REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

AVRIL 1832.

PARIS.

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
rue des Saints-Pères, N° 26;

ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

PRINCIPAUX ARTICLES

INSÉRÉS DANS LES DERNIÈRES LIVRAISONS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

CAHIER DE SEPTEMBRE 1831.

De la politique intérieure et extérieure de la France depuis la révolution de 1830, par M. LAURENT.
Statistique minéralogique de la France, par M. FOURNEL.
Sur le choléra-morbus épidémique, par M. DOUBLE.
Religion : Aux philosophes, par M. P. LEROUX.

CAHIER D'OCTOBRE.

De la politique de la France, par M. LAURENT.
Examen du budget de 1832, par M. EMILE PEREIRE.
Cours d'histoire des sciences naturelles de M. Cuvier, par M. FUSTER.
Observations sur le penchant au crime aux différens âges, par M. A. QUÉTELET.
Autobiographie de voleurs anglais et américains, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Poésie : Les feuilles d'automne, par M. JEAN REYNAUD.

CAHIER DE NOVEMBRE.

Coup-d'œil historique sur les dernières révolutions de la Suisse, par M. CHARLES DIDIER.
De la conformité organique dans les animaux, par M. DUGÈS.
Géologie asiatique de M. de Humboldt, par M. J. REYNAUD.
Des chemins de fer aux États-Unis, par M. LIST.
De la poésie de notre époque : Gœthe et Byron, Walter Scott et Cooper, par M. P. LEROUX.
De la poésie politique, par M. J. REYNAUD.

CAHIER DE DÉCEMBRE.

Les monarchiens et les doctrinaires, par M. LAURENT.
Philosophie du droit, de M. Lerminier, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.
De l'usage physiologique de l'oxigène, par M. DUTROCHET.
De la poésie de notre époque : Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve, par M. P. LEROUX.
Mémoires d'un prédicateur saint-simonien, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE JANVIER 1832.

De la tendance nouvelle des idées.
De la société saint-simonienne, par M. JEAN REYNAUD.
Les trois principes : Rome, Vienne, Paris, par M. CHARLES DIDIER.
Considérations sur les finances de la France et des Etats-Unis, par M. ÉMILE PEREIRE.
Sur les variations de la taille chez les mammifères, par M. IS. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
De l'éducation publique, par M. E. SOUVESTRE.
Fragmens sur la Valachie, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.

CAHIER DE FÉVRIER.

De l'indifférence politique et de l'innovation en matière d'impôt, par M. LAURENT.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier, par M. ABEL TRANSON.
De l'influence des saisons sur les facultés de l'homme, par M. A. QUETELET.
Projet d'un chemin de fer de Gray à Verdun, par M. HENRI FOURNEL.
Voyages des frères Lander en Afrique, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Le Feu du ciel par Louis Boulanger, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE MARS.

Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra, par M. CHARLES DIDIER.
De l'assiette de l'impôt, par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE, expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris.
Voyage des frères Lander en Afrique (2e article), par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Vision d'Hébal, de M. Ballanche, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.

CAHIER D'AVRIL.

De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires, par M. J. REYNAUD.
De l'assiette de l'impôt (2e article), par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE (2e article).
De l'influence philosophique des études orientales, par M. P. LEROUX.
Poésie sanskrite : Anthologie d'Amarou, par M. J. REYNAUD.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

S. 1000.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

TOME LIV.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 26.

AVRIL — JUIN 1832.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

NOTE SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENS.

Notre numéro était presque entièrement composé lorsque les mouvements des 5 et 6 juin sont venus en interrompre le tirage. Nous avons regardé comme un devoir d'en continuer l'impression sans y apporter aucun changement; les évènements qui nous ont agités un instant auraient peut-être donné à notre pensée une expression plus vive, mais le fond demeure toujours le même. Cependant la crise actuelle est trop grave pour que nous puissions nous taire, et trop passagère peut-être pour que nous puissions remettre à une autre livraison la tâche de nous en occuper.

Un grand citoyen était mort, et Paris tout entier s'était levé avec ordre et recueillement pour venir déposer sur un cercueil le religieux et solennel témoignage de son opinion et de sa volonté. Ouvriers, étudiants, bourgeois, gardes nationales de la ville et de la campagne, soixante mille hommes pieusement rangés à la suite du char, donnaient l'exemple d'une armée de citoyens remportant sur une autorité malfaisante une victoire pacifique et définitive; chacun savait qu'à la tranquillité seule était attaché le succès. L'imprudente exaltation de quelques hommes échauffés par la magnificence d'un tel spectacle est venue donner au ministère l'avantage d'une journée qui devait lui être si funeste. Une scène de désordre, accueillie avec empressement par la force militaire, augmentée par des feux de pelotons et des charges de cavalerie, a répandu le tumulte dans la ville; le bruit de la mousquetterie a rappelé au peuple le jour

des barricades ; et, sans chefs et sans ralliement, mais aussi sans obstacle et sans empêchement, des ouvriers encore désarmés ont passé la soirée et la nuit à dresser des barricades dans leurs rues silencieuses et paisibles.

Au matin tout l'appareil de la guerre civile s'est déployé ; la ligne, la garde nationale, la banlieue elle-même, ont été convoquées au secours de l'état en péril ; la fusillade a roulé jusqu'à trois heures avec la terrible régularité des batailles ; le canon a grondé, et battu long-tems les maisons comme des citadelles ; puis tout est rentré dans le silence, et l'on a compté les vaincus et les morts.

Alors on a vu que quelque troupe, agglomérée au hasard, s'était aveuglément jetée dans les maisons, au Châtelet, à la Bastille, dans la rue Saint-Martin, et partout s'était maintenue avec un énergique désespoir ; le cloître Saint-Merry, contre lequel on avait amoncelé des regiments et dressé des batteries, était occupé par quarante hommes, et l'armée y fit huit prisonniers. La ligne, en deux jours de combat, avait eu trois cents hommes tant tués que blessés, et la garde nationale comptait deux morts.

Voilà le complot, voilà le combat, voilà la victoire. Le juste milieu, enivré par ce triomphe d'émeute, a donné le signal aux trompettes ministérielles ; et, croyant sa position changée par le hasard d'un tumulte, il est venu mettre l'arbitraire à la place de la loi, déclarer Paris en état de siége, encombrer les prisons de dix huit cents citoyens, traduire la presse devant des conseils de guerre, livrer les accusés à la justice des commissions militaires, placer la ville tout entière sous la crainte des froides exécutions de la fusillade, et jeter l'alarme dans la province en y jetant les panégyriques d'une victoire de guerre civile.

Nous concevons cette politique téméraire de la part de quelques hommes qui, transfuges du camp du peuple, ou aveuglés par des opinions stationnaires qu'ils ont eu l'art de faire prendre pour une doctrine, redoutent avant toute chose le progrès

de la démocratie, et qui depuis deux ans n'ont pas dissimulé que la perte du principe de la légitimité était pour eux à jamais regrettable. Nous concevons que, cachés dans l'ombre, ils poussent à la violence avec une logique inflexible. Mais nous ne comprenons pas que les hommes politiques qui ont un intérêt personnel et sincère au maintien du gouvernement actuel puissent adopter leurs conseils et s'en faire les éditeurs responsables. De la part des premiers, c'est orgueil et calcul; de la part des autres, la persistance dans cette voie ne serait que faiblesse d'esprit et défaut d'ame.

Avec quoi, nous vous le demandons, vaincrez-vous le carlisme et la Vendée, si vous éteignez sous du sang l'ardeur patriotique?

Et si par malheur vous aviez la guerre!

Vous cherchez un complot..... vous n'en trouverez pas. Le complot, ce sont tous les malheurs et toutes les fautes accumulés pendant deux ans; il était dans l'air, dans l'atmosphère politique, si gros d'orages. Aujourd'hui les journaux ministériels accusent l'opposition d'avoir semé la guerre civile: avec quel avantage l'opposition ne renverra-t-elle pas cette accusation au ministère et aux écrivains qui le conseillent! Dans la situation où était Paris, il suffisait du moindre accident pour faire un incendie. Le seul bruit que des soldats avaient tiré les premiers sur le peuple suffisait pour pousser au combat des jeunes gens courageux et de braves ouvriers. Mille impressions reçues depuis deux ans de la politique extérieure comme de la politique intérieure ont suffi pour faire tirer l'épée et charger le fusil. Voilà ce qui a renfermé des hommes intrépides dans des barricades; voilà ce qui les a fait tenir du haut de quelques maisons contre toute une armée. Du reste le hasard a tout conduit dans ces deux journées. Mais de complot, de direction, de plans concertés, il n'y en eut pas. Et vous iriez aujourd'hui continuer la fusillade sur des prisonniers, après avoir soustrait à la fusillade les ministres de Charles X! Ah! gardez-vous-en. Rappelez-vous que, comme l'a dit un poète, le sang appelle le sang.

Pour qui médite sur l'état de la France, toutes ces agitations convulsives, toutes ces levées de boucliers des divers partis, ne sont que l'expression du malaise général de la société.

Et pour qui a foi dans le principe de liberté et dans l'efficacité du gouvernement représentatif qui en est l'expression politique, toutes les questions se résument dans cet axiome : « Après la révolution de juillet, il fallait un progrès dans le gouvernement représentatif, un progrès analogue à celui que l'Angleterre accomplit en ce moment par la réforme. »

Ce progrès n'a pas été fait; il a été obstinément refusé par cette mauvaise école politique qu'on appelle doctrinarisme.

Voilà la source de tout le mal ; voilà la cause de toutes les émeutes ; voilà la cause de la Vendée et du 5 juin.

Les besoins moraux et physiques de l'immense majorité du peuple ne sont pas représentés.

Nous n'avons du gouvernement représentatif, tel que l'ont compris Montesquieu, Delolme, Benjamin Constant, tous les publicistes, que le nom.

Est-il étonnant que les idées progressives ne trouvant pas une issue, les plaies de la société ne trouvent pas de remède, et que les intérêts et les passions, les passions les plus généreuses comme les plus rétrogrades, fassent explosion ?

Aussi est-ce sur le progrès à accomplir dans le fait de la représentation nationale que nous voudrions appeler l'attention sérieuse de tous les écrivains.

Nous commençons dans ce numéro à publier notre opinion théorique sur ce sujet, et nous la développerons de plus en plus, persuadés comme nous le sommes, pour y avoir profondément réfléchi, que devant cette question toutes les autres ne sont que secondaires.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

SCIENCE POLITIQUE.

DE LA NÉCESSITÉ D'UNE REPRÉSENTATION SPÉCIALE POUR LES PROLÉTAIRES.

PREMIER ARTICLE.

« La puissance législative sera confiée et au corps des nobles (*privilégiés*) » et au corps qui sera choisi pour représenter le peuple, qui auront » chacun leurs assemblées et leurs délibérations à part, et des vues et » des intérêts séparés. »

MONTESQUIEU, ch. *De la constitution d'Angleterre.*

Le gouvernement représentatif, qui paraissait à tant de bons esprits, il y a quelques années à peine, renfermer en lui le principe d'une longue existence, dont on admirait le mécanisme comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain et l'instrument nécessaire au développement progressif de la civilisation et de la liberté, est aujourd'hui publiquement tombé dans un discrédit si profond qu'il semble que la nation le confonde tout entier dans le même mépris dont elle a enveloppé ce juste milieu, auquel elle a laissé pour sobriquet le nom dont il s'était lui-même décoré. L'état de décomposition auquel il est parvenu dans les esprits est comme une gangrène intestine; et l'on dirait que, rebelle à tout remède, le mal, qui chaque jour s'avance, doit s'étendre de proche en proche jusqu'aux extrémités, et frapper de pourriture les membres doués encore d'un dernier reste de mouvement et de spontanéité. Cependant il arrive souvent qu'un traitement habilement mé-

nagé, ou un membre sagement retranché, opérant une révolution imprévue, ramènent la santé et font couler dans les veines malades un sang plus actif et plus pur; et parfois aussi le moribond languissant et faible, trompant l'impatient calcul des héritiers, les force chaque jour à rejeter au lendemain leur espérance, et, démentant toute règle et toute expérience, traîne encore bien au-delà des bornes de la saison fatale son souffle ralenti et glacé. Il faut donc, d'une part, être attentif et réfléchi, et ne point se hâter de condamner avant d'avoir pesé toutes les chances de salut, et, de l'autre, craindre de se laisser emporter par des désirs anticipés, et se garder de donner toute confiance au tems, qui nous trompe souvent et rarement se soumet à notre ordre.

Les uns ont jeté un superbe anathème sur la guenille représentative qui entoure les dorures du trône quasi-légitime; et, pensant le principe anéanti parce que sa grossière effigie, après avoir été marquée et flagellée, avait été traînée par la foule dans le ruisseau des rues, ils se sont enfuis bien loin des théories anglaises, et se sont mis à voyager dans l'espace pour y découvrir un principe gouvernemental nouveau et préparer la rénovation universelle du genre humain par le puissant essor de leur génie inventif. Les autres, pleins de foi dans la Providence des peuples, et marchant à l'avenir aussi résolus et décidés que si la loi de cette Providence était la loi de la fatalité, implorent pour l'Europe quelques jours seulement de fermentation et de bouillonnement, assurés que la consolidation et la paix doivent sortir du sein de ce tumulte et de cette effervescence, comme le monde du sein de l'antique chaos; consacrant tout leur travail à accélérer cette crise salutaire, et ne voulant rien préjuger au-delà, ils se réduisent, pour toute conception générale, à demander que le sceau de l'élection populaire soit imposé sur le front du pouvoir exécutif. Sans doute il y a pour une tempête prochaine autant de certitude qu'il est permis à l'esprit de l'homme d'en amasser; mais en ne se préparant que pour les jours d'orage, pour la règle desquels il n'y a ni prévision ni calcul, ne laissent-ils pas une place libre au-dessus d'eux à ceux qui se transportent au-

delà de la chute des derniers représentans de la féodalité, et méditent sur les combinaisons harmonieuses qui devront réunir les élémens affranchis? le temple d'Antium est détruit, et ceux qui adressent leurs prières et leur vœux à la Fortune ne songent pas que cette sourde et aveugle déesse n'est plus qu'une impuissante idole.

D'ailleurs, bien que l'histoire soit ouverte devant nous pour nous enseigner avec quels terribles mouvemens les peuples avancent dans la voie du progrès, et bien qu'il ne soit guère permis de penser que l'Europe puisse se débarrasser sans violence des liens qui l'oppressent encore, et marcher pacifiquement à la liberté sous les tutélaires auspices de la royauté légitime, cependant la question de la guerre, si évidente chaque fois que l'on pèse un peu sur la réalité, est encore enveloppée dans cette obscurité du tems si impénétrable à nos regards. Il n'est point donné aux hommes d'écrire à l'avance leur histoire et de jalonner l'avenir avec des dates, comme ils en jalonnent le passé; les plans tracés pour le lendemain toujours reposent sur des hypothèses et toujours se mêlent avec le tems, cet éternel élément si difficile à introduire dans le calcul des probabilités politiques. Imprudens et téméraires ceux qui croient pouvoir tout trancher à la lame de l'épée, et tout résoudre au gré de leurs passions et de leurs désirs. La sagesse humaine consiste à savoir s'emparer des événemens, alors même qu'ils paraissent les plus rebelles et les plus rudes, pour les façonner et en faire des instrumens utiles.

Depuis deux ans, cependant, tous ceux que passionne l'amour du mouvement ont-ils pensé qu'il faut savoir pousser le char du peuple à travers la paix comme à travers la guerre? Entraînés par leur fougueuse impatience, ils n'ont cessé d'invoquer à grands cris la guerre, et de lui demander de rouvrir sa vaste carrière de perfectionnement et de propagande. Mais tout a été étouffé, et la paix artificielle de la sainte-alliance a continué à peser sur les peuples disciplinés et groupés en royaumes. Sans doute il eût été difficile dès l'origine, en jetant sa vue à deux années en avant, de comprendre l'état de l'Europe tel qu'il est aujourd'hui; sans

doute on ne pouvait prévoir la paix, ni en présence de la France qui, tout émue et toute fière d'avoir repris sa glorieuse initiative et reconquis l'indépendance de ses pères, semblait enseigner à tous, par son exemple, à quoi tiennent les trônes et comment on chasse les tyrans, ni en présence de la Belgique qui refoulait violemment la Hollande dans ses marécages sous les yeux de la Prusse son alliée et sa parente, ni en présence de l'Espagne dont nous armions les frontières, ni en présence des éclatantes séditions de l'Italie et de la sourde effervescence de l'Allemagne; sans doute il eût été insensé d'y penser ce jour où les troupes de la Russie commençant à s'ébranler contre l'Occident, la Pologne, imitant le dévouement des Thermopyles, résolut d'arrêter aux portes de la civilisation le nouveau Xercès; plus insensé et plus lâche d'y penser ce jour funèbre où circula la nouvelle de mort, et où l'on ne trouvait plus de paroles que pour la colère et la menace. Toutes ces choses sont venues à la suite, s'entassant l'une sur l'autre; et cependant la guerre a fait défaut, et l'événement a démenti toutes les prévoyances. La guerre avait été faite condition d'avènement pour le peuple, et, la guerre manquant, le peuple est resté dans sa misère et dans son abandon.

Dira-t-on que toutes chances ne sont point perdues, et qu'il ne faut point se dépouiller de tout courage et de toute espérance? Mais je répondrai que bien des hommes déjà sont rentrés dans l'abattement et dans le dégoût de l'avenir, qu'il n'est pas évident que la république universelle soit si voisine qu'on puisse en l'attendant prendre patience et se résigner au présent, qu'il n'est pas démontré qu'on doive jeter bas tout espoir de salut en jetant bas tout espoir prochain de révolution et de secousse. Je demanderai enfin ce que l'on propose de faire pour l'amélioration des masses tant que nous serons condamnés au régime bâtard qui nous gouverne; je demanderai si nous n'avons pas porté déjà deux grandes années de cet ingrat système qui après avoir débuté par l'immobilité s'enhardit jusqu'à la réaction, et combien nous devons le porter encore sans espoir de progrès. Ne peut-on pas dire que si les doctrinaires, conduits par la timidité et l'égoïsme, ont tout sacrifié à la paix,

les républicains, emportés par le dévouement et l'ardeur, ont tout sacrifié à la guerre? Il ont consenti à confier le sort du peuple à l'épreuve de cette balance dans laquelle Jupiter pèse les destinées, et le plateau de la paix, en s'abaissant vers la terre, leur a enlevé l'empire et a donné la victoire à leurs compétiteurs.

Nous vivons en un tel tems de désordre et d'incertitude que chaque jour il faut préparer pour le lendemain autant de solutions nouvelles qu'il y a d'événemens nouveaux qui se balancent à l'horizon; le vaste champ du possible s'agrandit bien au-delà de la France, et notre œil a peine à embrasser l'étendue de cet horizon européen. Notre raison a reçu le choc de tant de faits inattendus, que le passé doit devenir pour elle une haute leçon, et lui apprendre qu'il faut toujours se méfier et toujours être prêt aux alertes; car souvent ce que l'on a rejeté loin de soi en le traitant d'absurde et de chimérique se relève traîtreusement contre nous, et, profitant de notre imprudente assurance, nous surprend et nous attaque au dépourvu. Nous naviguons sur un océan inconnu; et, comme le matelot expérimenté, nous devons tracer à la fois nos projets pour le calme et pour l'orage; le ciel qui s'étend sur nos têtes, et qui semble couver la tempête, nous trompe peut-être, et se prépare à nous renouveler encore la continuation de ces longues et accablantes journées de la restauration, qu'avait interrompues un instant le tourbillon passager de l'ouragan. Et si, en effet, l'apathie des esprits, le défaut d'idées précises, la domination des circonstances étrangères, le tems qui, en politique, parfois coule si vite et parfois si lentement; si toutes ces choses devaient s'unir pour soutenir le règne d'une seconde restauration au milieu de toutes les haines, de toutes les injures, de toutes les sourdes menaces, comme elles s'étaient unies déjà pour soutenir le règne de la première, nous faudrait-il attendre quinze ans que le peuple, lassé de ne rien recevoir, se décidât enfin? Ne devons-nous pas chercher des armes avec lesquelles nous puissions contraindre cette royauté, même vivante et assise

sur son trône, à tourner ses regards vers les besoins et les souffrances de ceux qu'elle nomme ses sujets, et pour le soulagement desquels elle gémit de n'avoir rien à faire?

C'est à la presse, cet ardent foyer de l'opinion publique qui verse sur les masses qui l'entourent ses flots de chaleur et de lumière, c'est à la presse qu'il importe surtout de se poser hardiment son but et de se créer sa tâche. Jusqu'ici emportée dans le flagrant tourbillon de la politique, entraînée par la fougueuse fermentation des passions et des espérances, remettant à d'autres tems le soin de préparer des coups mieux médités et mieux étudiés, elle s'est donnée tout entière à cette marche bondissante de nouvelliste commentateur; ne cherchant d'autre aliment à ses enseignemens que des textes puisés aux portefeuilles des diplomates et des ministres, elle semblait en quelque sorte renoncer à la préséance, et abandonner volontairement au pouvoir l'initiative en toute matière, à la seule condition de conserver pour elle la censure et la réplique. Mais aujourd'hui qu'en Europe tout tumulte s'apaise, que tout, même l'Angleterre, devient silencieux et tranquille; aujourd'hui, que notre gouvernement, protégé par le calme qui l'environne, semble paisiblement rentré dans toute la jouissance de sa nullité, que sa médiocrité est chose convenue et que lui-même accorde, que ses méfaits, soigneusement recueillis durant deux ans, forment un tel monceau qu'il est superflu de se baisser pour en ramasser davantage; aujourd'hui que le mépris a si bien imbibé et pénétré toutes choses que la critique glisse à la surface et ne prend plus nulle part, aujourd'hui c'est en dehors du mouvement et de la pensée de l'autorité publique qu'il faut chercher quelque vie et quelque inspiration.

Le moment est venu où le salut de la société exige que la presse se place dans une voie plus large; il ne s'agit plus d'escarmoucher et de se fatiguer à des combats d'avant-postes, il faut se porter au centre des questions, et attaquer par leur base toutes ces mesquines opérations et ces absurdes tripotages de la

race bâtarde des monarques doctrinaires : il n'y a que les enfans et les fous qui perdent le tems à se récrier contre les abus; les sages cherchent le siége des abus et y portent remède. Et ne voyez-vous pas que si c'est dans le vice de la représentation nationale que se trouve la cause du mal, c'est à ce vice qu'il se faut adresser, et non point aux conséquences qu'il entraîne après lui. Travaillez sans relâche, fatiguez-vous à maintenir à pleins bords le niveau des affaires, versez-y à grands flots, pour en combler la mesure, le tribut de vos corrections et de vos amendemens : ne voyez-vous pas que si le vase est mal joint, vous faites une œuvre plus insensée que l'œuvre des Danaïdes, que vous vous repaissez d'illusion en vous repaissant d'espérance, et que votre tâche, qui chaque jour est la même et chaque jour recommence, est une tâche sans terme et sans raison? Et n'est-il pas évident que si les intérêts du peuple ont besoin, pour être représentés, d'emprunter le secours de votre parole et de votre éloquence, c'est qu'ils s'échappent et se perdent à travers les larges ouvertures de l'enceinte parlementaire?

C'est donc là que se trouve la question tout entière, et c'est là surtout ce qui demande à être gravement pesé et gravement étudié.

Toute la destinée de l'avenir semble comprise dans cette pensée du sage que la voix publique répète chaque jour, et qui circule autour de nous comme une leçon vulgaire, que bien peu arrêtent au passage pour la laisser retentir dans la sérieuse profondeur de leur esprit : « La voix du peuple est la voix de Dieu. » Dieu en effet, en créant les hommes égaux, a voulu les réunir dans des limites semblables à celles qui embrassent les enfans d'une même famille, et, tout en permettant à la variété de répandre sur leurs figures des nuances et des dissemblances, il les a toutes comprises cependant entre les bornes d'un type infranchissable, et il n'a pas voulu que la tête d'un homme, quel que fût son génie et sa force, jetée en contrepoids du plateau qui contient l'huma-

nité tout entière, pût l'ébranler à elle seule, le soulever et le forcer à céder devant elle. Pour faire connaître à l'humanité son ordre et sa volonté, il n'accepte pas entre lui et elle des délégués intermédiaires; la même puissance qui ouvre les cœurs aux passions généreuses les a ouverts à la passion du progrès; la parole du peuple est une parole qu'il inspire lui-même, et qui sans cesse s'exhale, confuse, indistincte, ignorée, et c'est cette parole cependant qu'il importe de consulter et de comprendre; car c'est elle qui rend aujourd'hui les oracles, et qui sanctionne de son consentement et de son accord les vérités nouvelles dont la masse grandit et s'accroît d'heure en heure. Sans doute il faut savoir rendre aux grands hommes leur part, et ne point tomber dans les excès de l'injustice en cherchant à fuir les excès de l'inégalité; sans doute, dans la foule, bien des têtes se dressent et dominent les autres : mais des plus grands on vient aux plus petits par degrés insensibles, et les géans n'existent que dans la tradition de nos pères. Tout a disparu dans le passé autour de ces hautes figures qui se tiennent encore debout, les pieds plongés dans la poussière du tems; mais si nous pouvions animer cette poudre silencieuse qui dort devant eux, et évoquer de son sein l'image inconnue de tant d'hommes qui ont vécu à leur côtés et partagé leur travaux sans partager leur gloire; si, dans les trésors dont ils nous ont laissé l'héritage, nous pouvions séparer le fruit individuel de leur génie, du produit de l'impôt perçu par eux sur leurs contemporains et rassemblé pièce à pièce; si dans l'inspiration de leur ame nous pouvions sentir tout ce qui s'exhalait de la chaleur du siècle, alors nous penserions peut-être que leur taille eût paru moins élevée, si l'on ne s'était pas agenouillé devant eux. Déclarons donc résolument que ni la sagesse ni l'amour du bien public ne donnent le droit de faire la loi aux hommes, et que toute pensée philosophique, avant de revenir épurée et digne de se répandre dans la réalité, doit passer par l'épreuve du sentiment universel, qui seul la sanctionne de son autorité, et, transformant son essence, d'humaine et d'imparfaite qu'elle était, la rend toute sacrée et toute divine.

Sans doute ce pouvoir moderne, né de la liberté de la presse et flottant dans son indépendance sans recevoir de règle et sans en imposer, devenu de plus en plus le pouvoir du génie et de l'intelligence, et s'asseyant au centre des générations pour nourrir leur esprit et animer leur progrès, rayonnera librement un jour jusqu'au sein de ces masses aujourd'hui délaissées dans leur ignorance et condamnées à l'ilotisme; sans doute, un jour, la logique toute-puissante du peuple affranchissant ses représentans de toute tutelle et de tout patronage, ils cesseront de demeurer groupés aux pieds de cette idole gothique qui depuis quarante ans demeure sans tête pour porter la couronne, et qui, soigneusement mutilée de toutes les armes dont elle était hérissée, nous reste comme une relique du vieux temps, vêtue de quelques oripeaux sous lesquels elle prétend abriter encore le privilége de sa mystique inviolabilité; et sans doute aussi il sera alors donné à tous de voir et de comprendre comment la liberté s'accorde avec l'association, et comment l'humanité, pour continuer à marcher en avant, n'a plus besoin des prodiges d'une création nouvelle ou d'une rénovation universelle, mais seulement de l'épanouissement naturel des germes qu'elle renferme et alimente sans cesse. Mais, au milieu de tout ce mouvement, le progrès de la représentation nationale est ce qu'il importe avant tout d'assurer et de soutenir; car c'est en lui que vient se concentrer tout le progrès de la science gouvernementale : c'est lui seul qui ramènera peu à peu l'ordre et l'autorité au milieu de nos sociétés affranchies; c'est lui seul qui, réglant peu à peu l'immense assemblée du peuple, précisera le son confus de toutes ces voix et l'expression tumultueuse de toutes ces volontés, lui enfin qui, remplaçant le sacerdoce des papes et la légitimité des rois, réunira au sein de l'humanité, en un foyer nouveau, la vérité et la force avec l'indépendance.

D'où vient donc que ce principe de la représentation nationale, qui semble être le sceau de l'alliance des gouvernemens et des

peuples, et qui devrait, comme l'arche sainte, être religieusement gardé par la vénération universelle et protégé par elle contre toute profanation et toute impiété, d'où vient que ce principe, livré, aux insolens blasphèmes des ennemis du progrès ou de la liberté, est aujourd'hui abandonné aux outrages, et délaissé dans sa détresse par ses disciples les plus fidèles? d'ou vient que cette représentation nationale elle-même, essence féconde merveilleusement distillée de la vie d'une grande nation, convention puissante qui devrait tenir en elle toute la force, toute la sagesse, toute la volonté dont dispose le peuple, d'où vient que cette représentation nationale, placée au milieu des tems les plus fertiles en grands événemens et les plus spacieux pour le déploiement des grandes choses, n'a su trouver en elle ni ame ni mouvement, et a semblé prendre à tâche d'ouvrir l'histoire de la France nouvelle par des pages semblables à celles des règnes indolens des successeurs abâtardis du premier de ses rois ? Le principe serait-il faux et méprisable en effet, fait tout au plus pour une restauration de quinze ans, et bon pour servir de transition passagère vers d'autres destinées? le peuple serait-il incapable de comprendre sa propre cause et de diriger son mouvement par sa propre pensée? et faut-il donc alors, pour oser croire à la religion du progrès, se déclarer dans l'attente d'un messie inconnu ou chercher la discipline de quelque génie révélateur? Certes nous ne rejetterons pas toute assurance de liberté pour nos enfans, et nous ne nous soumettrons pas à n'avoir pour avenir d'autre espoir que celui d'un miracle du ciel ; nous demeurerons bien plutôt convaincus, au spectacle de la déconsidération et de l'impuissance de ce principe conservateur, que ce n'est pas sur lui que doit retomber le discrédit et le blâme, mais bien sur la défectueuse application qu'on en a prétendu faire. Si la machine chancèle, et si sa force faiblit et tombe, nous ne nous écrierons point avec dédain que la source qui l'alimente est froide et sans bouillonnement, ou que la vapeur qu'elle exhale est sans énergie et sans activité ; mais nous croirons bien plutôt que les membrures

sont disjointes ou les conduits obstrués, et que le principe moteur caché à nos regards s'échappe par quelque issue, ou peut-être s'amasse en silence à nos côtés et nous prépare de terribles éclats.

Il est donc inutile de dépenser sa peine à un stérile contrôle; quand il importe avant tout de remonter à l'origine du mal, et de se servir de l'analyse des causes pour apprécier les conséquences et appuyer son jugement et sa prévision.

Or, si nous considérons la loi électorale, application du principe théorique à la réalité actuelle, nous voyons que, dans sa formule la plus générale, partant de cette hypothèse que dans la nation tous les intérêts sont semblables et de même nature, elle simplifie dès l'abord la question en négligeant les intérêts inférieurs et tenant compte uniquement de ceux dont la valeur est la plus haute. Si, en effet, dans la nation les intérêts étaient, comme la loi le suppose, homogènes et analogues, on pourrait se contenter de recueillir les plus éminens et les plus forts, et simplifier le mouvement social en n'admettant à la représentation que cette élite de l'opinion commune; ou si, en effet, les sociétés avaient déclaré reconnaître pour but de leur existence l'immobilité et le maintien du passé, et proscrire le changement et le progrès vers l'avenir, il pourrait être juste de rejeter comme dangereux et contraires au bien public tous les intérêts d'amélioration et de nouveauté, et de n'admettre comme réels et comme légitimes que les intérêts de stabilité et de conservation. Mais il est faux que dans la nation tous les intérêts soient les mêmes, et, cela démontré, il est faux que l'on puisse tenir compte des uns et négliger les autres: le principe de la représentation nationale ne conduit à ses vraies conséquences que lorsqu'en l'appliquant à la réalité on parvient à représenter en effet l'intérêt de la nation tout entière.

On est donc entraîné d'une part à l'erreur, en s'adressant à la richesse comme donnant garantie d'intelligence et de raison; car

l'on soutire en même tems toute l'essence d'égoïsme et d'aristocratie, et on laisse échapper tout ce qui répond au désir d'amélioration des classes inférieures. Mais on tomberait également dans l'erreur en supposant à tous les votes le même poids, et en se contentant de comparer les nombres ; le nombre et le poids font seuls la mesure, et en ôtant ainsi toute influence à une minorité dont les idées n'étaient pas sans valeur, on l'étoufferait injustement sous l'exubérance d'une majorité numériquement plus puissante.

On ne saurait donc atteindre la vérité qu'en classant par groupes homogènes les intérêts de même nature, et en donnant à chacun son droit et son organe; car chacun représente sa part de l'intérêt social, chacun a sa légitimité, et chacun doit aussi avoir sa garantie. Dans l'avenir, sans doute, le contrat général d'association se rapprochant de plus en plus des conditions imposées par l'égalité et par la liberté, bien des intérêts différens aujourd'hui se rapprocheront, et finiront par se confondre en un même accord ; mais jusque-là il y a déloyauté ou déraison à vouloir établir l'équilibre en effaçant un parti sous un autre plus riche ou plus nombreux.

Or maintenant posons le pied sur le terrain de la réalité présente.

Je dis que le peuple se compose de deux classes distinctes de conditions et distinctes d'intérêt : les prolétaires et les bourgeois.

Je nomme prolétaires les hommes qui produisent toute la richesse de la nation, qui ne possèdent que le salaire journalier de leur travail et dont le travail dépend de causes laissées en dehors d'eux, qui ne retirent chaque jour du fruit de leur peine qu'une faible portion incessamment réduite par la concurrence, qui ne reposent leur lendemain que sur une espérance chancelante comme le mouvement incertain et déréglé de l'industrie, et qui

n'entrevoient de salut pour leur vieillesse que dans une place à l'hôpital ou dans une mort anticipée. Je nomme prolétaires les ouvriers des villes et les paysans des campagnes, soixante mille hommes qui font de la soie à Lyon, quarante mille du coton à Rouen, vingt mille du ruban à Saint-Étienne, et tant d'autres pour le dénombrement desquels on peut ouvrir les statistiques ; l'immense population des villages, qui laboure nos champs et cultive nos vignes, sans posséder ni la moisson ni la vendange ; vingt-deux millions d'hommes enfin, incultes, délaissés, misérables, réduits à soutenir leur vie avec six sous par jour. Voilà ce que je nomme prolétaires.

---

(1) Je crois utile de rappeler ici un document statistique qui a déjà été publié plusieurs fois, et dont les chiffres, dans leur langage concis, résument en quelques lignes une abondante matière de réflexions et de discours. Sans doute en France la production de la richesse est trop déréglée pour qu'il soit possible d'en faire une évaluation bien certaine ; mais, en jetant les yeux sur ce tableau, on conviendra qu'on peut laisser à l'erreur une belle place sans cesser de s'étonner de tant d'inégalité et de tant de misère.

En rangeant la population totale de la France en douze classes, et en attribuant à chaque citoyen pour revenu la moyenne du revenu de la classe dont il fait partie, on arrive aux résultats suivans :

CLASSES.	NOMBRE D'INDIVIDUS.	REVENU PAR TÊTE.	PAR JOUR ET PAR TÊTE.
		fr. c.	fr. c.
1	152,000	4,000 »	10 96
2	150,000	2,500 »	6 85
3	150,000	1,600 »	2 74
4	400,000	600 »	1 64
5	400,000	400 »	1 10
6	1,000,000	350 »	96
7	2,000,000	300 »	82
8	2,000,000	250 »	69
9	3,000,000	200 »	55
10	7,500,000	150 »	41
11	7,500,000	120 »	33
12	7,500,000	91 84	25

Je nomme bourgeois les hommes à la destinée desquels la destinée des prolétaires est soumise et enchaînée, les hommes qui possèdent des capitaux et vivent du revenu annuel qu'ils leur rendent, qui tiennent l'industrie à leurs gages et qui l'élèvent et l'abaissent au gré de leur consommation, qui bruissent pleinement du présent, et n'ont de vœu pour leur sort du lendemain que la continuation de leur sort de la veille et l'éternelle continuation d'une constitution qui leur donne le premier rang et la meilleure part. Je nomme bourgeois les propriétaires depuis les plus riches, seigneurs dans nos villes, jusqu'aux plus petits, aristocrates dans nos villages, les deux mille fabricans de Lyon, les cinq cents fabricans de Saint-Étienne, tous ces tenanciers féodaux de l'industrie; je nomme bourgeois les deux cent mille électeurs inscrits au tableau, et tous ceux qui pourront encore augmenter la liste, si l'opposition libérale arrive à son but et parvient à réduire le cens à un niveau plus bas. Voilà ce que je nomme bourgeois.

Dira-t-on que ces deux classes n'existent pas, parce qu'il n'y a pas entre elles une barrière infranchissable ou une muraille d'airain; parce qu'on voit des bourgeois travailleurs et des prolétaires propriétaires? Mais je répondrai qu'entre les nuances les plus tranchées il y a toujours une nuance intermédiaire, et que personne, dans nos colonies, ne s'avise de nier l'existence des blancs et l'existence des noirs, parce que l'on voit entre eux des mulâtres et des métis.

Caractérisons actuellement l'intérêt des prolétaires et l'intérêt des bourgeois sur les questions qui s'agitent autour de nous.

Sur la question qui renferme la destinée de l'Europe, la question de la guerre, désaccord. L'ardeur belliqueuse des prolétaires est soutenue par l'héritage de la gloire militaire de la république et de l'empire, qui appartint à leurs pères, soutenue par le désir de changement habituel à ceux qui souffrent, par la perspective de la chance des batailles, où tout est pesé à sa valeur et où l'égalité subsiste dans toute sa justice et toute son étendue; le

salaire de leurs familles, réduit au strict nécessaire, ne peut diminuer ; peu leur importe que la richesse, au lieu de se consommer dans les salons, aille se consommer dans les camps, et même les armées, en créant des débouchés nouveaux, doivent fournir du travail et ranimer l'industrie. D'ailleurs, les prolétaires savent bien qu'entre les peuples et les rois il n'y a point d'alliance possible, et que, pour trouver appui à leur république en Europe, il faut en chasser la servitude et affranchir les nations étrangères. Les bourgeois se soucient peu de la guerre : la restauration fut leur époque la plus florissante et la plus belle ; tranquilles dans la jouissance de leurs biens, ils doivent redouter, par dessus toutes choses, de voir la richesse nationale, quittant son cours habituel qui la portait vers eux, aller entretenir l'exorbitante consommation des armées. D'ailleurs, grâce au roi quasi-légitime qu'ils ont assis sur le trône que les prolétaires avaient brisé, ils ont pu rétablir avec les princes une sorte d'alliance ; et leurs ambassadeurs, quoique reçus dans les cours étrangères comme les marchands chez les seigneurs, trouvent accueil cependant et nouent les liaisons diplomatiques de la France avec celles de la Russie et de l'Autriche. Le retour au régime de la restauration, émané il y a quinze ans du consentement des potentats de l'Europe, est donc ce qui convient à leur intérêt.

Sur la question qui renferme la destinée de la génération à venir, celle de l'instruction publique, désaccord. Les prolétaires, soutenus par le sentiment de l'égalité si actif chez les petits, demandent que l'instruction soit la même là où le génie est le même, et que la constitution qui déclare l'égale admissibilité aux emplois déclare aussi l'égale admissibilité aux écoles. Ils comprennent bien d'ailleurs que, la concurrence formant la seule loi de l'association intérieure, ils seront nécessairement vaincus si les armes leur manquent, et s'ils se présentent sans ressources en face de leurs rivaux riches de toutes les ressources que leur fournissent à la fois le privilége et l'éducation. Sur ce point l'intérêt de la majorité de la nation est précis et évident. Mais quel motif pourrait engager les

bourgeois à consentir à ce que l'enfance des prolétaires, soustraite au travail mécanique, fût consacrée au développement intellectuel? quelle compensation trouveraient-ils plus tard à cette dépense faite sur le fonds commun en faveur des prolétaires, à ce tems perdu à l'étude et voué au dangereux exercice de l'esprit? Ils sentent bien que cet égal partage des lumières leur serait funeste, car il rendrait leur domination moins assurée et leur prééminence moins facile sur cette classe nombreuse qu'ils ne primeraient plus par la puissance intellectuelle; il leur est aisé d'ailleurs d'entrevoir, à la suite de cette égalité essentielle de la capacité, un mouvement social nécessaire vers un état moins chargé de privilége et moins tolérant d'aristocratie. C'est donc là ce que les bourgeois doivent avant tout redouter; car ils savent bien que c'est le génie et non la force qui peut aujourd'hui affranchir les prolétaires, et ils ont signalé depuis long-tems le prolétaire éloquent comme aussi redoutable pour eux que le Spartacus antique pour les maîtres d'esclaves.

Sur la question qui embrasse l'organisation actuelle du pays, celle de l'impôt, désaccord. La classe prolétaire produit la richesse, en distrait pour son profit le strict nécessaire, et abandonne tout le reste au domaine de la classe bourgeoise : c'est sur ce domaine des bourgeois fourni par les prolétaires que, directement ou indirectement, l'impôt est toujours perçu. De cette différence de position par rapport à l'impôt résulte une différence de position analogue par rapport au budget. Le budget doit être considéré comme composé de deux parts, l'une destinée à la solde des fonctions publiques, l'autre destinée à l'entretien des établissemens d'utilité générale. La classe bourgeoise est peu stimulée à réduire la première, qui lui revient presqu'en totalité; elle est au contraire fortement excitée à réduire la seconde, qui se reverse, non sur elle seulement, mais sur la masse entière du peuple. La classe prolétaire est portée à penser tout autrement sur ce dernier chapitre, qui, destiné à ordonner ou à encourager de grands travaux, doit être pour elle une source nouvelle d'activité et de bien-être, en

lui fournissant de l'ouvrage, et en l'appelant en outre à prendre sa part commune dans le produit de cet ouvrage. Il suit de là que les théories économiques adoptées par les bourgeois doivent les engager à éliminer peu à peu le gouvernement de toute intervention sociale, tandis que celles qui conviennent aux prolétaires doivent les engager à demander peu à peu au gouvernement des mesures de prévoyance et d'association, et à exiger de lui par conséquent une garantie plus assurée et une moralité plus solide. En présence de ce fait fondamental, liberté ou organisation en matière d'industrie, le reste n'est que secondaire. L'impôt indirect n'est avantageux à la classe bourgeoise que parce que son abolition dégrèverait momentanément la classe prolétaire, et qu'il faudrait attendre des années avant que l'action dévorante de la concurrence ait achevé de ronger l'accroissement momentané de la valeur du salaire, et l'ait enfin replacé à son tarif habituel, celui de la stricte mesure des nécessités de la vie. L'impôt progressif n'est qu'une contribution sur la haute aristocratie bourgeoise au profit de la petite.

Donc sur tous ces points désaccord, désaccord de sentimens et d'intérêts sur le présent et sur l'avenir.

Sous la restauration, la dissidence existait au fond, mais elle n'était point à sa maturité et demeurait enveloppée. La lutte à soutenir contre la noblesse que les Bourbons s'essayaient à rétablir unissait tout le peuple en un même intérêt politique, et les bourgeois, en représentant leurs intérêts, représentaient en même tems les intérêts des prolétaires. Le mouvement de hausse que le commerce dut nécessairement éprouver à la suite des guerres de la révolution et de l'empire faisait circuler la vie du prolétaire au bourgeois et du bourgeois au prolétaire, et les unissait en un même intérêt industriel ; car à chaque accroissement dans la production répondait toujours un accroissement semblable dans la consommation.

Aujourd'hui que l'anéantissement de la noblesse, préparé par les bourgeois et terminé par les prolétaires, est définitivement

consommé, des intérêts négligés devant le danger commun et devenus plus pressans par les circonstances nouvelles se font jour. Le pouvoir de la bourgeoisie, qui, en présence du pouvoir de la noblesse, représentait le progrès, ne représente plus maintenant que la stabilité ; les besoins d'amélioration pour le peuple se font sentir, et demandent un organe. La population ouvrière s'est augmentée de huit millions, et la consommation ne saurait continuer sa marche ascendante, si l'on ne consent à préparer au commerce des voies nouvelles, en changeant la condition politique des prolétaires et en les appelant à parlementer autrement que dans les rues de Lyon.

Mais, si nous pouvons affirmer que les vues et les intérêts des deux classes du peuple sont séparés, nous pouvons affirmer aussi qu'ils ne sont pas contradictoires, et que le progrès devenu nécessaire pour le maintien des sociétés peut être acheté autrement que par la guerre civile. Les bourgeois et les prolétaires sont liés par une nécessité puissante, celle d'éviter que la consommation ne soit soumise à aucun trouble : les uns y perdent leurs jouissances, les autres leurs salaires. Il faut donc les admettre à concourir légalement au pouvoir et à produire la loi par un commun accord.

Sans doute si l'imprudence des rois enveloppe l'Europe dans la mêlée et ouvre de nouveau la lice pour le duel à mort des sujets et des maîtres, il sera question de batailles et non pas d'industrie, et la puissance du nombre devra seule avoir le droit et la domination ; les théories d'harmonie et d'organisation seront pour le jour où il ne s'agira plus de vaincre ou de mourir, et la presse, semblable à la prudente déesse des combats se jetant dans l'arène sanglante, n'aura plus à verser d'autre lumière que celle qui allume l'incendie, ni à enseigner d'autre parole que celle qui éveille le tocsin des villages et fait lever les baïonnettes des campagnes. Mais jusque-là faut-il demeurer insouciant ou immobile ? Ne faut-il pas indiquer la raison profonde de cette politique anti-nationale qui, depuis deux ans, suit son

cours en dépit de la résistance et des protestations ? Ne faut-il pas faire que la classe prolétaire puisse parler à son tour et chercher remède à cette misère dont nul de ses maîtres n'a souci? Ne faut-il pas que l'Europe apprenne que le grand Peuple n'est point mort, et que si elle ne reconnaît plus ni ses traits ni sa voix, c'est que quelques bourgeois ne sont pas son image?

Il était évident qu'un gouvernement issu de la classe bourgeoise ne devait, au dedans et au dehors, représenter d'autre intérêt que celui de cette classe. C'est ce que depuis juillet, malgré la clameur universelle, il a exécuté avec une sévère et imperturbable logique; c'est ce qui a fait sacrifier la république à la quasi-restauration; c'est ce qui a fait sacrifier l'honneur du nom français, le sang de la Pologne, la liberté de l'Espagne et de l'Italie à l'exigence et au despotisme des rois; c'est ce qui a fait sacrifier toute amélioration du sort de la classe ouvrière à l'étroit égoïsme de la classe bourgeoise, sacrifier aux menues fantaisies d'un fils de roi la somme destinée à l'éducation des fils de cent mille prolétaires; c'est ce qui a maintenu l'impôt sur les boissons et sur le sel, et rejeté les blés étrangers par-delà nos frontières; c'est ce qui a ouvert nos provinces aux insolentes violences des carlistes, troublé nos villes aux éclats de la voix des prolétaires se frayant une issue sur les places publiques, souillé nos régimens du sang des citoyens, et répandu de toutes parts sur le sol ces étincelles qui allument la guerre civile au sein des nations. Et si l'on vient citer le don de la liste civile et la proposition des céréales pour prétendre que le gouvernement n'a pas toujours strictement agi dans l'intérêt de la classe dont il était issu, je dirai que, dans les douze millions donnés à Philippe, je vois le bourgeois courtisan essayant de faire briller avec de l'or son trône quasi-royal, et dans l'importation des blés le bourgeois prévoyant craignant d'éveiller la colère du peuple et les émeutes de la famine.

Voilà ce qu'a produit et ce que devait nécessairement produire ce gouvernement, qu'on a si bien nommé le gouvernement

des bourgeois. L'élément du progrès lui manque, et à l'intervention des prolétaires est attaché l'avenir de la France.

J'ai essayé de montrer dans cet article que le salut et le progrès de la France ne peuvent être assurés que par la représentation véritable de ses intérêts ; j'ai prouvé que deux classes, toutes deux puissantes et toutes deux distinctes, composent la nation, et que le blâme versé dans ces derniers tems sur le gouvernement représentatif ne tombait en réalité que sur le gouvernement oligarchique.

J'aborderai directement la question dans un prochain article, et montrerai comment le gouvernement représentatif, dont la monarchie anglaise, la restauration française la réforme en Angleterre et le gouvernement des États-Unis sont des périodes, accompagnant la civilisation dans son mouvement progressif vers l'égalité, s'avoisine incessamment du peuple, qui forme sa dernière limite ; je prouverai que la classe bourgeoise et la classe prolétaire, demeurées seules en France à la suite de la vaine tentative des Bourbons pour reconstruire la noblesse, forment naturellement l'élément aristocratique et l'élément populaire, nécessaires au jeu et à l'équilibre de ce gouvernement ; et il sera alors facile de voir qu'en substituant en effet la bourgeoisie à la noblesse et le prolétariat à la bourgeoisie, l'opinion de tant d'esprits distingués qui se sont occupés de cette matière s'applique immédiatement à la représentation simultanée des prolétaires et des bourgeois, et soutient de l'appui de son autorité ce mouvement imposé par la nécessité des tems.

JEAN REYNAUD.

misspaged.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

DE L'ASSIETTE DE L'IMPOT.

EXAMEN CRITIQUE DU TRAVAIL DE LA COMMISSION DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS SUR LE BUDGET DES RECETTES.

SECOND ARTICLE (1).

DOUANES.

« Les lois ne créent point la richesse, mais elles la préparent; elles excitent à la produire ; les nations, comme l'individu, font leur destinée. » Tels sont les principes que M. Humann a posés (2). Oui, certes, les lois influent d'une manière sensible sur la prospérité des empires; mais, pour qu'elles puissent atteindre ce but, il faut que les législateurs soient dans le cas d'apprécier quelles sont les causes qui influent sur la formation des richesses.

L'argent, le signe monétaire, a été long-tems considéré comme la principale richesse; c'est sous l'empire de cette préoccupation que le mouvement industriel des diverses nations européennes a été conçu par les gouvernemens ; la balance du commerce a été le point culminant de la législation commerciale. Lorsque les exportations excédaient les importations, l'état était prospère; dans

(1) Voyez la première partie dans le cahier de *Mars*, p. 528.

(2) Rapport sur le budget des recettes, page 25.

le cas contraire, l'état était en perte; car, disait-on, il s'était appauvri de tout le numéraire qui avait dû sortir pour combler le déficit des exportations. Ce préjugé funeste fut une des causes principales des prohibitions qui frappèrent et l'introduction de certains produits et l'exportation des métaux précieux; la même cause produisit en partie l'exagération des tarifs sur les importations et les primes d'exportation.

Les travaux des économistes ont fait justice, depuis plus d'un demi-siècle, des chimères de la balance du commerce; mais les progrès de la science ne s'introduisent que lentement dans la pratique sociale; les états les plus avancés ont autorisé la libre circulation des métaux précieux; ils ont atténué les effets des prohibitions *absolues*, mais les tarifs et les primes n'ont été que faiblement modifiés. Les droits de douanes étant devenus une source abondante d'impôts, sous prétexte de protection accordée au travail, on les a maintenus et souvent augmentés.

Nous ne pouvons toutefois nous refuser à reconnaître que, dans certains cas, les prohibitions, les tarifs élevés, et même les primes à la sortie, ont été d'utiles auxiliaires pour des industries naissantes; ils ont permis d'effectuer des tentatives, de développer, d'acclimater des travaux et des cultures dont nous recueillons aujourd'hui les fruits; mais on ne peut les considérer que comme des sacrifices que nos devanciers se sont imposés pour nous. Ces sacrifices ont été une expérimentation, une vérification *à priori* des forces reproductives de chaque état. En France, la vérification est à peu près terminée; on sait par expérience quelles sont les industries et les cultures nationales, c'est-à-dire celles qui sont le mieux appropriées à la nature de notre sol et au génie de ses habitans; on sait aussi quelles sont les industries et les cultures qui ne peuvent prospérer parmi nous, et qui, par conséquent, doivent cesser d'être favorisées par des moyens *factices*, ce qui, en finance, veut dire *ruineux*.

Nous ne prétendons point cependant que, sur une semblable donnée, les barrières de douanes soient subitement enlevées, et la

liberté du commerce immédiatement proclamée; nous savons qu'en fait d'industrie toutes les mesures brusques, toutes les grandes commotions produisent des effets désastreux : car si l'œuvre des législateurs consiste dans le développement des intérêts généraux, ils ne doivent point faire abstraction des intérêts particuliers. Nous pensons toutefois que les principes de la liberté du commerce doivent être posés comme le point de mire de la législation commerciale, et que la tendance doit être la décroissance progressive des tarifs protecteurs, comme préparation lente à leur entière abolition.

Ces principes se rapportent évidemment aux industries qui se sont établies à l'abri des taxes; les capitaux qui s'y trouvent engagés, les moyens de travail qu'elles procurent, sont autant d'obstacles à un prompt changement de système.

Mais ils ne sauraient se rapporter aux tarifs qui n'ont qu'un but purement fiscal; à ceux qui grèvent les denrées que notre sol ne peut produire, à ceux qui enchérissent les matières premières au détriment du travail; et c'est ici que nous avons besoin de rappeler à M. le rapporteur la citation que nous lui avons déjà empruntée : « Les lois ne créent point la richesse, mais elles excitent à la produire. » Or, comme toute richesse n'est que le produit du travail, car le travail seul est productif, il suit dès lors que plus le travail sera encouragé, plus l'état sera prospère. Nous avons signalé, dans le rapport sur la loi des recettes, de nombreuses contradictions : ses investigations sur le tarif des douanes ne sont pas les moins fortes.

M. Humann dit (page 26 du rapport) que l'Angleterre « a *di-* » *minué* la taxe sur les vins pour la rendre *plus productive* dans » l'unique intérêt du fisc. » Et c'est quelques lignes plus loin qu'il résume sa longue dissertation sur les douanes par la proposition d'une *augmentation* sur les droits d'entrée des sucres et des cotons, afin, dit-il, de *renforcer les recettes*. On voit que nos financiers ne se piquent point d'être logiciens. Par ce simple rapprochement nous croyons avoir jugé la valeur fiscale de la surtaxe

nouvelle ; il nous reste cependant à envisager comment cette mesure peut se concilier avec les encouragemens que l'on dit vouloir accorder au travail.

QUESTION DES SUCRES.

Les sucres bruts de nos colonies sont frappés d'un droit d'entrée de 49 fr. 50 c. par 100 kilogrammes ; ils se vendent, dans l'entrepôt, 75 fr. La taxe est donc égale aux deux tiers de la valeur de la marchandise rendue sur le lieu de la consommation, alors qu'elle est déjà surchargée de tous les frais de transport et d'assurance, de la perte des intérêts, du déchet et du bénéfice de l'armateur. C'est sur ce droit exorbitant de 49 fr. 50 c. que la commission réclame encore une surtaxe de 10 fr., qui, avec le décime en sus, s'éleverait à 11 fr. et porterait la totalité du droit à 60 fr. 50 c.

La commission a considéré le sucre comme un objet de luxe, et elle n'a point envisagé que, par le bas prix auquel la concurrence du sucre indigène l'a fait descendre depuis dix ans (1), il est devenu, malgré le droit, un objet de consommation pour les classes inférieures, et principalement pour celles des villes. Serait-on donc jaloux de les déshériter de cette faible jouissance?

La consommation du sucre, en France, est loin d'avoir atteint

---

(1) L'usage plus général de la charrue, dans les colonies, a augmenté les récoltes et a permis de baisser les prix. Lors de l'enquête ordonnée en 1828 par le gouvernement, on avait prétendu, pour maintenir les droits actuels, que le prix du sucre devait être de 30 à 35 fr. dans les colonies ; les droits ont été maintenus, et la dernière récolte s'est vendue de 18 à 24 fr. Il est à présumer, cependant, que le défaut de bras doit limiter la production dans nos colonies. On reconnaîtra donc bientôt l'urgence de mettre le tarif sur les sucres des colonies étrangères, un peu plus en rapport avec les besoins de la consommation du marché français. La taxe actuelle équivaut à une prohibition absolue.

tout le développement qu'elle comporte; car elle ne s'élève, terme moyen, qu'à environ 2 kilogrammes par tête, tandis qu'elle a atteint 5 kilogrammes aux États-Unis, en Hollande et en Belgique, et 7 kilogrammes en Angleterre. Si l'on considère, en outre, que, dans la consommation moyenne de 2 kilogrammes par tête, pour la France, se trouve comprise la consommation de Paris, qui est de 5 kilogrammes par individu, on verra qu'il y a des départemens où la consommation est très-peu développée et où, par conséquent, elle est susceptible de prendre un très-grand accroissement, si les tarifs la stimulent au lieu de l'entraver.

Depuis 1815 et 1816, les importations de sucre se sont accrues dans une énorme proportion. En 1815, les quantités de sucre acquittées ont été de 16,909,120 kilog.; en 1816, de 24,590,075 Dix ans après, les importations avaient triplé : 71,640,009 kil. avaient payé les droits d'entrée en 1826; malgré les événemens politiques, en 1850, on a acquitté les droits sur 69,626,926,075.

Dans ces quantités sont comprises les exportations de sucres raffinés, exportations que la cherté de la prime encourage; mais il n'est point fait ici mention des sucres indigènes, dont la fabrication a pris, depuis 1816, une extension considérable (1).

Le sucre est le principal retour des armemens coloniaux. Par son volume et sa faible valeur sur les lieux de production, il est un chargement très-favorable et très-productif. Dans l'année 1826, le commerce des sucres entre la France et nos colonies a exclusivement occupé 889 navires, jaugeant ensemble 224,622 tonneaux.

Dans le court espace de quatre années, de 1816 à 1820, la consommation du sucre a doublé par le fait d'une baisse d'environ 20 pour cent sur le prix (de 56 sous la livre, les sucres raffinés descendirent alors à 29 sous); la même cause a élevé en six années (de 1816 à 1822) l'importation de 24 à 55 millions de kil.;

---

(1) En 1828, il n'y avait que 89 fabriques de sucre de betterave; il y en a actuellement 200.

tandis que, dans les six années suivantes (de 1822 à 1828), les prix n'ayant point varié, la consommation est restée stationnaire.

De semblables rapprochemens, qu'on pourrait multiplier à l'infini, prouvent surabondamment que le seul moyen d'élever la consommation du sucre consiste dans l'abaissement du tarif exorbitant qui en gêne l'importation.

Nous avons déja vu que la consommation moyenne de cette denrée ne s'élève en France qu'à environ 2 kilog. par individu. Sans prétendre que de long-tems la consommation des Anglais (7 kil.) puisse être atteinte, il semble cependant que, puisqu'à Paris chaque individu consomme en moyenne 5 kil., on pourrait arriver à doubler dans un tems très-court la consommation de toute la France, c'est-à-dire à la porter à 4 kil. par personne et par an.

Ce résultat serait infailliblement obtenu au moyen de l'abaissement du tarif et à l'aide du développement de la prospérité générale; or, lorsqu'on récapitule le nombre des industries que le commerce du sucre alimente, soit par la construction des navires, soit par l'exportation des produits contre lesquels on l'échange, soit par le raffinage, soit par la vente et le transport à l'intérieur, etc., qui peut douter de l'heureuse influence d'une meilleure appréciation des droits de douanes?

Il y a en France cent soixante à cent quatre-vingts raffineries; seize à dix-sept mille ouvriers sont occupés aux travaux qui se rattachent à cette seule industrie; le mouvement commercial intérieur et extérieur de cette fabrication s'élève de 5 à 6 cent millions de francs : nous avons déjà dit que près de neuf cents navires avaient été employés au transport du sucre brut, qui fournit la matière première de cette industrie : si donc la consommation, en France, s'élevait de 2 à 4 kilogrammes par tête, cet énorme mouvement commercial et industriel se trouverait doublé, et par suite, l'exportation des produits manufacturés de tout genre, que la France expédie en retour des sucres, devrait éprouver un accroissement correspondant.

C'est cependant dans de semblables circonstances que la commission a proposé une augmentation de droits : elle l'a proposé au mépris des doléances du commerce, qui, depuis long-tems, en réclame l'abaissement ; au mépris de l'état de détresse dans lequel toutes les industries se trouvent plongées; au mépris de l'expérience de tous les tems, qui prouve invinciblement que le moyen d'accroître le produit des taxes consiste bien mieux dans l'abaissement des tarifs que dans leur accroissement (1).

Loin d'augmenter le droit, la chambre devrait donc, au contraire, le réduire dans une forte proportion : il n'est point permis de douter que si, au lieu de 49 fr. 50 c., il était porté à

---

(1) En Angleterre, en 1745, la taxe sur le thé fut réduite de 4 à 1 shelling, et loin de décroître, cet impôt produisit 2,444,000 francs de plus qu'avant la réduction.

En 1784, on réduisit encore le droit, et la consommation doubla aussitôt ; en trois ans elle était triplée.

En 1787, Pitt réduisit de 50 pour 100 le droit sur les vins, et le produit de la taxe, ainsi réduite, fut de beaucoup supérieur à celui de l'ancienne.

De 1805 à 1808, toujours en Angleterre, on éleva d'un tiers le droit sur le café ; le produit baissa ; on fit alors l'opération contraire ; le droit fut réduit de 2 fr. 71 c. à 73 c. seulement ; la consommation quadrupla, et, dès les trois premières années qui suivirent le dégrèvement, le montant de l'impôt surpassa de 725,000 fr. le produit des années de surtaxe. (Voir *Revue britannique*, juillet et août 1825.)

Le droit sur les sucres a produit en Angleterre, en 1830, 6,063,321 liv. sterl., soit..... 152,793,689 fr.

Le même impôt n'a produit en France (primes déduites) dans la même année que..... 22,645,308

Le droit anglais est égal au nôtre ; mais le sucre des colonies anglaises coûte beaucoup moins que celui de nos colonies.

Les droits de douanes produisent en France..... 103,000,000 fr.

Il faut en déduire les primes d'exportation qui se sont élevées, en 1830, à..... 14,427,425

Reste..... 88,572,575 fr.

Le seul droit sur les sucres, en Angleterre, produit donc à peu près le double de *la totalité des droits de douanes* en France.

50 fr., décime compris, la consommation s'accroîtrait dans une telle proportion, que les revenus de l'état n'éprouveraient pas la plus légère atteinte (1).

On ne saurait opposer, à cette modification des tarifs, les réclamations des fabricans de sucre indigène; on sait qu'au moyen des progrès que cette fabrication a faits, ils pourraient, indépendamment de cette réduction, réaliser des bénéfices suffisans.

Les fabriques de Valenciennes, d'Arras, de Douai, etc., produisent le sucre brut (bonne 4e), au prix de 80 fr., et même 70 fr. (7 à 8 sous la livre); ceux qui se sont le plus occupés de cette fabrication prétendent qu'à l'aide des nouveaux perfectionnemens qu'il est possible actuellement d'introduire, le sucre peut être produit à 50 fr. les 100 kil. (5 sous la livre). Ces qualités se vendent aujourd'hui 125 fr. les 100 kil. au Havre, à Bordeaux et à Nantes; la réduction du droit les porterait à 105 fr. 50 c. : il y aurait donc encore pour le fabricant de sucre de betteraves un bénéfice très-raisonnable, même dans l'hypothèse de 80 fr., qui est la plus défavorable.

Comme corollaire de l'augmentation des droits sur le sucre colonial, la commission n'a trouvé d'autre expédient que celui de soumettre à une taxe le sucre de betteraves : ainsi, pour mettre en pratique ses vues financières, il faudrait établir une petite ligne de douanes autour de chaque fabrique.... C'est là ce qu'on peut appeler le beau idéal de la fiscalité.

La commission a également proposé d'augmenter la prime d'exportation, déjà si onéreuse pour les contribuables; nous ne craignons point d'affirmer, au contraire, que, dans sa forme actuelle, elle doit être entièrement supprimée, et qu'on doit purement et

---

(1) Nous avons déjà fait remarquer qu'en 1820 une baisse de 20 pour 100 sur le prix du sucre raffiné fit doubler la consommation; 19 fr. 50 c. de réduction sur le droit du sucre brut équivaudraient à une baisse de 15 pour 100 sur le sucre raffiné. Qu'on juge du résultat.

simplement lui substituer une restitution des droits payés à l'entrée sur les sucres de nos colonies ou sur les sucres étrangers.

En rapportant la quittance de la douane, pour 100 kilog. de sucre brut importé, on aurait la faculté d'en recevoir le remboursement en exportant :

40 kilog.	de sucre en pains, dit mélisse.
20	de lumps.
15	de vergeoises.
20	de mélasse.

Ensemble 95 kilog. ; il serait reconnu 5 kilog. pour le déchet inévitable.

D'après ce mode, la prime serait ce qu'elle doit être, une restitution de droit; l'on n'aurait pas besoin de distinguer les provenances, puisqu'on ne rembourserait que les quittances, et par conséquent rien que le droit, colonial ou étranger, qui aurait été primitivement payé.

Ainsi cesseraient les discussions intéressées de ceux qui, à l'aide de quelques chiffres plus ou moins bien groupés, prétendent que la prime est trop faible ou trop forte (1).

Question des Cotons.

Une surtaxe de 10 francs par 100 kilog. a été également réclamée sur les cotons; c'est le même principe, le même aveuglement, la même ignorance du mouvement industriel et des nécessités politiques, qui ont dicté cette mesure.

---

(1) Dans l'*examen du budget de* 1832, que nous avons déjà publié, nous avons proposé la suppression pure et simple des primes d'exportation ; c'était une erreur de notre part ; plusieurs membres de la chambre des députés nous l'ont signalée et nous nous empressons de la reconnaître. Le mode de restitution de droits, que nous proposons aujourd'hui, peut concilier toutes les exigences légitimes ; avec cette modification, les développemens que nous avons donnés dans notre premier travail subsistent dans toute leur force.

Chacun sait l'importance et l'immense développement que la fabrication du coton a pris en France; chacun sait les nombreuses contrées que le travail de ce produit alimente; les fabriques de l'Alsace, de la Normandie peuvent en témoigner éloquemment, et si l'on veut spécialement interroger les villes de Mulhouse, Colmar, Thann, Sainte-Marie-aux-Mines, Tarare, Rouen, Chollet, Lille, Saint-Quentin, pour leurs calicots; Nismes, Roubaix, Limoges, pour leurs étoffes mélangées; Troyes, pour sa bonneterie, etc.; elles diront à M. Humann combien de familles vivent sur la seule fabrication du coton; qu'on interroge encore les villes du Havre, Bordeaux, Marseille et Nantes, et elles diront aussi quelle est l'importance de cette denrée dans nos échanges avec les États-Unis, le Brésil, l'Égypte. Après cela, soutenez encore que c'est pour protéger l'industrie nationale que cette aggravation de droit a été conçue!

Indépendamment de ce que cette mesure pourrait avoir de fâcheux pour le travail des nombreuses fabriques que le coton alimente, il ne faut point perdre de vue que les étoffes de coton sont le principal vêtement du pauvre, et que, par conséquent, la surtaxe porterait principalement sur les classes inférieures (1).

Mais, puisque nos financiers et nos hommes politiques viennent à tout propos parler de l'Angleterre (ce qu'ils font pour la plupart sans discernement, surtout lorsqu'ils préconisent les institutions qui dans ce pays tombent de vétusté), qu'il nous soit permis d'en parler aussi, mais en nous plaçant sur un terrain moins vague. C'est en nous basant sur des faits, que nous pourrons signaler à l'attention des législateurs les ressources créatrices et les richesses immenses que l'industrie peut développer.

(1) On fabrique à Rouen des étoffes de coton qu'on peut livrer à 7 sous l'aune, et sur lesquelles le prix de la matière première est très-important; tandis que, pour les belles qualités qui valent à Mulhouse 35 à 40 sous l'aune, c'est la façon et non la valeur du coton qui en fait le prix.

L'importation des cotons en laine s'élevait en Angleterre :

En 1781	à	5,198,778 livres.
1791	à	28,706,675
1801	à	56,004,305
1811	à	91,576,535
1821	à	126,420,000
1830	à	242,000,000

Ainsi une industrie, à peine existante il y a cinquante ans, a pu se développer depuis cette époque avec une rapidité qui semble tenir du prodige (dans le rapport de 4,650 pour 100). On ne trouvera point notre expression trop forte, lorsqu'on songera que, dans le court espace de neuf années (de 1821 à 1830), la fabrication du coton a à peu près doublé; lorsqu'on songera également que cette fabrication a été, en 1830, presqu'aussi forte pour *chaque semaine*, qu'elle était en 1781 pour *une année entière*. (En 1781,—5,198,778 liv. dans l'année; en 1830,—4,768,000 dans chaque semaine).

Mais ces résultats donnent cependant encore une très-faible idée des avantages que nos voisins ont pu retirer de cet immense accroissement de travail; voici le mouvement de cette fabrication, calculé sur une quantité de 200 millions de coton brut. (On a déjà vu qu'en 1830 il y avait eu un accroissement d'un cinquième sur cette base.)

(Voyez le Tableau ci-contre.)

FABRICATION DU COTON EN ANGLETERRE.

	Livres sterling(1).	Francs.
Matière première.	6,000,000 —	151,200,000
Salaires de huit cent trente-trois mille tisserands, fileurs, blanchisseurs, etc., à 24 l. sterl. par an (602 fr. 80 cent.).	20,000,000 —	504,000,000
Traitemens et salaires de cent onze mille ingénieurs, mécaniciens, forgerons, maçons, etc. à 30 liv. sterl. par an (756 fr.) (2).	3,333,000 —	83,991,600
Profits des manufacturiers, des surveillans, achat de charbons, etc.	6,667,000 —	168,008,400
TOTAL.	36,000,000 l. s.	907,200,000 f.

Ainsi 200 millions de livres de coton brut représentent annuellement un mouvement de fabrication de 907 millions de francs.

Si l'on en retranche le coût de la matière première, on voit qu'indépendamment du bénéfice de la navigation et des retours commerciaux, les profits de cette fabrication, *les richesses qu'elle a créées* s'élèvent à 756 millions par an.

Le capital nécessaire pour le roulement de cette seule fabrication est de 56 millions de livres sterling, soit *un milliard quatre cent onze millions de francs* (3).

Le nombre total des ouvriers qui vivent du produit de ce travail et des diverses industries qui s'y rattachent s'élève de

(1) La livre sterling est calculée à 25 fr. 20 c. C'est sa valeur intrinsèque. (Voir Annuaire des longitudes, p. 66).

(2) Le salaire se trouve ici plus élevé qu'à l'article précédent, par la raison que dans les filatures on occupe des enfans.

(3) Tous ces chiffres sont empruntés au *Dictionary of commerce and colonial navigation*, ouvrage du plus haut intérêt, entièrement basé sur des documens officiels; il n'est pas encore terminé.

1,200,000 à 1,400,000, soit le onzième de la population d'Angleterre et d'Écosse.

Si des machines n'étaient point employées dans ces manufactures, il faudrait 42 millions d'ouvriers pour fabriquer les mêmes produits.

Ces résultats sont obtenus par une mise en œuvre de 200 millions de livres de matières premières; nous avons besoin de rappeler ici encore que déjà en 1830 on en avait employé 240 millions de livres (1).

Le génie industriel opérait ces merveilles d'une civilisation avancée, alors que l'aristocratie anglaise dilapidait vainement des milliards pour comprimer la révolution française, alors que la dette publique s'accroissait dans une proportion telle que Napoléon, qui n'avait pas senti toute la puissance de la production, annonçait chaque année la banqueroute de l'Angleterre !

Ainsi dans la même période où le service annuel des rentes s'était élevé chez nos voisins à *cinq ou six cent millions* par année, la fabrication du coton, surmontant seule les obstacles qu'un pouvoir ignorant et cupide cherchait à lui imposer (2), réparait

(1) Les hommes qui se sont peu ou point occupés d'industrie, ceux qui s'imaginent encore que le luxe des riches est le principal aliment du commerce, ne peuvent se former une idée exacte de l'accroissement de travail et de richesses qui résulte d'une légère amélioration dans l'aisance générale.

(2) Chacun sait la ridicule protection que l'aristocratie anglaise accordait à la production des laines; l'éducation des bestiaux étant une branche importante du revenu des propriétaires du sol, cette industrie était favorisée, à l'exclusion de presque toutes les autres; pour bien constater cette prédilection, le président de la chambre des lords s'asseoit bizarrement encore sur un sac de laine. Par suite de ce préjugé, des droits énormes ont long-tems frappé la fabrication des étoffes de coton. On avait même été plus loin, il avait été: par une loi, défendu de porter des vêtemens de coton sans mélange de laine; les infractions étaient punies d'une forte amende. Ce fait, à peu près ignoré en France, étonnera sans doute; nous ne parlons cependant point ici d'une époque très-reculée, car il y a trois ans à peine que cette loi a été abrogée.... C'est dans de semblables circonstances que la fabrication du coton n'a cessé de s'accroître, et que celle des laines a relative-

à petit bruit ces lacunes, soldait les frais de ce long duel de la féodalité contre la démocratie, et dotait *chaque année* les trois royaumes d'une richesse d'un *milliard* de produits nouveaux !

Malgré ces progrès prodigieux la condition du travailleur anglais ne s'est presque point améliorée. Si en Angleterre l'ouvrier est un peu mieux nourri et logé qu'en France (ainsi que le constate la différence qui existe entre les ravages du choléra à Londres et à Paris), il a une moins grande conscience de sa dignité, il est moins moral. Pour s'expliquer comment il se fait que la prospérité de l'industrie anglaise ait si peu profité aux travailleurs, il faut songer aux scandaleux priviléges de l'aristocratie, à la taxe des pauvres, à l'assiette des impôts, à la législation des céréales.

En France, pendant l'année 1850, il a été acquitté les droits sur 29,260,455 kilogrammes de coton, ce qui représente 64,500,000 livres anglaises; c'est à peu près le *quart* de la quantité acquittée en Angleterre dans la même année. Pour la fabrication du coton, la France est cependant placée dans les mêmes circonstances que l'Angleterre; dans les deux pays les droits d'entrée sont égaux; dans l'un comme dans l'autre, la matière première est un produit exotique, et même chez nous la main d'œuvre est moins élevée. Pour avoir la raison d'une telle anomalie, il faut remonter au monopole institué au profit des propriétaires de forêts, qui, enchérissant le prix des bois et des fers, augmente les frais de navigation (1), de construction

---

ment été en décadence. C'est ainsi que les aristocrates croient savoir protéger le travail. La mesure dont nous venons de parler paraît étrange, et cependant, au point de vue de la véritable science économique, elle est bien moins choquante et bien moins pernicieuse dans ses effets généraux, que la loi des céréales dernièrement votée par la chambre des députés, sous le patronage de MM. Ch. Dupin, de Saint-Cricq et Laurence ! (Voir la note p. 43.)

(1) En 1793 il y avait en France 104,752 marins inscrits sur les contrôles, en 1831 ce nombre était réduit à 89,258. (Voir le rapport de M. Beslay père, sur la pêche de la morue.) Et cependant 3 à 4 millions sont votés pour l'encouragement de la pêche de la morue, sous prétexte de former des marins.

Une protection aussi exagérée produit des résultats curieux : nous employons

d'usines, de fabrication de machines, etc.; il faut interroger en outre, en Angleterre, ces nombreuses banques de crédit, sources fécondantes du travail, qui font incessamment circuler les capitaux dans les mains des hommes laborieux; puis il faut voir chez nous l'industriel abandonné à la protection irrégulière, capricieuse et chicanière de quelques timides capitalistes de chefs-lieux, forcé de suivre obstinément une routine ruineuse, de répudier tous les perfectionnemens, et de régler toujours le développement qu'il doit donner à ses travaux sur la parcimonie de ses bailleurs de fonds; il faut encore interroger nos lois de douanes, qui grèvent de droits énormes l'introduction des machines, ces élémens puissans de la prospérité industrielle..... (1); et si l'on trouve après, que le travail en France est trop encouragé, qu'on souscrive encore à l'aggravation de droits sur les cotons que la commission du budget a réclamée!

Les droits sur les cotons produisent actuellement six millions chaque année; si, au lieu de la surtaxe réclamée, on supprimait entièrement ce droit, on rendrait un immense service à cette industrie, et le trésor public, privé en apparence de la chétive ressource de ces six millions, retrouverait dans un tems très-court, par l'accroissement de prospérité qui en résulterait, un prompt dédommagement à ce sacrifice momentané.

à cette pêche 8,174 marins, et l'Angleterre, *qui n'accorde point de primes*, obtient *deux fois plus de produits* avec un nombre de marins qui *s'élève à peine au tiers* de ceux que nous employons; il est bon d'ajouter en outre que dans nos colonies, où les morues anglaises se trouvent en concurrence avec les nôtres, le prix moyen des morues anglaises est de 47 fr. 55 cent., tandis que le prix moyen des nôtres n'est que de 26 fr. 95 c. (ce chiffre est produit au nom de la commission de la chambre des députés). Sur de semblables résultats, on ne saurait trop exalter les monopoles, les primes et les protections commerciales!

(1) Les machines à vapeur sont assujéties à un droit égal à 30 pour 100 de leur valeur; le droit sur les autres machines est de 15 pour 100.

SELS.

Puisque nous venons, relativement à la fabrication du coton, de puiser des leçons en Angleterre, notre devancière dans cette riche industrie, restons encore quelques instans au-delà du détroit, et cherchons-y quelques enseignemens touchant la question des sels.

En 1820 le sel était encore assujéti, en Angleterre, à des droits assez élevés. (L'Irlande et l'Écosse étaient régies à cet égard par une législation différente.)

En Angleterre, une population de 12 millions d'habitans consommait à cette époque 112 millions de livres de sel (4. 23 kil. par individu), qui acquittaient un impôt de 13 à 14 cent mille livres sterling, soit en moyenne 34 millions de francs; cet impôt était, relativement à celui qu'on acquitte aujourd'hui en France, plus élevé d'environ 50 pour cent. Il a été depuis *entièrement supprimé; il n'y a plus d'impôts sur le sel* en Angleterre, en Écosse, ni en Irlande.

En supprimant cette capitation, l'aristocratie anglaise a fait en faveur des classes laborieuses un sacrifice que, selon toute apparence, on n'obtiendra point de long-tems encore des hommes qui, membres de l'opposition sous l'ancienne dynastie, prenaient pour thème de toutes leurs harangues la nécessité de supprimer cet impôt vexatoire.

Depuis que les taxes sur le sel ont été abolies, la consommation s'en est élevée en 1831, pour les trois royaumes, à 336 millions de livres; sur 22 millions d'habitans cela représente 7 kilog. par tête. On a vu que, lorsque les droits existaient dans ce pays, la consommation moyenne ne s'élevait qu'à 4.23 kilog. par individu; l'accroissement a donc été de plus de 60 pour cent (1).

(1) Il est probable que l'accroissement est beaucoup plus considérable; lorsqu'une denrée d'une aussi faible valeur est franche de tout droit, il est difficile de

Dans cet accroissement, il est juste de comprendre les quantités qui ont été employées à l'engrais des terres; néanmoins, et bien que ce soit un argument contraire au système que nous soutenons, il faut reconnaître que, comme engrais, le sel a été d'un faible secours pour l'agriculture anglaise, et qu'il n'a point répondu en cela à l'attente des agronomes. Cela dépend du reste de la qualité des terres. Nous ignorons si à cet égard l'expérience de l'Angleterre peut être appliquée à l'agriculture française.

Suivant le *Rapport sur l'administration des finances* de M. de Chabrol, la consommation du sel en France, qui était en 1817 de 6.05 kilog. par individu, se serait élevée en 1828 à 7.04 kil. Ce calcul est inexact, et un semblable résultat justifie les reproches qu'on peut adresser à ceux qui groupent des chiffres. Voici comment l'administration a établi ses calculs : « La statistique » de la France en 1819, dit le rédacteur officiel (1), portait la » population du royaume à 29,054,000 ames; en 1822, elle » était de 30,465,291 ames, et en 1828, de 31,857,961 ames. » *Le terme moyen de la population est par conséquent de* » 30,450,578 *ames pour la période de* 13 *années* (1817 à » 1828). » On a donc pris ce nombre pour *diviseur commun* de l'ensemble de la consommation de chaque année, et l'on est arrivé aux résultats que nous avons signalés.

Or il est évident qu'une semblable moyenne devait considérablement s'éloigner de la *réalité;* elle avait pour unique effet d'augmenter *fictivement* la population des premières années et de diminuer celle des dernières de la période. C'est ce qui explique la différence de la consommation apparente; car la consommation de 1817, se trouvant répartie sur une population plus forte qu'elle n'était réellement, devait donner par tête une consommation moyenne moins élevée, et le contraire devait

constater exactement les quantités introduites; il n'y a dans ce cas qu'un intérêt de statistique qui puisse engager à le faire.

(1) *Rapport de l'administration des finances*, état n° 21, folio 44. C'est du reste un travail fort remarquable.

arriver pour l'année 1828. Nous allons établir ce calcul comme il devrait l'avoir été, afin de mieux faire saisir notre raisonnement ; nous mettrons en regard le résultat du rapport :

	Consommation annuelle.	Population.	Consommation *réelle* par tête.	Consommation *fictive* par tête selon le rapport.
1819. —	190,694,000 kil.	29,034,000	6. 57 kil.	6. 26 kil.
1822. —	207,252,600	30,465,291	6. 80	6. 80
1827. —	214,421,000	31,857,961	6. 73	7. 04

Il n'y a d'exact dans le tableau de l'administration que le chiffre de 1822, parce que cette année était le terme moyen de la période. C'est cependant cette erreur, qui paraît insignifiante de prime abord, mais qui cependant établissait dans l'espace de treize années un accroissement de *seize et demi pour cent* dans la consommation, qui faisait dire à Charles X, par son ministre : « Jamais l'aisance générale ne s'est mieux manifestée » que par cet indice particulier de la consommation habituelle » du peuple (1) ! »

En somme, la consommation moyenne est, en France, pour les treize années de 1817 à 1828, de 6. 70 kil. par tête ; ce chiffre varie très-peu. Ce résultat prouve que le sel est d'une plus grande importance en France qu'en Angleterre.

Nous croyons inutile de reproduire ici tous les argumens qui ont servi à prouver les vices de cet impôt. Nous pourrions en trouver de très-concluans dans les discours prononcés à une autre époque par la plupart des membres de la majorité ministérielle de 1832.

Nous nous bornerons à citer un passage du rapport de M. Humann, dans lequel se trouve résumée l'opinion des membres qui, dans la commission, ont voté le maintien de l'impôt.

« *La justice*, telle que vous l'invoquez, n'est qu'une *théorie* » *inapplicable en matière d'impôt ;* pour la pratiquer *logique-*

(1) *Rapport de l'administration des finances*, folio 86.

» *ment*, il faudrait exempter de toute contribution, *non-seule-*
» *ment les individus en état habituel d'indigence*, mais *quiconque*
» se trouverait *mal à l'aise ;* ainsi *l'artisan privé momentané-*
» *ment de travail, le cultivateur perdant ses récoltes par l'in-*
» *tempérie des saisons, l'industriel ayant éprouvé des revers*,
» et jusqu'au prodigue qui aurait dissipé sa fortune. Mais à ces
» *conditions, il n'y a pas d'impôt possible* (1). Et quand vous
» aurez réduit ou même supprimé les taxes, vous n'aurez point
» satisfait à la rigueur de vos principes; elle vous impose *le*
» *partage égal du bien-être et des misères de la vie ;* c'est-à-dire
» la tentative de réformer les lois de la Providence. On n'a pas
» le droit, dites-vous, d'imposer les choses nécessaires à la vie?
» Pourquoi donc demande-t-on à la terre qui nous nourrit tous,
» pauvres et riches, la plus forte part des charges de l'État?
» Pourquoi le logement, les vêtemens, non moins nécessaires à
» l'homme que l'usage du sel, sont-ils soumis à des contribu-
» tions diverses? Si ces impôts sont légitimes, vous êtes mal
» fondés à soutenir que la taxe du sel blesse la justice. »

Nos observations sur un semblable raisonnement seront courtes. Sans nous arrêter à signaler la sècheresse d'une pareille logique, nous dirons: Oui, pour que les *conditions* de l'impôt soient remplies, celui-là qui est *privé momentanément de travail*, qui a *perdu ses récoltes par l'intempérie des saisons*, qui a *éprouvé des revers commerciaux*, en un mot, *quiconque est mal à l'aise* doit être dégrevé; car l'impôt, pour être bien assis, ne doit porter que sur ceux qui peuvent l'acquitter, sans réduire leur nécessaire; l'état devant viser non point à *égaliser* brutalement *le bien-être*, mais à soulager *les misères de la vie ;* le contraire ne saurait être dans *les lois de la Providence*.

Du reste comparer l'impôt du sel à celui des terres, c'est commettre une grave erreur. L'impôt des terres *est proportionnel au revenu*, qui n'est point le fruit d'un travail personnel ; il frappe

(1) Si une semblable conclusion était exacte, la France serait bien à plaindre

donc le contribuable en *raison directe* des produits obtenus ; tandis que l'impôt du sel, grevant plus particulièrement le pauvre, est dès lors en *raison inverse* des facultés contributives.

M. Humann dit plus loin : « *Les individus notoirement indi-* » *gens sont exemptés*, il est vrai, de la contribution person- » nelle; pourquoi? parce que cela est praticable pour un impôt » direct; *il en est tout autrement pour les taxes de consom-* » *mation*..... » Si nous avions été chargé de donner une bonne raison à l'appui de la suppression de ces taxes, nous n'en aurions pu trouver une meilleure que celle-là. On sait cependant que M. Humann a proposé le maintien de l'impôt du sel.

BOISSONS.

On reconnaît généralement que la liberté du commerce est en *théorie* une bonne chose, mais chacun recule épouvanté devant l'application de ce principe. On craint les perturbations qu'une semblable mesure pourrait occasioner dans l'état actuel de l'industrie. A certains égards cette crainte est fondée ; et, bien que nous pensions, ainsi que nous l'avons déjà dit, que c'est vers la liberté absolue que converge le commerce de chaque peuple, nous reconnaissons qu'une semblable limite ne peut être atteinte que successivement. Toutefois, nous avons réclamé la suppression immédiate des tarifs qui grèvent *les matières premières* que notre sol ne peut produire et la réduction des droits qui frappent celles qui sont produites en France. Ces deux améliorations sont tellement essentielles pour le développement du travail, elles sont tellement conformes aux plus simples notions du sens commun, qu'il n'est point permis de douter de leur prochaine réalisation.

Si l'on veut se donner la peine d'envisager sous cet aspect l'impôt des boissons, comment pourra-t-on en proposer le maintien? Telles sont cependant les conclusions de la commission. M. Humann va plus loin encore, il regrette le dégrèvement de 40 millions qui a été opéré sur cet impôt il y a 18 mois. M. Humann est en cela conséquent avec son système ; car si l'impôt *est*

équitablement réparti, *s'il ne réduit point la consommation*, *s'il ne nuit point au travail*, en un mot s'il est destiné à figurer à tout jamais dans les ressources du fisc, ce dégrèvement est un sacrifice bénévole, qui a effectivement peu profité aux contribuables, et qui a augmenté les frais de perception de cette branche du revenu public dans une proportion écrasante et ruineuse (1). Mais la question, réduite à ces termes, est d'une solution facile; car nous pourrons en peu de mots prouver que l'impôt des boissons ne remplit aucune de ces conditions:

Il n'est point équitablement réparti, puisqu'il n'a point égard aux qualités, et que le vin du pauvre est soumis aux *mêmes droits* que celui du riche; tandis que le contraire serait de la plus rigoureuse justice.

Il réduit la consommation; car, dans les villes, il double le prix des vins qui, par leur faible valeur, sont à la portée des classes laborieuses, c'est-à-dire de l'immense majorité des consommateurs.

Il nuit au travail; car, s'il réduit *la consommation*, il diminue également *la production*, et par cela même il prive la nation de richesses qui auraient été réalisées si la consommation eût été libre.

L'impôt des boissons ne peut donc être long-tems maintenu, 1° par les causes fondamentales que nous venons de signaler; 2° parce qu'il est le plus impopulaire de tous les impôts, et qu'un pouvoir quelconque ne peut, sans danger pour sa propre existence et pour la paix intérieure (paix qui n'est pas moins importante que celle qui s'obtient ou ne s'obtient pas avec des protocoles), braver l'opinion publique, alors surtout que l'opinion publique a raison et que par conséquent le pouvoir a tort.

---

(1) On a vu plus haut que cet impôt produisait brut. . . 69,800,000 fr.
et que les frais de perception s'élevaient à. 17,800,000

Produit net. . . 52,000,000

17,800,000 de dépense pour un produit *net* de 52 millions représentent 34,23 pour 100. — Les frais de l'administration centrale ne sont point compris dans cette évaluation.

Si donc les droits des boissons doivent finir par succomber, soit par les efforts des économistes et des philantropes, soit sous le poids de la réprobation populaire, pourquoi ne point se hâter de réaliser ce bienfait?

Le système prohibitif, qui a été fortifié par la législation de 1822, a provoqué contre nous des représailles dans tous les états européens, et nos vins ont été repoussés des marchés qu'ils approvisionnaient depuis quelques siècles (1). Les producteurs de vins, privés de débouchés à l'extérieur, privés également de débouchés suffisans à l'intérieur, ont été obligés de réduire l'extension de leurs exploitations (2).

M. Ch. Dupin, depuis qu'il s'est converti au ministérialisme, et que par conséquent il s'est fait l'avocat de l'impôt des boissons qu'il attaquait jadis si vivement, parle souvent de l'énorme accroissement que la culture de la vigne a éprouvé depuis la révolution française; nous voyons effectivement dans *le Rapport sur les finances* de M. de Chabrol (3), sur les résultats duquel il

(1) Quelques siècles, le mot est ambitieux; il est bon qu'on sache cependant que de 1686 à 1695 l'importation des vins français en Angleterre s'élevait à 18,000 tonneaux (162,000 hecto.) par année moyenne, tandis que 150 après, pendant les neuf années qui finissent en 1825, l'importation du vin ne s'est élevée moyennement qu'à 1,364 tonneaux (12,276 hecto.). (Voir *Discussion de la chambre des communes*, 15 juin 1830.)

En 1831 il a été importé en Angleterre 278,863 gallons impériaux (12,660 hecto.) de vins de France, et 6,107,824 gallons impériaux (277,295 hecto.) de vins de Portugal, d'Espagne, du Cap, de Sicile, etc. La quantité de vin de France, importée en Angleterre, ne s'élève donc qu'à *quatre pour cent*, relativement à l'ensemble des vins étrangers que ce pays consomme. Lorsque les deux nations les plus civilisées du globe sont dans de tels rapports de bon voisinage, cela ne fait point l'éloge de leurs gouvernemens respectifs.

(2) De 1827 à 1829 on a arraché 19,772 hectares de vignes, qui pouvaient produire 400,000 hectolitres de vin, soit à peu près la moitié de la totalité des exportations de la France; il est vrai de dire que dans la même période on en a planté dans d'autres localités 21,401 hectares; néanmoins, lorsqu'on considère le tems qui s'écoule jusqu'au moment où une vigne plantée est en état de donner des fruits, ce résultat sera très-affligeant; il est même honteux pour la civilisation moderne.

(3) Page 46.

se fonde, que le nombre d'hectares plantés en vignes s'élevait en France,

En 1788, à	1,555,475	hectares.
En 1829, à	1,993,307	»
Excédant pour quarante-un ans	437,832	hectares.

Mais il ne parle point de l'accroissement à peu près correspondant qui s'est opéré sur le chiffre de la population.

En 1782, Necker (1) portait la population de la France à 24,800,000 habitans; l'assemblée constituante l'a évaluée à 26,364,074. Elle devait conséquemment s'élever en 1788 à 26,000,000.

La population s'est accrue depuis cette époque de 6 millions d'individus, le nombre d'hectares devait donc s'accroître de 360,000. Il y en a en réalité 478,532. Le léger accroissement qui en résulte est loin d'être en rapport avec les progrès qui se sont opérés depuis quarante ans dans l'aisance générale.

On se préoccupe assez généralement du commerce extérieur, on soupire après des traités commerciaux, on s'indigne lorsque des souverains étrangers prohibent nos produits; certes il serait préférable que nous pussions librement importer sur tous les points du globe nos vins, nos soies, nos étoffes peintes, notre ébénisterie, nos articles de goût, etc., etc. Mais pourquoi fixer ainsi toujours les yeux sur les lignes de douanes de nos voisins, et ne point considérer que nous établissons volontairement, au cœur même de la France, de nombreuses lignes de douanes, autrement funestes, autrement ruineuses pour les travailleurs et pour l'état? Nous rions des inquisiteurs et des petits fiefs fortifiés dont au moyen âge l'Europe était couverte; cette époque est à nos yeux une époque de barbarie; mais que dire de la France industrielle de 1832, subdivisée en quatre à cinq mille princi-

(1) *Administration des finances*, t. I, chap. 9.

pautés grandes ou petites, toutes enceintes de barrières fiscales, ayant chacune ses surveillans inquiets, ses contrôleurs incommodes?

En bonne conscience, les préposés des octrois des villes et les agens des droits réunis ne sont-ils point une insulte à notre civilisation? On réclame la liberté du commerce extérieur, mais qu'on commence à établir cette liberté dans nos propres foyers, aux portes de nos villes. Les douanes de nos frontières peuvent bien encore protéger certaines industries, certains travaux; mais les douanes intérieures n'ont même point un semblable prétexte à alléguer, car elles ne semblent au contraire être instituées que pour entraver la production, que pour protéger et entretenir la misère des travailleurs.

L'entière suppression de l'impôt des boissons, combinée immédiatement avec la réduction de cinquante pour cent sur tous les droits d'octroi (1), serait de nature à produire (il n'est point permis d'en douter) un grand accroissement dans la consommation générale de vin. Veut-on par hypothèse évaluer cet accroissement seulement à trois bouteilles de vin par *mois* et par *tête*, et supposer le prix moyen du vin à quatre sous la bouteille? Cette

---

(1) Cet abaissement dans les droits d'octroi ne porterait évidemment aucune atteinte dans les produits réels de l'impôt; car la consommation devrait s'accroître dans les villes dans une proportion beaucoup plus forte que partout ailleurs. Néanmoins ce ne serait qu'un acheminement vers l'abolition des octrois, qui doivent être définitivement remplacés par la contribution mobilière; le contraire se fait actuellement dans Paris, Lyon, Rouen, Bordeaux, Marseille, Nantes, Strasbourg et dix-huit autres villes d'un ordre inférieur; c'est cependant un abus intolérable, en ce qu'il fournit le moyen de rejeter sur l'ensemble de la population, notamment sur les classes ouvrières, les contributions que les classes aisées devraient seules acquitter.

Le produit général de tous les octrois de France s'élève net à environ. 40,000,000

Les boissons ne sont comprises dans cette somme que pour. . 25,000,000

L'octroi de Paris est compris dans ce produit général de 40 000,000, pour. 25,000,000

double supposition est loin d'être exagérée (1). Une telle augmentation dans la consommation produirait cependant un accroissement de richesses pour la nation de *deux cent trente millions* par an ! c'est-à-dire au delà de ce que coûte chaque année à la France, l'intérêt de toutes ses rentes perpétuelles et viagères, de ses cautionnemens et de sa dette flottante, la liste civile, les dotations de la chambre des pairs, de la Légion-d'Honneur etc., etc.

Si à côté de ces résultats on veut parler des exportations à l'étranger, qu'on réfléchisse à ce simple rapprochement :

Les trois bouteilles de vin par *mois* et par *tête* équivalent à une production de. . . . . 8,750,000 hectolitres.

Tandis que l'exportation des vins, en 1830, ne s'est élevée exactement qu'à la dixième partie de cette quantité, soit chiffre positif (2). . . . . 874,650 hectolitres.

---

(1) Il y a tout lieu de croire que cette évaluation est au contraire au-dessous de la réalité ; car si sur les lieux de production il est des qualités inférieures qui ne coûtent que 2 à 3 sous la bouteille (les mêmes qualités valent aujourd'hui à Paris 10 et 12 sous), il faut considérer que ce prix de 4 sous que nous portons est un prix moyen pour toutes les qualités, et qu'il s'augmente de tous les frais de tonnellerie, de transport, commission, etc. (Le prix moyen de tous les vins, en cercle ou en bouteille, exportés en 1830, suivant les déclarations officielles, est de 40 centimes par bouteille, et l'on sait que les déclarations de valeur sont plutôt réduites que forcées.)

(2) L'exportation moyenne des années 1787, 1788 et 1789, a été par année de. . . . . 975,889 hect.

Celle des treize années comprises entre 1815 et 1829 inclusivement a été par année de 1,089,162

Il y a pour la deuxième période un chétif accroissement de 113,273 hect.

Si l'on veut considérer, d'un côté, que 1788 et 1789 étaient pour la France des années de grande agitation politique, et, d'un autre côté, qu'en 1815 la navigation venait d'être rendue libre (l'exportation de cette année s'est élevée à 1,345,243 hectolitres, tandis qu'en 1827 elle n'a été que de 617,874 hectolitres), on sera forcé de reconnaître, malgré le prestige apparent des moyennes offi-

D'après les déclarations de valeur, ces 874 mille hectolitres exportés représentent une somme de 46,713,199 fr. (1).

Si, malgré toutes les réclamations, on veut absolument grever les boissons d'un impôt; au lieu de maintenir les formes inquisitoriales et vexatoires des taxes actuelles, on pourrait leur substituer *un impôt direct supplémentaire* qui frapperait les débitans, marchands en gros, brasseurs et distillateurs; leur nombre s'élève, selon M. Humann, à deux cent soixante-quinze mille; la taxe fixe qui pourrait leur être réclamée varierait entre 50 et 150 fr. par an, soit 100 fr. en moyenne (2). Cet impôt produirait donc 27,500,000 fr., cette somme représente pour l'État un peu plus de la moitié du produit net de l'impôt, tel qu'il est aujourd'hui, et le dégrèvement pour les contribuables serait de plus des trois cinquièmes de l'impôt, soit 42,500,000 fr.; l'éco-

---

cielles, que, tandis que, la population et l'aisance de l'Europe se sont accrues dans une énorme proportion, tandis que le commerce de tous les peuples s'est extraordinairement développé, notre commerce de vin, l'un des plus importans de la France, a fortement décru.

(1) Si les 8,750,000 hectolitres que nous avons supposé devoir être le produit de l'accroissement de la consommation intérieure étaient évalués au prix des exportations de 1830; l'augmentation de richesse représentative qui en serait le résultat s'éleverait à 467 millions de francs par an. Cette supposition n'est pas absolument impossible; car, par suite de la suppression des droits, la classe moyenne et la classe aisée arriveraient à consommer des qualités de vin supérieures à celles qu'elles consomment aujourd'hui.

(2) Le droit de détail actuellement perçu pourrait servir de base à la graduation de la taxe; ce travail de répartition a, du reste, été fait en 1830 dans les villes du Midi, où la perception a été forcément interrompue; c'est par des moyennes basées sur les recettes des années antérieures que la régie a pu recouvrer les sommes dont la révolte avait suspendu le paiement. Cette nouvelle taxe directe pourrait être pendant trois années portée à 200 francs pour les débitans et à 300 francs pour les marchands en gros qui s'établiraient en suite de cette mesure; les employés salariés de la régie des contributions indirectes qui voudraient exercer l'une ou l'autre de ces professions seraient exceptionnellement exemptés pendant ces trois années de la taxe supplémentaire; cette faveur servirait de retraite à ceux qui en voudraient profiter. (Voir la note p. 43.)

nomie dans les frais de perception explique cette différence. Le droit fixe aurait cet avantage qu'il ne restreindrait point la consommation, et qu'il serait relativement plus faible au fur et à mesure que le débit augmenterait, et qu'il se répartirait, par conséquent, sur une masse plus considérable de produits vendus.

On pourrait en outre augmenter de quelques centimes additionnels spéciaux les cotes des 2,184,000 propriétaires de vignes, afin d'accroître le revenu public sans blesser l'équité.

Le midi serait ainsi rendu à sa culture naturelle, et ne viendrait point réclamer à la législation une protection draconienne en faveur de sa culture improductive des céréales (1); nous avons déjà signalé le fait déplorable de 19,672 hectares de vignes qui avaient été arrachés en 1828 et 1829; lorsqu'on saura que sur ce nombre 12,000 hectares appartiennent à treize départemens du midi, on s'expliquera comment la législation des céréales doit être le corollaire indispensable du maintien de l'impôt des boissons.

M. Humann, dans sa tendre sollicitude pour cet impôt, s'est écrié dans son rapport, f° 50: « L'assemblée constituante, au lieu » de réformer le système, de modérer les tarifs et d'adoucir les » formes, céda à l'effervescence de l'époque et abolit en masse » les droits de consommation; on sait par quels moyens fut com- » blé le déficit; la constituante fit ressource des biens du clergé; la » convention battit monnaie sur les échafauds; le directoire vé- » cut de banqueroutes!.... Que cette fatale expérience ne soit » point perdue pour la génération actuelle! »

---

(1) Les droits qui frappent l'importation des blés étrangers sont, comme on sait, plus spécialement prohibitifs dans les régions méridionales de la France; ces droits sont proportionnels au prix du blé; il en résulte qu'en prenant pour base un prix moyen égal de 17 fr. 99 c. par hectolitre de blé, pour toutes les régions, les droits d'entrée par navires étrangers sont ainsi établis : A Marseille, Toulon, Agde, etc., 15 fr. par hectolitre; à Bordeaux, Bayonne, etc., 12 fr. par hectol.; à la Rochelle, Nantes, le Hâvre, Calais, Dunkerque, etc., 9 fr. par hectol.; par les frontières de l'Est (par terre), 4 fr. 75 c. par hectol. Un semblable tarif a été voté le 31 mars 1832!

Voici bien des maux! ils auraient été évités sans doute si l'on n'avait point *aboli en masse les impôts de consommation?*

S'il existait encore dans quarante ans une chambre des députés, et qu'un financier chargé de faire un rapport sur le commerce des blés vînt dire à ses collègues : « En mars 1832, M. d'Argout, cédant à l'effervescence produite par la cherté démesurée du pain, abolit entièrement la prohibition absolue des blés étrangers, et malgré les tarifs élevés que la chambre y substitua, on sait quels en furent les résultats; dès les premiers jours d'avril tous les hôpitaux furent encombrés de malades; une mortalité effrayante se manifesta dans les classes laborieuses.... Que cette fatale expérience ne soit point perdue pour la génération actuelle! » N'y aurait-il point, entre le raisonnement de cet honorable futur député de 1872 et celui de M. Humann en 1832, une grande similitude?

TABACS.

Cet impôt rentre dans la catégorie de celui des boissons; il présente cependant de moins graves inconvéniens. Le privilége expire en 1834; il faut espérer que s'il est renouvelé, il subira d'utiles modifications; on ne pourrait guère le supprimer auparavant en raison des marchés de fournitures qui ont pu être contractés: il faudra néanmoins que cette question soit résolue dans le cours de la session prochaine, par la raison que, dans l'hypothèse de sa suppression, il faut que les contribuables puissent profiter de l'abolition du monopole, et aient pu se mettre en mesure de suppléer à la fabrication de ce produit, laquelle est actuellement effectuée par l'administration. Si l'on pouvait concilier la culture libre avec la fabrication administrative du tabac, nous n'aurions point de répugnance à voir maintenir cet impôt, qui produit 42 millions de revenu, et qui ne grève point une substance alimentaire, ni une denrée de première nécessité. Il faut même reconnaître que la fabrication unitaire du tabac offre de

grandes économies, que ne produiraient point des fabrications isolées et rivales ; la qualité des produits est même plus exactement constatée, et le consommateur moins exposé à des erreurs. Du reste, si le tarif des produits était abaissé, on ferait taire bien des réclamations, et on satisferait à tout ce qu'il est possible aujourd'hui d'accorder.

Lorsque dans notre précédent travail (1) nous avons proposé l'entière suppression de cet impôt, nous n'avons eu en vue que de rendre saillant le parti qu'on pourrait tirer de l'annulation du fonds d'amortissement ; aujourd'hui qu'il s'agit de nous prononcer sur la question spéciale du monopole du tabac, nous devons déclarer que nous sommes convaincus qu'il y a des services plus importans à soulager ou à pourvoir ; et c'est avec franchise que nous remplissons ce devoir. Nous ne disons point : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ; » nous pensons qu'on doit toujours marcher avec le tems, et qu'entre deux maux on doit toujours choisir le moindre.

LOTERIE.

Après avoir reconnu l'immoralité de cet impôt, ses funestes conséquences et l'insignifiance de ses résultats, la commission du budget a proposé de le maintenir jusqu'en 1836 ; nous n'hésitons point à trouver ce délai trop éloigné, et nous croyons au contraire qu'il devient chaque jour plus urgent de mettre fin à cette odieuse exploitation de la crédulité et de la misère du peuple.

Pour mettre en saillie les tristes effets de cette déplorable combinaison fiscale, nous allons résumer ses résultats depuis 1797 (an VI), jusqu'en 1828 inclusivement

---

(1) Examen du budget de 1832

Dans cette période de trente-deux années l'ensemble des mises s'est élevé à	1,771,896,217 f. 75 c.
Les remboursemens de lots gagnans (dans la proportion moyenne de 72.27 p. °/₀.) à	1,280,267,415 f. 57 c.
Bénéfice fait par l'état. . .	491,628,802 f. 18 c.
Les frais de perception, à raison de 31.27 p. °/₀ en moyenne, se sont élevés à	156,592,686 f. 83 c.
Produit net pour trente-deux ans. .	335,256,115 f. 35 c.

Si l'on veut bien considérer en outre que l'État a perdu le travail des individus qu'il a occupés à la perception de ces 335 millions, travail qui peut être évalué à 156 millions, puisque c'est ainsi qu'il a été improductivement rémunéré, on verra que le produit net n'a été en définitive que de 169 millions.

On a vu que la somme qui avait été perçue par la loterie en trente-deux années s'élevait à UN MILLIARD *sept cent soixante-onze millions*, soit moyennement *cinquante-cinq millions et demi* par an (1). Si une somme égale avait été employée en achat de rentes cinq pour cent *au pair*, il n'y aurait pas un centime de dette publique en France. Si la même somme de cinquante-cinq millions avait été, depuis 1797, versée chaque année à la caisse d'épargnes, elle aurait produit en 1828 *trois milliards neuf cent millions*.

Pour percevoir l'impôt de la loterie, l'État a sacrifié environ cinq millions par an en traitemens; il a perdu en outre pareille somme dans le travail improductif de ses fonctionnaires. Si ces 5 millions de francs et le travail de ces mêmes fonctionnaires

(1) On pourra prétendre que l'État a remboursé 40,000,000 par an en lots gagnans; mais cette restitution a été faite à quelques-uns, tandis que l'ensemble des contribuables a toujours régulièrement payé l'impôt. On sait du reste que le produit des mises se prélève sur le nécessaire de tous les joueurs, tandis que le produit des lots se gaspille d'ordinaire en dépenses extravagantes.

avaient été consacrés à l'éducation du peuple, de ces classes laborieuses qui il y a peu de jours se livraient à d'épouvantables excès, ne seraient-elles point aujourd'hui plus morales et plus prospères ?

En présence de pareils faits, comment est-il possible qu'on ne se hâte point de répudier une semblable ressource?

POSTES.

Cet impôt est le produit d'un service public de la plus grande utilité ; service que les gouvernemens seuls peuvent bien remplir et dont l'administration en France s'acquitte avec zèle et intelligence. Il resterait à examiner si, en abaissant le prix de la taxe des lettres, on ne donnerait point à l'industrie, au commerce, à la civilisation, un plus grand développement, sans pour cela nuire au revenu de l'État. Nul ne peut apprécier *à priori* le résultat d'une telle amélioration ; nous n'essayerons donc point de le faire. Nous pensons toutefois que cette expérience est d'une assez haute importance pour la prospérité publique, pour qu'on puisse en faire la tentative. Il ne faut pas perdre de vue que les frais de cette administration s'élèvent en France à 52.80 pour 100; tandis qu'en Angleterre le même service ne coûte que 30.50. Une différence aussi sensible s'atténuerait infailliblement, soit qu'on maintînt, soit qu'on abaissât les tarifs, si une meilleure direction était donnée au commerce et à l'industrie.

RÉSUMÉ.

Après avoir passé en revue toutes les branches du revenu de l'État, après avoir discuté leur mérite respectif, signalé leurs vices et indiqué des modifications dans l'ensemble du système qui régit actuellement nos finances, pense-t-on que nous nous fassions illusion sur les résultats de la discussion qui va s'ouvrir sur le budget des recettes? Nous l'avons dit en commençant : la

Chambre des députés a montré jusqu'à ce jour peu de sympathie pour les innovations, et elle sera obligée de rester conséquente avec ses principes. Quoi qu'il en soit, si notre travail est utile, nous nous féliciterons de l'avoir publié, car il en pourra résulter des germes qui fructifieront dans le cours des prochaines législatures.

La pensée qui a présidé à ce travail est celle-ci :

Pourvoir les services publics de manière à ce que L'IMPÔT ne trouble point la *production*, à ce qu'il atteigne principalement les *revenus* indépendans de tout *travail*, et enfin à ce que son recouvrement s'effectue avec la plus grande économie possible de capitaux et de forces.

Telle a été notre pensée ; voici en résumé l'ensemble des mesures à l'aide desquelles nous voudrions la voir mettre en pratique dans la loi de finances :

Il faudrait ajouter à la contribution foncière les trente centimes additionnels perçus en 1831 ;

Réunir à l'impôt foncier l'impôt des portes et fenêtres, au moyen d'un supplément de centimes additionnels sur les propriétés bâties ;

Réunir en UN SEUL IMPÔT DE QUOTITÉ les contributions personnelle, mobilière et des patentes ; cet impôt, ayant pour base le prix des loyers, devrait être *progressif*, et atteindre, sans aucune distinction, les commerçans et les non-commerçans ;

Augmenter les droits d'enregistrement sur les mutations par décès et les donations entre-vifs, en ayant égard aux différens degrés de parenté, c'est-à-dire en augmentant les droits au fur et à mesure que les degrés sont plus reculés ;

Abaisser le droit du timbre et les tarifs de la poste aux lettres. Cette double modification aurait pour effet de répartir plus équitablement ces deux impôts et en même tems de les rendre plus productifs ;

Procéder successivement à la vente des forêts de l'état et con-

vertir en rentes le produit de l'aliénation des biens des communes ;

Dans la législation des douanes : abaisser successivement les tarifs appelés protecteurs ; supprimer ou réduire immédiatement les tarifs qui grèvent les matières premières, afin de donner au travail un nouvel aliment ; appliquer immédiatement ces principes à une réduction du droit sur les sucres bruts et à l'annulation du droit sur les cotons en laines ;

Avoir en vue la suppression complète de l'impôt sur le sel, cette question devant se lier à celle de l'amortissement ;

Supprimer immédiatement l'impôt des boissons et le remplacer en partie : 1° par un droit fixe sur les débitans, marchands en gros, brasseurs et distillateurs ; 2° par quelques centimes additionnels spéciaux sur la contribution foncière des vignobles ;

Introduire des améliorations dans le monopole du tabac, mais ne songer à le supprimer entièrement que lorsqu'on aura pu pourvoir à des services plus urgens.

Enfin supprimer entièrement l'impôt de la loterie.

Au moyen de ce système plus *unitaire*, on arriverait à réduire considérablement les frais de perception.

Maintenant, et sans parler des réductions d'impôt qui seraient la conséquence d'une réduction de l'amortissement ou de quelqu'autre chapitre des dépenses, voici quels seraient les résultats des modifications que nous proposons d'introduire dans le budget des recettes :

D'une part l'accroissement du revenu porterait :

1° Sur les 30 cent. additionnels de la contribution foncière	46,438,808 fr.
2° Sur l'économie des frais de perception de l'impôt des boissons	17,800,000
3° Sur l'économie des frais de perception de la loterie	1,874,700
4° Sur l'économie dans les frais de l'administration centrale des finances, pour ce qui se rapporte à la suppression des deux impôts ci-dessus (1)	1,000,000
Accroissement total	67,113,508 fr.

(1) Pour dédommager les fonctionnaires sans emploi, on pourrait accorder

D'autre part il y aurait réduction :

1° Sur l'impôt des boissons qui, dans sa forme actuelle, produit 69,800,000 fr., et qui n'en produirait plus que 27,500,000, donc.....	42,300,000 fr.
2° Sur l'impôt de la loterie supprimé.....	8,000,000
3° Sur le produit de la taxe sur les cotons supprimée.....	6,000,000
	56,300,000 fr.

Il y aurait donc en résultat un *excédant* de 10,813,508 fr.

Nous n'avons point apprécié l'augmentation de revenu qui s'effectuerait, 1° sur les produits de l'enregistrement, soit par suite de l'accroissement progressif des droits, soit par suite des transactions sur les terres cultivées en vignes; 2° sur les produits du timbre et de la poste, en raison d'une plus grande extension des relations industrielles; 3° par la perception des centimes additionnels spéciaux sur les vignobles.

Nous pensons qu'on peut compenser les réductions possibles dans le produit des sucres, par le boni qui résulterait de l'abaissement de la prime d'exportation.

Quant aux modifications introduites dans les contributions personnelles, mobilières, des patentes et des portes et fenêtres, nous avons simplement maintenu le chiffre porté au budget actuel; si l'on veut bien examiner en quoi elles consistent, on se convaincra qu'on pourrait même en obtenir un produit plus considérable.

---

une retraite aux plus âgés, et donner aux autres une gratification égale à une année ou à dix-huit mois de leur traitement; cette *dépense extraordinaire* s'éleverait de 20 à 30 millions et pourrait être couverte par l'émission d'environ un million de rente 3 p. °/₀. Lorsqu'il s'agit du plus chétif armement militaire, le grand livre s'ouvre avec empressement, devrait-il rester fermé lorsqu'il s'agit d'encourager le travail et d'accroître la richesse publique? On ne corrige jamais les abus sans s'imposer des sacrifices, l'important est de savoir le faire à propos.

Toutefois si l'on se bornait à n'envisager la question de l'impôt que sous ce simple aspect, on n'aurait qu'imparfaitement jugé la portée des réformes que nous avons indiquées; obtenir un excédant de vingt ou trente millions sur la masse du budget n'est point le but que nous nous soyons proposé; ce qu'il importe avant tout, c'est d'encourager le travail, d'accroître la production; là seulement sont les sources de la prospérité publique.

Ceux qui reculent devant les améliorations que l'industrie réclame, dans la crainte de compromettre, comme ils disent, les *services publics*, commettent une erreur grave; ils considèrent l'État comme un être de raison, ayant ses besoins, ses intérêts distincts et séparés; la nation et l'État ne sont cependant qu'une seule et même chose; lorsque l'ensemble de la nation prospère, il ne saurait y avoir détresse pour les finances de l'État.

Nos réformes, indépendamment de l'excédant de revenu qui en résulterait (1), auraient pour effet de répartir les charges publiques d'une manière plus équitable et de provoquer un grand

(1) Cet excédant, qui ne serait pas moindre de 20 ou 30 millions, pourrait être appliqué à de grandes entreprises de travaux publics; M. d'Argout, en réclamant, il y a six mois, un crédit supplémentaire de 18 millions pour les mêmes travaux, avait émis la pensée d'accorder des primes aux entrepreneurs particuliers qui se chargeraient du confectionnement des ponts, des canaux, des routes en fer, etc. Comme moyen transitoire la pensée est utile; si l'on veut bien y réfléchir cependant, on se convaincra que l'Etat ferait ainsi une mauvaise opération; car il garantirait un intérêt aux capitalistes, et ne participerait en rien aux bénéfices de l'entreprise: il serait plus rationnel et plus profitable, pour les contribuables, que l'État fît lui même un emprunt, et qu'il fît ensuite effectuer les travaux par des compagnies particulières, mais pour son propre compte, afin d'en recueillir les fruits.

Un emprunt de 20 millions en rente trois pour cent produirait un capital de 460 millions, et permettrait de réaliser immédiatement des entreprises pour une somme égale; en supposant que ces entreprises soient bien conduites et bien conçues, leur revenu pourrait servir chaque année à assurer l'intérêt de nouveaux travaux Un sacrifice de 20 millions par an peut donc suffire pour accomplir *chaque année* 460 millions de travaux publics, et pour accroître dans un tems très-court les revenus de l'état et des particuliers dans une énorme proportion.

Pour couvrir des dépenses extraordinaires, l'emprunt est infiniment préférable

développement de travail, partant un accroissement dans la richesse sociale et une hausse dans le prix des salaires.

Or la hausse du prix des salaires n'est point seulement un progrès dans la politique et dans la morale, c'est encore une immense amélioration financière ; pour s'en convaincre, il suffit de penser qu'un simple accroissement moyen de DEUX SOUS par *tête* et par *jour* dans la dépense de l'ensemble de la population suffit pour provoquer une augmentation dans la production annuelle de UN MILLIARD CENT SOIXANTE-HUIT MILLIONS DE FRANCS (1)!

Ainsi, dans une société bien ordonnée, tout concourt au

à l'impôt ; car au taux actuel du 3 p. °/o on obtient par l'emprunt des capitaux à environ 4 p. °/o d'intérêt ; tandis que les mêmes capitaux réclamés aux impôts indirects coûtent 25 à 30 p. °/o de frais de perception, et occupent improductivement un grand nombre de bras.

Lorsqu'une dépense est reconnue utile, on ne doit point s'effrayer de l'émission de nouveaux emprunts ; car, pour l'État comme pour les particuliers, il y a toujours bénéfice à emprunter à 4 p. °/o pour accomplir des travaux qui produiront un *revenu* de 6, 8 ou 10 p. °/o. — C'est ainsi que dans l'Amérique du nord le produit des canaux effectués pour compte des États de l'Union suffit pour couvrir les intérêts des emprunts et pour en rembourser le capital dans quinze, et même souvent dans dix années ; le grand canal de New-York, par exemple, est dans ce dernier cas.

(1) Nous disions (page 39) qu'on se préoccupait beaucoup des questions relatives au commerce extérieur, tandis qu'on ne songeait point assez à celles qui ont trait au commerce intérrieur ; dans l'état actuel de la civilisation, ces deux questions sont étroitement liées ; cependant, puisque nous venons d'indiquer quel pourrait être le résultat d'un léger accroissement dans l'aisance générale, nous allons faire connaître quelle est l'importance totale du *commerce de la France avec ses colonies et l'étranger :*

(Extrait des états officiels, année 1830.)	Exportations.	Importations.
Valeur des produits français exportés.....	452,901,341 fr.	
Valeur des produits exotiques qui ont été mis en consommation..		489,242,685 f.
Commerce d'entrepôts, entrées et sorties...	119,762,723	149,095,748
	572,664,064	638,338,433

même but, tout se combine et se lie ; la prospérité du peuple augmente le bien-être des classes supérieures, et lorsqu'une nation est prospère, les divisions s'éteignent, les passions se calment.

Que les amis de l'ordre, de la paix, de la liberté, y réfléchissent donc : les longues guerres de la révolution française ont abouti au 30 mars 1814, à Waterloo, à l'épuisement des peuples et des finances de tous les états européens..... Les conquêtes pacifiques du travail ont produit 1830 en France, et réaliseront bientôt la réforme en Angleterre !.... Et, quoi qu'on fasse, ces deux événemens doivent finir par porter leurs fruits.

Du 8 avril 1832.

Émile Pereire.

SCIENCES.

Histoire Naturelle.

DERNIÈRES PAGES DE GOETHE

EXPLIQUANT A L'ALLEMAGNE LES SUJETS DE PHILOSOPHIE NATURELLE CONTROVERSÉS AU SEIN DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

DEUXIÈME ARTICLE (1)

Je reviens sur l'inter-maxillaire ; c'est faire revivre de bien anciens travaux qui, en 1786, avaient été repoussés par une sorte de protestation et qui, sans les circonstances actuelles, seraient demeurés dans l'oubli.

Quant aux figures dont je fis alors usage, elles viennent d'être reproduites, et je ne puis mieux faire que d'y renvoyer ceux qui voudraient prendre de tout ceci une notion claire, étendue et tout-à-fait satisfaisante (2). Si je n'ai pu éviter tous les détails dans lesquels je viens et vais encore entrer, c'est qu'ils se rattachent médiatement et immédiatement à la question controversée que j'examine (3). Pour les personnes qui ne pourraient recourir aux planches des *Curieux de la nature*, j'en donnerai un

(1) Voyez, dans le cahier de *mars*, p. 563, la première partie de ce morceau.

(2) Voyez le recueil des *Curieux de la nature* ; Bonn, 1831.

(3) Ces détails ont été fort abrégés : on a surtout désiré, en se permettant à leur égard une traduction libre, de les présenter sous une forme plus en harmonie avec les écrits français sur la matière.

(*Note du traducteur.*)

aperçu dans le court précis qui va suivre, en avertissant toutefois que nous changeons le sujet de nos études. C'est de figures qu'il va s'agir; ce sont des formes spéciales que nous allons considérer : or elles se composent de faits de détail qui tous se correspondent harmoniquement. C'est qu'en effet dans un ensemble qui s'offre à nous, constitué et vivant, une forme donnée rend nécessaires des formes qui lui soient appropriées. Si nous venons à observer un animal qui a vécu dans un milieu quelconque, nous voyons qu'il n'aurait pu le faire s'il ne s'était trouvé spécialement organisé pour ce milieu.

Maintenant expliquons nos cinq planches.

Pl. I. *Les animaux ruminans* : (chevreuil, bœuf et chameau).

Considérons d'abord les formes de l'inter-maxillaire dans ces trois espèces de l'ordre des ruminans. Cet os constitue la partie avancée du museau ostéologique, la lame résistante, qui y exerce une assez grande influence sur la détermination des animaux, quant à la préhension de la nourriture.

Ainsi, l'inter-maxillaire est-il infléchi et privé de dents comme chez le chevreuil? Cette circonstance rend l'animal susceptible d'un certain discernement, ou tout au moins de la faculté de choisir et de prendre quelques brins d'herbes ou de feuillage plus décidément propres à son usage.

L'inter-maxillaire, conservant cette même forme, se trouve-t-il plus large et plus matériel, comme chez le bœuf? Il est approprié à des recherches moins attentives.

Sa disposition est autre encore chez le chameau : cet os y est caché, resserré et comme perdu, flanqué par des dents incisives ou canines, de manière à manifester tout autant d'indécision dans sa forme que dans sa fonction.

Pl. II. *Les animaux pachydermes* (le cheval et le babyroussa).

Nul ne possède un inter-maxillaire plus considérable que le cheval; à sa perfection relative contribuent six dents incisives, très-larges, cunéiformes, pinçantes; nul, au contraire, n'a cet

os dans une situation plus gênée et plus inutile que le baby-roussa : de longues canines roulées en spirale en obstruent les approches.

Pl. III. *Les animaux carnassiers* (le loup, l'ours et le lion).

L'os inter-maxillaire chez ces trois animaux est disposé en un cuilleron avancé et isolé latéralement par l'écartement et la direction inverse des dents canines ; on en peut suivre chez chacun d'eux les formes caractéristiques fort peu distinctes, mais assez cependant pour que l'on puisse y voir que la gueule du loup a plus de saillie, que celle du lion est plus raccourcie, et que celle de l'ours est plus lourde.

Pl. IV. Le *morse* dans deux âges différens (*trichecus rosmarus*).

D'énormes défenses implantées dans des os latéraux, d'une taille propre à les contenir, ont mis obstacle au développement des inter-maxillaires demeurés fort petits : le morse en reçoit un aspect farouche et disgracieux. L'éléphant a bien aussi de très-fortes défenses; mais, en même tems, ces longues, ces lourdes dents sont logées dans son inter-maxillaire, de sorte que chez lui l'inter-maxillaire forme la pièce agrandie, tandis que chez le morse cet agrandissement porte sur les os latéraux.

Ceci mérite attention : car une observation problématique à ce point nécessite que l'on ait recours au génie de l'analogie, que l'on consulte ses inductions, qu'on l'invoque enfin à titre d'ange protecteur. C'est seulement ainsi que l'on parvient à restituer à son principe une considération qui, au premier aperçu, semblait s'en être éloignée, à ramener à sa règle un fait présumé faussement anormal.

Pl. V. *Les animaux à mains* (l'homme et le singe).

Les faits précédens examinés nous permettent de marcher avec assurance à cette conclusion évidente que l'inter-maxillaire forme chez l'homme comme chez le singe un os bien décidément séparé.

Ces détails curieux, empruntés à mes anciens travaux, auraient bien pu suffire pour montrer l'utilité de la considération des or-

ganes analogues : mais un autre ordre de faits, *la comparaison des bras de l'homme avec les jambes de devant des animaux*, m'est de plus suggéré par le livre des *Principes de philosophie zoologique*, et je ne crois pas devoir le passer sous silence.

Connaître les élémens qui composent l'univers est désirable, sans doute ; cela est possible dans des limites pour nous bien restreintes, mais c'est toutefois un champ qui s'agrandit sans cesse pour l'attention et le génie, car le nombre infini des portions du grand tout n'existe point tellement soustrait à nos sens, qu'il ne s'en produise quelques traces indicatives. La nature peut donc être interrogée de tant de manières différentes, qu'elle se dévoile à l'*observateur* et au *penseur*, laissant pénétrer celui-là dans toutes ses manifestations extérieures et sensibles, et accordant à la sagace imagination de celui-ci la révélation de tout ce qui compose son avoir d'actions, son pouvoir de *fonctions*, et généralement les relations réciproques de ses facultés intimes.

La *fonction des choses*, entendue de cette façon, devient donc pour chacune d'elles la raison d'une existence qui se produit dès qu'elle est perçue, c'est-à-dire dès qu'elle éclot sous l'effort de la pensée. Je prends sous ma propre responsabilité d'expliquer cette idée de fonctions des choses ou de fonction générale dans un cas particulier, dans l'application que j'en vais faire aux mouvemens variés du membre antérieur : les travaux de Geoffroy m'en ont fait naître l'idée.

Sans vouloir faire parade d'érudition, je vais reprendre les choses depuis Aristote, Hippocrate et Galien, en m'attachant principalement à la pensée de ce dernier. Les Grecs, doués d'une imagination riante, avaient attribué à la Nature un esprit gracieux et prévoyant. Chaque chose, et surtout les animaux étaient censés sortir de ses mains doués de toute perfection : elle avait pourvu les êtres forts de cornes et de griffes, les plus faibles de pieds légers. L'homme lui-même ne possédait-il pas des mains industrieuses capables de remplacer les cornes et les griffes par l'usage du glaive et du dard? Il n'y avait pas jusqu'à l'ex-

cédant de longueur du médius, à l'égard des autres doigts, auquel on attribuait une bien singulière destination.

L'avant-bras de l'homme, l'engencement de cette partie avec la main et toutes les merveilles d'application qui en découlent, tout cela est chose si connue que nous en sommes chaque jour spectateurs inattentifs; et cependant combien d'actes de la plus profonde intelligence s'y rapportent! Passez aux animaux carnassiers, remarquez comme leurs serres ou leurs griffes, parfaitement conformées pour la saisie d'une proie vivante, maîtrisent tout le reste; comment, indépendamment de l'emploi qu'ils en font aussi pour folâtrer, leur usage se concerte avec l'action non moins dominante des inter-maxillaires; et comment enfin ces animaux sont des esclaves dociles aux incitations d'une structure dont la fonction générale est la satisfaction des appétits sanguinaires et la mise à mort des autres créatures.

Autre exemple : les cinq doigts qui appartiennent à la conformation générale et normale se trouvent renfermés dans l'unique sabot du cheval; notre esprit les y devine, et nous aurions eu d'instinct le sentiment de cette analogie, alors même qu'elle ne nous serait pas quelquefois rappelée par un retour à la règle commune, dans la subdivision de l'unique doigt que présentent quelques cas de monstruosités. Le cheval peut prendre sa nourriture sans l'emploi de la force : un pâturage aéré et point trop humide fournit à sa noble existence, toute vouée à des courses vagabondes, à de folâtres ébats, à la satisfaction d'une activité sans bornes, dont l'homme n'a que trop abusé, en exploitant à son profit ces dispositions naturelles.

La rotation de la main sur l'os du coude, constituant les mouvemens de pronation et de supination, est l'objet d'une grande perfection dans cet organe, principalement sous le rapport de la fonction générale : cette rotation n'est point toujours complète; il existe des variétés nombreuses dans la composition de l'organe, dans la relation de ses parties et par conséquent dans ses moyens d'action; variétés le plus souvent inappréciables à la vue, mais

qui donnent lieu à toutes les formes diverses d'action que l'étude des mœurs nous révèle.

Au nombre des avant-bras les plus mobiles et des mains les plus adroites (l'homme et les quadrumanes étant hors de comparaison) sont ceux de l'écureuil et d'autres rongeurs ses congénères. La souplesse de leurs corps, leurs attitudes variées et leurs rapides mouvemens laissent toujours les mains en état d'agir. Je me suis souvent plu au spectacle d'un écureuil épluchant une pomme de pin. A-t-on vérifié, comme je crois m'en être aperçu, qu'il en rejette l'axe, après avoir dépouillé la tige de ses graines, en suivant et en remontant la ligne spirale où elles sont insérées, ordre qui est aussi celui de leur formation? Il importe de remarquer ici la part que prennent à l'action de l'animal les deux fortes dents terminales qui sont logées dans les inter-maxillaires, et par conséquent ces os eux-mêmes; accord merveilleux qui recèle les plus importans mystères de la structure animale; car d'une part ces mains d'une si parfaite agilité chez l'écureuil, qui les emploie à porter la nourriture sous sa dent, et de l'autre ses deux fortes incisives qui doivent à leur situation antérieure et à la forme de leur biseau tranchant de concourir à la même action, font, dans cette commune rencontre, connaître le degré exquis de leur convenance et de leur utilité réciproques. Voilà comment se forme un ensemble de rapports qu'on peut à la rigueur considérer comme une *entité de fonctions*, cette propriété d'habitudes des rongeurs, toute cette communauté d'actions que les naturalistes observent et décrivent sous le titre de *mœurs générales*. Or nous avions remarqué ailleurs tout autre chose : c'étaient, ou les inter-maxillaires seuls, ou avec eux les dents qui y sont enchâssées, qui servaient directement et sans le concours des doigts à la prise de la nourriture; diversités dont il faut conclure qu'il est dans l'essence de la fonction générale de se modifier jusqu'à l'infini.

Ceci nous ramène à ce que nous avons plus haut rapporté du point de vue sous lequel les Grecs considéraient l'organisation animale. Il serait donc vrai que les animaux sont tyrannisés par

les conditions virtuelles de leurs organes. Mais comment? j'essaierai de le dire. D'abord tous les organes en action s'accordent dans un but final, qui est d'être et de continuer à être : mais ce n'est pas là toute la portée de leur activité. Après avoir satisfait au plus pressé, le besoin de l'existence, cette activité ne cesse pas : tout au contraire, se réglant d'après une impulsion de destination primitive à laquelle contribue, selon le caractère de sa nature intime, chaque partie moléculaire des organes (1), l'activité de ceux-ci persévère : ou sans nécessité, si c'est là le résultat aperçu, ou mieux pour contenter un besoin de faire inhérent aux facultés intérieures. De telle sorte que, progressive dans les divers rongeurs, cette activité vienne à y dépasser le point qui importe aux élémens organiques, celui d'obtenir un parfait bien-être, et qu'en s'attaquant, comme chez les rongeurs, aux corps des grands végétaux, son accomplissement soit de diviser, d'émietter, et de détruire sans résultats apparemment utiles. Au delà et de degré en degré, cette tendance à contenter ce même besoin d'agir amène enfin dans la personne du Castor le maximum de la fonction générale, en se résolvant dans une création nouvelle d'instinct, en aboutissant finalement à l'invention de l'art architectonique.

Arrêtons-nous, car dans cette voie la divagation est à craindre.

Nous avons traité des mouvemens de pronation et de supination, d'autant mieux facilités, que les os de l'avant-bras, le radius, et le cubitus, sont plus exactement maintenus dans un volume à peu près égal. Mais la série des animaux fait connaître que l'un de ces os diminue graduellement, s'effaçant de plus en plus, quelquefois même presqu'entièrement, tandis que l'autre augmente dans une mesure proportionnelle. Dans ce cas, ce n'est pas seulement les mouvemens de rotation de la main qui deviennent impossibles, c'est un tout autre ordre de fonctions qui lui est substitué ; ce qui étend le cercle des cas variables de la fonction générale. Voici quelques exemples : dans les oiseaux,

(1) C'est-à-dire selon le caractere d'affinités électives des molécules constituantes et celui de leurs actions réciproques.

l'avant-bras se maintient puissant, la main seule s'altère par une atrophie qui profite au vol, en procurant une attache solide aux pennes de l'aile. Cette altération des formes et le défaut d'activité de la fonction gagnent de plus en plus chez les oiseaux qui ne volent pas : car c'est tout le membre antérieur qui se simplifie, d'abord à un faible degré chez l'autruche, puis considérablement chez le casoar.

Ce membre est bien dans l'homme, pour l'homme et pour saisir; dans le quadrupède, pour le quadrupède et pour marcher; et dans l'oiseau, pour l'oiseau et pour voler. Mais prenez chacun de ses composans à part, vous ne pouvez revenir de votre surprise en les trouvant si divers ; chacun en soi vous paraîtra une difformité : lorsque chaque chose est ainsi considérée séparément, point d'analogie à y apercevoir ; des différences, au contraire, presqu'à l'infini. Mais considérez d'ensemble toutes ces choses, et il devient aisé de comprendre la raison de toutes les variétés, c'est leur analogie qui vous frappe; vous l'y retrouvez sous la conduite d'un guide infaillible, le principe des connexions.

Ces vues d'ostéologie philosophique sont dues à M. Geoffroy. Il a parfaitement reconnu que tout os, alors même qu'il semble avoir complétement disparu, ne doit pas moins être cherché; car sa manifestation, au moins en vestige, est rarement refusée à une investigation active et intelligente. Il en a tiré cet autre principe fondamental, développement de la proposition précédente ; savoir que la nature, agissant avec la prévoyance d'une sage ménagère, s'est prescrit une sorte de *budget*, ne voulant ni se compromettre, ni rien omettre. Son but, dans l'emploi de ses moyens, est d'en faire la dépense avec une pleine indépendance à l'égard de chacune de ses compositions ; car ce qu'elle veut par-dessus tout, c'est rester fidèle à elle-même dans le maintien d'un type primitif; et elle y réussit par la balance qu'elle établit, retranchant d'un côté, ajoutant de l'autre.

Ces deux lois, auxquelles les derniers travaux de physiologie en Allemagne sont si redevables, sont la base de la doctrine de

M. Geoffroy. On ne saurait énumérer les services qu'elles lui ont rendus dans sa carrière scientifique : il faut citer en première ligne celui d'avoir montré le néant des explications par les causes finales.

On doit conclure, d'après ce qui vient d'être exposé, que M. Geoffroy est véritablement parvenu à toute la hauteur de pensée où nous présumons que pouvaient s'élever les questions controversées.

Mais comment alors une controverse à ce sujet? C'est que la langue française, pauvre sur plusieurs points, s'est, dans cette occasion, refusée à une expression précise. Cette situation étant réciproque pour les deux adversaires, la controverse s'embarrassa dans une discussion entortillée, et demeura confuse.

Me sera-t-il permis de chercher à éclaircir ce point de fait? J'y vois une heureuse occasion, que je saisis avec empressement, de faire remarquer comment chez nos voisins, dans les discussions même les plus consciencieuses, c'est toujours par le fâcheux emploi d'un mot à double sens que commencent et se poursuivent les dissentimens. Tel croit parler le langage commun qui s'exprime en style figuré : un trope est entendu ici dans un sens, là on l'emploie dans un autre. La dispute ne finit pas, et l'énigme reste inexpliquée.

Ceci posé, recherchons quelle fut et quelle devait être l'acception des termes qui ont causé la mésintelligence des académiciens de Paris.

Matériaux. On a entendu par là les organes d'un animal, ou même de petites parties prises dans chacun de ces organes. Ainsi sont appelés *matériaux organiques* les élémens constituans de la cavité buccale, les inter-maxillaires, les os du palais, et les autres os des mâchoires, de même que les parties qui constituent l'ensemble du membre antérieur.

Ce ne sont cependant pas ces choses que dans le langage usuel on nomme des matériaux, mais bien tout ce qui, n'ayant pas encore d'emploi, attend un acte de la volonté de l'homme.

Ainsi des poutres, des planches, des lattes, sont des matériaux prêts à faire partie d'une construction. On en peut dire autant des tuiles, du plomb, du zinc, que l'on a destinés à couvrir un édifice. Les Français, dans leur idiôme philosophique, emploient donc hors de son acception propre le mot *matériaux*; de là toutes les conséquences qui s'en sont suivies et que nous avions prévues.

Composition; expression non moins malheureuse. Elle ne convient qu'aux procédés des arts mécaniques. Quand les Français s'essayèrent dans ceux de l'imagination, ils admirent ce terme; ainsi l'on dit chez eux, d'un peintre, qu'il a *composé* un tableau, ou bien d'un habile musicien, que c'est un grand *compositeur*. Cependant ni l'un ni l'autre de ces artistes n'a, de fait, rien *composé*; car aucun n'a songé à associer ses œuvres, à les combiner avec d'autres; tout au contraire chacun se propose uniquement de développer ses propres conceptions, de donner à toutes les imitations qu'il a faites de la nature un caractère de grandeur conforme à de certaines règles. Mais ce n'est pas seulement dans les ouvrages de l'art, c'est aussi bien dans ceux de la nature que ce terme doit paraître choquant. Effectivement on ne saurait dire que des organes entreront dans une composition, s'ils n'y préexistaient pas; or l'on sait qu'ils se développent, qu'ils proviennent les uns des autres, et qu'ils s'associent en grandissant pour devenir les parties nécessaires d'un ensemble alors constitué. Que l'on parle dans ce cas de fonctions, de forme, de couleur, de poids, de longueur, rien de mieux; tout cela est du ressort de l'observation et peut être examiné. Tout ce qui a pris vie continue ses allures sans interruption, se propage, et puis chancelle en approchant du terme du dépérissement.

Embranchement. Les mêmes remarques sont applicables à ce mot, qui est aussi emprunté aux arts mécaniques, et en particulier à l'art du charpentier. On joint, on intercalle, on embranche des poutres et des chevrons. Un exemple où ce terme peut encore assez bien convenir est le cas où il exprimerait le partage d'une rue en plusieurs rameaux.

Or, c'est là, ce nous semble, un reste de vieilles habitudes, l'influence prolongée d'un tems où la France avait exclusivement adopté les doctrines du sensualisme et en avait transporté les formes dans son langage usuel. Cependant ce qui suffisait dans les besoins courans de la vie faisait faute au contraire dans le discours élevé; nous voyons journellement que quand les dissertations doivent aborder les hautes questions de l'intellect, la langue française se refuse aux efforts mêmes des hommes supérieurs, qu'elle manque à l'expression de leur pensée.

Plan. On est volontiers tenté d'employer ce mot, s'il s'agit de disposer certains matériaux les uns à l'égard des autres. L'arrangement une fois préconçu, ce terme vient naturellement à l'esprit, et à sa suite, l'idée d'une maison ou d'une ville. Mais est-ce vraiment là un terme comparatif ou analogique à appliquer aux relations de position des parties d'un être organisé? Sans doute que si l'on a inconsidérément fait usage des termes *bâtimens*, *rues*, etc., l'expression d'*unité de plan* n'est, par rapport à ce parti, qu'un fait conséquent. Mais cela ne fait qu'augmenter le malentendu et fournir de plus en plus matière à des divagations toutes sophistiques. Le talent est de placer là l'artifice des plaidoiries, et la question se trouve en dernière analyse complètement obscurcie. *Unité de type* eût déjà rapproché les esprits et aurait mieux retenu la discussion dans sa véritable route : car les Français n'ont ni ignoré toujours la valeur du mot *type*, ni non plus négligé de l'employer; il faut croire que si, dans la controverse en litige, à Paris, l'on s'en fût tout d'abord servi (1), la clarté de ce terme eût contribué à concilier les esprits. Et pour en finir à cet égard, je n'ai plus qu'à reproduire la

(1) La première phrase de la *Philosophie anatomique* répondait à ce besoin; la voici : « L'organisation des animaux peut-elle être ramenée à un type uni» forme? Telle est la question qu'on se propose d'approfondir dans cet ou» vrage. Voyez le Discours préliminaire du premier volume; 1818.
(*Note du traducteur*).

phrase plus haut citée, dans laquelle, à la date de 1753, le comte de Buffon reconnaissait qu'*il existe un type primitif, un dessin général, qu'on peut suivre très-loin, sur lequel tout semble avoir été construit.*

Qu'aurait-on besoin actuellement d'un autre témoignage? Je vais toutefois y ajouter, parce que je crois un nouveau développement possible et sous quelques rapports nécessaire. Je vais le faire sortir des suites des débats survenus dans l'Académie de Paris; j'en reprends l'historique au point où je l'avais laissé dans mon premier article.

Il faut rappeler que l'ouvrage français où j'avais puisé mes premiers matériaux avait pour date le 15 *avril* 1830; tous les journaux du tems s'intéressèrent à son contenu, prenant parti pour ou contre.

Les éditeurs de la *Revue Encyclopédique* publièrent de leur côté une partie de cette curieuse polémique, inclinant à la présenter sous un jour favorable à Geoffroy. Cependant ils imprimèrent dans toute son étendue le principal écrit sur la matière (1). Ce Mémoire, d'un talent si remarquable, mérite d'être recherché : car il y est exposé d'une manière lucide, en même tems qu'habile et concise, comment les attaques ont commencé et se sont poursuivies.

Pour comprendre combien cette lutte fut *passionnée*, il faut savoir qu'elle agitait d'aussi grands esprits, encore en juillet, alors que la fermentation politique avait atteint le plus haut degré dexaltation. Cela est d'un tel intérêt, que je me laisse aller, voulant en suivre le fil, à raconter en quoi consistent les rapports journaliers et intimes des académiciens français. Car, pour que cette mésintelligence n'éclatât pas plus tôt, il a fallu le concours des circonstances suivantes.

---

(1) *Considérations sur les mollusques, et en particulier sur les céphalopodes*, par M. le baron Cuvier. (*Revue Encyclopédique*, t. XLV, p. 1.)

Fort anciennement, les séances de l'Académie se tenaient à huis-clos : les membres réunis seuls y jouissaient de la plus grande liberté pour y rapporter leurs expériences et pour en suivre la discussion. Mais peu à peu on se relâcha : on commença d'abord par tolérer l'entrée à l'Académie de quelques amis ; bientôt après on ne put la refuser à l'exigence de quelques amateurs distingués des sciences ; si bien, sans d'ailleurs qu'il en fût pris une décision formelle, que l'on finit par se trouver en face d'un public nombreux. Or, en observant la marche des choses, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que toute discussion publique, qu'elle soit religieuse, politique ou scientifique, prend tôt ou tard un caractère grave et d'une solennité imposante.

Il en fallut prendre son parti : mais comme d'ailleurs personne ne voulait s'écarter des usages de la bonne compagnie, on s'abstint de toute discussion dont les débats auraient pu devenir ardens et hostiles. Les Mémoires présentés étant renvoyés à l'examen de commissions compétentes, celles-ci les traitaient à leur gré ; et puis, la récompense des Mémoires dignes d'encouragement était une mention honorable et le droit acquis d'être inséré dans un recueil de l'Académie, dit des *Savans étrangers*. Voilà du moins ce que j'ai pu apprendre touchant ces usages.

Mais on m'a depuis mandé que les débats de 1830 les avaient modifiés : et cela se manifesta surtout à la séance du 19 juillet suivant. Les deux secrétaires perpétuels, Cuvier et Arago, eurent ensemble à cette séance une assez vive altercation. Jusque-là on s'était borné, dans la rédaction des procès-verbaux destinés à donner le sommaire des lectures de la séance précédente, à transcrire le titre des Mémoires lus : par cette réserve, on évitait toutes blessures aux amours-propres des auteurs, toute réclamation de leur part. Mais Arago, nouveau secrétaire, voulut étendre son premier procès-verbal à un extrait détaillé des lectures faites. Cuvier réclama contre cette innovation, dont il exliqua les inconvéniens. Arago ne se rendit pas à cette observa-

tion, et Geoffroy-Saint-Hilaire, de son côté, protesta que la forme nouvelle était préférable, citant à l'appui de son opinion l'exemple de plusieurs autres sociétés savantes où les choses se pratiquaient ainsi. Après de nouvelles répliques, la décision resta indéfiniment ajournée.

Cependant à la séance du 11 octobre de la même année, Geoffroy vint lire un nouveau Mémoire sur l'oreille osseuse des crocodiles et des *téleo-saurus*. Une des parties de cette oreille avait, dit-il, été omise dans un traité *ex-professo* de Cuvier sur ce sujet. Cuvier prend aussitôt la parole : il se croit et se dit attaqué par cette remarque, et il défendra ses idées dans la séance suivante : nouvel exemple de l'effet fâcheux d'une discussion publique sur des matières si hors de la portée commune : le moindre inconvénient qui en résulte est de dégénérer en personnalités.

On était prévenu pour la séance suivante, qui devait avoir lieu le 25 octobre; mais je ne puis mieux faire, pour en rendre compte, que de citer les propres paroles de Geoffroy.

« *La Gazette médicale* et les autres feuilles publiques ayant répandu la nouvelle de la reprise de l'ancienne controverse entre M. Cuvier et moi, on est accouru à la séance de l'Académie des sciences pour entendre M. Cuvier dans les développemens qu'il avait promis de donner sur le rocher des crocodiles. La salle était pleine de curieux; par conséquent ce n'était pas seulement de ces zélés disciples animés de l'esprit de ceux qui fréquentaient les jardins d'Académus : on y distinguait les manifestations d'un parterre athénien livré à bien d'autres sentimens. Cette remarque communiquée à M. Cuvier le porta à remettre pour une autre séance la lecture de son Mémoire. Muni de pièces, j'étais prêt à répondre. Cependant je me suis réjoui de cette solution. Je préfère à un assaut académique le dépôt que je fais ici *du résumé suivant*; résumé que j'avais rédigé à l'avance et que j'eusse, après l'improvisation devenue nécessaire, remis sur le bureau à titre de *ne varietur* (1). »

(1) Extrait de la *Gazette médicale*, t. I, p. 391.

D'après les détails dans lesquels je viens d'entrer, l'on se convaincra de toute l'attention que j'ai portée à une aussi grande explosion scientifique, même après celle qui a eu lieu dans l'ordre politique.

Mais aujourd'hui, tenant à en marquer le souvenir, je me plais à déclarer que c'est chez les Français seulement que de tout tems on a su traiter ces hautes questions des sciences, avec autant d'esprit et d'indépendance dans la pensée.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu honorablement mentionnées dans le cours de ces célèbres débats les recherches de nos savans allemands dont les noms suivent : *Bojanus*, *Carus*, *Kielmeyer*, *Meckel*, *Oken*, *Spix* et *Tiedemann*. A présent que le mérite de ces hommes si recommandables est aussi bien apprécié, que leurs ouvrages sont recherchés et employés, nous permettrons-nous d'en conclure que la manière allemande de philosopher se répand et doit de plus en plus acquérir du crédit? Alors nous pourrons de ce côté du Rhin nous réjouir de l'intérêt et de la coopération qui lui sont maintenant accordés ; assentiment attesté par tous les témoignages dont nous venons de rendre compte.

PHILOSOPHIE.

DE L'INFLUENCE PHILOSOPHIQUE DES ÉTUDES ORIENTALES.

Nous sommes aujourd'hui à une époque analogue à celle de la *Renaissance*. C'est une vérité que tout le monde commence à sentir vaguement.

La conquête de l'Inde par les Anglais et les Français, commencée depuis plus de deux siècles, est le pendant des croisades. Les travaux de William Jones et de l'Académie de Calcutta, qui ne sont venus qu'à la fin du dernier siècle, c'est l'Homère apporté en Italie à la prise de Constantinople. Nos sociétés orientales de Berlin, de Pétersbourg, de Londres, de Paris, ressemblent à ces académies qui, libres ou sous le patronage des grands, favorisèrent la culture des lettres grecques et l'impression des manuscrits. Au quinzième siècle, aussi, quelques lettrés commencèrent la Renaissance, obscurs, délaissés, sans que le monde soupçonnât l'étonnant résultat qu'auraient leurs travaux ; puis vinrent les princes, quand la voie fut bien ouverte et fleurie, qui s'acquirent à bon marché une grande gloire, les Médicis et les François Ier. Au lieu des princes, nous l'espérons, ce seront les nations elles-mêmes qui feront dans quelques années une part dans leurs budgets pour cette conquête pacifique de l'Orient.

Croyez-vous, en effet, que l'étude de l'histoire, c'est-à-dire la

culture de tout l'héritage de l'humanité, ne soit pas aussi importante que l'étude de la nature, et croyez-vous que l'étude de la nature n'ait pas à en profiter beaucoup? Si vous pouviez avancer de dix ans l'époque où l'histoire de l'Orient sera connue, vous auriez prodigieusement servi l'humanité; vous auriez fait, pour les besoins de notre époque, ce que la Convention et Napoléon firent pour les besoins de leur tems, en encourageant la chimie et la physique. Sachez que les Monge, les Laplace, les Berthollet de notre tems seront ceux dont les regards perçans liront et feront lire les traditions du genre humain.

D'où est sorti tout notre monde moderne, sinon de la Renaissance, c'est-à-dire de la greffe de l'Orient, ou plutôt de la Grèce, sur l'arbre sauvage du Nord? Parce que plus tard, et par amour pour la Renaissance, on a oublié, méprisé, insulté le Moyen Age, qui n'a plus paru qu'une suite de siècles barbares, il ne faut pas que notre réaction récente en faveur du Moyen Age nous rende injustes pour la Renaissance. Tout le ressort de civilisation de notre Occident a été trempé à cette source. Cette civilisation elle-même n'est qu'une sorte de lumière composée, mélange de l'inspiration spontanée de l'Occident et du savoir transmis du quinzième au dix-septième siècle par l'étude des Grecs et des Romains. Tout nous est venu de là, tout, jusqu'aux sentimens républicains avec lesquels nous avons secoué la féodalité et ruiné le catholicisme.

C'est un malheur de n'avoir qu'un mot; car c'est une idée bien fausse, ou au moins une idée bien étroite et bien mutilée, de n'appeler *Renaissance* que le commencement de cette grande période qui s'étend jusqu'à nous et qui enserre encore notre berceau. Le mouvement, il est vrai, commença par l'érudition, et continua par l'art, en attendant la philosophie. Il fallait des savans, des peintres et des musiciens, qui commenceraient à amollir le Moyen Age, à faire renaître une lumière antique et un air nouveau, où la liberté de penser pourrait respirer; les Manuce et les Étienne, Raphael et Michel-Ange, le Tasse et Camoens, en atten-

dant Descartes, qui dirait au monde : la Renaissance est arrivée à sa virilité ; l'âge de la réflexion est venu pour elle ; la philosophie commence. Érudition, art, philosophie, politique, voilà les termes du développement de cette grande période, considérée dans son unité ; et ces termes correspondent aux termes de tout développement humain : s'instruire, sentir, concevoir, réaliser.

La Renaissance a eu son bouton, encore enveloppé et fermé, aux quinzième et seizième siècles, sa fleur aux seizième et dix-septième, son fruit mûr au dix-huitième et au commencement du nôtre.

D'abord, au quinzième siècle, des savans pleins d'espérance et ne sachant pas le but de leur espérance, cultivant l'érudition pour l'érudition même, tout entiers au plaisir de déblayer, amassant des matériaux comme des maçons pour bâtir une maison qu'ils ne doivent pas habiter et qui s'élèvera d'après un plan qu'ils ne connaissent pas.

A ceux-là des successeurs qui, sans se donner tant de peine, veulent s'approprier et transformer à leur usage ces précieuses dépouilles que leurs devanciers ont découvertes. Alors le génie moderne vient donner la main au génie antique. Le gothique se mêlant aux formes architectoniques de la Grèce, nous eûmes la belle, riante et coquette architecture de la Renaissance. L'étude d'Homère et d'Anacréon se greffant sur l'inspiration des troubadours, nous eûmes l'école de Ronsard ; et, à partir de là, toute notre littérature ne fut plus qu'une perpétuelle oscillation entre le moderne et l'antique, une combinaison en proportions diverses de ces deux élémens, tantôt plus rapprochée du sens moderne, comme à l'époque de Richelieu à laquelle appartiennent et Corneille et Molière et Lafontaine, tantôt plus classique, plus mythologique, sous le grand roi, à l'école de Boileau et de Racine, qui ne sont nullement les contemporains des génies vigoureux que nous venons de citer, génies bien plus trempés de moderne, hommes d'une autre génération, et qui appartiennent par leurs productions comme par leur âge à la première partie du dix-septième siècle, ou plutôt à ce premier dix-septième siècle qu'on

confond, bien à tort, avec le second. Et ce qui est vrai de la France est vrai de toute l'Europe. Ce fut l'occupation de toute l'Europe pendant deux cents ans de moderniser ainsi et de frapper à un nouveau coin tout ce que l'on avait mis deux cents ans à déblayer. Tout, depuis la jurisprudence jusqu'à la poésie, depuis les idées astronomiques de Ptolémée reprises par Tycho-Brahé, jusqu'aux plus fugitifs caprices de la fantaisie, jusqu'aux traits de la satire la plus individuelle, tout entra dans ce creuset, pour en sortir rajeuni par ce travail d'imitation, qui, à vrai dire, fut à bien des égards une création aussi originale qu'aucune autre : car l'esprit humain ne crée qu'avec des élémens qui lui sont donnés, et qu'importe qui nous les fournisse, ces élémens, de la nature ou de l'histoire, du présent qui nous entoure ou du passé, pourvu que nous sachions les animer de la vie que nous sentons en nous?

Enfin au dix-huitième siècle paraissent des hommes tout nouveaux, une race qui n'est plus la race du moyen âge, et qui ne connaît guère plus ses ancêtres que le fruit d'une saison ne connaît le fruit mûri par un autre été; une race qui n'est plus chrétienne, et qui n'a plus rien des Gaulois ni des Francs; ignorant le moyen âge et le méprisant, connaissant bien mieux la religion de Jupiter que la religion de Jésus, l'histoire des républiques grecques que l'histoire de France; ayant pour saints non plus les saints du paradis, mais les héros de l'antiquité; façonnée enfin par les lettrés et les artistes de la Renaissance, et apprise dès l'enfance, dans les colléges des jésuites, à ne connaître, à n'aimer, à ne vénérer du passé que les Grecs et les Romains; poursuivie, depuis le berceau jusqu'à la tombe, par cette vénérable antiquité, ou plutôt par son ombre; la retrouvant partout, dans les vers de ses poètes et à l'opéra, dans ses tableaux, dans ses monumens publics, dans ses maisons; et tombant, sous le rapport de l'art comme sous celui de la religion, dans une sorte d'hébêtement bien naturel, puisqu'en fait d'art elle n'avait qu'un art postiche, et qu'en fait de religion elle en avait deux, et ne

croyait ni à l'une ni à l'autre. Est-il étonnant qu'après avoir travesti tout à l'antique, elle se soit dépouillée de tout, et que, quand la crise est venue, elle n'ait pourtant rêvé autre chose que des plans de reconstruction à l'antique? Cela devait être; car, malgré la longueur du chemin, les travaux des Saumaise conduisaient tout droit aux apostrophes républicaines de Jean-Jacques, aux théories de Mably, et finalement de Robespierre et de Saint-Just. Ces terribles révolutionnaires, s'affublant de noms de citoyens grecs et romains, ferment la marche solennelle qui a commencé au quinzième siècle par des savans affublés aussi de noms grecs et latins. Le champ tout entier avait été parcouru.

Ainsi le monde a changé en quatre siècles, depuis que les hommes du Nord se reconnurent, se trouvèrent jeunes enfans, et s'inclinèrent devant leurs aïeux. Aujourd'hui d'un nouveau contact avec l'Orient vont sortir des fruits nouveaux. Les hommes du Nord sont allés chercher dès aïeux plus anciens. La Grèce! mais ce n'était que le bord de l'Orient. Nous crûmes avoir épuisé un monde dont nous avions à peine sondé le rivage; et voilà qu'en pénétrant plus avant, nous découvrons des horizons gigantesques.

Depuis trente ans les Sociétés bibliques s'occupent incessamment de traduire la Bible dans tous les idiômes et dans tous les dialectes ; elles consacrent annuellement à cela des sommes considérables, et elles y emploient le zèle et le savoir de leurs missionnaires. C'est bien : c'est rendre à l'Orient ce qui lui appartient; c'est apporter son tribut à la grande bibliothèque de l'humanité, où tout livre important sera traduit en toute langue. Mais il y a autre chose à faire de beaucoup plus utile pour le progrès général de l'humanité : c'est de faire connaître aux sectateurs mêmes de la Bible toutes les autres Bibles de l'Orient.

Quand cela sera fait, l'esprit humain aura changé d'horizon, et le christianisme aura pris place dans l'histoire. Il aura cédé le gouvernement de la vie humaine à une religion plus compréhensive.

Au quinzième, au seizième siècle, quel homme en Europe eût

osé prendre la Bible pour un livre humain ? Quel homme, au contraire, n'y voyait pas partout la marque d'une inspiration supérieure, d'un souffle divin, le doigt de Dieu écrit à chaque page? C'est que la Bible n'avait pas alors d'analogue ; il n'y avait pas d'autre type auquel on pût la comparer. En effet, dans tous ces livres que les savans enlevaient avec tant d'ardeur aux décombres de l'antiquité, quel livre je ne dis pas comparable à la Bible, mais qui en offrît même un pâle reflet? Plus l'érudition fouillait, plus elle découvrait de richesses, et plus la différence entre ces trésors humains et le trésor du christianisme éclatait. La conclusion était toute naturelle. Ainsi quand nous comparons les aérolithes à tous les minerais de la terre, et que nous ne retrouvons nulle part leurs analogues, nous sommes bien forcés de conclure que ces pierres sont tombées du ciel. De quoi s'agissait-il en effet dans les livres grecs et romains ? Des choses d'Athènes ou de Rome : rien de la race humaine. De citoyens et de barbares, de maîtres et d'esclaves : rien pour la race humaine. De ce qui s'était passé tel jour aux forums d'Athènes ou de Rome, de la lutte du sénat et du peuple, des guerres et des conquêtes sous tel archonte ou sous tel consul, de la gloire et des vertus de tel citoyen, en un mot des intérêts et des passions de quelques milliers ou de quelques millions d'hommes dans une certaine période d'années, et rien de plus ; toujours l'horizon borné, rien qui embrassât le monde, rien qui eût cette projection infinie dont l'esprit humain a besoin. Homère et Hérodote étaient les seuls qui eussent quelque analogie lointaine avec la Bible ; mais Homère et Hérodote ne faisaient qu'indiquer la source antique, sans y pénétrer. Tous ces livres, quelque beaux qu'ils fussent, avaient donc un autre caractère que la Bible, et un caractère qui leur était commun à tous ; ils procédaient d'un autre ordre d'idées qu'elle, et elle était vraiment d'une autre essence ; il n'y avait pas de mesure commune entre eux ; rapprochés d'elle, ils ne pouvaient qu'en faire ressortir la parfaite originalité ; par eux-mêmes il ne pourraient pas plus en donner l'idée que l'argent ne donnerait une idée de l'or, ou la

lumière de la lune des rayons du soleil. Cette tradition, si ambitieuse, qui ose, remontant jusqu'à Dieu, assigner la solution des éternels problèmes; cette histoire du genre humain, si minutieusement suivie et si pleine de miracles; cette peinture de la vie primitive, où à chaque instant se révèle à nu le cœur humain tout entier et dans tous ses abîmes; ces grandes figures et ces allégories, où se déploie toute l'imagination orientale; ce sublime du style qui jaillit du contraste de la grandeur la plus gigantesque avec l'expression la plus simple; cette poésie enfin de l'homme vivant sans cesse sous le ciel, et faisant intervenir la nature entière pour assister aux passions ardentes de son cœur et lui résoudre les doutes de son esprit; tout cela nous dépassait de cent coudées, nous, hommes du Nord, qui avions quitté nos forêts natives, et y avions laissé, avec les ossemens de nos pères, la poésie de nos pères, qui avions oublié nos chants ossianiques et nos vieilles épopées, faites sur des traditions empruntées elles-mêmes à l'Orient, mais transformées par nos aïeux, dans le long pélerinage qui les amena des plateaux de l'Asie aux glaces du nord, pour les disperser ensuite, comme une semence féconde, sur l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne et la France.

Nous avions oublié tout cela, nous avions délaissé notre héritage, répudié la dot que la nature nous avait donnée, et nous étions venus, pour ainsi dire comme de petits enfans qui ne savent pas encore parler, nous faire héritiers et disciples des Romains et des Grecs. Or les Grecs eux-mêmes, cette souche que nous adoptions, avaient autrefois perdu leur tradition, et, découpant leur mythologie du fond religieux de l'Orient, ils s'étaient fait un monde sans racines. L'Orient était donc perdu pour nous, perdu sans ressource, comme l'Atlantide disparue sous les eaux; et la Bible seule surnageait, arche merveilleuse du monde antique, qui en avait conservé tous les échantillons.

La Bible donc et l'Évangile s'élevaient, sur ce sol de l'Europe, couvert de monumens inférieurs et d'un autre style,

comme un monument à part, inouï, sans pareil, sans modèle et sans imitation. C'était en grand l'impression que produirait aujourd'hui quelque admirable édifice gothique qui serait demeuré absolument seul de sa race, et entouré de notre fourmillière de palais et de théâtres qui singent si grossièrement les monumens d'Athènes et de Rome.

Est-il surprenant que devant la Bible et l'Évangile le génie moderne se soit arrêté éperdu aux limites du protestantisme? Ou plutôt n'était-il pas naturel qu'embrassant avec plus de respect, avec plus d'adoration, ces livres si mystérieux, à mesure qu'il en sentait mieux l'originalité, le seizième siècle, semblable à Luther, se montrât embrasé pour la Bible et l'Évangile d'une sorte de fanatisme, mît son génie à les comprendre, à les traduire, et s'en fît une arme pour combattre l'Église romaine, qui lui paraissait si misérable auprès de tant de grandeur, si peu simple auprès de tant de simplicité, si pauvre de poésie auprès de cette poésie divine?

Ainsi les protestans s'enchaînèrent à la suite des livres saints, et y sont restés enchaînés. A leur ferveur pour ces livres, le catholicisme aurait dû s'émouvoir : il resta muet et froid comme un cadavre. Un seul catholique, Bossuet, accepta le combat; c'est-à-dire qu'il tenta d'élever le moderne à la hauteur biblique et d'harmoniser le catholicisme et la réalité présente avec les livres mêmes sous lesquels on prétendait les écraser. Voilà, suivant nous, la plus haute formule de Bossuet : là est tout son génie, sa politique comme son *Histoire universelle*, comme son style. Voilà pourquoi cette grande figure domine et le catholicisme de son tems, et les pontifes de Rome, et le doux Fénelon qui prit plutôt l'inspiration d'Homère que celle de la Bible, et le protestantisme lui-même; voilà pourquoi Bossuet nous apparaît seul, dans la décadence du christianisme, face à face avec Luther, et pourquoi spontanément la multitude l'a appelé le dernier des pères de l'Église. Mais ce fut en vain qu'il voulut restaurer l'immense unité pour y enfermer de nouveau le monde, et, par une parole et une pensée

à la fois moderne et biblique, relier son siècle au premier mot de la Genèse. Législateur assis sur des ruines, il ne put rendre le monde à Jésus et à Moïse ; il ne put que donner la mesure de son génie. Les philosophes, qui vinrent après, n'eurent plus le sentiment ni l'intelligence de la Bible.

Le dix-huitième siècle passa devant le monument en l'insultant. Voltaire n'a pour la Bible qu'un rire stérile. S'il en avait senti la grandeur, il n'aurait pu accomplir l'œuvre de son tems. Il fallait qu'il fût comme ces héros de l'Iliade qui combattaient contre des divinités sans les connaître, et qui auraient senti toutes leurs forces défaillir si leurs yeux aveugles se fussent dessillés.

Un seul homme alors s'arrête pensif à contempler l'originalité de la Bible et de l'Évangile ; c'est Rousseau. Leur majesté, dit-il, l'étonne, et leur simplicité parle à son cœur. Frappé, captivé, mais n'ayant pour les juger aucun terme de comparaison, ne sachant à quelle source les rapporter, cet homme, le plus poétique de son tems, reste sous l'impression que ces livres produisaient avant l'ère philosophique ; et, tout philosophe qu'il est, il les consacre, et déclare l'Évangile divin, tout en niant la divinité de son auteur : contradiction étrange, que ses contemporains lui ont tant reprochée, et qui lui donnait à leurs yeux un air d'hypocrisie ou de superstition.

Quant à nous, aujourd'hui, plus heureux, nous pouvons, tout en les vénérant et les aimant, ces grands livres, les restituer à l'humanité. Comme la riante mythologie de la Grèce, comme la poésie religieuse d'Homère, la Bible et l'Évangile viennent pour nous se fondre dans le ciel oriental, dont elles étaient des étoiles détachées. L'étude de l'Orient a pour ainsi dire décomposé la Bible, comme le prisme décompose la lumière. Chacune des parties de ce merveilleux recueil a enfin trouvé des types pour s'y parangonner. La Genèse a son pendant dans le Zend-Avesta des Persans ; le Pentateuque a ses analogues dans les lois de Menou et les Védas. Job, dans sa sublimité, c'est le chant éternel de

l'Arabe, depuis les poésies antiques du désert jusqu'au Coran réformateur. Esther, Tobie, et tant d'autres épisodes, viennent se placer auprès des riches fictions des Mille et une Nuits, là où l'imagination se joue à l'aise avec les rubis, les fleurs, toute la parure de la terre, toutes les richesses du travail de l'homme, et se plaît aux changemens inattendus de scènes, aux péripéties miraculeuses, comme le génie de Shakespeare dans le Songe d'une nuit d'été.

Éclairés de cette lumière qui commence à sillonner tout l'horizon, pourquoi nous bornerions-nous maintenant au Panthéon juif? Ferons-nous comme les Grecs, qui se croyaient autochthones, les enfans! qui croyaient avoir inventé et leur mythologie, et leur langue, et leurs arts, ignorant que leur langue leur venait de l'Orient, qu'ils avaient les mêmes radicaux, le même mode de conjugaison et de déclinaison, la même langue enfin que les gymnosophistes de l'Inde, que leurs dieux n'étaient que les dieux de l'Inde, égarés pour ainsi dire et ayant perdu le souvenir de leur naissance et de leur patrie, et que leurs poètes, à commencer par le grand Homère, ne faisaient que réfléter, en les transformant, d'antiques traditions ou d'antiques symboles chantés autrefois par d'autres poètes, et inscrits, pour servir de témoignage après que la Grèce même serait passée, sur les bas-reliefs des temples gigantesques creusés dans les cavernes de l'Inde? Ferons-nous comme eux, nous dirons-nous autochthones? c'est-à-dire ne verrons-nous dans l'humanité que le rameau détaché qui s'appelle le christianisme, la révélation de Moïse et la révélation de Jésus? Non, nous voudrons un Panthéon plus vaste, un Panthéon qui réponde à ce mot HUMANITÉ, de si nouvelle invention, à ce mot que les hommes, parqués autrefois dans des limites de familles, de castes ou de nations, ne connurent jamais. Nous ne sommes les fils ni de Jésus, ni de Moïse: nous sommes les fils de l'humanité. Les hommes d'aujourd'hui sont les boutons de l'arbre qui a traversé tous les siècles; et la sève qui les anime et qui les fait vivre et fleurir coule pour eux de toutes ses racines.

Nous avons vu que la Renaissance eut deux effets très-différens, et au premier coup-d'œil contradictoires, quoique également nécessaires et parfaitement conciliables. Le premier fut de rapprocher de la Bible et de l'Évangile les plus chrétiens d'entre les chrétiens, les hommes les plus vertueux du quinzième et du seizième siècles, les plus forts d'entre les penseurs, les plus grands génies de leur tems, et même des populations entières, tant que le christianisme eut encore de la vie. Que la réforme ait eu bien d'autres causes, qu'elle ait eu ses intérêts matériels, ses raisons politiques, nous le savons : mais cette fièvre de christianisme, qui sembla ressusciter le zèle ardent des premiers siècles et la ferveur des martyrs, de quoi se nourrissait-elle, sinon de l'enthousiasme que la Bible excitait, et pourquoi cet enthousiasme, cette adoration, sinon parce qu'en même tems que l'esprit se polissait par la Renaissance, il ne trouvait dans la Renaissance rien qui pût remplacer pour lui la Bible et satisfaire son zèle religieux? Ainsi la Renaissance prépara et servit puissamment la réforme : et de là, nous l'avons déjà dit, le protestantisme, exalté et rigide, rebelle et dévôt, insurgé contre l'église et enchaîné aux Écritures. Le second effet fut de détruire la religion même des peuples et d'affaiblir le sentiment religieux, d'abord dans les hommes les plus instruits, et ensuite dans les masses, par la propagation des livres de l'antiquité, et par les mœurs nouvelles et le nouveau milieu de civilisation que ces livres créèrent.

On peut prévoir qu'il en sera de même de la seconde Renaissance, c'est-à-dire de la connaissance nouvelle de l'Orient. Elle aura deux effets bien différens et pour ainsi dire contradictoires. Le premier sera de rapprocher du christianisme, et du catholicisme en particulier, quelques-uns de ceux qui l'aborderont dans le commencement, des hommes dévorés du besoin de religion, mais encore courbés sous les impressions chrétiennes, un certain nombre d'ames ardentes, d'imaginations rêveuses, d'esprits philosophiques puissans. Le second sera d'achever la complète destruction du christianisme et de servir à l'édification d'une nouvelle doctrine générale.

On peut même dire que ces deux résultats ont commencé à se montrer. L'Allemagne, où l'influence du christianisme est encore puissante, à cause du protestantisme qui s'y est développé et qui recèle véritablement la vie du christianisme échappée depuis long-tems du sein des pays catholiques, l'Allemagne n'a pas eu plus tôt abordé l'Orient et sondé sa profondeur, qu'un retour singulier vers les doctrines catholiques s'y est fait sentir. On a vu des philosophes déserter la philosophie, des protestans abandonner le protestantisme; et tout à coup de la Germanie est sortie une école catholique, comptant quelques noms célèbres, imposante par son érudition, et qui est venue mettre aux pieds du pontife romain un savoir que le vieillard assurément ne saurait comprendre. Ainsi, en France, M. de Lamennais, enchaînant malgré lui sa logique et son éloquence, conserve pour suzerain un gouvernement spirituel qu'il méprise. Défenseurs du christianisme, votre sort est bizarre ! le catholicisme, froid comme un mort, ne répond pas à l'ardeur de votre vie; la papauté vous dédaigne ou vous craint; elle ne trouve en vous que des penseurs trop remuans, et la ligne qui pour elle vous sépare des hérétiques est bien légère.

Quoi qu'il en soit, cet effet des livres de l'Orient nouvellement découverts par l'érudition et exhumés de la nuit du tems n'a pas lieu de nous surprendre, puisque nous avons vu que le seizième siècle a déjà présenté un phénomène analogue. La Renaissance contribua à engendrer la Réforme avant d'engendrer la Philosophie.

Les grand livres orientaux viennent tout à coup se révéler, non pas dans leur plénitude et d'un seul coup, mais par lambeaux encore tout couverts d'obscurité, et se placent entre les livres qu'on appelle saints, d'un côté, et, de l'autre, les livres que j'appellerai humains, c'est-à-dire ceux que la Renaissance nous rendit autrefois et ceux que la philosophie et l'art moderne ont enfantés. Quel effet cette interposition va-t-elle produire ? Il y avait combat entre les deux espèces de livres, et la lutte

même était arrivée à ce point qu'il fallait opter entre l'idée chrétienne et sa négation. Il arrivera donc nécessairement que l'Orient fera pencher la balance d'un côté ou d'un autre.

Or supposez des hommes qui ne soient pas de force à comprendre pour l'humanité un nouvel avenir religieux, soit que par leur âge, leurs études, le milieu où ils ont vécu, ils soient restés courbés sous la loi chrétienne, soit que le scepticisme les ait envahis, mais un scepticisme purement scientifique, et qui ne sent pas au fond de soi, et jusque dans sa révolte, le germe des destinées nouvelles de l'humanité. La balance pour ces hommes penchera nécessairement vers le christianisme. Il n'y a pas jusqu'à l'orgueil humain, jusqu'à leur vanité de savans, qui ne soit intéressée à faire incliner leur cœur vers ce qui s'éloigne le plus des opinions régnantes; et par une sorte de réaction contre les philosophes du dix-huitième siècle, qui attaquaient si fièrement l'antiquité chrétienne sans en connaître les sources profondes, eux qui les connaissent, ils se feront néo-chrétiens.

Les livres grecs et romains rehaussaient la Bible et le christianisme par contraste, par différence, par infériorité. Les livres orientaux rehaussent la doctrine catholique, et l'élèvent, aux yeux des hommes dont nous parlons, par similitude, par analogie avec elle. Les opinions protestantes viennent, pour eux, se placer dans la ligne des opinions philosophiques, et le protestantisme, sans racines, s'éclipse devant cette profondeur antique. Le principe catholique devient pour eux, au contraire, le fondement même de la religion; c'est la chaîne éternelle tendue depuis la révélation primitive jusqu'à nous; c'est le tissu, la trame, dont les Védas comme la Bible ne sont que la bordure. Ainsi le sens moderne leur échappe, éblouis qu'ils sont par l'antique.

Et de là cette doctrine d'un christianisme antérieur au christianisme que l'école allemande a mise en avant, et à l'usage de laquelle l'école de M. de Lamennais s'efforce aujourd'hui en France de préparer des armes logiques.

Mais il est aisé de prévoir ce qui arrivera quand l'esprit phi-

losophique abordera ces questions. L'effet inévitable sera, comme nous le disions tout à l'heure, de créer dans tous les esprits le sentiment d'un Panthéon plus vaste, où le passé tout entier sera admis et prendra place, mais où le christianisme n'occupera que la sienne; et ce Panthéon, il n'est donné qu'à une doctrine générale nouvelle de l'élever : ce sera son monument et son temple.

Cependant les chrétiens dont nous parlons sont utiles en travaillant avec ardeur à faire connaître l'Orient dans l'intérêt de leur foi nouvelle. Ainsi les jésuites autrefois servirent beaucoup à leur insu la Renaissance et la Philosophie, en donnant à toute la jeunesse ce goût pour l'antiquité grecque et romaine qui devait amener à grands pas la décadence du christianisme.

Ce second résultat des livres orientaux sera en effet analogue à ce qui advint, il y a deux siècles, de la familiarité de tous avec les lettres grecques et latines, et de l'habitude que l'on prit de l'antiquité, quand elle tomba dans le domaine commun. Dès à présent les esprits les plus progressifs sentent profondément que ce n'est pas à faire rentrer dans le christianisme des colosses religieux, tels que les auteurs des Védas, Bouddha, Confucius, ou Mahomet, qui représentent chacun tant de siècles et tant d'innombrables générations d'hommes, que ce n'est pas là, dis-je, qu'il faut tendre. En laissant même de côté et hors de la question tout le camp des philosophes, depuis Socrate ou Épicure jusqu'à Voltaire, par quelle justice distributive mettriez-vous tous les grands législateurs religieux de l'humanité aux pieds de l'un d'entre eux, qui date d'une époque assez récente, surtout lorsque sa loi n'a pu résister en Europe à l'influence destructive de la Renaissance et de la Philosophie?

Ce n'est plus l'œuvre de Bossuet qu'il faut faire; ce n'est pas à une section du passé qu'il faut relier le présent; c'est à tout le passé qu'il faut l'attacher, pour le lancer dans l'avenir.

P. Leroux.

LITTÉRATURE.

ANTHOLOGIE D'AMAROU (1).

L'étude des monumens littéraires de l'Inde réunit à la fois tout l'intérêt des choses les plus antiques et tout le charme des choses les plus modernes. Les vagues récits de ceux qui ont approché de ces grandes écritures et de ces grands poèmes excitent en nous une sorte de curiosité studieuse que la raison nous porte à modérer et à réduire, dépourvus comme nous le sommes des moyens de l'entretenir et de la satisfaire. Ce que nous savons par ouï-dire est immense, et remplit notre imagination comme ces merveilleux trésors de la fable, où la fantaisie peut puiser sans relâche pour donner à ses rêves leur nourriture, mais où l'esprit ne peut rien arrêter ni saisir pour donner à ses méditations la substance solide qu'elles réclament. Ce que nous tenons de notre propre témoignage, ce que nous savons pour l'avoir senti et savouré nous-mêmes est si peu, qu'il semble que cette faveur nous ait été ménagée, non pour calmer notre ambition, mais pour l'animer encore davantage. On dirait que nous sommes semblables à ces peuples barbares, qui, assis sur le sommet de leurs rochers déserts, suivaient du regard les barques inconnues de la Grèce, glissant légèrement devant eux sur la plaine ondulée de la mer, et entendaient alors avec admiration et surprise les chants d'Homère qui s'élevaient par instant vers eux comme une révélation nouvelle d'harmonie et de plaisir, puis s'effaçaient bientôt et se perdaient dans l'espace lorsque le pilote avait doublé leur étroit pro-

(1) Amarou-Sivacam. *Anthologie érotique d'Amarou*, traduite du sanscrit par A.-L. Apudy. — Paris, *Dondey-Dupré*, 1831.

montoire et délaissé leurs arides rivages. Du Mahabharata et du Ramayana, la France connaît deux citations, la délicieuse histoire de Sacountalâ et le discours funèbre du roi Dasarathas : de ces deux célestes océans de religion et de poésie, elle possède ce que rapporte une coupe que l'on plonge au hasard; des Pouranas et des Védas, elle connaît à peine quelque esquisse rapide et quelques fragmens brisés; de toute cette couronne théâtrale si gracieuse et si riche, elle possède un joyau, le plus éclatant et le plus pur, il est vrai ; mais de l'éclat oriental de Sacountalâ si bien ménagé par l'heureuse adresse du traducteur, son admiration est contrainte à redescendre à ces pâles copies imitées de l'anglais, arrachées deux fois du sol où elles étaient plantées, et épuisées par un double exil et une double langueur.

L'Inde qui, en déployant le fastueux héritage de l'art et de la science de ses pères, suffirait pour déborder l'enceinte de nos bibliothèques, se résume pour nous en quelques volumes dépareillés et incomplets ; et si elle consent à présider elle-même à nos études, ce n'est que pour un instant qu'elle enhardit notre confiance de l'appui de son autorité; après quelques semaines, elle nous abandonne à d'autres, et cesse de nous inspirer de son propre génie et de sa propre parole.

En une telle nécessité et une telle pénurie, la moindre traduction nouvelle est une fortune et un événement. Au printems, lorsque l'espérance s'éveille et ne voit autour d'elle qu'une terre sans parure, la première fleur est la première joie, et la première est à la fois la plus douce et la plus vive; et à ceux qui sont pauvres, la moindre obole est une richesse, elle double leur avoir et dore leur avenir. D'ailleurs les grands poètes ont ce privilége, qui n'est qu'à eux, de concentrer, pour ainsi dire, toute leur ame sur chacune de leurs paroles, et de permettre aux hommes de mesurer la hauteur de leur taille, en mesurant l'empreinte qu'ils ont laissée sur chacun de leurs vers; comme ces géans qui, traversant la campagne, gravent profondément sur le sol le signe de chacun de leurs pas, et, par cette seule trace de leur passage, frappent d'étonnement et d'admiration ceux qui surviennent après

eux, et qui ne savent point encore quel vaste pays ils ont parcouru durant l'espace d'un matin. La poésie est fille du ciel, et lorsqu'elle descend sur la terre, comme la déesse, on la reconnaît dès l'abord, à sa démarche majestueuse, sans qu'il lui soit besoin d'étaler tout l'appareil de sa puissance et de sa gloire. Il suffit d'entr'ouvrir un instant les poèmes de Dante ou de Milton pour sentir instinctivement ce voisinage du génie qui fait courir par tout le corps un secret frémissement ; et si parfois Homère sommeille, certes sa veille est longue, et durant le repos sa figure imprime encore le respect comme celle d'Agamemnon dans sa couche royale.

Amarou, dont le nom, enrichi de quelque épithète louangeuse pour tout ornement et pour tout commentaire, était à peu près tout ce qui, depuis la publication du texte sanscrit à Calcutta, était parvenu au domaine commun, vient enfin de paraître lui-même devant nous. Sans doute l'Orient ne nous laisse pas encore, comme la Grèce et l'Italie, puiser à pleines mains dans ses manuscrits et ses souvenirs, et la presse, dans ses efforts pour disperser sur le monde tant de travaux enfouis et ignorés, est bien éloignée encore de l'heureuse période des œuvres complètes et des éditions répétées. Si nous ne possédons Amarou qu'en abrégé, ce n'est du moins qu'en abrégé de sa richesse et non point de sa grâce, et l'extrait de l'*Amarou-Satacam*, pour être resserré dans une étroite mesure, ne perd cependant ni de son charme ni de son importance. L'art n'a point de dimensions, et le goût pèse ses jouissances et ne les compte pas. Qu'importe que le poème se borne à quelques pages, si leur fraîcheur et leur pureté les rendent toujours vierges et toujours nouvelles? C'est donc une véritable fête pour nous que l'arrivée de cet hôte étranger qui, venu pour nous joindre de régions si lointaines dans le tems et dans l'espace, a pris de notre France l'harmonie du langage tout en conservant l'éclat de sa couleur asiatique, et, grâce à l'élégance de son introducteur, tient désormais son rang dans le cortège littéraire dont nos poètes ont entouré l'amour.

C'est presque à un seul homme en France, à M. Chézy, que nous devons tous les progrès que nous avons faits depuis quelques années vers la connaissance de la langue sanscrite et des trésors qu'elle enveloppe. Marchant sur la trace des Anglais, mais avec un sentiment plus fidèle et une méthode plus sage, s'appuyant à la fois sur la science pour agrandir le royaume des lettres et l'enrichir de précieuses conquêtes, et sur les lettres pour verser la vie et la chaleur sur les débris antiques que lui apporte la science, il semble qu'il lui ait été donné de pouvoir réunir sur chacun de ses travaux la gloire des lettres à celle de la science. La double jouissance à laquelle il nous avait dès l'origine initié, en nous donnant à la suite de sa version de la mort d'Iajnadatta la traduction littérale en latin et l'analyse grammaticale de ces divins slokas, et en effaçant en quelque sorte par là le péché d'ignorance chez ses lecteurs pour les admettre à partager l'intelligence du texte sacré, et à pénétrer avec lui dans la pensée originale du poète créateur, nous laisse aujourd'hui des regrets au milieu de la satisfaction que nous cause chaque travail nouveau; et ni les notes exquises de Sacountalà, ni celles non moins gracieuses de l'Amarou-Satacam, ne peuvent compenser tout ce que nous aurions voulu sentir par nous-mêmes et apprécier à notre propre balance.

Rien ne trouble cependant le sentiment de reconnaissance respectueuse que nous vouons à celui qui, après avoir prêté à Casyapa le secours de sa critique savante et de sa plume facile, et forcé la France à payer au génie de ce grand homme son tribut d'admiration et de louange, vient d'acquérir encore un titre à l'estime publique en important parmi nous la poésie légère et les stances amoureuses du Tibulle oriental.

Il est impossible de se refuser à une vive expansion de plaisir, lorsqu'en parcourant la centurie d'Amarou, on aperçoit tous ces charmans caprices qui se déroulent, se renouvellent, se succèdent comme les nuances fleuries de la première aurore, toujours changeantes, mais toujours éclairées par la même lumière. On s'é-

tonne d'abord, à la pensée de ce voyage dans le domaine de la langue sanscrite qui fait remonter l'imagination à travers les âges, et lui fait traverser les grandes mers pour la transporter chez des peuples inconnus; mais l'on est bientôt frappé d'une heureuse surprise en rencontrant toujours les mêmes hommes, et l'on se réjouit, en écoutant les cœurs qui palpitent sous ces poitrines brûlées par un autre soleil, d'y trouver toujours les mêmes battemens et les mêmes concerts. Certes, alors même que nous n'aurions ni la divine Ourvâsi, ni Sacountalâ, fleur des bois sacrés, ni Vasantasena elle-même, l'Aspasie orientale, alors même que toutes ces ames tremblantes de timidité et d'ardeur ne seraient pas ouvertes devant nous pour nous enseigner comment les femmes de l'Inde savent conserver les chastes émotions de la pudeur au milieu des brûlantes jouissances de l'amour, il nous suffirait d'Amarou pour savoir quelle est au bord du Gange cette science infinie de volupté confiée à l'homme pour l'exercice des ressorts les plus déliés de sa délicatesse; et si, pour apprécier les deux mondes que le soleil éclaire tour à tour, on voulait essayer à la même balance les poésies érotiques de l'Europe et de l'Inde, la grossièreté du principe matériel pourrait bien entraîner notre plateau vers la terre tandis que son rival monterait vers le ciel.

Il n'est pas de passion dans l'homme qui mieux que l'amour aille se marier et s'unir avec la haute pensée religieuse et s'en pénétrer tout entière; c'est qu'aussi il n'est point de passion qui, plus que l'amour, soit dans la dépendance intime de ce principe mystérieux qui forme à la fois la cause et l'essence de la vie. Cette force qui vient concourir aux plus impénétrables phénomènes de la création, et qui, à la surface de la terre, entretient l'activité d'une genèse perpétuelle, semble, comme toutes les forces destinées à la conservation instinctive des êtres, avoir été soustraite aux déréglemens et aux caprices de notre volonté; et ce n'est pas sans une raison profonde que le consentement unanime des hommes a lié par une étroite chaîne les mouvemens de l'amour et les mouvemens du cœur, soumis tous deux à une domination inconnue qui dans

sa hauteur dépasse notre liberté, et qui, plus puissante que nous sur nous-mêmes, retarde ou précipite, comme il lui plaît, la fièvre de l'ame et la fièvre du corps. Cette passion, que par une étrange confusion nous avons nommée aveugle, parce que notre vue était trop faible pour la sonder et la comprendre, est, comme le feu céleste qui anime les êtres, demeurée hors du domaine de l'homme; et l'on dirait que Dieu, qui a remis à notre arbitre et à notre direction le soin de tant d'autres intérêts et de tant d'autres désirs, a voulu en garder dans sa main la règle et la mesure, ainsi qu'il y a gardé la règle et la mesure de la naissance et de la mort. Placée entre la loi humaine et la loi universelle comme un solide anneau que rien n'ébranle, et que sa trempe divine met au-dessus de toute atteinte et de toute entreprise, se soutenant sur sa propre virtualité, comme par une communication supérieure avec le foyer de vérité, elle demeure également inaccessible au droit d'affranchissement et au droit de contrainte dont la raison essaie parfois de s'arroger l'empire. Lorsque la science, après avoir cherché à monter par un essor audacieux au-dessus du séjour habituel de la nature humaine, redescend à la terre, pensant rapporter avec elle la loi du bien et du mal et le secret des destinées, et veut alors maîtriser la vie humaine sous son commandement, et la soumettre à la théorie philosophique ou religieuse dans laquelle elle prétend envelopper l'univers, l'amour, dans son inébranlable fermeté, rejette la séduction qu'elle exerce, et proteste contre l'autorité dont elle se pare.

C'est par le don de cette incorruptible essence que pendant que les doctrines spiritualistes et les doctrines matérialistes modéraient et tyrannisaient à leur gré tant d'autres passions et tant d'autres jouissances, tantôt par un ardent mysticisme les sublimant jusque dans les espaces nuageux du ciel, tantôt par un pesant sensualisme les comprimant jusqu'au plus bas niveau du sol, l'amour seul se refusant à l'étroite prison de leurs catégories, et seul demeurant toujours à la face du ciel et à la face de la terre, est resté comme l'inviolable témoin de cet éternel panthéisme

dont est née l'humanité, et vers lequel elle s'élève. Il y avait donc une prétention bien chimérique ou une déraison bien profonde chez ces hommes qui, projetant de compenser la liberté de l'esprit par la licence de la chair, avaient cru, dans leur monstrueux amalgame de la chair et de l'esprit, pouvoir s'autoriser des croyances orientales pour rabaisser l'amour au niveau des appétits sensuels et le dépouiller de tout mystère et de toute dignité; leur théologie bizarre, en déchirant l'unité en deux parts au nom du dualisme, devait se démentir elle-même et se noyer sous les flots de l'immoralité dont elle était la source. Certes, sans la profonde assemblée d'étoiles qui peuple le ciel, sans l'enivrant tableau qui entoure la terre de ses riantes couleurs, point de poésie et point d'amour pour un Dieu sans harmonie, sans chaleur et sans lumière, pour un Dieu perdu dans les abîmes d'une incompréhensible inertie; certes, sans le sourire et sans le regard, céleste parure du visage, sans la grâce et sans la beauté, douce essence du corps, point de poésie et point d'amour pour une ame sans parole et sans couleur qui, se concentrant sur elle-même et dépouillant toute expansion matérielle, ne laisse plus rien que l'admiration puisse saisir et l'expression comparer. Mais aussi, sans le sublime esprit et la divine sagesse dont la pensée anime et renouvelle le monde, point de poésie et point d'amour pour une nature géométrique tout entière tenue dans un calcul et tout entière mesurée par un compas; et sans cette source mystérieuse de sympathie et de tendresse, dont les lèvres et les yeux laissent incessamment échapper les trésors, point de poésie et point d'amour pour une froide et étroite statue qui n'a rien au-delà de sa forme, et que le premier regard suffit à embrasser tout entière.

Pour comprendre l'amour dans l'Inde, il faudrait commencer par comprendre la religion dans l'Inde, cette religion qui, loin de rejeter la création hors du sein du créateur, la laisse se balancer éternellement dans son sein, et qui, loin de découper l'humanité sur la terre et dans le ciel, asseoit autour du même centre l'humanité et tous les êtres sur les degrés d'une même parenté, comme en un magnifique amphithéâtre. Alors, au lieu

de voir dans l'amour la condition d'une race déchue, vous y verriez un des plus nobles rayons de cet ardent foyer que Dieu a placé dans le cœur de l'homme, afin que, rayonnant sans cesse autour de lui, il pût, comme le soleil, s'épancher sur le monde, et rattacher sur tous les points son existence à l'existence de l'univers. Vous verriez, que pour donner à l'homme le bonheur après lui avoir donné la grandeur, Dieu a voulu qu'il existât d'autres êtres grands comme lui, et doués d'une grâce et d'une beauté faites pour lui plaire par-dessus toutes les beautés et toutes les grâces ; qu'il a voulu que ces êtres fussent différens, afin que leur admiration, sans ombre, sans envie et sans mélange, pût aller s'échangeant de l'un à l'autre pour les faire vivre d'une seule vie et d'une seule harmonie.

Dans l'Inde, l'amour est du domaine de la religion et du domaine de la poésie tout ensemble ; car sans la religion et sans la poésie, l'homme ne saurait ni comprendre ni sentir, et la nature ne lui serait qu'une pâle et nuageuse enveloppe. Cette double influence qui se répand sur toutes choses change les idées qui, à leur première surface, nous semblent les plus frivoles et les plus indifférentes, et leur donne une gravité et une grandeur qui commandent en nous le respect et la méditation. Lorsque mon imagination transporte sa rêverie aux bords du Gange, je ne vois rien de plus élevé et de plus poétique que cet amour de Sacountalà pour tous ces êtres dont elle a soigné l'enfance et adouci l'esprit sauvage, qui l'entourent de leur société et qui vivent avec elle sous l'ombrage sacré de la délicieuse retraite des mounis ; rien de plus élevé et de plus poétique que la voluptueuse innocence de cette jeune fille, jetée comme une biche parmi les biches dont le mouvement délicat et souple s'efface devant la grâce légère de sa marche, oiseau parmi les oiseaux qui arrêtent leurs chants en entendant la douce voix de celle qui les appelle, fleur parmi les fleurs qui s'inclinent et se balancent et versent leurs parfums lorsque leur reine, les saluant du nom de sœur, passe au milieu de leur troupe brillante et les caresse de sa douce haleine. Je ne sais rien de plus saint et de plus religieux

que cette union solennelle de deux ames, qui se donnent l'une à l'autre sans autre garantie que celle de ces innombrables témoins qui, au front du ciel et au front de la terre, tiennent sur eux leurs immobiles regards, et menacent d'élever en chœur leur voix accusatrice au bruit du parjure qui viendrait choquer l'harmonieux accord de l'univers ; rien qui montre une vertu plus ferme et une fidélité plus assurée que ce rite conjugal des Gandharbas sanctifié et reconnu par le moraliste et le législateur. Que toutes ces choses cependant soient traduites dans notre langage, dépouillées de leur empreinte religieuse, détachées de tout ensemble et ramenées à une pensée individuelle ; que l'amour, au lieu de se fonder et de s'appuyer de toutes parts dans la nature et dans le ciel, devienne, comme on l'a dit, de l'égoïsme en deux personnes, alors tout le charme disparaît, et nous n'avons plus qu'un jardin comme ceux de nos villes, qu'une aventure comme celle de nos romans et de nos comédies.

Sans doute il serait exagéré de vouloir appliquer sur la pensée gracieuse d'Amarou une philosophie si haute et si solide; mais il serait insensé de vouloir en saisir l'esprit et en juger le caractère, sans essayer de pénétrer l'intérieur du sanctuaire poétique dont elle s'est échappée, pour venir tomber aujourd'hui au milieu de nos salons et de nos bibliothèques. Ces pièces légères, détachées et capricieuses, sont des pétales de rose que la fantaisie rêveuse du poète a effeuillées et répandues sur le sol : leur parfum nous charme, et leur couleur nous enivre ; mais, pour en apprécier toute la richesse et en sentir toute la pureté, il faut savoir comment germe le bouton de la rose, et comment son sein s'épanouit et s'entr'ouvre. Le poète ne s'élève pas dans ces hautes régions où tourbillonnent les grandes passions, et où les vertiges du sommeil, s'échappant de la demeure des songes, viennent imposer à la réalité leurs créations et leurs fantômes ; redoutant les courans de l'orage et les agitations de la tempête, il demeure près de la terre et voltige à la surface des prairies ; l'aigle n'est point le modèle qu'il a choisi, il imite l'abeille, et le miel que

son art distille est le plus odorant et le plus doux. Je ne crois pas que l'on ait jamais exprimé avec plus de force et plus de naturel les secrètes impressions du cœur, ou rendu avec une plus délicieuse vérité les mystérieux mouvemens de deux amours qui se cherchent et se penchent l'un vers l'autre. On a écrit des volumes sur la tendresse et des traités sur la fidélité ; heureux le poète qui en deux vers en résume toute la science et la métaphysique :

« Allons, ma chère, un peu de hardiesse : quelle folie de se piquer d'une fidélité à toute épreuve ! Allons donc, du courage!.... »

« Paix, paix ! » répond à sa perfide conseillère la jeune fille tout effrayée ; « prends garde : ce maître de ma vie qui repose là dans mon cœur va t'entendre!.... »

Mais j'ai presque repentir de ma citation, et regrette d'avoir été obligé d'appeler Amarou à mon aide, impuissant que j'étais à parler dignement de ses vers et à traduire dans mes paroles le charme intérieur qu'il inspire aux pensées; car après avoir enlevé une première fleur de sa guirlande, ma main indiscrète s'essaie à en détacher de nouvelles, entraînée par le plaisir et ne craignant point de trahir la faiblesse de la louange en amenant si près d'elle un texte qui devait la rendre si animée et si féconde. Puissent le plaisir imprévu et la douce surprise chasser le reproche de l'esprit du lecteur, et puisse le hasard qui me guide parmi tant de gracieuses beautés me permettre d'en réunir l'élite sans en perdre la variété :

« Où vas-tu donc ainsi, fille charmante, au milieu de la nuit?
— Je vole où m'attend celui qui m'est plus cher que la vie.
— Quoi ! toute seule, et tu n'éprouves aucune crainte?
— Eh! n'ai-je pas pour compagnon de voyage l'amour aux flèches acérées ! »

En découvrant sous les voiles du tems qui la dérobent aux regards cette idylle si naïve d'expression et si pure de forme, ne serait-on pas disposé dès l'abord à l'accueillir comme un précieux morceau des plus beaux tems de la Grèce? et si, au lieu de

s'être rencontrée dans nos bibliothèques sur les poudreux rubans du palmier asiatique, elle s'était offerte parmi des fouilles, inscrite à la surface du papyrus, n'aurait-on pas cru y reconnaître le caractère authentique du cachet national, et la restituer religieusement au sol de la patrie en la consacrant à l'inspiration de la muse d'Athènes, comme souvenir de son autel refroidi et de sa lyre brisée?

Tous ces petits poèmes sont d'une touche si fine et d'un contour si délié, que sur une page ils se groupent et s'assemblent comme un bouquet de fleurs, et d'un mouvement si prompt et si rapide, qu'en un instant ils s'élèvent et retombent, et semblent palpiter comme le cœur qui les suit et mesurer leur longueur à celle de ses battemens. Le poète sur ses ailes légères voltige de pensées en pensées, les effleurant à la hâte, et sans cesse entraîné par de nouveaux parfums. Là où Boccace eût trouvé tant d'amusantes peintures à dérouler, tant de longues veillées à nourrir, Amarou laisse tomber un quatrain, et poursuit sa quête capricieuse sans plus songer au propos de son Vert-Vert oriental :

Nuit de délices, où, loin de tout témoin indiscret, la jeune amante a pu s'abandonner sans réserve aux désirs du séducteur. Quelles caresses! quelles brûlantes expressions!.... Mais au point du jour qu'aperçoit-elle?.... L'oiseau parleur, qui a tout entendu. O ciel! et voici la duègne qui survient; il va tout lui redire pour sa bienvenue!....

Que fait la rusée? Elle détache à l'instant de ses pendans d'oreilles quelques rubis tranchans, qu'elle mêle adroitement avec les grains de grenade préparés pour le déjeuner du babillard, et trouve ainsi le moyen de lui clore le bec à jamais.

Puis après l'aimable gaieté, suavité voluptueuse, souvenir virginal du baiser dont les caresses plus ardentes de l'amour n'ont effacé ni l'émotion ni la longue saveur :

Oui! si tu as laissé sur ses lèvres délicates l'empreinte d'un baiser voluptueux, au moment même où, te repoussant doucement de la main, elle te disait, du ton de la colère, mais en portant sur toi ses beaux yeux à demi fermés par l'excès du désir : « Laissez-moi, méchant, laissez-moi!.... » ; ô trop heureux mortel, tu peux te vanter d'avoir savouré cette céleste ambroisie, que les dieux abusés ont vainement cherchée par l'agitation des flots de la mer.

Mais je m'aperçois que je m'oublie à ce rôle si fécond et si facile de puiser dans un trésor pour en répandre autour de soi la richesse. Je ne savais où porter mon choix pour commencer, et je ne sais où l'arrêter pour finir. Pour faire connaître Amarou tout entier, il faudrait le citer tout entier, et le confier ensuite à la rêveuse méditation du printems; son livre est puisé dans ce monde infini de merveilleux phénomènes et d'incalculables mystères que l'ame d'une femme renferme dans sa profondeur, et ce n'est point en l'entr'ouvrant un instant qu'on peut en embrasser l'étendue. Les pandits racontent qu'Amarou ne s'était élevé à sa divine science qu'après avoir passé maintes fois sur la terre, dans le cours de sa vie antérieure, par la forme d'une jeune fille, et emprisonné long-tems sa pensée sous la tendre pression d'un sein virginal; peut-être avait-il été donné au poète de goûter le secret et le charme de cette longue série d'existences, en les partageant tour à tour par une métempsycose plus rapide? Mais nous laissons à d'autres le débat de cette question de critique orientale, et nous livrons sans plus d'étude notre explication au lecteur, espérant qu'elle suffira pour effacer de son esprit toute idée de merveille et toute préoccupation étrangère, et lui permettre d'apprécier tout le naturel et de respirer tout le parfum de cette essence d'amour venue des bords du Gange.

JEAN REYNAUD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

ÉTATS-UNIS.

1. Speeches and forensic arguments. — *Discours et plaidoyers de* Daniel Webster. Boston, 1830. In-8° de 520 pages.

M. Webster est un talent tout national : sa vie, son caractère, appartiennent essentiellement à l'Amérique, et feraient honneur à toute nation. Il est né en 1782, dans le New-Hampshire sur les frontières des tribus sauvages; car Salisbury, aujourd'hui centre d'une population riche et florissante, était en 1782, époque de la naissance de Webster, à l'extrême limite de la Nouvelle-Angleterre. Son père, l'un des premiers colons, était un fermier d'un caractère mâle et vigoureux, plein d'intégrité, de bon sens et de résolution. Il avait servi l'Angleterre contre la France en 1763, quand sa patrie était une colonie de l'Angleterre; et dans la guerre de la révolution, à la tête d'une compagnie, presque toute composée des habitans de la ville dont il avait bâti la première cabane, il se trouva à peu près à toutes les batailles mémorables; à Bennington, Whiteplains, et Westpoint. A sa mort, vers 1806, le bon fermier, après s'être vaillamment battu pour son pays, avait long-tems rempli dans son comté les fonctions de juge de paix. Le fils, Daniel Webster, a été, depuis 1805, époque à laquelle il fut reçu avocat, l'appui, et est encore un des plus fermes défenseurs des lois et de la constitution pour lesquelles son père avait versé son sang.

Ce peu de détails sur la biographie du sénateur américain est emprunté à *l'American quarterly Review*; car l'ouvrage que nous annon-

çons n'est précédé d'aucun détail personnel à l'orateur dont il reproduit les discours de tribune et de barreau. Webster s'est distingué également dans ces deux arènes : honneur du barreau, d'abord à Plymouth, puis à Boston, il a été député au congrès, pour l'État de New-Hampshire de 1812 à 1817 ; pour celui de Massachussets, depuis 1823; et, en 1826, le même comté, presque à l'unanimité, l'a élu membre du Sénat. L'éloquence de Webster est celle d'une raison profondément sentie, la conscience en est la base. Ce n'est pas cette chaleur bouillante, passionnée, qui veut bouleverser, changer, conquérir, et qui brûle pour éclairer; son opposition n'a rien de révolutionnaire; il tend à conserver par les améliorations progressives qui sont la vie d'une nation. Rempli du principe sur lequel est fondé tout le gouvernement des États-Unis, à savoir que c'est pour et par le peuple que doit agir tout pouvoir législatif et exécutif, il a soutenu ce dogme avec foi, fermeté et un rare talent dans plusieurs circonstances mémorables ; entre autres quand il pulvérisa, en 1829, les doctrines connues sous le nom de *nullification* (annulation), qui ne tendaient à rien moins qu'à la séparation des États, en permettant aux législatures particulières de chaque comté d'intervenir dans les décisions prises par le conseil-général. Webster relia en quelque sorte le faisceau des États dans ses mains par ses puissantes répliques, et étouffa les semences de division qui germaient déjà, les provinces du midi et de l'ouest se coalisant contre celles du nord. Pour donner une idée des généreuses et libérales pensées de Webster, nous citerons quelques parties de son plaidoyer à la Convention de Massachussets, en faveur du collége de Dartsmouth où s'était élevée sa jeunesse, et dont la charte et les droits avaient été méconnus par la législature du New-Hampshire, et mis en question devant la suprême cour.

« Qu'il nous soit permis de réclamer ici un mérite d'un caractère très haut et tout particulier. Cette république et les autres États de l'Union ont de bonne heure adopté, et constamment soutenu le principe que le droit le plus incontestable, le devoir le plus strict du gouvernement, est de pourvoir à l'instruction de la jeunesse. Ce qui ailleurs est laissé au hasard, à la charité, à la bonne volonté des individus, ici nous l'assurons par une loi. Chaque homme doit sa part de taxe, à proportion de ce qu'il possède, pour fournir à l'éducation de tous ; et nous ne nous

informons pas s'il a ou non des enfans qui puissent profiter de l'instruction qu'il paie. Nous regardons que la première base d'une police sage, large et libérale, la première garantie de la propriété, de la vie et de la paix de la société, c'est l'éducation. Nous cherchons ainsi à restreindre l'action du code pénal en inspirant dès le plus jeune âge de salutaires principes de vertu. .....En répandant partout l'instruction, nous tâchons, autant que possible, de purifier toute l'atmosphère morale, de faire prédominer les bons sentimens, et de mettre l'opinion publique, les habitudes de tous, du parti de la loi et de la religion, contre l'immoralité et le crime; nous espérons trouver une sécurité par-delà et au-dessus de la loi, dans les lumières et dans la moralité; nous espérons continuer et prolonger le tems pendant lequel, dans les villages et fermes de la Nouvelle-Angleterre, on pourra dormir en paix, les portes ouvertes; et sachant que notre gouvernement repose entièrement sur la volonté publique, nous voulons donner une direction salutaire et saine à cette volonté!..... etc. (page 209-210.)

Webster gagna la cause du collége; et quand on songe que c'est aux écoles primaires, qui marchaient en quelque sorte à la tête des pionniers, qu'il dut sa première éducation et tout ce qu'il est devenu depuis, on se sent plus touché encore de ces éloquentes paroles. Webster était, je l'ai dit, le fils d'un fermier. Il avait senti tout le prix d'une instruction libéralement accordée. C'est aussi la fille d'un fermier, la femme la plus remarquable que j'aie vue, qui, pénétrée de l'importance d'un avantage si généralement refusé aux femmes, à force d'énergie et de talent, réussit en ce moment à renouveler, à changer l'éducation des jeunes filles en Amérique, et prépare, je n'en doute pas, une nouvelle ère pour sa patrie.

En s'opposant à des emprunts, à un système de banque qui menaçait d'accroître la dette de la nation, dans une proportion qui dépassait les ressources qu'elle avait pour s'acquitter, Webster émet de grandes vérités.

« Il est des maux politiques qui sont aperçus aussitôt qu'ils sont dangereux, et qui alarment le peuple non moins que le gouvernement. C'est pour cela que les guerres et les invasions ne sont pas toujours pour la prospérité nationale les causes de ruine les plus certaines; ce sont des malheurs qui arrivent sous un tel aspect, que l'on ne peut les

mettre en doute. Ils annoncent de loin leur approche, et l'alarme de tous fait la sûreté générale. Il n'en est pas ainsi des maux dont une monnaie falsifiée, un papier déprisé, un crédit qui tombe, sont la source. Il n'en est pas ainsi de la plaie lente et secrète d'un système de papier-monnaie. Ces causes de ruine s'insinuent sous la forme d'avantages et de facilités; elles apportent avec elles les fallacieuses espérances d'un paiement commode et de l'allégement des impôts, tandis qu'elles sont le plus onéreux de tous. » (Page 235.)

Dans son discours, appelé le discours grec, prononcé en 1824, et qui avait pour but d'obtenir l'envoi d'un agent des États en Grèce, Webster passe en revue les congrès de la sainte alliance, à partir de celui de Paris en 1814 jusqu'à celui de Laybach en 1821, et juge les principes de la souveraineté des rois, du point de vue américain.

« Le dernier effet, » dit-il, « de cette alliance des souverains pour choses qui leur sont personnelles, ou qui n'ont trait qu'à la permanence de leur puissance individuelle, doit être la destruction de tout sentiment juste, de toute sympathie naturelle, entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés. L'ancien échange de confiance et d'amour se corrompt, se détruit. Il n'y a plus obéissance, mais seulement contrainte. Au lieu de s'appuyer sur l'affection de leurs sujets, les souverains en sont réduits à en appeler aux sympathies et à l'amitié des autres souverains. Bref, ce ne sont plus des nations distinctes, ce ne sont plus princes et peuples unis dans l'intérêt commun, il y a fin à tout patriotisme, à tout sentiment national distinct. La société se divise par tranches horizontales; tous les monarques dessus, tous les sujets dessous, les premiers se coalisant pour leur propre sécurité, et pour assurer l'assujétissement d'une multitude indistinctement foulée à leurs pieds. » (Page 249.)

Cet état de choses doit être accepté avec transport par l'Europe, il lui a été imposé de force, et c'est maintenant son salut, sa gloire, le gage de ses hautes destinées. Qu'importe que l'alliance des rois ait été, dans l'origine, formée contre les peuples. Elle est aujourd'hui la source d'une fraternité qui ira croissant. C'est entre tous maintenant qu'il y aura alliance, et pour le salut de tous.

M. Webster est l'un des hommes les plus distingués des États-Unis : et, nous le repétons, par son caractère, sa vie, son genre d'éloquence,

il est le type de l'Américain, dans ce que la tendance naturelle à se compatriotes a de plus estimable, le calme de la sagacité, l'esprit et le talent des affaires, et surtout une admirable raison.

2. Remains of the Rev., etc. — *Fragmens du révérend* Edmund O. Griffin, réunis par Francis Griffin, suivis des *Mémoires biographiques du décédé*, par le révérend John M. Vickar, D. D. professeur de philosophie et de morale au collége de Colombia. New-York, 1831. Deux vol. in-8°.

Cet ouvrage est d'un intérêt tout-à-fait local. Edmund Griffin, né en 1804 à Wyoming, en Pensylvanie, d'une famille presbytérienne, écolier distingué dans plusieurs colléges, entra dans les ordres au sortir des classes, et mourut à l'âge de vingt-six ans d'une inflammation d'entrailles. Son histoire n'a d'intérêt vif que pour ceux qui l'ont connu et aimé, ce qui semble avoir été même chose. C'est son frère et son professeur qui ont recueilli ses notes, les extraits du cours de littérature qu'il professa comme suppléant de son maître et biographe Vickar, quelques effusions poétiques, des lettres et un journal, écrits pendant un voyage de dix-huit mois en Europe que sa santé le contraignit de faire. Il vit plusieurs des hommes les plus distingués en France, en Italie, dans les Provinces-Unies, en Angleterre et en Écosse. Ses observations dans sa tournée en Italie n'ont presque, comme c'est l'usage des voyageurs en ce pays, rapport qu'aux arts, jugés avec le goût en peinture d'un littérateur et d'un Américain, c'est-à-dire d'un homme dépourvu de l'instinct, et de cette culture des sens nécessaires pour jouir réellement des arts, et quiconque n'en jouit pas ne les peut juger. Son journal en France et en Angleterre se compose de passages détachés, parmi lesquels se trouvent les portraits des hommes connus qu'il a eu occasion de voir dans les deux pays, Southey : Mackenzie, « la merveille de notre âge », ainsi qu'il appelle sir Walter Scott, je ne veux pas comprendre dans cette liste le jardinier de Voltaire, et les anecdotes du grand homme et de Gibbon, qui ont quelque peu l'air controuvées. Je présume que Ferney, Ermenonville, les Délices, l'Ermitage, etc., etc., ont toujours au service des candides voyageurs un jardinier, un fauteuil, une écritoire de Voltaire ; une éternelle canne de Rousseau, une immortelle allée où fut composé l'Émile, et le mille

et unième exemplaire de la plume qui écrivit l'Héloïse. J'ai même eu occasion d'observer que l'enthousiasme des voyageurs n'est pas servi avec moins de soin que leur curiosité. J'ai vu dans la maison de campagne, consacrée par les souvenirs de Rousseau et de Grétry, deux belles planches peintes en blanc, fort bien vernissées, et de taille à servir de tablettes à Gargantua, afin que chacun pût y graver le dimanche et dans la semaine les inspirations ou les émotions de son ame, proprement lavées tous les samedis soirs avec une éponge : c'était l'ingénieux moyen inventé par l'ingénieux propriétaire pour conserver la blancheur de ses murs nouvellement recrépis.

Entre les portraits faits par Griffin, on n'aurait peut-être pas été fâché de lire la description d'un cours de M. Cousin, donnée par le jeune Américain. Elle est à peu près telle que l'aurait faite, à la même époque, 1828, la plupart des jeunes gens qui se rendaient en foule à la Sorbonne, quand le professeur de philosophie devait parler.

Les vers de M. Griffin sont ceux d'un jeune homme qui a fait d'excellentes études, et qui puise ses inspirations poétiques dans les émotions qu'il a dues à la lecture des grands auteurs classiques grecs et romains.

3. Notes on Italy. — *Notes sur l'Italie*, par Rembrant Peale. Philadelphie, 1831; Carey et Lea. In-8°.

Le prénom de M. Peale indique de suite de quel point de vue il a dû considérer l'Italie, et que sa vocation pour la peinture était appelée, désirée par tout ce qui l'entourait. Effectivement son père, Charles-Wilson Peale, fonda le berceau des arts en Amérique, et bâtit en 1786, à Philadelphie, une salle d'exposition où la première collection de peinture qui ait paru aux États-Unis fut présentée au public. M. Peale, comme la plupart des nombreux voyageurs qui ont visité l'Italie, n'a vu en elle que la patrie des arts, et cette belle surface sillonnée de ruines qui charme les yeux de tous ceux qui la parcourent, et ramène leur imagination, avec une douce mélancolie, vers le passé, seul lointain qui se voile de vapeurs sous ce ciel éclatant. M. Michelet, dans sa courte excursion dans la presqu'île, a porté les sévères et perçans regards de l'historien sur cette nature à la fois riante et désolée, et a cherché à déduire le présent du passé. La vive imagination de Mme de Staël avait ranimé cette ombre charmante de l'Italie, et lui avait donné

une vie d'arts, de parfums et de fleurs; et lord Byron, déjà depuis long-tems, a vu l'avenir des Toscans et des Romagnols, prêts à sortir, vivans, d'un tombeau que la puissance temporelle et la puissance spirituelle du moyen âge, dans leur décrépitude, veulent en vain sceller à jamais d'un sceau qui a perdu sa vertu magique. Le peintre américain n'a la prétention ni d'éveiller les souvenirs du passé, ni de raviver les enchantemens du présent, ni de soulever le voile de l'avenir. Son voyage ne s'isole pas par de savantes investigations, ni par ces rapides intuitions prophétiques qui n'appartiennent qu'au génie, des nombreuses tournées en Italie, si communes chez les Français et les Anglais depuis et avant Dupaty. Tant de monotones descriptions d'une nature seulement vue; de chefs-d'œuvre d'arts analysés, admirés, mais non sentis jusqu'à l'ame, étaient faites presque pour dégoûter d'un pays dont elles ne donnaient que la poussière; il faudrait que les voyageurs fussent comme les Bohémiens, pour lesquels *voir* c'est *avoir*. Mais l'Américain tout bonnement examine et raconte; il est exact, il admire ce qui a été justement admiré de tout tems, en regardant du point de vue où le cicerone place chaque admirateur à tour de rôle; il considère les chefs-d'œuvre les plus prônés, juste à la distance convenable. Il voit dans Venise : « un beau port, ressemblant à une grande rivière bordée de bonnes maisons et animée par les mouvemens variés de vaisseaux et de bateaux nombreux. » La réflexion que lui arrache la magnificence des palais qui s'élèvent des deux côtés du grand canal est des plus naturelles à un Américain habitué à des maisons neuves. « Quelle ne devait pas avoir été leur beauté quand Venise était dans la plénitude de sa gloire, et que tous ces palais de marbre étaient neufs ou nouvellement réparés? » Cependant, grâce à la liberté du port, M. Peale a vu replâtrer quelques briques, et rebâtir quelques bicoques; c'est toujours autant de fait pour la restauration de la vieille république et de sa gigantesque aristocratie.

Il faut du moins savoir gré à M. Peale d'une complète simplicité; il n'y a d'affectation d'aucun genre dans son style, et quelque chose d'honnête et d'exact dans ses récits. On voit partout dans son ouvrage un jugement sain et de la conscience. Mais dans les arts et dans la littérature, il faut une autre justice, une autre vérité, bouillante, volcanique, qui pousse en dehors la nature toute vive, toute remuante. Oh! pour

sentir et peindre l'Italie, il faut pleurer sur un passé ou haleter après un avenir! Je crois que c'est une règle sans exception que, pour décrire et même pour juger, il faut, avant tout, sympathiser avec ce qu'on décrit, avec ce que l'on juge; et afin de mettre mon dire en harmonie avec l'ouvrage dont je parle, j'ajouterai que c'est pour cela que l'on a institué le jugement par jury, sans que je prétende en inférer qu'il faut instituer un jury de voyages. C'est bien assez d'en avoir un pour les vaudevilles. AD. MONTGOLFIER.

4. MANUAL OF MATERIA MEDICA. — *Manuel de médecine et de pharmacie de* H. M. EDWARDS et de P. WAVASSEUR, docteurs en médecine, traduit du français par JOSEPH TOCHO D. M., et membre de la société de médecine de Philadelphie et E. DURAND, membre du collége de pharmacie de la même ville. New-York, Carey et Lea.

5. LIFE OF GOUVERNEUR MORRIS — *Vie du gouverneur Morris, avec un choix de sa correspondance et de ses papiers*, donnant *d'intéressans détails sur les révolutions américaine et française, et l'histoire politique des États-Unis;* par JARED SPARKS. Boston, Gray et Bowen. 3 vol. in 8°.

6. THE HISTORY OF PORTLAND. — *Histoire de Portland depuis sa première colonisation, et notices sur les villes voisines et changement de gouvernement* dans le Maine, par WILLAM WILLIS : Première partie, Portland, 1832; Day Fraser et compagnie. In-8°.

7. THE LAW SUMMARY. — *Sommaire des lois; collection de faits légaux sur des sujets d'une application habituelle dans les affaires par* BENJAMIN L. OLIVIER, conseiller. Boston, 1832; Marsh. Capen et Lyon. In-8°.

GRANDE-BRETAGNE.

8. OBSERVATIONS ON THE PESTILENTIAL CHOLERA, etc. — *Observations sur le choléra pestilentiel* (asphyxie pestilentielle), *tel qu'il s'est montré à Sunderland* dans les mois de novembre et décembre 1831, *et sur les mesures à prendre pour le prévenir et le guérir*, par W. AINSWORTH Ec. Londres, 1832; Ebers et Ce. In-8° de 172 pages.

9. History and medical treatment. — *Histoire et traitement médicinal du choléra, tel qu'il s'est déclaré à Sunderland en* 1831, etc.; par W. Hazlewood, D. en méd., et W. Mordey, chirurgien. Londres, 1832; Longman et Ce. In-8° de 151 pages.

10. Cholera, etc. — *Du choléra, tel qu'il s'est récemment montré dans les villes de New-Castle et de Gateshead*, etc.; par M. Greenhow, D. en méd. de la Société royale. Londres, 1832; Wilson. In-8° de 71 pages.

11. Lectures, etc. — *Leçons sur le carbone, l'oxigène et la vitalité*, par Georges Rees, D.-M. Londres, Highley. In-8° de 107 pages.

12. Essay on cholera. — *Essai sur le choléra*, etc., par James Lawrie, D.-M., etc. *Seconde édition.* Glasgow, 1832; Londres, Longman et Ce.

13. Observations on cholera, etc. — *Observations sur le choléra, faites durant une visite à Sunderland*, par Georges Parsons, chirurgien de l'hôpital de Birmingham. Birmingham, 1832.

14. Observations on the epidemic cholera of Asia and Europe. — *Observations sur le choléra épidémique d'Asie et d'Europe*, par James Mc Cabe, D.-M. Cheltenham, 1832.

15. Thoughts, etc. — *Pensées sur les meilleurs moyens de diminuer les progrès destructifs du choléra*, en une lettre à l'honorable vicomte Melbourne, par Joshua Brookes, de la Société royale de médecine. Londres, 1831.

16. Rules for the prevention of malignant cholera, etc. — *Règles pour prévenir le choléra asiatique*, par W. Ingledew, Esq. Cheltenham, 1831.

17. Observations on the nature. — *Observations sur la nature du choléra épidémique*, par A. P. W. Philip, D.-M., de la Société royale. Londres, 1831; Renshaw et Rush (1).

CHOLÉRA. — ASPHYXIE PESTILENTIELLE.

On voit que nos voisins n'ont pas plus que nous ménagé l'encre dans

(1) A l'exmen de ces ouvrages publiés en Angleterre, nous joignons celui de deux écrits allemands :

1° Die grossen und merkwurdigen kosmisch, etc. — *Le grand et remar-*

leurs attaques contre le fléau qui se rit des efforts de la science, et choisit capricieusement ses victimes, comme en se raillant de prévisions et d'inductions dans lesquelles le passé ment à l'avenir. Parmi cette foule de médecins, de chirurgiens qui ont suivi avec constance les progrès du fléau, qui ont étudié, sur le malade, dans toutes les phases de la maladie, sur le cadavre, à tous les âges et dans toutes les conditions, peu se rencontrent dans leurs conjectures sur la cause, presque tous se rapprochent quant aux moyens de combattre, surtout de prévenir le mal et d'amortir sa violence. Il y a quelque satisfaction à voir que les précautions les plus généralement recommandées ont été prises en France, et que si les premières atteintes du choléra nous ont trouvés mal préparés, la rapidité, l'accord général de toutes les ames et de toutes les intelligences a promptement remédié à une imprévoyance funeste.

La science a failli dans ces jours de calamité, et (les éloges de ce genre sont rares pour eux) nos médecins ont montré encore plus de cœur que de lumières; la divergence d'opinion sur les causes de la maladie est complète, ce qui équivaut à une ignorance entière. Poison atmosphérique ou exhalaisons délétères, contâgion, non-contagion, tout est encore douteux, et ce qui console un peu de l'insuffisance de la science, c'est de pouvoir du moins admirer les hommes de l'art dans ce que l'exercice de leur profession a de plus noble, parce que c'est ce qu'il a de plus humain.

Pour rendre compte de cette quantité de brochures sur le choléra qui ne sont complétement d'accord ni dans les observations, ni dans les conséquences que chaque auteur en tire, il faudrait des volumes. Un caractère général est cependant à observer comme tout-à-fait distinctif entre les praticiens anglais, les docteurs allemands et nos mé-

---

marquable phénomène cosmo-tellerique dans l'atmosphère de notre globe, considéré dans ses rapports avec le choléra occidental, par le docteur ERNEST NOLT.

* 2° DIE CHOLERA MORBUS.—*Le choléra-morbus, sa propagation, les traitemens essayés jusqu'ici, ses singularités et les moyens de le combattre sur une large échelle,* avec la carte de sa marche et de ses progrès, par le docteur SCHNURRER. *Deuxième édition.* In-8°.

decins français. Les premiers sont adonnés à la pratique, les seconds à la théorie, et nos compatriotes, mêlant les deux choses, cherchent, plus qu'aucuns de leurs voisins, à éclairer l'une par l'autre.

M. Ainsworth a suivi le choléra, depuis sa première apparition à Sunderland, dans les différentes villes où il s'est répandu à New-Castle, à Gateshead, etc., et à Londres où ses travaux ont été assez appréciés pour qu'il ait été attaché récemment à plusieurs maisons de secours établies dans Hanover-Square, et à l'hôpital fondé pour les cholériques à Mount-Street. Comme M. Becker (1), dont nous avons déjà parlé, M. Ainsworth est partisan du système de contagion, et ne manque pas plus d'exemples que les anti-contagionistes pour appuyer son opinion. La mère de M. Embleton, chirurgien de Sunderland, que ses devoirs conduisaient sans cesse parmi les malheureux frappés de l'affection que l'auteur regarde comme pestilentielle, prit la maladie par le contact de son fils et mourut. Ses draps furent envoyés à Louisa Woodhall, sa blanchisseuse, âgée de quarante-deux ans, qui vivait dans une des parties les plus élevées et les plus aérées de la ville : cette femme, ayant beaucoup d'ouvrage, jeta ce linge sous le lit où elle couchait avec son mari et un petit enfant : d'abord attaqué, ce dernier mourut. Sa mère le suivit après treize heures de maladie, et le mari, Georges Woodhall, tomba sans s'être plaint précédemment d'aucun mal, pendant qu'on emportait le corps de sa femme, et expira du choléra au bout de vingt-quatre heures. Plusieurs porteurs de cercueil, des entrepreneurs d'enterremens ont été frappés, et M. Ainsworth cite plusieurs médecins, connus par leurs travaux sur le choléra, entre autres M. Kennedy, qui partagent son opinion. Ils regardent le malade et le mort, les vêtemens, les hardes qui les ont entourés, les meubles qui leur ont servi, le lit, le cercueil, le brancard, enfin la chambre et la maison, comme des foyers d'infection, d'où la maladie rayonne. Cette opinion fût-elle vraie, béni soit le ciel que nos médecins n'aient pas adopté une idée si funeste au malade et à ceux qui le soignent.

Voici les symptômes de la maladie, tels que les décrit M. Ainsworth, et le traitement qu'il indique :

---

(1) *Revue encyclopédique*. T. XLII, *novembre* 1831, p. 457.

TYPE DES DIFFÉRENTES PHASES ET PÉRIODES DE L'ASPHIXIE PESTILENTIELLE.

1re période. Oppression.	Défaillance (prostration de forces), et quelquefois diarrhée préliminaire.	Se termine par la mort, ou guérison sans convalescence.
	Évacuations; froid extérieur; pâleur.	
	Action fébrile.	Se termine par une courte convalescence.
2e période. Évanouissement. (Collapse).	Douleurs à l'épigastre; évacuations; crampes.	Se termine par la mort.
	Absence de secrétions; refroidissement de l'haleine; sensation d'engourdissement; yeux renversés; chaleur animale, pouls, voix, manquant tout à la fois; assoupissement.	
3e période. Fièvre.	Fièvre peu forte, se termine par une courte convalescence.	
	Fièvre violente.	Se termine par une convalescence fort longue, des inflammations successives ou par la mort.

PLAN DE TRAITEMENT.

1re période. Oppression.	Diarrhée. Calomel et opium, mélangés de magnésie.
	Défaillance. Saignée, sels ou moutarde, émétique.
	Évacuations. Pillules de calomel, carbonate de soude ou ammoniac.
	Froid extérieur. Chaleur, frictions avec des flanelles chaudes, bains de vapeur ou d'air chaud.
	Pâleur. Boissons chaudes et restaurantes.
	Action fébrile. Apéritifs doux, sudorifiques.
2e période. Évanouissement. (Collapse).	Douleurs de l'épigastre. Cataplasmes de moutarde ou épispastiques liquides.
	Évacuations. Lavemens chauds, injections de térébenthine.
	Crampes. Sinapismes, frictions, calmans (sédatifs).
	Absence de secrétions. Esprits aromatiques, huiles volatiles essentielles, calomel.
	Refroidissement de l'haleine. Oxigène, oxide nitreux.
	Perte de la sensibilité physique, de chaleur, de pouls et de voix. — Aspersions froides.
3e période. Fièvre,	Fièvre peu forte. Bains tièdes, doux apéritifs.
	Fièvre violente. Saignées locales, vésicatoires, purgatifs, sudorifiques.

On voit que M. Ainsworth met en usage à peu près tous les différens spécifiques dont on a parlé jusqu'à présent, et qu'il fait de la médecine purement symptomatique. Les gens de l'art diront si ce n'est pas la plus raisonnable, quand on ignore la cause du mal.

Fidèle au caractère de sa nation, le docteur Ernest Nolt cherche pour expliquer le choléra à bâtir un de ces édifices, communs dans son pays, construits sur l'air, avec des idées qui s'engendrent les unes des autres, et se coordonnent admirablement : architecture toute logique, dont toutes les parties s'appuient et se tiennent tellement que chaque pierre fait clef de voûte; ébranlez-la, tout croule. Néanmoins si les systèmes après les systèmes tombent, se détruisent, les observations qui ont servi à les élever restent, excellens matériaux, prêts pour de plus utiles constructions.

Le docteur allemand cherche les causes du choléra dans un manque d'équilibre entre deux forces qui se combattent, se pondèrent, et réagissent l'une sur l'autre, comme les électricités positive et négative. Ces deux puissances sont les électricités céleste et terrestre : la dernière pouvant bien, selon lui, n'être autre chose que le magnétisme. Il y a dérangement, dit-il, dans les rapports de ces deux forces. La grande comète de 1811, en donnant une prépondérance extrême à l'électricité de l'air, a amené des suites d'orages, de vent, de tempêtes, de pluies. L'année de la famine, 1816 à 1817, époque ou le choléra éclata dans l'Inde, fut l'apogée de ce période, et, bien que les orages et les pluies aient continué depuis lors jusqu'en 1823, une série de phénomènes terrestres, commençant en 1820, par le tremblement de terre de Zante, a prouvé la réaction de la force terrestre. Depuis, les tempêtes de l'air sont devenues plus rares, celles du globe plus fréquentes : en 1824, inondations, et successivement nombreux chocs de tremblement de terre, éruptions volcaniques, enfin en 1831, nouveau volcan lancé dans la Méditerranée, et le 7 janvier apparition de la grande aurore boréale, qui depuis trente ans pâlissait, reculant vers le pôle. Les lueurs observées les soirs, cet automne, après le coucher du soleil, jusqu'à une heure avancée, rougeurs qui formaient un arc dont le centre ne tombait pas juste à l'endroit où le soleil avait disparu, mais entre cette place et le nord; l'élévation de la température de la mer Baltique; la mort des poissons, rejetés par milliers sur les pla-

ges sablonneuses de la Livonie; les brouillards secs: tous ces phénomènes récens s'accordent aussi avec les observations du docteur Nolt; mais comment il s'en suit que le choléra vienne du manque d'équilibre entre les forces magnétiques terrestres, et électriques célestes, et qu'il soit le symptôme d'une maladie de notre globe, c'est ce que je laisserais le soin de démontrer au docteur allemand, et à plus habiles que moi, ainsi que la marche, régulière selon l'auteur, des phénomènes terrestres et célestes, du sud-est au nord-ouest et réciproquement. Ceci indiquerait, à ce qu'il croit, que la terre à un méridien électrique dans cette direction.

La carte des progrès du choléra, à la suite de l'ouvrage du docteur Schnurrer, est un document curieux s'il est exact. La maladie a éclaté d'abord dans les parties de l'Inde les plus sujettes à la *mal aria*, aux fièvres intermittentes et pernicieuses; de là, dans sa marche elle a voyagé à travers l'archipel indien, le long du golfe Persique, du lac Aral, de la mer Caspienne, de la mer Noire, de la Baltique, et, jusqu'à Archangel, à travers tous les grands lacs de Finlande, mais elle s'arrête à la Méditerrannée, couvrant en grande partie l'arc, qui sur une largeur de plus de cinquante degrés semble ceindre la terre, en quelque façon comme l'anneau de Saturne entoure sa planète. Le docteur Schnurrer, aussi éloigné de la doctrine d'infection que la plupart de nos médecins français, fait observer que si la maladie suit le cours des rivières et des eaux, ce n'est pas, ainsi que le prétendent les contagionistes, parce que ce sont les routes de communication du commerce. De même que les tremblemens de terre, elle se manifeste principalement aux sources et à l'embouchure des fleuves, et ne s'empare du cours entier qu'après avoir attaqué les deux extrémités : le docteur fait remarquer que nul cordon sanitaire n'a pu arrêter, ni même modérer la violence du mal; que des vaisseaux ont été tout à coup frappés du fléau au milieu de la mer, et après avoir été long-tems éloignés de toutes les côtes. Il croit la maladie causée par des exhalaisons terrestres, qui se répandent sur une grande partie de la surface du globe, et cite plusieurs faits curieux à l'appui de cette opinion. Il dit entre autres choses que, dans l'Inde, certaines espèces de roseaux mouraient sur les rivages des lacs et des rivières, à mesure que le choléra étendait ses ravages sur leurs bords.

Les travaux de MM. Hazlewood et Mordey, sur la pathologie du choléra, sont mis en première ligne en Angleterre, et tous deux se rencontrent avec M. Ainsworth dans leurs idées sur le caractère contagieux de la maladie, telle qu'elle s'est manifestée à Sunderland. Bien que diffus, et présentant fréquemment comme observation habituelle ce qui n'est qu'un cas d'exception, l'ouvrage de M. Greenhow, qui ne croit pas, lui, à la contagion, a des points intéressans, parcequ'il en a de locaux; il donne une série de faits qui se sont manifestés à Newcastle, et ne sont pas sans intérêt pour la médecine. En général nous aurions besoin, en toutes sciences, des observations provinciales, si l'on peut parler ainsi, et individuelles. Toute découverte, tout point de vue neuf, vrai ou faux, est, en quelque sorte, une originalité, l'œuvre de quelque intelligence qui, toute remplie d'observations personnelles, ouvre la voie : les sociétés savantes des capitales, avec l'échange et les comparaisons continuelles qu'elles établissent entre toutes les idées à mesure qu'elles se montrent, sont excellentes pour servir en quelque sorte de pierre de touche aux découvertes, les coordonner, faire naître les méthodes, mais elles ne favorisent peut-être pas autant les idées nouvelles et les théories audacieuses qui vont, en enfant perdus, à la conquête de la vérité.

Si l'on cherche un résultat, une idée commune ressortant de tous les ouvrages que nous avons annoncé au commencement de cet article, on trouvera qu'un sentiment moral en fait en quelque sorte le sommaire et donne, comme premier préservatif du choléra, ainsi que de tous les fléaux qui attaquent l'homme dans les principes de sa vie: pour les particuliers, la régularité de conduite, l'éloignement de tout excès, une ame et une conscience calmes; et pour la société une répartition plus égale des biens de ce monde. Du pain et des fêtes disait le peuple de Rome. Du pain et l'éducation, dit le nôtre bien plus éloquemment, car il le dit par sa misère et ses erreurs.

18. The Contrast. — *Le Contraste*, par Lord Mulgrave, auteur de *Mathilda*: *Oui et Non*, etc. Londres, 1832; Colburn et Bentley. 3 vol. in-12.

19. Eugène Aram; a Tale, etc. — *Eugène Aram*, conte, par M. Bulwer, auteur de *Pelham*, *Devereux*, etc. Londres, 1832, Colburn et Bentley. 3 vol. in-8°.

20. Norman abbey, etc.—*L'Abbaye de Norman, conte de la forêt de Sherwood*, par *une dame*. Londres, 1832; Cochrane et Ce. 3 vol. in-12.

21. L'Opéra, par l'auteur de *Mothers and Daughters*. Londres, 1832. Colburn et Bentley. 3 vol. in-12.

22. Arlington, par M. Lister, auteur d'*Herbert Lacy*, *Granby*, etc. Londres, 1832, Colburn et Bentley. 3 vol. in-8°.

ROMANS FASHIONABLES.

Un de nos plus spirituels critiques nous donnait dernièrement une recette pour réveiller le public de sa torpeur, d'où tous les assassinats, toutes les atrocités des pirates de mer et des brigands de terre ne peuvent le tirer. Il nous apprenait qu'aux théâtres des boulevards, quand la *queue de mouton* n'attire plus la foule, on prend le mouton tout entier. Quand le parterre est blasé sur un éléphant, quelque puissant tragique qu'il se montre, prenez-en deux, prenez-en trois, plus, s'il le faut et que la place le permette.

En Angleterre, quand l'astre écossais, quand Walter Scott a commencé à pencher vers l'occident, pour ranimer la curiosité des lecteurs, on n'a pu retrouver son pareil; mais Walter Scott n'était qu'un baronnet, après tout, de nouvelle création même, si je ne me trompe; et des lords, Normamby, Mulgrave, etc. sont venus caver au plus fort, si ce n'est en talent (comme la vérité nous oblige d'en convenir), en rang et en naissance.

Si nous avons de *puissans* acteurs, nos aristocratiques voisins ont, dans une autre acception, de *puissans* auteurs. Celui du *Contraste* a voulu nous faire connaître les malheurs de ceux qui n'en ont point. Mon érudition ne va pas jusqu'à donner la statistique du nombre de romans et d'œuvres littéraires qui réclament la pitié publique pour ce genre d'infortune; mais c'est bien la vingt ou trentième fois que ma sympathie est appelée sur ceux dont une feuille de rose, pliée dans leur couche de plume, interrompt le sommeil; qui sont malheureux, mais cruellement malheureux, parce que trop de belles dames à la mode se disputent leurs regards, et qui finissent, pour faire quelque chose de neuf, par épouser une bergère. Pas bergère à souliers roses, tablier

de dentelles et pantalons de soie de l'opéra; ce dénoûment est une réalité trop commune chez les pairs d'Angleterre pour terminer la carrière romanesque d'un héros tel que lord Castleton. Il épouse une vraie paysanne, dont la brise de mer n'a pas fané les fraîches couleurs, et dont la taille de sylphide ne s'est point altérée sous la bure ni dans les travaux des champs. L'*heureux* époux n'en est que plus *malheureux*; elle est tendre, naïve, fidèle; son noble seigneur et maître n'en est que plus infortuné. Si cela vous étonne et que vous sachiez l'anglais, lisez le *Contraste*. Si vous ne comprenez que votre langue maternelle, vous aurez bien mieux à faire; car vous prendrez le *Théâtre de Clara Gazul* page 234 de l'édition de 1825, et vous lirez ce touchant drame écrit sous la dictée d'une si admirable, si exacte, si vivace observation, dont les caractères sont dessinés si finement et si fièrement tout à la fois; et vous verrez dans Inez Mendo, si charmante, dont les gaucheries sont si gracieuses, l'accent paysan si matinal et si frais, le type le plus vrai, le plus fécond des malheurs d'une alliance disproportionnée.

Eugène Aram est aussi d'un auteur *fashionable* qui aurait mérité, comme rang littéraire, d'être en tête de la liste; mais naturellement, quand il est question d'un pays où tout se classe aussi régulièrement qu'en Angleterre, il faut qu'il cède le pas à l'auteur du *Contraste,* noble pair et gouverneur-général de la Jamaïque. C'est Pelham qui a commencé la réputation de M. Bulwer : ce premier roman, le plus remarquable à notre avis, a été suivi, à courts intervalles, du *Disowned*, *le Désavoué*, *Devereux*, *Paul Clifford*, dont cette Revue a rendu compte successivement, et enfin *Eugène Aram*. M. Bulwer s'est emparé dans ce dernier ouvrage d'une histoire réelle, et aussi incompréhensible que dramatique. Le procès et la vie du fils du pauvre journalier de Ramsgill dans le comté d'York, très-mémorables à ce qu'il paraît en Angleterre, sont peu connus en France. Eugène Aram, destiné à suivre la profession de son père, tout jeune achetait, de ses petites épargnes, des livres qu'il apprenait par cœur. En proie à l'ambition du savoir, il parvint, par ses seuls efforts, à une connaissance étendue des langues savantes, des antiquités, de l'histoire; il enseigna l'écriture et le latin dans différentes maisons d'éducation à Londres, il profita de son séjour dans cette ville pour accroître, par tous les moyens, une

érudition déjà étendue. En 1758, il était depuis quelque tems sous-maître dans la classe de grammaire à Lynn (Norfolk) et travaillait à un dictionnaire comparé des langues celtique, anglaise, latine, grecque et hébraïque, lorsqu'il fut saisi et arrêté à l'entrée de la cour de récréation par deux étrangers du Yorkshire. Aram était accusé de l'assassinat d'un cordonnier, nommé Daniel Clark, qui avait disparu depuis plus de treize ans, et dont les os venaient d'être déterrés dans la caverne de Saint-Robert. Le paysan, le savant, le maître d'école, le criminel Aram, fort pour n'importe quelle destinée, égal à toutes les fortunes comme il le dit de lui-même, avait mené à Lynn une conduite irréprochable : son caractère y avait paru studieux, mélancolique et solitaire : les jours de fête et de récréation il errait, sans compagnon et sans joie, le long des plats marécages que borde la rivière d'Ouse, et jamais être au monde ne l'eût soupçonné d'une faute, pas même le pénétrant proviseur, qui, depuis l'événement, a raconté les dangers qu'il avait courus et a frissonné au souvenir de son sous-maître; mais, avant le procès, pas un, entre ses supérieurs, ses égaux ou ses jeunes élèves, n'eût prononcé un mot contre le grave et érudit grammairien. Devant le tribunal, il suivit, avec un sang-froid prodigieux, le développement des preuves qui s'amassaient contre lui : puis, se levant, il prononça une défense d'un incroyable talent : il attaqua, avec la plus intrépide présence d'esprit chaque point qui pouvait laisser une chance à la discussion; et jusqu'à l'identité du squelette, vu la difficulté de distinguer à quel sexe appartiennent des os. Convaincu, malgré les plus habiles sophismes, ayant échoué dans ses tentatives pour fuir et pour s'empoisonner, il fut pendu en 1759, montrant le même ferme et impassible courage sur la funeste échelle que sur le banc des accusés.

Voilà le terrible sujet choisi par M. Bulwer, et quel que soit l'intérêt qu'il ait répandu sur les caractères d'invention du vieux Lester et de ses deux filles, nous doutons qu'il fût possible, même à son talent, d'ajouter quelque chose à la vivacité des couleurs de cette histoire en sa nudité. Quelles circonstances, quels détails inventés pourraient accroître l'impression terrible que donne le spectacle de cette forte intelligence, en pleine possession d'elle-même, luttant contre les souvenirs ravivés d'un ancien crime, une conviction qui l'entoure, la presse, et l'échafaud en vue ! C'est par les contrastes que le romancier a voulu faire

valoir ses teintes. En effet, la félicité domestique, le repos villageois que Madeline, fiancée d'Aram, goûte avec son père et sa sœur dans le petit intérieur champêtre, dont la description ouvre le premier volume du roman, sont de nature à faire paraître plus terribles le mystère qui précède et l'horrible catastrophe qui suit.

Il est assez singulier que l'on se soit servi du succès populaire d'un ouvrage d'imagination, comme celui de M. Bulwer, pour attaquer un philosophe, un des premiers disciples de Gall, qui a travaillé longtems avec lui, après lui et autrement que lui, cherchant à faire marcher une science, que l'on peut combattre assurément, mais qu'il est lourd et peu sensé dans le siècle où nous sommes d'attaquer par le ridicule. Tout homme qui s'efforce consciencieusement d'éclairer les hommes dans l'étude d'eux-mêmes ou physique ou morale, ou en cherchant à unir sous une seule loi cette double nature, a droit aux égards et à la reconnaissance de tous : ses vues peuvent être erronées, un esprit de système peut fausser ses observations, mais dès qu'il sait, dès que son travail est obstiné et consciencieux, il est indubitable que, sur quelques points, il aura fait marcher l'humanité. C'est une gloire sur laquelle les plaisanteries des correspondans de la *Literary* ne mordront point. Le docteur Spurzheim a, disent-ils, mal connu, sur l'inspection du crâne, le caractère d'Eugène Aram; ce qui divertit infiniment quelques Anglais qui paraissent avoir hérité de la légèreté qu'on nous reprochait dans le dernier siècle. Il est possible que la phrénologie ait été en défaut; il est possible aussi que le crâne ait été changé en passant du gibet dans les cabinets de trois savans ou curieux, de 1759 à 1817 (il est à présumer que les muséums particuliers, en Angleterre, ne sont pas plus en sûreté et plus inviolables que nos bibliothèques nationales); mais ce qui probablement est exact, c'est la lettre du docteur allemand, telle que la donnent ses antagonistes. Elle a un ton de candeur et de simplicité honnête qui aurait dû désarmer la malignité. « La boîte qui contenait les deux crânes est arrivée, écrit-il, et je vous suis très-obligé de votre affectueuse bonté à m'offrir une occasion de plus d'étudier l'homme. C'est seulement dans cette vue que je ferai mention de ce que je pense des crânes, d'après nos précédentes observations, prêt toujours, cependant, à être corrigé et éclairé par de nouveaux faits. » Et, après avoir donné ses jugemens (erronés si les crânes sont identi-

ques), il poursuit ainsi : « Je vous prie, apprenez-moi les noms, actions et caractères de ces deux personnes, autant qu'elles peuvent vous être connues, dans le but de confirmer, réfuter ou modifier nos observations. » Quand on apporte cette loyale simplicité, cette probité dans les expériences, le rôle de ceux qui ne trouvent œuvre à faire qu'à s'en railler est peu honorable.

Me voici bien loin de *Norman-Abbey*, histoire de lord Byron et de Newstead-Abbey sous des noms supposés, et qui a la froideur d'un roman d'allusion dans un temps où tout se dit en face, et en parlant d'un homme dont toutes les paroles allaient où il les lançait, comme les flèches d'Ulysse, tremblant long-tems dans la plaie qu'elles ont faite.

Ainsi qu'on devait l'attendre de l'auteur de *Mothers and Daughters*, *l'Opéra* offre un piquant tableau des mœurs anglaises, dans cette haute société où les formes non-seulement cachent mais détruisent le fond. Il est d'autant mieux de peindre le ridicule ici qu'il n'y a que cela. La coupe de l'habit, la couleur de la robe, le tour de la phrase sont choses collectives ; le costume s'adopte par uniforme, les phrases par mot d'ordre. La conversation, comme la tenue, a ses règles. « Je n'ai jamais entendu, » dit l'auteur de *l'Opéra*, parlant de la population de jeunes *misses* distinguées qui approvisionnent Londres et les bals *dans la saison*; Bath, Bristol, les eaux et les bains *dans la saison* ; les châteaux *à la Christmass*, etc., etc.; « je n'ai jamais entendu sortir d'une de ces bouches une phrase qui ne fût commune à toute cette tribu de femme sottes, qui sourient, babillent, s'habillent depuis le tems de mesdames Sem, Cham et Japhet, jusqu'aujourd'hui, sans que pas une ait eu une idée dans la tête, hors celle-ci : *comment passerai-je la saison ?* »

Le monde à la mode a fourni aussi le sujet d'*Arlington* : il est vrai qu'il offre une mine inépuisable à la moquerie ; mais ce genre d'observation, n'abordant jamais que des surfaces, parce qu'il n'y a que cela, fatigue à la longue, quelles que soient la finesse d'esprit de l'observateur et la piquante variété de ses tableaux : par exemple, celui des voyageurs anglais.

« M. Théobald parlait en ce moment à lord Bolsover : — « J'allais justement vous dire ce que j'avais fait. Bruxelles, Francfort, Berlin, Vienne, Munich, Milan, Naples et Paris, tout cela en deux mois. Nul homme n'en a jamais tant vu en si peu de tems! « — « Pas mal, » reprit lord

Bolsover, « c'est aller vite, mais je crois que j'en ferais autant si j'avais un bon courrier. J'ai eu une fois un drôle qui vous galopait ses cent milles par jour, quinze jours de suite. » — « Je suis venu de Vienne à Calais, dit le jeune Leighton, en moins de tems que l'estafette du gouvernement. Il n'y a pas d'Anglais qui ait fait cela. » — « Hem, hem, ce n'est pas certain, » reprit le lord, « mais je m'en vais vous dire quelque chose de mieux. J'ai été de Rome à Naples en dix-neuf heures; c'est un fait, sur mon honneur. Et de Naples à Paris en six jours. » — « En partie par mer? » — « Non! tout sur terre, » répliqua Bolsover d'un air d'orgueilleuse satisfaction. . . . . « J'ai beaucoup voyagé de nuit, » dit Théobald. « Dans une *dormeuse* et avec une lampe de voyage, c'est fort agréable, et un moyen parfait pour faire beaucoup de chemin. » — « J'en conclus que vous pouvez honnêtement affirmer avoir dormi en plus belles contrées que qui que ce soit? » dit Denbigh. — « Oh! j'ai vu le pays de même, c'est-à-dire tout ce qui valait la peine d'être vu. Mon courrier était au fait de tout cela et avait coutume de faire arrêter et de m'éveiller dès qu'il y avait quelque chose qui en valait la peine. Diable, je suis payé pour m'en souvenir, car j'ai attrapé le rhume le plus infernal en allant avec ma lampe de nuit admirer une cascade; aussi ma foi, est-ce la dernière cascade que j'aie été tenté de voir. »

Les choses qui paraissent les plus extravagantes ne sont en vérité pas le moins du monde exagérées dans ces peintures de gens qui s'efforcent de se contrefaire, et de n'être plus hommes afin de se sortir de la foule. Lorsqu'en 1814 et 1815 l'Angleterre versa sur le continent ses essaims voyageurs, je me rappelle avoir bien ri en voyant des Anglais, fraîchement débarqués, pressés de repartir, arpenter nos belles et immenses galeries de peintures, les yeux constamment fixés sur le parquet luisant, comptant leurs larges enjambées, n'ayant couru le risque bourgeois d'admirer ni les salles, ni les magnifiques tableaux, ni statues, ni bas-reliefs, mais sachant le nombre de pas, depuis la porte du salon, jusqu'au bout de la galerie de Corrège et Titien.

Ces romans de mœurs aristocratiques, amusans d'abord, lassent vite. Pour s'intéresser fortement à une lecture, on a besoin qu'elle vous présente des natures plus vraies, plus variées : qu'elle mette devant vos yeux l'homme gardant encore quelque noble empreinte de la main di-

vine qui le créa, et non tel qu'il s'est sottement grimé devant un miroir. Ces nouvelles, diverses de titres, sont pour la plupart des tableaux exacts d'un ordre de choses faux et d'une société contrefaite jusqu'à ne plus garder sentiment humain, si ce n'est la vanité.

AD. MONTGOLFIER.

23. NATURAL THEOLOGY. — *Théologie naturelle* ou *Essais sur l'existence de Dieu et de sa providence, sur la spiritualité de l'âme, et l'état futur;* par le révérend ALEXANDER CROMBIE. L. E. D. Londres, 1829. 2 vol in-8°.

24. THE DRAMA BROUGHT, etc. — *Le Drame éprouvé à la pierre de touche de l'Écriture.* Édimbourg, 1830. In-8°.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce second ouvrage est une suite des tentatives des sectes de puritains et de méthodistes pour faire, autant qu'il est en eux, deux parts sur cette terre : celle des enfans du monde, et celle des enfans de Dieu. Aux premiers, les plaisirs du théâtre et les pompes de Satan; aux seconds les austérités en cette vie, et le royaume du ciel dans l'autre. La part des premiers est en vérité si peu de chose aujourd'hui, quant à ce qui regarde le théâtre, qu'il y aurait injustice manifeste en ce partage, n'en déplaise à *l'évangélique* auteur.

La théologie du révérend Crombie remplit une des lacunes du remarquable ouvrage de Paley, et cherchant à remonter à la cause première de tout ce grand et bel univers, attaque pied à pied les argumens de l'athéisme.

25. THE PROGRESS OF THE REVOLUTIONS OF 1640 AND 1830. — *Progrès des révolutions de* 1640 et 1830. Londres, 1832.

26. ON THE PRESENT BALANCE. — *De la Balance actuelle des partis dans l'État*, par sir JOHN WALSH Baronnet. Londres, 1832.

27. SOME REFLECTIONS OF A CHURCH OF ENGLAND MAN. — *Quelques réflexions d'un homme d'église sur la conduite du secrétaire d'état au département de l'Irlande.* Londres, 1832.

28. TRUE CAUSES, etc. — *Vraies causes de la rebellion et des émeutes*, ou *Pétition au roi en faveur des prisonniers condamnés par la dernière cour spéciale à Bristol et Nottingham.* Londres. In-8°. 1832.

On a peine à annoncer des ouvrages politiques; les événemens marchent avec une telle rapidité que ce qui a paru hier est vieux aujourd'hui, et sera démenti demain. Il faut un tems plus calme, plus dégagé de passion pour que les hommes graves et à vue perçante tirent quel-

que instruction des événemens et ajoutent quelque chose à la politique qui, petit à petit, prenant une direction semblable à celle de toutes les connaissances humaines, au lieu de n'être qu'une arène pour la plus violente polémique et les luttes terribles des partis, apportera comme toutes les autres sciences sa part de biens à la masse de lumières et de bonheur commune à tous les hommes.

29. PRINCIPLES OF GEOLOGY. — *Principes de géologie dans lesquels on tente d'expliquer les premiers changemens de la surface de la terre par les causes encore en activité maintenant ;* CHARLES LYELL, écuyer, membre de la Société royale, professeur de géologie au collége du roi. Londres, 1832.

La vie du globe, quoique moins active aujourd'hui que dans les anciens âges géologiques, n'est cependant pas complétement éteinte, et les phénomènes de marées, d'inondations, de tremblemens de terre, de sources minérales et d'éruptions volcaniques peuvent servir à expliquer bien des faits dont la surface du sol porte encore l'empreinte. Le présent est issu du passé, mais par une modification lente et progressive; et, pour revenir du présent au passé, il n'est pas toujours nécessaire d'appeler à son aide le secours d'hypothèses extraordinaires ou bizarres: il suffit souvent de développer ce qui s'accomplit encore sous nos yeux et de laisser à la nature minérale ses habitudes actuelles, en lui donnant plus d'énergie et plus de grandeur. Les idées de M. Lyell se rattachent à la théorie du mouvement continu.

30. DESCRIPTION OF MORE THAN THREE HUNDRED ANIMALS.—*Description de plus de trois cents animaux, avec de belles planches gravées sur bois*, par WHITHINGHAM. *Nouvelle édition, fort augmentée.* Londres, 1832; Baldwin et Cradock.

31. HISTORY OF THE CIVIL WARS OF IRELAND. — *Histoire des guerres civiles d'Irlande*, par C. TAYLOR. Édimbourg, 1831; Constable. 2 vol. in-12.

32. SKETCH OF THE REFORMATION IN ENGLAND. — *Esquisse de l'histoire de la réformation en Angleterre*, par le Rev. J. BLUNT. Londres, 1832: Murray. In-12 avec vignette.

33. THE PRIVATE CORRESPONDANCE.— *Correspondance particulière de* DAVID GARRICK T. II. Londres, 1832; Colburn et Bentley.

34. Portulan de la mer Noire et de la mer d'Azov, ou *Description des côtes de ces deux mers, à l'usage des navigateurs*, par E. Taitbout de Marigny. Odessa, 1830; imprimerie de la ville. In-12 avec atlas in-8°.

LE BASSIN DE LA MER NOIRE. — SON COMMERCE ET SES HABITANS.

Maintenue pendant trois cents ans sous la jalouse domination des Turcs, la *Mer Noire* fut dérobée à la curiosité de la science, à la généreuse audace des voyageurs vers l'époque précisément où se renversait la vieille école, et où la tourmente des passions aventureuses chassait devant elle les hommes de l'Occident avides de respirer plus au large que sous l'atmosphère lourde et étouffante de l'Europe catholique. Après la prise de Constantinople par Mahomet II, cette nappe d'eau fut interdite à toute autre navigation qu'à celle des embarcations turques. Elle fut soigneusement défendue comme un harem de pacha.

Après que le traité de Kaïnardji, en 1776, eut livré aux Russes la navigation de la *Mer Noire* et le libre passage des Dardanelles, cet avantage fut bientôt partagé par les Autrichiens, puis accordé à presque toutes les puissances de l'Europe, lorsque les Français par la conquête de l'Égypte l'obtinrent pour eux-mêmes, et enfin, ces jours derniers, il vient d'être étendu aux Américains. Depuis ce fameux traité de Kaïnardji, on put prévoir l'influence qu'exercerait sur le commerce européen la mise en circulation de ce joyau jusque-là thésaurisé. Le prodigieux accroissement de la Russie et ses prétentions avouées sur le détroit des Dardanelles qui font chaque jour mesurer avec plus de soin, par la politique équilibriste, le poids qu'impriment les provinces maritimes du sud au bras de levier dont Pétersbourg est le centre; la guerre qui, durant la longue période de paix européenne que nous venons de traverser, s'est poursuivie presque incognito sur les frontières de la Perse, pour de là inquiéter les possessions anglaises de l'Inde, qui gronde sourdement encore entre le palais des tzars et le séraï du sultan, et fera peut-être explosion en même tems que le nuage orageux jeté du Caire sur Stamboul; l'étonnante sagacité de Mahmoud, qui avec la civilisation de l'Occident se forge patiemment un bouclier contre le choc du Nord, et qui s'embellit de l'énergie avec laquelle il poursuit dans son empire féodalisé l'unité musulmane : le spectacle de tous ces intérêts qui s'agi-

tent aux confins de notre continent européen, me justifiera sans doute d'entrer dans quelques détails sur ces riches et mystérieuses contrées; on en appréciera d'autant mieux l'utilité de l'ouvrage dont j'ai à rendre compte.

De toutes les nappes d'eau qui, sur le globe, varient les accidens des montagnes et la monotonie des plaines, la *Mer Noire* est peut-être la plus remarquable pour la diversité des productions dont elle est le débouché, pour l'opposition des caractères d'hommes dont elle porte les embarcations et pour le piquant des épisodes historiques dont elle a été le théâtre.

A droite, en quittant le détroit de Constantinople, c'est tout le versant septentrional de l'Asie mineure ou de l'Anatolie; pays montagneux et boisé, riche surtout en bois de construction, en goudrons, en mâtures, qui au commerce du lin et du chanvre pourra facilement ajouter, par l'exploitation européenne, celui du cuivre dont elle possède de nombreuses mines.

De l'un et de l'autre côté du Caucase, la Mingrélie, la Géorgie, les Ossètes, les Cabardiens, les Abazes, les Tcherkesses n'ont été atteints que rarement par les révolutions qui ont tourbillonné si fréquemment auprès d'eux; il offrent un champ vierge à exploiter. Les bois de construction et le buis, le miel et les pelleteries n'attendent qu'un navire pour les prendre, tandis que le flanc des montages est sillonné de filons précieux.

Aux limites des chaînes du Taurus et du Caucase s'élèvent les monts arméniens qui se rattachent à ceux de la Perse. Trébizonde, Arzeroum, Érivan, sont les tentes de repos pour les nombreuses caravanes qui fourmillent, circulent et vivifient sans cesse les productions commerciales entre les Turcs hautains et les diplomates fils d'Ali: sur ceux-ci règne Feth-ali-Schah, prédécesseur de Mahmoud et de Méhémet dans la carrière régénératrice de l'Orient, et troisième terme de cette trinité musulmane dont l'inflexible volonté recrute à pleines fournées, pour l'association universelle, les hommes du plateau de l'Iran, des rives du Nil et des montagnes de l'Asie mineure.

En s'acheminant du détroit de Constantinople vers l'Orient, la civilisation revêt un caractère farouche et nomade d'autant plus prononcé qu'on s'éloigne davantage de l'Europe et des côtes de la mer. Les mon-

tagnes de l'Anatolie sont déjà presque indépendantes à la lisière du canal, ne payant que par force les redevances, et parcourues par des tribus de Curdes guerriers et voleurs. Passez Trébizonde et vous tombez au milieu des Lazes, peuple à demi sauvage, aux formes athlétiques, dérobant mal sa nudité et ses sales haillons sous des armes richement garnies d'argent. Puis viennent les Abazes, piratant à la côte les navires que le calme y retient, et réduisant les marins en esclavage dans des retraites inaccessibles.

Plus loin se présentent les Tcherkesses dont les relations politiques sont presque complétement féodales, et dont les mœurs reproduisent souvent avec une minutieuse fidélité les souvenirs qu'on nous a transmis sur les Spartiates. C'est là que les pourvoyeurs de harem vont chercher ces femmes que l'on dit belles, dont le buste et la gorge, étranglés dès le bas âge dans un inflexible corset virginal, accroissent de toute leur maigreur l'énorme amplitude des hanches. Il y aurait une bonne moisson de poésie à récolter chez ce peuple intéressant et mal connu ; il est comme une tradition vivante, comme la stéréotypie d'une antiquité très-reculée ; semblable à ces vieux monumens où l'on peut saisir sur le fait une phase de l'art, il a continué intacte une des phases de la civilisation humanitaire.

Il faudrait les étudier, les manier avec délicatesse comme ces oiseaux rares qu'on obtient à grand' peine ; mais, vraiment, la civilisation nouvelle a bien d'autres manières; voyez-la à l'œuvre : ce sont des cosaques, cosaques de tout poil et de tout âge, cosaques indigènes, cosaques transportés, implantés, cosaques bruts, cosaques dégrossis au bâton, cosaques caressés à Paris, fêtés aux Galeries de bois, cosaques institués par les Russes pour être professeurs, instructeurs et conservateurs des Tcherkesses, Cabardiens, Ossètes. C'est une malencontreuse échelle ascendante.

Arrivés en Russie, nous trouvons des productions plus abondantes et un commerce établi. D'abord la mer d'Azov, restreignant de siècle en siècle ses limites marécageuses et mal terminées, s'achemine à ne plus être que l'embouchure du Tanaïs ; Taganrok, qui la termine au N.-E., fournit les pelleteries, le caviar, les graines, le suif et les cordages, etc. Elle correspond avec Odessa, formant avec cette cité rivale comme deux mamelles gonflées par où s'échappent abondamment les richesses de

l'empire. Ici, quelques considérations géographiques feront mieux apprécier l'influence de ces deux ports.

La mer Noire, en effet, n'est pas seulement importante par sa lisière, elle l'est surtout par les relations que les cours d'eau établissent entre elle et les contrées intérieures. En renouant les anciennes communications avec la Caspienne, on rehausse l'importance de celle-ci. On rapproche le lac Aral; on souffle sur cette nappe isolée une pensée civilisatrice qui, par l'Oxus, par l'Yaxartes, remonte vers les sources de l'Indus, et pénètre au cœur des villes populeuses, entrepôts des produits du Thibet, tandis que le Jaïk au nord va percevoir aux monts Ouraliens la redevance de leurs mines à peine sondées. Anciennement les communications hydrographiques entre la mer Noire et la Caspienne ont eu lieu par le Phase, le Kour et le Koubane; on pourra par la suite en tirer parti : mais les plus faciles à créer, et par conséquent les plus prochaines s'effectueront entre le Volga et le Tanaïs. Ces deux fleuves, dont l'un porte Astrakan et l'autre Taganrok, se rapprochent tellement un peu au-dessus de ces deux villes qu'ils semblent inviter l'homme à les réunir. Le Volga, ainsi lié aux eaux de la Méditerranée, ouvrira à la Russie européenne centrale un facile débouché pour les marchandises pesantes. Ce fleuve, le plus grand de l'Europe, prend sa source non loin du golfe de Finlande, aux hauteurs du Valdaï; et presqu'en naissant devenu navigable, il s'unit en plusieurs points de son cours avec les dépendances de la Newa et de la Baltique, jetant ainsi comme une artère vivifiante entre les deux extrémités du grand empire. La quantité de ses affluens est prodigieuse; le Kama, qu'il dévore vers le milieu de sa course, est la branche principale d'un rameau de rivières qui descendent le versant occidental de l'Oural et qui, se rapprochant plusieurs fois du versant oriental, se sont presque entrelacées avec un second rameau hydrographique dont les frontières chinoises, à quinze cents lieues de la mer Noire, cachent les derniers embranchemens.

Le Volga ne jouit point seul du privilége de jeter un pont entre le bassin du nord et celui du midi; le Dniester, dans les marais de Pinsk, le partage avec lui, et par divers canaux s'associe au réseau de fleuves qui arrosent les côtes prussiennes. Puis le Dnipeer et autres sollicitent d'imminens travaux, par lesquels la communication déjà existante entre

la Pologne et les colonies russes de la mer Noire sera singulièrement favorisée.

Enfin le Danube, qui rase le sommet de l'Adriatique, en qui se confondent les eaux des Krapacks et celles des Balkans, ne tardera pas sans doute, en se rattachant à la mer du Nord, d'accomplir la pensée de Charlemagne. Le Danube marie les mœurs originales du peuple hongrois et ses formes à peine émoussées avec les souvenirs latins et les habitudes faciles des nations valaques. Ces dernières souffrent impatiemment le joug des Turcs; mais elles renient encore plus énergiquement celui des Russes contre lesquels une haine profonde les anime. Dans la tourmente qui s'apprête à disjoindre l'empire des Turcs, elles s'organiseront sans doute, l'Europe occidentale aidant, en un état indépendant et fédératif dont la mer Noire facilitera les relations extérieures et l'émancipation.

Par les aperçus géographiques qui précèdent, on voit que la mer Noire, aidée de la Caspienne et de l'Aral, qu'on peut considérer comme ses dépendances, prolonge dans le nord de l'Europe centrale et jusque dans le centre de l'Asie le rameau européen de la Méditerranée. Dans la périodicité des saisons froides et chaudes, il arrive souvent que pour quelques contrées intérieures elle balance avec avantage les routes de la Baltique et la mer du Nord.

La civilisation de cette mer est d'autant plus importante à considérer que les provinces méridionales de la Russie prennent un plus grand développement. Une de ces plus brillantes provinces est la Crimée, que termine le port de Sévastopole, émule des plus magnifiques ports du monde; la Crimée qui, sourdement excitée contre la suzeraineté de la Turquie, n'a brisé ses relations féodales que pour se voir dénationalisée par sa perfide conseillère. Là une ancienne noblesse tartare achève d'y ronger sa fierté, pendant qu'à ses côtés on travaille avec une ardeur quelquefois mal combinée et mal administrée, mais toujours pleine de sève, à dresser une marine qui fasse le pendant de celle de Cronstadt.

Ainsi aux deux extrémités des golfes européens du nord et du sud, la Baltique et la Méditerranée, on voit la luxurieuse fille de Catherine étendre ses deux grands bras pour étouffer l'Europe dans un monstrueux embrassement. Laissons-la faire. A l'aide de ces étreintes nous pénétrerons à son cœur, et trompant au bénéfice de la liberté son am-

bition guerrière et despote, nous labourerons sa poitrine et ses reins avec notre fouet voltairien, nous l'inonderons de notre dissolvante politique, de tout notre sentiment critique enfin qui s'est fait chair et os en la personne du *tourist* le plus musqué de nos salons. On peut d'ailleurs remarquer que la civilisation occidentale lui a déjà expédié ses éclaireurs. La part que les étrangers ont prise dans l'accroissement de ces provinces surpasse de beaucoup les efforts des Russes eux-mêmes. Pour en donner un exemple, voici quelle était, vers 1803, la composition du personnel dans la direction des côtes russes de la mer Noire.

La flotte était sous les ordres du marquis de Traversay, émigré *français*; un des deux contre-amiraux était *anglais*; un capitaine *grec* commandait le port de Sévastopole.

Le gouverneur général d'Odessa et de la province était M. le duc de Richelieu; un *Anglais* commandait la ville.

M. Harting, *hollandais*, dirigeait le génie sur toute la mer Noire et la frontière du Caucase; le corps de l'artillerie en Crimée obéissait à un *Allemand*; enfin le gouvernement général de Caffa était confié à un *Anglais*, M. French.

Aujourd'hui encore, c'est un amiral *anglais* qui commande la flotte russe de la mer Noire.

Toute cette influence européenne a obtenu des résultats éclatans. Tout vient avec abondance en ce climat favorisé. Il s'y prépare de magnifiques approvisionnemens pour l'Europe, en grains et en goudrons; là et plus loin encore, dans la Pologne et dans les steppes d'Astrackan, des éclats de joie répondent aux gémissemens de nos propriétaires de céréales; là aussi la vigne croît à merveille et peut-être nos propriétaires de vignobles à leur tour ne tarderont-ils pas à subir le fâcheux contretems de la concurrence...—Eh Dieu nous garde! vont-ils tous s'écrier... grains, vins, tabacs, bœuf salés, chanvre, suif, goudrons, bois, si tout peut venir de ce funeste pays, que nous restera-t-il donc?.. — C'est très-peu inquiétant, bon propriétaire. Pendant que ces rustres expriment leur sueur sur des sillons, qu'ils écorchent leurs moutons, qu'ils tripotent le suif, se noircissent de goudrons et s'escriment avec une hache tranchante autour d'arbres noueux, nous, nous établirons des fermes modèles; nous planterons des jardins de botanique et d'agrément, nous cultiverons la vigne de treille et les raisins de table; nous leur fe-

rons des chapeaux et des bijoux, des liqueurs et des velours; nous leur enseignerons l'hygiène et l'astronomie; nous les appelerons à nos colléges, à nos ateliers, même à nos bals et à nos fêtes. La Russie se dispose à faire travailler pour nous des peuplades bourrues qui se pillent, se mutilent, se violent, s'égorgent et se noircissent le teint au soleil, ou se gèlent les pieds dans la neige; tant mieux: préparons-nous à leur donner des bains, l'imprimerie et les chansons de Béranger.

Un nuage traditionnel environne la mer Noire et les montagnes qui l'entourent. S'il faut en croire de profondes recherches, cette mer d'Azov, si chétive aujourd'hui et qui se comble chaque jour, aurait été un lac immense dont la mer Noire et la Caspienne n'étaient que des golfes; l'Aral y confondait ses eaux. Tout l'immense affaissement des terres dont la Caspienne est le centre, qui s'étend d'une part vers les plateaux du Thibet, qui de l'autre remonte vers l'Oural et semble se prolonger sous les lacs de Sibérie, tout cela aurait été les palus méotides. Unies peut-être à la mer Blanche, à la mer Baltique, ces eaux auraient fait une véritable île de notre continent européen, une île Atlantique. Elles se seraient peu à peu évaporées, accumulées dans le bassin qui forme actuellement la mer Noire, et arrêtées par les montagnes de l'Hémus, du Taurus, du Caucase, de la Crimée, à un niveau bien supérieur à celui de la Méditerranée, niveau dont les traces sont encore évidentes. Puis, un tremblement de terre, un volcan, un soulèvement, que sais-je? rompant la digue des célèbres Cyanées, les flots emprisonnés auraient traversé le Bosphore, et sous le nom de déluge de Deucalion auraient inondé les parties basses de l'Égypte, déversé du côté de l'Océan l'excès de leur niveau, et enfin se seraient échappées par le détroit de Gibraltar, creusé peut-être ou du moins agrandi à la même époque, pendant que seraient revenues au jour les îles de Grèce et d'Asie, d'abord dominées par les vagues.

Voilà ce qui a été affirmé par divers auteurs, tant anciens que modernes; pour moi je le raconte, et ne veux point en charger ma conscience, pas plus que du voyage des Argonautes, pas plus que des aventures d'Oreste et Pylade, quoique l'on montre encore en Crimée la pierre où s'accomplissaient les sanglans sacrifices.

Pendant les beaux siècles de la Grèce et de Rome, les rivages du Pont-Euxin furent peu fréquentés, parce que la mauvaise réputation de

la mer se mariait admirablement à celle des habitans pour opposer une double barrière aux plus curieux voyageurs et aux plus avides trafiquans ; tous ce pays ne commença à prendre du renom, quant au commerce, que lorsque Alexandrie commise par son fondateur au trafic de l'Inde eut vu tarir, par les guerres des Sarrasins, le Pactole où Carthage et Corinthe s'étaient baignés, où Cléopâtre enivrée essaya d'épuiser les derniers secrets de la profusion, où l'empire romain et celui d'Orient plongèrent encore pendant long-tems.

Alors le courant des trésors reflua et s'élança vers Constantinople par deux voies qui toutes deux aboutissaient à la mer Noire : par l'Indus, l'Oxus, la Caspienne, le Kour et le Phase, ou bien par le golfe Persique, le Tigre, l'Euphrate et Trébizonde.

Ici se placent les rivalités commerciales des Gênois et des Vénitiens: les premiers l'emportèrent, mirent à profit l'engourdissement des Grecs pour diriger tout le commerce. Plus d'une ruine sur les côtes attestent encore leur séjour. Ils ouvrirent aux marchandises de l'Inde une nouvelle route ; ils leur faisaient remonter la Caspienne et le Volga jusqu'au coude qui touche le Tanaïs ; là ils les transportaient par terre à ce dernier fleuve, d'où elles descendaient jusqu'à Taganrok et rejoignaient l'entrepôt général de Caffa.

Enfin viennent les Turcs et tout se voile.

Pendant trois siècles que l'ignorance turque pesa sur ce bassin, on perdit le souvenir des navigations italiennes, on tomba dans la plus complète confusion géographique ; aussi, long-tems encore après le traité de Kaïnardji de 1776, conserva-t-on la croyance que cette mer n'avait rien adouci de son inhospitalité traditionnelle ; on comptait mille histoires romanesques sur des courans d'une force inouïe, sur des écueils sans nombre, sur des tempêtes inconnues aux autres mers. Ajoutez-y le peu de sociabilité des habitans, qui tuaient sans façon les visiteurs. C'était presque le seul recoin du monde aquatique pour lequel on pût avec bénéfice fabriquer une nouvelle édition des voyages de *Sindbad le marin*.

A la France, il était réservé de donner les premières indications exactes que l'Europe possède sur la navigation de cette mer. Anthoine, baron de Saint-Joseph, fondateur du commerce français en ces parages, a donné le signal. Des navires français, bloqués dans la mer Noire vers

1806 par les croiseurs anglais de la Méditerranée, ont dissipé les craintes fantastiques qui planaient encore. Enfin, M. Gauthier, capitaine de vaisseau, a parcouru cette mer en 1820 avec M. Benoît, ingénieur hydrographe, il a relevé avec cet officier toutes les côtes, déterminé les positions, sondé le long de terre, et a publié avec lui au dépôt de la marine, à Paris, la première carte authentique de cette mer. Les cartes de la Russie, en 1804 et 1807, celle de l'Anglais Arrowsmith, en 1818, sont fautives. Mais M. Gauthier, ne pouvant descendre à terre que très-rarement, a fait la majeure partie de ses opérations sous voile et n'a pu recueillir un ensemble d'instructions détaillées soit pour les atterages, soit pour les entrées des ports, leurs qualités et la sécurité de leurs mouillages, soit pour les vents et courans. M. Taitbout de Marigny, qui lui aussi est Français, complète en partie l'ouvrage de M. Gauthier par la publication de son *Portulan de la mer Noire.*

Un portulan, peut-être est-il nécessaire de donner cette explication à quelques-uns de nos lecteurs, un portulan est une description des côtes, de leurs dangers, des courans, de la profondeur des eaux, des bancs de sable; indications pour se rendre dans les mouillages; ressources de la côte en cas de naufrages; liste des phares et feux, des balises, des signaux, etc.; un portulan est un bréviaire indispensable aux marins; il contient des détails auxquels peut être attaché le salut de l'équipage, et qui, par leur nature, ne sauraient être exprimés sur des cartes marines; un portulan peut être modifié, corrigé d'une foule de menues indications, d'additions, de supplémens, plus vite et moins chèrement qu'une carte. Quand un bâtiment ne peut se procurer un pilote côtier, ce qui arrive la plupart du tems, un portulan peut y suppléer en partie. Malheureusement ces ouvrages sont encore peu nombreux, ce qui tient à ce que le plus grand nombre des remarques particulières demeurent isolées les unes des autres, inédites, ou bien perdent leur valeur faute d'être réunies et collationnées; aussi l'un des plus grands services que l'on puisse rendre à la navigation consiste-t-il à recueillir sur les lieux ces détails qui s'égarent et se dénaturent, et de les publier avec toutes les preuves que l'on peut donner à l'appui. Sous ce rapport seulement M. Taitbout de Marigny mériterait tous nos éloges; mais il en est doublement digne. Ses instructions sont écrites avec facilité, et, ce qui est plus important encore, avec

clarté et précision. Malheureusement cet auteur, n'ayant indiqué que très-légèrement les bases et les sources de ses travaux, les a par cette imperfection dépouillés d'une partie de la confiance qu'ils pourraient sans doute justifier. Mais nous pouvons dire que des facilités particulières nous ayant mis à même de vérifier quelques parties de la publication de M. Taitbout, elles nous ont bien fait augurer des autres. La plupart des instructions pratiques lui appartiennent; il a guidé plusieurs expéditions dans la mer Noire; il a levé lui-même quelques plans de ports. Il a recueilli pareillement les remarques des pilotes russes et autrichiens, et il a pu avec ces données faire suivre son *Portulan* d'un atlas portatif, lithographié à Odessa, contenant trente-six plans, cinq tracés approximatifs, vingt-cinq vues de côtes au simple trait. Les trois quarts de ces plans étaient inédits; ainsi, pour les marins, c'est vraiment une bonne fortune.

Les instructions générales ne contrarient nullement et corroborent souvent quelques notes publiées dans les *Annales maritimes* (tome XIV), par M. Barral, officier de l'expédition Gauthier. Elles s'accordent aussi avec divers détails insérés dans les *Annales* de Malte-Brun, et provenant des travaux de deux officiers français envoyés par M. de Vergennes pour examiner quelques points de la mer Noire : entre autres Sinope, Trébizonde et le golfe de Bourgas. Des détails tout récens, recueillis dans les *Annales maritimes*, sur Sévastopol, Odessa, Samsoune, ne présentent rien de discordant. Enfin, la relation d'une expédition chez les Tcherkesses, commandée par M. Taitbout de Marigny en personne, et imprimée par M. Klaproth à la suite des voyages du comte *Potocki* dans les steppes d'Astrakan, nous fait voir que l'auteur a levé lui-même le plan de Ghelindjik, et sans doute aussi de Pchiate sur la côte des Abazes qu'il a plusieurs fois longée de très-près.

Quant aux longitudes, elles sont presque toutes extraites de la carte de M. Gauthier, et les différences qui se trouvent quelquefois relativement aux latitudes sont trop faibles pour laisser la moindre inquiétude. — En résumé, cet ouvrage est un véritable présent fait à la navigation; nous ne saurions trop le recommander à tous les capitaines de commerce qui se rendent dans la mer Noire; c'est le meilleur conseiller qu'ils puissent prendre. Nous espérons que M. Taitbout ne se bornera pas à cette première édition, et que la publicité donnée aux observa-

tions recueillies par lui provoquera de la part des navigateurs une foule de remarques dont il pourra profiter. Nous ne lui ferons qu'une recommandation, c'est de nous indiquer d'après quelle autorité chaque plan a été dressé, et de réviser avec soin ses épreuves pour les chiffres de *latitude*, *longitude* et *gisemens* de côtes. Ceci est important, car d'une faute d'impression peut dépendre le sort d'un navire. Nous en avons trouvé plusieurs qui sont heureusement trop grossières pour être dangereuses.

P. Euryale C.

35. Grammatik der mongolischen Sprache, etc. — *Grammaire de la langue mongole*, composée par J. J. Schmidt, docteur en philosophie, membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg et des sociétés asiatiques de Paris et Londres. Saint-Pétersbourg, 1831. Grand in-4°, avec une lithographie.

Des travaux importans ont depuis long-tems signalé M. Schmidt comme l'un des orientalistes qui ont particulièrement étudié la langue et la littérature mongole (1). Le défaut de documens rendait cet idiôme presque inabordable à la philologie; c'est donc un ouvrage de grande utilité pour elle qu'une grammaire composée, à la suite de profondes études, sur des monumens la plupart totalement inconnus en Europe. Le même auteur s'occupe d'un vocabulaire mongol et d'un aperçu grammatical de la langue kalmoucke en tant qu'elle s'éloigne des règles de la langue mongole.

ALLEMAGNE.

36. Zur Vermittlung der Extreme in den Meinungen. — *Pour la conciliation (médiation) des extrêmes dans les opinions*, par Fréd. Ancillon. Tome II. Berlin, 1831. In-8° de 384 pages.

On ne s'attend pas à ce que nous traitions ici la question de l'*éclec-*

(1) M. Schmidt est auteur des ouvrages suivans : *Recherches dans le domaine de l'histoire religieuse, politique et littéraire des peuples de la moyenne Asie.* Saint-Pétersbourg, 1824. — *Appendice philologique à deux lettres, écrites en langue mongole, et adressées à Philippe-le-Bel par les rois de Perse, d'Argun et d'Oeldschaitu.* Saint-Pétersbourg, 1824. — *Histoire des Mongoles et de leurs souverains, traduite du mongole.* Saint-Pétersbourg, 1829.

tisme, que le nom de M. Ancillon soulève à l'instant où il est prononcé. L'éclectisme n'est pas moins faux en philosophie qu'en politique. Sans doute il y a une conciliation entre les systèmes les plus opposés, quant à ce qu'ils peuvent avoir de vrai et de bon; mais cette conciliation ne saurait être que la conséquence d'un système supérieur à eux. Si vous voulez seulement opérer pour ainsi dire mécaniquement sur deux idées, vous ne réussirez pas à les unir, ou vous ne ferez qu'un amalgame dégoûtant. C'est dans le secret même de la vie et dans le développement successif de l'humanité qu'est le mystère de la transformation qui doit les assimiler. Trouvez donc l'idée supérieure qui doit les remplacer un jour, et poussez vers cette idée. La devise qu'a prise M. Ancillon, *inter utrumque tene*, et ce mot de Pascal: « C'est sor- » tir de l'humanité que de sortir du milieu, » ne prouvent rien en cette question. Ajoutons que ces hommes *de milieu*, comme ils s'appellent, ont eux-mêmes fort souvent des idées très-exclusives et très-partiales. C'est le reproche que l'on a fait au premier volume de l'ouvrage de M. Ancillon, qui a paru en 1825, à six ans de distance de celui que nous annonçons; c'est encore le reproche que l'on fera à celui-ci.

Le premier volume était consacré à l'histoire et à la politique. Dans le second, M. Ancillon traite plus particulièrement des questions philosophiques. C'est une exposition claire, précise, élégante, des controverses les plus importantes sur différens points de la philosophie et de l'art. Sous ce rapport, nous ne connaissons pas de livre récent qui présente une lecture plus instructive et plus utile. Le champ que l'auteur embrasse est on ne peut plus vaste. On conçoit, en effet, qu'au point de vue où s'est placé M. Ancillon, toutes les tendances contradictoires qui agitent aujourd'hui l'esprit humain, et qui pourraient peut-être se rapporter à deux grandes divisions, impulsions rétrogrades et impulsions vers l'avenir, ont dû se placer dans la balance du philosophe éclectique qui se fait conciliateur et arbitre. Une espèce de table de matières, comme nous pouvons la donner dans cette annonce, fera juger de l'immense variété qui règne dans ce volume. M. Ancillon y traite successivement, *en politique*, de l'autorité et de la liberté, en d'autres termes, des limites de l'action gouvernementale; en *philosophie*, de l'autorité encore et de la liberté, en d'autres termes, du général et du particulier, par rapport au fondement de la certitude; de l'idéalisme,

du matérialisme, du dualisme; de l'absolu et du relatif; en *morale*, de la liberté et de la nécessité, de l'amour intéressé et de l'amour pur, de la foi et de l'incrédulité; enfin, pour l'*art*, des rapports de l'idéal et de la réalité, de la poésie classique et de la poésie romantique, ou plutôt du mouvement poétique dans les dix dernières années. Un *Appendice* étend le point de vue à la poésie italienne et à la poésie espagnole, dont il n'était pas question dans l'ouvrage; ici M. Ancillon a remonté plus loin que dans le chapitre correspondant de son livre, et son examen embrasse les cinquante dernières années.

On voit que les matières abordées par M. Ancillon sont des plus graves; nous ne connaissons pas de questions plus générales, plus élevées, plus importantes. Mais, il faut le dire, le fond ne répond que faiblement à ce magnifique cadre; car la vraie profondeur philosophique se fait partout désirer. M. Ancillon écrit pour une certaine classe de personnes qui aiment à savoir, sans se donner beaucoup de peine, où en sont les grandes questions; et il possède à un haut degré le talent de satisfaire et de charmer cette sorte de lecteurs. Un style lucide et brillant, une grande habileté d'exposition, voilà des dons éminens de M. Ancillon. Mais il y a, en France même, et dans l'école analogue aux opinions que M. Ancillon représente, des exemples qui prouvent assez que ces dons peuvent fort bien s'allier avec une certaine médiocrité philosophique. Peut-être la partie la plus substantielle et la plus solidement traitée du livre de M. Ancillon est-elle le morceau sur la poésie; c'est du moins celle que nous avons lue avec le plus d'intérêt. La question d'*esthétique* y est assez légèrement effleurée; mais on y trouve une histoire succincte de la poésie moderne de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France; le style de ce morceau a toutes les qualités du style de M. Ancillon, et les idées annoncent une profonde et égale connaissance de ces trois littératures.

37. Winke zur Kritik Hegels, etc. — *Indication pour servir à la critique de Hegel, à l'occasion des prétentions peu scientifiques de M.* G-s, dans la *Gazette d'état de Prusse*. Munich, 1832; Georges Tranz. In-12 de 36 p.

VIE DE HEGEL.

Cette petite brochure, écrite avec clarté et précision, est une réponse aux assertions émises par M. Gans, au sujet de *Hegel*, son maître et son ami, dans la *Gazette d'état de Prusse*, en y annonçant la mort de

ce célèbre philosophe. Avant d'entrer dans l'examen de cette réponse, nous allons donner quelques extraits de l'article de M. Gans, qui forment une notice biographique sur Hegel, et nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs.

« George-Wilhelm-Frédéric Hegel naquit à Stuttgart, le 27 août 1770. A l'âge de 18 ans, il se rendit à l'université de Tubingue, ou plutôt à l'école théologique de cette ville, pour s'y adonner aux études de théologie et par suite à celle de la philosophie. Il y fut pendant plusieurs années le compagnon de chambre de Schelling : une étroite enceinte renfermait alors en même tems et celui qui dans son jeune enthousiasme devait donner une impulsion nouvelle à la philosophie, et celui qui était appelé à l'élaborer avec une mâle profondeur. Jamais Hegel n'a perdu le souvenir de cette affection de jeunesse ; jamais ses amis les plus intimes ne l'ont entendu déverser le moindre blâme ni sur la personne de Schelling, ni sur sa doctrine au-dessus de laquelle, cependant, il a su s'élever. La première période de la vie de Hegel coïncida avec une époque d'agitation critique : à l'ouest, les idées du 18e siècle avaient ébranlé la constitution politique ; à l'est, le fondateur de la philosophie moderne (Kant) avait renversé le dogmatisme vide qui régnait avant lui. Hegel fut saisi à la fois par ces deux mouvemens et résolut de se vouer tout entier à la philosophie. Lorsqu'à la fin du 18e siècle, Fichte apparut avec tant d'éclat sur la scène, il compta pendant quelque tems parmi ses disciples Schelling et Hegel, eux qui ne devaient pas tarder à le combattre et à le dépasser.

» En 1800, Hegel ayant recueilli l'héritage de son père se rendit à Iéna, ville d'université qui s'était élevée au premier rang en Allemagne pour l'enseignement philosophique. Il chercha à y répandre les principes de Schelling, publia un livre sur la différence des systèmes de Fichte et de Schelling, ainsi que plusieurs articles remarquables dans le *Journal critique de Philosophie*, et entreprit un cours auquel assistèrent des hommes que leurs importans travaux ontplus tard fait connaître, tels que Gabler de Baireuth et Troxler de Lucerne. Son séjour à Iéna le mit aussi en rapport avec Schiller et avec Goethe, dont la sagacité devina dès lors le germe fécond caché en lui sous une écorce un peu rude. Cependant les circonstances politiques empêchèrent long-tems le gouvernement de rien faire pour Hegel, et lorsqu'en 1806, après le

départ de Schelling, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie, il ne reçut encore qu'un traitement des plus modiques. Ce fut au bruit de la bataille de Iéna que Hegel termina sa *phénoménologie de l'esprit*, ouvrage dans lequel il se sépara pour toujours de l'école de Schelling. Il y établit, contradictoirement aux principes de ce philosophe, que la science ne consiste point dans la simple intuition de l'absolu ; que l'intuition intellectuelle est la conquête du savoir philosophique dans son résultat dernier, qu'il y a nécessité d'une réforme dans la philosophie, pour en faire disparaître ce pindarisme, ce ton de mystique enthousiasme qui constitue le principal défaut des disciples de Schelling, et pour ramener la philosophie à sa véritable forme, la forme scientifique.

» Nommé, dans l'automne de 1808, recteur du gymnase de Nuremberg, où il se maria avec mademoiselle de Tucher qui lui survit aujourd'hui après vingt ans d'union, Hegel déploya ses talens et son activité dans une direction nouvelle, celle de l'enseignement. — La paix qui suivit la restauration ouvrit aux travaux philosophiques une vaste carrière, et ce que Hegel n'avait jusqu'alors représenté que phénoménologiquement se dessina peu à peu dans son esprit sous des formes objectives. Il publia sa *Logique*, première et principale partie de la philosophie, et qui ne se compose pas seulement des formes de la pensée subjective, car sous le nom de logique Hegel comprend aussi la métaphysique.

» En 1816 il accepta une chaire de philosophie qui lui fut offerte à Heidelberg. Ici commence la période brillante de sa carrière philosophico-académique : autour de lui se rassemble un cercle de jeunes élèves de toutes les facultés ; l'originalité et la profondeur de son système percent à travers une exposition encore obscure, et se révèlent même à ceux qui ne le comprennent pas encore complétement. Le nom de Hegel, qui jusqu'alors n'avait été connu que des hommes voués spécialement à la science philosophique, devient célèbre dans toute l'Allemagne. Mais c'était sur un autre théâtre que Hegel devait donner à ses idées tout leur développement, et acquérir une renommée européenne. Lorsqu'en 1817 il eut publié son *Encyclopédie des sciences philosophiques*, le premier acte du grand homme d'état, placé alors à la tête de l'instruction publique en Prusse, fut d'appeler Hegel à l'université de Berlin. Malgré les efforts du gouvernement badois pour le retenir, Hegel, jaloux

d'agrandir sa sphère d'action, accepta le poste qu'on lui offrait. Il partagea l'enseignement avec Solger durant la première année, puis en remplit seul la fonction pendant douze ans, et, assisté par ses élèves, dont plusieurs étaient devenus maîtres à leur tour, il donna à sa philosophie une renommée européenne. Les jouissances de tout genre qu'il trouva à Berlin lui rendirent l'ardeur de la jeunesse; il fit successivement à l'université neuf cours sur la logique et la métaphysique, la nature, la psychologie et le droit, l'histoire, l'art, la religion et l'histoire de la philosophie. Son exposition manquait de cette facilité, de cette promptitude de diction que possèdent souvent des hommes médiocres; mais celui qui savait ne pas se laisser rebuter par cette apparence se trouvait transporté comme dans un cercle magique, par la lucidité que le professeur savait donner à toutes les questions et par l'énergie de sa parole.

» Dans la dernière année de sa vie, le roi de Prusse lui témoigna son estime en le décorant de l'aigle rouge de troisième classe. Alors aussi son nom et ses ouvrages pénétraient chez les nations étrangères. Les Français se sont surtout occupés de ses principes sur la philosophie de l'histoire. Cousin, Chateaubriand, Lherminier, Michelet, et en dernier lieu les saint-simoniens l'ont étudié et fait connaître : les Anglais plaçaient ses écrits dans leurs bibliothèques; son nom et ses travaux pénétraient dans le Nouveau-Monde. Hegel est mort le 14 novembre 1831, jour anniversaire de la mort de Leibnitz; il repose à côté de Fichte, son illustre prédécesseur. Sa perte sera vivement sentie dans le monde philosophique, dans lequel il laisse un vide impossible à combler. Kant dans sa vieillesse a vu Fichte s'élever; Fichte anima de son esprit l'intelligence précoce de Schelling; Schelling a vu grandir Hegel à ses côtés, et maintenant, éloigné depuis vingt ans des travaux philosophiques, il survit à son ami. Hegel laisse une foule de disciples distingués, il ne laisse pas un successeur. *La philosophie a maintenant achevé le cercle qu'elle devait parcourir; ses progrès ultérieurs ne peuvent se fonder, pour le moment, que sur la méthode tracée avec autant de clarté que de précision par le grand homme dont nous pleurons aujourd'hui la perte irréparable.* »

Ce sont particulièrement ces dernières phrases qui ont provoqué la réplique de M. de L—i, réplique tant soit peu acerbe dans sa forme :

l'auteur s'y élève contre la trop grande importance attribuée, selon lui, aux travaux philosophiques de Hegel. En même tems que Hegel, dit-il, vivait, un autre philosophe d'un esprit original, vaste et indépendant, dont la doctrine est, dans sa base et dans ses résultats pratiques, infiniment supérieure à celle de Hegel ; ce philosophe est M. Frédéric Krause (actuellement à Munich). Si jusqu'à ce jour Krause n'a pu exercer son activité dans une vaste sphère, c'est que les gouvernemens, qu'il n'a jamais flattés, l'ont laissé sans aucun appui et se sont même efforcés de lui mettre obstacle ; mais le monde ne peut tarder à reconnaître la haute portée théologique et pratique du système de Krause. — Pour nous qui tenons aussi à honneur d'être un disciple de ce philosophe, nous sommes partie intéressée dans cette lutte, et nous souscrivons pleinement à tout ce qu'avance M. de L—i sur sa doctrine et sa personne. On peut regarder cette brochure comme l'avant-coureur d'un plus grand combat, qui ne saurait tarder à se livrer entre des principes aussi différens que ceux de *Hegel* et de *Krause*. Les questions fondamentales de la critique et du jugement y sont nettement posées. Le grand mérite de *Hegel* est d'avoir puissamment contribué par sa logique à établir la philosophie sur une base profonde, absolue, et de l'avoir défendue contre la tendance superficielle qui menaçait de prendre le dessus en Allemagne. Tout cela reçoit de la part de M. L—i une juste appréciation ; mais en même tems il établit que la philosophie de Hegel, prise comme point de départ, ferait retrograder la civilisation de plusieurs siècles, et que ses conséquences sociales, par lesquelles on prétendrait attacher le règne infini des idées à la donnée d'un certain lieu et d'un certain tems, présenter l'humanité comme parvenue à son plus haut degré de développement dans les institutions établies au bord de la Sprée, imposer en un mot pour mission à la science philosophique d'être la monographie de l'état prussien, sont contraires au véritable esprit de l'humanité ; qu'enfin un disciple de Hegel ferait mieux d'observer le silence sur cette partie de la doctrine de son maître. Le système de Krause, au contraire, dit l'auteur, comprend l'humanité dans toutes ses phases intellectuelles et sociales. Le nouvel esprit de la civilisation demandait cette doctrine pour guide dans sa route d'avenir. Avec elle commencera une ère nouvelle pour l'humanité.

Nous ne poursuivrons pas ici ces idées qui nous sont communes avec

M. L—i. Nous avons promis de donner sur le système philosophique de Krause une exposition qui sera admise dans un prochain cahier de cette *Revue*. Le public français se trouvera alors en mesure de porter un jugement sur ce système.

H. Ahrens, *de Goettingue.*

38. Morgenlændische Dichtungen, etc. — *Poèmes orientaux*, par A. Oehlenschlæger, Leipzig, 1831 ; Brockhaus. Deux vol. in-12 de 317 et 241 pag.

Les *Orientales* du poète danois ne ressemblent ni à celles de Goethe, ni à celles de Victor Hugo. Ce sont des contes arabes présentés sous une forme dramatique, et ornés de toutes les richesses d'une brillante poésie. Oehlenschlæger avait déjà montré par son *Aladdin* combien sa féconde imagination excelle à traiter ces fables gracieuses, en leur conservant le ton naïf, enjoué et parfois aussi plein de sentiment qui les distingue ; peut-être même sa muse se plaît-elle davantage au milieu des fées et des géans des *Mille et une Nuits* que parmi les Scaldes et les Walkyries du Nord qu'elle a long-tems fréquentés ; elle semble du moins retrouver sous leur beau climat la chaleur de sa jeunesse.

Chacun des deux nouveaux volumes contient un poème dramatique ; le premier, *la Fille du pêcheur*, nous semble supérieur en invention et en poésie au second, *les trois Jumeaux de Damask*. Celui-ci est une comédie, dont plusieurs situations fort amusantes feraient peut-être fortune à la scène, si nos théâtres ne les avaient déjà un peu usées. Nous allons essayer de donner une idée de l'un et de l'autre.

Un pauvre pêcheur habite avec sa fille et deux petits enfans une misérable cabane au bord de la mer Rouge. Un marchand d'esclaves destinées aux sérails des princes s'arrête en ce lieu, et y fait camper pour une nuit sa belle caravane. Celui-ci, pêcheur aussi comme il le dit, mais « pêcheur avec les filets de la ruse dans le grand fleuve des passions, » propose à son pauvre confrère, après toutefois s'être informé s'il est bon musulman, *vrai croyant*, tel enfin que le fruit défendu puisse lui sembler d'autant meilleur, de vider ensemble une cruche de vin de Ceylan : il l'enivre, et peu à peu le détermine à troquer sa fille contre mille pièces d'or. Amine est emportée endormie de la chaumière paternelle sous la tente du marchand d'esclaves. — Le lendemain matin,

quand les vapeurs de l'ivresse sont dissipées, Sandib, au désespoir d'avoir conclu cet odieux marché, jette à la mer l'or qu'il a reçu. Une fée, habitante des eaux, prend pitié de ses petits enfans, privés des soins maternels de leur sœur; elle dépose de tems en tems sur un rocher du rivage une des pièces d'or que leur père a jetées à la mer, afin que le plus jeune des enfans, le petit Lolo, la trouve lorsqu'il vient y jouer avec des coquillages.

Ces premières scènes sont peut-être les plus agréables de l'ouvrage.

Amine, vendue par le marchand d'esclaves au fils du sultan, inspire une vive passion à celui-ci, qui, selon l'usage des amans grands seigneurs dans nos opéras, se déguise en jardinier, afin de mériter sa tendresse avant de lui découvrir son rang. Cependant Agib a dédaigné l'amour d'une méchante fée, nommée Florestane, qui, pour se venger de lui et de sa rivale, expose l'un aux attaques d'un démon des bois, et l'autre aux morsures d'un serpent; mais les amans échappent à ces dangers, et sont unis. — Florestane ne se tient pas pour vaincue : au moyen d'un breuvage diabolique, elle tourne la tête à la pauvre Amine, et lui fait croire que le prince, pour la séduire, a pris la forme du beau jardinier auquel elle avait donné son affection, et changé celui-ci en un vilain petit Maure, qui fait métier de vendre des prières aux dévots musulmans. La fidèle Amine reporte alors toute sa tendresse sur le vilain petit Maure, elle fait pour lui toutes sortes de folies, s'habille en noir, fait tendre de noir ses appartemens et ne veut sortir que dans l'obscurité de la nuit, tout cela par amour pour la couleur sombre de son favori. — Pendant ce tems, le sultan Machmud, père d'Agib, excité aussi par la méchante fée, prend la résolution de faire mourir son fils; il envoie chercher son médecin, Duban, et lui demande à cet effet un bon poison, que celui-ci refuse. Ici se passe entre eux une scène bien connue par les contes orientaux : le sultan fait couper la tête de son médecin pour causer ensuite avec elle; puis, sur le conseil perfide de cette tête, il veut parcourir un grand livre où sont renfermés, dit-on, des secrets importans, et mouillant ses doigts à sa bouche pour en détacher les feuillets, il s'empoisonne : il meurt, et Duban le médecin reprend gaiement sa tête; avis aux tyrans trop curieux! Par suite de cette mort, le prince Agib monte sur le trône.

Ainsi se termine la première partie du drame, composée comme la seconde de cinq actes.

Florestane poursuit le cours de ses vengeances. Le nouveau sultan se fâche des fréquentes visites de son épouse chez le Maure Abdallah, qu'elle prend toujours pour le véritable Agib. Celui-ci tue le vilain Maure; et Amine, qui a reçu de la fée une baguette magique, change en pierre la partie inférieure de son corps, toute sa suite en poissons et en grenouilles, et le pays entier en un vaste lac.

D'autres scènes se passent au bord de la mer Rouge. Florestane a découvert que la vie du petit Lolo, frère d'Amine, met sa propre existence en danger; elle le jette dans les flots, d'où il est sauvé par la fée protectrice de cette famille. Le père croit son enfant perdu et se livre à sa douleur. Arrive un voyageur européen, lequel trouve cette douleur fort ridicule de la part d'un homme qui peut voir chaque jour de sa fenêtre le lieu où Moïse passa la mer à pied sec; le voyageur, amateur de curiosités, achète un caillou avec lequel Pharaon, dans sa colère, blessa le prophète, et qui conserve une petite tache rouge provenant, dit-il, de sang pétrifié; il commande à son peintre un dessin des pyramides en grandeur naturelle.

Le pêcheur jette ses filets et retire de la mer une cassette, il l'ouvre; une grande fumée s'en exhale, s'épaissit, prend un corps et se résume en un géant. Nous connaissons cette histoire par *les Mille et une Nuits*. Le géant promet au pêcheur de lui faire retrouver sa fille; il le conduit au bord du lac enchanté, qui fut naguère le royaume d'Agib; là, Sandib prend dans ses filets quatre poissons extraordinaires par leurs formes et leurs couleurs; ce sont des personnages de l'ancienne cour transformés par la baguette d'Amine; il les porte au sultan Sélim. Celui-ci, tout surpris, veut visiter le lac; il y trouve le pauvre Agib fixé sur son trône par ses jambes pétrifiées, et sa folle épouse le fustigeant chaque matin sur ses épaules demeurées sensibles. — Le petit Lolo a seul le pouvoir de rompre cet enchantement : armé d'un talisman qu'il a enlevé à sa sœur, il contraint Florestane à se blottir dans la cassette, où elle-même avait tenu renfermé pendant des siècles le géant son mari : celui-ci l'emporte dans les airs. Le lac redevient alors un royaume, Agib recouvre ses jambes, Amine sa raison, et les poissons et les grenouilles redeviennent leurs fidèles sujets.

Tel est le canevas de ce joli conte dramatique. Le second n'est pas emprunté au domaine de la féerie; toute son intrigue repose sur la ressemblance extraordinaire de trois jumeaux.

Deux d'entre eux, pauvres comme Job, arrivent à Damask, pour y réclamer l'assistance de leur frère, devenu riche. Celui-ci cherche à s'en débarrasser, car il est avare et jaloux, et il craint que ses frères n'exploitent leur parfaite ressemblance avec lui, soit auprès de sa propre femme, soit pour emprunter de l'argent sous son nom. De là une foule de scènes comiques dont pourraient s'enrichir nos *Ménechmes*. Un aubergiste s'imagine servir à dîner au riche Babekan, tandis que c'est un des pauvres frères qui en profite; il tourne le dos, et l'autre frère, prenant aussitôt la place du premier, se met à manger de plus belle; et l'aubergiste d'admirer le prodigieux appétit de son hôte, qu'il croit toujours le même. — Plus tard Lira, femme de Babekan, ayant pitié de ses malheureux beaux-frères, les cache dans la cave de son mari : ils y boivent jusqu'à tomber endormis. Lira, fort embarrassée, appelle un portefaix, et cachant l'un des deux ivrognes, elle fait emporter l'autre au caveau des morts; puis, lorsque le portefaix revient, elle lui montre le second, et se plaint de ce qu'il n'a pas exécuté sa commission. Le portefaix, étrangement surpris, emporte son nouveau fardeau; mais au retour sa surprise est bien plus grande encore, lorsqu'il rencontre le troisième frère, qu'il prend toujours pour le même; il le charge de force sur ses épaules et va le déposer avec les autres dans le caveau des morts. Là, les trois frères sont enlevés au lieu de trois jeunes filles qui devaient y être cachées. Toute cette affaire est portée devant le sultan Harun-al-Raschid, qui pour s'égayer fait prendre à nos jumeaux une boisson soporifique. A leur réveil les deux pauvres se trouvent bercés par des houris dans un jardin qu'ils prennent pour le paradis terrestre, tandis que le riche Babekan, entouré de diables qui le harcèlent, se croit descendu dans les enfers : il se corrige de son avarice, et cède à ses frères une portion de sa fortune.

39. Fragmente ueber die Religion des Zoroaster, etc. — *Fragmens sur la religion de Zoroastre*, traduits du persan, et accompagnés d'un *commentaire étendu*, avec *la vie de Ferdusi*, tirée de la *Biographie des poètes de Dauletschah*, par le docteur J.-Aug. Wullers. Bonn, 1831. In-8° de xxxii et 127 pages avec 13 pages de texte persan.

La vie du célèbre auteur du *Schah-namèh*, écrite en persan par

Dauletschah Samarcandi, avait été traduite et publiée en français par M. Sylvestre de Sacy dans le quatrième volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*. M. Wullers a consulté cette traduction; mais, en corrigeant plusieurs inexactitudes, lui-même cependant s'est laissé entraîner à reproduire quelques erreurs du même travail, erreurs que peut-être il eût évitées s'il eût marché sans autre guide que sa propre connaissance de l'idiome original; c'est ce que M. de Sacy a fait remarquer lui-même avec cette bonne foi qui sied bien à un grand talent, dans un article du *Journal des Savans*, auquel nous empruntons ces renseignemens.

Les *Fragmens* aussi avaient été extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi, et publiés à Paris, en persan, par M. Mohl, en 1829, mais sans traduction. M. Wullers fait donc, en les traduisant, une œuvre nouvelle et utile.

Ces fragmens sont au nombre de trois. Le premier, souvent cité par Anquetil-Duperron, est intitulé: *Oulémaï-islam* (les Docteurs de la religion musulmane). C'est un petit traité où, sous la forme de questions faites pas des docteurs musulmans, et de réponses attribuées à un Parse, on expose les dogmes principaux de la religion de Zoroastre. Le deuxième morceau n'est qu'une notice très-sèche des vingt-un *nosk* ou parties dont, s'il faut en croire la tradition des Parses, se composait primitivement le *Zend-avesta*, et dont un seul, le *Vendidad*, nous a été conservé. Le troisième est une réunion de divers fragmens du *Schahnamèh*. Selon l'éditeur français de ces fragmens, les trois premiers font partie du poème de Dakiki, que Ferdusi a inséré dans le *Schahnamèh*, et le dernier lui appartiendrait en propre.

40. Annalen des Kirchenrechts, etc. — *Annales du droit ecclésiastique, catholique, protestant et israélite;* publiées par le docteur H.-L. Lippert. Premier cahier. Francfort, 1832; Andreai.

La première livraison de cet ouvrage périodique contient plusieurs articles importans dont nous allons indiquer les titres: *Observations sur les Concordats avec la cour de Rome*, par le professeur Brendel, de Würzbourg; *sur les Limites respectives des autorités spirituelles et temporelles*, par le curé Pfeiffer, de Steinheim; *sur le Droit de lever la dîme*, par le conseiller hessois Steiner; *Examen*

de procès remarquables en dissolution de mariage, par l'éditeur du recueil, M. Lippert.

41. Der sterbende Grégoire, etc.— *Grégoire mourant condamné par l'archevêque de Paris, 1831 ans après l'ère chrétienne, ou preuve que le papisme romain n'est point chrétien*, par Christian Antiromanus. — Munich, 1831, et Vienne, chez Gerold.

42. Die Zeit, etc. — *Le Tems*, feuille constitutionnelle. Augsbourg, à l'imprimerie d'Albert Volkhart. Prix d'abonnement, 3 florins par trimestre.

Ce journal quotidien, dont le rédacteur responsable est le docteur Henri Kurz, paraît depuis le 1er avril. Il est exclusivement consacré aux affaires politiques de l'Allemagne, et reproduit avec étendue les débats des assemblées législatives. « Nous procéderons avec calme et modération lorsqu'il s'agira des personnes, dit le *Prospectus*, mais en fait de principes, nous n'appartiendrons jamais au *juste-milieu*. »

43. Renea von Este und ihre Toechter, etc. — *Renée d'Este et ses filles, Anne de Guise, Lucrèce d'Urbin, et Eléonore d'Este*, par Ernest Munch. Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1831; Mayer. In-8° de xiii et 401 pag.

Le second titre de ce volume (*Femmes remarquables de l'Italie, leur histoire et leurs écrits*, tome 1er) semble le rattacher à une grande collection, qui elle-même se rattache à une collection plus grande encore, ainsi que l'auteur l'indique dans sa préface : « Mon intention, dit-il, est de composer peu à peu une histoire suivie des femmes les plus illustres de tous les tems et de toutes les nations, telles qu'elles nous sont présentées, soit dans leur vie réelle, soit par les traditions, les légendes et la poésie; car les créations idéales ont aussi leur existence historique dans l'esprit de l'humanité. » Il faut que M. Münch compte sur sa prodigieuse facilité de travail pour entreprendre à lui seul une pareille tâche; mais ses précédens sont de nature à en faire espérer la réalisation.

44. Neuer Nekrolog der Deutschen. — *Nouveau Nécrologue des Allemands ;* huitième année, contenant des *Notices biographiques sur quatorze cent soixante-six personnages remarquables morts dans le cours de l'année* 1830. Ilmenau, 1831 ; Voigt. Deux vol. in-8° ; prix, 4 th.

Voici quelques-uns des noms qui figurent dans ces deux volumes : La grande-duchesse Louise de Weimar ; le général prussien York ; Lecoq, généralissime de l'armée saxonne ; le comte de Dankelmann ; le baron de Drais, inventeur des draisiennes ; l'évêque Munter, de Copenhague ; les théologiens Cannabich, Delbrück et Regis ; le naturaliste Sœmmering ; le géographe Stein ; le peintre Pochmann ; le graveur Gothard de Muller ; les poètes et romanciers Weishaupt et Waiblinger ; l'auteur des *Itinéraires de la Suisse*, Ebel, etc., etc.

45. Briefe eines Verstorbenen, etc. — *Lettres d'un défunt ; journal fragmentaire d'un voyage en Angleterre, dans le pays de Galles, en Zélande, en France, en Allemagne et en Hollande.* Deuxième édition, avec gravures et lithographies. Stuttgart, 1831 ; Hallberger. Quatre vol.

Nous avons annoncé les deux premiers volumes de cet ouvrage ; la nouvelle édition en contient deux de plus, comprenant le voyage de l'auteur en Hollande et en Allemagne. Les *Lettres d'un défunt* ont excité une vive curiosité : on les a traduites et publiées en Angleterre (*Tour in England, Ireland and France*, etc., *by a german prince*) où elles ont été d'abord attribuées au prince Pückler de Muskau, bien connu dans les cercles de Londres ; mais la *Westminster Review* est venu dernièrement démentir cette opinion ; l'auteur des *Lettres d'un défunt* n'est pas, suivant elle, le prince Pükler de Muskau, mais un jeune Irlandais, de bonne famille, qui les aurait écrites pendant qu'il se trouvait au service d'une puissance étrangère, et l'aumônier de son régiment les aurait traduites en allemand.

ITALIE.

46. Principj di civile economia. — *Principes d'économie civile*, par G. Scuderi. Naples. 4 vol.

SCIENCE ÉCONOMIQUE EN SICILE.

Scuderi est professeur d'économie politique à l'université de Catane, en Sicile ; le livre que nous annonçons est la collection de ses leçons publiques. Elles lui ont acquis dans son île et sur le continent italien la réputation d'homme fort, quoique au fond son économie politique ne soit pas neuve. Il a le mérite d'avoir importé et presque popularisé en Sicile les doctrines ultramontaines. Que M. Scuderi ait posé en principe la nécessité d'une intervention gouvernementale dans les affaires de l'industrie, ce n'est pas, du moins dans ces termes, ce qui pourrait nous blesser ; nous aussi nous croyons qu'à la guerre meurtrière qui se livre sous le nom de concurrence doit un jour succéder un système d'association et de direction des travaux industriels, sous la présidence d'une administration éclairée et philantropique. Mais ce qui a bien droit de surprendre, c'est que l'économiste italien ait conservé cette doctrine en présence des exemples qu'il avait sous les yeux, à moins qu'il ne les en ait détournés pour se créer un idéal plus satisfaisant. Tant que le gouvernement demeura étranger, ou à peu près, à l'industrie et au commerce sicilien, l'un et l'autre furent assez florissans ; aujourd'hui qu'il s'y est immiscé et qu'il les domine en despote, ils languissent. Je veux bien que les circonstances extérieures, en opérant une révolution dans les rapports mercantiles de l'Europe, aient frappé la Sicile d'une atteinte funeste ; mais toujours est-il que la lourde main du pouvoir administratif a non-seulement été impuissante à la parer, mais qu'elle n'a même pas réussi à en adoucir la rudesse. La Sicile est restée sous le coup.

Il faut dire aussi que le gouvernement napolitain semble avoir pris à tâche la ruine de toute industrie nationale. Je me souviens de deux faits qui mettent au grand jour son ignorance et sa folie. Des Siciliens avaient fondé près de Palerme, l'un une manufacture de verre, l'autre une de drap. Que fit le gouvernement ? Poussant le despotisme jusqu'à l'absurde, il frappa la première, en guise de patente, d'une taxe arbi-

traire excessive, surtout pour une entreprise naissante, et la tua du coup. L'autre eut le même sort. L'état voulut fixer lui-même le prix des draps; il le fit si maladroitement que la manufacture ferma et faillit. Des essais si malheureux n'étaient pas propres à encourager. Ils n'ont point trouvé d'imitateurs, et force est toujours à la Sicile de se pourvoir de tout à l'étranger.

Loin de moi l'idée de rendre le savant professeur complice des aveuglemens du pouvoir: cependant du système qu'il soutient et qui suppose pour être bienfaisant une organisation sociale toute particulière, de mauvais gouvernemens ont su tirer les conséquences les plus abusives.

Telles sont les prohibitions commerciales dont M. Scuderi se fait l'apôtre. Nulle part ce système n'a été plus minutieusement et plus rigoureusement appliqué que dans le royaume des Deux-Siciles, et nous ne voyons pas ce qu'y a gagné l'industrie publique. Malgré les droits exorbitans qui grèvent aux frontières tout produit étranger, il ne s'est jamais élevé de ce pays une manufacture en état de soutenir la concurrence avec la France ou l'Angleterre. Cependant les matières premières n'y manquent pas : laine, huile, lin, soie, tout y abonde; mais tout s'exporte en nature. Ils vendent un ou deux aux Anglais les laines brutes de la Pouille et les rachètent d'eux vingt ou trente, ouvrées sous forme de drap; de même de l'huile. Marseille s'en approvisionne à Tarente, à des prix chétifs, et renvoie son savon à Naples à des prix fort élevés, malgré les droits de douane et des vexations de tout genre. Voilà où en est l'industrie dans cet admirable royaume. Riche et fertile en tout, il est le plus pauvre de l'Europe.

En présence de tels faits, il est triste de voir la science formuler et défendre les doctrines prohibitives : son devoir serait de protester au lieu d'applaudir. Elle n'est vraiment bonne et utile qu'autant qu'elle arbore l'étendard de la liberté. Aussi l'ouvrage de M. Scuderi a-t-il été fort bien venu à Naples, et le gouvernement l'a-t-il accueilli comme un champion; cela seul suffirait à jeter sur lui de la défaveur. On dit bien que l'administration napolitaine a tenté quelques efforts pour faire servir à l'avantage de l'industrie nationale le système oppressif de douanes qui enveloppe le pays comme d'un mur d'enceinte. Je ne sais sur quelle base il aura travaillé; quoi qu'il en soit de ses accès d'esprit public, les faits que j'ai cités n'en subsistent pas moins. Je les ai recueillis sur les lieux.

C'est sur les lieux aussi, c'est en Sicile que j'ai lu le livre de M. Scuderi. Il avait là pour moi, étranger, curieux des choses du pays, un intérêt de localité qui m'en rendait la lecture fort instructive, car c'est dans l'état de la Sicile, dans son histoire et dans ses besoins, que le professeur catanais cherche continuellement ses applications. La partie agricole m'a surtout intéressé, car sous ce rapport la Sicile est dans une situation unique en Europe. L'abolition des droits baronaux et plus tard des fidéi-commis y date d'hier. Cette grande mesure, cette mesure radicale opérée brusquement et sans préparations, a jeté la noblesse dans un état voisin de la misère, attendu que les nombreux créanciers des barons se sont précipités comme une nuée de sauterelles sur leurs patrimoines devenus dès lors aliénables et les ont partout expropriés. Le nombre des ruinés est immense; et bien des fils ont payé pour leurs pères en héritant de dettes qu'eux-mêmes n'avaient pas contractées (1). Je sais un prince palermitain, porteur d'un des premiers noms du royaume, et dont les fiefs étaient innombrables, qui vit aujourd'hui d'une petite pension que lui fait un vieux cuisinier; car, disons-le en passant, on trouve dans la classe des serviteurs siciliens des hommes d'une fidélité à toute épreuve. J'en pourrais citer maint exemple, mais ce n'est point ici le lieu.

Ce morcellement subit de la propriété a mis l'agriculture sicilienne aux prises avec des embarras inaccoutumés, car elle a créé des rapports inaccoutumés: aussi l'inexpérience des nouveaux propriétaires eut tout d'un coup à lutter avec un état de choses sans exemple dans le passé du royaume. L'occupation anglaise compliqua la situation, et agitée de secousses souvent violentes, l'île est loin encore d'avoir trouvé son assiette. Ces oscillations dureront long-tems, car le gouvernement napolitain semble avoir pris pour règle administrative ce mot de la reine Caroline, que la Sicile est une éponge d'or. Elle la presse donc à souhait pour en exprimer le plus de suc possible, et ses mesures agricoles, comme ses mesures commerciales et industrielles, sont toutes dirigées dans les vues d'une fiscalité violente et oppressive.

---

(1) Nous avons indiqué ailleurs quelques-uns des faits qui se rattachent à cette époque. Voir la *Notice* de M. Charles Didier sur les Deux-Siciles, dans notre numéro de juin 1831. (*N. du D.*)

L'obscurité des lois civiles est venu frapper d'un nouveau fléau ce pays obéré, ruiné, et, grâce à des procès interminables, cette malheureuse île a la disgrâce de compter, sur une population d'un peu plus d'un million et demi d'habitans, plus de vingt mille hommes de lois, autre fléau qui la dévore.

Le somme de l'impôt foncier monte en Sicile à deux millions six cent mille onces, réparties sur une étendue territoriale d'un million cinq cent mille salmes (1), dont la moitié est semée en blé; ce qui grève chaque salme d'une once et vingt-deux taris. Il faut lire, dans l'ouvrage publié par Nicolo Palmieri sur l'agriculture sicilienne (2), l'emploi de ces terres et la répartition des capitaux. C'est un ouvrage pratique, une espèce de manuel qui met à nu toutes les infirmités sociales de la Sicile, proposant le remède de chacune avec un rare esprit de sagacité. Il évalue, tout calcul fait, tous droits, tous frais défalqués, à trois onces et vingt-quatre taris par salme la perte annuelle du blé sicilien, et on a vu qu'il occupe la moitié du sol. Et quoique les pâturages et autres genres de culture ne souffrent point une perte aussi énorme, ils sont loin, dit-il, de compenser la perte du froment.

Il réclame, lui, la protection du gouvernement, mais seulement sa protection pour accélérer la circulation et faciliter le débit; il implore surtout la liberté du commerce. Ce qu'il n'ose demander et ce que nous demandons pour lui, c'est la diminution des impôts et un changement total dans le système administratif. Pour ce qui est par exemple de la circulation en Sicile et dans les six huitièmes du continent napolitain, qu'on se représente un pays souvent montagneux, sans routes, sans canaux, où tous les transports doivent s'effectuer à dos de mulets, par des sentiers impraticables une partie de l'année, et l'on aura une idée des lenteurs interminables de toutes les communications, et de la cherté des transports.

Voici un exemple tiré de la terre d'Otrante au midi de la Pouille qui pourra servir à fixer les idées sur ce point. Gallipoli est l'entrepôt de

(1) L'once sicilienne équivaut à 12 fr. 72 c.; le tari est la trentième partie de l'once; la salme correspond à très-peu de chose près à cinq de nos arpens.

(2) *Saggio sulle cause ed i rimedii delle angustie attuali dell' economia agraria in Sicilia. Palerme*, 1826.

toute l'huile de la contrée, et c'est là que les bâtimens anglais, hollandais, américains même viennent s'approvisionner. Les marchands du port, pour la plupart étrangers, ont le monopole et s'entendent pour faire la loi aux propriétaires. En 1830, le prix de l'huile était de 15 à 16 ducats la *soma* (1), rendue au port. Jadis il était de 25, 30, il alla même, m'a-t-on assuré, jusqu'à 60. Or, ces frais de transports, à la charge du propriétaire, sont fort élevés. Un propriétaire d'Ugento, chez qui je demeurais, payait pour 150 rotoli, huit carlins (f. 3 20); or, Ugento n'est qu'à dix milles de Gallipoli et le chemin est en plaine. On peut baser là-dessus une moyenne. L'huile se charge sur les bêtes de somme, dans des outres faites pour l'ordinaire de peaux de chèvres qui lui communiquent souvent un goût détestable.

Outre la cherté, les lenteurs, les mille désavantages d'un pareil mode, il a l'immense inconvénient d'enlever à l'agriculture un nombre considérable de bras et d'animaux propres à la culture. C'est ainsi que, dans un mauvais ordre de choses, tous les abus se lient et découlent rigoureusement les uns des autres. Sur ce point le royaume des Deux-Siciles mérite une prime entre tous les états mal administrés.

Autrefois la Sicile avait des réglemens agraires passables; on cite encore ceux de la dynastie souabe. Récemment l'agriculture sicilienne reçut une impulsion, non par les soins du gouvernement, mais par ceux de quelques particuliers zélés. Le prince Torre-Muzza et les deux prélats Airoldi et Ventimiglia firent voyager à leurs frais Paul Balsamo de Termini, qui connut Arthur Young en Angleterre, et qui rapporta dans son île les meilleures méthodes agronomiques; mais elles ne sont point encore descendues de la théorie sur le terrain des applications, et la même routine, les mêmes préjugés, les mêmes rivalités municipales subsistent et entravent tout.

Nous avons vu avec quelque satisfaction une de nos relations personnelles, le chevalier Sant-Angelo, appelé par le roi de Naples au ministère de l'intérieur. Successivement intendant (préfet) de diverses provinces, il a fait preuve de capacité administrative, surtout dans la

(1) Le ducat napolitain vaut 4 fr. 40 c. La *soma* est de 160 *rotoli*, le *rotolo* de trente-trois onces. C'est le poids du pays. Mais le rotolo varie suivant les marchandises et même les lieux; le rotolo de la viande, par exemple, est de 48 onces. Delà des confusions sans nombre.

réorganisation du *Tavoliere di Puglia*. On a lieu d'espérer qu'il portera un œil éclairé sur une misère toujours croissante et la main à des abus aussi crians.

Quoique ces détails soient en partie étrangers au livre de M. Scuderi, ils s'y rapportent et ne nous ont pas paru déplacés ici. Si morcelés et isolés qu'ils soient, ils peuvent jeter quelque lumière sur une situation sociale à peu près inconnue en France. Avant d'en finir, nous dirons que le professeur de Catane n'est pas sans rivaux en Sicile. Il a un émule et au moins un égal dans la personne d'un professeur palermitain, le docteur San-Filippo, qui a aussi publié (Palerme, 1828) une économie politique en deux volumes. Il appartient à l'école de Smith et de Say, et n'a fait guère que les reproduire avec clarté. Mais, moins pratique, plus scientifique, plus abstrait, il a trouvé moins d'échos dans son île natale et y a éveillé moins de sympathie. Aussi est-il moins populaire que son rival, sans, nous le répétons, le lui céder en talent ni en savoir. Il nous semble en agriculture de l'école de Balsamo, c'est-à-dire de l'école anglaise; on ne peut certes suivre de meilleurs maîtres.

On a dû remarquer, sans que nous l'ayons dit, que les divers ouvrages que nous venons de citer ne brillent pas par l'originalité, et qu'ils ne sont, les uns ni les autres, de nature à faire avancer la science. Leurs auteurs nous semblent même en être restés aux simples élémens, à cette économie politique que l'on peut appeler ancienne, quoiqu'elle ne soit pas vieille d'années, mais que la nouvelle a laissée bien loin derrière elle en élevant une science toute de rapports au rang de science sociale et la plaçant sur ses vraies bases.

Cet article n'est, du reste, qu'un rapport à l'opinion publique sur l'état de la science dans les régions méridionales de l'Italie. Nous aurons sans doute à y revenir. S. R.

47. Prime letture dei fanciulli, etc. — *Premières lectures pour les enfans de trois à quatre ans*, publiées par Bianca Milesi Moyon. Milan, 1831; Fontana.

L'Italie est un des pays peut-être où il y a le plus de femmes patriotes, dans le sens pur et primitif du mot; c'est-à-dire de femmes passionnées pour les gloires antiques de la patrie, et prêtes aux sacrifices

que l'avenir réclame. Madame Moyon est de ce nombre. Elle sent au cœur l'état présent de l'Italie, mais elle sait que l'éducation d'un peuple commence par celle des citoyens, et celle-ci dès le berceau. Mère tendre, mais éclairée, elle a reçu les enfans que Dieu a commis à sa garde comme un dépôt dont elle est comptable à son pays, et c'est dans un but tout patriotique qu'elle dirige l'éducation de ces jeunes plantes italiennes, nées en des jours d'orage, et qu'elle espère voir fleurir sous un ciel plus clément.

L'enfant est sacré. Le sort d'un empire et du monde repose peut-être sur cette tête fragile qu'un souffle peut briser. Abritez-la donc avec sollicitude; fortifiez-la afin qu'elle porte un jour sans fléchir le poids de ses destinées. Les Gracques naissent des Cornélies.

Les Grecs voulaient auprès de leurs fils des nourrices morales et cultivées; madame Moyon est le type de cette institution antique et perdue, car elle n'a pas voulu, elle, qu'un lait mercenaire nourrît les siens, et mettant en pratique les saints préceptes de Rousseau, elle a donné aux mères italiennes un exemple trop peu suivi. Et après avoir reçu d'elle le premier aliment du corps, c'est d'elle encore que ses enfans ont reçu les premiers enseignemens de l'esprit. Ces premières leçons de l'enfance, simples comme l'enfance elle-même, elle les offre aujourd'hui aux femmes d'Italie, comme elle leur offrit naguère le spectacle d'une maternité sérieuse et dévouée.

Nous ne saurions assez applaudir à d'aussi bons exemples, ni les recommander avec assez d'empressement. Si chacun, dans la sphère où Dieu l'a mis, prenait ainsi à cœur ses devoirs, la chose publique en irait mieux, car ce n'est que de l'accord et de l'union des parties que peut naître l'union et l'harmonie de l'ensemble.

Disons en terminant que le mari de madame Bianca Milesi, M. Moyon, fils d'un célèbre chimiste espagnol, est un habile chimiste lui-même, et exerce la médecine à Gênes avec distinction. Personne plus que lui n'eût été propre à seconder les nobles efforts de sa femme dans l'éducation de leur jeune famille

48. Della prima e della seconda Giovanna, regine di Napoli. — *De Jeanne* Ire *et Jeanne* IIe, *reines de Naples*, fragmens curieux et importans de l'histoire italienne au moyen âge; par Domenico Crivelli, Vénitien. Padoue, 1832.

LES DEUX JEANNES DE NAPLES

Cet ouvrage ne nous est connu que par l'annonce superficielle d'un journal italien; mais le sujet nous en a paru intéressant, et nous en consignons au moins le titre dans l'intérêt des études historiques.

Les aventures des deux Jeannes tiennent fort du roman et en ont tout l'intérêt. Aussi bien, pour ma part, ne sais-je pas de roman plus intéressant que l'histoire elle-même dans toute sa nudité. Les romanciers et les poètes dramatiques se donnent beaucoup de mal à inventer des combinaisons et des faits; mais ils ont beau faire, ils resteront toujours au-dessous de l'histoire: le mieux serait peut-être de s'y tenir au moins de loin, de la prendre telle quelle, et de la féconder sans l'altérer. On serait sûr alors de rester dans le vrai, et on ne risquerait pas de tomber dans ces écarts qui déshonorent les lettres et la scène.

Le règne de Jeanne seconde est loin certes d'être édifiant, mais il est fertile en événemens romanesques. Tour à tour captive et geôlière de son mari, Jacques de Bourbon, elle resta maîtresse du champ de bataille, et ce demi-roi manqué alla de dégoût et d'ennui se réfugier sous la robe monacale; et, mourut cordelier à Besançon. Alors commence, pour sa royale moitié, le règne des favoris. Il faut qu'elle ait poussé loin le scandale pour que ses désordres aient fait époque dans l'histoire. Carraccioli eut le plus long-tems les honneurs du boudoir, et sa bonne fortune l'enhardit et lui fit pousser l'irrévérence jusqu'à souffleter sa royale maîtresse. Tant d'intrigues et de débauches finirent par la ruine du royaume; et, Catherine sans génie, Jeanne la consomma par ses nombreuses adoptions. Avec elle s'éteint la dynastie angevine; la monarchie napolitaine tombe au joug de l'Aragonais, et René d'Anjou, son compétiteur, tout chargé de titres et roi sans royaume, finit ses jours en France au sein des lettres. Il faut savoir gré aux Angevins de la protection accordée par eux aux lettres italiennes. Jeanne fonda pour sa part, à Naples, les universités de droit et de médecine.

L'histoire de Jeanne Ire, protectrice des lettres, est plus roma-

nesque encore. Ses quatre maris l'ont rendue célèbre. Quelle part prit-elle au meurtre du premier? Cette question l'histoire ne l'a pas résolue d'une manière si satisfaisante qu'il n'y ait plus rien à dire à ce sujet. Ce qu'elle a dit seulement, c'est que Jeanne était jeune, son mari brutal, les intrigans du palais puissans et rusés, et la postérité, plus touchée peut-être que convaincue, a eu pitié de la jeunesse et de la beauté, et a reçu pour bonnes ses justifications. Ce fut un grand procès dans le tems, et tout le siècle en est plein. La cour d'Avignon, où la jeune reine vint plaider sa cause en personne, l'acquitta, et l'histoire n'a pas voulu se montrer plus sévère que le tribunal infaillible. Voltaire lui-même la plaint. Sa mort, une mort atroce, était certes bien faite pour désarmer l'avenir. Elle fut étouffée entre deux matelas dans le sombre château de Muro, en Basilicata. C'était en 1381.

Ce sont là des romans comme on n'en invente pas; et quand l'histoire se mêle d'en faire, elle les fait grands et pathétiques; elle défie les plus habiles et les laisse bien loin derrière elle.

Nous ignorons quelles lumières nouvelles l'historien vénitien a jetées sur ces tableaux du passé. Nous signalons seulement l'apparition de son livre, et nous attendrons qu'il nous soit tombé sous la main pour décider si, comme le dit un peu fastueusement le titre, il est vraiment curieux et important.

49. Teatro tragico. — *Théâtre tragique de* Coriolano di Bagnolo. 1er vol. Turin.

Nous avons plusieurs fois eu l'occasion de parler des traductions qui se font en Italie, et nous avons encouragé les Italiens à un genre de travail qui nous semble propre à rectifier quelques-uns des préjugés nationaux les plus enracinés dans la Péninsule sur les littératures étrangères. Mais voici venir un nouveau traducteur, ou, pour mieux dire, un arrangeur qui a pris à partie notre Pierre Corneille et le refait. Ce premier volume contient *Rodogune, Polyeucte* et *le Cid*, non tels que les a enfantés le génie de Corneille, mais jetés dans le moule de M. Bagnolo. En vérité nous ne voyons pas l'utilité, quoi qu'en dise l'auteur, d'une pareille restauration, et puis, à notre avis, il faut être doué d'une trempe d'esprit assez étrange pour se plaire à broder ainsi sur un canevas rempli. Des ouvrages ainsi faits sont sans charme, ils perdent

leur couleur primitive et n'acquièrent aucun des caractères de l'originalité; ni Français ni Italiens, ce sont des bâtards. M. Bagnolo en a jugé autrement, et se vante dans sa préface d'avoir rendu au théâtre italien un service signalé. Il est vrai qu'en littérature il en est encore à feu M. de La Harpe, qu'il n'appelle rien moins que le *profondo sviscératore d'ogni letteratura.*

On ne s'attend pas sans doute à ce que nous rendions compte de toutes les parties du nouveau costume dont l'auteur italien a revêtu les personnages français. Deux mots sur le *Cid* seulement.

Le but du restaurateur de Corneille est de faire courir la poste à ses tragédies. Ainsi a-t-il fait du *Cid.* Plus d'Infante, plus d'Arias, plus de Léonore, plus d'Elvire. Mais il résulte de l'élimination de la dernière un inconvénient quelque peu grave : c'est que la scène touchante du troisième acte où Chimène confesse à Elvire son amour pour Rodrigue, ignorant que celui-ci est caché et l'entend, est perdue ou au moins entièrement défigurée, car, dans l'arrangeur italien, c'est Rodrigue lui-même que la pauvre enfant est obligée de prendre pour confesseur. Dès lors le charme de la situation est détruit, et la délicatesse de la vierge espagnole singulièrement altérée.

Nous sommes loin de prendre la défense de ces froids confidens qui gâtent tant de nos pièces, et nous ne voulons point justifier ici les longueurs de Corneille. Que dans des pièces actuelles on n'imite pas ses défauts, d'accord; mais lorsqu'il s'agit de le faire passer dans une langue étrangère, il nous semble légèrement ridicule d'habiller ce grand vieillard à la moderne, en frac court et en chapeau rond. Laissez-lui sa perruque et ses chausses. Soyez de votre siècle, vous, je le veux bien, mais laissez-le du sien, lui? — *Traduttore, traditore*, dit le proverbe italien.

LIVRES FRANÇAIS.

50. Messianisme. *Bulletin de l'union antinomienne.* Paris, 1832; aux bureaux de l'union antinomienne, rue Montmartre, 164 et rue Bellefond, n° 5. In-4°.

DOCTRINE MESSIANIQUE DE M. WRONSKY.

Le premier numéro du bulletin de la société antimonienne publié par M. H. Wronsky vient de paraître. Cette publication, dont plusieurs circonstances contrarient la périodicité, doit faire suite au *prodrome du messianisme* dont nous avons dernièrement exposé les idées fondamentales, et présenter les applications des principes de la philosophie absolue aux questions générales de l'époque actuelle.

La livraison que nous avons sous les yeux offre peu d'intérêt, en ce qu'elle ne renferme aucun développement nouveau de la doctrine que l'auteur se propose de *révéler* incessamment; ce sont toujours les mêmes déclamations sur *l'effroyable antinomie sociale* et les mêmes promesses sur sa destruction finale. Ce bulletin contient une introduction à une épître à S. M. le roi des Français sur l'urgence d'établir des principes absolus pour le salut de la France et du monde civilisé, et une lettre d'envoi à M. le président du conseil des ministres. L'introduction est destinée à développer les causes de l'opposition des deux partis qui divisent l'opinion publique, division fatalement imposée à notre époque durant laquelle les hommes, n'ayant pas conscience de l'absolu, cherchent les uns le bien relatif et les autres le vrai relatif et ne peuvent par conséquent arriver ni à la conciliation ni à la victoire, car aucun d'eux n'est en état de donner entière satisfaction aux justes exigences de l'autre. Ces deux partis inévitables ne pourront marcher de concert que du jour où, se proposant l'un et l'autre un but, non plus relatif, mais absolu, leurs prétentions philosophiques ou religieuses, humaines ou divines, se trouveront associées et confondues.

C'est ce que renfermait déjà fort au long le prodrome du messianisme.

Dans sa lettre au président du conseil M. Wronsky rapporte des for-

mules fort curieuses relatives à l'influence respective du parti du mouvement et du parti légitimiste.

Cette application des sciences mathématiques à la détermination des problèmes politiques n'est pas nouvelle. Chacun se rappelle les intéressans résultats auxquels est arrivé Laplace en soumettant aux règles du calcul les probabilités humaines dont les probabilités politiques forment une importante division; sous le régime de la restauration, cet illustre géomètre employa même cette arme savante de l'analyse qu'il maniait si bien, à l'examen de plusieurs questions législatives débattues à la chambre des pairs, dont il faisait alors partie. Il n'est pas douteux que la traduction en langage algébrique de plus d'une question vivement discutée aujourd'hui ne conduisît à des solutions ingénieuses et inattendues, entachées, il est vrai, comme toutes celles de ce genre, de l'absence de l'élément sentimental si difficile à apprécier rigoureusement, mais susceptibles néanmoins d'une vérification à *posteriori* toujours simple et usuelle et revêtues d'une sorte d'autorité à la fois étrange et sérieuse.

En désignant l'anarchie par α et le despotisme par δ, par m et n la valeur numérique de chacun des deux partis et par p et r leur écartement respectif de la perfection absolue, M. Wronsky arrive aux expressions :

$$\alpha = \left(m + n\right)^{p-r} \left(\frac{m}{n}\right)^{p+r}, \quad \delta = \left(m + n\right)^{r-p} \left(\frac{n}{m}\right)^{p+r}.$$

En supposant les valeurs numériques du parti illibéral et du parti libéral dans le rapport 1 : 4 qui nous paraît plus voisin de la vérité que le rapport 1 : 2 adopté par M. Wronsky, et même en consentant à admettre avec lui que leur écartement de la vérité soit le même et égal au maximum qui est l'unité, on trouve :

$$\alpha = 16, \quad \delta = \frac{1}{16}$$

Le juste milieu qui s'est placé dans la balance entre α et δ, et pour la dénomination duquel l'alphabet grec semble présenter tout exprès une lacune de consonnance peu flatteuse, pourrait être représenté par une moyenne géométrique entre les valeurs précédentes. De sorte que les nombres 1, 16, 256 représenteraient dans la gravitation politique le poids des opinions carlistes, philippistes et républicaines.

Nous terminerons cet article en engageant sérieusement M. Wronsky, dans l'intérêt de sa propre dignité, à abréger un peu tout ce faste de

préfaces et de discours préliminaires, et à laisser enfin paraître sur la scène cette Genèse messianique tant annoncée et tympanisée, si du moins elle est en ce moment à sa disposition et suffisamment dégagée de ses voiles et de ses nuages pour être facilement aperçue du public. Jusqu'à ce que l'on connaisse la conception unitaire qui préside à tous ces préludes et morceaux détachés, il n'est guère possible de porter devant le public un jugement bien décidé : on pourrait craindre, en se prononçant pour l'absurde ou la mauvaise foi, de se laisser trop facilement emporter par la présomption et l'apparence.

J'ajoute un dernier mot relatif à la société saint-simonienne que M. Wronsky attaque avec une violence un peu intempestive aujourd'hui que cette société est rentrée dans un silence et une inaction dont elle ne paraît pas devoir être condamnée à sortir. Le révélateur de l'absolu, du sein des régions mystiques qu'il habite, réprouvant impitoyablement tout ce qui n'est pas revêtu de son cachet énigmatique, jette loin de lui tout ce qui sent le dégradant séjour de la terre, et dans son indignation ne trouve point de paroles assez amères pour qualifier des *buts aussi faux et aussi vils* que l'*organisation pacifique des travailleurs*, l'*association universelle*, etc. ; et il attribue à l'*extrême bassesse de ces buts infâmes qui ne pouvaient trouver accès près de la nation française, qui est si supérieure à ce qui regarde l'existence animale de l'homme*, la chute de la société qui se les était proposés. Quant à nous qui, en présence des privations de toute nature que supporte le peuple, avons la grossièreté d'être fort touchés de ce qui regarde son existence animale, et l'impudence d'avouer hautement notre sentiment sur ce sujet, nous croyons que, sans s'exposer à rencontrer nulle part une contradiction bien opiniâtre, il est permis d'affirmer que la chute de cette société est venue d'une cause directement opposée, l'abandon de ces doctrines toutes terrestres et positives pour des doctrines toutes théologiques et mystiques. M. Wronsky peut au reste regarder cet exemple comme un enseignement utile sur les dispositions générales des esprits de la génération à laquelle il s'adresse. J. R.

51. — Dissertation sur le vingt-deuxième chapitre de la Genèse : Sacrifice d'Abraham ; par J. B. C. B. Leroux-Moisand, ancien magistrat, Paris, 1831 ; Hachette. In-8° de 89 pages.

On sait que, selon Dupuis et Volney, le zodiaque, tel que nous le

possédons, vient de cette partie de l'Égypte qui touche à l'Éthiopie; qu'il était simplement dans le principe un almanach rural et astronomique; que les figures dont il se compose, images parlantes de l'état de la terre et du ciel aux différentes saisons de l'année, n'ont jamais pu s'adapter dans leur ensemble à d'autres climats que celui de l'Égypte. Par l'effet de la précession des solstices et des équinoxes, ces figures ayant perdu leur caractère, on imagina successivement des symboles supplémentaires empruntés aux astres extra-zodiacaux. Mais ce système dépassait, par ces nombreuses complications, la portée des intelligences populaires. Dès lors, les prêtres firent de ces figures nouvelles des inspecteurs, des décans, des dieux. Les signes du zodiaque et les constellations extra-zodiacales ne furent plus des *signes* et des *symboles*, mais on les présenta comme des *causes* de ce qui devait arriver dans les cieux et sur la terre, dans l'ordre matériel comme dans l'ordre moral. Ainsi, les prêtres égyptiens auraient été les créateurs de l'astrologie. De la position des astres combinée avec les figures de leur invention, ils déduisirent, dans un ensemble de fables, de prétendus voyages, des alliances supposées, des guerres et des conquêtes. Puis, à leurs dieux imaginaires, exposés à l'adoration du peuple, ils élevèrent des autels et des temples; et enfin, ils transmirent, sans explications scientifiques, leur zodiaque aux peuples circonvoisins, aux Perses, aux Chaldéens, aux Phéniciens, aux Grecs. De là cette conclusion générale que toutes les cosmogonies, mythologies et religions ont eu leur source dans la science des Égyptiens.

Comme on a dit: *et Moyses eruditus est omni sapientiâ Ægyptiarum*, etc., les livres de Moïse doivent donc offrir les traces de l'astronomie et de l'astrologie égyptiennes. C'est ce qu'y a cherché M. Leroux-Moisand. Frappé des difficultés que lui présentait le sens littéral du chapitre de la Genèse où il est question du sacrifice d'Abraham, il s'efforce de démontrer que le sujet de cette histoire est pris dans l'aspect des constellations au trente-deuxième degré de latitude, telles qu'elles étaient connues et dénommées par les anciens. En effet, il y reconnaît Abraham et Isaac, l'autel, le bois et le feu; le bélier que regarde Abraham en lui tournant le dos; la terre de visions et ses montagnes; le moment précis du départ et celui de l'arrivée, etc., etc. Rien n'y manque; les noms seuls d'Abraham et d'Isaac, qui sont *Persée* et *le*

Cocher, se trouvent changés. Par là, cette promesse divine : *Benedicentur in semine tuo omnes gentes*, acquiert une interprétation facile, puisque l'apparition de ces signes printaniers ramène sur la terre la lumière et le bien-être.

En 1806, l'auteur avait déjà présenté à Dupuis sa dissertation dont les résultats donnaient à *la fable du sacrifice* un sens astrologique. Mais sur les conseils de ce savant, il a laissé au tems le soin mûrir son travail. Aujourd'hui il se borne à lui reconnaître une donnée astronomique, en constatant toutefois un fond d'astrologie dans *les autres rôles que la Genèse fait jouer* par Abraham et par sa famille.

L'auteur termine par des rapprochemens entre les douze fils de Jacob (douze apôtres de Jésus) et les constellations représentées par les douze signes du zodiaque ; entre Abraham et Saturne ; entre le système dont il s'est servi pour expliquer une des allegories de Moïse et le sens supposé des livres, contenant la véritable cabale, attribués à Esdras et condamnés comme apocryphes par l'inquisition de Rome.

Après tout ce qu'on a dit sur les vues historiques de Dupuis, nous croyons superflu de rien ajouter à cette simple indication des matières traitées par M. Leroux-Moisand. — B. J.

52. LETTRE A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, SUR QUELQUES NOUVELLES QUESTIONS DE PHILOSOPHIE ; par l'auteur du *Vrai Messie* et du *Dictionnaire de la langue de la nature*. Paris, 1832 ; Locquin, imprimeur. In-8° de 16 p.

M. OEgger, ancien vicaire de la cathédrale de Paris, connu par la consciencieuse démission qu'il donna de cette place il y a quelques années, est l'auteur de cette lettre où il réclame contre l'interdiction universitaire que lui ont attirée des idées émises dans une chaire de philosophie en Basse-Bretagne. Ces idées, que sa lettre a pour objet de justifier, voici comment il les résume lui-même :

1° « La philosophie conçoit une langue antérieure aux langues de convention et par sons articulés ; les traces de cette langue peuvent être retrouvées, et il est utile de s'occuper de leur recherche (c'est à ce travail qu'est consacré un autre ouvrage de M. OEgger, le *Dictionnaire de la langue de la nature*).

2° » Il est urgent que la philosophie fasse enfin une distinction entre *Dieu considéré en lui-même* et *Dieu considéré dans ses rapports avec l'homme*. Cette distinction conduira infailliblement au rapprochement de la philosophie et du christianisme.

3° » La liberté est conservée éternellement intacte à tous les humains, et il n'est pas prouvé que la propagation de cette vérité soit aujourd'hui défavorable à la morale publique.

4° » L'ame humaine ne saurait être conçue séparée de la forme humaine, et on a eu tort de l'en séparer. Cette doctrine donne une idée claire de l'immortalité et décourage le matérialisme. »

52. Nouvelles considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de J.-C., ou *Précis et Résumé des faits et des motifs qui ont déterminé la restitution de ce livre à Jean Gerson, chancelier de l'église de Paris*, par M. J. B. Gence, éditeur et traducteur du texte de l'Imitation. Paris, 1832; Treuttel et Würtz. In-8° de IV-88 pages; prix, 2 fr.

Voilà une discussion qui dure depuis long-tems. Jean Gerson, chancelier de l'église et de l'université de Paris, vers la fin du quatorzième siècle et les commencemens du quinzième, paraît réunir pourtant les titres les plus réels à la gloire d'avoir composé l'*Imitation*. M. Gence, auquel on doit une bonne traduction de ce livre, s'est constitué le champion du prêtre français, et le défend avec ferveur contre ses rivaux, dont le plus redoutable est Thomas de Kempis, né à Cologne. Nous ne le suivrons pas dans l'étalage des preuves qu'il accumule pour corroborer son opinion. On sait du reste qu'elle prévaut parmi les bibliophiles les plus instruits, et que M. Barbier, entre autres, l'avait consacrée par son adhésion. Mais ce luxe d'argumens nouveaux n'est pas inutile pour mettre dans tout son jour une vérité que plusieurs s'obstinent à nier encore.

***

54. Lettre a m. le duc de Luynes sur les graveurs des monnaies grecques, par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, conservateur du cabinet des médailles et antiquités. Paris, 1831; imprimerie royale. Debure frères, Treuttel et Würtz. In-4° de 49 p., avec 4 planches.

On s'est étonné depuis long-tems du silence absolu que l'antiquité

tout entière a gardé sur les graveurs de ses monnaies. Le savant Eckel, le législateur de la numismatique, a reconnu qu'il ne restait au sujet de cette classe d'artistes aucun renseignement direct ni indirect. Winckelmann, qui n'a consacré que quelques mots à la numismatique, n'a rien dit des graveurs; et cette absence de lumières sur un point si important de l'histoire de l'art antique est d'autant plus surprenante que Pline et d'autres auteurs, en citant les noms des graveurs en pierres fines, auraient pu ajouter à leur liste celle des graveurs de monnaies. De là, on a cru pouvoir conclure que les coins antiques et les pierres fines étaient gravés par les mêmes artistes.

Un seul fait s'était présenté jusqu'ici pour révéler le nom d'un graveur de monnaies, c'est l'inscription trouvée sur une pièce de *Cydonie*, ville de Crète, où le nom de *Nevantos* est accompagné du mot ΕΠΟΕΙ (pour ΕΠΟΙΕΙ), *fecit*, a fait.

Les noms des magistrats, comme ceux des peuples, étant ordinairement placés du côté du revers, on a été induit à penser que quand les noms inscrits du côte de la tête n'étaient pas ceux de la divinité à laquelle la monnaie était consacrée, ils pouvaient être ceux des graveurs.

M. H. Meyer, savant commentateur de Winckelmann, a écrit le premier que les noms placés sur les médailles pouvaient appartenir à des artistes et non à des magistrats monétaires.

M. Noehden, antiquaire anglais, a appliqué cette observation aux médailles de Syracuse.

M. le duc de Luynes a rappelé cette question, et l'a appuyée dans un article de l'Institut archéologique, et M. Raoul-Rochette, embrassant cette idée avec plus d'étendue, en a fait le sujet d'un Mémoire dans lequel il réunit tous les exemples qui peuvent justifier cette opinion.

Cependant, dit-il, il ne faudrait pas rapporter exclusivement à des artistes les noms ou les initiales de noms gravés dans le champ des monnaies grecques : ce serait s'exposer à confondre des notions qu'il importe de distinguer. Si c'était un abus de voir uniquement sur la monnaie grecque des monogrammes, des initiales, ou des noms de magistrats, ce serait un autre excès que de n'y plus voir maintenant que des noms d'artistes. Les noms inscrits d'une manière plus ou moins dé-

guisée, et pour ainsi dire furtive, tantôt sur une *tessère*, tantôt sur un *dyptique*, le plus souvent sur le bandeau de la coiffure d'une tête de divinité, quelquefois enfin sur le devant du casque de Minerve, peuvent nous apprendre comment et à quels signes le nom de l'artiste se distingue de celui du magistrat qui occupe une place importante près du nom du peuple, et toujours d'une manière ostensible, puisque ce nom était un signe de l'autorité et une garantie de la valeur des pièces.

Le Mémoire de M. Raoul-Rochette traite à fond cette question; il est appuyé d'autorités puisées dans l'examen des monumens, et de preuves qui paraissent réunir tous les caractères de l'évidence.

En admirant les monumens des arts, on aime à connaître leurs auteurs. Les noms de plusieurs statuaires habiles et d'excellens graveurs sur pierres fines nous étaient parvenus avec leurs ouvrages; on ne retrouve sur les monnaies antiques que deux de ces noms, ceux d'*Apollonius* et de *Sostrate* : mais il n'est pas certain que ce soient ceux des mêmes artistes, car plusieurs peuvent avoir porté le même nom. La liste des artistes anciens se trouve maintenant enrichie de vingt-cinq noms nouveaux : c'est ainsi que les monumens prêtant leur appui à l'histoire, réparent son silence et ses oublis, et que la numismatique, cette source si féconde d'instruction, apporte de nouvelles lumières dans le champ souvent obscur de l'antiquité historique.

Quarante et une médailles gravées enrichissent ce Mémoire, et apportent des preuves matérielles qui peuvent consolider les opinions émises par M. Raoul-Rochette, dont les conjectures ont toute l'apparence de la certitude.

DUMERSAN.

55. COURS D'HISTOIRE DU DROIT POLITIQUE ET CONSTITUTIONNEL EN EUROPE, par M. ORTOLAN. Paris, 1832; à la librairie de jurisprudence de Fanjat aîné, rue Christine, n° 3. In-8°; prix, 7 fr., et par la poste, 8 fr. 50 c.

Voici un volume où sont exposées d'une manière animée, rapide, et par-dessus tout consciencieuse, les vues générales qui résultent, pour une portion de l'histoire du droit, de l'étude des monumens législatifs; c'est la réunion de douze leçons prononcées, il y a quelques mois, au Lycée, près de la Sorbonne, par un jeune professeur, dont le travail

mérite, sous tous les rapports, une publicité plus étendue que ne le permettait le cercle de son auditoire. On ne peut s'empêcher de rendre hommage à tout ce qu'il a fallu de courage opiniâtre et modeste pour restreindre à un cadre aussi étroit tant de documens rassemblés à grand' peine, tant de matériaux épars et inédits sur la constitution politique de tous les peuples grands ou petits qui ont eu en Europe une nationalité. Pendant trop long-tems on nous a distribué, sous forme de résumés et de manuels, une sorte de science de seconde main qui ne peut guère produire que la confusion des idées, ou la fatuité des notions superficielles, des jugemens tout faits, choses pires que l'ignorance. Mais quand même nous serions plus riches en manuels, élaborés avec talent et conscience, comme les savans les plus illustres de l'Allemagne n'ont pas dédaigné d'en composer pour leurs élèves, nous pourrions encore recommander l'ouvrage de M. Ortolan; c'est un guide à la direction duquel maîtres et élèves peuvent se confier pour traverser ce champ immense de l'histoire, où s'ouvrent de nos jours quelques routes nouvelles, où tant d'autres encore restent à frayer. Le véritable but de celui qui enseigne n'est-il pas d'inspirer aux autres le désir de connaître par eux-mêmes, de remonter par leurs propres efforts jusqu'aux sources du savoir?

C'est ainsi qu'un voyageur, homme de sens et de goût, quand il recueille ses souvenirs pour le profit de ceux qui viendront après lui, ne songe pas à leur imposer ses jugemens, comme certains *tourists* de profession qui se chargent de sentir, de voir et de comprendre pour tous les voyageurs à venir, mais s'efforce tout simplement de leur inspirer le désir et de leur faciliter les moyens d'observer autrement ou mieux que lui-même.

L'un des mérites de l'ouvrage que nous annonçons, c'est que, sans se renfermer d'avance dans une vue systématique, neuve et hasardée, qu'il lui eût été facile de produire, l'auteur a ramené comme invinciblement toutes ses recherches à une pensée unitaire; il semble que seulement, en enregistrant dans l'ordre naturel et chronologique les faits relatifs à l'origine, à l'établissement et à la disparution des institutions libérales chez les différens peuples d'Europe, il se soit convaincu sur sa route, à travers les monumens, qu'en effet une loi générale a tenu tous ces peuples comme enchaînés à une commune destinée alors même qu'ils semblaient le plus ennemis, le plus isolés, le plus ignorés les uns des autres. Cette obser-

vation de la marche progressive qu'a suivie la liberté en Europe, faite en suivant, pour ainsi dire, sa route pas à pas sur la carte, outre qu'elle révèle entre certaines nations des affinités curieuses, des titres de parenté à demi effacés par les siècles, semble avoir eu pour but de vérifier historiquement et d'appliquer à l'Europe entière ce que madame de Staël, je crois, avait dit seulement de la France : que c'est la liberté qui y est antique, et le despotisme qui est nouveau. Ç'a été en effet un coup mortel porté au despotisme royal par la science, lorsque, lui arrachant l'enveloppe de nuages dont il se plaisait à obscurcir son origine, elle lui prouva que l'autorité absolue d'un seul avait commencé, vers une époque déterminée, à peser sur la destinée de tous les états de l'Europe sans contrepoids et sans obstacle. La première partie de l'*Histoire du droit politique* s'arrête à l'origine du triomphe de la monarchie, et traite du développement des institutions parlementaires qui nous apparaissent d'abord dans le nord de l'Europe, comme une tradition de ces assemblées guerrières et sauvages que les Romains, du tems de Tacite, avaient entrevues dans les forêts de la Germanie, et qui, dans les contrées méridionales, sont modifiées par le souvenir de la vieille municipalité romaine, dont les vestiges ne furent jamais effacés complètement par l'invasion. Enfin nous voyons la prospérité croissante de l'industrie donner naissance aux communes affranchies qui vinrent s'intercaler comme une semence de liberté dans les interstices de la société féodale; ce n'est pas l'un des passages les moins neufs et les moins remarquables de l'ouvrage que l'histoire de la ligue hanséatique, grande association de quarante-quatre villes marchandes, qui se tenaient et se fortifiaient mutuellement comme les anneaux d'une chaîne, et qui prouvèrent plus d'une fois, en réduisant à merci de grands rois et de puissans seigneurs, combien l'union des petits les rend forts contre les grands. Nous pourrions citer dans l'ouvrage de M. Ortolan plusieurs morceaux très-remarquables, comme le tableau de l'organisation de la société romaine avant la conquête, la discussion sur l'établissement des trois pouvoirs en Angleterre, et des états-généraux en France; mais nous aimons mieux, pour justifier les éloges que nous avons donnés au plan général de l'ouvrage, mettre sous les yeux de nos lecteurs le résumé par lequel l'auteur a lui-même terminé la première partie de son cours et annoncé la seconde :

« Les hordes incultes du Nord et celles de l'Asie, en jetant sur l'Europe une nouvelle population, ont imprimé sur toutes ses parties un mouvement d'occupation, de liberté sauvage, de délibération tumultueuse et à main armée pour les vainqueurs; de dépossessions et d'assujétissement pour les vaincus. C'est au milieu de ce mouvement que les nations modernes ont été engendrées.

» Après plusieurs siècles d'enfantement, cette union forcée de la liberté avec l'assujétissement, de la barbarie sauvage avec la civilisation romaine, ces tiraillemens d'occupation et de dépossession ont produit dans les constitutions politiques des nouveaux peuples *la féodalité;* première période de désorganisation, de morcellement pour les nations; de servitude, de dégradation pour l'homme.

» Mais bientôt une seconde période s'est ouverte devant nous; celle dans laquelle nous avons recherché les traces de la marche des institutions populaires et libérales qui résistèrent à la féodalité, ou qui parvinrent à l'adoucir, à la détruire au profit des masses.

» Quel est le fil qui nous a conduits dans cette période, et qui nous a servi, en passant successivement d'une nation à l'autre, à les enchaîner chacune en un seul système général?

» Ce fil, ce lien, c'est celui du tems; c'est cette progression chronologique; cette propagation morale qui lentement, siècle par siècle, sautant, pour y revenir plus tard, par dessus les territoires non encore préparés, a parcouru l'Europe entière, répandant et faisant germer partout, quoique avec une force inégale, la semence des mêmes sentimens, des mêmes institutions.

» Ici l'Europe s'est divisée en deux parties : le nord et le midi.

» Le nord nous a servi de point de départ; il nous a offert trois groupes de nations : le premier, celui de la Suède, de la Norvége et du Danemark; le second, celui de la Pologne, de la Hongrie et de la Bohême; le troisième, celui des États confédérés d'Allemagne. C'est là que nous avons montré les peuples conservant une certaine vie nationale, les élections du roi ou de l'empereur, et les assemblées publiques; toutefois, avec diminution de liberté et accroissement de féodalité d'un groupe à l'autre, à mesure que les territoires nous ont paru se rapprocher des contrées méridionales. Ainsi, dans le premier groupe, pas de hiérarchie féodale pour la noblesse, pas de servage pour les

campagnes, admission de toutes les classes aux assemblées publiques; dans le second groupe, pas de hiérarchie féodale pour la noblesse, mais servage déplorable pour les campagnes, restriction en faveur de la noblesse entière et de quelques villes du droit d'assister aux assemblées publiques; enfin, dans le troisième groupe, hiérarchie féodale pour la noblesse, servage pour les campagnes, restriction plus étroite encore, en faveur seulement de quelques princes et de quelques villes en petit nombre, du droit de prendre séance aux assemblées publiques. Telle est la progression décroissante que nous avons remarquée dans les institutions de ces pays.

» Cependant, tandis que le principe de l'existence et de la représentation nationale se présentait ainsi plus ou moins imparfait dans le nord, dans le midi il était entièrement détruit ou suspendu par l'anarchie, par la désorganisation, par l'oppression féodale, ou par les invasions.

» Mais là, et plus tard aussi dans les parties du nord que la féodalité avait le plus envahies, nous avons vu s'opérer une réaction municipale et populaire, et les villes et les diverses nations revenir tour à tour au sentiment de leur existence publique, à des institutions plus libérales pour les masses, moins oppressives pour les hommes.

» D'abord s'est présentée l'Italie, dont les cités, de neuf cent soixante-trois à onze cents environ, ont secoué le joug impérial et se sont érigées en républiques.

» L'Espagne, à laquelle la domination mauresque avait épargné en grande partie la féodalité, et dont les divers royaumes, fondés par le triomphe des Espagnols contre cette domination, ont repris les institutions dont le souvenir s'était conservé.

» Ensuite, les villes des Pays-Bas et de la ligue hanséatique, qui ont étendu leur commerce et formé leurs assemblées générales dans le cours du douzième siècle.

» L'Angleterre avec sa grande charte en 1215.

» La France reprenant ses états généraux en 1303, après avoir d'abord érigé ses communes et détruit en grande partie le servage dans ses campagnes.

» Enfin, la Suisse commençant à échapper à l'empire d'Allemagne et au duché d'Autriche, en 1308.

» L'ordre moral de ces mouvemens n'a pas été partout en rapport avec

l'ordre chronologique. Tel pays, entré plus tard dans la voie des améliorations populaires, y a marché plus vite, plus ferme et a dépassé les autres; mais quels qu'aient été ces divers degrés, et le caractère propre à chaque peuple, toujours est-il que, dès les premières années du quatorzième siècle, les diètes de Suède, de Norvége, de Danemarck, de Pologne, de Hongrie, de Bohème, d'Allemagne; les assemblées des républiques d'Italie, des états des Pays-Bas et de la ligue hanséatique; les cortès des Espagnes et du Portugal; le parlement d'Angleterre et les États-Généraux de France; les assemblées des cantons Suisses, nous ont montré sur toute la face de l'Europe les nations représentées d'une manière plus ou moins étroite, il est vrai, mais enfin, debout, délibérant elles-mêmes lorsqu'il s'agissait de leurs grands intérêts.

« Quels étaient les vices de ces institutions? quelles conséquences funestes devait-il en découler? comment a-t-on vu les principes de liberté qu'elles contenaient, comprimés, étouffés sur plusieurs points par des dominations étrangères, par des monarques despotes ou conquérans, par la ruse ou par la force, faire place au pouvoir absolu des rois? Comment les a-t-on vus renaître et s'étendre de l'Europe jusqu'au Nouveau-Monde? Comment, tandis que le Nord est resté long-tems stationnaire, le développement de l'intelligence et de la philosophie a-t-il élevé à un si haut degré la science et le sentiment des droits publics dans quelques parties méridionales de l'Europe? Comment la propagation d'un peuple à l'autre, qui jadis marchait si lentement, court-elle aujourd'hui avec tant de rapidité? »

Ces promesses de M. Ortolan, qui terminent son ouvrage, servent aussi à le compléter; en effet, si le professeur avait négligé de nous indiquer par là formellement la raison d'une lacune que nous avions cru remarquer dans la partie critique de son œuvre, nous aurions eu peut-être un grave reproche à lui adresser. Préoccupé du but louable d'engager ses contemporains par le spectacle des libertés des tems passés à conquérir où à défendre les leurs, il semblait n'avoir pas suffisamment indiqué le caractère nouveau qui doit distinguer la cité et la liberté modernes, ou plutôt futures, de celles que nous avait léguées le moyen âge, tout empreint de féodalité barbare et de patriciat romain. Ce serait méconnaître complétement les besoins nouveaux qui agitent en ce moment les nations placées en tête de l'humanité, que leur conseiller, pour unique remède, de ressusciter et de rapprendre la langue surannée que

parlaient leurs ancêtres au tems des vieilles franchises; car il manquait à cette langue un mot appelé à de hautes destinées, un mot que l'antiquité ni le moyen âge n'ont jamais prononcé ni compris, le grand mot d'ÉGALITÉ devenu désormais inséparable de celui de liberté à dater du jour où le génie moderne a fait de tous deux réunis son cri de révolte contre tout le passé.

Ce mot on peut le voiler un instant, mais on ne l'effacera plus de l'étendard où il fut inscrit pour la première fois en langue française, et qui est destiné à devancer toutes les nations dans cette route de progrés inconnus que leur promet le malaise général, symptôme précurseur d'une crise glorieuse, dont elles sont travaillées aujourd'hui.

Ce sera un beau spectacle, et dont nous sommes impatiens de jouir, que celui de contempler, dans le nouveau volume qui nous est annoncé, la série entière de ces immenses mouvemens sociaux, d'y voir pourquoi les semences de liberté dont nous venons d'étudier l'origine et les premiers développemens durent être étouffées sous les accroissemens démesurés que Charles-Quint, Louis XIV et quelques autres donnèrent à l'autorité royale, que ne pouvaient pas empêcher bien long-tems sur son chemin des concessions *octroyées* jadis par elle.

Il sera beau d'entendre raconter et prévoir, avec la sagacité et l'esprit d'examen qui ont présidé à la composition de ce livre, comment, depuis l'avènement du principe d'égalité, la liberté si long-tems abattue est assurée désormais, fortifiée d'une pareille alliance, de reconquérir plus de terrain qu'elle n'en a jamais perdu.

Pour nous, spectateurs avides de cette lutte solennelle, ne nous plaignons pas de la voir se prolonger, puisque nous avons parié que le peuple, rude et généreux champion, terrasserait son ennemi et lui ferait grâce : nous sommes trop sûrs de gagner pour ne pas prendre un peu patience. J. M.

56. DICTIONNAIRE HISTORIQUE, ou *Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours;* par F.-X. DE FELLER. *Troisième édition.* T. I. Paris, 1832; Paul Méquignon, éditeur, rue Belle-Chasse, n° 6. In-8° de 514 p.; prix du vol., 4 fr.

Cette nouvelle édition, dirigée par M. HENRION, aura vingt volu-

mes in-8° imprimés à deux colonnes; son prix est excessivement modique. L'éditeur promet beaucoup : plus de mille articles nouveaux ; des supplémens et intercallations en grand nombre, une révision sévère et même une refonte des anciens supplémens, des tables méthodiques étendues, etc., etc. Nous aurons besoin de voir plusieurs volumes pour apprécier les avantages de cette édition, qu'en attendant nous nous bornerons à annoncer.

57. J. Sulkowski. Mémoires historiques, politiques et militaires *sur les révolutions de Pologne*, 1792, 1794; *la campagne d'Italie*, 1796, 1797; *l'expédition du Tyrol et les campagnes d'Égypte*, 1798, 1799; par *Hortensius de* Saint-Albin. Paris, 1832; Paulin; Heideloff et Campe. In-8°, avec un portrait de Sulkowski; prix, 6 fr.

Le jeune auteur de cet ouvrage, qui paie un noble tribut à la nation polonaise et à l'un de ses plus dignes citoyens, fait preuve d'un véritable talent et d'un caractère généreux. Il est toujours utile d'arracher à l'obscurité, pour les offrir à l'imitation, de grands talens et de modestes vertus ensevelis dans un injuste oubli. En lisant cette biographie remplie d'intérêt, on admire la pureté du caractère, la générosité des sentimens patriotiques, unies à un attachement invariable aux principes de la liberté; un courage héroïque et presque stoïque; une rare activité qui a su réunir tant de choses dans une vie si courte; une jeune et belle destinée, qui renfermait tant de promesses et tant d'espérances, étouffée dans son premier germe par une fin prématurée. Un génie supérieur, inspiré par une ame républicaine, s'était révélé tout entier à un homme d'un génie extraordinaire, mais despote par nature, par instinct, par penchant, par besoin, par volonté; et l'homme de génie, investi de la toute-puissance, véritable géant politique et militaire, n'a point ménagé les jours du jeune héros dont les principes austères, les talens, la passion forte et ardente pour la liberté lui annonçaient presque un égal, et peut-être un rival futur et une obstacle à ses projets d'usurpation et d'envahissement du pouvoir absolu, conçus et médités depuis long-tems, ajournés par nécessité et par prudence.

La mort funeste de Sulkowski, massacré par les Arabes dans une insurrection (le 21 octobre 1798), n'arracha pas même une larme ni un regret à son général en chef. Cette mort, qui lui enlevait un officier

précieux, le plus capable peut-être de le remplacer à la tête de son armée, priva la France, la Pologne et l'Europe d'un homme de guerre et d'un homme politique qui aurait pu, comme les Marceau, les Hoche, les Kléber, les Desaix, les Joubert, les Richepanse, moissonnés aussi avant le tems, rendre d'importans services à la cause de la civilisation et de l'humanité, et préserver la France libre et victorieuse de cette domination prolongée, qui, en la façonnant à la servitude, finit par la livrer aux deux ignobles fléaux de l'invasion étrangère et de la restauration.

La lecture et l'étude d'une telle vie doivent échauffer de jeunes ames, leur offrir des leçons, des exemples, de hautes espérances, et conduire à la réalisation de cet avenir de liberté fortement constituée et de prospérité vers lequel nous tendons avec effort depuis tant d'années.

M. A. J.

58. Principes de mélodie et d'harmonie, *déduits de la théorie des vibrations*, par le baron Blein, ancien officier-général du génie. Paris, 1832; Bachelier. In-8° de xv-100 pages, avec des tableaux; prix, 3 fr.

Cet ouvrage a pour objet d'asseoir les règles de la composition musicale sur des principes plus sûrs et mieux coordonnés entre eux que ceux des traités publiés jusqu'à présent sur cette matière.

Accoutumé par l'étude des sciences exactes à des déductions rigoureuses, l'auteur s'est trouvé choqué avec juste raison du défaut d'ensemble, de clarté, de méthode qu'il a rencontré dans les traités les plus accrédités sur la science de la musique. Des principes vagues et incertains, appuyés de raisons peu concluantes, y sont exposés avec une assurance et un ton dogmatique propres à faire illusion au lecteur. Celui-ci fait de vains efforts pour comprendre des choses mal conçues par son guide lui-même, il prend bientôt un juste dégoût pour une étude fatigante et peu fructueuse.

M. Blein a établi les principes exposés dans son ouvrage sur des expériences d'acoustique entreprises par lui-même et suivies avec persévérance pendant plusieurs années. Il en indique sommairement les résultats renvoyant pour les détails à des mémoires communiqués à l'Académie des sciences pendant les années de 1823 à 1825, et publiées en résumé en 1827.

C'est un fait depuis long-tems connu, qu'une corde métallique tendue, étant pincée et abandonnée à elle-même, fait entendre, outre un son principal, deux autres plus faibles formant l'un l'octave de la quinte, l'autre la double octave de la tierce majeure du premier son : on fait ordinairement dériver de cette expérience l'harmonie du mode majeur.

Aucun rapprochement de même genre n'avait eu lieu à l'égard du mode mineur; il fallait faire dériver celui-ci des convenances de l'oreille, incohérence choquante dans les principes.

D'après les expériences de l'auteur, un cylindre rigide à extrémités libres fait entendre en le frappant, outre le son principal, deux autres sons plus graves qui forment l'harmonie du mode mineur.

Les vibrations de plaques triangulaires carrées circulaires lui ont fourni des sons indiquant les intervalles de seconde majeure, de triton, de sixte mineure, etc. Ainsi tous les intervalles employés dans l'échelle musicale peuvent être fournis par l'expérience directe.

L'auteur fait voir plus loin qu'au moyen de l'inversion et de la combinaison des sons fondamentaux du mode majeur ou du mode mineur, on peut aussi produire tous les intervalles en usage, et par suite ce que l'on nomme la gamme diatonique et la gamme chromatique.

Il fait sentir, en parlant de cette dernière gamme, l'un des vices de la notation actuellement employée, et développe les avantages que l'on trouverait à supprimer les signes de dièze et de bémol, et à écrire la musique en portées de six lignes où chaque note de la gamme chromatique aurait son nom particulier et sa place marquée.

A cette notation nouvelle se rattacherait une nouvelle distribution des touches des claviers. Deux ordres de touches correspondraient aux notes écrites sur les lignes et sur les intervalles. Avec un tel clavier, il n'y aurait jamais que deux doigtés pour le même trait, dans tous les sons possibles, au lieu de douze doigtés qu'exigent les claviers actuels. Ainsi se trouveraient simplifiées à la fois la lecture et l'exécution.

La suite de l'ouvrage, où beaucoup de choses sont dites dans un petit espace, est consacrée à déduire des principes d'abord posés les règles de la mélodie; les passages d'un ton à l'autre par des modulations convenablement ménagées, puis la génération des accords, leur classement, leur emploi, etc. Les déductions sont concises et néanmoins claires et

faciles à suivre. La lecture de cet ouvrage intéressera, nous n'en doutons pas, les esprits exacts qui s'occupent de la théorie de la musique.

S. C.

59. — Voyages historiques et littéraires en Italie, *pendant les années* 1826, 1827 *et* 1828, ou *l'Indicateur italien*, par M. Valery. Tom. III. Paris, 1832; Lenormant, rue de Seine-Saint-Germain, n° 8. In-8° de 443 pages; prix, 7 fr. (Voy. t. LII, p. 223.)

Nous avons annoncé, avec quelque détail, les deux premiers volumes de cet excellent ouvrage, destiné, nous le pensons, à devenir l'indispensable compagnon de route des nombreux explorateurs de l'Italie, un véritable *Ebel italien*. C'est le même choix judicieux, la même précision de détails, plus, ce qu'appelait le sujet et promettaient les études, le goût et le tour d'esprit de l'auteur, une intelligence vive de la littérature, des arts, des mœurs, de la situation politique de cette terre si favorisée du ciel et si maltraitée de la fortune. Il n'y a rien à retrancher des éloges accordés, sous ces divers rapports, aux deux premiers volumes; peut-être même la justice commande-t-elle d'y ajouter quelque chose, et ce troisième volume, grâce au progrès naturel qui résulte de la continuité du travail chez ceux qu'elle n'accable pas, est-il supérieur à ses aînés. Cela est d'un favorable augure pour celui qui doit compléter cette revue de l'Italie par ce qu'elle offre de plus important et de plus difficile, la description de Rome.

En attendant, M. Valery nous fait visiter avec lui Florence, Pise, Livourne, la Romagne, les Abruzzes, Naples, et la route qui mène de cette dernière ville jusqu'à Velletri, jusqu'à Albano, d'où il découvre tout à coup, des hauteurs de la villa Barberini, le terme de ses longues courses et de son livre, la matière de son dernier volume. « Toute la campagne de Rome, désert inculte, parsemé de ruines, d'où la ville pontificale, avec ses dômes dorés, ses colonnes d'airain, ses obélisques de granit, ses palais immenses, apparaît comme un majestueux oasis de monumens. »

L'histoire littéraire continue d'occuper la principale place dans les développemens de M. Valery. Elle est l'habituel *cicerone* qui lui explique les lieux, et à son tour elle trouve dans leur description son plus instructif et plus intéressant commentaire. Je souhaite fort qu'il lui soit

possible de nous donner à la fin de son ouvrage, comme cela se pratiquait autrefois, un index de noms propres de personnages historiques, de savans, d'artistes, et surtout d'écrivains, répandus çà et là dans ses chapitres, et qui permettrait d'en reconstruire, en les parcourant, une histoire plus animée et plus vivante que celle qu'en offrent les biographies et les livres de critiques ordinaires.

Parmi les faits curieux que recueille, sur sa route et dans ses consciencieuses investigations, M. Valery, il en est toujours quelques-uns qui intéressent l'histoire de notre propre littérature; tel est celui que je vais rapporter. On a souvent cité le témoignage que le maître du Dante, Brunetto Latini a rendu dans son *Trésor*, en 1266, à la supériorité, à l'universalité de notre langue. Or M. Valery en découvre un autre, de la même époque à peu près, et exprimé en termes presque semblables dans un manuscrit de la bibliothèque Riccardi à Florence; une histoire de Venise, depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1275, traduite en français, d'après d'anciennes chroniques latines. «L'auteur, maître Martin Canale, déclare dans son introduction qu'il a choisi cette langue « parce que la langue françoise cort parmi le monde, et est la » plus délitable à lire et à oïr que nulle autre. »

Quelques personnes ont trouvé que le livre de M. Valery, si complet et si exact pour tout ce qui intéresse l'histoire, la science, l'art, la littérature, accordait trop peu de place aux beautés naturelles. Mais peut-être l'auteur a-t-il fait sagement d'éviter des descriptions que la poésie seule des Chateaubriand et des Lamartine peut égaler à leur objet; du moins a-t-il rendu fidèlement et vivement ses impressions personnelles, et quelques pages du volume que nous annonçons sont elles-mêmes comme colorées d'un reflet du soleil de Naples et de l'éclat azuré de sa mer :

« La Méditerranée, depuis les longs voyages sur l'Océan et les découvertes des grands navigateurs modernes, ne paraît plus qu'une espèce de lac à l'usage des poètes et des gens de lettres; elle n'est point la mer du commerce et de l'industrie, mais la mer de l'Odyssée, de l'Énéide; ses rivages ont vu les scènes immortelles peintes par les historiens de l'antiquité; et, pour peu que l'on se pique de goût et de littérature, il semble en vérité que l'on s'y trouve chez soi. La beauté,

l'éclat de ses flots, n'ont point été ternis par les âges, et elle a conservé le même sourire :

Tibi rident æquora Ponti.
Pulsæ (undæ)
Procedunt, leni resonant plangore cachinni.

C'est aux poètes, c'est aux peintres à rendre les enchantemens du golfe de Naples, et le mélange à la fois gracieux et imposant de bois, de monts, d'habitations, de forts, d'églises, de chapelles, de ruines qui décorent ce magnifique amphithéâtre. »

Quoique j'admette volontiers cette excuse de prosateur, je trouve cependant que M. Valery est trop exclusivement préoccupé de l'homme et de ses œuvres. Il est vrai qu'il explique les unes et qu'il analyse l'autre avec beaucoup de finesse, et dans un style dont la correction et l'élégance ne sont point communes aujourd'hui. J'en veux encore donner un exemple; c'est ce portrait du peuple napolitain :

« La vaste place du marché fut le théâtre du soulèvement de Masaniello, véritable tribun napolitain, et non pas de Rome, qui avait préludé à son insurrection, en allant avec les *gamins* du tems montrer son derrière sous les fenêtres du vice-roi. Le peuple de Naples, malgré nos prétentions nouvelles, doit être regardé comme le premier peuple de la terre pour l'émeute : il existe un livre italien intitulé : *Relation de la vingt-septième révolte de la* TRÈS-FIDÈLE *ville de Naples*. Mais ces hommes mutins, emportés, ne sont ni cruels ni furieux, et malgré leur vivacité et l'ardeur du climat qui les brûle, leur histoire n'offre aucun de ces grands massacres populaires dont l'histoire des nations plus civilisées n'a que trop d'exemples; les horreurs de la révolution de 1799 vinrent de Nelson et de la cour; de vrais Napolitains n'auraient jamais destitué Saint-Janvier comme jacobin et protecteur des jacobins, pour le remplacer comme on fit par Saint-Antoine. Les diverses dominations étrangères qui ont occupé ce pays, successivement grec, arabe, normand, espagnol, autrichien, français, produisirent sans doute chez les habitans leur habitude perpétuelle, leur facilité d'imitation : on retrouve jusque dans les mœurs actuelles beaucoup de traces des mœurs espagnoles, telles que l'exagération, la jactance, le goût des cérémonies, et depuis vingt ans le militaire a singé tour à tour les Français, les An-

glais et les Autrichiens, en prenant toujours, comme il arrive à ces sortes de copistes, ce qu'il y a de pire dans leurs modèles. Si la nature du Napolitain est peu élevée, son instinct est bon, compatissant; et, quoique ignorant, inappliqué, il a de l'imagination et une vive intelligence, très-susceptible de culture; son langage est pittoresque, figuré, quelquefois éloquent.... Les chansons populaires que j'ai souvent écoutées le soir dans les rues n'avaient point le caractère bouffon ou licencieux que je m'attendais à y trouver; plusieurs couplets offraient une suite de préceptes moraux sur la conduite de la vie et la fragilité des choses d'ici-bas; ils étaient comme une paraphrase du *Linquenda tellus et domus*; le rhythme en était grave et mélancolique... »

M. Valery a obtenu l'approbation de ceux qui ont visité l'Italie, et, ce qui est plus difficile et plus rare, des Italiens eux-mêmes. Ce suffrage doit être la plus douce récompense de ses efforts, son plus vif encouragement à des efforts nouveaux; il témoigne hautement du mérite de son œuvre et garantit sa durée.

H. Patin.

Go. OEuvres de Victor Hugo. Tom. I et II : *Le dernier jour d'un Condamné*, *Bug-Jargal*. Paris, 1832; Eugène Renduel. Deux vol. in-8° de xxxvi-xxxii-376 et 411 pag.

Nous pourrions nommer une douzaine d'hommes de lettres de l'empire et de la restauration, qui ont employé ou qui emploient encore leur fortune ou l'héritage de leurs enfans à l'édification, la plus somptueuse qu'ils peuvent, de leur monument. Ils font le dépouillement et le recueil de leurs œuvres avec soin et maturité, comme on fait son testament quand on est riche et qu'on a beaucoup de biens meubles et immeubles à laisser à ses héritiers. Mais leurs œuvres vont s'ensevelir avec eux. Nous ne ferions pas cette remarque, qui a quelque chose d'affligeant, si ces littérateurs, tant qu'ils eurent quelque crédit, n'avaient pas fait aux vrais poètes, avec un infernal acharnement, tout le mal qu'ils ont pu. L'édition que nous annonçons n'a aucun rapport avec ces augustes cénotaphes que le génie s'érige à lui-même et de son vivant. M. Hugo a encore bien des ailes à élever à son monument : même les littérateurs dont nous parlions tout à l'heure le traitent peut-être encore de jeune homme, d'enfant

qui débute et s'égare, et les plus impartiaux pourraient bien s'aventurer jusqu'à répéter aujourd'hui ce mot d'*enfant sublime*, dont M. de Chateaubriand le baptisa autrefois. Mais les divers ouvrages que depuis dix ans sa plume féconde a enfantés manquaient dans la librairie, comme disent les libraires, et on les réimprime.

L'éditeur a commencé par les romans. *Le dernier jour d'un Condamné* et *Bug-Jargal* sont en vente. Quand la *Notre-Dame de Paris* sera publiée, nous reviendrons sur ces trois ouvrages, et nous parlerons en général des *romans* de M. Hugo.

La préface nouvelle et fort étendue que l'auteur a donnée cette fois au *Dernier jour d'un Condamné* est en elle-même un ouvrage, et c'est une des plus belles choses qu'il ait faites. Réclamer l'abolition de la peine de mort n'est pas nouveau; c'est ce que font vingt écrivains depuis dix ans. Mais, avec ce sujet usé, faire palpiter le cœur, frapper l'imagination d'une trace indélébile, et inquiéter la *justice* en son métier, voilà ce qui ne s'était pas vu encore, voilà ce que pas un des Filangieri de notre tems n'avait su faire dans aucune page de leurs énormes livres. Et tous ces froids argumens des raisonneurs stériles qui se prétendent hommes d'état, comme il les foudroie! comme il culbute toute cette mauvaise logique du doctrinarisme! comme il marque d'un fer chaud toute cette infamie des parvenus qui, malgré de solennelles promesses faites dans la peur, ont conservé la peine de mort pour le peuple, après avoir astucieusement soustrait à la loi commune quelques grands criminels, parce que ces hommes n'étaient pas du peuple, parce qu'ils étaient du parti anti-démocratique, parce qu'ils étaient nobles ou bourgeois. M. Hugo n'avait jamais été plus éloquent. Cette fois il a été inspiré par le peuple; le peuple! c'est la muse féconde que nous voudrions voir toujours à côté de lui. On dit que cette préface a troublé la conscience de plus d'un procureur du roi; que les parquets s'en sont émus; que le ministre qui commande l'armée des gens du roi, cet homme si sec aujourd'hui, si sensible autrefois qu'il ne parlait jamais que la larme à l'œil, en a été scandalisé; et qu'il a été sérieusement question de la poursuivre comme un écrit séditieux. Nous l'aurions citée tout entière, cette belle préface, si, malheureusement pour nous, elle n'avait pas déjà reçu par d'autres recueils une très-grande publicité.

En relisant *Bug-Jargal*, et en admirant ce beau style, nous nous rappelions les clameurs que ce roman excita à son apparition, comme tous les autres ouvrages de Victor Hugo. C'est assurément le privilége de toute chose originale et neuve d'être ainsi accueillie d'abord. Mais certes on a peine à concevoir aujourd'hui l'absurdité des critiques et de la foule qui reprochaient à l'auteur l'enflure, l'obscurité et le mauvais goût, et qui lui conseillaient gravement d'apprendre à écrire. On se demande où est le mauvais goût. C'est tout simplement du plus beau style, du plus pur et du plus pittoresque à la fois. Mais n'a-t-on pas cru aussi en France, pendant vingt ans, que le *Werther* de Goethe renfermait beaucoup de *galimathias*, et que la passion amoureuse du héros en faisait tout l'intérêt. Il n'y a pas dans ce chef-d'œuvre une ligne qui n'ait autant de précision et de clarté que la phrase la plus simple et la plus commune de Voltaire. C'est une eau qui a vingt pieds de profondeur et qui est claire comme le cristal du plus mince ruisseau.

61. Critiques et portraits littéraires, par C. A. Sainte-Beuve. Paris, 1832; Eugène Renduel. In-8° de III-575 pages.

Nous ne ferons également que mentionner aujourd'hui la publication du volume des *Portraits littéraires*, par l'auteur de *Joseph Delorme* et des *Consolations*, ce jeune poète que le public, dont le jugement est toujours si lent à se faire quand il s'agit de poésie et de poésie originale, commence enfin à admirer comme une gloire reconnue, et à placer, avec trois hommes seulement, Lamartine, Victor Hugo et Béranger, dans une sphère à part, où ne pénètre pas la foule brillante des artistes du second rang, ni à plus forte raison toute cette cohue d'imitateurs plus ou moins heureux ou adroits qui spéculent sur la littérature comme on spécule à la Bourse sur la hausse et sur la baisse, gens d'ailleurs pleins d'activité, qui, l'impulsion une fois reçue de génies plus puissans qu'eux, la communiquent à leur tour, suppléant par l'agitation au foyer de lumière vive qui manque dans leur sein; prenant aux autres, et poussant tout à l'excès, gaspillant, dévorant tout, parce qu'ils sentent bien que pour briller et faire du fracas ils n'ont qu'un jour. C'est loin, bien loin de ce tourbillon littéraire que M. Sainte-Beuve s'est placé, soit comme poète, soit comme critique.

La critique, en effet, et l'histoire littéraire sont un domaine particulier de M. Sainte-Beuve; et ses plus classiques adversaires, ceux mêmes

qui ont écrit de gros volumes pour répondre à quelques pages de sa plume, ne sauraient nier l'immense influence qu'il a exercée depuis six ans sur le mouvement de la littérature. A qui devons-nous le sentiment de tout ce qu'il y avait d'art dans la poésie française du seizième siècle, sinon à lui? N'est-ce pas lui qui nous a émancipés définitivement de la stérile admiration du dix-septième siècle, ou plutôt de l'école de Boileau et de Racine? Il a été le glaive de la liberté en littérature; il a planté audacieusement la bannière de l'affranchissement dans les temples des idoles que la faiblesse de nos pères nous avait faites. C'est que nul avant lui n'avait porté dans la critique le sentiment de l'art à un aussi haut degré. Seul ou presque seul en France, il nous donne l'idée de ces écrivains, enthousiastes et profonds, artistes et penseurs à la fois, dont l'Allemagne cite avec orgueil plusieurs exemples depuis trente ans, qui ont accompagné Schiller et Goethe dans leur croisade pour conquérir la poésie, et qui ont mérité d'être appelés poètes, alors même que, moins heureux que l'auteur des *Portraits*, ils n'avaient pas de lyre à eux et ne faisaient pas de l'art pur.

Le livre que nous annonçons, quoique composé de morceaux détachés, fait suite au tableau que M. Sainte-Beuve a tracé de la poésie du seizième siècle; et, tout incomplet qu'il est, puisqu'il ne s'agit que d'une vingtaine de portraits, on pourrait dire avec vérité que c'est le seul monument d'histoire littéraire de la France qui existe. Car après avoir parcouru cette admirable galerie, où revivent quelques-uns des plus grands génies du dix-septième, du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, à quel autre essai d'histoire littéraire peut-on penser? et l'histoire littéraire ne se trouve-t-elle pas placée si haut par ces fragmens que le dénûment où nous sommes est devenu mille fois plus évident qu'il n'était. Il faut attendre qu'un monument complet et régulier s'élève sur la ligne avancée où M. Sainte-Beuve à posé des jalons; et peut-être même son livre empêchera-t-il qu'une telle histoire ne se fasse de long-temps.

Il paraît si peu d'ouvrages de cette richesse et de cette importance que ce doit être une occasion pour la critique de les examiner soigneusement. C'est ce que nous essaierons de faire pour le livre de M. Sainte-Beuve dans un prochain cahier de la *Revue*.

P. L.

62. Les Matinées suisses ; *troisième série de contes traduits de l'Allemand*, par A.-L. et J. Cherbuliez. Paris, 1832 ; Ab. Cherbuliez, rue de Seine-Saint-Germain, n° 57 ; 4 vol. in-12 ; prix, 9 fr.

Cette nouvelle série contient quatre contes : *une Vie de Poète*, par Tieck ; *les Deux Caves*, par Laun ; *la Matinée du premier jour de l'An*, par Zschokke ; et *Antoine Solario, le Chaudronnier*, par Jeanne Schopenhauer.

Le fragment tiré de Zschokke ne méritait pas d'être traduit. L'auteur a ébauché en quelques traits de plume des scènes du jour de l'an. Dans une pauvre maison, un vieillard convalescent, entouré de sa famille, exprime à Dieu sa reconnaissance et prie avec ferveur.—Dans un riche salon, une petite fille déclame, avec une emphase ridicule, un compliment appris par cœur, devant ses parens, froids et graves approbateurs. —Un jeune garçon ingénu va de porte en porte souhaiter à chaque personne les vertus qu'elle n'a pas, partout il est éconduit.—Un autre, plus habile, mêle à ses vœux de longs éloges, et il est accueilli joyeusement par tous ceux qu'il visite.

Le conte des *Deux Caves* est un canevas de vaudeville. Un conseiller privé, au nez rouge, cherche une femme qui lui apporte en dot une belle cave. Après avoir été fiancé à la jolie fille du sommelier de la cour, après avoir épousé la veuve d'un célèbre marchand de vin, il est misérablement réduit à poursuivre à grand'peine ses chères illusions à travers les épaisses vapeurs de la bière, son ennemie mortelle.

André Solario est ce peintre napolitain dont l'histoire étrange est indiquée dans la plupart des biographies d'artistes : âgé de plus de vingt-cinq ans, et exerçant avec succès l'état de chaudronnier, il vint à s'enamourer de la fille du peintre Colantonio del Fiore. Pour obtenir sa main, il s'engagea, à la grande risée de tout le monde, sauf de la jeune fille, à acquérir une renommée en peinture, et, après dix ans de travaux, à la grande surprise de tout le monde et au grand contentement de la jeune fille, il tint parole. Cette donnée historique est développée avec beaucoup de délicatesse et de sensibilité.

Laun, Zschokke et madame Schopenhauer occupent à peine plus d'un volume. Leurs contes ne semblent venir à la suite d'*une Vie de*

Poète qu'à titre d'escorte, comme des serviteurs après un noble maître. C'est qu'en effet l'œuvre de Tieck est seule d'une valeur réelle dans cette série des *Matinées suisses*.

L'auteur de *Sternbald* raconte ici la vie de Shakespeare, cette vie si simple à la fois et si ravissante, que tout le monde croit connaître, mais qui semble nouvelle chaque fois qu'on en revoit, sous une nouvelle lumière, les nuances tristes et glorieuses.

Au commencement, on voit Shakespeare inconnu, s'approchant avec méfiance des célébrités de Londres. Il se tient modestement à l'écart, il parle rarement; par intervalles cependant sa voix s'élève et elle étonne. Peu à peu sa puissance se révèle, et en même tems les réputations les plus brillantes s'obscurcissent. Un jour vient où, seul, il jette sur la scène un pur éclat. Le peuple s'exalte devant la sublime résurrection des traditions de la patrie que le poète évoque sous ses yeux. Les seigneurs de la cour envient son amitié.

C'est dans un doux épanchement avec l'un d'eux qu'il dit lui-même un jour toutes les peines de son enfance et de sa jeunesse, comment il s'est marié, à dix-huit ans, à une femme qui ne le comprenait pas, comment il a fui la maison de son père, pendant une nuit, sans laisser après lui de regrets, et quelles difficultés il lui a fallu vaincre à l'entrée de sa carrière dramatique.

Le jeune seigneur le console, le ramène dans sa famille, à Stratford, et parvient à le réconcilier avec son père. Williams admiré, aimé de tous, désormais sera-t-il heureux? Oh non! ce serait mentir à sa destinée, changer son étoile de poète. A peine est-il rentré au milieu de sa gloire qu'il est trahi par sa maîtresse et par son ami.

L'intérêt de ces pages de Tieck laisse beaucoup à désirer. N'aurait-il pas dû préférer de rassembler les traits divers des physionomies poétiques dans un être idéal. Shakespeare n'est pas le type le plus général, quelle que soit la hauteur à laquelle il est placé; c'est un génie grave, calme et résigné. La majesté de son visage voile de lumière sa tourmente intérieure, et bien que son regard étincelle et qu'on retrouve en ses immortelles créations tous les sons de l'ame, sa vie ne ressemble pas à la vie des poètes dont tout le corps, frémissant sous une inspiration visible pour tous, se plie ou se relève avec les passions, ni à la vie des poètes insoucians de tout soin terrestre, tendres et maladifs, débiles d'espoir, pâles

de souffrances, qu'un souffle de la poésie retient seul parmi les hommes.

Tieck a si parfaitement compris qu'un modèle nommé est nécessairement incomplet, qu'il a placé près de Shakespeare, d'un côté, le poète Marlow, fier et impétueux comme sous le soleil d'Espagne, et d'autre côté Green, faible, déréglé, versant toujours de sa propre main de l'amertume dans ce que sa fortune lui offre de doux et de bon. Mais il eût mieux valu ne pas être obligé de se servir de ces contrastes et d'employer plusieurs personnages pour exprimer une seule idée. Child-Harold est plus vrai, plus historique que toutes les biographies contemporaines. ÉD. CH.

63. HISTOIRE DE LA SOEUR INÈS. Paris, 1832.

Mon rôle est en ce moment embarrassant et difficile, et je me sens pris d'une sorte de regret consciencieux en annonçant au public un livre qui ne lui est pas destiné; d'un côté la justice me domine, et ma plume ne peut se refuser à tracer les éloges que la vérité lui impose, et de l'autre je balance et crains d'éveiller imprudemment le désir, lorsque je suis dépouillé du moyen de le satisfaire. L'origine de ma peine est tout entière comprise dans le titre de cet article dont l'œil attentif du lecteur a déjà pu remarquer la forme insolite et la concision inaccoutumée : ni le prix du volume, ni l'adresse du libraire, ni même le nom de l'auteur. C'est qu'en effet ce petit livre n'est pas comme tant de romans qui nous inondent, affranchi de tous liens et jeté à l'aventure par le monde; fils de famille et né dans un salon, il n'est point destiné à la liberté vagabonde de ces enfans perdus qui ne redoutent, durant leur existence mercenaire, ni la soumission domestique à la loi du premier bourgeois qui les paie, ni la société familière des commensaux littéraires confondant leurs rangs sur le tapis des cabinets de lecture, ni les avanies ni les dangers de la servitude publique et de la location à l'heure. L'auteur n'a pas entendu que la main de l'imprimeur, en se posant sur son œuvre, lui enleverait désormais toute son autorité sur elle, il a voulu veiller lui-même à ce que nulle atteinte, même ignorée et lointaine, ne pût venir effleurer sa dignité, et n'a point permis à la presse de livrer aux trocs et aux souillures de la circulation toutes ces pures et blanches empreintes de sa pensée. Mais cette réserve si pleine de délicatesse trahit en quelque sorte elle-même une partie de ce qu'elle

prétendait cacher, la secrète réticence du titre devient un silencieux langage, et l'inspiration d'une femme, débordant les pages du sanctuaire intérieur, se fait sentir jusqu'à la surface de la feuille azurée qui leur sert de couverture et d'enveloppe. Le point de départ trouvé, il n'était assurément pas difficile de laisser à la curiosité, maîtresse de la première issue, le loisir de marcher en avant et d'atteindre son but sur la route ouverte; et les domaines de l'hypothèse n'étaient pas si vastes et si escarpés qu'on ne put aisément parvenir au centre de leurs retraites mystérieuses et forcer l'anonyme à se rendre à discrétion, non point comme au tems de la chevalerie, en soulevant tristement une visière, mais en rejetant en arrière un voile plus léger.

L'histoire de la sœur Inès, par madame Merlin, et ces histoires si simples, si élégantes, si légères dont madame de Duras avait si gracieusement doté la restauration, laissent apercevoir dans leur physiomie, leur taille, leur manière, cette sorte de ressemblance de parenté vague et indéfinissable qui, dans les familles, s'étend si souvent au-delà de la ligne des sœurs et des cousines. Le tissu est simple, la broderie ménagée, mais le mouvement est ondoyant et souple, la forme pleine de dignité et de bon goût.

La sœur Inès est une jeune fille marquée dès son enfance pour le cloître, et condamnée à quitter le monde à quinze ans par une mort anticipée, afin de permettre à la noblesse paternelle de suivre librement la ligne masculine sans rien perdre de son éclat et de son opulence. Lorsque l'heure fatale est venue, entourée d'un cortège de fête, elle est conduite à l'autel parée de fleurs, comme Iphigénie ou comme Ophelia, et descend toute vivante dans cette fosse commune où tant de vierges, fraîches et rieuses encore, viennent, comme au cimetière, s'aligner à la règle des vieux cadavres déjà décharnés et blanchis. Mais, sous ce linceul funèbre, le cœur de la jeune fille n'a point cessé de battre, et cet éternel souvenir du premier amour que rien n'efface la poursuit et l'agite au milieu des chants de l'église, de la rêverie solitaire des jardins et des longues insomnies de l'austère cellule, et cette ame tout espagnole et tout ardente de foi et d'amour mêle et harmonise avec un charme infini ses pensées de liberté et de bonheur avec les tendres prières et les chastes dévotions à Jésus et à la Vierge. Enfin, son frère, éclairé par un soupir de douleur qui vient jusqu'à lui, vole près d'Inès,

et aidé de celui qu'elle aime et qui plus rapide l'a déjà devancé, il trompe le gardien, déchire le pacte impie du temple, et, comme Oreste, enlève sa sœur au barbare sanctuaire où l'on sacrifie la vie humaine pour en faire une offrande aux autels; le navire est préparé et le vent favorable, la terre inhospitalière disparaît dans le bleu lointain, et la prêtresse affranchie se balance au milieu d'un océan de bonheur et d'espérance, comme le vaisseau qui la porte se balance sur les flots azurés de la mer. Il serait si doux de la voir débarquer dans le port, riche d'amitié et d'amour, si doux de lui accorder encore de longs jours de sérénité et de chaleur sous le beau ciel de la Floride, entre son frère et son amant, si doux de lui donner le prix de tant de peines et de douleurs. Hélas! pourquoi trancher si vite une trame si belle, et couper dans le germe tant de jeunes boutons qui promettaient une moisson si brillante de parfums et de fleurs? Inès, pour mourir sous les flots de la tempête, n'avait pas eu comme l'amante de Paul une enfance plus remplie qu'une longue existence, entourée de verdure, bercée de caresses, nourrie de liberté, de tendresse et de poésie!

Mais il me semble qu'avant d'entrer plus avant dans la louange, je me trouve forcément amené à une conséquence pour laquelle en vérité il n'y avait en moi nulle préméditation; mon crédit de journaliste n'est pas encore si solidement établi que le public puisse consentir à accepter mes jugemens sans pièces à l'appui qui lui permettent d'en vérifier l'exactitude et l'équité. D'ailleurs la fortune n'est douce qu'au partage, et la jouissance solitaire n'est bonne qu'aux méchans et aux égoïstes. Je suis donc de toutes façons sollicité et entraîné à produire une citation, m'enhardissant au surplus en pensant que si la modestie de l'auteur se refuse à couvrir mon indiscrétion d'indulgence, l'approbation de mes lecteurs y suppléera en partie en la couvrant de sa reconnaissance. Ma résolution bien prise et mon courage bien asssuré, il ne me reste donc plus qu'à choisir et à cueillir, et, sans feuilleter plus avant, je consens à m'arrêter dès les premières pages : je transcris la peinture si délicate et si naïve de cet amour qui vient dans le salon de sa mère se glisser au cœur vierge et ingénu de la jeune fille.

« Don Diégo revint plusieurs fois chez ma mère, et finit par y aller tous les jours. Sa conversation était spirituelle et attachante; il possédait ce précieux secret de donner une teinte originale aux sujets les

plus ordinaires, et souvent par un tour d'esprit piquant, il attirait et captivait long-tems l'attention. Quelquefois, d'une seule parole, d'un geste, comme ces dernières touches qui donnent souvent la vie dans la peinture, il complétait si bien l'expression d'une idée, que la force et le charme en étaient irrésistibles : en l'écoutant, en le regardant, on s'identifiait avec lui, et on trouvait qu'il avait toujours raison.

» Ses manières froides et réservées avec moi m'offraient rarement l'occasion de lui adresser la parole, mais je n'en éprouvais pas le besoin : je sentais par instinct qu'en cherchant mon esprit, il me servirait mal, et je me contentais de jouir inaperçue du plaisir d'entendre don Diégo.

» Pendant les premiers tems de son séjour auprès de nous, j'avais presque oublié le couvent : je ne m'occupais plus de mon sort futur, et, bornant mes espérances au calcul des heures qui précédaient son arrivée, et mon ennui au vide que laissait en moi son départ, je vivais au jour le jour, sans m'inquiéter de l'avenir.

» Tout avait changé de face autour de moi : une nouvelle vie circulait dans mes veines, et pourtant aucune impression ne m'arrivait plus qu'à travers son image. Sa présence avait un tel charme pour moi, qu'à sa vue seule, l'empreinte de mes peines s'effaçait pour faire place à la plus douce joie. Je n'avais véritablement senti la vie que dans ces momens : en le regardant, un frisson de plaisir parcourait mes veines, et si par hasard ses yeux s'arrêtaient sur les miens, un trouble d'amour et de pudeur, dont le charme est invincible, s'emparait de moi; alors mon pauvre cœur, accablé sous le poids d'un trop grand bonheur, bondissait, comme pour s'en délivrer..... Une fois, entre autres, sa puissance sur moi me fit croire qu'il était plus qu'un homme,.... je le crus un dieu; et me livrant à un sentiment profond de tendresse, je me sentis glisser doucement jusqu'à terre, et je tombai à genoux devant lui..... Il causait avec ma mère; ni l'un ni l'autre ne s'en aperçurent..... Confuse, je me remis à ma place, et passant ma main sur mes yeux, comme pour cacher ma honte et ma rougeur, je la sentis mouillée de larmes.

» Souvent, à peine était-il parti, que, sans y penser, j'allais prendre la place qu'il venait de quitter; en marchant, je suivais la trace de ses pas, et posant doucement ma main dans les endroits qu'il avait touchés,

je croyais y retrouver quelque chose de lui. Pour comprendre de tels sentimens, il faut avoir connu cette vie double, cette vie dans la vie d'un autre..... Il faut avoir aimé comme je l'ai aimé ; il faut avoir aimé avec un cœur comme le mien!....

» La politesse de don Diégo envers moi était affectueuse, mais très-réservée. Tout décélait en lui son indifférence pour moi, mais mon amour-propre n'en fut nullement choqué : ma triste destinée m'avait habituée à me mettre en dehors de tous les intérêts, de toutes les affections du monde. D'ailleurs, je ne me rendais pas compte de ce que j'éprouvais moi-même, et je jouissais des douces sensations qu'il excitait en moi, comme au milieu d'un voyage paisible j'aurais joui pour quelques instans de la vue d'un beau site. Le but de ma vie était fixé: au moins, je le croyais ainsi, et je ne devinai l'état de mon cœur que lorsque j'appris par ma mère que mon père allait arriver, pour assister à mon entrée au couvent. La douleur et même que je ressentis à cette nouvelle m'éclaira tout à coup, car ma première pensée fut pour don Diégo, et son image se présenta si vivement devant moi que je portai mes mains sur mes yeux, comme pour le repousser. Néanmoins, la crainte d'affliger ma mère par les marques de ma douleur ne tarda pas à me donner assez de force pour reprendre l'empire de ma raison. Une apparente tranquillité succéda à ce moment de faiblesse : je la consolai, j'essuyai ses larmes, et, en m'occupant d'elle, je m'oubliai moi-même.

» Mais le coup était porté. J'aimais, et j'aimais sans espérance. »

En vérité, je m'arrête, car il est si doux, au lieu de tenir sa main sous la règle de sa pensée ou le caprice de sa rêverie, de l'abandonner librement à ce que lui dicte le regard flottant sur ces belles pages étalées devant lui, qu'on s'oublierait volontiers à transcrire, et qu'on se trouverait bientôt avoir terminé, sans songer, une édition manuscrite moins élégante et moins courante que l'édition originale. D'ailleurs, c'est à quelques nuances près par tout le livre le même mouvement de style, la même mélodie de langage. Il semble que madame Merlin, rassemblant ses souvenirs, ait surtout voulu réunir autour d'elle les suaves émanations et les délicieuses harmonies qui, sous le ciel du tropique, s'exhalent de toutes parts du sein de cette nature riche et féconde des Antilles, et s'épurent encore en entrant dans les demeures opulentes et sous l'om-

brageuse verdure des jardins et des campagnes. On dirait que sa poésie délicate, craignant d'affronter les brûlans rayons du soleil américain, s'alimente aux inspirations de la musique plutôt qu'à celles de la peinture, et que ménageant la couleur et la forme, elle les réserve, en quelque sorte, pour le facile et gracieux contour du vase dans lequel vient se concentrer tout ce fluide chargé à la fois de parfums et d'accords. Et si maintenant quelque sévère percepteur du droit de péage, contrôlant ma mesure au passage, lui chicane quelques rognures de commentaire et de censure, et demande si l'ouvrage est sans tache pour être sans critique, je lui répondrai que celui qui, en se promenant dans la campagne, trouve une fleur, se réjouit et s'abandonne à la douce impression du parfum qu'il respire, sans songer à critiquer la découpure irrégulière de la corolle, ou la capricieuse nonchalance du feuillage. J. R.

64. Le coin du feu d'un hollandais, ou *les Colons de New-York, avant l'indépendance, par un américain;* traduit de Paulding, par *le traducteur de la France et l'Italie de lady Morgan.* Paris, 1832; Fournier jeune, rue de Seine, n° 29. In 8° de 436 p.; prix, 7 fr.

Ce titre est menteur. Il est de nature à induire en erreur un grand nombre de personnes, qui ouvriront le livre en croyant y trouver une suite paisible de scènes de famille, de joies et d'afflictions domestiques, et qui seront désagréablement surprises de se voir entraînées, contre leur attente, au milieu des sauvages et des champs de bataille. Si l'on veut en publiant un ouvrage ne se rendre hostile d'avance aucun des caprices de la curiosité, on peut sans inconvénient inscrire en tête seulement un nom propre (quoique même un nom propre fasse naître presque toujours une prévention bonne ou mauvaise dans l'esprit d'un lecteur expérimenté); mais jamais il n'est convenable ou même avantageux de commencer à exciter un intérêt déterminé sous une fausse apparence. C'est relativement un manque de goût ou de délicatesse, qui, dans de certaines limites, n'est pas sans quelque gravité. Rien n'est indifférent dans le petit cercle où doit s'écouler l'existence d'un livre. Quand l'auteur, après avoir consommé bien des jours pour préparer son manuscrit à se produire dans le monde, le porte chez l'imprimeur, qui le jette sous ses presses, déjà plusieurs journaux ont com-

mencé à l'annoncer : dès ce moment il exerce une puissance d'action sur une certaine classe de personnes, qui attendent avec plus ou moins d'impatience la mise en vente, et fondent sur la prochaine apparition de l'ouvrage l'espoir d'une promenade, d'une veillée, d'une distraction enfin qui pour elles est d'un prix qu'on ne peut pas toujours justement apprécier. Elles sont de si bonne foi ! c'est mal de les tromper. Au reste, nous ignorons si nous devons faire ce reproche au traducteur ou à l'auteur.

Le roman de Paulding, dans son ensemble, est une imitation des romans de Cooper. Il en diffère principalement en ce que le cadre de l'ouvrage est d'une dimension moins large, la description des objets extérieurs aux acteurs plus négligée, et l'esprit critique des salons plus saillant.

C'est au tems de la guerre du Canada que la scène se passe, en Amérique, sur les bords de l'Hudson, à une distance assez considérable de la ville d'Albany. En cet endroit, trois frères vivent dans trois maisons voisines les unes des autres. Tout l'intérêt de la composition repose sur un amour entre Sybrandt, le fils adoptif de l'un d'eux, et Catilina, la fille unique d'un autre ; le jeune homme est gauche et timide, la jeune demoiselle élégante et coquette. Un voyage d'aventures parmi les Indiens, une campagne contre eux et plusieurs occasions de dévoûment, rendent Sybrandt plus hardi et plus confiant en lui même ; de fâcheuses méprises, causées par trop de légéreté, rendent Catalina plus simple et plus sincère ; et tout finit à la satisfaction générale. Nous savons par expérience que cette remarque est essentielle dans une annonce, et comme mesure commerciale (nous donnons ce conseil aux éditeurs), il ne serait peut-être pas sans utilité de l'exposer en petites capitales sur la première page de chaque roman favorisé d'un dénoûment heureux, de même que souvent on nomme encore sur l'affiche une pièce *tragédie* ou *comédie*, selon qu'elle finit par un assassinat ou par un mariage.

Le style de la narration est facile, les caractères sont presque tous agréables, les mœurs du tems et du pays semblent fidèlement représentées. Nous ne sommes donc obligés de blâmer, après le mauvais choix du titre, que l'antipathie déhontée que l auteur proclame contre les noirs et contre les défenseurs de leur cause. Avant lui, le mépris de la peau noire avait rarement été exprimé avec une satisfaction plus énergique

par aucun colon. Il a dépeint des négres ivrognes, violens, vindicatifs, hypocrites, assassins, avec une complaisance vraiment extraordinaire. C'est à peine si l'on peut se persuader qu'il écrit sérieusement, lorsque d'une façon lamentable il raille le projet d'affranchissement des esclaves, et regrette amèrement leur fidèle servilité antique. Il est fâcheux qu'il ait donné lieu, dans les préjugés auxquels nous faisons allusion, de soupçonner que sa philosophie est peu avancée; en général il avait pris soin de la voiler sous des observations de détail spirituelles, et il eût été difficile d'en trouver les traces dans le récit des événemens. Ses prétentions comme penseur sont loin d'ailleurs d'être trop élevées : on en jugera, si l'on veut, par cet épilogue :

« Mais quelle est la moralité de votre conte, mon ami? dit une de mes lectrices les plus dévouées, une dame d'un certain âge, secrétaire, trésorière, etc., de cinquante sociétés.

— Ma chère dame, ne le voyez vous pas? toute la morale de mon roman est renfermée dans les derniers mots : l'action, n'oubliez jamais l'action.

— En vérité je ne donnerais pas une épingle pour une morale semblable.

— Alors, madame, je vais vous en offrir une autre. Mon histoire est un avertissement aux jeunes gens, de ne point se risquer à faire leur cour en culottes tabac d'Espagne. »

— Quelle folie! eh bien! je ne lirai jamais un seul de vos romans.

— En ce cas, madame, vous ne serez jamais aussi sage que votre grand'mère. » ÉD. CH.

65. HERMANN, ou LA CIVILISATION ET LA BARBARIE, par M. H.-G. MOKE, auteur du *Gueux de mer*, du *Gueux des bois* et de *Philippine de Flandre*. Paris, 1832; Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. 2 vol. in-8° de 454 et 420 p.; prix, 15 fr.

Ce livre a passé inaperçu au milieu de toutes les publications qui se disputent l'attention du public. Simple et modeste comme le Belge son auteur, il n'a pas eu recours au fracas des annonces pompeuses des journaux pour surprendre une célébrité éphémère. OEuvre consciencieuse, il s'adressait à des lecteurs de bonne foi et les attendait avec la patience du mérite qui n'a pas besoin d'intrigue pour se faire reconnaître.

Quand nous voyons tant d'écrivains d'un talent distingué, emportés

par la rapidité étourdissante du mouvement de la société actuelle, se précipiter dans leurs œuvres, se hâter impatiemment de les faire éclore, sans se donner à peine le tems de les achever et de les revoir, perdre haleine et souvent avorter, c'est plaisir de rencontrer un auteur qui a senti fermenter en son ame une pensée, qui s'est passionné pour une époque, une histoire, un homme, qui a sondé sérieusement son plan et son sujet.

Les littérateurs de nos jours paraissent si pressés d'en finir avec leurs livres, d'annoncer immédiatement, sur la couverture du dernier ouvrage publié, deux ou trois autres productions *sous presse*, qu'on les dirait poursuivis d'une idée comme du diable, emportés par leur pensée, comme Léonore par le spectre; ils paraissent douter de leur existence pour le soleil de demain et écrire sous l'influence fatale d'une épidémie qui peut les enlever d'une heure à l'autre, d'une révolution incessamment menaçante qui peut engloutir leur ouvrage au milieu d'un bouleversement général. Il est vrai, jamais les hommes n'ont vécu si vite! jamais les événemens n'ont passé avec cette rapidité! jamais tant de ruines n'ont été jetées aux vents! jamais l'homme n'a autant douté de lui-même, de sa force, n'a eu moins le sentiment de l'avenir de demain! Aussi toutes ses actions et ses pensées sont marquées du signe de l'imprévoyance; on ne pense plus, on n'écrit plus pour des siècles, mais pour soi tout seul, mais pour aujourd'hui, mais pour demain, peut-être!

L'auteur de *Hermann* paraît moins pressé, et croire un peu plus à sa destinée, à celle de son livre; aussi nous donne-t-il un ouvrage étudié, dans lequel vous trouverez une inspiration élevée, un sentiment vrai de son sujet et de ses héros. M. Moke, au milieu de ses études historiques, a été vivement frappé du spectacle que présentait l'empire romain, sous Auguste, en face des Germains; il a vu une civilisation épuisée, factice, mais brillante dans sa décadence, mais majestueuse de tout un passé de gloire. Il a vu des peuples, appelés barbares par ces Romains, apparaître avec un caractère inconnu d'indépendance, de courage, d'honneur, de franchise; une lutte à mort s'engage entre les deux nations, entre la civilisation et la barbarie; celle-ci refuse le bienfait des mœurs, des arts, des sciences, des armes de son ennemie; elle les méprise, comme une corruption, comme une perfidie, comme une

lâcheté. De cette lutte un monde nouveau doit naître, c'est le nôtre; le sang des deux peuples s'est mêlé sur les champs de bataille, aux bords du Rhin, dans les forêts de la Germanie; maintenant il n'y a plus qu'un sang, un peuple, une civilisation.

Cette histoire est devenue un drame dans la pensée de M. Moke: au milieu de ses recherches, il s'est surpris tout passionné pour ces hommes de nature vierge, énergique; il a aimé ces barbares dévoués à leur culte, à leurs amitiés, à leurs haines, et il a voulu nous les représenter dans des types fidèles.

Hermann est le nom germain d'Arminius, le vainqueur de ce Varus dont la défaite troublait si cruellement le sommeil d'Auguste. Capitaine des gardes germaniques à la cour de l'empereur, Hermann revint dans sa patrie pour être élu chef de sa tribu, la tribu des Chérusques; l'ame élevée du Germain avait reçu l'empreinte de la civilisation romaine dont les souvenirs le poursuivaient dans la forêt de Teutsch. Deux natures existaient dans le jeune chef: celle de sa première enfance, de l'éducation maternelle, de la religion de ses pères, et celle qu'il avait reçue en vivant à Rome, à la cour d'Auguste; une lutte violente s'élève dans son cœur entre ces deux natures personnifiées dans deux jeunes filles, Phanie, l'enfant bien-aimé d'Androcare, prince du sénat de Marseille, exilé au milieu de la Germanie, et Thusvelda, la prêtresse de Teutsch, la fille de Ségeste le Chérusque.

Phanie est la fille de cette civilisation voluptueuse, parée, exercée, mais fille chaste que l'égoïsme et la corruption n'ont pas gagnée. Hermann a rencontré la jeune Marseillaise; il l'aime et son image le poursuit dans sa demeure, au milieu des jeux, des chasses, des assemblées des Germains; mais toujours à la vue de ces mœurs sauvages, de cette existence aventureuse et guerrière, il sent combien Phanie sera blessée: «Elle en mourra,» dit-il. Sera-t-il infidèle à son amour, ou bien à sa patrie, à son Dieu?

Une autre épouse avait été destinée à Hermann, c'était la prêtresse de Teutsch, Thusvelda. Oh! comme elle est fière, la jeune fille, de l'indépendance des Germains, de cette vie de combats, de ces mœurs rudes, de ce mépris de la fatigue et de la mort! Comme elle dédaigne la faiblesse, l'égoïsme, toutes les voluptés de l'empire, de la cour d'un favori d'Auguste! Elle était bien digne de devenir l'épouse d'un chef

des Chérusques ; mais Hermann en aime une autre, Thusvelda ne sera pas son épouse.

Phanie vint habiter parmi les Chérusques ; elle se trouve au milieu de leurs chasses, de leurs repas, de leurs préparatifs de guerre, et là le jeune chef voit avec douleur la timidité et la faiblesse de celle qu'il aime ; à mesure qu'il redevient Germain, qu'il dépouille sa nature empruntée de Romain civilisé, son amour s'en va, et Thusvelda lui apparaît plus grande, plus noble, plus belle ; enfin c'est quand, par la perfidie de Varus, tous ses sentimens de barbare se réveillent en son cœur, quand la vengeance lui fait jeter ses armes romaines pour revêtir le costume et saisir l'armure du Chérusque ; oh ! c'est alors qu'il dit adieu à Phanie, et que la prêtresse de Teutsch est sa bien-aimée !

J'affaiblis à regret le charme pathétique de cet amour ; la lutte des deux sentimens dans le cœur de Hermann est décrite dans le roman de M. Moke avec beaucoup de délicatesse et de sensibilité. Le caractère de Hermann est tracé avec chaleur et naturel ; les deux jeunes filles, Phanie et Thusvelda, sont pleines de poésie : l'opposition de ces deux natures de femmes est dramatique. Je ne puis oublier l'ami, le frère d'armes de Hermann, Cariovalda ; rien de mélancolique comme cette existence toute de dévoûment, comme cet amour manqué, presque fatal.

M. Moke, dans son livre, montre la plus vive prédilection pour les représentans de la barbarie ; les Germains apparaissent désintéressés, braves, sincères, faisant honte à l'égoïsme, à la lâcheté, à la perfidie de leurs ennemis. Le plus souvent les auteurs qui ont cherché à reproduire la vie barbare ont été faux, exagérés. M. Moke, au contraire, est plein de simplicité et de naturel. Il faut lui reprocher cependant d'avoir rendu Varus trop ridicule et trop niais ; toute la civilisation romaine du tems d'Auguste est peinte sous des couleurs chargées, peu vraies, à force d'avoir voulu l'opposer à la civilisation germaine.

Sous ce rapport, M. Moke aurait pris le souvenir des *Martyrs*, de M. de Chateaubriand, qui, lui aussi, a mis en scène la civilisation et la barbarie, mais en conservant au monde romain en décadence un caractère de puissance et de majesté.

Comme Cooper, M. Moke reproduit avec originalité les coutumes, les passions, le langage de la vie sauvage ; il sait intéresser pour les

personnages de son roman. On sent qu'il les aime; mais je voudrais retrouver dans son livre cette ravissante poésie du romancier américain, cette poésie de la nature qui identifie l'homme avec les lieux qu'il habite, avec la terre ou la mer, cette poésie qui donne la vie au monde extérieur comme à des êtres doués de pensée et d'amour.

Je l'avoue, je n'ai encore trouvé que dans Cooper cette délicieuse inspiration poétique, et c'est pourquoi je l'aime mieux que Walter Scott. Cooper seul jusqu'à ce jour a su révéler cette association intime et pénétrante de l'homme avec le globe, cette unité mystérieuse d'existence, cette sympathie vivante pour le soleil, la terre, la mer, la nature entière, si admirablement personnifiée dans *Bas-de-Cuir*.

Nous terminerons par ce souvenir nos observations sur le livre de l'auteur de *Hermann*. St.-Ch.

66. La Table de nuit, *équipées parisiennes*, par M. Paul de Musset. Paris, 1832; Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. In-8° de 388 pag.; prix, 7 fr. 50 c.

Ce recueil de contes occupe un rang honorable dans le genre hoffmanique, dont le règne expire.

En politique, les révolutions, toujours imminentes, ne se succèdent pourtant qu'à de rares intervalles : comme les grandes roches, elles se balancent et gémissent pendant beaucoup de jours et beaucoup de nuits, et c'est souvent au moment où l'on commence à détourner les yeux et à ne plus les craindre que tout-à-coup elles se précipitent avec fracas; une fois lancé, un char de roi, si chétif et si mal attelé qu'il soit, fait longtems voler la poussière avant de briser son essieu et de tuer son guide.

Dans les arts, les révolutions sont plus rapides, les rois plus vite renversés. C'est une mer sans cesse tourmentée. Mais nous sommes seuls à entendre les sifflemens du vent, les cris de détresse, nous qui, par état, errons sur le rivage de ce petit monde, regardant au loin avec une constante inquiétude et interrogeant autour de nous les débris.

Mort et ruine! Chaque vague roule un corps d'homme. A peine a-t-on le tems de prendre haleine de tems à autre quand survient un rayon de soleil, une échappée de vue à travers les nuages, un assoupissement perfide des flots, rêvant sans s'arrêter comme les chevaux de poste.

D'ordinaire, les naufragés sont en tel nombre qu'il faut déjà un prodigieux effort de mémoire pour se rappeller ceux de la veille.

Recueillons donc nos souvenirs : les avant-derniers naufragés, les pilotes et les matelots des *scènes historiques* (une flottille entière !), ont été jeté dans le grand monde, sur le sable aride « des ministères : ils gisent misérablement sur la grève des bureaux » ; on dirait qu'ils sont encore chauds et palpitans. Non, bien réellement ils sont morts.

Un instant après une bourrasque a démâté cette jolie corvette, la *Revue de Paris*, capitaine Véron, qui fixait tous les regards. Sa carcasse jaune et vide paraît encore voguant au gré de l'eau ; tout son équipage a été dispersé en pleine mer ; ceux-ci ont cherché un refuge vers les Cent-Un, ceux-là vers Alger, s'accrochant avec empressement à tous les canots, à toutes les planches.

Le soir, une foule d'ombres fantastiques se sont levées à l'horizon, du côté du nord. La première d'entre elles était étrange et gigantesque ; les autres, informes, bizarres, accroupies, effilées, fatigantes à voir. J'en ai saisi une plus remarquable et plus distincte que le reste : car il est au moins possible d'affirmer que c'était un homme ou un livre, du papier ou de la chair. Quoi qu'il en soit, en considérant cet objet sous la forme humaine, voici ce que je pourrais en dire si l'on me demandait mon avis :

C'était l'ombre d'un jeune élégant dont la conversation était fort agréable. On ne s'ennuyait pas en causant avec lui, et il y avait tant de grâce et de vivacité dans ses paroles qu'on eût oublié volontiers que c'était un être imaginaire, sans cœur et sans ame. Il m'a raconté avec esprit diverses aventures.

D'abord ce fut l'histoire inconvenante d'un de ses amis, un certain Rodolphe, habitué du boulevard de Gand, courtisant patiemment un mari, afin de pouvoir être à son aise l'amant de sa femme. — Cela peut être vrai, dis-je, mais cela est immoral et excite des pensées désagréables. — L'ombre fit un éclat de rire prolongé sur l'air de *Vedrai carino*, et approcha de ses yeux ses binocles, apparemment pour mieux me voir.

Ensuite il me murmura d'étranges choses qui me caressaient délicieusement l'imagination. Il me dit comment la fille d'un juge valsait d'une façon bien mystérieuse ; de quelle façon Horatius, au lieu de cher-

cher, comme Newton, la pesanteur des corps, ne poursuivit que le ver caché dans une pomme, et comment Nestor se croyait un homme passionné, parce qu'il aimait les olives, etc. — Enchanté, je voulus saisir le bras du conteur ; son air de fatuité moqueuse m'arrêta.

Il commença une histoire sentimentale. Le jeune précepteur d'une noble famille s'enamoure d'une demoiselle à laquelle il donne des leçons. — Ne prenez pas la peine, dis-je, je connais cette célèbre intrigue. Ah ! que l'éloquent Saint-Preux représente admirablement la conscience en révolte et pleine d'angoisses du dix-huitième siècle ! Dans quel abîme de passion et de remords se jette cette belle raison pour extraire goutte à goutte du fond du cœur, et soumettre à l'analyse la vertu spéculative de nos aïeux. Qu'il est douloureux de..... — Arrêtez, mon bon ami, vous êtes dans l'erreur, reprit en ricanant le dandy fantastique. En effet son précepteur n'était qu'un dandy d'une autre sorte, peu soucieux de se chagriner et de combattre l'ancienne morale ou de se mettre en quête d'une morale nouvelle. Après avoir séduit sa jeune élève où s'être laissé séduire par elle, il s'enfuit. A l'oncle de la pauvre enfant qui le rejoint et lui reproche sa lâche conduite, il répond : « Je suis à vos ordres, monsieur, j'ai quelques connaissances dans l'art de l'escrime. » Sa maîtresse se marie ; il s'introduit furtivement près d'elle avec le désir de la posséder encore. Quelques mois s'écoulent, et on le retrouve à Marseille, où il donne des leçons de guitare et de chant à une fort jolie dame.

— Hum ! hum !.... et je me sentis entraîné dans un cours d'amères réflexions, tandis que le voyageur continuait à parler des facéties d'un homme mort, des misères d'un homme qui avait la main malheureuse, des rodomontades d'un homme perplexe. Je ne l'écoutais plus, et remarquais seulement qu'en même tems qu'il faisait tourner ou siffler d'une main sa baguette d'ébène, et que de l'autre main il s'efforçait de fixer un pli de sa cravate, tout son être semblait se déformer : sa chevelure était hérissée de plumes de corbeau ; sous son crâne, au lieu de cerveau, brillait et remuait de la poudre d'or ; sa poitrine était faite d'un busc d'acier et de baleines transversales..... *O horrible ! most horrible !* comme dit Hamlet devant l'esprit..... Tout à coup il disparut avec des gestes de désespoir.

Éd. Ch.

67. La duchesse de Guise, ou *Intérieur d'une famille illustre du tems de la Ligue*, drame en trois actes, par madame de Souza, auteur d'*Adèle de Sénanges*. Paris, 1832; Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. In-8° de 134 pages; prix, 4 fr.

Madame de Souza s'est fait un nom par ses productions romanesques, où elle a su exprimer avec grâce certaines nuances délicates des plus doux sentimens du cœur. Ce mérite est encore celui du drame que nous annonçons, mais peut-être s'y trouve-t-il un peu hors de proportion avec l'importance historique des personnages qui y figurent, peut-être aussi le tour des idées et du langage y est-il trop moderne, trop contemporain. Je suis loin de regretter que l'auteur n'ait pas augmenté le nombre des pastiches maladroits qui ont la prétention de nous rendre l'idiome du seizième siècle, et qui y réussissent à peu près comme ces jeunes visages d'acteurs, affublés, pour paraître vieux, de quelque vieille barbe mal ajustée. Mais aussi c'est un autre abus de métamorphoser un *intérieur* de ces anciens tems en un salon du dix-neuvième siècle. *Entre ces deux excès la route est difficile*, et il ne se présente guère de guides qu'on puisse *suivre pour la trouver*. Il en est plutôt dont il faut se garder, et dont madame de Souza paraît avoir pris à tâche d'éviter les traces: notamment certain drame *historique*, du reste plein d'effet, où l'on voit les mignons de Henri III lancer en présence du roi des boulettes au duc de Guise, et celui-ci se défaire d'un rival par un assassinat. Il semble que madame de Souza ait voulu réhabiliter, pour le sentiment des convenances et la générosité, la réputation de Saint-Mégrin et du duc de Guise. Elle ne pouvait manquer d'y réussir, mais cela ne suffit point encore à la vérité historique et à l'intérêt dramatique; aussi, à vrai dire, la duchesse de Guise est-elle plutôt une ingénieuse et agréable esquisse morale, qu'un drame ou une *chronique*, comme l'on dit à présent. H. P.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES,

LITTÉRAIRES ET INDUSTRIELLES.

ÉTATS-UNIS.

DÉCOUVERTE D'OSSEMENS FOSSILES AUX ÉTATS-UNIS.

MM. Cooper, Smith et de Kay ont adressé au lycéum d'histoire naturelle un rapport dont nous donnons ici l'extrait sur une collection d'os fossiles trouvés à *Big-Bone-Lick*, dans le Kentucky (1).

Plus de la moitié des os dont se compose cette collection appartient au grand mastodonte, et la pièce la plus remarquable est une tête de cet animal, incomplète à la vérité, mais bien moins que toutes celles que l'on avait trouvées jusqu'à présent, et à l'aide de laquelle on pourra se former une idée beaucoup plus juste de la configuration de cette importante partie. Le crâne est très-déprimé, ce qui suffit pour distinguer, au premier coup-d'œil, cette tête de celle de l'éléphant. Les deux défenses existent l'une tenant encore à l'alvéole, et l'autre ayant été trouvée à peu de distance.

(1) On trouve dans les plaines des deux Amériques des sources d'eau saumâtre très-recherchées par les herbivores originaires du pays, et par ceux que les Européens y ont apportés. Quelquefois l'eau ne fait que suinter : dans ce cas les animaux ne se contentent pas de boire le liquide qui s'en amasse, mais ils lèchent encore avidement la terre qui forme les parois du bassin. C'est ce qui a fait désigner ces lieux par le nom de léchoirs, en anglais, *Licks*; en espagnol, *lamhederos*. Big-bone-lick, signifie le léchoir aux grands os, ce qui prouve que les premiers colons qui se sont fixés en cet endroit, et lui ont imposé son nom, y découvrirent dès le principe des os d'animaux gigantesques, comme ceux qui font l'objet de ce rapport.

Il y a en outre :

1° Plusieurs défenses entières, dont cinq ont de six pieds et demi à douze pieds de longueur, et divers fragmens qui semblent avoir appartenu à des défenses plus grandes encore;

2° Six portions de mâchoires supérieures contenant toutes des dents;

3° Quinze portions de mâchoires inférieures offrant chacune d'une à trois mâchelières;

4° Soixante-treize dents molaires détachées;

5° Divers os des extrémités antérieures, savoir : cinq omoplates, sept humérus, trois cubitus et un radius, en général en assez bon état de conservation;

6° Os appartenant aux extrémités postérieures; six os innommés, dix fémurs et cinq tibias.

Il ne serait cependant pas impossible que parmi les os longs et les défenses détachées plusieurs appartinssent, non pas au mastodonte, mais à l'éléphant, la mutilation de plusieurs d'entre eux rendant assez difficile une détermination précise.

Après les os de mastodonte, les plus nombreux sont ceux d'éléphant fossile. Il y a entre autres pièces un fragment de tête appartenant à un jeune individu plus complet que tous ceux qui avaient été trouvés jusqu'à présent dans les États-Unis. Ce fragment se compose de la mâchoire supérieure et de l'inférieure, avec six dents molaires, le tout bien conservé. Il y a en outre plusieurs grands fragmens de mâchoires et vingt molaires détachées.

En fait d'animaux ruminans, il y a plusieurs crânes de bison de l'espèce perdue, nommée par le docteur Alan *bos bombifrons*, et d'une grande espèce du genre *cervus* qui paraît différer peu du *cervus alces*.

Il y a aussi plusieurs fragmens considérables du squelette d'un animal dont l'ostéologie ne nous est encore que très-imparfaitement connue, du *megalonyx*. Le morceau le plus important est un os maxillaire inférieur du côté droit, avec quatre dents contenues encore dans leur alvéole, et une dent détachée qui paraît provenir de la mâchoire supérieure. Il y a aussi un tibia de la jambe droite, et même on sup-

pose que parmi les fragmens non encore bien déterminés il en est plusieurs qui appartiennent au même animal.

Mais les pièces les plus intéressantes peut-être de toute la collection sont des débris de cheval qui ont été trouvés avec les autres os, de sorte qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à la même époque. Il y a un assez grand nombre de dents très-grandes, très-bien conservées, et quelques autres pièces osseuses qu'il n'est guère possible de méconnaître. On n'avait pas encore, à ce que nous croyons, trouvé dans le Nouveau-Monde d'os de cheval fossile. Les commissaires ne seraient pas éloignés de considérer la grandeur des dents qui ont été soumises à leur examen, comme indiquant une race de taille supérieure à celle que nous connaissons aujourd'hui.

Tous ces os ont été trouvés, comme nous l'avons dit, à Big-Bone-Lick, à une profondeur d'environ vingt pieds; mais il paraît qu'on en a trouvé précédemment beaucoup plus près de la surface. La collection que l'on fait voir pour de l'argent, doit, à ce qu'on assure, partir prochainement pour Londres, et venir ensuite à Paris. Le poids de tous les os qui la composent est maintenant de cinquante-trois quintaux. Une seule paire de défenses pesait six cent livres, lorsqu'on la retira de la terre. Les défenses des mastodontes sont beaucoup plus courbées que celles des éléphans. On compare leur forme à celle d'une faucille qui aurait été courbée sur le plat. R.

ITALIE.

PROJET D'UNE ÉCOLE THÉORICO-PRATIQUE D'AGRICULTURE EN TOSCANE.

L'agriculture toscane a été fort vantée par les Italiens et par plusieurs étrangers même. M. de Sismondi, dans un ouvrage spécial, plus tard M. Lullin de Châteauvieux, en ont fait un grand éloge, et beaucoup d'économistes après eux. Il est de fait que la science agricole a reçu dans le Grand-Duché une impulsion progressive; la société agronomique des Géorgophiles, et le journal agraire, publié à Florence, l'ont puissamment servie; il s'en faut cependant que les bonnes méthodes soient populaires, et nous avons vu nous-mêmes combien de préjugés rè-

gnent encore quant aux applications, jusque dans ce val d'Arno que les agronomes préconisent comme un Eldorado.

Un peu d'exagération est facile aux voyageurs qui passent. Les nationaux sont plus éclairés. Un des plus zèlés, M. le marquis Cosme Ridolfi, ne paraît pas se faire illusion sur l'état vrai de la science économique en Toscane, dans tout ce qui tient à la partie agraire; et c'est pour déraciner des préjugés funestes, dont il a vu les conséquences, qu'il propose l'établissement d'une école théorique et pratique d'agriculture, à l'instar de quelques établissemens pareils fondés en Suisse. Elle serait destinée surtout à l'instruction des facteurs et des petits propriétaires, et aurait l'immense avantage de populariser les saines doctrines.

Il expose son plan d'éducation rurale dans une petite brochure publiée à Florence à ce sujet. Outre l'application du système général des *podères*, adopté en Toscane, il propose de réserver quelques parties de la terre où serait établie l'école, aux expériences, à l'essai de méthodes nouvelles et au perfectionnement de certaines cultures; ce serait une sorte de ferme modèle.

Il ne borne pas à l'agriculture seule l'éducation des élèves; il y joint les connaissances propres à faciliter les moyens et à faire des agriculteurs rationnels, telles que la botanique, la géologie, la chimie, la géométrie, la mécanique, l'art vétérinaire. Il met, avec un désintéressement louable, une de ses terres (à Meleto, dans le val d'Elsa), à la disposition de la science pour la fondation qu'il propose. L'Académie des Géorgophiles, à qui la proposition a été soumise, l'a prise en considération, et nous savons que des commissaires ont été nommés pour l'examiner scrupuleusement. Nous ignorons les destinées ultérieures du projet; nous désirons sincèrement l'accomplissement de cette bonne œuvre publique, et félicitons M. Ridolfi de sa patriotique initiative.

ANTIQUITÉS ROMAINES A PAVIE ET A PLAISANCE.

Il y a quelques années que l'on exhuma sur le territoire de Dorno in Lomellina, près de Pavie, plusieurs milliers d'antiques médailles de familles romaines, en argent, jusqu'au second consulat d'Auguste. Elles étaient renfermées dans un vase de terre cuite et dans un état de

conservation parfaite. On déterra en même tems grand nombre d'autres médailles, de vases d'argile et de métal et divers autres objets d'antiquités. Au mois de janvier dernier, on a découvert non loin de là à Zinasco, dans une terre de M. Charles Grassi de Pavie, cent quarante-six nouvelles médailles impériales d'Arcadius à Anastase, sous le règne duquel il paraît qu'elles furent enfouies. Elles étaient aussi renfermées dans un vase de terre, peu profondément et près d'un sépulcre de tuiles où l'on a trouvé encore les restes d'un cadavre. Elles sont toutes merveilleusement conservées; celles des derniers empereurs surtout semblent sortir de la Monnaie.

Voici la série des types exhumés :

D. N. ARCADIVS. P. F. AVG.—Buste de face avec casque, écu, diadème et lance. — En revers : CONCORDIA AVGG. Rome assise avec sceptre et victoire. Sur l'exergue : CONOB. qui se lit sur toutes.

D. N. THEODOSIVS. P. F. AVG. — Même buste. — Revers : VOT. XX. MVLT. XXX. Victoire avec grande croix.

D. N. MARCIANVS. P. F. AVG. — Même buste. — Revers : VICTORIA AVGG. Victoire comme ci dessus.

D. N. LEO. PERPET. AVG. — Même buste — même revers.

D. N. ZENO. PERP. AVG. — Même buste — même revers.

D. N. BASILISCVS. P. F. AVG. — Idem. — Idem.

D. N. ANASTASIVS. P. F. AVG. — Idem. — Idem.

D. N. ANASTASIVS. P. F. AVG. — Tête d'Anastase en profil avec diadème. — Revers : VICTORIA. AVGVSTORVM. Victoire avec couronne et croix.

— M. Cortesi de Plaisance, conduit par divers indices archéologiques, a entrepris avec quelque succès des fouilles sur les bords du Pô et dans le lit même du fleuve, avec l'assistance d'un habile plongeur. Les objets rendus ainsi à la lumière sont de diverses sortes. Quelques fragmens de colonnes de mosaïque et d'ornemens divers, les uns en marbre blanc de Vérone, d'autres en marbre de Carrare; une inscription sur plomb, où le seul mot de PLACENTINORVM est lisible : quelques médailles, assez insignifiantes, et enfin une petite statue de bronze fort bien conservée. Elle porte l'arc et la cuirasse et semble représenter Apollon ou Adonis. Nonobstant l'opinion de M. Cortesi sur la haute et presque fabuleuse antiquité de sa ville natale, il ne paraît pas qu'aucun

des objets exhumés remonte au-delà des Antonins; le style artistique de ces divers monumens semble porter le cachet de ce tems et plusieurs des médailles trouvées aux mêmes lieux sont de cette époque.

BELGIQUE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BRUXELLES.

Séance du 7 avril.

M. *Dewez*, secrétaire, donne communication d'une note qui lui a été adressée par M. *de Chênedollé*, professeur de littérature française au collége de Liége, annonçant qu'à Fizenne, village de la province de Luxembourg, à deux lieues de Durbuy, on a découvert, au mois de février dernier, 120 médailles d'origine gauloise, supérieurement conservées. Ces médailles sont toutes en or, et ne portent qu'une seule empreinte. Elles pèsent chacune trois esterlins et vingt-sept as. Quant à la forme, au sujet et au module, elles sont entièrement semblables à celles qui ont été décrites par l'abbé Ghesquière, ancien membre de l'Académie, dans un ouvrage ayant pour titre : *Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas.*

— M. le baron *de Reiffenberg* donne lecture de la première partie de son Mémoire contenant des *particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour*, qu'il a présenté à la dernière séance. Après cette lecture, il dépose sur le bureau la seconde partie de ce Mémoire, qui fait connaître les occupations littéraires de ce prince, et le montre livré à de paisibles études au milieu des camps, des soucis de la guerre et de l'ambition.

— M. de Reiffenberg informe ensuite l'Académie que M. *Delmotte*, bibliothécaire de la ville de Mons, a retrouvé dans les combles de l'église de Sainte-Waudru le chartrier du ci-devant chapitre de cette église, que l'on croyait détruit depuis long-tems, et qui était contenu dans plusieurs sacs. Les diplômes les plus anciens appartiennent au règne de Baudouin V; il y en a beaucoup de Baudouin VI, dit de Constantinople. On y trouve aussi l'original de la fameuse charte de 1200, qui réglait

la législation des fiefs dans le Hainaut, et une liste des offices héréditaires de la cour de Hainaut, formée au commencement du XIIIe siècle par Gislebert, le même à qui l'on doit une chronique publiée en 1784 par le marquis du Chasteler. M. l'archiviste Gachard s'est empressé de se rendre sur les lieux pour constater l'état de ce véritable trésor.

— M. *Pagani* présente un Mémoire *sur la théorie des projections algébriques et sur son application au mouvement de rotation d'un corps solide*. Renvoyé à la commission des sciences physiques et mathématiques.

— M. *Sauveur* met sous les yeux de l'Académie des ossemens humains fossiles découverts dans les cavernes d'*Engihoul* et *Engis*, et dont il a été fait mention à la dernière séance.

— M. *Quetelet* communique ses observations *sur la déclinaison, l'inclinaison et l'intensité magnétique à Bruxelles*.

En présentant, dit-il, à l'Académie les résultats de mes observations sur l'état des élémens du magnétisme terrestre à Bruxelles, j'aurais désiré pouvoir lui faire connaître les variations que le tems a fait subir à ces élémens; mais, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver aucune observation antérieure un peu précise sur le magnétisme, je ne dirais pas pour Bruxelles, mais même pour tout notre royaume. Je dois donc me borner à citer mes propres observations, et une observation de l'intensité magnétique, que M. le capitaine Sabine a faite à Bruxelles, dans le jardin de l'observatoire, le 5 novembre 1828.

Les élémens qui suivent ont été tous déterminés dans le jardin de l'observatoire, entre 2 et 4 heures de l'après-midi, avec d'excellens instrumens de MM. Troughton et Simms : chaque nombre est le résultat de plusieurs observations.

Déclinaison de l'aiguille magnétique.

Octobre 1828.	22° 28′ 51″,1
Mars 1830.	22° 25′ 18″,1
Mars 1832.	22° 18′ 59″,2

Inclinaison de l'aiguille.

Octobre 1828	68° 56′, 5′
Mars 1830.	68° 52″,6
Mars 1832	68° 49″,1

Ainsi, pendant ces quatre dernières années, la déclinaison aurait diminué de 10 minutes environ, et l'inclinaison de 5 $^{1}/_{2}$.

Quant à l'intensité horizontale du magnétisme terrestre, j'avais déjà déterminé sa valeur pour Bruxelles, relativement à un grand nombre de points remarquables de France, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. Les nombres qui suivent serviront de vérification à ceux que j'ai publiés dans les *Mémoires de l'Académie ;* ils ont été obtenus avec un instrument construit à Bruxelles, et destiné à l'observatoire de Genève. M. Plateau, en le portant à Paris, a bien voulu observer les aiguilles dans le jardin de l'observatoire, avec M. Nicollet, qui les a observées de son côté sur les bords de la rade de Brest, en profitant d'une excursion qu'il faisait pour des examens de la marine. Les résultats ont été corrigés des effets de la température, au moyen de la formule de M. Hansteen. J'ai mis à la suite de ces résultats ceux que j'avais obtenus antérieurement, et j'ai pris pour unité l'intensité magnétique horizontale observée à Paris.

Intensité horizontale.		*Observateurs.*
Paris, septembre 1831.	1,0000	MM. Nicollet et Plateau.
Bruxelles, août 1831,	0,9607	MM. Plateau et Quetelet.
Brest, septembre 1831.	0,9770	M. Nicollet.
Genève, février 1832.	1,0812	M. Gauthier.

Observations de 1830.

Paris	1,0000
Bruxelles	0,9697
Genève	1,0803

M. Gautier, directeur de l'observatoire de Genève, en me transmettant ses observations, me prévient qu'elles ont été faites au lieu même où, un an et demi auparavant, j'avais obtenu un résultat à peu près identiquement le même que le sien. Les résultats de Bruxelles, pour 1831, diffèrent un peu de ceux de l'année précédente, et tiennent à peu près le milieu entre ceux-ci et ceux obtenus par M. le capitaine Sabine, qui étaient pour Paris et Bruxelles dans le rapport de 10681 et 10156, ou comme 1 à 0,9509.

M. Quetelet met ensuite sous les yeux de l'Académie une carte représentant les positions successives de différentes taches qu'il a observées sur le disque du soleil, et dont il continue à suivre la marche.

FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DU MOIS D'AVRIL.

Séance du 2 avril.

Le ministre de la guerre annonce avoir nommé à la place de professeur de physique à l'école polytechnique M. *Lamé*, qui était le candidat présenté par l'Académie.

— M. Geoffroy présente un Mémoire sur un *enfant qui présente un double train de derrière* et qui en ce sens peut être dit quadrupède. Cet enfant, né à Paris, a maintenant deux ans; il jouit d'une très-bonne santé et marche très-bien. Les cuisses anormales sont distinctes quant aux os, mais réunies par les parties molles; les deux jambes qui en naissent sont tout-à-fait isolées; l'une est complétement ankylosée au genou. Le père de cet enfant est un garçon carossier nommé Evrard. La grossesse de la mère n'a offert aucun accident.

— M. Magendie demande que l'Académie fasse faire des analyses de l'air pris en différens points de Paris, afin de reconnaître si l'atmosphère a éprouvé depuis quelque tems une altération dans sa composition chimique, altération que certains médecins admettent et qu'ils présentent comme cause de l'épidémie actuelle.

L'Académie, conformément à cette demande, nomme une commission composée de MM. Thénard, Gay-Lussac et Serullas. Sur la demande de ces trois académiciens, M. Magendie est adjoint à la commission.

— M. Latreille fait un rapport verbal très-favorable sur un ouvrage de M. *Duponchel* relatif aux lépidoptères.

Physiologie.

— M. Flourens lit un Mémoire sur la *force de contraction des veines principales dans les grenouilles.*

L'honorable académicien est arrivé, par une suite d'expériences qui ne semblent guère susceptibles d'objections, à prouver que les veines principales des grenouilles jouissent de la faculté de se contracter de manière à faire marcher le sang qu'elles renferment dans leur cavité. Il

existe donc pour la circulation chez ces animaux un second principe de mouvement, outre celui qu'ils ont en commun avec les vertébrés d'ordre supérieur. L'existence de ce nouvel agent d'impulsion est probablement rendue nécessaire chez les batraciens par le peu d'énergie des organes appartenant au système de la circulation artérielle et par l'absence des causes qui chez les mammifères influent d'une manière indirecte sur la rapidité du cours du sang, comme sont les mouvemens du thorax.

Anatomie générale.

—M. Cuvier lit un Mémoire *sur les œufs de la seiche*, mémoire qui n'est que l'exposition d'observations qu'il a faites il y a plus de dix-sept ans. Les préparations anatomiques qui servaient de base à ce travail sont restées depuis exposées dans les galeries du Muséum, et la démonstration en a été faite à diverses reprises dans les cours publics. Cependant, malgré ce genre de publicité, l'histoire des développemens des mollusques céphalopodes est encore considérée généralement comme un des points les moins connus de la zoologie.

L'œuf de seiche est un sphéroïde elliptique assez semblable aux grains de certains raisins, et offrant, comme ces grains, à une extrémité, un petit point saillant, et à l'autre un pédicule plus ou moins allongé et terminé par un anneau à l'aide duquel cet œuf est fixé sur quelque corps marin, une branche de fucus, une éponge, etc.

En coupant transversalement l'œuf à la base de son mamelon terminal, on voit des lignes circulaires infiniment plus nombreuses que celles d'une section faite vers le milieu de l'axe, et il semble même en quelques points que ces lignes forment une spirale unique, en sorte que la coque de l'œuf serait formée de l'enroulement d'une même substance tirée et contournée plusieurs fois sur elle-même. Il serait fort intéressant de suivre la seiche au moment où elle dépose ses œufs, et de s'assurer de la manière dont elle leur donne cette enveloppe, car elle ne peut guère avoir été formée ainsi dans l'oviducte. L'anneau par lequel le pédicule s'attache ne peut avoir été produit qu'au dehors et par l'action de la mère.

Lorsqu'on a ouvert la coque opaque de l'œuf, on trouve dans son intérieur une membrane transparente fixée aux deux pôles par deux proé-

minences que l'on peut comparer à des chalazes, laquelle embrasse à la fois le vitellus et le germe : elle se divise elle-même en deux tuniques.

Dans les œufs qui viennent d'être pondus, la membrane ne contient encore qu'une substance glutineuse et assez limpide. Les changemens qui s'opèrent depuis cet état primitif jusqu'à une certaine époque du développement n'ont pu être suivis par M. Cuvier. Ce genre d'observation, exigeant des œufs très-frais, doit se faire pour ainsi dire au bord de la mer, et c'est un sujet intéressant de recherches pour un naturaliste qui résiderait sur quelque point de la côte pendant la saison convenable. C'est seulement dans les dernières périodes de son développement que M. Cuvier a pu suivre la petite seiche. Elle s'est montrée à lui couchée sur le vitellus, tantôt en travers, tantôt obliquement, et quelquefois selon sa longueur; c'est par la face ventrale qu'elle y repose.

Le vitellus a une membrane propre différente de celle que nous venons de décrire, et qui embrasse à la fois le vitellus et le fœtus. Quand au fœtus lui-même, il est douteux qu'il ait sa membrane enveloppante distincte; du moins M. Cuvier n'a pu lui découvrir d'amnios.

Le sujet le moins développé que l'auteur ait observé avait à peu près le quart de la longueur du vitellus, auquel il adhérait. On distinguait déjà son sac et quelques-unes de ses tentacules; les deux yeux étaient chacun presque aussi grands que le sac, ce qui lui donnait quelque rapport de figure avec un papillon.

A mesure que le fœtus avance en âge, les yeux reprennent leur proportion, mais pendant long-tems la tête reste comparativement fort grosse, et elle est encore plus large que le sac, lorsque le fœtus couvre déjà les trois quarts du vitellus.

Les deux tentacules inférieures, c'est-à-dire les plus voisines du côté de l'entonnoir, demeurent presque jusqu'à la fin plus écartées en dehors et tranchantes par leur bord externe. Les deux longues tentacules, celles qui n'ont de ventouses qu'à l'extrémité, sont reployées entre la paire inférieure et celles d'au-dessus, elles demeurent ainsi jusqu'au moment où la petite seiche éclot.

L'objet le plus important de cette recherche était de déterminer à quel endroit le vitellus communique avec le corps et à quelle partie de

l'intestin le canal de communication aboutit. A cet égard il n'y a aucune équivoque. Dans les individus où l'étranglement entre le vitellus et le fœtus a eu lieu, il suffit de les écarter l'un de l'autre, et l'on peut se convaincre que la communication se fait au-devant ou au-dessous de la bouche, entre les deux tentacules de la dernière paire. Au-dessus de cet endroit on distingue très-bien l'ouverture des lèvres, et dans leur intérieur les deux petites mâchoires comme deux petits points noirs.

Ce n'est ni par le ventre, comme dans les vertébrés, ni par le dos, comme dans les articulés, mais par un point tout-à-fait propre aux céphalopodes, que passe le cordon ombilical. Dans ce cas, comme chez les autres animaux, à mesure que le fœtus augmente, le vitellus diminue. Au moment où la seiche va éclore, ce n'est plus qu'un petit tubercule caché entre les deux tentacules inférieurs; mais quand l'étranglement a eu lieu, il est aisé de suivre à l'intérieur la prolongation de ce canal.

Pendant long-tems même il a dans l'intérieur de l'anneau ou du collier cartilagineux qui porte les tentacules un renflement qui, dans les derniers momens, est aussi gros que le tubercule resté à l'extérieur. Ce renflement descend parallèlement à la cavité buccale et au commencement de l'œsophage, à l'endroit où il a traversé l'anneau cartilagineux dont nous venons de parler, pour entrer dans la cavité abdominale et traverser le foie. La matière du vitellus se continue sensiblement avec celle qui remplit l'œsophage, et même l'estomac, qui est situé tout au fond de la bouche.

A aucune époque M. Cuvier n'a trouvé rien qui ressemblât à une allantoïde, ou à cette membrane si riche en vaisseaux sanguins qui en est l'analogue chez les oiseaux. Par conséquent il n'y a pas non plus de vaisseaux ombilicaux, mais seulement des vaisseaux omphalo-mésentériques.

Ainsi le développement de la petite seiche se fait, comme celui des poissons et des batraciens, par le seul passage de la matière du vitellus dans le canal intestinal et sans le concours d'un organe temporaire de respiration. C'est, à ce qu'il paraît, une loi commune à tous les animaux à branchies. On peut dire même que la seule différence entre les poissons et les seiches, c'est que l'insertion du canal vitellaire, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, se fait plus près de la bouche, ce qui était nécessité par la disposition de ses viscères.

La petite seiche au moment d'éclore a déjà tous ses organes, soit internes, soit externes, ses branchies, son foie, sa bourse de noir, ses yeux, son cerveau; et sa coquille, ou ce qu'on nomme vulgairement l'os de seiche, a déjà quatre ou cinq lames. Il ne reste plus à l'animal de métamorphose à subir; les organes génitaux seuls auront à prendre du développement.

En comparant ces faits avec ce qu'ont écrit Cavalieri et Aristote, on se persuade aisément qu'ils ont vu les mêmes choses que nous venons de décrire, qu'il reste seulement quelque obscurité dans leur récit, à cause de sa brièveté.

Selon Cavalieri, du centre des tentacules part un canal qui est une continuation de l'œsophage, et qui se dilate pour former la tunique du vitellus. Dans deux autres endroits, il dit que le vitellus pend à la bouche, ce qui fait penser à Boer qu'il le suppose en communication avec la bouche. En effet, Cavalieri se fût exprimé plus correctement s'il eût dit que ce sac pend au devant de la bouche et communique avec l'œsophage.

Aristote avait aussi très-bien vu le fait; car, en rétablissant convenablement la ponctuation du passage qui se rapporte à ce sujet, on trouve la phrase suivante, que nous traduisons mot pour mot: *nam ex eo* (*albumine*) *fit sepiola*, capite, *quemadmodum aves ventre*, annexa. La petite seiche se forme aux dépens de cette matière albumineuse à laquelle elle tient par la tête comme les oiseaux y tiennent par le ventre. Les éditeurs, complétement ignorans en histoire naturelle, ont rendu ce passage inintelligible, et les traducteurs se sont ensuite évertués à le défigurer à qui mieux mieux.

M. Cuvier cite diverses traductions entre lesquelles celle de Cannes est la plus remarquable par toutes les choses qu'il a ajoutées. Il termine en remarquant qu'à mesure qu'on connaît mieux Aristote, on est plus frappé de l'étendue de ses connaissances; il ajoute que les erreurs dans lesquelles sont tombés à cette occasion Théodore Gaza, et surtout Scaliger, prouvent que, pour traduire des ouvrages relatifs aux sciences, il ne suffit pas de bien connaître la langue dont s'est servi l'auteur; mais qu'il faut encore avoir au moins une teinture de cette science.

Économie domestique.

— M. le docteur *Edwards* lit, en son nom et celui de M. *Balzac*, un Mémoire intitulé : *Recherches expérimentales sur les propriétés alimentaires de la gélatine.*

Quoique depuis plusieurs années la gélatine des os ait été introduite dans le régime alimentaire de plusieurs grands établissemens, cependant ses propriétés nutritives sont encore loin d'être généralement admises, et l'Académie elle-même a jugé que la question exigeait un nouvel examen, puisqu'elle a nommé, à l'occasion du Mémoire de M. Donné, une commission chargée de lui faire un rapport sur ce sujet. Plusieurs mois avant que l'Académie ait pris cette décision, MM. Edwards et Balzac, observant que toutes les expériences faites jusqu'à présent donnaient lieu à des objections graves et renfermaient presque toutes des sources d'erreurs qui ne permettaient pas de se reposer sur l'exactitude des résultats, entreprirent les recherches dont nous rendons compte ici.

Deux questions se présentaient d'abord à résoudre, relatives, l'une à l'espèce d'animaux sur laquelle il convenait d'essayer les effets de la gélatine, l'autre à la forme sous laquelle on devait leur présenter cette substance.

Pour la première, ils reconnurent d'abord que le chien ayant à peu près la même nourriture que l'homme, ce qui dépend en partie de son organisation, et en partie des habitudes contractées par le fait d'une longue domesticité, il pouvait mieux que tout autre mammifère donner des résultats qui nous fussent immédiatement applicables.

Quant à la seconde question, elle était plus compliquée. Il ne s'agissait pas en effet de décider seulement si on administrerait la gélatine sous forme sèche ou sous forme de solution, mais si on la donnerait seule ou associée à quelque autre substance nutritive. On ne devait pas la donner seule, puisque, d'après les curieuses recherches de M. Magendie, il paraît qu'aucun des élémens immédiats qui entrent dans la composition des animaux ou des végétaux ne suffit à l'alimentation d'un mammifère. On évitait du reste tous les inconvéniens, en associant la gélatine au pain; car puisque un chien meurt quand on le met à l'usage du pain tout seul, si on reconnaissait qu'il peut vivre avec un mélange

de pain et de gélatine, il devenait clair que cette dernière substance possédait des propriétés nutritives. Il fut donc décidé que les animaux sur lesquels devaient se faire les expériences seraient mis à l'usage d'une soupe faite avec le pain ordinaire et le bouillon de gélatine. Ce mode d'administration était d'autant plus convenable qu'il différait très-peu du genre habituel de nourriture des chiens.

Pour ce qui a rapport à la quantité d'alimens à donner, il parut aux auteurs du Mémoire qu'elle ne devait être limitée que par l'appétit des animaux. En conséquence dans les deux repas qu'on leur servait chaque jour on les laissait manger à discrétion.

Comme le projet des auteurs du Mémoire était de soumettre à l'épreuve diverses espèces de gélatine, ils employèrent 1° l'espèce qui constitue la colle forte ; 2° une qualité inférieure de la gélatine préparée à l'île des Cygnes.

Les chiens soumis à l'expérience étaient jeunes, et on les avait choisis tels, parce que, dans le premier âge la nutrition étant plus active, les résultats pouvaient être plus promptement appréciés. Tous étaient pris en bon état, et leur poids était soigneusement constaté avant de les mettre à l'usage de la gélatine.

Le chien n° 1, encore susceptible d'accroissement, pesant 2,250 grammes, fût soumis au régime de pain et de gélatine inférieure (colle) pendant onze jours ; au bout de ce tems il avait perdu 124 grammes. Pesé sept fois pendant l'intervalle, il offrit des alternatives d'accroissement et de diminution, mais toujours au-dessous du point de départ. Il était évident, à cause des accroissemens relatifs de poids pendant la durée des expériences, que le régime était nutritif; mais le décroissement définitif prouvait qu'il était insuffisant.

La chienne n° 2 pesant 1,107 grammes, venant d'être sevrée, fut soumise le même tems au même régime. Elle avait gagné au bout de ce tems 140 grammes. Cette augmentation montrait bien que l'aliment qu'elle avait pris était nutritif; cependant elle avait maigri, donc l'aliment était insuffisant : la même conclusion se tirait d'ailleurs des fluctuations observées dans le poids comme pour le cas précédent.

Ayant reconnu l'insuffisance de la gélatine inférieure associée au pain, il fallait faire les mêmes essais avec la gélatine alimentaire.

Le chien n° 1, qui avait servi aux expériences précédentes et qui avait perdu, après onze jours du premier régime, 124 grammes, fut mis de

suite au nouveau régime de pain et de gélatine alimentaire. Ce régime fut continué pendant soixante-quinze jours. Le chien alors acquit une augmentation en poids de 159 grammes, d'où il suit qu'il avait non-seulement regagné ce qu'il avait perdu par le régime précédent, mais aussi qu'il avait dépassé de 35 grammes le point de départ.

Ce fait, disent les auteurs, est tellement tranché qu'il prouve d'une manière incontestable que le régime de pain et de gélatine alimentaire est nutritif et même qu'il l'est beaucoup; mais cela ne prouve pas qu'il soit suffisant, c'est-à-dire qu'il puisse seul entretenir la santé, fortifier et développer le corps.

Pour éclaircir ce point, remarquons la marche de la nutrition sous l'influence de ce régime. Dans les soixante-quinze jours, on a fait 11 pesées un peu éloignées, afin d'éviter les variations diurnes de poids qui ont lieu dans les nutritions les plus complètes. Dans cet espace de tems, il y a eu une fluctuation remarquable, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du point de départ. Or cette incertitude de marche, dans le développement du corps chez un jeune animal en pleine croissance, ne paraît pas conforme à l'idée bien ou mal fondée qu'on se fait du développement normal d'un jeune être bien portant. En effet, il était visible après un certain tems que cette nourriture était insuffisante, puisque l'animal devenait faible.

Avant de tirer aucune conclusion relative à ce nouveau point de vue, il importe de rappeler que le chien n° 1 avait été mis préalablement au régime de pain et de gélatine inférieure, et qu'il avait par suite de cette nourriture subi une perte de 124 grammes; il pouvait donc être sous l'influence de cette perte qui l'aurait empêché de tirer tout le parti possible du nouveau régime; il fallait parer à cet inconvénient.

La petite chienne n° 2, qui avait servi dans les essais sur la gélatine inférieure fut préparée à de nouvelles expériences par un régime convenable pendant plus d'un mois. Elle avait alors acquis plus de la moitié de son poids. Elle était dans la plénitude de la santé. Dans cet état elle fut mise au régime de pain et de gélatine alimentaire pendant vingt-un jours, et le résultat général fut le même que dans la série précédente, c'est-à-dire qu'il y avait une augmentation de poids de 29 grammes. Mais dans l'intervalle il y avait eu des fluctuations au-dessus et au-dessous du point de départ.

Il devint alors assez probable que le pain et la gélatine pure ne suffisaient pas pour opérer une nutrition complète; cependant, afin de bien constater ce résultat, cinq nouvelles séries d'observations furent faites, et dans toutes, même quand l'animal avait augmenté de poids, on remarquait que ce n'avait été jamais sans de grandes fluctuations, et qu'il y avait toujours amaigrissement sensible et perte de forces considérable. Dans les cas les plus défavorables les fluctuations étaient toujours au-dessous du point de départ.

L'addition de la gélatine au pain, quoique étant insuffisante pour nourrir l'animal, doit-elle être considérée comme avantageuse, indifférente ou nuisible? C'est une question dont la solution n'était point encore donnée par les essais que nous venons de rapporter, et dont l'importance était trop grande pour ne pas fixer l'attention des observateurs. Afin d'éclaircir ce point, ils firent les expériences suivantes:

Le chien n° 1 fut pris après quatre-vingt-six jours de régime au pain et à la gélatine; il avait alors une augmentation de 35 grammes. Mis au régime du pain seul et de la quantité nécessaire assaisonnée avec une petite quantité de sel, il perdit en vingt jours 402 grammes.

Le n° 2, après vingt-un jours d'un régime au pain et à la gélatine, avait augmenté de 29 grammes, mis aussitôt au régime du pain seul et de l'eau, il perdit en trente-trois jours 333 grammes.

Le n° 3, pendant les quatre-vingt-un jours qu'il était au pain et à la gélatine, avait fluctué au-dessus et au-dessous du point primitif. Le dernier jour il était en perte de 112 grammes. Mis alors au régime du pain et de l'eau, il perdit en dix-neuf jours 198 grammes, c'est-à-dire presque le double du poids dans le quart du tems.

Le n° 4, après quatre-vingt-six jours de nourriture au pain et à la gélatine durant lesquels le poids avait aussi fluctué au-dessus et au-dessous du point de départ, était en perte de 277 grammes. Mis le quatre-vingt-septième jour au pain et à l'eau, il perdit dans vingt-trois jours, c'est-à-dire dans le quart du tems, 477 grammes.

Enfin le n° 7 fut mis successivement aux deux régimes pendant le même espace de tems pour chaque régime. Nourri de pain et de gélatine, il avait perdu dans trente-quatre jours 209 grammes; nourri ensuite pendant trente-quatre autres jours avec le pain et l'eau, il perdit 464 grammes, c'est-à-dire plus du double.

Ces cinq expériences, comme on le voit, tendent toutes également à prouver en faveur des propriétés nutritives de la gélatine.

Nous avons vu les effets du régime de pain et de gélatine sur le poids du corps, sur ses forces et sur sa croissance; voyons maintenant ses effets sur sa constitution et sa vitalité.

Ce régime étant insuffisant, on ne pouvait guère douter, que si on le continuait un tems suffisant, il ne fît périr l'animal; c'est en effet ce que montra la seule expérience qu'on crût devoir faire à ce sujet. L'animal parvenu au terme de l'amaigrissement et de la faiblesse étant mort, on ne lui trouva aucune altération organique, mais tous les tissus étaient d'une maigreur et d'une pâleur extrême. Il est probable que lorsqu'on meurt ainsi par extinction, tout en prenant des alimens nutritifs, mais insuffisans, il y a une limite de réduction du poids du corps au-delà de laquelle la mort est imminente. Diverses expériences ont porté les auteurs du Mémoire à fixer pour les animaux à sang chaud cette limite au sixième de leur poids primitif, et ils ont reconnu que le péril était le même, soit que les animaux fussent arrivés lentement à ce degré de décroissance par le régime au pain et à la gélatine, soit qu'ils l'eussent atteint rapidement par le régime de pain et d'eau.

Il convenait de rechercher à quelle époque il était encore tems de ranimer la vie, et quel changement il fallait faire au régime pour y réussir.

Le chien n° 1, qu'on avait mis successivement aux deux régimes, avait atteint la limite où il était en danger de mourir. A cette époque on le met au pain et au bouillon de viande, régime qui ne diffère du premier que par l'addition de quelques principes sapides et odorans en quantité presque inappréciable. Cependant, grâce à ce changement, il ne meurt point, et dès le septième jour il a gagné 725 onces, c'est-à-dire presque tout ce qu'il avait perdu. En sept jours de plus, il dépasse de 693 grammes le poids primitif.

Les expériences faites sur les n°s 2 et 3, pris comme le n° 1 au dernier état de faiblesse, donnent des résultats parfaitement conformes à celui que nous venons d'exposer, et prouvent que le pain et le bouillon de viande sont propres à ramener d'un dépérissement extrême à l'état de pleine santé. Mais on sait que ce qui est capable de ranimer les forces

éteintes et de rendre la santé n'est pas toujours propre à entretenir et à faire croître le corps. Devait-il en être de même du régime dont nous parlons? Les expériences faites par les auteurs leur ont prouvé que ce soupçon n'était nullement fondé. En effet, en nourrissant ainsi de jeunes chiens, ils n'ont point remarqué que leur croissance en fût retardée, et surtout ces animaux ne leur ont jamais offert les fluctuations de poids qui sont un sûr indice de l'insuffisance de l'alimentation.

Le régime au pain et à la gélatine pure étant insuffisant, et au contraire celui du pain et du bouillon de viande suffisant complétement, il a fallu savoir si, en combinant ces deux régimes, on ne parviendrait pas à nourrir les animaux sans que leur santé en souffrît en rien. C'est pour éclaircir ce point que furent faites les expériences suivantes :

Le chien n° 8, âgé de trois mois, était bien portant et en pleine croissance. Le 16 décembre il fut mis au régime le plus succulent (une pâtée de pain et de viande), pesé trois fois, à des intervalles de tems égaux; son accroissement jusqu'au 2 janvier avait été trouvé successivement de 29, 47 et 64 grammes, total 140 pour les seize jours. A cette époque il fut mis au régime de la gélatine et du pain, et dans trente jours, sous l'influence de ce régime, il perdit non-seulement les 140 grammes qu'il avait gagnés sous le régime précédent, mais aussi 427 grammes de plus, en sorte qu'il avait définitivement perdu un cinquième de son poids primitif.

On sait, d'après les expériences précédentes, quel est le danger d'une pareille réduction.

Alors, à ce même régime de pain et de gélatine pure, continué exactement dans les mêmes proportions, on a ajouté seulement deux cuillerées de bouillon de viande de cheval sur quatorze de gélatine que l'on mêlait à sa pâtée deux fois par jour. Certes, la quantité de principes sapides et odorans contenus dans quatre cuillerées de bouillon est tellement minime qu'on croirait volontiers qu'elle n'aurait aucune influence sur les résultats. Cependant cette légère addition suffit pleinement au-delà de toute attente et de toute prévision. Dès la première pesée on trouva une augmentation du poids, l'accroissement devint de plus en plus rapide, et en vingt-cinq jours l'animal parfaitement portant dépassait de beaucoup le point de départ.

Il résulte des expériences que nous venons de rapporter :

1° Que le régime de pain et de gélatine est nutritif, mais insuffisant ;

2° Que la gélatine associée au pain a une part effective dans les qualités nutritives de ce régime ;

3° Que le régime de pain et de bouillon de viande est susceptible d'opérer une nutrition complète ;

4° Qu'une addition de bouillon, en petite proportion, au régime de pain et de gélatine alimentaire, le rend susceptible de fournir une nutrition complète, c'est-à-dire d'entretenir la santé et de développer le corps.

Le Mémoire de MM. Edwards et Balzac est terminé par diverses considérations entre lesquelles nous remarquons les suivantes que nous reproduisons textuellement :

« On a proposé, comme aliment salutaire et à bon compte, un bouil-» lon fait avec la gélatine extraite des os et un quart de la quantité de » viande employée pour le bouillon ordinaire. Or nous avons obtenu, » avec une solution de gélatine extraite des os et une bien moindre pro-» portion de viande que celle qui est recommandée et usitée, des effets » nutritifs tellement énergiques que nous n'avons pas vu de différence » entre les deux espèces de bouillon.

» Personne, que nous sachions, n'a jamais prétendu que le bouillon de » viande le plus fort et le plus riche en sucs nutritifs puisse seul suffire » à la nutrition de l'homme ; aussi ne s'agit-il pas de recommander le » bouillon fait avec la gélatine des os, plus du bouillon de viande en » certaine proportion comme devant suffire seul ; c'est un aliment nutri-» tif qu'il faut associer avec tout ce que l'on peut se procurer d'ailleurs » de nutritif.

» Voilà, ce nous semble, ce qu'il y a d'essentiel pour le moment dans » la question pratique. »

Séance du 9 avril.

Gélatine alimentaire.

M. D'ARCET adresse la lettre suivante : « L'attention avec laquelle l'Académie a écouté dans sa dernière séance la lecture du Mémoire de

M. Edwards me fait espérer qu'elle ne recevra pas sans intérêt les renseignemens qui suivent et qui donnent une idée exacte du point où est arrivée la partie pratique de la question de l'emploi alimentaire de la gélatine de la graisse des os.

» A la date de ce jour, l'appareil de l'hôpital Saint-Louis, qui fonctionne *depuis deux ans et demi sans interruption*, a fourni au régime alimentaire de cet hôpital 819,000 rations de dissolution gélatineuse, et 1,688 kilogrammes de graisse d'os. Cette grande quantité de substance alimentaire que l'on peut obtenir sans dépense a amélioré très-notablement le régime de l'hôpital Saint-Louis, et a même permis de distribuer gratuitement chaque dimanche des soupes à la gélatine aux pauvres du quartier. Le long espace de tems (deux ans et demi), depuis lequel l'appareil de l'hôpital Saint-Louis fonctionne; les rapports, tous favorables, auxquels son service a donné lieu; l'empressement que les pauvres mettent à participer à la distribution des soupes à la gélatine, indiquent la bonne direction qui a été imprimée au service dont il s'agit, et prouvent, ce me semble, sans réplique, tout l'avantage que l'on pourra obtenir de ce mode d'alimentation, partout où il sera apprécié et bien conduit. »

Chimie.

— M. Thénard annonce qu'ayant été consulté par plusieurs médecins sur les *moyens de préparer aisément l'eau oxygénée* qu'on a pensé pouvoir opposer utilement aux symptômes d'asphyxie prédominans dans le choléra, il a modifié le procédé ordinaire de manière à le rendre très-simple. Il ne faut qu'ajouter à l'acide hydrochlorique dont on se sert pour dissoudre le peroxide de barium une petite quantité d'acide phosphorique. Cet acide s'empare de l'oxide de manganèse et des autres oxides métalliques qui peuvent exister dans la solution, et les empêche de décomposer le bioxide d'hydrogène.

Lorsque la liqueur est saturée et préparée à la manière ordinaire, il suffit d'y ajouter une quantité convenable de sulfate d'argent, ou même un excès de sulfate de protoxide de mercure, d'agiter pendant quelque tems et de filtrer.

Séance du 16 avril.

Choléra-morbus.

On renvoie à la commission du choléra diverses communications imprimées ou manuscrites relatives à l'épidémie actuelle.

M. Moreau de Jonnès adresse la lettre suivante :

« M. le professeur *Hufeland*, de l'Académie de Berlin et de l'Institut de France, vient de publier dans *la Gazette d'Augsbourg* une » *Dissertation sur le choléra.* Ce savant médecin conclut de sa pratique et de ses observations pendant l'éruption de la maladie en » Prusse :

» 1° que le choléra oriental est une maladie nouvelle :

» 2° Que c'est une maladie étrangère à l'Europe, et la même qui a » été observée dans l'Inde et qui y a pris naissance.

» 3° Que sa cause est un principe particulier, et que c'est le même » qui l'a engendrée et qui l'engendre encore dans l'Inde.

» 4° Que le choléra se propage par importation, et par infection en » prenant ce mot dans le sens le plus étendu.

» 5° Enfin qu'il doit être rangé, à cause de sa transmissibilité, parmi » les maladies contagieuses.

» En appréciant, comme je le dois, le travail du célèbre professeur de » Berlin, je crois pouvoir rappeler que ses conclusions sont identiquement les mêmes que les résultats de plusieurs mémoires que j'ai lus à » l'Académie, et dont la première date remonte à dix années.

» Ces mémoires ont été insérés dans divers recueils périodiques. » L'analyse en est consignée dans le précis des travaux de l'Académie. » Il en est un qui a été lu dans la séance du 16 avril 1821; et un » autre qui a fait la matière d'un rapport au conseil supérieur de » santé : c'est ce dernier document qu'on accuse d'avoir déterminé le » gouvernement russe à prendre des mesures pour prévenir la propagation du choléra. »

» Persuadé par cet exemple que les recherches de M. le professeur » Hufeland lui feront encourir plus de blâme qu'elles ne lui mériteront » d'éloges, je dois en réclamer l'antériorité.

» Je me félicite toutefois de voir confirmer par l'autorité d'un pra-

» ticien aussi habile et aussi expérimenté les résultats que j'avais eu » l'honneur d'annoncer le premier à l'Académie des sciences, et dont » malheureusement il est plus facile aujourd'hui qu'il ne l'était alors » de recueillir les preuves multipliées. »

Statistique.

— M. Dureau de Lamalle donne les résultats de recherches *sur la consommation journalière moyenne en blé d'un individu en France et en Italie, dans les tems anciens et de nos jours.*

L'honorable académicien insiste sur la différence que présente cette moyenne, suivant qu'on considère des familles urbaines ou des familles citadines. En France, pour les populations agricoles, cette moyenne est d'un peu plus d'une livre et demie par jour : dans les villes prises en masse, elle n'est que d'une livre et un quart ; enfin, dans Paris, elle n'atteint pas une livre (343 livres pour 365 jours).

Dans l'Italie moderne, cette différence s'observe de même; mais elle est plus grande encore si on se reporte dans les tems anciens ; alors en effet la moyenne par individu de famille urbaine était de deux livres par jour, et par individu de famille rurale elle variait de deux livres trois quarts à trois livres cinq onces. La quantité absolue consommée par chaque individu était aussi, comme on le voit, beaucoup plus grande, ce qui tenait probablement à l'imperfection des procédés de mouture et de boulangerie.

Quand on connaît ainsi pour l'Italie la consommation journalière moyenne d'un individu dans les familles rurales et urbaines, on peut en déduire la population totale du pays. C'est peut-être-même le seul moyen qu'on ait pour arriver à cette connaissance; car bien que nous ayons divers dénombremens sur l'exactitude desquels on peut compter, ces dénombremens ne sont relatifs qu'aux hommes libres, et jamais il n'en a été fait pour les esclaves ; mais comme on sait quelle était la superficie des terres cultivées en blé chaque année, qu'on connaît de même, au moins pour certaines époques, le montant des importations, on a assez exactement le total de la consommation annuelle. Maintenant, en déduisant la part nécessaire à la nourriture des hommes libres, le reste représente celle des esclaves. En divisant donc ce reste par le nombre qui

indique la consommation annuelle moyenne d'un individu, on a le nombre d'hommes entre lesquels cette portion se répartissait.

— M. le colonel Raucourt achève la lecture de son Mémoire sur le travail des forçats. Le sujet de cette seconde partie étant tout-à-fait étranger aux travaux ordinaires de l'Académie, nous n'en parlerons point ici.

Séance du 23 avril.

La famille de M. Henri de Cassini fait part du décès de cet académicien.

Choléra-morbus.

— M. Serres lit un Mémoire sur *le siége du choléra-morbus*, et sur les lésions que présente le cadavre des individus qui ont succombé à cette maladie. Les observations qui servent de base à ce travail ont été faites à l'hôpital de la Pitié, de concert avec M. le docteur Nonat, élève interne de cet hôpital.

L'honorable académicien commence par rappeler son travail sur la fièvre entéro-mésentérique, fièvre qui, en 1812, régnait à Paris, où elle frappait principalement les individus de la classe indigente, et ceux qui étaient nouvellement arrivés dans la capitale. Cette maladie consistait dans un développement insolite de pustules intestinales (plaques de Peyer), et dans une altération consécutive des ganglions mésentériques. Tous les médecins, quelque nom qu'ils aient donné à cette maladie, ont reconnu son caractère distinctif et fondamental dans les lésions dont nous venons de parler, et c'est en vue de ce caractère qu'ils ont dirigé leurs traitemens. Quelquefois aussi dans la fièvre entéro-mésentérique, on observe, à côté des pustules formées par les glandules de Peyer, des cryptes granuleux, connus sous le nom de glandules de Brunner. Or ces glandules, qui forment exception dans la fièvre entéro-mésentérique, forment au contraire, dit l'auteur, dans le choléra de Paris, le caractère dominant.

Ces glandules, dont le volume varie depuis celui d'une pointe d'épingle jusqu'à un très-petit pois, sont si nombreuses, si rapprochées chez les sujets morts du choléra, que toute la membrane muqueuse semble avoir éprouvé cette transformation, et que, quand on a regardé à

contre-jour l'intestin lavé, il a paru tout granulé comme l'est la peau chez les individus affectés de la gale ; c'est la comparaison qui s'est présentée naturellement à tous ceux à qui M. Serres a fait voir cette apparence, et c'est en partie pour le rappeler qu'il a donné à la maladie le nom de psorenterie.

Ces boutons, dont les caractères anatomiques, dit M. Serres, diffèrent essentiellement de ceux de Peyer, occupent exclusivement le tissu même de la membrane muqueuse du canal intestinal, et se remarquent indistinctement sur toute la périphérie de l'intestin.

Avec cette éruption granuleuse coexiste dans l'iléon un développement de pustules de Peyer, qui, comme on le sait, ne se remarquent jamais que sur la ligne de l'intestin opposée à leur bord mésentérique.

Le choléra peut exister avec ou sans inflammation, avec ou sans injection vasculaire de la membrane muqueuse intestinale. Sans inflammation, c'est le *choléra bleu*, caractérisé par l'inaction de tous les organismes, moins celle du tube digestif, par la couleur bleue ou bronzée de la peau, le froid glacial de tout l'extérieur et de la langue, l'affaissement de l'abdomen, le retrait des traits, l'enfoncement des yeux, l'insensibilité du pouls radial, l'absence presque complète de douleur dans l'intervalle des crampes, par la suppression de l'urine, enfin par la couleur blanche des déjections, dont la répétition affaiblit rapidement et bientôt éteint le malade.

Dans ce cas, la membrane muqueuse intestinale est pâle, les granulations papilleuses sont blanches, les plaques de Peyer en petit nombre sont décolorées et affaissées, le canal intestinal contient souvent une grande quantité de liquide semblable à celui qui était rendu pendant la vie. En dessous et adhérant assez fortement à la surface de la muqueuse, est une couche gélatineuse, qui, enlevée par le lavage ou ratissée avec le dos du scalpel, laisse voir les granulations papilleuses. Cette forme de choléra a principalement affecté les personnes de cinquante à soixante-dix ans, dont la constitution avait été épuisée par des privations, ou par des travaux forcés, ou par des excès. Presque tous ces individus étaient maigres et déjà plus ou moins affaiblis avant d'être atteints par la maladie.

Le *choléra violacé*, au contraire, s'est particulièrement montré chez les malades de vingt à vingt-cinq ans, qui presque tous étaient, au moment de l'invasion, en meilleur état que les précédens, avaient moins

souffert de privations, de travaux ou d'excès. Chez ces malades, la couleur bleue ne se montre qu'aux pieds et aux mains; la face, quand elle change de couleur, est plutôt violacée, ou même érysipélateuse; l'œil est moins enfoncé, moins terne; la surface du corps est encore froide, mais le malade ne se sent plus glacé intérieurement; le pouls radial est presque toujours encore sensible. Les pulsations du cœur sont appréciables par l'application de la main, ou du moins de l'oreille sur la poitrine (dans le choléra bleu, les mouvemens reconnus par ce moyen étaient plutôt oscillatoires que pulsatifs); la langue chez presque tous est encore froide, mais n'est plus amoindrie; chez quelques-uns même elle est tiède, chez aucun chaude; tantôt sèche, tantôt humide, elle est presque constamment couverte d'un enduit jaunâtre; la soif est vive et n'est pas étanchée par les boissons, même lorsque l'estomac du malade peut les conserver. Les vomissemens, du reste, sont plus fréquens, plus abondans, que dans le choléra bleu; les selles moindres au contraire; chez certains sujets qui ont succombé, les déjections alvines étaient roussâtres ou sanguinolentes; chez d'autres, elles ont été jaunes ou verdâtres. L'abdomen est en général douloureux à la pression et sous-pression; les crampes souvent continues et très-fatigantes. Quand les malades succombaient, on pouvait, suivant que les vomissemens ou les selles avaient prédominé ou existé concurremment à un haut degré, prédire que le siége des granulations était à la partie supérieure de l'intestin, à la partie inférieure ou dans toute son étendue.

Les douleurs abdominales correspondaient également d'une manière plus particulière à la région vers laquelle existaient principalement les granulations papilleuses. Ce qui est à remarquer, c'est que jamais l'estomac n'en a été le siége, quoique cet organe ait été trouvé dans tous les degrés d'inflammation.

L'ouverture des cadavres a montré, comme dans la psorentérie, toute la membrane muqueuse intestinale parsemée de granulations papilleuses rougeâtres, et ressemblant aux boutons charnus d'un vésicatoire récemment en suppuration. Avec ces granulations coexistaient des glandules de Brunner dont la pâleur contrastait avec les précédentes; les plaques de Peyer, plus nombreuses et surtout plus étendues, offraient également divers degrés d'inflammation, mais aucune n'était ulcérée.

Les granulations psorentériques étaient moins nombreuses vis-à-vis des points qu'occupaient les plaques de Peyer.

Les ganglions mésentériques, bien moins développés que dans la fièvre entéro-mésentérique simple, était pâles dans le cas de choléra bleu (psorentérie) et quelquefois violâtres dans le choléra violacé (psorentérite).

Les autres organes ne présentaient aucune altération constante et qui pût être considérée comme propre à la maladie.

D'après ce qui vient d'être dit, on voit que le choléra s'est présenté à l'auteur du Mémoire sous deux formes très-différentes : 1° sous la forme inflammatoire ; 2° sous la forme non inflammatoire. On conçoit que ces deux états exigent des traitemens bien différens.

Dans le choléra non inflammatoire (psorentérie proprement dite) les toniques diffusibles, le laudanum ajouté dans les potions et dans les lavemens ont eu des avantages marqués, surtout dans la période algide. Ces moyens ont toujours été efficacement combinés avec l'application de la chaleur à la peau.

Dans le choléra inflammatoire (psorentérite), l'application des sangsues sur les diverses régions de l'abdomen ou au siége, une petite saignée pratiquée quelquefois dès le début de la maladie, ont eu des succès plus marqués en les associant aux potions gommeuses anti-spasmodiques et anti-émétiques de Rivière.

L'action de la glace et de l'eau gazeuse ont paru surtout agir efficacement contre les vomissemens. Les lavemens amidonés et laudanisés ont modéré le dévoiement dans le plus grand nombre des cas.

Une remarque assez générale, c'est que, dans le cas où la psorentérie a eu une terminaison heureuse, elle s'est transformée en psorentérite, c'est-à-dire que, sous l'influence de la réaction développée par l'emploi des toniques, le choléra inflammatoire a succédé au choléra non inflammatoire. « Nous n'avons pas vu, dit M. Serres, un seul malade guérir sans que ce passage eût lieu. » Il résulte de là que le choléra inflammatoire offre beaucoup plus de chances de guérison que l'autre ; il résulte encore des observations que nous avons faites que les chances de guérison sont en raison inverse de l'âge.

— M. *Castera* commence la lecture d'un Mémoire sur *différens moyens* qu'il a imaginés *pour sauver les naufragés*. Cette lecture est bientôt suspendue, l'Académie se formant en comité secret pour discuter la liste des candidats à la place de professeur de pharmacie, vacante par la démission de M. Bourriat.

Séance du 30 avril.

Le ministre du commerce transmet à l'Académie les Annales de l'observatoire de Vienne, rédigées par M. *Littrow*.

— Le même ministre annonce qu'il approuve l'ajournement de la séance publique de l'Institut qui lui a été proposé par les quatre académies et l'emploi au profit des hôpitaux du montant de la dépense que cette séance aurait occasionée.

— M. Ampère dépose sur le bureau un Mémoire de M. *Ozanam*, doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon, intitulé : *Observations anatomiques et physiologiques sur les nerfs optiques*.

Ce mémoire, d'après le désir de l'auteur, est renvoyé à la commission chargée d'examiner les pièces adressées au concours pour le prix de physiologie fondé par M. de Monthyon.

— *M. Cagniard de la Tour* adresse une communication relative à une pierre qui est tombée dans la cour de sa maison, à Paris, et qu'il considère comme une pierre météorique. Son opinion se fonde sur ces deux raisons : 1° que la pierre n'ayant été apportée par personne, il est probable qu'elle est tombée du ciel, bien qu'il n'y ait pas eu de témoin de sa chute; 2° que deux personnes qui travaillaient dans sa maison entendirent, quelque tems avant qu'on ne trouvât la pierre, une détonation à peu près semblable à celle d'un pistolet. Or, ajoute-t-il, ma rue est tellement paisible que je dois considérer ce bruit non comme l'explosion d'une arme à feu, mais comme celle d'un bolide.

M. Cagniard convient d'ailleurs que la pierre n'a rien dans son aspect extérieur qui décèle l'origine qu'il lui attribue. Sans les circonstances qui ont accompagné son apparition en un lieu clos de toute part, lui-même n'y eût vu qu'un morceau de grès dans les anfractuosités duquel étaient engagés quelques fragmens de charbon. Mais, si les caractères physiques n'indiquent pas une pierre météorique, la composition chimique ne le montre pas davantage. L'analyse n'y a fait découvrir ni chrôme ni nickel, enfin rien de ce qui est caractéristique de ces sortes de pierres ; mais elle y a fait reconnaître du cuivre, métal qui jusqu'à présent ne s'est rencontré dans aucun aérolithe.

C'est sur ce cuivre que M. Cagniard insiste surtout, bien qu'il ne se dissimule pas la force des objections qu'on pourra tirer de la présence

de ce métal pour nier l'origine qu'il attribue à sa pierre. Mais il la tient pour un aérolithe, et il part de là pour établir le raisonnement suivant : Habituellement, dans les pierres qui tombent du ciel il n'y a pas de cuivre ; c'est qu'habituellement il n'y en a pas de répandu dans l'air où ces corps se forment. Mais aujourd'hui il y en a, car sans cela où la pierre tombée dans ma cour aurait-elle pris celui qu'elle renferme? Il y en a, car depuis quelque tems beaucoup de personnes sentent dans la bouche un goût cuivreux. Or cette altération de l'air correspond à l'apparition d'une maladie épidémique, dans laquelle on trouve plusieurs des symptômes produits par les poisons métalliques. Il y a donc lieu de croire que la diffusion dans l'air de particules cuivreuses est la cause du choléra-morbus.

Analyse mathématique.

— M. *Duhamel* lit un Mémoire sur *les vibrations d'un système quelconque de points matériels.*

Les géomètres qui ont appliqué l'analyse à l'étude des mouvemens vibratoires, se sont généralement bornés à chercher suivant quelles lois se propage un ébranlement primitif, en supposant tous les points du milieu abandonnés à leur action mutuelle et à celle des forces extérieures. Mais, dans la réalité, le milieu vibrant est soumis à l'action continue d'un corps qui s'y trouve plongé, et dont le mouvement peut être plus ou moins influencé par ce contact, sans cependant être anéanti instantanément ; ce mouvement même peut se prolonger indéfiniment, comme cela arrive par exemple dans les vibrations sonores des cordes et dans les vibrations lumineuses des astres.

Il devenait donc nécessaire de chercher les lois suivant lesquelles se communiquent au milieu donné les mouvemens vibratoires dont sont animées les surfaces des corps en contact avec le milieu, mouvemens connus *à priori* et représentés par une fonction donnée du tems. M. Poisson est le premier qui ait envisagé la question sous ce point de vue. Il a donné des formules qui représentent le mouvement de l'air dans des tuyaux cylindriques, en supposant que la première tranche ait un mouvement quelconque donné *à priori*. C'est là, nous le croyons, le seul pas qui ait été fait jusqu'à présent dans cette route nouvelle.

Dans le Mémoire dont il est ici question, M. Duhamel s'est proposé

de faire connaître une méthode simple et générale, au moyen de laquelle on peut toujours surmonter cette difficulté quand on sait surmonter toutes les autres. Par cette méthode, le cas où certains points ont un mouvement donné *à priori* est ramené à celui où ils sont déplacés de quantités fixes; on passe de celui-ci au premier par de simples quadratures.

Cette méthode a de l'analogie avec celle que l'auteur a déjà fait connaître il y a quelques années dans la *Théorie de la chaleur;* elle est basée comme celle-ci sur la superposition des effets; mais dans la théorie de la chaleur, cette superposition est une conséquence presqu'immédiate des hypothèses, et il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi dans la théorie du mouvement. Il est donc devenu nécessaire de s'attacher à établir, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, le principe célèbre de Daniel Bernouilli, relatif à la coexistence des petites oscillations.

Lagrange s'en était occupé dans sa *Mécanique analytique;* mais il ne l'avait envisagé que sous un point de vue particulier, savoir, la décomposition des oscillations les plus compliquées en oscillations simples. Il s'était même trompé sur le nombre des oscillations simples qu'un système de points peut exécuter. Il le croyait en effet égal au nombre des points, tandis qu'il est triple si les points sont libres, et généralement égal au nombre de leurs coordonnées indépendantes. Cette inadvertance tient probablement à ce qu'il était préoccuppé du célèbre problème des cordes vibrantes, qui avait donné lieu aux premières considérations de ce genre, et où chaque point était déterminé par une seule coordonnée.

Voici maintenant en quoi consiste la méthode nouvelle que l'auteur a déduite des principes qu'il avait commencés par établir rigoureusement.

Il conçoit le tems décomposé en une infinité d'intervalles infiniment petits, à partir du commencement du mouvement. Les points dont le mouvement est donné subiront pendant ces différens intervalles des déplacemens connus. Or les principes précédemment établis prouvent que si l'on considère isolément les systèmes relatifs à ces divers déplacemens *des points*, lesquels commencent à des époques différentes, et qu'on cherche ce que chacun d'eux sera devenu, à une même époque quelconque, la superposition des déplacemens des points, ou des composantes de leurs vitesses, parallèlement aux axes, fera connaître les déplacemens et

les composantes des vitesses des mêmes points à la même époque que dans le système proposé. L'expression générale de ces systèmes partiels étant formée, ce qui n'offre qu'une difficulté d'un ordre inférieur, on en fera la somme par une intégration relative au tems.

L'auteur donne les formules ainsi calculées, qui se rapportent aux vibrations d'un système de points matériels en nombre quelconque. Il fait ensuite l'application de la même méthode à une question où les mouvemens vibratoires sont représentés par une équation aux différences partielles, et choisit pour cela le cas particulier traité autrefois par M. Poisson. La formule de ce géomètre diffère d'ailleurs de la sienne autant que les deux procédés diffèrent l'un de l'autre. Ces applications suffiront pour faire comprendre avec quelle simplicité la méthode proposée s'applique à toutes les questions traitées jusqu'ici, et auxquelles se trouve ajoutée une difficulté d'un ordre plus élevé.

ROULIN.

CLASSIFICATION DES CONNAISSANCES HUMAINES,

PAR M. AMPÈRE.

Pour fixer dans la mémoire la classification des sciences, proposée par M. AMPÈRE dans le cours qu'il a fait cet hiver au Collége de France, les principales divisions dont elle se compose ont été indiquées dans les vers mnémoniques suivans. Afin que le lecteur pût juger de la manière dont ce but a été rempli, nous présentons en même tems un tableau synoptique de cette classification. On y verra comment toutes les vérités qui sont du ressort de la raison humaine se divisent et se subdivisent en règnes, sous-règnes, embranchemens et sous-embranchemens; et comment enfin chacun de ces sous-embranchemens se partage en ce que M. Ampère nomme des sciences du premier ordre, qu'on doit regarder comme des *classes* de vérités.

Si, pour un sous-embranchement quelconque, on considère les deux sciences du premier ordre, dans lesquelles il se divise, on voit que dans la première l'objet est considéré en général, tandis que dans la deuxième il est étudié dans la partie qui est plus spécialement relative à l'homme. Pour les sciences mathématiques, par exemple, c'est dans cette deuxième science du premier ordre qu'on étudie la réalisation dans l'espace et dans le monde que nous habitons des vérités que comprend la première. Pour

les trois autres embranchemens des sciences cosmologiques, la seconde science du premier ordre applique à l'utilité de l'homme les connaissances qu'il a acquises, dans la première, tant sur les corps inorganiques que sur les êtres vivans.

Dans le règne des sciences noologiques, ces caractères se retrouvent également pour les quatre sous-embranchemens, puisque dans chacun d'eux la première science est relative à la simple connaissance, ou, comme on le dit, à l'entendement, tandis que la seconde s'occupe de ce qui concerne plus immédiatement l'homme, puisqu'il y est question de ses sentimens, de ses passions et de tout ce qui est relatif à sa volonté.

Chaque science de premier ordre embrasse toutes les vérités relatives à un même objet, soit général, soit particulier; mais les vérités qu'elle comprend se distribuent en quatre groupes différens, suivant les quatre points de vues sous lesquels, dans les idées de M. Ampère, le même objet peut toujours être considéré. On a de la sorte quatre sciences de second ordre, qui sont, par rapport aux vérités que l'auteur s'est proposé de classer, ce que sont les familles naturelles en botanique et en zoologie.

Voici maintenant quels sont les quatre points de vue auxquels correspondent autant de sciences du second ordre.

Le premier, ou le *point de vue autoptique*, est relatif à toutes les vérités auxquelles nous arrivons en étudiant l'objet qui nous occupe, tel qu'il se présente à nous, aux yeux de l'esprit ou à ceux du corps, ou même dans les récits des observateurs pour ce que nous ne pouvons observer nous-mêmes.

Le deuxième, ou le *point de vue analytique*, se rapporte aux connaissances que nous acquérons, lorsqu'à l'aide de la décomposition physique ou de l'analyse rationnelle ou par tout autre moyen propre à déterminer les inconnues du problème, nous cherchons ce qui est renfermé ou caché dans les objets que nous venons d'étudier directement.

Dans le troisième, ou *point de vue comparatif*, on se propose de déterminer les lois générales auxquelles conduit la comparaison des différens états par où passe successivement un objet ou celle des divers objets d'une même classe.

Dans le quatrième, ou *point de vue étiologique*, on cherche à lier

les objets par les relations de causalité, soit en remontant d'effets connus aux causes, soit en partant des causes pour prévoir les effets.

Cette division fondée sur la distinction des deux objets, l'un général, l'autre particulier, susceptibles chacun de quatre points de vue, ne se présente pas seulement dans chaque sous-embranchement, mais aussi dans l'ensemble de nos connaissances, et c'est sur elle que repose leur première distribution en deux règnes subdivisés chacun en quatre embranchemens.

La distinction des quatre points de vue que M. Ampère trouve à établir dans toutes les sciences du premier ordre s'offre immédiatement dans quelques-unes où elle a été marquée, en quelque sorte, par les diverses époques de la science. Ainsi, pour la connaissance du ciel, à laquelle il donne le nom d'uranologie, l'objet de cette science a été étudié sous le premier point de vue par Hipparque, sous le deuxième par Copernic, sous le troisième par Kepler, et sous le quatrième par Newton. « De même, ajoute le professeur, la zoologie est à son premier degré dans les écrits de Buffon, au second dans ceux de Daubenton, au troisième dans les ouvrages de M. Cuvier, et au quatrième dans ceux des physiologistes; la physiologie, en effet, ayant pour objet de déterminer les fonctions des organes et les *causes* de la vie, est évidemment le quatrième point de vue pour la zoologie. »

Dans l'argument placé en tête de ces vers, M. Ampère a indiqué les objets auxquels se rapporte chacun des seize sous-embranchemens dans lesquels il a divisé toutes nos connaissances, et dans les vers eux-mêmes l'auteur a indiqué non-seulement toutes les sciences du premier ordre, mais encore la subdivision en sciences du second ordre d'un certain nombre de celles du premier, savoir: la mécanique, l'uranologie, la géologie, la zoologie, l'hygiène, l'éthique, la glossologie, l'hiérologie, l'économie politique et la pédagogique. On verra, en jetant les yeux sur le tableau synoptique, qu'il y a dans chaque embranchement une science du premier ordre au moins qui se trouve ainsi développée. Quant aux autres sciences du premier ordre, tantôt elles sont rappelées simplement sans aucune subdivision, tantôt plusieurs de leurs subdivisions sont groupées sous une indication commune et d'autres exprimées à part:

CLASSIFICATION DES CONNAISSANCES HUMAINES,

OU TABLEAU SYNOPTIQUE DES SCIENCES ET DES ARTS.

	RÈGNES.	SOUS-RÈGNES.	EMBRANCHEMENS.	SOUS-EMBRANCHEMENS.	SCIENCES du PREMIER ORDRE.	
SCIENCES	COSMOLOGIQUES.	COSMOLOGIQUES proprement dites.	Mathématiques	Pures. I	Arithmologie.	1.
					Géométrie.	2.
				Physico-mathématiques. II.	Mécanique.	3.
					Uranologie.	4.
			Physiques	Stéréologiques. III.	Physique générale.	5.
					Technologie.	6.
				Géologiques. IV.	Géologie.	7.
					Oryctotechnie.	8.
		PHYSIOLOGIQUES.	Naturelles	Phytologiques. V.	Botanique.	9.
					Agriculture.	10.
				Zoologiques. VI.	Zoologie.	11.
					Zootechnie.	12.
			Médicales	Physico-médicales. VII.	Physique médicale.	13.
					Hygiène.	14.
				Nosologiques. VIII.	Nosologie.	15.
					Médecine pratique.	16.
	NOOLOGIQUES.	NOOLOGIQUES proprement dites.	Philosophiques	Psychologiques. IX.	Psychologie.	17.
					Ethique.	18.
				Métaphysiques. X.	Ontologie.	19.
					Dicéologie.	20.
			Dialegmatiques	Philologiques. XI.	Glossologie.	21.
					Littérature.	22.
				Technesthétiques. XII.	Archéologie.	23.
					Technesthétique.	24.
		SOCIALES.	Historiques	Ethnologiques. XIII.	Ethnologie.	25.
					Histoire.	26.
				Institutionnelles. XIV.	Nomologie.	27.
					Hiérologie.	28.
			Politiques	Administratives. XV.	Politique.	29
					Art militaire.	30.
				Cœnophéliques. XVI.	Économie politique.	31.
					Pédagogique.	32.

CARMINA MNEMONICA.

ARGUMENTUM.

Quæque animo peragrare licet tibi nosse volenti,
Sunt octo in mundo totidemque in mente notanda.
Mensuram [I] *primùm, motus* [II] *et corpora* [III] *disces,*
Tellurem [IV], *omne genus plantarum* [V], *animalia* [VI] *et undè*
Aut vigeant aut ægrescant [VII], *morbisque mederi*
Quâ possis curâ durosque arcere dolores [VIII].
Tum mentem [IX] *et rerum naturam scire Deumque* [X],
Et verba [XI] *ingenuasque artes* [XII] *tractare libebit;*
Tum populos, factâ [XIII] *et legum meditabere jura* [XIV],
Quâ paci ac bello valeant imponere morem
Arte duces [XV], *felicem et cives degere vitam* [XVI].

OPTIMO FILIO ET CARISSIMO.

I. Si scrutari aveas quidquid cognoscere fas est,
Prima tibi numeros, casus [1] ac discere formas
Cura, et concrescant queis rerum elementa figuris [2],
II. Et motus, et cum pulsum in contraria vires
Corpus agunt, ubi stare queat, quorsumve moveri,
Quoque modo hærescant, trepident quo corpora prima [3];
Sidereasque vices, tellus quos erret in orbes,
Et quæ sint cœli leges atque insita rerum
Seminibus quæ vis undè astra per ætheris alti
Volvuntur spatia et cursus inflectere discunt [4].

III. Prætereà nosse in terris ut cuncta genantur,
Ut moveant sensum, formas vertantur in omnes
Corpora, queis atomis atomorum et viribus exstent [5];
Tum disces varia utilitas quas protulit artes [6],
IV. Tum maria et campos, tum saxa et flumina, tellus
Corporibus stratisque quibus conficta sit intùs,
Hæc ut longa dies imis formaverit undis,
Utque efferbuerint olim ignivomi undique montes [7],
Eruat ut cæcis occlusa metalla latebris,
Fossor et ardenti tractet mollita vapore [8].

V. Jam quæ plantarum species ubicumque vigescant
Scire velis, jamque ut crescant et semina fundant [9],
Quo pacto lætas fruges ferre imperet arvis
Agricola et servare queat quod terra crearit [10].

VI. Quas soboli tradant generatim animalia formas,
Corporis et quæ sit compages intima, vitæ
Scrutari leges et opertas quærere causas [11],
Bombyces curare et oves, armenta tueri,
Et captare feras et lino fallere pisces [12].

VII. Vitam multa juvant animantum multaque lædunt.
Hinc morbo afficiuntur et indè levamina poscunt [13],
Non tamen ars medica est ulli tentanda priusquam
Discat ut infundant nobis natura genusque
Tam varios habitus, quorum cognoscere signa
Est opus ut valeas venienti occurrere morbo,
Tum noris cur ille vigens, cur debilis alter [14],
VIII. Et morbos, causasque mali, causasque salutis [15],
Indè quis et quâ sit languor sanabilis arte,
Quis metus immineat, quæ spes sit mixta timori [16].

IX. Mens ipsa et nostræ quæ sunt primodia mentis [17],
Affectus hominum, studia, oblectamina, curæ,
Quæ signa ingenii morumque arcana recludunt,
Quod decet et quæ sunt metuenda optandaque [18] et undè
X. Non tantum se noscit homo, sed resque Deumque [19],
Quæ recti æternæ leges, quæ præmia sontes
Insontesque manent, animos impellere certant
Ut nova discendi semper rapiamur amore [20].

XI. Nunc verborum usus et verbis quæ sit origo,
Diversos ut apud populos mutentur, et undè
Concessa humano generi tam mira facultas
Quidquid inest animo ut voces expromere possint,
Explorare tibi libeat [21], nunc alma poësis,
Nec minus arridens interdum sermo pedestris [22],
XII. Relliquiæ populorum, ævi monumenta vetusti [23],
Ingenuæque artes pergunt dulcedine mentem
Pellicere ad studium longosque levare labores [24].

XIII. Tam loca, tum gentes dabitur [25], tum discere facta [26],
XIV. Humanas leges [27] ac dogmata relligionum,
Symbola quæ celant mysteria sacra profanos
Et quo sit cultu veneranda æterna potestas,
Quoque modo veri mutans præcepta priora
Diffusus latè gentes invaserit error [28].

XV. Mox regimen populorum [29] et munera noscere belli [30],
XVI. Mox et opes, quo fonte fluant, quâ civibus arte
Divisæ attulerint jucundæ commoda sortis,
Infelix præsertim ut sit gens inscia rerum
Cum segnes torpent mentes meliora perosæ [31],
Denique ut edoceat sapientis cura magistri
Discipulum, ingenium tentet fingatque vicissim
Ad studium veri præscriptaque munia vitæ [32].

COURS DE PHILOSOPHIE DE M. JOUFFROY.

Quatrième article (1).

Le précédent article a été consacré à chercher dans les faits les plus généraux de la vie présente de l'homme la formule rigoureuse de ses conditions nécessaires, et à définir plusieurs circonstances importantes qui s'ensuivent dans le développement des facultés humaines, et notamment de l'intelligence et de l'activité.

Maintenant arrêtons-nous pour étudier plus particulièrement dans son détail, et plus profondément dans ses lois, la faculté dite sympathie dont nous avons jusqu'ici écarté l'examen, tant pour le caractère propre du mode de son développement, que pour la complication obscure et la mobilité des phénomènes qu'offre son allure presque toujours instinctive.

Plusieurs grands systèmes de philosophie et de morale ont nié l'existence de ce principe d'expansion en dehors, du désir qu'éprouve l'homme de s'unir aux existences semblables à la sienne. Ils ont prétendu que tous les motifs des actions des hommes se ramènent à l'égoïsme.

Si la nature humaine était toute entière dans les deux grands principes précédemment décrits, intelligence et activité, nous aimerions leur développement qui serait notre bien par pur amour pour nous-mêmes; puis à ce point de vue, les objets se présentant à nous comme des moyens de développement, ou comme des obstacles, nous les aimerions et les haïrions en raison seulement de leurs rapports avec notre bien. Ces deux manières d'être seraient subordonnées à l'existence et au caractère de ces rapports et en réfléchiraient toutes les modifications continuelles.

(1) Nous avons donné l'analyse des premières leçons de M. Jouffroy, dans notre livraison de *décembre* 1831, p. 785; en *janvier* 1832, p. 200; et en *mars*, p. 726.

L'appréciation de nos relations, soit avec les objets de la nature, soit avec nos semblables, serait basée tout entière sur les idées de l'utile ou du nuisible. La conduite de l'homme serait exclusivement intéressée, et elle le serait de toute nécessité, attendu qu'il est dans toute nature de tendre à être et à se conserver, non de sacrifier son développement à celui d'autrui.

On a voulu identifier le désintéressement avec la justice. Mais il est clair que la justice, relevant uniquement de l'état de société, n'est qu'une circonstance du fait moral total, de même que les rapports sociaux, qui en sont le berceau et l'occasion, ne forment qu'un des élémens de la destination totale de l'homme.

Il faut donc voir si l'existence humaine ne nous montre pas quelque fait d'un autre genre, qu'on ne puisse faire rentrer parmi les amours et les haines changeantes, qui expriment l'accomplissement plus ou moins difficile de son bien, sous le double aspect de l'intelligence et de l'activité.

Lorsque nous voyons une fleur éclatante s'élever avec élégance sur sa tige en répandant une suave odeur, un peuplier se balancer paisiblement au souffle d'un vent frais, un papillon voltiger avec légèreté, une fauvette se jouer avec grâce sur un rameau flexible, une figure humaine pleine de franchise sourire avec bienveillance, nous éprouvons un sentiment de plaisir incontestable.

Si, au contraire, nous avons devant les yeux une fleur basse, rampante, de couleur sombre, un arbre contourné battu au bord d'un précipice par le vent qui le mutile, un limaçon qui traîne pesamment sa coquille, un oiseau de nuit à la figure disgracieuse, un visage humain heurté dans ses linéamens, exprimant la ruse ou l'hypocrisie, nous ressentons quelque chose de pénible, nous subissons une impression qui nous met mal à l'aise, en un mot, nous sommes repoussés.

Cependant nous pouvons n'éprouver de la part d'aucun de ces objets ni bien ni mal; ils ne nous sont ni utiles ni nuisibles : ce n'est pas à ce titre qu'ils nous plaisent ou nous déplaisent; cette double modification peut se produire en nous sans qu'il y ait lieu de songer un seul instant aux avantages ou aux inconvéniens qui résulteront de notre contact avec eux.

On doit même observer que ce sentiment, qu'on peut appeler de la beauté, et le sentiment de l'utilité, lorsqu'ils s'appliquent à un même objet, se développent en sens inverses. L'impression du beau diminue

à mesure que s'accroît celle de l'utile, et réciproquement. La plupart du tems il arrive que l'une des deux absorbe et détruit l'autre. Lorsque nous considérons une pêche, elle peut se présenter à nous comme belle ou comme bonne à manger. Une lutte s'établira entre notre admiration et notre soif, et si c'est la soif qui l'emporte, l'objet sera détruit, et désormais le plaisir esthétique, produit par la vue de l'objet, rendu impossible. De même une forêt, pour le propriétaire qui l'exploite donne lieu à des spéculations financières. Pour le peintre ou pour le poète, c'est un sujet d'émotions et de rêveries. De même encore, un tableau représente certainement une valeur d'une toute autre espèce pour le marchand que pour l'artiste. Ces deux sentimens sont donc bien distincts, ainsi que leurs principes. Les faits qui se rapportent à la faculté dite sympathie sont indépendans de ceux qui se rapportent au développement de l'intelligence et de l'activité : ils n'expriment plus l'amour de soi, ou s'ils l'expriment, ce que nous croyons, c'est d'une manière tout à fait différente.

Mais il faut chercher quelles sont les causes, tant en nous que hors de nous, et les situations qui les déterminent.

De même qu'il y a dans notre nature une prédisposition particulière, il y a aussi dans les êtres extérieurs une propriété particulière qui y correspond.

Si nous prenons le fait dans son état le plus simple et à son plus bas degré, nous trouvons que notre impression répond dans les objets à l'ensemble de propriétés qui représente une action. Les différences nous donnent le moyen d'en juger. Ainsi de simples lignes tracées sur un tableau, si elles sont diverses, ne nous affectent pas toutes de la même manière. Nos impressions à l'aspect d'une ligne droite et d'une ligne brisée, d'une ligne ovale et d'une ligne serpentine, ne se ressemblent pas. Les sons aigus parlent tout autrement à l'ame que les sons graves, le mouvement saccadé que le mouvement continu et lent, les formes anguleuses que les formes rondes et polies.

L'action, la force, voilà la qualité essentielle dans les objets pour la production des phénomènes de sympathie les plus simples. A la force s'ajoute la matière qui l'enveloppe et les propriétés qui servent à la manifester par les formes et les mouvemens. Ce sont ces trois choses qui constituent l'expression, premier fait esthétique. Mais la cause profonde des émotions de cette nature, c'est ce qui est actif, vivant, et se

révèle comme semblable à nous au travers du dessin de la robe matérielle qui couvre les principes des êtres.

En présence d'une force en développement, notre nature éprouve dans le sien quelque chose d'analogue au caractère de celui qui la frappe, elle tend à se mettre à l'unisson de l'être qui est en action devant elle. C'est ce qu'exprime le mot de sympathie, qui veut dire *souffrir avec*.

De là vient qu'une forme ovale nous plaît mieux qu'une forme anguleuse, parce qu'elle révèle une activité d'un développement plus facile et plus régulier. De là vient la sensation de gêne que nous donne la vue d'un limaçon et le sentiment noble et grandiose que fait naître celle d'un lion.

Tout ce qui est animé renferme un élément d'intérêt, et voilà pourquoi les artistes, dans leurs compositions, emploient le laid ainsi que le beau pour concourir au même effet général.

Mais la vie ne se présente pas dans toutes les parties de l'univers au même degré et avec un égal développement. Les symboles qui la manifestent sont plus ou moins clairs, complets, élevés. Au milieu des nombreuses analogies de propriétés communes à tous les êtres, s'établit par le nombre infini des différences et des dissimilitudes une grande échelle hiérarchique dans laquelle s'ordonnent, suivant une succession de nuances insensibles, tous les êtres, depuis le dernier des minéraux jusqu'à la plus élevée de toutes les existences, celle qui est infinie et qui les domine comme leur centre, leur principe et leur fin. Ainsi conçu, le monde n'est qu'une collection de symboles, et comme un grand alphabet dont chaque être représente un élément plus ou moins significatif et important. Dans le caillou la vie et la pensée sont immobiles et comme effacées; c'est un signe illisible, un symbole qu'on ne peut comprendre. D'autres êtres successivement forment comme des mots, d'autres des phrases, puis d'autres des discours entiers. Enfin c'est l'existence de l'homme qui présente le sens le plus complet et le plus profond.

Ainsi donc, les émotions qui sont produites en nous par le spectacle de la nature extérieure, dérivent de la ressemblance profonde de sa vie avec la nôtre. Nous voyons en elle un reflet de nous-même. Le retentissement de toutes ses modifications se fait dans notre sein à travers les formes qui tout à la fois nous la voilent et nous la manifestent. C'est là ce qui fait que nous sommes portés à nous confondre au sein de toutes les puissances qui se meuvent sur le théâtre de l'univers, à nous unir à la

force qui fait vivre les insectes et les végétaux, à l'eau qui court, à la mer qui gronde, à la tempête qui mugit, que nous désirons de nous perdre dans l'océan de la vie universelle dont nous entendons dans un jour de printems les bruissemens prolongés.

Mais il faut analyser plus au long les lois de la sympathie. Nous avons dit que *l'expression*, manifestation de l'analogie des natures du monde extérieur avec la nôtre est la première nuance du caractère que doit offrir l'objet, et qu'à cette disposition répond en nous un mouvement comme instinctif d'assimilation d'action par lequel nous tendons à nous mettre avec lui en harmonie.

A ce premier fait s'en ajoute un autre qui lui est supérieur : l'expression dans l'objet nous figure un état qui peut, lorsque nous l'éprouvons, nous paraître bon ou mauvais. Alors ce que nous trouvons perfection en nous devient le beau hors de nous ; ce que nous trouvons imperfection en nous devient le laid dans la nature extérieure. Un arbre, par exemple, dans une situation donnée, est à nos yeux le symbole d'un état moral, et l'impression que nous en recevons détermine à son égard, par une sorte de retour sur nous-mêmes, un motif soit d'attraction, soit de répulsion. Tel que nous le voyons, il nous agrée ou nous répugne. Il y a dans ce cas sympathie, mais sans réciprocité ; c'est le sentiment esthétique.

Mais lorsque la sympathie se développe de l'homme à l'homme, elle acquiert un degré tout autre d'intensité par l'effet de l'identité complète des deux natures. Chacune d'elles a réciproquement l'intelligence de l'état de l'autre : leurs pensées et leurs sentimens se communiquent, et quelle que soit la divergence d'idées, de sentimens et d'habitudes qui puisse les éloigner l'une de l'autre, le rapprochement est toujours plus intime que dans le fait esthétique, parce qu'il est plus complet ; l'imitation de dispositions plus profonde, par ce qu'il y a plus de mobiles ; tous les phénomènes sont redoublés, parce que les conditions ont atteint un développement plus élevé.

Mais en outre de ce fait commun à tous les hommes, s'il arrive que les deux ames comprennent de la même façon le but de la vie et s'entendent sur les moyens propres à l'atteindre, cette identité de conception sur la nature de la condition humaine ajoute au plaisir qui résulte du simple contact, celui d'une harmonie morale.

Si de plus, les deux individus ont découvert un but matériel, un

avantage, un profit que la réunion en commun de leurs efforts leur rende plus facile à acquérir, une association matérielle s'établira entre elles.

Mais l'on peut fort bien être uni d'intérêt et n'avoir pas les mêmes idées morales et réciproquement. Néanmoins si l'harmonie des idées morales se joint à l'harmonie des intérêts, l'union est plus puissante et le plaisir plus vif. Aussi les plus fortes de toutes les associations sont-elles celles qui ont pour lien la conception d'un projet utile à l'humanité, et dont la réalisation est considérée comme sainte par tous les membres.

Le rapprochement des individus est plus fort dans l'amitié et se fonde sur de nouvelles conditions. L'élément nécessaire, c'est la convenance. Expliquons-nous : deux hommes de nature parfaitement identiques, réunissant les mêmes qualités et les mêmes défauts, quelque parfaitement qu'ils s'entendissent, n'auraient pas besoin l'un de l'autre, ils ne deviendraient pas amis. Il ne suffit donc pas d'avoir une même direction d'idées : il faut encore que chacun ait relativement la capacité de suppléer à ce qui manque à l'autre, et de corriger les imperfections de son ami par ses propres qualités. L'harmonie des idées et le contraste des caractères, telles sont les deux conditions qui doivent être réunies pour produire l'alliance de l'amitié, et qui sont impuissantes séparément.

De là vient que bien rarement l'envie se glisse dans l'amitié, car les ressources et les spécialités d'action étant bien distinctes pour les deux natures, aucune n'enlève à l'autre, dans leur tendance harmonique vers le même but, quelque acte dont celle-ci se soit sentie capable.

L'amitié ne paraît pas possible entre un grand nombre de personnes. D'abord un choix convenable des caractères est de la plus grande difficulté. Puis l'amitié exige une connaissance réciproque si approfondie et des confidences si complètes, que nécessairement elle doit se horner à un cercle extrêmement restreint.

Il n'en est pas ainsi de l'association qui n'est qu'une somme d'efforts, un total et non pas une unité.

L'admiration et la pitié, ou bienveillance, sont comme les deux parties et les deux moitiés séparées du fait de l'amitié. Deux natures sont en présence, dont l'une est très-supérieure à l'autre. D'une part, la seconde porte envie à la perfection qu'elle voit dans la première et qui lui manque; de l'autre, la première se sent portée à aider la seconde en lui prêtant quelque chose de sa force. L'amitié ne se produit dans aucun des deux cas, parce qu'il n'y a pas de réciprocité.

L'amour est le degré culminant de la sympathie. C'est lui qui accomplit l'union la plus intime, et qui seul forme un être complet. Le mariage, qui est comme la consécration de l'amour, réunit tous les degrés des unions humaines : convenance dans toute l'étendue de l'idée, puis unité de but; enfin harmonie d'intérêts marquée par la nature avant d'être dictée par la loi. Ceci fait comprendre la tendresse que le père et la mère ont pour leur enfant. Dans ce jeune être qui semble tenir à la fois de l'un et de l'autre s'est opérée, en quelque sorte, l'union spirituelle complète à laquelle ils ont aspiré. Il en est devenu comme le symbole.

Il existe des associations humaines bien plus vastes que toutes ces dernières. Ce sont celles qui forment les provinces, les nations, et dont le lien principal réside dans la communauté d'intérêts et le concours de tous les membres au but général par l'impôt, les élections politiques, le service militaire, etc.

Le sentiment que l'on fait partie d'une grande association donne naissance à un plaisir qui croît en proportion de l'étendue de cet ensemble. Mais la grandeur de l'association diminue le nombre des intérêts communs à tous en raison de l'extension du cercle qu'elle comprend, en sorte que l'accroissement de largeur des sentimens patriotique fait obstacle à leur profondeur, et qu'on peut les décomposer en deux tendances, également énergiques, qui marchent en sens inverses. Ainsi voyez de nos jours, le sentiment de la nationalité française est bien plus large que celui des petites nations antiques sous le rapport de l'étendue; mais en retour il est incomparablement moins individualisé; l'idée de patrie est devenue mille fois plus abstraite.

Si l'intérêt matériel est dominé par un intérêt intellectuel, l'association en recevra beaucoup plus de force et de stabilité. Telle a été le fondement de la durée des communautés religieuses. Là encore est la source des prodiges qu'accomplit le patriotisme, lorsqu'une même idée, s'emparant de plusieurs millions d'ames, les réunit toutes ensemble dans un même effort, pour remplir de concert une même mission en laquelle elles ont foi. Mais dès qu'il cesse d'exister un but général qui concentre les intelligences, arrive le désordre, et par suite la faiblesse.

Les faits que nous observons dans les associations, savoir, le lien moral des idées, le lien des intérêts et la réunion de toutes les puissances

individuelles pour l'accomplissement commun de leur fin à toutes nous conduisent à la définition des conditions nécessaires pour constituer une association parfaite.

La première de ces conditions est dans une communication parfaite des idées. Or sans doute nous voyons les relations entre les diverses parties du corps social s'agrandir et s'étendre et les idées se répandre, mais il s'en faut beaucoup qu'elles se répandent partout en égale quantité et également vite.

Une autre condition, c'est un même degré d'éducation intellectuelle pour tous. La différence de lumières des divers membres de la société est un grand mal, car il s'ensuit des opinions toutes différentes sur les mêmes questions et par suite des pratiques souvent tout opposées. Cette inégalité de lumières d'un individu à l'autre, qui était extrême dans l'antiquité, s'efface de plus en plus chaque jour. Les religions par leurs prédications, l'éducation publique par ses enseignemens, faisant descendre les idées des parties éclairées de la société aux parties ignorantes, ont établi un certain fonds d'idées communes, d'où dérive entre les individus une harmonie qui a été la base des plus grandes sociétés. Mais la perfection de ce résultat sera toujours bornée par les particularités propres à chaque esprit dans l'acquisition de ses idées et par la diversité des moyens et des formes de l'instruction individuelle.

Une troisième condition d'association, c'est l'unité rigoureuse d'intérêt, ou en d'autres termes l'identification de l'intérêt particulier avec l'intérêt général. L'idéal de l'organisation sociale serait dans un état où chacun sentirait la part et la quantité d'action qu'il apporte dans le mouvement universel au sein duquel il poursuit son développement. Et en effet, le résultat du progrès de la civilisation a été d'établir de plus en plus dans les esprits le sentiment du rapport de chaque action particulière avec l'action générale. C'est ce qu'il est aisé de vérifier par des comparaisons successives entre toutes les organisations, en remontant, de celle de nos jours, à celle de l'ancienne monarchie, de la féodalité, de Rome, de l'Égypte, etc., jusqu'aux constitutions les plus antiques de l'Orient.

C'est sur un progrès purement intellectuel que repose le perfectionnement de l'association politique. Car l'harmonie des intérêts peut être dans la nature des choses, ou bien ressortir tout entière de l'application des véritables principes de l'organisation politique; ce qui est l'objet de

deux découvertes qui appartiennent exclusivement au domaine de l'intelligence.

L'économie politique est parvenue à cette démonstration que l'intérêt particulier de chaque individu et de chaque nation est en accord avec l'intérêt de tous les individus et des autres nations parce que les satisfactions se correspondent. Elle a commencé à faire sentir également que la guerre que se déclarent les industries particulières, dans une même série de travaux, est une imperfection qui devra disparaître. La rivalité ne dérive pas de la nature essentielle de l'homme, qui veut l'harmonie. Elle tient aux conditions présentes. Mais la tendance de l'humanité est de retourner, au prix de ses sueurs et de ses efforts, à cet état, qui est sa vraie destinée, par la diminution et le renversement des obstacles qui l'entravent. Ainsi s'accomplit son progrès sous toutes ses faces. Son ignorance primitive s'efface de jour en jour par le développement des sciences. Sa faiblesse originelle décroît par les triomphes de l'industrie sur les forces naturelles. Quant à l'association, elle s'étend d'une manière continue par l'accroissement d'intensité des sentimens affectueux, par l'union de toutes les forces particulières et la réalisation de plus en plus radicale de l'égalité faisant concourir tous les individus au mouvement social avec une moindre déperdition de forces.

Mais l'ardeur de la sympathie est inépuisable. De là vient que sous quelque aspect qu'on la considère, jamais elle n'est satisfaite. Les sentimens esthétiques ont dans les beautés sans nombre de la nature des sources qui devraient paraître intarissables. Et cependant ils sont plus étendus que ce nombre infini. Aussi les grands artistes, après leurs extases en présence des grands spectacles de la nature et de l'art, ne sont-ils bientôt conduits à travers mille dégoûts, qu'au désespoir de l'impuissance.

Les amitiés et les amours humains ne trouvent pas l'être qu'ils cherchent; et si par extraordinaire ils le trouvaient, impossible d'accomplir cette union spirituelle, qui est le but des ames ardentes; tristesse, douleurs, illusions.

La fin à laquelle aspirent tous les désirs de la sympathie humaine serait d'unir toutes les individualités les unes aux autres, toutes les associations en une seule, et enfin de les rallier toutes dans l'unité éternelle et primordiale du principe créateur.

Les différens âges font subir à cette tendance énergique diverses transformations. Dans la jeunesse, c'est un besoin immense et insatiable, qui s'attache à toutes choses, se prend à toutes les espérances, à toutes les illusions. L'âge mûr, qui a été beaucoup déçu, concentre ses affections et les fixe sur un seul être. La vieillesse, fatiguée de ses longues épreuves, abandonne ce champ du monde où elle ne trouve plus satisfaction; elle se tourne vers Dieu avec un découragement amer qui remplit sa religion de tristesse. Le panthéisme brûlant de la jeunesse achève de disparaître; il ne reste que l'adoration plus pure d'un être spirituel et consolateur.

L. L. G—D.

COURS DE LITTÉRATURE SCANDINAVE, PAR M. AMPÈRE FILS.

Dans ce siècle d'agitations politiques, d'inquiétude sur l'avenir et même sur le présent, au milieu de ce déplacement de toutes les existences, résultat inévitable d'une révolution, il devient difficile de se livrer à de longues et sérieuses études; pour cela, il faut une grande sécurité d'esprit et de cœur, il faut avoir foi dans sa destinée et posséder cette patience du génie qui sait bien que le tems ne lui manquera pas. Mais aujourd'hui, qui donc en vérité peut répondre de son lendemain? Les préoccupations les plus vives des hommes distingués de notre époque se portent sur les réformes sociales, là en effet se trouvent les questions les plus palpitantes, celles dont la solution importe davantage. La science est donc un peu éclipsée dans ce moment, il est de plus en plus rare de voir les jeunes gens se livrer à des spécialités philosophiques ou littéraires, les approfondir, en faire l'œuvre de leur vie; on parle de tout, on écrit sur tout, ce qui donne aux esprits des habitudes superficielles.

M. Ampère fils n'est pas du nombre de ces voltigeurs universels. Il a embrassé avec ardeur une spécialité littéraire, à laquelle il s'est dévoué avec passion, dont il a fait le but de longs travaux et de voyages, c'est la littérature scandinave.

Cette littérature, par son importance, méritait une étude particulière. En effet, comme M. Ampère l'a très-bien dit dans son discours d'ou-

verture, le nord, par sa civilisation, sa religion et les migrations de ses peuples tient à l'orient et à l'Europe; sa littérature nous initie aux mystères les plus profonds de la tradition orientale et aux origines les plus obscures des nations modernes; elle joue donc un grand rôle dans l'humanité.

M. Ampère n'a pas renfermé son sujet dans les limites étroites d'une critique purement littéraire, il a su se rattacher à l'histoire, au développement de la civilisation tout entière, aux lois générales de l'esprit humain.

La Scandinavie comprenait autrefois le Danemark, la Suède et la Norwége; elle fut habitée successivement par les Finois et les diverses races germaniques qui se précipitaient snr l'Europe.

Ici le professeur, en s'occupant de l'origine des peuples scandinaves, devra aborder la question générale des migrations des barbares; cette question est immense et de l'intérêt le plus dramatique.

Nous aurons à contempler, dit M. Ampère, ces populations innombrables entassées au centre de l'Asie, pressées les unes contre les autres, comme les flots de la mer, et poussées à franchir leurs montagnes, à traverser leurs fleuves pour chercher d'autres terres et errer dans des pays lointains. Qui les entraîne? elles ne savent! Où vont-elles? Elles ne savent! Comme l'homme de Bossuet, elles sont précipitées par une force invincible qui leur crie: marche! marche!

La Scandinavie est le dépôt sacré de toutes les traditions et de la poésie de ces populations germaines dispersées de par le monde, c'est dans l'Islande surtout que cette poésie se conserve originale. Là se trouvait le foyer principal de la littérature scandinave, là se parlait la langue scandinave ou islandaise.

M. Ampère fera connaître dans son cours l'état politique de l'Islande, son histoire, ses mœurs, puis son langage. Il s'occupera des étymologies et prouvera les rapports des langues germaines avec les langues grecque et latine, et leurs analogies avec les idiomes de la Perse.

Ces études, quand elles ne se perdent pas dans de minutieux détails de grammaire, sont du plus haut intérêt. Il est bon, en effet, de rechercher ces analogies entre les peuples nouveaux et les peuples anciens; elle servent à montrer que l'humanité est une, qu'il n'y a pas de solution de continuité dans son développement.

L'étude des langues ainsi conçue est profondément philosophique; elle relie entre elles les civilisations diverses; elle renoue le fil, souvent rompu en apparence, de l'histoire de l'espèce humaine; elle rattache les unes aux autres les nations étrangères et opposées.

Après ces considérations de races et de langues, M. Ampère passera à celles de religion.

Il n'est plus permis aujourd'hui, a dit le jeune professeur, de ne voir dans les mythologies qu'une rêverie fantastique des peuples, qu'un caprice, un jeu de leur imagination. La religion a sa source profonde dans les entrailles de l'humanité, dans ses lois générales, elle est *la brillante cristallisation* de ses traditions et de ses espérances, de son histoire, de ses pensées, de ses passions.

La mythologie scandinave est une des plus vastes et des plus pittoresques; le professeur se propose de développer ce drame immense qui commence par la création du monde, embrasse la naissance des dieux, raconte leurs querelles sanglantes et leur mort. C'est la religion de la destruction universelle; cette mythologie est empreinte d'une tristesse belliqueuse, d'une mélancolie sombre; nous verrons apparaître tous ses fantômes du Nord, si éclatans, si héroïques et si fugitifs!

M. Ampère fera l'histoire de cette mythologie dans ses rapports avec les religions de l'Orient et de l'antiquité.

Cette étude achevée, le professeur arrivera enfin aux monumens de la littérature scandinave; ils sont de plusieurs espèces. Il y a l'*Edda*, le plus ancien monument poétique de la Scandinavie: c'est une réunion de poèmes variés, les uns comiques et même burlesques, les autres tragiques, héroïques.

Les *Nibelungen* sont un des dépôts les plus curieux de la poésie germanique; ils ont une grande analogie avec l'*Edda;* de plus, il y aura à chercher dans toute l'Europe les fragmens épars de ce cycle immense, le retentissement éloigné et mélodieux de cette légende merveilleuse.

Les *Sagas* sont une des parties les plus intéressantes de la poésie scandinave. La Saga n'est pas un poème, mais un récit en prose; c'est à la fois une histoire, un drame, un roman. Enfin M. Ampère annonce qu'il terminera son cours par l'étude de la poésie lyrique des *Scaldes*, création originale encore du génie poétique de la Scandinavie,

mais déjà moins naïve, moins religieuse, empreinte de ce faux goût d'une mythologie en décadence qui s'efface et s'épuise.

Tel est le sommaire du cours de M. Ampère.

Notre curiosité suivra avec empressement ces leçons qui doivent nous initier à la connaissance d'une littérature si originale, d'une poésie qui contient la solution de problèmes historiques encore si obscurs.

Au plaisir d'apprendre ce qui fait le sujet spécial des études de M. Ampère se joindra le charme des souvenirs de ses voyages du Nord, qui devront donner à ses leçons une couleur locale et toute vivante, pleine de poésie.

Le public nombreux et choisi qui assistait à la Sorbonne à cette première leçon de M. Ampère lui a prouvé par ses applaudissemens combien il comptait sur toutes les promesses de ce discours d'ouverture.

St. Ch.

LETTRE SUR LES THÉATRES.

Nous revenons à grands pas vers le bon tems où l'on avait à peu près deux ou trois premières représentations chaque jour; on nous donne toutes les pièces retardées par le choléra, sans préjudice du courant. Il faut convenir qu'il y a de la part des directeurs la meilleure volonté du monde pour ramener le public; mais ce malin public s'obstine à rester chez lui. Le seul conseil que j'aie à vous donner est d'en faire autant et de laisser jouer devant les banquettes les trente et quelques rapsodies qui ont paru depuis un mois.

Théatre-Français. — Le fait capital du mois dernier est le début de mesdemoiselles Orel et Martin dans la tragédie. Mademoiselle Orel est élève de M. Dumilâtre, et joue passablement les héroïnes de MM. Viennet et Jouy, et aussi celles de Racine. Ce théâtre a donné *le Duelliste*, drame de M. de Longpré.

Un homme qui provoquerait le premier venu en duel, qui ferait métier de se battre, un duelliste de profession serait aujourd'hui beaucoup plus qu'odieux, il serait ridicule. Aussi le caractère du principal personnage de la pièce est-il non-seulement mal développé, mais encore faux

d'un bout à l'autre. Ajoutez à cela une intrigue inintelligible, des vers monotones, des scènes languissantes, et vous aurez une idée exacte de la pièce. M. de Longpré a voulu flétrir le duel, et il a eu raison, mais sa pièce ne prouve rien, sinon que de bonnes intentions ne suppléent pas à l'absence d'intérêt. — L'auteur, docile à la critique, a retiré son ouvrage du théâtre.

VAUDEVILLE. — Le Vaudeville a donné dans le courant du mois *Madame du Châtelet*, comédie de M. ANCELOT, dont une intrigue bien menée et un dialogue spirituel ont fait le succès.

M. Ancelot a été moins bien inspiré en composant avec M. XAVIER (SAINTINE) *un Caprice de grande dame*.—Une grande dame a attiré les regards du prince royal. La grande dame, qui, comme dirait M. Bouilly, joint aux charmes de la beauté les perfections de la vertu, s'enfuit à sa terre, près de Lyon, espérant bien que le prince viendra l'y chercher. Mais il paraît que l'action se passe depuis la campagne de novembre; car l'héritier présomptif a l'immoralité de la laisser tranquille. *Indè iræ*. Cependant, comme il est un terme à tout, et qu'enfin il faut bien se distraire, la grande dame trouve fort piquant de se faire aimer de M. Jacques, jardinier-fleuriste de son château, et que je soupçonne fort d'être un descendant des bergers de Scudéry. M. Jacques devient éperduement amoureux de la grande dame, et congédie mademoiselle Dorothée sa future. Mais au moment où l'action se complique, arrive un oncle qui remet tout à sa place, et fait épouser mademoiselle Dorothée par M. Jacques.

Cette intrigue est absurde. Depuis bientôt deux ans il n'y a plus de grandes dames; depuis la même époque les dames n'ont plus de caprices. On ne dit plus *ma terre*, c'est tout au plus si un grand monsieur ose dire *mes électeurs*. Il n'y a plus de jardiniers-fleuristes à sentimens, il n'y a plus d'oncles chevaliers de Saint-Louis; il n'y a de vrai que l'aberration complète de deux hommes qui gaspillent leur esprit dans un genre usé dont le public ne veut plus.

GYMNASE. — Le Gymnase suit toujours l'échelle décroissante de ses recettes. Gonthier et Legrand l'ont quitté; et pour achever d'éloigner le public, voilà qu'on nous donne *le Bandeau*, véritable mystification de MM. VANDERBUCH et BOUILLY. C'est une pièce invraisemblable, ennuyeuse, fade, sans esprit, mais d'une innocence sans pareille; c'est une morale de Berquin arrangée pour le Théâtre Bonne-Nouvelle.

M. Poirson n'a oublié que deux choses pour établir la concurrence complète avec M. Comte. C'est de mettre sur l'affiche la formule du théâtre Choiseul : *La mère sans danger y conduira sa fille*, et d'intituler le vaudeville nouveau : *la Curiosité punie*. Voici ce dont il s'agit.

On sait qu'il y a toujours au Gymnase une jeune veuve et un colonel, inamovibles comme Arlequin et Colombine aux Funambules, et qu'ils possèdent chacun un million; mais comme nous entrons dans la voie des économies, le colonel et la veuve ne possèdent plus qu'un million entre eux deux, et encore ledit million est enterré à la caisse des dépôts et consignations jusqu'à ce qu'une décision des tribunaux l'ait adjugé à l'un ou à l'autre. Or le colonel convient de l'épouser pour toucher de suite le million, mais de l'épouser un bandeau sur les yeux; je ne sais pas trop pourquoi, mais enfin c'est ainsi. Voilà que devant le notaire le colonel, avant de signer, fait ce que vous et moi aurions fait à sa place, lève le bandeau. Voilà aussi la veuve qui, indignée de ce manque de foi, ne veut plus entendre parler de mariage. Il faut que cette union si bien assortie soit renouée par une ruse, tout-à-fait digne d'un notaire de Montargis. — La pièce a été vivement applaudie par les claqueurs soldés : le lendemain il n'y avait personne dans la salle.

Palais-Royal. — Le théâtre Montansier, qui décidément paraît tirer aux larmes, a joué avec succès *la Ferme de Bondy* et *Anna*. La première pièce, puisée dans les *Contes de l'atelier*, est une assez vive protestation contre la conscription de l'empire, et est pleine d'intérêt. La seconde, dont l'auteur est l'infatigable M. Ancelot, a servi aux débuts de mademoiselle Ida-Ferrier, qui s'était déjà montrée à l'Opéra-Comique dans *Teresa*. La débutante a obtenu un grand succès. Nous ne dirons rien d'un assez mauvais vaudeville, qui a paru à ce théâtre sous le nom de *Francklin*. Le drame des *deux Frères*, réduit en deux actes, a été bien accueilli, malgré les pauvres couplets qui y ont été ajoutés.

Ambigu. — Que de génies enfouis jusqu'à ce jour s'est chargé de nous révéler le directeur de l'Ambigu. Depuis trois mois nous avons eu à ce théâtre des pièces de M. Palmyr, de M. Rameau, de M. Octo, de M. Octave, de M. Ratier, de M. Saint-Yves, de M. Lucy, de M. Maximilien, de M. Charles, de M. Paul, de M. Tyrthée et d'une douzaine d'autres poètes dramatiques aussi connus. Comme je ne veux pas supposer que l'esprit étroit et tracassier de M. C..... ait éloigné de ce

théâtre les auteurs en réputation, j'aime mieux penser que l'administration se plaît à frayer un chemin aux talens anonymes, ce qui est assurément fort bien. Ce qui l'est moins, par exemple, c'est de donner au public des pièces comme *Han d'Islande*, *Atar-Gull*, ou *la Réputation d'une femme*. Si vous désirez connaître le sujet de cette dernière, lisez dans *Michel Raimond* le charmant conte du *Grain de sable* et surtout n'allez pas ensuite à l'Ambigu.

Cirque-Olympique. — *Les deux Éléphans.* — Voici l'analyse de toutes les pièces faites et à faire sur les éléphans :

On est en révolution, ceci est de rigueur. La scène se passe aux Indes, parce qu'il n'y a que ce pays-là où les éléphans aient, à ma connaissance, rétabli la légitimité. Le roi a été assassiné et son héritier légitime se sauve dans les bois. La légitimité ne doit être âgée que de sept ou huit ans. L'éléphant la prend avec sa trompe et la met sur son dos. L'éléphant prend un sceptre qu'il lui met dans la main. La légitimité est-elle prise faute de charbon, l'éléphant brise les portes de son cachot. La légitimité est-elle attaquée par les rebelles, l'éléphant vient à son secours; enfin, à la dernière scène du troisième acte une toile de fond se lève et l'éléphant assure le triomphe de la légitimité. Le lendemain *la Quotidienne* fait l'éloge de l'éléphant.

Si j'analysais encore *la Famille d'une choriste*, *Père et Citoyen*, *les Enfans du soldats*, *la Caserne*, *les deux Diligences*, et *le Café de Châtenton*, il ne me resterait plus qu'à parler d'une vingtaine de nouveautés. J'aime mieux me taire en réservant toutefois *la Tour de Nesle* pour le prochain article.

Ch. G.

CHRONIQUE MUSICALE.

PAGANINI.

Malgré la terreur qui s'est emparée des Parisiens depuis l'invasion du choléra, la vaste salle de l'Opéra n'a pu suffire à recevoir tous les amateurs qui se sont empressés de se rendre aux appels successifs

de Paganini. Beaucoup d'habitués retardataires n'y ont point encore trouvé place. Ces concerts ont été magnifiques : le bénéficiaire s'y est montré d'une manière aussi brillante qu'à l'époque de son premier voyage. A cet égard nous ne pouvons rien ajouter à ce que proclament les premiers violons de Paris. Paganini est un homme qui n'a point d'égal et dont aucun des artistes qui se sont fait entendre avant lui, quelque distingué qu'il puisse être, n'a pu nous donner une idée.

Nous voyons avec beaucoup de regret bien des personnes nier cependant encore la puissance de son talent. Éblouies sans doute par le prestige de son exécution, elles restent insensibles à l'expression étonnante de son chant, et ne veulent voir en lui qu'un homme qui fait des tours de force merveilleux. D'autres se contentent de lire et de commenter le programme extraordinaire qu'il livre au public et le traitent de charlatan. Toutes sont injustes. Paganini est un homme qui a inventé de nouvelles difficultés et qui les surmonte avec une dextérité prodigieuse, cela est vrai; mais, sans nuire à la pureté de ses intonations, l'exécution de ces difficultés a été la source de nouvelles beautés inconnues jusqu'à lui, puisqu'elle lui permet de nous faire entendre une foule de passages de chant qu'aucun autre n'a osé et n'oserait encore aborder. Aussi l'artiste ne saurait-il se montrer avec son immense supériorité que dans ses propres compositions. Les ouvrages écrits par les violonistes les plus célèbres, anciens ou nouveaux, ne pourraient nous faire connaître qu'une faible partie de son talent.

La critique porte surtout sur ses gestes et ses mouvemens d'archet qui accompagnent certains traits bizarres, sur l'imitation de la voix d'une vieille femme qu'il a introduite dans sa contredanse des sorcières, caprice d'artiste, sans doute, mais en même tems imitation si exacte qu'il n'est aucun de nous qui n'en ait été frappé comme de la chose la plus singulière qu'il fût possible d'entendre; sur les chants religieux qu'il place dans la coulisse, tandis que sur le théâtre son violon jette des accens plaintifs, sorte de prière douloureuse, voix d'un damné qui prie Dieu d'interrompre ses souffrances, et de l'admettre au nombre des anges; sur ces sons harmoniques en double corde qu'il entremêle de notes pincées ou violemment enlevées par l'archet pour mieux en faire sentir toute la qualité. Ces divers effets, objet d'une critique injuste, sont au contraire si étonnans que nous avons vu des personnes se trou-

ver mal dans de certains momens, d'autres parler sérieusement d'un secret merveilleux que Paganini ne communique à personne et qui mourra avec lui. Le secret, c'est le travail et le génie.

Les compositions de Paganini ne se distinguent cependant pas par un égal mérite. Quelques-unes n'ont pas assez de beautés pour encourager un talent du premier ordre à surmonter les horribles difficultés dont elles sont hérissées. En revanche, la fantaisie sur son thême de Haydn, les variations sur *Nel cor più non mi sento*, et surtout le grand concerto composé pour Paris sont des chefs-d'œuvre.

Il faut avoir entendu cette dernière composition pour connaître toute la puissance du violon entre les mains de Paganini. Les trois parties en sont également belles. Il n'est rien qui puisse surtout se comparer à l'adagio religieux de ce morceau. C'est là surtout que l'on peut entendre ces accens de voix humaine, ces notes plaintives, agitées, tremblantes, ces sons filés que l'artiste lie avec tant d'expression. Les matines de Saint-Bernard n'ont point été goûtées du public; qui a cherché vainement le but de ce morceau. Peut-être une seconde tentative sera-t-elle plus heureuse. Cettte composition est la seule jusqu'ici qu'il ne nous ait point fait entendre à l'époque de son premier voyage à Paris.

— On répète activement en ce moment à l'Opéra le ballet de *la Tentation de Saint-Antoine*, qui sera entremêlé de chœurs. La musique est de deux compositeurs, dont l'un s'est déjà fait connaître sur deux théâtres royaux.

CONCERTS DU CONSERVATOIRE. — CONCERT HISTORIQUE.

Les concerts du Conservatoire sont terminés pour l'année 1830. La petite salle où ils se sont donnés n'a pu, cette année comme les précédentes, contenir les nombreux auditeurs qui se sont présentés pour y avoir place, et cependant l'administration de ces concerts se refuse à les faire entendre ailleurs, dans la crainte sans doute que ce merveilleux orchestre ne perde une partie de sa puissance dans un espace plus vaste. Il arrive de là qu'une grande quantité de personnes véritablement dignes d'assister à ces magnifiques séances en ont été privées par la difficulté de se procurer des billets. Il serait cependant dans l'intérêt de l'art et de la réputation des artistes de renouveler ou d'augmenter l'au-

ditoire peu nombreux, resserré dans la salle du Conservatoire, et d'y introduire beaucoup d'amateurs distingués et d'artistes de tout genre qui n'ont pu y avoir accès aussi souvent qu'ils l'eussent désiré. Nous verrions alors renaître avec plus d'éclat cet enthousiasme qu'avaient excité pendant les premières années les symphonies de Beethoven, exécutées par l'élite des instrumentistes de Paris. On n'a point cessé d'admirer, on apprécie même davantage ces grandes compositions en les examinant; mais les transports causés par la surprise n'existent plus. Aussi cette rapide étincelle, ce mouvement électrique qui passait tour à tour et se communiquait de l'orchestre au public, du public à l'orchestre, ne s'est-elle point fait sentir cette année avec la même vivacité? Aux causes que nous venons d'indiquer, il faut joindre le peu de stabilité des affaires publiques, le manque de confiance, l'inquiétude répandue par un fléau qui n'a cessé ses ravages à Paris que pour les étendre dans la province, et le découragement où jette les artistes le peu de protection accordé aux arts par le gouvernement.

L'administration des concerts du Conservatoire nous a fait connaître cette année quelques morceaux nouveaux; un *kirie* et un *gloria* extraits d'une messe de Beethoven; une symphonie *en fa* du même auteur, qui n'a aucun rapport de proportion avec ces immenses compositions que nous avons déjà entendues, mais où l'on trouve toute la grâce et toute la suavité imaginables : l'andante de cette symphonie a été couvert d'applaudissemens, le public l'a demandé pour le concert suivant; une ouverture de M. Felix Mendelsohn, jeune compositeur et pianiste allemand distingué : cette composition, écrite avec une liberté excessive, a paru un peu dépourvue de chant, défauts qui tiennent à l'école allemande actuelle; une belle symphonie de M. Onslow; un magnifique concerto de Beethoven, exécuté par M. Mendelsohn avec un rare talent d'expression; le finale de Médée, que peu de personnes, connaissent et qui n'avait jamais été exécuté au Conservatoire : c'est un morceau d'un grand effet et dont on ne saurait trop regretter de voir la scène privée; un très-beau duo pour soprano et tenor du même opéra; et enfin des fragmens de quatuors de Beethoven, exécutés par tous les violons, altos et basses de l'orchestre avec le même ensemble, la même pureté, la même délicatesse d'expression, que si chaque partie avait été occupée par un seul pupître.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas de consacrer plus d'espace à l'examen de ces diverses compositions, et de parler ici de beaucoup d'instrumentistes distingués qui se sont fait entendre pendant la durée de ces concerts; cependant nous ne saurions passer sous silence le nom de M. Brod, auquel nous devons une vive reconnaissance pour le plaisir que nous ont procuré ses charmantes compositions, qu'il exécute avec une délicatesse et une expression que l'on ne peut trop admirer.

Dans l'intervalle de deux de ces magnifiques concerts, M. Fétis, savant professeur et presque le seul qui entretienne en France la littérature musicale, a eu l'heureuse idée de placer une séance historique musicale à laquelle s'est porté en foule tout ce qui dans Paris s'intéresse aux progrès de l'art. Cette séance, infiniment curieuse et d'un genre entièrement neuf, a été divisée en trois parties. Chacune d'elles était précédée d'un discours sur l'histoire et les révolutions de l'opéra en Italie, en Allemagne et en France. Le premier discours, ou plutôt la première partie du discours général divisé en trois, a embrassé l'origine de l'opéra et ses progrès de 1581 à 1650. M. Fétis a fait sentir le mérite peu apprécié aujourd'hui et cependant immense des premiers inventeurs de l'opéra. Rebutés des combinaisons harmoniques que l'on entendait partout et qui étaient devenues monotones parce qu'elles étaient privées de chants, ils imaginèrent un nouveau genre de composition où le chant se trouvait uni à l'harmonie. *Perti*, *Monteverde*, *Caccini*, furent des hommes de génie. On trouve dans leurs récitatifs et dans leurs airs des passages d'une très-belle expression, et surtout une grande variété d'idées résultant de la nécessité de chercher des combinaisons susceptibles d'effet. Après ce discours, des morceaux de diverses natures et de pays différens, composés pendant l'intervalle de tems dont M. Fétis venait d'exposer l'histoire et accompagnés avec les instrumens de chaque époque, depuis l'orgue jusqu'à la guitare, ont été exécutés par les artistes les plus distingués de Paris. C'est ainsi qu'on a entendu des fragmens d'*Orfeo e Euridice* (1590), composés par *Perti* et *Monteverde*, exécutés par Rubini, Dupont et Mme Dabadie. Ces fragmens ont été couverts d'applaudissemens par un auditoire étonné de se trouver vivement ému par ces chants anciens, et accompagnés du cortége des violes et des basses de viole. Les fragmens du ballet comique représenté sous

Henri III, aux noces du duc de Joyeuse (1581), ont inspiré la même curiosité, mais n'ont point touché de même l'auditoire. Une scène expressive de *Romolo*, musique de Caccini, chantée par Mme Mori Gosselin, a été entendue avec plaisir.

Le second discours de M. Fétis sur le progrès de l'opéra en Italie, en France et en Allemagne, de 1650 à 1750, n'a pas été écouté avec moins d'intérêt que le premier. On a senti tout ce qu'il y avait d'injuste dans le dédain qu'on affecte aujourd'hui pour les anciens compositeurs, et ce qu'il y avait au contraire de fondé dans la reconnaissance des artistes éclairés pour les améliorations successives qu'ils ont introduites. M. Fétis a fait comprendre également qu'en adoptant l'usage de certaines choses qui étaient bonnes, on avait imprudemment renoncé à l'usage d'autres qui l'étaient également, entre autres à une variété dans l'emploi des instrumens, qui n'existe plus aujourd'hui. Cette seconde partie du discours a été suivie de divers morceaux qui ont été entendus comme les premiers avec un religieux recueillement et souvent avec une émotion visible. L'air de *Basilius* (1694), entre autres, musique de Keiser, chanté par Mme Schrœder et accompagné par des violons à l'unisson, a paru à tous les auditeurs plein de sentiment et de passion, et a fort étonné ceux qui étaient venus à cette séance avec la persuasion qu'elle ne pouvait être amusante que par le ridicule qu'on y trouverait. Loin de là : cette belle scène, l'air de Scarlati, délicieusement chanté par Rubini, et d'autres morceaux, ont fait voir que ce n'était pas seulement dans les bons ouvrages des compositeurs de nos jours qu'il fallait chercher du sentiment et de l'expression. Les formes d'un ouvrage d'art peuvent vieillir, mais tout ce qui a été le résultat d'un sentiment vrai et profond restera éternellement.

La troisième partie du discours a embrassé l'histoire de la musique dramatique depuis 1760 jusqu'à 1830, et a été suivi de morceaux écoutés avec la même attention. C'était le duo de la *Fausse magie*, le duo d'*Armide*, *Esprits de haine et de rage;* et quelques autres morceaux plus modernes. Le trio de *Guillaume Tell*, chef-d'œuvre d'expression dramatique et de chant noble et sévère, a terminé cette belle séance.

Nous essaierons de revenir plus tard sur cette idée de M. Fétis, si féconde, et qui, nous n'en doutons pas, servira de modèle à d'autres séances du même genre. Quel intérêt comparable en effet peuvent pré-

senter les concerts nombreux et monotones offerts tous les ans à la curiosité publique, concerts où l'on entend sans cesse les mêmes morceaux de chant, fort beaux sans doute, mais toujours privés de l'attrait qu'offre la nouveauté, et du prestige de la scène où ils paraissent accompagnés par un orchestre brillant qui double la verve des chanteurs? Nous le répétons, cette idée peut être présentée au public sous beaucoup de formes, et trouvera certainement des imitateurs; mais l'honneur de l'invention n'en sera pas moins grand pour celui qui l'a conçue le premier.

CH. DUFORT.

NÉCROLOGIE.

MORT DE GOETHE (1).

Plutarque raconte une vieille tradition, d'après laquelle un pilote égyptien, passant devant une île de la Grèce, aurait entendu une voix s'écrier: *le grand Pan est mort!* Comme cela eut lieu sous le règne de l'empereur Tibère, on n'a pas besoin de dire quelle allusion en tira l'église chrétienne. Mais nous pouvons de notre côté, sans encourir le reproche d'hérésie, comparer cette histoire au bruit qu'a fait la mort de Goethe, arrivée le 22 mars dernier. Car, de même que selon la tradition, dès que le pilote eut répété ce qu'il avait entendu, des gémissemens, des lamentation fendirent les airs, de même la nouvelle de cette mort a excité une tristesse générale parmi toutes les nations germaniques, ainsi que de l'autre côté du Rhin et des Alpes. Les habitans de Weimar en ont été les premiers frappés. Goethe avait éprouvé dans sa vieillesse tant de crises graves, surmontées par sa prodigieuse force de vitalité, que sa

(1) La vie et les ouvrages du patriarche de la littérature allemande seront de notre part l'objet d'un travail plus étendu; mais ce travail, pour être complet, a besoin de s'appuyer sur les témoignages que les contemporains de Goethe vont porter sur lui avec une plus grande impartialité qu'on ne l'a fait de son vivant dans sa patrie. En attendant, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant connaître un article de la *Gazette d'Augsbourg* où l'impression qu'a produite la nouvelle de sa mort est décrite avec intelligence et vérité.

dernière maladie ayant à peine attiré l'attention, la nouvelle de sa mort est tombée au milieu de tous comme un coup de foudre s'échappant d'un nuage inaperçu. Elle a parcouru avec rapidité nos provinces, et cette parole : *Goethe est mort!* a été répétée à la fois par un million de bouches. Que celui qui désire sur le grand homme une notice nécrologique ordinaire feuillette maintenant son *Conversation's lexicon* (Encyclopédie allemande). Mais le poète lui-même n'a-t-il pas pris soin d'ouvrir, à tous ceux qui savent voir, le paradis de sa jeunesse et l'histoire de son développement intellectuel, dans la dernière édition complète de ses œuvres et dans ses tablettes journalières si soigneusement tenues? ne nous a-t-il par initiés, par la communication de sa correspondance avec Schiller, à une foule de secrets domestiques et littéraires de cette brillante époque? D'autres raconteront à leur tour, et Riemer, le mieux informé de tous, ne gardera pas le silence. Bornons-nous à dire ici ses derniers momens. Mais d'abord qu'on nous permette un coup d'œil sur l'ensemble de sa carrière; qu'on nous permette aussi d'exprimer les sentimens qui se sont pressés dans notre ame en considérant, sur le lit de parade où il a été exposé cinq heures dans le vestibule de sa maison pavoisée d'ornemens funéraires, ces yeux maintenant fermés qui jusqu'à la vieillesse la plus avancée furent un miroir si spirituel, si animé, que ni la peinture, ni la statuaire n'ont réussi à en reproduire l'expression, cette tête couronnée de lauriers, qui fut, pendant la vie de trois générations, l'atelier où s'élaborait un monde de pensées.

Tout ce qu'embrasse la vie humaine, l'histoire, la nature et l'art, l'esprit de Goethe avait tout saisi et tout mesuré, partout il découvrait de nouveaux rapports, de nouvelles affinités, rien pour lui n'était isolé; des innombrables matériaux que rassemblait sa propre ardeur d'investigation ou que lui apportaient des milliers d'aides volontaires, collecteurs pleins de zèle à son profit, il créait, il composait, il poétisait, non pas toujours des choses entièrement nouvelles, mais des choses toujours présentées avec netteté et d'après un point de vue frappant, surprenant. Sa tendance était essentiellement *plastique*, on peut le remarquer même chez sa création favorite, celle qu'il soigna jusqu'au dernier moment, sa *Théorie des couleurs;* elle est opposée à l'analyse chimique, à la décomposition prismatique.

Goethe demeura pendant cinquante années le principal et fidèle repré-

sentant de notre nation, qu'il finit par gouverner souverainement en prince de la poésie et grand-prêtre des arts. Tous venaient comparaître volontairement devant son tribunal; car si l'Allemagne peut être appelée le cœur de l'Europe civilisée, parce qu'elle admet et s'assimile tous les idiomes, toutes les connaissances et les découvertes du passé et du présent, parce qu'elle lit, analyse et commente toutes les productions de l'esprit, Goethe de son côté avait parcouru toutes les langues, et réuni, non pas seulement dans son *Divan*, (1) l'orient et l'occident; il était bibliothécaire et directeur de musées dans le sens le plus large, la bibliothèque de Goettingue s'en souvient, celles d'Iena et de Weimar le reconnaissent, et les frères Boisserée (2) peuvent en rendre témoignage; il était aussi l'un et l'autre dans le sens le plus resserré, et sa maison renfermait un trésor inestimable de livres, de tableaux, de marbres, de manuscrits, de raretés naturelles ou artificielles qui, affluant vers lui de toutes les parties de l'Europe, y étaient classés et disposés par son coup d'œil de maître.

La nature l'avait traité en favori; elle en avait fait l'un des jeunes hommes les plus beaux et les plus robustes de son tems : il eut certainement alors le pouvoir et la volonté de devenir un *Faust;* mais heureusement pour lui et pour tous, une sage théorie de modération le conduisit jusqu'à sa quatre-vingt-troisième année. Goethe fut un des êtres les plus heureux du monde; la déesse Occasion semble avoir continuellement pris soin de frayer sa route et d'écarter devant lui les obstacles. Jusqu'aux funestes scènes de l'expédition en Champagne, à laquelle il assista, n'eurent pour lui d'autre résultat que de lui fournir quelques-unes de ses pages les plus intéressantes. Sa bonne étoile le fit conduire par Herder aux fiançailles du duc de Weimar Charles-Auguste, à la cour duquel il trouva, au milieu d'un cercle éminemment éclairé, la première place, la place d'honneur, désormais dispensé de toute inquiétude à l'égard des besoins matériels (3). Sceptique réfléchi, il aima mieux

(1) West-œstlicher divan. — Divan oriental et occidental.

(2) Sulpice et Melchior Boisserée sont assez connus par leur bel ouvrage sur le dôme de Cologne et par la conservation d'une foule de précieux monumens.

(3) Goethe jouit jusqu'à sa mort, dans la délicieuse habitation qui lui avait été donnée par le prince, d'un revenu annuel de 4 à 5,000 thalers (15 à 18,000 fr.).

jouer sur cette scène le rôle d'Antonio que celui du Tasse. Le rare bonheur de pouvoir, comme le Phénix, se construire un nid avec des feuillages odorans que lui-même avait vu croître, ce bonheur lui fut réservé ; dans sa vieillesse, mais jeune de toute sa vigueur d'intelligence, il put recueillir, choisir et publier ses ouvrages, terminer son *Faust*, disposer toutes choses selon le plan qu'il s'était créé depuis des années, et statuer paisiblement sur le sort de ses productions, comme sur celui de son riche musée et de ses manuscrits. Son goût pour l'art dramatique trouva à se satisfaire par l'organisation et la direction d'un théâtre, et lorsqu'il se retira devant un acteur quadrupède (1), il devint pour ainsi dire l'intendant suprême de tous les théâtres de l'Allemagne. Son jubilé fut fêté par mille voix et sur toutes les scènes nationales, et une médaille fut frappée à son effigie en même tems qu'à l'effigie du prince et de la princesse, qui se trouvaient heureux d'être ses hôtes et le proclamaient ainsi leur égal.

Chaque anniversaire de sa naissance était une apothéose; des souverains le paraient à l'envie de leurs décorations ou envoyaient des artistes près de lui avec mission de reproduire son image; un sculpteur français fit le voyage de Weimar pour modeler son buste colossal, qui cependant ne fit pas oublier le bel ouvrage de Rauch; peu de semaines encore avant sa mort l'architecte Zahn lui envoya de Pompéi le dessin de la *Casa di Goethe* qui venait d'y être découverte et ainsi baptisée; il lui annonçait en même tems une prochaine visite de sir Walter-Scott. S'il eut à pleurer la perte d'un fils, mort à Rome en 1830, il jouit jusqu'à la fin des tendres soins de son aimable belle-fille Ottilie, et fut entouré de deux petits-fils, Walther et Wolf, qui, de même que leur sœur Alma, promettent déjà de perpétuer dignement son nom. Enfin la fortune lui accorda encore le dernier et le plus précieux des bienfaits, celui qu'il avait maintes fois desiré, un départ de cette vie exempt de souffrances et déguisé au milieu de projets d'avenir; il s'endormit dans un fauteuil : — Nous dirons tout-à-l'heure comment

---

revenu que l'éditeur de ses œuvres, Cotta, augmentait par des honoraires considérables.

(1) Goethe quitta la direction du théâtre de Weimar parce qu'on y joua, malgré son opposition, *le Chien de Montargis*.

il fut porté et déposé avec une pompe royale, à côté de Schiller et à côté du couple souverain auquel sa destinée avait été long-tems unie.

Il faut bien toutefois reconnaître que ce favori de la nature et de la fortune savait aussi arranger toutes choses avec une excessive prudence que l'on a souvent prise à tort pour de l'insensibilité et de l'égoïsme, parce qu'il était difficile de gagner sa confiance et de porter un regard dans son ame; son habileté, égale à ses autres talens, savait tout mettre à profit.

Adroit à tâter le pouls de l'esprit contemporain, il exploitait souvent des circonstances données; la catastrophe d'un amant désespéré à Wetzlar fut l'inspiration de son *Werther; Goetz* lui fut fourni par des chroniques; il emprunta *Clavijo* aux mémoires de Beaumarchais; dans *Eugénie* et dans *Hermann et Dorothée* il saisit le côté poétique de la révolution; dans *Meister*, dans les *Affinités électives* il ne présenta que des faits qui lui étaient particuliers; c'est ainsi qu'il se modela presque toujours d'après son epoque. Mais il savait imprimer avec tant de puissance son cachet à tout ce qui passait par ses mains, que dans ce qu'il emprunta à son tems il se montra au-dessus de son tems, et donna, même sur le terrain de la politique, de nouvelles et vives impulsions. A la vérité, les hommes les mieux instruits venaient à toute heure le trouver, et livraient à son insatiable avidité de savoir chacun ce qu'il possédait de plus précieux dans sa spécialité: Wolf décomposait Homère devant lui et commentait Winckelmann; Zeller (1) et Rauch lui apportaient le tribut des beaux-arts; il y avait chez lui une sorte d'exposition permanente de tableaux; les plus habiles chimistes, médecins, anatomistes, lui communiquaient aussitôt leurs découvertes; l'université entière d'Iéna était à son service; les mémoires et monographies les plus intéressans sur tous les sujets affluaient dans ses mains en *manuscrits*: jamais pareils avantages n'étaient advenus à personne, et jamais personne n'avait su en profiter aussi bien. Goethe finit par considérer toutes ces choses comme tributs légitimes, et il ne demandait ni ne disait pas toujours

(1) Zeller, compositeur célèbre en Allemagne, n'a pas long-tems survécu à son ami; il est mort à Berlin deux mois après. Il dirigeait avec Spontini, le 31 mars dernier, centième anniversaire de Haydn, l'orchestre de quatre cent cinquante personnes qui exécuta la *Création* de ce grand musicien.

de quelle source il les tenait. Il y avait en lui une nature de Titan avec le sentiment de sa suzeraineté. Il respirait l'encens et la fumée des sacrifices comme les dieux d'Homère, mais sans en être jamais enivré, ainsi que plusieurs l'ont prétendu. Il riait de ses courtisans et ignorait ses zoïles, écartant, avec un soin que son entourage imitait, tout ce qui pouvait le toucher désagréablement, jusqu'à acheter dans ses derniers jours la maison du voisin, pour ne pas être incommodé par le bruit. Il eut et il mérita d'avoir des amis fidèles; la plupart l'ont précédé. Plusieurs cependant vivent encore, qui ne parlent de sa personne qu'avec un sincère enthousiasme; Müller, Reimer, Henri Meyer et quelques autres intimes à Weimar, le comte Reinhard, actuellement ambassadeur français à Dresde, Fréderic Rochlitz, à Leipzig, et un grand nombre encore chez lesquels sa mémoire se conservera. Tieck termine ainsi son épilogue dramatique prononcé le 29 mars sur le théâtre de Dresde: Nous nous réjouissons de vivre encore, afin de l'aimer et de l'honorer *en nous*.

Goethe n'eut pas le moindre pressentiment de sa mort, que ses admirateurs appellent la plus belle des métamorphoses décrites par lui dans sa *morphologie*. Le 15 il avait causé vivement et long-tems avec la grande-duchesse, qui venait régulièrement lui faire visite: après cette conversation, qui probablement fatigua sa poitrine, il fit une promenade en voiture et se refroidit; quelques douleurs catharrales l'assaillirent. Mais cette fois encore, sa forte constitution sembla devoir triompher; le médecin eut bon espoir. Et comment ne pas être trompé par cette force d'intelligence, cette sérénité avec laquelle il parlait sur toutes choses, et particulièrement sur sa théorie des couleurs, dont il s'occupait alors de préférence? Le 21 au soir, il expliqua à sa fille les conditions de la paix de Bâle, il voulut que l'on menât les enfans au spectacle, et dit qu'il se sentait fort bien, que les soins de la médecine produisaient leur effet, que déjà il respirait plus librement, et il se réjouissait de l'air printannier dont il espérait un prompt rétablissement. Il demanda les *Seize mois* de M. Salvandy, quoique le médecin lui eût interdit toute occupation fatigante; mais celui-ci étant sorti un instant, il se fit apporter deux lumières, et voulut lire. Ne le pouvant pas, il tint quelques momens le livre devant lui, puis dit en plaisantant: « Eh bien, faisons du moins comme les mandarins. »

Son demi-sommeil paraissait occupé d'agréables souvenirs. Cet état dura jusqu'au matin du 22, où il causa gaiement avec sa fille, ses petits-enfans et quelques amis. A sept heures, il se fit apporter par sa fille un portefeuille pour observer sur des dessins quelques phénomènes de coloration, et se mit à tracer des caractères dans l'air avec sa main droite qui s'abaissa peu à peu jusque sur son genou et y continua le même geste. Vers dix heures, il cessa presqu'entièrement de parler, retint dans ses mains la main de sa fille assise à ses côtés, et tourna vers elle, avec une expression pleine de tendresse, ses yeux à demi-fermés. Celle-ci avec l'autre main soutint l'oreiller où reposait la tête de son père jusqu'au moment où il rendit le dernier soupir. Une aspiration plus forte qu'à l'ordinaire fut le seul combat qu'eut à livrer cette puissante nature avant de se dissoudre; ce fut une véritable *euthanasie*. Sa tête demeura dans la même situation, ainsi que ses mains, sans aucune convulsion. C'est ainsi que sa fille était restée immobile, lorsque plusieurs personnes entrèrent et assistèrent à ce douloureux spectacle. Ottilie ferma pour jamais les beaux yeux du poète, et appela ses enfans pour le voir encore une fois; puis elle s'éloigna pour pleurer.

Les restes du poète furent portés à leur dernière demeure avec le cérémonial usité aux funérailles des princes de la famille régnante, après avoir été exposés cinq heures dans le vestibule de la maison mortuaire, où la foule se pressait silencieusement pour imprimer dans sa mémoire les grands traits de cette physionomie auguste et calme comme elle l'avait toujours été. Le précédent grand-duc avait fait élever dans le nouveau cimetière qui se trouve au midi de la ville, sur le penchant d'une colline, une chapelle dont les caveaux étaient destinés à la famille souveraine. Lui-même y est déposé ainsi que la grande-duchesse Louise; c'est là aussi que repose Schiller, c'est là que Goethe vient d'être réuni à ses amis.

A quatre heures de l'après-midi le son des cloches annonça le commencement de la cérémonie. Le cercueil, placé sur le char funèbre des princes et traîné par quatre chevaux des écuries ducales, se dirigea vers le cimetière. A la tête du convoi se trouvait le grand maréchal de la cour, M. de Spiegel, représentant le grand-duc que sa douleur retenait à Eisenach. Après lui venait le ministère tout entier, les colléges de régence, une députation de l'université d'Iéna, composée, outre les

professeurs, de plus de deux cents jeunes gens, et dix étudians qui représentaient celle de Halle, le personnel du théâtre et de la chapelle ducale, et un nombre infini de citoyens de Weimar et d'étrangers accourus de Gotha, d'Eisenach, même de Francfort. Le docteur Rœhr, prédicateur de la cour, prononça sur la tombe un discours plein d'énergie et de pensées.

Le théâtre de Weimar demeura fermé pendant quatre jours. Le 27 mars on y représenta le *Tasse*, cette pièce si propre à retracer les souvenirs du tems où la cour de Weimar ressemblait sous bien des rapports à celle du duc de Ferrare. Deux stances de l'épilogue composé pour cette circonstance par le chancelier Müller, l'ami intime de Goethe, rappelèrent d'une manière touchante sa liaison avec Schiller, et comment, après la mort prématurée de celui-ci, Goethe s'était peu à peu éloigné de la poésie pour s'adonner aux sciences. Cette dernière stance produisit sur l'assemblée une impression profonde :

« Il demeure à jamais sacré, le lieu où de grands hommes ont exercé leur action. La vague du tems emporte les heures, mais non pas les grandes choses qu'elles ont vu produire. Ce que la puissance du génie a créé se purifie sans cesse comme l'air des cieux; son *apparition* est fugitive, ses *œuvres* sont éternelles. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LA 160ᵉ LIVRAISON DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL 1832.

Pages

1. De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires.. *Jean Reynaud.* 1
2. De l'assiette de l'impôt (2ᵉ article)..... *Émile Pereire.* 17
3. Dernières pages de *Goethe* (2ᵉ article)..... 54
4. De l'influence philosophique des études orientales..... *P. Leroux.* 69
5. Anthologie d'Amarou (poésie sanscrite)..... *J. Reynaud.* 83

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

ÉTATS-UNIS. — Discours et plaidoyers de Daniel Webster, 95; — Restes du rév. Edmund Griffin, 99; — Notes sur l'Italie, 100; — Manuel de médecine et de pharmacie, 101; — Vie du gouverneur Morris, *ibid.*; — Histoire de Portland, *ibid.*; — Sommaire des lois, *ibid.*

GRANDE-BRETAGNE. — Dix écrits sur le choléra (asphyxie pestilentielle), 102; — Romans fashionables, 109; — Théologie naturelle, 116; — Le drame éprouvé par l'Écriture, *ibid.*; — Progrès des révolutions de 1640 et 1830, et autres écrits politiques, *ibid.*; — Principes de géologie, par Lyell, 117; — Description de plus de 300 animaux, *ibid.*; — Histoire des guerres civiles d'Irlande, *ibid.*; — Esquisse de l'histoire de la réforme, *ibid.*; — Correspondance de Garrick, *ibid.*

RUSSIE. — Portulan de la mer Noire et de la mer d'Azov : détails sur les mœurs des habitans de cette contrée, 118; — Grammaire mongole, 128.

ALLEMAGNE. — Pour la conciliation des extrêmes, par Ancillon, 128; — Vie de Hegel, 130; — Poèmes orientaux, par Œchlenschlaeger, 135; — Fragmens sur la religion de Zoroastre, 138; — Annales du droit ecclésiastique, 139; — Grégoire mourant, condamné par l'archevêque de Paris, 140; Le Tems, feuille constitutionnelle, *ibid.*; — Rénée d'Este et ses filles, *ibid.*; — Nouveau nécrologue des Allemands, 141; — Lettres d'un défunt, *ibid.*

ITALIE. — Science économique en Sicile, 142; — Premières lectures pour les enfans, 147; — Les deux Jeannes de Naples, 149; — Théâtre tragique de Coriolano di Bagnolo, 150.

LIVRES FRANÇAIS.

Doctrine messianique de M. Wronsky, 152; — Dissertation sur le 22ᵉ chapitre de la Genèse, 154; — Lettre sur quelques nouvelles questions de philosophie, 156; — Nouvelles considérations sur l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*, par M. Gence, 157; — Sur les graveurs des monnaies grecques, par M. Raoul-Rochette, *ibid.*; — Histoire du droit politique et constitutionnel en Europe, par Ortolan, 159; — Dictionnaire historique de Feller, 165; — Sulkowski : Mémoires historiques, politiques et militaires, 165; — Principes de mélodie et d'harmonie, par M. Blein, 167; — Voyages historiques et littéraires en Italie, par M. Valery, 169; — Œuvres de Victor Hugo, 170. — Portraits et critiques littéraires, par Sainte-Beuve, 174; — Les Matinées suisses, 176; — Histoire de la sœur Inès (par madame Merlin), 178; — Le Coin du feu d'un Hollandais, 183; — Hermann, ou la civilisation et la Barbarie, par Moke, 185; — La Table de nuit, équipées parisiennes, par Paul de Musset, 189; — La duchesse de Guise, par madame de Souza, 192.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE-SEPTENTRIONALE. — Découverte d'ossemens fossiles aux Etats-Unis, 193.

ITALIE. — Projet d'une école théorico-pratique d'agriculture en Toscane, 195; — Antiquités romaines à Pavie et à Rome, 196.

BELGIQUE. — Académie des sciences de Bruxelles : séance du 7 avril, 198.

FRANCE. — Séances de l'*Académie des sciences* en avril 1832 : Mémoire de M. Geoffroy sur un enfant qui présente un double train de derrière, 201; — Mémoire de M. Flourens sur la force de contraction des veines principales dans les grenouilles, 201; — Mémoire de M. Cuvier sur les œufs de la seiche, 202; — Recherches expérimentales sur les propriétés alimentaires de la gélatine, par MM. Edwards et Balzac, 206; — Lettre de M. Darcet sur le même sujet, 212; — Note de M. Thénard sur les moyens de préparer aisément l'eau

oxygénée ; 213 ; — Lettre de M. Moreau de Jonnès sur la nature contagieuse du choléra-morbus, 214 ; — Note de M. Dureau de Lamalle sur la consommation journalière moyenne en blé d'un individu, en France et en Italie, 215 ; — Mémoire de M. Serres sur le siége du choléra-morbus, 216 ; — Aérolithe présenté par M. Cagniard de la Tour, 230 ; — Mémoire de M. Duhamel sur les vibrations d'un système quelconque de points matériels, 221.

— Classification des connaissances humaines, par M. Ampère, 223. — Cours de philosophie de M. Jouffroy, 229. — Cours de littérature scandinave de M. Ampère fils, 238. — Lettre sur les théâtres, 241. — Chronique médicale : Paganini, 244 ; Concerts du Conservatoire, Concert historique. 249.

NÉCROLOGIE.

— Mort de Goethe, 259.

AVIS.

On peut se procurer la collection de l'année 1831 et celles des années précédentes

Au bureau de la Revue Encyclopédique, rue des Saints-Pères, nº 26.

Au prix de 46 fr. pour Paris.

53 fr. pour les départemens.

60 fr. pour l'étranger.

Chaque cahier détaché coûte 5 fr.

Aux Académies et aux Sociétés savantes de tous les pays.

Les académies et les sociétés savantes, et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, franc de port, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la Revue des publications de ce genre, et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Allemagne.

MM. Dyck, libraire à Leipzig, et Jæger, libraire à Francfort-sur-le-Mein, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. Heideloff et compagnie, de Paris, les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs, désireraient faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Angleterre.

MM. Dulau et Co, libraires à Londres, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir des ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que l'on désirerait faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Conditions de la Souscription.

La *Revue Encyclopédique* paraît mensuellement, depuis janvier 1819, par cahiers de plus de 200 pages d'impression. Trois cahiers forment un volume, terminé par une *Table analytique et alphabétique des matières*.

Chaque année est indépendante des années précédentes, et offre un *Annuaire scientifique et littéraire* en 4 volumes in-8°.

A dater du 15 *juillet* 1832, *la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE *paraîtra tous les quinze jours, le* 1er *et le* 15 *de chaque mois. Pour les personnes qui souscriront avant cette époque, les prix seront maintenus aux conditions suivantes :*

A Paris.....	46 fr.	pour un an;	26 fr.	pour six mois.
Dans les départemens.	53	»	30	»
A l'étranger.....	60	»	34	»

Chaque cahier se vend séparément 5 fr.

Le montant de la souscription, qui doit être payé d'avance et envoyé par la poste; la correspondance, et tout ce qui concerne la rédaction; les livres de tout genre, les gravures, etc., dont on désire faire rendre compte, doivent être adressés, *franc de port*, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, rue des Saints-Pères, n° 26.

On souscrit, à Paris, chez les libraires ci-après :

TREUTTEL ET WURTZ, rue de Bourbon, n° 17; — REY ET GRAVIER, quai des Augustins, n° 55; — CHARLES BÉCHET, quai des Augustins, n° 55; BORET, rue Hautefeuille n° 12; — J. RENOUARD, rue de Tournon, n° 6; — HEIDELOFF, rue Vivienne, n° 16; — CORDIER, rue de la Vrillière, n° 2; — PAULIN, place de la Bourse.

Dans les principales villes des départemens et des pays étrangers, chez :

Amsterdam, Delachaux.
Berlin, Schlesinger.
Bordeaux, Delpech.
Boston (États-Unis), Burdett et Co.
Breslau, Keygel.
Bruxelles, Demat; — librairie parisienne; — librairie moderne, Montagne de la Cour, n. 2.
Copenhague, Gyldendal.
Florence, Piatti; — Vieusseux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; — Jaeger.
Genève, Cherbuliez.
Havre, veuve Duflo.
Kœnigsberg, Borntraeger.
Leipzig, Brockhaus; — Dyck; — Michelsen.
Liége, Desoer; — Colardin,
Londres, Dulau, et compagnie; — Treuttel et Wurtz; — Bossange, Barthez et Lowel.
Lyon, veuve Raillard; — Devers.
Madrid, Denné; — Perès.
Marseille, Camoin; — Maswert.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Dumolard.
Mons, Leroux.
Moscou, Gautier; — Riss; — Urbin.
Nantes, Forest.
Naples, Borel; — Marotta et Vanspandonk.
New-York, Foreign and classical bookstore; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, A. L. Boimare.
Pétersbourg, F. Bellizard et compagnie; — Graef.
Rome, de Romanis; — Scalabrini.
Rouen, Frère.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Varsovie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gérold.

On souscrit aussi chez tous les directeurs des postes, et chez les autres libraires de la France et des pays étrangers.

Imprimerie d'ÉVERAT, rue du Cadran, n° 16.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

PUBLIÉE

PAR MM. H. CARNOT ET P. LEROUX.

Liberté, Égalité, Association.

MAI — JUIN 1832.

PARIS.

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
rue des Saints-Pères, N° 26;

ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

PRINCIPAUX ARTICLES

INSERÉS DANS LES DERNIERES LIVRAISONS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE

CAHIER DE SEPTEMBRE 1831.

De la politique intérieure et extérieure de la France depuis la révolution de 1830, M. LAURENT.
Statistique minéralogique de la France, par M. FOURNEL.
Sur le choléra-morbus épidémique, par M. DOUBLE.
Religion : Aux philosophes, par M. P. LEROUX.

CAHIER D'OCTOBRE.

De la politique de la France, par M. LAURENT.
Examen du budget de 1832, par M. EMILE PEREIRE.
Cours d'histoire des sciences naturelles de M. Cuvier, par M. FUSTER.
Observations sur le penchant au crime aux différens âges, par M. A. QUÉTELET.
Autobiographie de voleurs anglais et américains, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Poésie : Les feuilles d'automne, par M. JEAN REYNAUD.

CAHIER DE NOVEMBRE.

Coup-d'œil historique sur les dernières révolutions de la Suisse, par M. CHARLES DIDIER.
De la conformité organique dans les animaux, par M. DUGÈS.
Géologie asiatique de M. de Humboldt, par M. J. REYNAUD.
Des chemins de fer aux États-Unis, par M. LIST.
De la poésie de notre époque : Gœthe et Byron, Walter Scott et Cooper, par M. P. LEROUX.
De la poésie politique, par M. J. REYNAUD.

CAHIER DE DÉCEMBRE.

Les monarchiens et les doctrinaires, par M. LAURENT.
Philosophie du droit, de M. Lerminier, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.
De l'usage physiologique de l'oxigène, par M. DUTROCHET.
De la poésie de notre époque : Lamartine, Victor Hugo, Sainte-Beuve, par M. P. LEROUX.
Mémoires d'un prédicateur saint-simonien, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE JANVIER 1832.

De la tendance nouvelle des idées.
De la société saint-simonienne, par M. JEAN REYNAUD.
Les trois principes : Rome, Vienne, Paris, par M. CHARLES DIDIER.
Considérations sur les finances de la France et des Etats-Unis, par M. ÉMILE PEREIRE.
Sur les variations de la taille chez les mammifères, par M. Is. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.
De l'éducation publique, par M. E. SOUVESTRE.
Fragmens sur la Valachie, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.

CAHIER DE FÉVRIER.

De l'indifférence politique et de l'innovation en matière d'impôt, par M. LAURENT.
Doctrine d'association de M. Charles Fourier, par M. ABEL TRANSON.
De l'influence des saisons sur les facultés de l'homme, par M. A. QUETELET.
Projet d'un chemin de fer de Gray à Verdun, par M. HENRI FOURNEL.
Voyages des frères Lander en Afrique, par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Le Feu du ciel par Louis Boulanger, par M. EDOUARD CHARTON.

CAHIER DE MARS.

Du catholicisme et du peuple à l'occasion du choléra, par M. CHARLES DIDIER.
De l'assiette de l'impôt, par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE, expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle traversés au sein de l'Académie des sciences de Paris.
Voyage des frères Lander en Afrique (2e article), par Mlle ADÉLAIDE MONTGOLFIER.
Vision d'Hébal, de M. Ballanche, par M. ALEX. SAINT-CHÉRON.

CAHIER D'AVRIL.

De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires, par M. J. REYNAUD.
De l'assiette de l'impôt (2e article), par M. EMILE PEREIRE.
Dernières pages de GOETHE (2e article).
De l'influence philosophique des études orientales, par M. P. LEROUX.
Poésie sanskrite : Anthologie d'Amarou, par M. J. REYNAUD.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

DE L'UNITÉ DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

La publication, dans ce recueil, d'un second article sur la doctrine d'association de M. Charles Fourier, par un disciple de ce philosophe, est pour nous l'occasion de nous expliquer sur la manière dont nous entendons juger les diverses productions du travail intellectuel qui s'accomplit autour de nous. La bannière que nous avons levée n'est point celle d'une coterie ; et bien que nous ayons la prétention d'avoir des idées à nous, et la ferme volonté de les développer et de les répandre, parce que nous les croyons vraies et utiles, cependant nous n'avons pas la prétention, qui aujourd'hui semble devenue vulgaire, d'avoir seuls des idées vraies et utiles, et d'appeler l'humanité présente et future à adopter sans amendement une théorie universelle construite et élaborée dans l'isolement et la méditation solitaire. La contemplation du passé nous montre avec trop d'évidence la diversité de moyens et de tendances qui se combinent et viennent simultanément concourir au perfectionnement des sociétés, pour que nous nous imaginions qu'au milieu de la fermentation générale nos efforts sont les seuls qui ne soient pas vains et superflus ; et nous sentons trop profondément la continuité et l'enchaînement du mouvement humain, pour ne

pas savoir combien il faut tempérer le nom de novateur pour le concilier avec le nom de progrès. La ligne philosophique sur laquelle nous nous sommes placés a été ouverte bien avant nous; elle est sans fin comme l'humanité, et à chaque âge elle offre un champ nouveau de travaux et d'études. Il nous paraît bien évident qu'une doctrine achevée jusque dans son détail serait un démenti formel à la doctrine de la perfectibilité; et si nous ne faisons que continuer ceux qui nous ont précédés, nous ne faisons aussi que préparer ceux qui doivent nous suivre.

On commettrait donc une étrange méprise sur notre compte en nous croyant affligés de la chimérique ambition de vouloir immédiatement porter à la réalisation tout ce que notre sympathie peut dès aujourd'hui entrevoir et saisir. Lorsque nous disons que l'égalité, c'est-à-dire la justice, est la base sur laquelle doivent s'unir la liberté et l'association, nous indiquons le but vers lequel nous voulons nous acheminer, la règle à la mesure de laquelle nous voulons apprécier toutes choses; et nous n'affichons point la prochaine intention de présenter un code complet d'organisation, riche de tous les bienfaits que le progrès de la civilisation tient en réserve, et prêt à être jeté sur la France comme s'il ne s'agissait que d'y jeter un manteau de nouvelle façon. Pour avoir tout le sens de la devise que nous avons adoptée afin d'y résumer toute notre pensée, il faut se représenter ces mots, *liberté*, *égalité*, *association*, intimement mélangés et associés avec le mot *tems;* car c'est le tems qui seul leur donne la vérité, et c'est lui seul aussi qui leur donne le mouvement et la vie.

C'est là la position que nous avons prise, et dont, Dieu aidant, nous ne nous départirons point. Nous sommes de jeunes hommes marchant tête levée, parce que nous n'avons rien ni à cacher ni à craindre; pleins d'assurance et de hardiesse, parce que nous sommes pleins de foi dans l'humanité; francs et sincères dans nos paroles, parce que nous sommes ambitieux, non pour nous, mais pour le peuple; pénétrés d'une ardente charité pour la mi-

sère des masses, et portés d'amitié vers tous ceux qui y cherchent remède; prêts à montrer le vrai chemin à ceux qui s'égarent, mais prêts aussi à nous soumettre avec reconnaissance à toute idée bonne et utile, car elle fait partie du domaine auquel nous apportons les nôtres; nous faisant gloire, en toutes circonstances, de n'être isolés ni dans le tems ni dans l'espace, et de compter autour de nous bien des alliances et bien des parentés, comme nous comptons en arrière bien des séries de générations et d'ancêtres.

En se tenant sur le principe du PROGRÈS CONTINU, il y a aujourd'hui de nombreux travaux à exécuter et de nombreuses vérités à atteindre, et nous espérons donner notre exemple pour preuve à notre assertion; mais rien ne saurait nous faire conclure que cette route est la seule qui conduise à la découverte des vérités nouvelles. La condition de l'homme est ainsi faite que lorsque son esprit est mis en mouvement par le désir du bien, rarement il ramène l'erreur sans y joindre quelque vérité, et rarement la vérité sans y joindre quelque erreur. Au banquet commun chacun nourrit les autres d'une portion de ses propres idées, et se nourrit aussi d'une portion des idées qu'ont apportées les autres; les philosophes empruntent aux chrétiens, et les chrétiens aux philosophes; l'échange se fait confusément, et la dispersion diverge de toutes parts; puis, quand l'idée est bien mûrie, l'instinct public s'en empare, et le sens vulgaire la formule et la moule en politique.

Voilà ce que nous comprenons de nos rapports avec les hommes qui cherchent à agrandir par leurs efforts intellectuels la sphère où s'agite l'esprit humain. Nous ne sommes guidés, ou plutôt arrêtés, par aucun étroit intérêt de secte ou de parti, et c'est la conviction et non point l'égoïsme qui nous porte à pousser nos opinions en avant, et à nous consacrer tout entiers pour en assurer le triomphe. Notre guerre est franche et notre amitié loyale, et nous n'avons pas plus intérêt à tenir dans l'om-

bre ce qui nous est opposé qu'à dissimuler ce que nous adoptons.

Nous demeurons avec fermeté dans notre croyance, parce que nous la jugeons plus que toute autre capable de relier la chaîne des tems et de consolider l'avenir en le joignant intimement au passé. Nous croyons que de toute éternité le monde sidéral a présenté des phénomènes analogues à ceux qu'il présente aujourd'hui. Nous croyons que l'humanité est soumise à un progrès continu, qui s'est développé sans interruption depuis sa création. Nous croyons que le mal est l'intervalle entre ce qui est et ce qui doit être, et qu'il est la condition du progrès. Nous croyons que l'étendue aussi bien que le tems étant des qualités inhérentes à l'existence de l'être, la matière ou le mouvement est une manifestation nécessaire de la vie infinie. Nous ne croyons donc pas à la création des sept jours, à la chûte de l'homme, au royaume de Satan, à l'anéantissement de l'univers matériel. Du progrès continu et spontané des générations vers l'harmonie, il résulte que la liberté d'investigation doit former la base de la philosophie; qu'il n'y a pas d'autre principe de certitude que le consentement universel; que la tradition sert à rattacher le présent au passé, mais non point à l'y enchaîner; et que l'unité de doctrine est le dernier terme à assigner à la philosophie. Il en résulte également que la liberté civile doit former la base de la politique; qu'il n'y a pas d'autre principe d'autorité que la volonté populaire; que les constitutions et les lois doivent être soumises à un perfectionnement progressif, et que l'égalité de privilèges est le dernier terme à assigner à la politique.

Voilà en aussi peu de mots que possible notre pensée tout entière; les travaux que nous insérerons dans ce recueil la préciseront et la développeront, et c'est à elle que se rapporteront toujours nos jugemens. C'est par elle que nous rencontrons un appui politique parmi les hommes les plus libéraux de notre époque, un appui philosophique parmi les esprits les plus élevés des tems modernes, et un appui religieux dans une part immense de l'hu-

manité. C'est elle qui nous fait accueillir volontiers les efforts des novateurs, sachant que la société reçoit d'eux l'aliment du progrès, et que, mobile en apparence plus qu'en réalité, jamais elle n'admet que ce qui s'accorde avec la loi de continuité qui la guide : mais c'est elle aussi qui nous donne le droit de les juger.

Cette position était précisément celle dans laquelle se trouvait placée à notre égard la doctrine de M. Charles Fourier. Cette doctrine avait d'ailleurs cela de particulier, que, bien que sa portée philosophique ne fût pas sans valeur, elle ne se trouvait consignée cependant que dans des livres peu répandus et peu faciles à lire, et demeurait par conséquent généralement ignorée. D'autre part, la longue persévérance de son auteur commençait à triompher de l'obscurité dans laquelle sa théorie était demeurée plongée durant vingt-cinq ans; la décadence de l'association industrielle des Saint-Simoniens attirait autour de lui nombre de personnes curieuses des solutions immédiates du grand problème social; et enfin, grâce aux journaux politiques, son nom, sinon sa pensée, avait été à plusieurs reprises jeté au domaine public. Ces raisons nous ayant fait juger qu'il était à la fois utile et convenable que la critique fût précédée par une exposition, M. Transon, un des disciples les plus distingués de M. Fourier, a bien voulu se charger de donner dans ce recueil un résumé sommaire des idées fondamentales comprises dans la *Théorie des quatre mouvemens* et dans le *Traité d'association domestique-agricole*.

Or nous disons maintenant que nous repoussons les doctrines cosmogoniques de M. Fourier, parce que leur fondement est entièrement étranger à l'esprit scientifique. Les conceptions astronomiques et géologiques auxquelles il a été conduit par l'inspiration de sa métaphysique ne manquent assurément ni d'originalité ni de grandeur; mais en voulant porter les nombres là où ils ne pourraient être enseignés que par une révélation surnaturelle, il a été entraîné dans sa classification du tems et

de l'espace à des aberrations analogues à celles où bien d'autres créateurs de systèmes, entre autres les Bouddhistes (1) privés du caractère scientifique européen, étaient déjà tombés bien avant lui. Sans doute un jour les astronomes arriveront à prévoir des révolutions sidérales que nous ne soupçonnons pas encore, et un jour les physiologistes sauront dévoiler quelques-uns de ces mystères de l'organisation et de ses variations, que nous ne faisons que commencer à entrevoir; mais vouloir se jeter en avant de toute observation avec le seul appui d'idées *à priori*, c'est méconnaître toutes les exigences du principe de certitude, et employer une méthode aussi peu sage que peu féconde. Il semble qu'en se montrant conduit à fixer l'époque

---

(1) Il est remarquable de voir que cette prétention de l'esprit humain à tout assigner et à tout comprendre par le seul ressort de sa spontanéité intérieure, et sans le secours d'aucune base positive, vienne ainsi aboutir, malgré la différence des positions, à des résultats tout-à-fait analogues. La supputation exacte des époques et des distances, qui forme un des caractères fondamentaux de la doctrine cosmogonique des bouddhistes, joue un rôle absolument semblable dans la doctrine cosmogonique de M. Fourier.

Dans l'opinion orientale, la grande période qui se répète éternellement, se compose de quatre périodes, nommées *kalpa*, qui chacune se subdivisent en vingt petites périodes de seize millions huit cent mille ans. Dans le premier kalpa, l'univers se forme, les êtres descendent successivement des cieux supérieurs vers la terre, et finissent par s'y fixer, en conservant encore la faculté de marcher en volant et d'émettre la lumière; leur pureté s'altérant de plus en plus, ils se rapprochent de la condition humaine actuelle. Dans le deuxième kalpa, celui dans lequel nous sommes, l'univers est stationnaire, les bouddhas paraissent successivement à des époques déterminées pour prêcher la vérité et sauver les hommes; nous sommes actuellement à l'époque du quatrième bouddha. Dans le troisième kalpa l'univers est en ruine, la destruction attaque successivement toutes les parties de l'univers jusqu'au ciel de Bouddha; enfin le ciel lui-même disparaît, et la destruction s'achève en sept jours. Dans le quatrième kalpa, l'univers est rempli par le vide, et les ténèbres occupent l'espace; après ce kalpa de repos la première période recommence.

Cette cosmogonie orientale, qui, même dans sa divagation, conserve quelque chose de la magnificence religieuse, offre, dans les assertions positives dont son détail abonde, beaucoup de rapports avec la manière affirmative de M. Fourier.

à laquelle la lune, cessant d'accompagner la terre, sera remplacée par quatre lunes nouvelles; ou bien encore à assigner les tems non moins remarquables où l'espèce humaine, éprouvant un changement dans sa forme, verra son organisme actuel enrichi d'un appendice en forme de trompe, M. Fourier soit destiné à donner lui-même la mesure des conséquences auxquelles conduit le principe absolu sur lequel il se fonde.

Nous repoussons ses doctrines historiques, parce que, quel que soit l'ordre artificiel dans lequel on peut grouper les événemens humains, il nous semble contraire à toute idée de providence de croire qu'il n'ont concouru vers aucun but général, autre que celui de donner à M. Fourier les matériaux nécessaires à la con-

---

qui en diffère surtout par une proportion beaucoup plus modeste dans la mesure de ses images et de ses nombres. La durée du genre humain, dit ce philosophe, est de quatre-vingt mille ans; cette carrière se subdivise en quatre phases et trente-deux périodes; chaque période est caractérisée par une création nouvelle. Nous entrons aujourd'hui dans la huitième période, qui doit durer quatre cents ans; à la fin de cette période, la population de la terre sera de deux milliards d'habitans, le globe sera cultivé jusqu'au 60e degré de latitude nord; alors l'aurore boréale se fixera autour du pôle, et formera un anneau analogue à celui de Saturne, qui donnera aux contrées glaciales un climat semblable à celui de la Sicile. Il y a pour le genre humain une décadence comme il y a eu une enfance, et le déclin commence à la vingt-cinquième période : en somme les âges de bonheur durent sept fois plus que les âges d'infortune.

Je ne pousse pas cette analyse plus loin; elle suffit pour montrer le rôle immense qui est attribué à des nombres hypothétiques; ils coupent les chapitres, et l'imagination les remplit. Si l'absence des connaissances fournies par les sciences physiques explique l'étrange singularité des dogmes orientaux, on peut voir, d'après les propres paroles de M. Fourier, que ce vice fondamental doit se retrouver dans la plupart de ses conceptions sur la théorie de l'univers; voici comment il termine un de ses chapitres, après une longue déclamation contre la vanité des philosophes : « Pour compléter l'opprobre de ces Titans modernes, Dieu a » voulu, dit-il, qu'ils fussent abattus par un inventeur étranger aux sciences, et » que la théorie du mouvement universel échût en partage à un homme presque » *illitéré;* c'est un *sergent de boutique* qui va confondre ces bibliothèques poli- » tiques et morales, fruit honteux des charlataneries antiques et modernes. »

struction de son premier Phalanstère, parce qu'il nous semble contraire à toute idée de continuité de renoncer à la tradition du passé en le réprouvant tout entier, et de prétendre que l'humanité va subir, sous l'influence du génie d'un seul homme, une révolution fondamentale dont rien jusque là n'avait donné l'idée.

Nous repoussons ses doctrines morales, parce qu'en assimilant les passions de la vie humaine aux attractions mécaniques de la matière, elles renversent toute notion du juste et de l'injuste, et arrivent à légitimer des passions dont le nom est infâme, et qui ne trouvent leur existence que dans le vice de l'organisation sociale. Sans doute le mal n'est pas inhérent à l'homme, et dépend de la société dans laquelle il vit; mais c'est se tromper étrangement sur le caractère des sociétés que de les prendre pour des mécaniques d'hommes, et de prendre l'homme pour un fait absolu et invariable: on ne saurait abstraire l'homme de l'humanité, et leur perfectionnement est simultané et progressif.

Quant aux détails purement économiques de l'association domestique et agricole, nous reconnaissons volontiers qu'ils partent d'un esprit ingénieux et délié, en déclarant toutefois que nous ne prenons pas l'ampleur pour de la grandeur, ni la richesse d'imagination pour de la richesse de pensée. L'idée de l'industrie attrayante par séances variées et de courte durée nous paraît neuve, et d'une portée fort étendue, si elle conduit effectivement à d'heureux résultats dans la pratique. L'idée de liberté peut assurément se concilier avec l'idée de travail, si la peine de la production est équilibrée ou dépassée par le plaisir de la consommation qu'elle procure; mais organiser la production de manière à en changer la peine en plaisir serait certainement ouvrir à l'industrie une carrière toute nouvelle d'activité et de jouissances. Nous approuvons donc, comme une des entreprises industrielles les plus importantes de notre époque, l'essai que M. Fourier veut faire du procédé dont il est l'inventeur, persuadés que la nature de l'esprit de ce philosophe le met à même plus que tout autre de construire et de diriger un établissement

de ce genre, et persuadés en outre que toute tentative ayant pour but de faire travailler les prolétaires sous la loi de l'association, au lieu de les faire travailler uniquement sous la loi de la propriété, ne peut être que fort avantageuse pour le succès et la propagation des théories de l'économie politique nouvelle.

Voilà notre opinion sur cette doctrine. Nous blâmons l'exorbitante prétention de l'auteur, qui vient présenter aux hommes et aux planètes son lévitique et son deutéronome, sans autre garantie que celle de sa parole ; nous acceptons et nous encourageons l'expérience du phalanstère, convaincus que tout perfectionnement dans la construction des villages et la disposition des travaux agricoles se trouve placé sur la voie du progrès social.

Cet exemple nous semble très-propre à montrer l'esprit dans lequel sera dirigée notre critique, et le fondement sur lequel elle demeurera toujours assise. Du reste notre *Revue* sera librement ouverte à toutes les opinions qui nous paraîtront douées de quelque nouveauté et de quelque importance en philosophie et en littérature ; et nous espérons que l'amour de la justice et de la vérité, qui seul nous dirige, saura toujours maintenir sur la ligne du progrès l'instrument de publicité dont nous disposons et auquel nous vouons une partie de nos travaux.

POLITIQUE.

DU COSMOPOLITISME ET DE L'ASSOCIATION.

Le cosmopolitisme fut long-tems tenu pour un titre de reproche et d'injure ; c'était le synonyme d'indifférence, d'égoïsme. On disait d'un homme : C'est un cosmopolite, pour dire un homme sans liens, sans passions sociales, sans affections, sans âme ; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui, mais avec plus de raison, un éclectique.

Dès lors le nom d'étranger était un titre d'anathème ; il répondait, ou peu s'en faut, et surtout en France, à ce que les Grecs appelaient un Barbare. Rousseau y revient à diverses reprises (1). Étranger lui-même, et placé par là vis-à-vis de ces Français qu'il aima tant dans une position équivoque, le citoyen de Genève se sentait les bras liés, pour combattre bien des abus qui l'indignaient ; et ce préjugé, dont il était victime, lui fit abandonner non-seulement son travail sur l'abbé de Saint-Pierre, mais *souvent*, comme il le dit lui-même, *des projets beaucoup plus chéris*. C'est dans ce même tems que Voltaire, jugeant Shakespeare du haut de la nationalité d'alors, traitait l'illustre Anglais de barbare et de sauvage ivre, comme avant lui déjà Boileau avait fustigé Tasse et Milton. La France applau-

(1) Déjà de son tems Montaigne se plaignait de l'esprit exclusif de ses compatriotes. Il dit à ce propos des choses fort sages et fort piquantes. Je voudrais les citer, mais il y aurait trop à faire. J'aime mieux renvoyer à son chapitre des *Cannibales*.

dissait aux arrêts de ses grands-prêtres littéraires, quoique si évidemment dictés par la partialité et l'esprit d'exclusion.

Mais n'oublions pas, pour comprendre et apprécier cette phase du génie humain, que la France avait besoin de fonder en Europe une initiative dont 89, et plus tard 1830, ont montré la puissance et la portée. Or, cette initiative, dont les armes et la prépondérance politique de Louis XIV avaient jeté les premières bases, avait besoin d'être fortifiée, étendue, et ce fut là le rôle des lettres françaises ; rôle magnifique, parce qu'il fut civilisateur, et qu'il préparait à la liberté ses triomphes. De là naquit une partialité qui, pour avoir été parfois trop exclusive, n'en servit pas moins avec énergie la grande cause européenne.

Si elle rejeta momentanément dans l'ombre des choses grandes et belles, ces choses n'étaient pas d'urgence, et avaient devant elles pour être admirées l'avenir tout entier. Si elle mit en relief, si elle plaça sur le premier plan du tableau social des idées et des figures qui nous semblent aujourd'hui secondaires, c'est que celles-ci n'avaient pour accomplir leurs destins qu'une seconde; et il fallait, pendant cette seconde, réunir sur elles seules toute la lumière et les faire briller d'un éclat d'autant plus vif qu'il devait moins durer. Il était plus important, en 1760, de battre des mains aux pompeuses tirades républicaines de la *Mort de César* ou de *Brutus*, et aux sentences anti-sacerdotales de *Mahomet*, qu'à la ravissante poésie de *Roméo et Juliette* et de *la Tempête*, à la profonde analyse de *Hamlet*.

Et si la prévention dégénéra quelquefois en outrage, la critique en brutalité, c'est que les passions publiques et privées s'en mêlèrent, et égarèrent les esprits. Il faut, en toute chose, leur faire une part et la leur faire large. C'est un malheur, mais une nécessité. Leur rôle est de s'immiscer à tout, de compliquer tous les phénomènes humains; mais en les modifiant, en les exagérant, elle ne les détruisent point. Les esprits légers s'arrêtent aux superficies, et ne saisissent dans une question que les circonstances, les caractères accessoires ; les autres ont soin

de se placer dans les vraies conditions de l'humanité, et, dégageant le fait social de tout l'alliage qui l'altère et souvent le déguise, ils mettent à nu la vérité. C'est là que gît le coup d'œil de l'historien, car l'historien a son coup d'œil comme le général d'armée.

Ajoutons, quant à Shakespeare, que la réaction contre le moyen âge était dans toute sa violence au dix-huitième siècle, et frappait d'une commune réprobation tout ce qui y touchait par quelque point. Mais ceci ne détruit point ce que nous avons dit du sacerdoce littéraire et philosophique que la France exerçait alors sur le reste de l'Europe. Elle s'était faite centre, et citait à son tribunal les produits étrangers de la pensée avec une supériorité qu'on avait fini par ne lui plus disputer. Ses oracles en matière de goût étaient européens, et, comme l'antique Sibylle, elle parlait avec autorité. Et bien qu'alors la réaction fût généralement, c'est la France qui marchait en tête. Ce vasselage intellectuel, qui tendait à l'unité autour de la suzeraineté française, n'était au fond qu'un acheminement à un cosmopolitisme plus large et indépendant. L'événement l'a prouvé.

Voilà pour les lettres, voyons pour la politique.

Prenons Rousseau, celui de tous les publicistes du dix-huitième siècle dont la mission fut la plus haute, puisqu'il lui fut donné à lui, prolétaire étranger et citoyen du monde, de populariser par l'empire d'un style tout-puissant et la chaleur de son âme les principes les plus audacieux de la politique.

Sa position équivoque, et pour ainsi dire excentrique, en lui interdisant des travaux de critique actuelle et partielle, le força de s'élever à des hauteurs où ne pût l'atteindre la susceptibilité servile et monarchique des courtisans de Louis XV. L'humanité y a-t-elle perdu? Nous répondons hardiment non. Pareil à l'aigle de ces Alpes où il était né, son génie planait sans entraves et sans contrainte par-dessus toutes les considérations vulgaires d'une nationalité étroite et puérile; habitant des sublimes régions intellectuelles, c'était au profit non d'un peuple, mais du

monde, qu'il explorait l'avenir, et ce ne sont pas quelques esclaves seuls qu'il convia à la liberté, c'est l'humanité tout entière.

Voilà comment les préjugés même d'un siècle servent au siècle qui suit. Les anneaux de l'immense chaîne de causes à effets qui lient les générations l'une à l'autre, pour n'être pas également sains et forts, n'en tiennent pas moins chacun sa place, et font ainsi chacun son œuvre.

Nier ce principe, c'est reconnaître que le monde est livré à des forces aveugles et brutales qui le traînent au hasard et à plaisir dans le sang et les larmes, sans consolation, sans dédommagement, sans espérances. Or cela n'est point: l'homme est fini, voilà pourquoi il erre et dévie de la ligne droite; mais il est perfectible, et voilà aussi pourquoi, malgré ses erremens, ses écarts, il avance toujours comme un voyageur qui, pour s'égarer quelquefois, n'en arrive pas moins au but. L'avenir n'est pas un pays ouvert et battu. Peu de routes y sont tracées, et les trouver n'est pas facile. Quelques lueurs brillent bien dans les ténèbres, quelques jalons se dressent bien çà et là dans le désert; mais la caravane humaine est indocile, parce qu'elle est libre et passionnée; elle est curieuse, parce qu'elle est intelligente; bien des illusions la séduisent; elle s'arrête trop souvent à des excursions sans fruit; les longueurs et les fatigues des voyages la lassent, l'irritent, et la voix des guides n'est pas toujours écoutée. Et cependant on va toujours; on souffre, on meurt, mais on marche, et les vues providentielles s'accomplissent.

Souffrir, il faut bien y consentir puisque telle est notre condition sur terre, puisque la douleur est nécessaire à la vie et à notre conservation propre, puisque sans elle il n'y a ni grandeur ni joie; mais souffrir pour rien, c'est ce que nous ne voulons pas. Le laboureur consent bien à quitter avant l'aube son lit et sa chaumière, et, le dur soc en main, à semer péniblement son champ; mais il a dans le cœur, pour fortifier son bras, l'espoir de la moisson; il voit en idée les épis d'or ondoyer au soleil d'août,

il serre déjà les gerbes dans ses granges, et partage le pain nouveau à sa famille. Otez-le lui, cet espoir, et le voilà qui brisera le soc contre les rochers, qui jettera la semence aux vents. Et nous aussi qui labourons et ensemençons le champ de larmes, nous voulons bien fatiguer, mais nous voulons aussi que la semence germe, sinon pour nous, pour ceux au moins qui viendront après; car nous ne croyons pas que tout ici-bas se borne à nous et qu'après nous il n'y ait plus rien. Nous avons recueilli l'héritage de nos pères, et nos fils recueilleront le nôtre. C'est justice. L'homme se survit par la pensée, et se perpétue dans ses œuvres. C'est là un des articles de la loi nouvelle; article fondamental sans lequel plus d'efforts individuels, et partant plus de force commune, plus de société possible.

Nous voici ramenés au cosmopolitisme, qui n'est que le premier pas à l'association. Point de grands résultats possibles sans la réunion des efforts de tous vers un but commun; et sans cette communauté, sans cette universalité de but, pas de motifs suffisans, pas de mobile, pas d'intérêt aux efforts individuels.

A cette révolution de 89 qui prit l'initiative de tant de grandes choses, qui proclama de sa voix puissante tant de vérités, qui jeta parmi les nations tant de principes, à elle, dis-je, était réservée la gloire d'introduire dans le catéchisme social le dogme fécond et immense du cosmopolitisme. Il est formulé tout entier dans le vote de la Convention qui, mettant les rois hors la loi, déclarait la République l'alliée naturelle de tous les peuples, fondant ainsi non plus seulement d'homme à homme, mais de nation à nation, une solidarité qui est passée désormais en principe, et qui, chaque jour mieux comprise, va chaque jour se perfectionnant et s'affermissant.

Ce n'était point, comme l'ont voulu dire des esprits ou bornés ou partiaux, ce n'était point de l'enflure ni de la folie; c'était de la raison, mais de la raison haute et forte; c'était de la politique sociale et comme une révélation nouvelle. Aujourd'hui que nous avons tous vu la portée de ce principe, la folie serait

de le nier. Notre devoir, aujourd'hui qu'il est posé, est de l'élaborer, pour le féconder, pour en tirer toutes les conséquences possibles, dans un large système d'association universelle et pacifique. C'est là qu'est l'avenir de l'humanité.

Il faut le dire cependant, la République constatait plus qu'elle n'inventait (et qui invente?); elle developpait un droit ancien plus qu'elle n'en fondait un nouveau; car le cosmopolitisme est explicitement contenu dans la loi chrétienne; la parabole du Samaritain n'est que cela; la charité universelle est le fondement du christianisme. — « Tu aimeras, dit-il, ton *prochain* comme toi-même; telle est la loi et les prophètes. » — Telle est aussi la base de toute association.

Mais il y a loin de l'énoncé théorique et pour ainsi dire instinctif d'un principe, à son application rationnelle, à sa pratique intelligente. Cette notion de *prochain* que Jésus-Christ avait cru suffisamment éclaircir par ses similitudes, et qui aujourd'hui nous paraît si évidente, elle est restée vague et indéfinie pendant des siècles. Elle a traversé tout le moyen âge, obscure et inappliquée, et si le serf et le baron ne croyaient pas à deux enfers et à deux paradis (ce qu'il ne serait même pas impossible de contester), il est certain qu'ils croyaient bien l'un et l'autre à deux états sur terre, à deux économies bien tranchées, à deux natures humaines. Le progrès donc était, d'abord de proclamer les droits de l'homme, ainsi fit la République; puis de les étendre de l'individu à l'espèce tout entière, noire ou blanche, chrétienne ou non, ainsi fit-elle encore en faisant la première descendre sur le terrain clair et précis de la politique une idée jusqu'alors abstraite ou peu s'en faut. Il ne fallut pas pour cela moins de mille sept-cent-quatre-vingt-neuf ans.

L'ère nouvelle ouverte en 89 n'est donc qu'un pas du christianisme, comme le christianisme lui-même ne fut qu'un perfectionnement de la philosophie antique. Déjà avant Jésus une voix s'était élevée dans Rome, et avait proclamé le principe sacré du cosmopolitisme. Fut-ce un sénateur? un patricien? Ce ne fut

pas même un plébéien, pas même un romain. Ce fut un esclave d'Afrique, sans autre nom que celui de son maître, qui, tout meurtri encore des fers de la servitude, s'écria sur le théâtre de Rome : — « *Homo sum*.... Je suis homme, et rien d'humain ne m'est étranger (1). »

A ce cri d'humanité, si nouveau et si touchant, les assistans s'émurent. Un applaudissement universel l'accueillit et retentit parmi le peuple-roi. Les envoyés des nations conquises qui assistaient en grand nombre au théâtre relevèrent la tête avec orgueil; un principe d'égalité venait d'être proclamé et applaudi. Les écrivains latins se sont plu à retracer cette scène, et en effet je ne sache pas que l'antiquité en offre une plus grande ni une plus pathétique. Elle se passait cent cinquante ans avant le Nazaréen, et l'esclave qui l'avait provoquée, plus heureux que le crucifié, fut l'ami des Scipions, l'idole de Rome, et alla mourir en Arcadie.

Ce n'était là que le point blanc qui précède l'aurore. Il fallait que le soleil se levât sur une croix sanglante, puis éclatât de nouveau au milieu des tempêtes non moins sanglantes de la Convention; comme s'il était écrit que le sang doit être le sceau et le baptême de toute grande œuvre sociale.

Malgré sa morgue de soldat et de conquérant, le *civis romanus* n'en rendit pas moins involontairement hommage au cosmopolitisme en subissant l'ascendant intellectuel des races grecques; c'est d'elles que les Romains reçurent une théologie, une philosophie, une législation. La Sicile leur donna sa Cérès, et avec elle l'agriculture dont elle n'est que l'emblême; Tarente, Locres, Crotone, toutes les républiques de la Grande-Grèce, celles de la Grèce, les eurent pour disciples; ce sont leurs arts à toutes qui vinrent peu à peu adoucir la rudesse des mœurs militaires; leurs

(1) « *Homo sum; humani nihil a me alienum puto.* » (TÉRENCE, dans l'*Heautontimorumenos*.)

sciences qui équarrirent ces intelligences grossières; leurs lois qui à Rome substituèrent le droit à la force. Il n'y eut pas jusqu'à Pyrrhus l'Épirote et Annibal le Carthaginois de qui elle apprit l'art de la guerre.

Et ces Grecs eux-mêmes, pour qui les noms de barbare et d'étranger étaient synonymes, n'humilièrent-ils pas aussi leur nationalité superbe devant de la science des étrangers? Leurs dieux, leur culte, leur philosophie, leurs arts, à quelles sources les avaient-ils puisés? L'antique Thalès ne fut-il pas initié aux mystères de Memphis? N'y apprit-il pas l'astronomie, la géométrie, toutes les sciences d'alors, et ce panthéisme profond, vaste océan intellectuel d'où partirent si long-tems, pour s'y perdre, tous les systèmes de la Grèce? Et lorsqu'honoré des faveurs du roi *barbare*, le philosophe grec quitta l'Égypte, loin de repousser ses connaissances étrangères, ses compatriotes ne baptisèrent-ils pas du nom de sage l'adepte de Memphis?

Ainsi fut de Pythagore, un siècle plus tard. Appelé vers l'Orient par un instinct de génie et par des traditions confuses, c'est là, c'est dans cet antique berceau de tout savoir humain, qu'il voyagea pour s'instruire. Il ne rougit pas, lui Grec, d'apprendre des Chaldéens la science des astres, des Brachmanes de l'Inde la théorie des ames, et d'emprunter à l'Égypte jusqu'à ses locutions emblématiques et ses tours figurés. Il n'en devint pas moins le législateur de la Grande-Grèce. C'est à l'étranger aussi, c'est en Égypte, qu'Hérodote, que Platon allèrent chercher l'un l'histoire, l'autre la philosophie; et ce sont là autant d'éclatans hommages rendus au cosmopolitisme; autant d'infractions et de démentis à cet étroit esprit de nationalité dont tant se targuent, et qui a pour résultat inflexible la stérilité de la pensée et la dégradation des races humaines.

L'antiquité tout entière dépose donc en faveur du cosmopolitisme. Civilisées ou non, toutes les nations l'ont pratiqué au moins en quelque point, ou par le commerce de l'intelligence, ou par une hospitalité réduite en préceptes dans presque tous les codes

écrits ou non écrits, à toutes les époques, dans tous les mondes. L'hospitalité privée, ce caractère sacré qu'elle imprimait à l'étranger, est la première forme qu'ait revêtue le cosmopolitisme, la seule qu'il revête encore dans les contrées arriérées, et qui ne se perd dans les autres que pour faire place par degrés à une hospitalité publique, à une sorte d'égalité civile bien autrement large et concluante.

L'universalité d'un sentiment prouve qu'il est dans l'homme, qu'il est une condition de sa nature, et certes jamais sentiment ne fut plus éloquemment défendu, plus universellement pratiqué. L'humanité tout entière, ancienne et moderne, plaide pour lui; et en fondant sur cette base l'édifice de l'association universelle, nous savons bien que nous ne bâtissons pas sur le sable, et que nous l'asseyons sur le rocher des siècles. Indépendante des tems, des lieux, des choses, des hommes, notre base durera, et l'édifice avec elle. De là notre confiance, car nous sommes dans la vraie loi, dans la loi naturelle, éternelle. *Non scripta, sed nata lex.*

De ces idées douces et tranquilles d'hospitalité antique, d'association future, lieux de repos où aime à s'abriter la pensée, on éprouve quelque embarras, quelque honte à redescendre vers un présent de division et de haine. Il le faut cependant; ce présent qui nous attriste et nous révolte, il est le champ de bataille où les principes sont aux prises, et d'où l'avenir sortira triomphant. Abordons-la donc, sinon sans tristesse, sans découragement du moins et sans crainte, cette réalité que l'on nous fait si dure.

Aussi bien est-ce une loi récente, loi d'inhospitalité et de faiblesse, qui nous a mentalement entraînés à ces hautes et paisibles considérations de fraternité et d'amour. Revenons au point de départ. Ce n'est pas notre faute à nous si la chute est rude et la transition brusque.

Cette loi qui nous afflige et qui nous fait monter le rouge au front est celle du 21 avril dernier, qui rejette les réfugiés étran-

gers hors du droit commun, et les soumet dans leur exil à des mesures exceptionnelles.

Et d'abord relevons un sophisme du pouvoir. Il s'appuie dans ses considérans, et ses orateurs avec lui, sur la loi du 28 vendémiaire an VI qui armait le ministère d'un pouvoir insolite, et lui permettait de déporter l'étranger qui troublait l'ordre public, loi qu'il regarde comme non abolie et encore en vigueur. Il aurait tout aussi bien pu invoquer la loi terrible du 29 juillet 1792, celles de l'an V (4 nivose), de l'an VII (22 messidor) ou celle enfin du 25 thermidor an VIII, qui autorise l'emprisonnement de l'étranger dans les formes les plus inusitées, les plus arbitraires. Son principe posé et admis, il n'y avait pas de raison pour qu'il s'arrêtât à l'une plutôt qu'à l'autre, pour qu'il ne puisât pas et ne puise pas encore chaque jour, comme en un arsenal commode, dans le vaste et inextricable répertoire du bulletin des lois.

Quant au fait, c'est un abus criant. Si les cinquante mille lois, décrets, ordonnances que quarante ans y ont entassés, ne sont pas abolis de droit comme ils le sont de fait; s'il est loisible au pouvoir de s'en armer indistinctement suivant son bon plaisir, il n'y a plus pour le citoyen, ni sûreté, ni garanties, puisque ces lois, d'exception pour la plupart, furent dictées les unes, par les circonstances impérieuses où la coalition étrangère et la guerre civile avaient mis la République; les autres, par le despotisme militaire de Napoléon. Au tems de paix et de liberté où nous vivons, elles sont nulles et comme non avenues. Le droit actuel présuppose l'abolition du droit ancien; sans cela il n'y a plus dans la législation que confusion, et pour le pays provisoire et déchiremens; toutes les libertés ne sont plus qu'un mot (1). Ceci est de l'arbitraire légal, mais le sophisme n'est pas là. Le voici.

(1) Aussi bien toutes lois et ordonnances de cette nature ne sont-elles pas annulées et abrogées implicitement par l'article 70 de la Charte!

Le sophisme est d'avoir prétendu mettre la Convention en contradiction avec elle-même. En effet après le principe de cosmopolitisme et de solidarité européenne, proclamé par elle, n'y avait-il pas inconséquence à sévir au-dedans contre les étrangers? La contradiction n'est qu'apparente. N'oublions pas que la République était alors en guerre avec l'Europe, et que son sein était déchiré par la contre-révolution monarchique et sacerdotale; que toutes les cours et l'Angleterre surtout avaient des émissaires sur toute la surface du territoire français, et jusqu'au centre de la capitale; que mille trames s'ourdissaient dans l'ombre, que l'or étranger circulait sourdement dans des vues contre-révolutionnaires, que le pays enfin était en danger. En de telles conjonctures les voies de rigueur sont de droit, et ce n'était point en tant qu'étrangers que les étrangers étaient en suspicion et sous un code à part, mais en tant qu'espions, c'est-à-dire ennemis de la révolution. C'est comme tels encore que l'arrêté de nivose an VI mettait leurs biens au sequestre.

Et pour ne parler que de la loi de vendémiaire de la même année invoquée par le ministère du 13 mars, il suffit de jeter un coup d'œil sur le discours de Jean de Bry, qui en fut le rapporteur, pour se convaincre qu'elle fut commandée par la rigueur du moment : — « Considérant, dit-il, qu'on ne peut trop prévenir » les dangers qui menacent la République, etc...»—Le pays donc, comme nous l'avons dit, était en danger, et la loi un acte d'urgence; et voilà l'épée ardente que l'on tire du fourreau en pleine paix pour frapper de malheureux proscrits qui, bien loin de pouvoir seulement être suspects à la révolution de juillet, n'ont perdu leur pays et leur existence que pour en soutenir les principes. Le rapprochement est faux sous toutes les faces, et là seulement est la contradiction. Mais il y a plus, il y a haine et violence. Une loi pareille est une profession de foi anti-européenne, une abjuration qui n'a aucun précédent dans la révolution de 89, et dont elle est, grâce à Dieu, complétement innocente.

Non content de la charger d'une responsabilité que les faits

repoussent et que nous repoussons en son nom, on a pris à partie l'Angleterre. C'est tout simple; quand on est faible de principes, on cherche de la force dans les exemples, quoiqu'en de telles matières les exemples n'aient pas de valeur, et qu'ils ne prouvent qu'eux-mêmes. Sans entrer ici dans des considérations oiseuses, nous nous bornerons à faire observer combien l'exemple est mal choisi, puisque la loi anglaise sur les étrangers, promulguée en 1826, et actuellement en règne, est infiniment plus philantropique et plus cosmopolite que celle du 21 avril. Il y est dit en propres termes que *nul étranger ne peut être expulsé du royaume malgré lui;* tandis que la loi française porte que le gouvernement *pourra leur enjoindre de sortir du royaume, s'il* JUGE *leur présence susceptible de troubler l'ordre et la tranquillité publique* (art. 2). Citer à l'appui d'une mesure exceptionnelle une loi qu'on aggrave, voilà certes une tactique peu adroite : c'est nous forcer d'avouer que, quant à la pratique des droits et de la liberté, l'Angleterre est de beaucoup en avant de nous.

Je ne sais rien de plus funeste en politique que de constituer le gouvernement juge et partie, juge légal et sans appel des choses, et surtout des hommes ; c'est détruire du même coup toute garantie, et par là toute indépendance. Voilà cependant ce que fait la loi contre les étrangers. Elle les rejette hors du droit; elle les livre pieds et poings liés à la merci d'une police discrétionnaire et violente qui a mission de les traîner de ville en ville, et de les jeter, sur un soupçon et sans jugement, comme sans responsabilité, hors du sol de cette France, qui devrait être le lieu d'asile de la liberté du monde, et par l'initiative d'une hospitalité large et intelligente, ouvrir les voies de cette solidarité, de cette association universelle réclamée par les faits, non moins que par les principes, et sans laquelle il ne peut y avoir désormais, pour elle-même et pour l'Europe, ni repos, ni indépendance, ni bonheur.

C'est là le terme où s'avance le monde. La conscience humaine est éveillée, elle a le sentiment et l'intelligence de ses besoins.

C'est à les satisfaire qu'il faut tendre, au lieu d'étouffer par la force les voix qui les proclament, de dresser des embûches aux pas qui tentent les routes de l'avenir. Il faut des éclaireurs à l'armée qui s'avance ; il lui faut des guides dans les défilés inconnus, et l'humanité est aujourd'hui dans un défilé dont elle a hâte de sortir. Croyez-en le passé et ses mille expériences, il vaut mieux aplanir les chemins que de les hérisser d'obstacles. Les obstacles ne font qu'irriter ; et pour arriver un jour plus tard, le monde n'en arrivera pas moins ; seulement malheur à qui lui dispute le terrain et s'oppose à son passage !

Et puis ces susceptibilités bourgeoises, ces puériles craintes sont-elles dignes de la France et du noble rôle où Dieu l'appelle? Huit mille bannis, tous de la couleur et du camp de juillet, sont venus du nord et du midi lui demander asile et protection. Ils se sont abrités sous le drapeau tricolore comme sous leur propre drapeau ; ils ont embrassé les autels de France comme leurs propres autels, et voilà que vous suspendez sur leur tête l'épée de Damoclès, que vous leur disputez, que vous leur déniez l'hospitalité nationale, que vous les punissez des sympathies populaires... Demain vous les chasserez. Qu'y gagnerez-vous, et que craignez-vous d'eux? Si quelques-uns violent, je ne dis pas l'hospitalité, mais les lois, le pays n'a-t-il pas ses tribunaux, ses juges, un jury, son code? A quoi bon les mesures d'exception, les garanties lui manquent-elles? C'est donc là une rigueur inutile que rien n'a provoquée, que rien ne justifie; moins une mesure de sûreté qu'un outrage gratuit à la solidarité européenne, une hostilité au principe d'association. C'est de ce point de vue que nous avons pris la loi du 21 avril, et qu'il faut la prendre pour la concevoir; c'est pour cela aussi que, quoique de circonstance et passagère, nous nous y sommes arrêtés et l'avons traitée avec plus d'étendue qu'elle n'en paraît mérirer.

Sans vouloir reprendre en sous-œuvre une discussion oubliée et dont l'un des plus braves champions vient de descendre au tombeau, il est un principe posé à cette question par un orateur minis-

tériel qui mérite d'être redressé, parce qu'on lui a donné de l'importance. M. Guizot, car c'est lui, ne reconnaît d'autres garanties civiles et politiques que les garanties matérielles. Les autres, il les nie. C'est annuler d'un mot tout ce qu'il y a dans l'homme d'intelligence et de moralité. La garantie des idées, des principes, n'en est-ce donc pas une? n'est-ce pas de toutes la plus inviolable, la plus sacrée? Étrange manière de gouverner les hommes que de les dépouiller préventivement de tout ce qui fait leur force et leur grandeur, pour les réduire aux conditions de la vie matérielle, de la vie animale! C'est les mutiler, c'est faire des peuples castrats.

La virilité des nations est dans l'intelligence, et vous n'en aurez de vraiment fortes et grandes que lorsque vous fonderez leur existence sur les triples garanties physiques, morales et intellectuelles, trinité sainte qu'il est tems enfin de mettre sur l'autel. De même qu'on ne gouverne que par l'intelligence, on n'obéit non plus que par elle. L'autre obéissance, purement brute et passive, n'est que la terreur de l'esclave sous le bâton du maître, la servilité de l'eunuque au sérail. L'obéissance de l'homme doit être libre comme sa pensée, et rationnelle comme tous les actes de l'esprit. La volonté de l'homme est indépendante et fière, et cependant il faut qu'elle plie souvent devant la volonté sociale, car la société vit des sacrifices de tous au profit de tous; placez donc haut les motifs, si vous voulez que cette volonté superbe fléchisse sans murmure et sans honte. Voilà le secret du pouvoir. Ennoblir l'obéissance, tout est là.

Ce n'est pas du reste un principe nouveau; c'est l'indépendance de la pensée, c'est le libre arbitre humain proclamé il y a deux mille ans du haut du Calvaire: — « Je vous parle, disait » l'apôtre, comme à des êtres intelligens, jugez vous-mêmes.» — Hors de là violence et abrutissement.

Nous sommes loin encore des vrais dieux. Mais nous y marchons, et il faudra bien que la société s'assoie sur les seules bases qui désormais lui assurent vie et durée. Le règne de la violence

est passé. Il faut en finir avec elle. Il n'y a plus de force que dans les idées. A elles donc l'empire. Notre devoir à tous est de réhabiliter partout le peuple, c'est-à-dire de cultiver son intelligence en friche; il est tems qu'elle reçoive partout la semence de vie et porte ses fruits. Réhabilitation universelle du peuple; telle est la loi nouvelle. Tous les cœurs l'appellent de leurs vœux ardens, toutes les oreilles sont ouvertes pour la recevoir; quelques voix l'ont déjà prêchée; les principes sont posés, bien plus ils sont acceptés. Les formules manquent encore, formuler donc est notre œuvre. Nous l'avons dit ailleurs, le dix-huitième siècle eut sa philosophie qui fut toute de critique et de destruction, le dix-neuvième aura la sienne, qui sera éminemment socialisatrice.

Et c'est en vain qu'aujourd'hui des rhéteurs s'efforcent à enrayer par des sophismes le char social : l'impulsion est donnée, elle est reçue; malgré eux il roule, il les traîne à sa suite, et, après tant d'obstacles et de combats, il portera le peuple en triomphe dans son héritage usurpé. C'est là notre conviction profonde, et nous la professons à la face des cieux et de la terre, parce qu'elle est fondée sur la justice.

Voilà ce que nous avions à répondre à M. Guizot.

Quant à la loi des étrangers qui nous a amenés ici, je n'y reviendrai que pour faire un rapprochement historique.

Cette loi, qui fut une des dernières de la session, et qui la couronna, coïncide avec l'apparition meurtrière du choléra-morbus à Paris; le fléau était déjà dans toute sa fureur lorsqu'elle fut proposée, discutée et votée. La présence d'une si grande calamité et d'un péril commun semblait faite pour ramener les ames ministérielles à des sentimens d'humanité, et à cette occasion un trait analogue de l'histoire florentine me revint en mémoire.

L'effroyable famine de 1347, qui décima l'Italie, maltraita cruellement Florence, alors république démocratique. La seigneurie nourrit le peuple, envoyant de maison en maison deux pains par tête à chaque famille. Plus de quatre-vingt-quatorze mille personnes en recevaient ainsi de l'état; et par un de ces

élans de charité chrétienne qu'excitaient toujours au moyen âge les calamités publiques, les poursuites juridiques furent suspendues, les débiteurs de la commune libérés, et beaucoup de prisonniers élargis. Mais voici ce qui a plus immédiatement trait à mon sujet.

Il y avait alors à Florence un grand nombre d'étrangers ; il s'accrut encore pendant la famine. Chassés de ville en ville, ils inondaient par torrens les champs florentins, et faisaient irruption dans la ville affamée ; telle fut cependant la générosité de la République qu'ils furent tous reçus en frères, qu'elle partagea avec eux son pain, et que, durant le cours de cette longue famine, pas un seul ne fut renvoyé ; la charité publique et privée suffit à tout. « Aussi, dit naïvement un historien contemporain, devons-nous espérer en Dieu qu'il ne regardera » point les péchés énormes de nos concitoyens ; hélas ! nous l'a» vons dit, notre ville n'en est que trop souillée ; mais si c'est » son bon plaisir et sa miséricorde, il compensera nos fautes » par les aumônes de nos bons et vertueux citoyens, comme » il le fit de Ninive : car il l'a dit lui-même, la charité efface le » péché. »

Je laisse au lecteur le soin du parallèle. Il nous semble, quant à nous, peu favorable à notre âge. La fière et dure monarchie du dix-neuvième siècle n'a-t-elle pas à toujours perdu le droit d'accuser de barbarie la république démocratique du quatorzième? Celle-ci au moins avait des entrailles.

Je n'entends pas dire que les motifs d'humanité soient pour nous ce qu'ils étaient il y a cinq siècles. La société d'aujourd'hui n'est plus dans le système de rémunération d'alors. Mais s'il y a déplacement des motifs, les fins sont les mêmes. Le principe de fraternité humaine, dont nous venons de voir une si touchante application, n'a point varié. Il n'a fait que se développer et s'étendre. De la morale privée il a passé dans la politique, c'est-à-dire dans l'action universelle : là est le progrès. La solidarité européenne en est née, et tel est désormais le but unique et rationnel de la politique.

C'est aussi vers ce but éternel que nous marchons, et la politique, science ou pratique, n'est pour nous qu'un moyen d'y atteindre. C'est une fatale erreur que de la prendre elle-même pour but et fin; et pourtant cette erreur est commune à beaucoup. On a fait du gouvernement des hommes une science à part, un art excentrique où tout est fiction et déception. Le peuple n'est plus qu'un instrument dont on use et qu'on brise. De là ce système d'exploitation qui l'enchaîne dans la misère et l'ignorance; énormité sociale que la justice et l'humanité réprouvent, et qu'il est tems de faire disparaître du code politique.

Après avoir été parquées en troupeaux dans leurs limites, les diverses fractions du peuple européen ont été parquées en nations, c'est-à-dire en ennemies naturelles du voisin. C'était constituer l'anarchie dans un corps qui ne peut marcher droit que par l'accord unanime, l'action harmonique de toutes les parties. Des sœurs on a fait des rivales; on les a divisées d'intérêts, tandis que leur intérêt sur terre est commun, comme leur destinée; on a suscité entre elles des inimitiés profondes, d'inextinguibles haines, tandis que la loi divine et humaine est toute amour et charité. Et ainsi partagées et haineuses, il n'a pas été difficile de les lancer les unes contre les autres comme des molosses aveugles et furieux, au profit des exploitateurs.

Ce système factice et odieux de parcage humain subsiste encore, et toujours dans les mêmes vues. Cependant une science nouvelle est née, l'économie politique : œuvre des siècles et fruit de l'expérience, elle a formulé ce dont l'humanité eut toujours une conscience vague; elle a recueilli, combiné les faits, rapproché les effets des causes; et après de longs tâtonnemens, de laborieuses investigations, elle a sapé l'antique sophisme des Machiavel et des Hobbes, que la guerre est l'état naturel des sociétés et des nations entre elles, et démontré victorieusement que la guerre est un état hors de nature, contraire à l'intérêt bien entendu de tous, puisqu'en fait, vaincus et vainqueurs,

tous y perdent; les prétendus profits de la conquête sont donc illusoires, et le conquérant s'appauvrit réellement lui-même en appauvrissant le conquis.

Ce principe est un pas immense vers l'association, et l'avenir de l'économie politique est vaste et brillant si, édifiant sur cette base, et sans s'arrêter et se perdre aux faits secondaires, elle entre franchement et hardiment dans la question sociale, la seule vraie aujourd'hui.

Mais si nous n'avions pas pour nous la science et la conscience de l'humanité, l'état seul de l'Europe nous suffirait. Il milite si impérieusement en notre faveur, il plaide si éloquemment partout la grande cause du cosmopolitisme et de l'association, que nous n'aurions pas besoin d'autre auxiliaire. Partout l'exploitation du peuple y est érigée en principe et passée en droit; et si l'association des exploités est entravée partout et partout frappée d'anathème, celle des exploitateurs au contraire est un fait. La sainte-alliance en est la démonstration évidente et comme la dernière formule. Le principe admis, il n'y a plus qu'à en déplacer, qu'à en étendre les applications. Notre tâche à nous est donc de propager, par tous les moyens que la presse met en nos mains, ce principe d'association inter-nationale, seul contrepoids possible aujourd'hui à la solidarité des trônes, seule garantie d'abord de force extérieure, puis de calme et d'indépendance au dedans. Voilà la Propagande légitime et sociale que nous avouons. Grégoire XV l'a fondée et exécutée, par ses missionnaires, au profit du catholicisme et de la papauté; nous la ferons, nous, par la presse au profit de la liberté et de la fraternité humaine.

Le cosmopolitisme, nous l'avons dit, est un pas vers cette grande communion populaire que nous prêchons; c'est par lui qu'il y a échange d'idées, diffusion de lumières; par lui que les distances se rapprochent, que les haines s'éteignent et que s'évanouissent les préjugés. C'est par lui aussi que la science se généralise, et que, descendue sur le terrain des applications, elle lie les peuples par une communauté de résultats. Il y a long-tems

du reste que la science est cosmopolite. Nous avons vu Thalès et Pythagore l'aller puiser aux sources antiques; aujourd'hui les hommes n'ont plus besoin de l'aller chercher au loin; grâce à la presse, elle vient d'elle-même à eux. Jadis elle restait concentrée en quelques mains, aujourd'hui elle est aux mains de tous: aux ténèbres des mystères et des initiations a succédé le grand jour de la publicité. C'est encore à la presse que ce bienfait est dû. Avec elle il n'est plus possible de limiter ni de parquer la pensée. Elle a rompu ses fers et pris son vol.

Levier tout-puissant des tems modernes, l'imprimerie, en simplifiant les moyens, a hâté les résultats; instrument d'union et de force, c'est elle qui a mis de loin les hommes en communication, qui les rapproche par l'esprit. La presse est la grande voix de l'humanité souffrante; du nord au sud il n'y a qu'un cri de douleur, et c'est elle qui l'exhale, criant partout au ciel grâce et merci. Byron n'est-il qu'anglais, Schiller qu'allemand, Lamartine français? Ils sont hommes avant tout, et quelle que soit la forme que revêt leur plainte, elle va frapper au cœur de tous, sans distinction de peuples ni de lieux. Et après de si illustres exemples, des manifestations si éloquentes, si universelles, où est cette loi puérile de nationalité et de coterie que quelques-uns rêvent encore et qu'ils veulent imposer au monde, comme un maillot à l'enfant qui va seul?

Loin de nous les langes! Loin de nous toutes ces mesquineries violentes érigées en lois, comme autant d'outrages à ce droit naturel de l'homme qui doit constituer aujourd'hui et à jamais le droit européen. Notre Béranger l'a dit: c'est le tour des peuples de former leur sainte-alliance et de se donner la main. Que la France donc, au lieu de retirer la sienne, la tende la première; car c'est à elle qu'appartient l'initiative. Vaste arène des principes rivaux, que le sol français soit ouvert à tous, et que celui qui y met le pied soit déclaré sacré comme le citoyen lui-même. C'est ici que la lutte est engagée; elle n'est pas seulement française, elle est européenne: que les rangs donc s'ouvrent pour

tous. Que l'on ne demande plus au combattant : « Qui es-tu ? » Mais : « — Que veux-tu, et quel est ton drapeau? » — Ce principe une fois posé, les lois exceptionnelles ne pourront plus être ambiguës dans leurs motifs; il n'y aura plus à s'y méprendre, leur but et leur esprit seront clairs à tous. Elles ne seront plus qu'une arme d'un principe contre l'autre, une hostilité ouverte contre l'association, c'est-à-dire contre le progrès social.

CHARLES DIDIER.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

DOCTRINE D'ASSOCIATION DE M. CHARLES FOURIER.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

J'ai insisté, en terminant mon précédent article (1), sur la nécessité d'aborder le problème de l'association humaine par son terme le plus simple, la constitution du ménage, persuadé que toute autre voie serait à la fois antilogique et funeste à la liberté. D'ailleurs M. Fourier a très-bien senti qu'une fois la destinée de l'humanité nettement définie, on pouvait y marcher non-seulement par la réalisation d'une association modèle qui serait une épreuve et une garantie de la découverte, mais qu'on aurait pu s'y acheminer lentement et par degrés, en provoquant des mesures d'administration et de politique générale propres à transformer successivement et sans secousses les institutions de la société actuelle (2). Sous ce rapport, c'est-à-dire en

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, cahier de février, p. 271.

(2) M. Fourier termine le premier volume du Traité d'association, par une notice dont il explique ainsi l'objet : « Lorsque j'ai donné dans le cours de ce volume des aperçus du bonheur de l'association, chacun a été fondé à me répondre que, d'après les habitudes de la civilisation, on n'a pu songer à de pareilles spéculations ; qu'on a dû placer l'esprit libéral dans les mesures les plus utiles à la masse d'un peuple organisé en ménages isolés, en morcellement agricole, tel qu'on l'a vu jusqu'à présent.

» Je vais partir de cette base, et spéculer sur des ménages non associés, examiner les ressources que ce régime incohérent pouvait fournir aux vrais libéraux. » (T. I, p. 542.)

fait de moyens transitoires, la théorie de M. Fourier n'est ni moins précise ni moins féconde que relativement aux vues d'organisation définitive. Mais M. Fourier considère avec raison, comme une preuve de la supériorité de sa THÉORIE D'UNITÉ UNIVERSELLE, la possibilité d'une *épreuve locale*. M. Fourier se croit un plus grand réformateur que tous ceux qui ont jamais pris ce nom ; il croit que l'adoption de ses idées changera très-rapidement la face du globe : mais enfin il ne demande pas qu'on s'en rapporte à lui *sur sa parole*. Sa découverte est étayée de preuves extrêmement nombreuses et très-détaillées (1); et sa

(1) M. Fourier a publié, en 1831, contre les sectateurs d'Owen et contre les saint-simoniens une brochure dans laquelle il avait le tort de refuser la bonne foi et la bonne intention à des tentatives d'association qui, sans doute n'étaient pas étayées d'une véritable doctrine, ainsi que la suite l'a bien fait voir, mais qui au moins auront eu pour résultat de préparer les esprits à la solution du problème social. Dans cette brochure, on trouve une série de conditions à remplir pour réaliser l'association qui suffirait pour faire sentir que M. Fourier a entendu cette question bien plus largement que personne ; peut-être même qu'on comprendra à la simple lecture de ce tableau, beaucoup mieux que par tout ce que je pourrais dire, qu'il y a ici quelque chose de vraiment neuf, une science réelle, une découverte de la plus grande importance, et qui mérite un examen consciencieux ; c'est ce qui me décide à le transcrire.

CONDITIONS DE L'INDUSTRIE SOCIÉTAIRE.

1. Mécanisme d'attraction industrielle, répandant le charme et l'enthousiasme dans les cultures et dans les ateliers.

2. Procédés en opposition à nos méthodes, comme l'exercice en séances courtes, variées, intriguées, etc.

3. Répartition satisfaisante à chacun avec dividendes alloués distinctement aux trois facultés, capital, travail et talent.

4. Agrégation la plus nombreuse, évitant les deux excès, l'encombrement et les lacunes de travailleurs. *Détermination motivée du nombre convenable dont il faut se rapprocher.*

5. Garantie à chacun de plusieurs travaux à option, et non d'un seul sans convenance pour l'ouvrier.

6. Application aux trois classes actives, dites sauvages, riches oisifs et enfans. Garantie de leur adhésion spontanée.

doctrine n'a pas besoin, pour être vérifiée, d'avoir fait la conquête d'un empire ou même d'une province. Il suffit de l'appliquer à la fondation d'un *canton d'essai* (d'une lieue carrée environ), qui serait cultivé par un *ménage sociétaire* ou *phalange industrielle*, de seize à dix-huit cents personnes.

Le mécanisme sociétaire de M. Fourier a des propriétés si saillantes, si opposées à tout ce qui est connu (attraction industrielle, emploi utile de tous caractères, fusion des classes extrêmes, équilibre *passionné* en répartition des bénéfices, etc.), que sa réalisation dans le canton d'essai serait en effet la voie la

---

7. Faculté d'expérience locale et suffisance d'un seul essai pour opérer l'imitation générale.

8. Mécanisme des discords, des répugnances, des antipathies et des inégalités utilisées par concours indirect.

9. Libre essor des passions, caractères et instincts, et contrepoids aux excès, par l'affluence des plaisirs.

10. Concours des deux intérêts collectif et individuel, toujours opposés en civilisation.

11. Mécanisme de participation échelonnée, élevant les moyens de jouissance en raison des inégalités de goût.

12. Garantie de vérité en toutes relations individuelles et de fortune par la pratique de la justice et de la vérité.

13. Avance d'un minimum décent, remboursable sur les produits de l'industrie attrayante.

14. Éducation unitaire, libre, *sollicitée par les élèves*, réciproquement attrayante (c'est-à-dire pour les maîtres ainsi que pour les élèves) et fournie à toutes les classes.

15. Concours du mécanisme sociétaire avec la restauration climatérique et les garanties sanitaires (extirpation des pestes, virus, etc.).

16. PIS ALLER d'énorme bénéfice pour les fondateurs.

17. *Équilibre de population sans voie coercitive.* (Malthus a reproché à nos économistes leur impéritie sur ce problème.)

18. Garantie d'établissement des unités d'action en langage, poids et mesures, monnaies, alphabet, typographie, etc.

Tel est le terrain sur lequel M. Fourier appelle la saine critique pour y discuter sa propre théorie et toutes celles qu'on pourrait proposer sur l'association.

plus prompte pour convaincre les masses des avantages de l'association. D'ailleurs une pareille tentative, une exploitation agricole, ne saurait blesser aucun intérêt ni porter ombrage à personne. Le pis-aller de l'entreprise serait encore un bénéfice considérable pour les fondateurs dont les capitaux auront été employés à une œuvre qui, par simple bénéfice d'économie, sera éminemment productive. En cas de réussite, *ne fût-elle que partielle*, les fondateurs auront la gloire d'avoir accompli la plus belle œuvre sociale ; ils auront constaté le moyen d'extirper la misère générale et détruit tout d'un coup toute chance de révolution violente.

Ces considérations sont puissantes : M. Fourier les reproduit sous toutes les formes, et persuadé que c'est par la réalisation d'une association modèle que doit commencer le mouvement général qu'il prévoit, il a donné dans ses livres jusqu'au détail d'estimation des dépenses en préparatifs, constructions, achats, etc. Pour les mêmes motifs, je vais m'appliquer principalement à faire connaître l'organisation et le mécanisme du ménage sociétaire.

LE MÉNAGE SOCIÉTAIRE.

M. Fourier explique d'abord *les dispositions matérielles* qui procureront à tous la richesse et la santé. Il faut, avant tout, satisfaire au premier besoin de l'attraction, créer le LUXE COMPOSÉ (*interne* et *externe*), c'est-à-dire que celui qui veut associer doit savoir premièrement loger les hommes, les nourrir, les vêtir, etc..... ceci est la marche naturelle. A la vérité, c'est surtout dans l'essor et l'harmonie des passions que brilleront les merveilles de l'association; c'est par là que l'humanité constatera la supériorité de sa nature, et c'est bien là aussi que M. Fourier a vu le but qu'il devait atteindre. « Notre objet » principal dans cet ouvrage, c'est, dit-il, l'équilibre passion»nel..... Jusqu'à présent les curieux n'ont pu admirer dans les

» ouvrages de l'homme que du beau matériel. Pour la première » fois, ils pourront voir le beau passionnel, dire qu'ils ont vu » Dieu en personne et dans toute sa sagesse; car qu'est-ce » que l'esprit, la sagesse de Dieu, sinon l'harmonie des pas- » sions, leur développement complet sans aucun conflit et en » accord aussi parfait que celui d'un excellent orchestre! Ce bel » œuvre est le seul qui puisse donner aux humains une idée de » la gloire et de la sagesse de Dieu. Nous connaissons jusqu'à » présent sa sagesse matérielle, qui éclate dans l'harmonie des » sphères célestes et dans la mécanique des objets créés; mais » nous n'avons aucune idée de sa sagesse politique et so- » ciale, etc. » (*Traité de l'assoc. dom. et agr.*, tom. II.)

Cette simple citation suffira-t-elle à faire revenir de leurs préventions ceux qui, jugeant tranchément un livre sur son titre, ne veulent pas croire que celui de M. Fourier puisse renfermer autre chose que *quelques procédés ingénieux* d'organisation industrielle. Quoi qu'il en soit, pour se rallier à l'ordre même de la nature, il faut placer d'abord l'humanité dans les conditions les plus favorables à l'existence physique. Occupons-nous en premier lieu de son habitation.

Le Phalanstère. Le ménage sociétaire, *phalange industrielle* de seize à dix-huit cents personnes, cultivant environ une lieue carrée en superficie, occupe un édifice dont la construction n'est point arbitraire; « car il est pour les édifices des méthodes adaptées à chaque période sociale.... Les logemens, plantations, étables d'une société qui opère par séries de groupes, doivent différer prodigieusement de nos villages ou bourgs affectés à des familles qui n'ont aucune relation sociétaire, et qui opèrent contradictoirement. »

Il serait difficile dans une simple analyse de donner une idée complète de la distribution du phalanstère. Ce que cette distribution présente de plus frappant et de plus original, c'est l'établissement d'une rue-galerie, chauffée ou rafraîchie selon la différence des climats et des saisons. Le sol de cette rue

couverte est au niveau du premier étage. De chaque côté sont des corps de logis à trois étages, prenant jour d'une part sur la galerie, et de l'autre sur la campagne, ou sur des cours intérieures, garnies de plantations agréables.

Chacun a son logement particulier proportionné à sa fortune ; mais tous les travaux, tant de l'intérieur que de l'extérieur, s'exerçant par groupes et séries de groupes, l'édifice renferme un grand nombre de salles publiques dites *séristères*.

« Le centre du phalanstère est affecté aux fonctions paisibles, aux salles de repas, de bourse, de conseil, de bibliothèque, d'études, etc. Dans ce centre sont placés le temple, la tour d'ordre, le télégraphe, les pigeons de correspondance, le carillon de cérémonie, l'observatoire, etc.

» L'une des ailes réunit tous les ateliers bruyans, comme charpente, forge, travail au marteau ; elle contient aussi tous les rassemblemens industriels d'enfans, qui sont communément très-bruyans en industrie et même en musique. Par cette simple disposition on évite un fâcheux inconvénient des villes *civilisées*, où l'on voit à chaque rue quelque ouvrier au marteau, quelque marchand de fer ou apprenti de clarinette, briser le tympan de cinquante familles du voisinage.

» L'autre aile contient le caravanserai avec salles de bal, salles de réception des étrangers, etc.

» Tous les enfans, riches ou pauvres, logent à l'entresol, pour jouir du service des gardes de nuit, et parce qu'ils doivent dans beaucoup de relations être séparés des adultes. Les patriarches logent au rez-de-chaussée. »

« Les salles de réunions ne ressemblent en rien à nos salles publiques où les relations s'opèrent confusément, sans graduation. Un bal, un repas ne forment chez nous qu'une assemblée sans subdivisions : l'état sociétaire n'admet pas ce désordre ; une série a toujours trois, quatre, cinq divisions qui occupent autant de salles contiguës : chaque séristère a des pièces et cabinets adhérens à ses salles pour les groupes et comités de chaque divi-

sion, etc... »—Ce détail est beaucoup plus important qu'on pourrait le croire au premier abord. Il en résulte que non-seulement on n'est réuni en série pour tout exercice de travail, ou plaisir, repas, etc., qu'avec une compagnie de son choix, mais que là même on peut circonscrire encore autant qu'on veut ses relations. Vous voyez donc que déjà, c'est-à-dire sous ce premier rapport des dispositions matérielles, l'ordre sociétaire respecte au milieu de *l'association* les droits les plus précieux de l'*individu*. Ici les plaisirs de l'intimité ne sont jamais compromis par les inconvéniens de la cohue, non plus qu'étouffés par la monotonie de la règle. Ici, chacun est libre ; chacun dans toute espèce de relations se fait à lui-même sa propre sphère. On est toujours *passionnément* attiré à prendre part aux travaux et aux plaisirs de quelque groupe : mais enfin, s'il vous plaît aujourd'hui de rester seul et de dîner chez vous, nul n'y trouvera rien à reprendre. La vie du *phalanstère* est de tout point opposée à celle du *monastère :* et il le faut bien, l'humanité ayant une aversion décidée pour les couvens.

Descendons maintenant ces grands escaliers. Nous voici dans le *porche fermé*. « Ceci est un précieux agrément, dont LES ROIS même sont dépourvus en civilisation ; en entrant dans leur palais, on est exposé à la pluie, au froid ; en entrant dans la phalange, la moindre voiture passe des porches couverts aux porches fermés, et chauffés ainsi que les vestibules et escaliers... »

» Un harmonien des plus misérables monte en voiture dans un porche bien chauffé et fermé ; il communique du palais aux étables par des souterrains parés et sablés ; il va de son logement aux salles publiques et aux ateliers par des rues-galeries, qui sont chauffées en hiver et ventilées en été. On peut en harmonie parcourir en janvier les ateliers, étables, magasins, salles de bal, de réfectoire, d'assemblée, etc., sans savoir s'il pleut ou vente, s'il fait chaud ou froid ; et les détails que je donne à ce sujet, continue M. Fourier, m'autorisent à dire que si les civilisés en trois mille ans d'étude n'ont pas encore appris à se loger, il est

peu surprenant qu'ils n'aient pas encore appris à diriger et harmoniser leurs passions. Quand on manque les plus petits calculs en matériel, on peut bien manquer les grands calculs en passionnel. »

A peine avons-nous entrevu quelqu'une des plus simples merveilles du NOUVEAU MONDE, et je crains bien que mon lecteur s'effarouche et hoche déjà la tête en signe d'incrédulité ; surtout s'il est du nombre de ces honnêtes personnes qui crient à l'utopie aussitôt qu'on annonce quelque chose de neuf et qu'on veut sortir du cercle des choses usuelles. Quelle utopie plus grande en effet ! il ne s'agit pas moins que de supprimer immédiatement toute cause de rhumes, catharres, fluxions de poitrine, etc... ; il s'agit de faire que l'humanité soit *naturellement* exempte de maladies, et que sous le rapport hygiénique au moins nous ne soyons pas au-dessous des animaux. Certes voilà un projet bien hardi, vu l'état où nous sommes.

— Mais ce phalanstère, c'est donc un palais !

— Oui, vous dis-je, un véritable palais. Mais si ce palais, pour contenir trois ou quatre cents familles, est plus économique que les trois ou quatre cents maisons qui formeraient aujourd'hui quelque hideux village? or comptez avec M. Fourier l'immense économie de matériaux, de terrain et de main-d'œuvre que vous gagnerez à la suppression des murs de clôture, haies vives et fossés de toutes ces propriétés morcelées; songez à l'économie de construction, gestion et manutention obtenue par la substitution des cave, magasin, grenier et cuisines UNITAIRES aux quatre cents cuisines, greniers, magasins et caves particulières ; songez que le simple fait de l'association réduirait à peu près au dixième le nombre des employés nécessaires aux fonctions domestiques, et permettrait d'appliquer le surplus à d'autres travaux ; pesez aussi l'extrême simplification de toute relation extérieure, comme vente et achat. Après tout cela, vous commencerez à sentir que M. Fourier pourrait bien avoir raison de vouloir construire pour l'asso-

ciation domestique *un palais* (1)! Et puis, croyez-vous sérieusement que les huttes de la Basse-Bretagne, ou les caves de la rue de la Mortellerie à Paris, soient des habitations d'hommes? Non! *il ne se peut pas* que les uns demeurent ainsi épars dans de sales chaumières, isolés de tout secours, étrangers à tout mouvement social, aussi incultes de corps que d'intelligence; et les autres n'ont pas été faits non plus pour croupir entassés dans des rues infectes, manquant d'air et de lumière, ne connaissant l'eau et la terre que par la boue de leurs ruisseaux. Soyons donc plus confians à la providence, ou plutôt sachons être justement exigeans envers elle; car les maux de l'humanité ayant été sans mesure, il faut que sur elle enfin se lève un soleil de prospérités éclatantes. Ainsi ne repoussons pas les plus belles promesses; ne les repoussons pas au moins, avant de les avoir sérieusement examinées.

D'ailleurs cette distribution du phalanstère, ou séjour de la phalange dont j'ai donné un simple aperçu, n'est pas seulement la plus favorable au régime hygiénique; elle est une condition indispensable au complet établissement de l'harmonie passionnelle qui est l'objet principal de la théorie sociétaire. On verra en effet que cette harmonie repose sur une base qui est UNE : « La formation des séries passionnées et leur exercice en courtes séances. » Or la

(1) Il y a une grande économie sur le combustible malgré le chauffage des communications. Cette économie tient surtout à la concentration des cuisines, et aussi à ce que les harmoniens demeurent presque toute la journée aux salles publiques ou ateliers. Mais, pour tous ces objets, il faut voir le détail dans l'ouvrage de M. Fourier. Le lecteur doit être prévenu aussi que ces dispositions sont celles de *pleine harmonie*. On peut établir l'association sur une réunion de quatre-vingts familles pauvres, et obtenir déjà de grands bénéfices et de brillans résultats, parce que ce nombre permet la formation des séries passionnées; dans ce cas il suffit d'une avance en matériel ou numéraire de la valeur de 500,000 fr. Enfin on peut commencer l'essai de pleine association avec deux millions. (Voir le *Nouveau monde industriel*, p. 137.)

formation des séries suppose la concentration des habitations individuelles en un seul édifice pour que chacun soit à la portée des salles de réunion ; et l'exercice en courtes séances, produisant des déplacemens fréquens, nécessite aussi le luxe des communications abritées et tempérées, puisque sans cette précaution la santé des travailleurs serait constamment compromise dans tout le cours de la mauvaise saison. Il y a donc, entre le matériel et le passionnel, une corrélation parfaite qui produit l'*accord du bon et du beau*. Cet accord est un des caractères distinctifs de l'ordre sociétaire, par opposition à l'ordre subversif ou morcelé, dans lequel l'agréable et l'utile sont toujours séparés. Voyez-vous aujourd'hui une maison bien tenue, élégante, somptueuse; vous pouvez dire : « Ceci est la demeure du plaisir ou de l'oisiveté, l'habitation du travailleur étant presque toujours au-dessous de la médiocrité. » Le luxe aujourd'hui n'a pas de résultat mieux constaté que de trancher plus profondément l'intervalle qui sépare les classes diverses de la société. Dans l'ordre harmonien, le luxe aura un effet tout contraire.

La concordance du matériel et du passionnel n'est pas moins remarquable dans l'ordonnance des cultures du ménage sociétaire que dans la distribution de ses édifices. J'ai fait voir, dans le premier article, que le travail en courtes séances avait le principal avantage de permettre à un même individu de prendre parti dans un grand nombre de groupes; d'où il résulte, comme bien individuel, le *développement intégral* des facultés; et comme bien collectif, l'absence de l'*égoïsme corporatif*. — Dans la théorie de M. Fourier, l'ordonnance des cultures vient corroborer l'effet du travail en courtes séances, en favorisant de nombreuses relations entre les séries, pendant la durée même de leurs occupations diverses. « Chaque série agricole s'efforce de jeter des rameaux sur divers points; elle engage des carreaux détachés dans tous les postes des séries dont le centre d'opérations se trouve éloigné du sien, et par suite de ce mélange, le canton se trouve parsemé de groupes; la scène y est animée, et le coup

d'œil varié et pittoresque..... Mais cet engrenage des cultures, agréable sous le rapport du coup d'œil, tient encore plus à l'utile, à l'amalgame des passions et des intrigues.... Ces alliages ont pour but d'amener divers groupes sur un même terrain, et de laisser le moins que possible un groupe isolé dans ses travaux, quoique bornés à de courtes séances, etc.....» Il faut voir dans l'ouvrage même la description brillante de l'aspect que présentera la campagne ainsi cultivée et le charme que répandront sur les travaux les rencontres mutuelles des groupes de travailleurs. Sous le rapport simplement économique, M. Fourier fait remarquer qu'aujourd'hui le régime morcelé force le cultivateur à entasser vingt sortes de cultures dans un enclos étroit, et le prive de planter en verger et potager une foule d'expositions qui seraient favorables, mais qui, trop éloignées de son habitation, ne seraient point à l'abri du vol et de la dévastation : au lieu que, quand chaque canton sera cultivé *unitairement*, c'est-à-dire comme appartenant à un seul individu, on pourra, sans crainte d'aucun larcin, entremêler toutes espèces de cultures, comme graminées, fleurs, fruits et légumes, selon les convenances du terrain. Donc, ici encore, et c'est sur quoi j'insiste, il y a coïncidence des dispositions les plus favorables, soit à l'économie, soit à l'agrément, soit enfin au resserrement des liens de l'association. C'est par cette propriété constante que les *dispositions matérielles* du ménage sociétaire sont réellement d'une très-grande importance.

N'oublions pas qu'en exercice agricole chaque groupe a ses tentes mobiles pour se garantir des ardeurs du soleil : chaque série a son castel placé au centre de ses travaux pour y déposer ses habits et instrumens, y prendre les rafraîchissemens ou collations envoyés du phalanstère, etc. En un mot, tout est prévu, ordonné de manière à créer l'émulation, le charme, la variété, l'*attraction* dans toutes les opérations de culture. — Inutile de dire que la culture elle-même se trouve élevée à un degré de perfection tout-à-fait inespéré de nos jours. Car, à n'envi-

sager qu'un détail minime de la pratique, l'ardeur des groupes ne leur laisse rien négliger, comme abritement des jeunes pousses et fleurs contre les gelées matinales ou la trop grande chaleur du jour, etc. Si l'averse ou la grêle menacent, dévouement de toute la phalange, comme lorsqu'un bâtiment fait eau, et que tous, équipage et passagers, se mettent à la manœuvre. — Enfin chaque phalange a son jardin botanique, ses serres chaudes et fraîches, etc., toutes choses qu'aujourd'hui le propriétaire le plus riche ne peut créer et entretenir que sur une petite échelle et à grands frais, et qui, par le bienfait de l'association, seront de nouvelles sources de plaisir et de bénéfice.

Le soin des étables, de la basse-cour, du colombier, etc., n'ont pas moins d'importance que celui des végétaux. Là encore l'attraction s'établit en raison de l'élégance et de la propreté des édifices, s'établit par la division parcellaire du travail qui permet à chacun de ne s'occuper que du détail qui lui plaît, surtout par la coopération de sectaires *passionnés* pour le même travail : car aucun groupe n'admettrait un associé indifférent au succès général.

Enfin le ménage sociétaire ne s'applique pas seulement à l'agriculture. Indépendamment des travaux de forge, charonnage, maçonnerie, etc., qui se lient immédiatement à cet art, la phalange a plusieurs fabriques qu'elle tient en activité, principalement dans la mauvaise saison. C'est encore l'attraction des associés qui déterminera le choix de ces fabriques ; il importe qu'elles soient de nature à occuper passionnément hommes, femmes et enfans ; car, si l'agriculture est occupation essentielle, ou, comme dit M. Fourier, PIVOTALE du ménage sociétaire, c'est entre autres raisons parce qu'elle offre dans la grande variété de ses travaux un puissant attrait à tous les âges.

Lorsque l'organisation unitaire du globe sera établie, toute phalange exercera en fabrique sur quelques produits exotiques, ce qui aura l'avantage de l'unir particulièrement d'intérêt, et de la mettre en correspondance directe avec quelques phalanges des

contrées les plus éloignées. Elle aura d'ailleurs de nombreuses relations avec les phalanges vicinales, soit par l'échange des denrées, soit par coopération en travaux d'urgence, soit enfin par la formation de cohortes cantonnales appliquées à des travaux d'un intérêt commun ou qui exigent par leur nature un renfort d'attraction. C'est ainsi que pour la plupart des opérations d'industrie métallurgique, chaque phalange d'un même canton fournira dans le cours d'une campagne quelque cohorte à laquelle seront réservés de grands avantages. Ce serait peut-être ici le lieu de donner une idée de l'organisation des armées industrielles classées en divers degrés, selon que leurs travaux se rapportent à l'intérêt général d'un canton, d'une province, d'un royaume, etc., ou enfin à la culture intégrale du globe. Dès son premier ouvrage (1808), M. Fourier donnait à cet égard de grands détails. Mais, dans la nécessité de me borner, je ne puis que renvoyer le lecteur au traité de 1822, dans lequel il trouvera les vues les plus grandioses sur la restauration des climatures, le reboisement des montagnes, l'attaque des déserts, etc. Ces vastes opérations supposant l'établissement préalable de l'harmonie, c'est-à-dire de l'association domestique agricole, c'est à quoi je reviens; et maintenant que nous avons donné un coup d'œil à l'ensemble des dispositions matérielles, nous allons suivre l'auteur dans l'examen des questions les plus importantes de l'ordre passionnel.

DE L'ÉQUILIBRE PASSIONNEL.

Les moyens proposés par M. Fourier, pour établir l'harmonie des intérêts et maintenir la concorde générale, forment un ensemble systématique dont toutes les parties sont parfaitement enchaînées.

J'ai fait connaître dans mon précédent article le procédé de mécanisme sociétaire, procédé *un* et *universel* (la formation des séries passionnées), principe vraiment fécond à l'aide duquel

M. Fourier attaque avec succès les difficultés les plus ardues, et dont l'emploi, n'ayant rien d'arbitraire, élève la théorie d'association au rang de SCIENCE FIXE.

Il y a ensuite plusieurs conditions essentielles à l'établissement de *l'unité* sociale, conditions faciles à remplir par l'application du régime sériaire à une réunion de trois ou quatre cents familles, et dont la réalisation comblera les vœux de tous les véritables philantropes. Entre ces conditions il faut mettre au premier rang : *l'attraction industrielle*, *le minimum intégral*, *l'éducation unitaire*.

(1°) J'ai déjà insisté sur l'importance de la première condition, sur la nécessité de créer l'attraction industrielle. Jusque là tout progrès réel vers l'association est impossible, puisque ceux que leur position plus heureuse dispensera de produire se borneront, aussi long-tems que le travail sera une *peine*, au rôle de *consommateurs*. On s'est beaucoup félicité d'avoir déraciné le préjugé qui subordonnait les intérêts de l'industrie aux intérêts de la guerre, et qui déconsidérait tout travail pacifique ; mais quel a été le sens de ce progrès? c'est-à-dire de quelle façon les classes supérieures ont-elles pris part aux opérations de l'industrie? Les a-t-on vues se mêler aux travaux du peuple, entrer dans ses ateliers et *apprendre de lui à travailler?* Nullement : elles se sont portées dans les entreprises industrielles non pas de leurs personnes, mais de leurs capitaux, laissant au peuple tout le soin de faire fructifier leur argent ; seulement elles se sont réservé quelquefois les emplois les plus agréables, comme direction et négociations. Ce vice avait été profondément senti par la doctrine saint-simonienne, puisqu'elle se récriait contre *l'oisiveté* des capitalistes ; mais les saint-simoniens étaient ignorans sur le moyen de faire disparaître l'oisiveté : les riches, dit M. Fourier, *auront raison* d'aimer l'oisiveté aussi long-tems qu'on ne leur présentera qu'un travail répugnant par la monotonie des fonctions, la longueur des séances, etc. Il y a plus : c'est que toute doctrine, comme toute mesure politique, qui aurait la prétention d'améliorer notable-

ment le sort des masses sans transformer le travail en plaisir, serait sans autre résultat que de *pousser à l'oisiveté*. Cette observation de M. Fourier me paraît aller à la racine du mal. C'est qu'en effet, pour un travail répugnant, abrutissant, il n'y a de véhicules possibles que la faim et la misère, sinon les coups de fouet qu'on donne aux esclaves (1).

(2°) La possibilité de garantir au plus pauvre associé un *minimum* décent de logement, vêtement, nourriture, et même de plaisirs, comme droit de chasse ou pêche, entrée aux théâtres, etc. Cette possibilité repose, comme je l'ai déjà fait voir, sur la création de l'industrie attrayante. Ce qu'il importe ici de reconnaître, c'est que la garantie du *minimum* est nécessaire à la fusion de toutes les classes. Elle fait disparaître jusqu'à la tentation de vol, qui d'ailleurs est impraticable dans une association où l'usage de l'objet dérobé serait impossible. Elle est un gage pour le riche que tous ses coopérateurs d'industrie sont de francs compagnons de plaisir, adonnés comme lui *par passion* au travail commun.

---

(1) M. Fourier remarque fort judicieusement qu'au-delà d'un certain degré l'élévation des salaires produirait dans le peuple qui chôme déjà le lundi un chômage de deux ou trois jours de la semaine, comme en Espagne. A quoi on ne manquera pas d'opposer les progrès du peuple par la propagation de *l'instruction primaire*. Sans doute l'instruction donne aux ouvriers des habitudes d'ordre et d'économie, ce n'est pas nous qui blâmerons les efforts qu'on fait pour la répandre. Mais l'*instruction éloigne le peuple du travail industriel*. Voici un fait récent qui prouve bien la vérité de cette assertion. Au commencement de la dernière session législative, M. Arago, proposant une réforme des écoles d'arts et métiers, se plaignait que les jeunes gens élevés dans ces écoles n'y puisent pas de goût pour les travaux de l'industrie. Il rapportait à ce sujet un dicton répandu dans les fabriques sur le compte des élèves de Châlons : *Ce sont des* MESSIEURS *qui ont peur de se salir les doigts!* Après cela que conclure ? Prétendra-t-on que des ouvriers doivent nécessairement se complaire dans la malpropreté, ou bien ne verra-t-on pas ici encore un des mille exemples du *cercle vicieux* dans lequel la société est engagée; ne pouvant jamais mener de front deux perfectionnemens à la fois. Veut-elle perfectionner l'industrie ; elle abrutit l'industriel par la division du travail, ne sachant pas joindre à cette division l'exercice en courtes séances. Veut-elle perfectionner l'industriel ? Mais bientôt l'industriel répugne à l'industrie, *et il a raison !*

Elle seule enfin peut procurer au peuple la véritable liberté; car tant que le peuple demeurera exposé à tomber dans l'indigence, il ne pourra pas choisir librement et par goût ses occupations; s'il a des droits politiques, il pourra bien les vendre, comme on fesait à Rome et comme on a souvent fait en Angleterre; en un mot il restera en proie à toutes les séductions dont le riche voudra l'entourer.

(3°) Quand on aurait rempli ces deux premières conditions (attraction industrielle et minimum intégral), l'association serait encore impossible, si la diversité de ton et de manière entre les classes extrêmes empêchait comme aujourd'hui leur fusion. L'*éducation unitaire*, c'est-à-dire donnée collectivement à tous, peut seule prévenir cet inconvénient. « La politesse générale et l'unité de langage, dit M. Fourier, ne peuvent s'établir que par une éducation collective, qui donne à l'enfant pauvre le ton de l'enfant riche. Si l'harmonie avait, comme nous, des instituteurs de divers degrés pour les trois classes, riche, moyenne et pauvre, des académiciens pour les grands, des pédagogues pour les moyens, des magisters pour les pauvres, elle arriverait au même but que nous, à l'incompatibilité des classes et à la duplicité de ton, qui serait grossier chez les pauvres, mesquin chez les bourgeois et raffiné chez les riches. Un tel effet serait gage de discorde générale : c'est donc le premier vice que doit éviter la politique harmonienne; elle s'en garantit par un système d'éducation qui est UN pour la phalange et pour tout le globe, et qui établit partout l'unité du bon ton. »

M. Fourier remarque ici que l'*unité n'est pas l'égalité*, c'est-à-dire que l'éducation collective, qui procurera à tous les enfans le *développement intégral* de leurs facultés spirituelles et corporelles, ne saurait aucunement constituer cette égalité sociale qui résulterait du nivellement de toutes les fortunes, égalité aussi injuste en elle-même qu'elle serait impossible à réaliser et surtout à maintenir. Le travail accompli, le talent acquis, les dons naturels tendront de plus en plus à faire ressortir l'inégalité

entre les hommes. Je dis *de plus en plus*, parce que là où la classe la plus nombreuse est courbée sous le niveau de la misère, et atrophiée dans son développement par l'application à une fonction unique, l'inégalité naturelle est relativement peu sensible, et il reste à chacun fort peu de chances pour se dégager de la forme commune. L'*inégalité* sociale est un fait général dans l'humanité, un fait qui se développe incessamment à mesure que l'humanité avance. Mais il faut reconnaître à ce sujet, premièrement que dans l'ordre subversif où nous sommes, toute inégalité naturelle ou acquise, acquise par des voies *légitimes* ou *illégitimes*, tend à former dans l'humanité des classes ou castes incompatibles par leurs intérêts autant que par leurs habitudes, ce qui explique et justifie assez l'erreur de tant d'esprits élevés qui, pour avoir ignoré l'issue à l'ordre actuel, ont tout sacrifié à la chimère de l'égalité. — Après, il faut tenir pour certain que l'inégalité, puisqu'elle se présente comme un fait nécessaire et universel, est en elle-même un ressort très-puissant d'harmonie sociale, sauf invention et application du véritable mécanisme sociétaire.

Dans l'association par groupes et séries passionnées, l'inégalité perd les propriétés funestes qu'on lui voit aujourd'hui, premièrement, parce qu'en raison de la *division parcellaire*, chacun acquiert nécessairement une supériorité incontestable dans quelqu'une des nombreuses fonctions auxquelles il peut prendre part (1); ensuite, parce qu'en vertu de la propriété qu'a l'organisation sériaire d'exciter des rivalités cabalistiques, le pauvre s'attache passionnément au riche, et l'ignorant au savant qui ont les moyens de faire briller la corporation dans laquelle ils prennent parti. N'oublions pas d'ailleurs que les dénominations de riche et pauvre appliquées à l'état harmonien n'ont qu'une valeur relative. Dans le ménage sociétaire il n'y a pas de pauvre

(1) Voir le premier article.

véritable, puisque la condition matérielle du dernier harmonien est élevée par le *minimum* au niveau de celle des classes moyennes de la société actuelle; elle lui est même supérieure sous beaucoup de rapports, ainsi qu'on a pu en juger par les dispositions générales du phalanstère; et il n'y a pas non plus d'ignorant, dans le sens absolu du mot, puisque tous reçoivent l'éducation INTÉGRALE COMPOSÉE, c'est-à-dire le développement complet de toutes leurs facultés tant spirituelles que corporelles.

Au reste l'éducation a, dans la théorie dont nous essayons ici de rendre compte, un caractère absolument neuf, et qui suffirait pour séparer très-nettement l'ordre sociétaire de tout ce qu'on a imaginé jusqu'ici. C'est ce qu'on sentira bientôt, si l'on veut d'abord faire quelqu'attention aux principes sur lesquels M. Fourier établit *l'équilibre passionnel.*

Ayant posé cette conception fondamentale que *l'attraction passionnée* est la loi unique du mouvement universel, est la loi unique du mouvement social, il ne pouvait suffire à M. Fourier de faire sortir du procédé d'association, qui doit donner essor à l'attraction, quelques brillans avantages, comme les trois conditions générales que nous venons d'examiner. Il fallait encore, par un exposé méthodique du mouvement, justifier l'attraction dans tous ses effets (1). Sans doute il semble qu'à la première vue des bienfaits de l'association, véritables merveilles dont je n'ai pu donner qu'une très-faible idée, mais que M. Fourier a décrites avec une puissance et une richesse d'imagination inépuisables; il semble, dis-je, que pour réaliser tant de biens, chacun

(1) Ai-je besoin de rappeler qu'il ne s'agit aucunement de justifier les écarts où l'homme est entraîné par ses passions dans l'ordre actuel? M. Fourier a prévenu, sous ce rapport, toute objection en admettant avec l'unité du mouvement le principe de la *dualité d'essor*, et en reconnaissant très-explicitement que dans l'essor subversif, dans le régime morcelé, la loi chrétienne qui ordonne à l'homme de réprimer ses passions, est infiniment sage et supérieure à toute autre.

serait disposé à faire autant que possible le sacrifice de ses passions, si, pour l'établissement et le maintien d'un si bel ordre, ce sacrifice était nécessaire. Les philosophes et les moralistes ne nous ont-ils pas appris que l'homme doit abandonner quelques-uns de ses droits naturels pour jouir des avantages de la société? et si pareil principe a pu être enseigné et admis dans des sociétés où le plus grand nombre n'a que la misère en partage, qui donc ne s'efforcerait pas de le mettre en pratique pour procurer l'avènement d'un ordre de choses qui, par sa nature même, garantirait au moindre des hommes une existence heureuse et le développement intégral de toutes ses facultés. Mais la réalisation de l'ordre sociétaire n'exige aucune sorte de sacrifice, et ici il est facile de voir que M. Fourier domine dans tout son ensemble le vaste plan qu'il s'est tracé. Comme il a présenté d'abord une analyse régulière du système passionnel, il s'applique à montrer que, loin d'embarrasser le mouvement, chacune des passions devient un ressort essentiel du mécanisme, et fournit les plus puissans moyens de *ralliement* entre les classes et les âges qui paraissent aujourd'hui le plus naturellement antipathiques. — Et comme cette démonstration repose sur l'application constante d'un procédé fixe (l'ordonnance par série), on ne peut disconvenir que l'auteur avait raison d'annoncer en 1808 la découverte d'une nouvelle *science exacte*, la science du mouvement social.

Que les passions dites *sensitives* puissent devenir des gages d'harmonie, à proportion qu'elles seront plus développées et plus raffinées, c'est ce qui me paraît bien rigoureusement établi par tous les détails que donne M. Fourier sur *l'institut gastrosophique* et sur l'*opéra*. Mais de quelque importance que soient ces objets, et ils sont d'une grande importance, puisqu'il s'agit d'une part d'attirer et d'intéresser directement le consommateur aux plaisirs productifs de la culture et de la préparation, et surtout de « faire participer le peuple à ces raffinemens de bonne chère que la civilisation réserve aux oisifs. » (*Nouveau monde*, p. 304.)

— Et que d'autre part *l'opéra,* dans lequel tout harmonien peut-être coopérateur, devient ici le plus sûr moyen d'inspirer à tous l'amour des beaux-arts, et de développer en chaque individu le sentiment du beau et de l'unité dans l'ordre matériel ; quelle que soit, dis-je, l'importance de ces objets, je ne puis que les indiquer pour attester la régularité de la théorie de M. Fourier.

Cette régularité brille surtout dans le traité des *équilibres cardinaux,* ou *ralliemens passionnels* fournis par les quatre passions *affectives.* (*Traité d'assoc. dom. agr.*, t. II, p. 477.) Et c'est ici que nous allons nous trouver ramenés tout d'abord, et d'une façon très imprévue, à la question importante de l'éducation.

En effet, les quatre affectives n'exercent pas une influence égale sur tous les âges. L'enfant ignore l'amour et le familisme ; l'ambition est peu développée en lui ; en un mot sa véritable passion jusqu'à l'essor en puberté, c'est l'amitié. — L'amour règne sur l'adolescence. — Après vient l'ambition ; et enfin le dernier âge concentre ses affections dans le cercle de la famille.

Il suit de là qu'un ordre social qui prétend trouver ses liens les plus forts dans les sentimens humains doit s'appuyer à la fois sur les quatre phases de la vie. — Et par exemple, puisque l'amitié est plus active dans l'enfance, puisqu'elle y est plus dégagée de tout intérêt personnel, l'enfance par cela seul devient aussi indispensable au mécanisme sociétaire que tout autre âge. En effet, l'intervention des enfans est dans l'association domestique agricole une des plus fortes garanties de l'harmonie générale ; mais arrêtons-nous un instant à cette première conséquence, savoir que dans la théorie de M. Fourier l'éducation doit naturellement se faire *au milieu du mouvement social.*

Ceci est capital et cette simple idée me paraît devoir constituer auprès de tout esprit sérieux une très-forte présomption en faveur de la *Théorie sociétaire.* Car quel plus beau témoignage pour un ordre social que d'être sans danger pour l'enfance ! bien

plus, de s'appuyer sur les vertus d'un âge qui ne connaît encore que vérité, justice et dévouement!

Et combien un tel ordre de choses nous paraîtra-t-il désirable si nous faisons attention au sort de l'enfance dans les sociétés modernes. — Le *perfectionnement de l'industrie* permet à la civilisation d'employer les enfans du prolétaire! la civilisation utilise les enfans du peuple! voici comment: M. *Huskisson*, ministre du commerce disait, en propres termes à la chambre des communes, 28 février 1826: « Nos fabriques de soierie emploient » des milliers d'enfans qu'on tient à l'attache depuis trois heures » du matin jusqu'à dix heures du soir: combien leur donne-t-on » par semaine? Un schelling et demi (*trente-sept sous de France*, » environ *cinq sous et demi par jour*) pour être à l'attache *dix-* » *neuf heures*, surveillés par des contre-maîtres munis d'un » fouet, dont ils frappent tout enfant qui s'arrête un instant. » — Et ne croyez pas que des améliorations réelles aient été apportées à un si horrible régime: naguère encore un journal quotidien (*le Tems*) racontait l'affreuse destinée des femmes et des enfans dans les fabriques de l'Angleterre, et il reconnaissait hautement que l'organisation actuelle de l'industrie maintient de fait l'ESCLAVAGE au milieu des sociétés civilisées. — Mais, s'écrie-t-on, encore une ou deux révolutions comme celle de juillet, et nous pourrons garantir à tous les enfans l'*instruction primaire*! on rouvrira les écoles centrales, etc. — A la bonne heure. Je sais tout le bon désir et le dévouement de ceux qui font de pareils projets, c'est pourquoi je suis assuré qu'il seront saisis d'un vif enthousiasme en voyant dans le livre de M. Fourier comment, par le simple fait de l'association en travaux domestiques agricoles, il est possible *premièrement de nourrir les pères*, et ensuite de procurer à tous les enfans une instruction complète, une ÉDUCATION INTÉGRALE, une éducation formant à la fois le cœur, le corps et l'intelligence, en un mot, une éducation supérieure à celle des plus hautes classes de la société actuelle, puisque le plus simple phalanstère substitué à

quelque misérable village unira tous les exemples de la pratique aux enseignemens de la théorie, possédant avec les fabriques et les cultures les plus variées toutes les ressources de la science, comme bibliothèque, observatoire, cabinet de physique et chimie, collections d'histoire naturelle, etc. (1).

Toutes ces choses que j'indique ici d'une manière générale sont exposées dans le livre de M. Fourier avec le plus grand détail. L'éducation y est traitée complètement : rien ne reste dans le vague : tout est précisé de manière à ne laisser aucun doute sur la possibilité de réaliser de si belles promesses. Je me borne à annoncer que l'enfance fournit par son intervention dans les opérations du ménage sociétaire un des plus beaux liens de l'association, un des plus forts *ralliemens*.

Les ralliemens passionnels sont soumis, comme tous les détails de la théorie d'association, à des règles fixes. En effet, l'emploi d'une passion en mécanisme sociétaire doit être distingué, suivant qu'il a pour résultat de lever quelque obstacle à la fusion des classes extrêmes, ou bien de créer entre elles un motif direct d'affection. De plus le ralliement est direct ou inverse, suivant qu'il attache passionnément l'inférieur au supérieur, le riche au pauvre, le jeune homme au vieillard, etc., ou *inversement* le supérieur à l'inférieur, etc.

D'après cette analyse, M. Fourier montre qu'en harmonie chacune des affectives produit quatre ralliemens distincts, et il pose en principe que

Chaque équilibre d'amitié, d'amour, d'ambition, de familisme, dépend du concours interne *de ses quatre ressorts, et du concours* externe *des trois autres ralliemens, équilibrés de la même manière à quadruple ressort.*

---

(1) Ce qui n'exclut pas l'avantage des capitales de provinces et d'empires où les sujets les plus distingués iront se perfectionner aux leçons des professeurs célèbres. Mais il s'agit seulement dans toute cette analyse du *simple ménage*.

L'intervention combinée de ces quatre quadrilles d'accords produit l'équilibre pivotal ou unitaire, but collectif de l'association.

Il m'est impossible d'entrer dans le détail des ralliemens d'amitié, non plus que dans les ralliemens fournis par les trois autres affectives. Il suffit en effet que je mette le lecteur à même d'apprécier l'ensemble du système social de M. Fourier; seulement je place en note (1) quelques citations relatives à ces ralliemens, citations qui prouveront assez que, malgré l'apparente difficulté de son sujet, l'auteur en reste toujours maître.

---

(1) Ambition. « Nous sommes à la plus redoutable de toutes les passions, à celle qui est spécialement chargée des malédictions de la philosophie Quel dommage qu'à l'époque où Dieu créa les mondes et les passions, il ne se soit pas trouvé près de lui un philosophe pour lui dire : « Éternel, veux-tu savamment équilibrer » l'univers, selon le vœu de la saine morale? Crée des mondes sans ambition, des » mondes où les hommes méprisent toutes les richesses, et n'aiment que le brouet » noir, et les abstractions métaphysiques. Voilà les sentiers du vrai bonheur dé» gagé d'ambition; voilà, Éternel, comment tu dois organiser les mondes, pour » te rendre digne du beau nom de créateur philosophe. » Il est probable que Dieu aurait obtempéré à ces sages conseils, et qu'il nous aurait créés tous ennemis de l'ambition, dédaignant les grandeurs, etc... Mais puisque Dieu, dans ses créations, n'a pas été assisté des lumières de la philosophie, et qu'il nous a irrévocablement assujétis à l'ambition, consentons à étudier les méthodes qu'il a adoptées, pour faire de cette passion un levier de haute harmonie sociale. »

» Accorder tous les humains par l'entremise de cette ambition qui les pousse aujourd'hui à tant de perfidies et de fureurs! La tâche va sembler effrayante, et nous aurons à ce sujet un principe fort neuf à établir; c'est que les hommes civilisés, même les plus insatiables de pouvoir, n'ont pas le quart de l'ambition nécessaire en harmonie sociale » (T. 11. par 179).

Amour. » La passion la plus rebelle aux systèmes des moralistes, l'amour, va surgir parmi nos jeunes tribus parvenus à quinze ou seize ans et passant aux chœurs de jouvencelat. Comment les ployer, en affaire d'amour, aux convenances d'harmonie sociale; comment les y façonner PAR ATTRACTION; faire que le monde galant, que la fougueuse jeunesse, dégagée du frein des lois, se rallie de son plein gré aux mesures d'unité sociétaire et de concorde générale?

» Dans le cours des notices qui précèdent, j'ai réfuté les systèmes d'éducation qui ne savent utiliser aucune des impulsions naturelles de l'enfance. Ici leurs auteurs pourront espérer de prendre leur revanche. « Voyons, diront-ils, comment

Équilibre unitaire ou pivotal. M. Fourier appelle ainsi *l'accord passionné* en répartition des bénéfices. Cette opération est de la première importance ; c'est de son succès que dépend le maintien de l'association ; car jamais association n'a duré lorsque les associés ne tombaient pas d'accord sur l'attribution des dividendes.

» vos théories, en émancipant de bonne heure les jeunes filles, pourront les garantir » de donner dans le travers. Vous prétendez utiliser toute impulsion naturelle. » Nous vous prenons au mot. Dites-nous comment les jouvencelles de la pha- » lange, libres d'obéir aveuglément à l'attraction, pourront tenir une conduite sa- » tisfaisante pour les pères, et conforme au maintien de la morale publique. » Surtout point de faux-fuyans, point d'escobarderie. Tenez en plein votre » parole d'harmoniser toutes les passions par la seule attraction. En voici une des » plus rétives : l'amour, surtout dans le jeune âge, ne se concilie guère avec les » vues de la société (de la société civilisée ou barbare). Mettez en jeu vos savans » contre-poids de séries composées et bi-composées, et sans user d'aucune con- » trainte, sachez amener l'amour libre à une pleine coïncidence avec les deux au- » torités administrative et paternelle, en tout ce qui touche à l'intérêt et aux » mœurs. — Si vous échouez sur ce problème, trouvez bon qu'on ne croie pas à » la possibilité de vos équilibres précédens, et que d'avance on révoque en doute » ceux que vous annoncez pour les sections suivantes. » — C'est convenu, j'accepte le défi sans aucune réserve, quelque rigoureuses que paraissent les conditions Préalablement jetons un coup d'œil sur les prouesses de notre législation en pareille matière, etc... (T. 11. p. 290.)

Familisme. « Un des effets à obtenir en ralliement de paternité est la franche affection de l'héritier, le désir sincère de prolonger la carrière du donateur. Il n'est guère en civilisation de côté plus dégoûtant que les sentimens secrets des légataires pour leurs bienfaiteurs. L'état actuel met aux prises *l'affection* et *l'intérêt ;* il est clair que les $^9/_{10}$ des héritiers n'écouteront que la voix de l'intérêt et souhaiteront un prompt départ à celui dont ils attendent l'hoirie. D'autre part la civilisation habitue chaque père à oublier tout sentiment de philantropie et de charité pour établir sa lignée directe, ne voir le monde social que dans cette réunion d'enfans, et souvent dans un aîné à qui l'on immole les cadets et les filles. . Le ralliement familial doit remédier à cette double dépravation des pères et des enfans ; le problème est : *d'établir entre les testateurs et les légataires, soit consanguins, soit adoptifs, une affection assez vive pour que l'héritier désire prolonger la vie du testateur qu'il est aujourd'hui si impatient de conduire au monument.* » (*Nouveau Monde*, p. 393.)

Jusqu'ici, dit M. Fourier, on n'a su rétribuer que proportionnellement au capital, ce qui est très-facile et n'exige que la connaissance de la plus simple arithmétique. Mais trouver un procédé de répartition applicable au talent et au travail et qui soit de nature à satisfaire les intéressés, comme l'application de la *règle de trois* satisfait des actionnaires capitalistes, ceci paraît d'abord au-dessus de la puissance humaine.

Dans les associations qu'on a tentées ou proposées jusqu'à ce jour, on n'a connu que deux moyens de rétribution au travail et au talent : ou l'égal partage des bénéfices selon le principe de la communauté de biens; ou la dispensation par les supérieurs et chefs de la société, considérés comme *les plus capables*.

Relativement à l'égal partage, tout le monde convient que rien n'est plus incompatible avec la justice et la véritable liberté qu'une telle sorte d'*égalité*. Ce premier procédé esquive donc la difficulté du problème et ne le résout pas. — Quant à la dispensation par les supérieurs, c'est le principe de l'autorité catholique mis en action. Les saint-simoniens voulant qu'il fût donné *à chacun selon ses œuvres*, ne surent, faute de génie, qu'emprunter au passé cette seconde solution; et comme il fallait à tout prix sortir de la loi brutale du salaire que le maître *impose* à l'ouvrier, ou que l'ouvrier *arrache* au maître, ceux-là seuls auraient pu sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, condamner le saint-simonisme, qui auraient proposé quelque chose de mieux.

Dans le problème de la répartition, ainsi que dans toutes les autres questions, M. Fourier est absolument en dehors de toutes les voies communes; mais ici, comme toujours, il est fidèle à sa *boussole sociale*, l'attraction passionnée, fidèle à sa méthode d'association par groupes et séries de groupes.

« En fait de principes, dit-il, ma théorie est UNE, et invariable dans tous les cas; quelque problème qui se présente sur l'accord des passions, je donne toujours LA MÊME SOLUTION; former des séries de groupes libres, les développer selon les trois règles d'*échelle compacte*; *exercice parcellaire et courtes*

séances, afin de donner cours aux trois passions, CABALISTE, COMPOSITE et PAPILLONNE, qui doivent diriger toute série passionnée. » (*Nouveau Monde*, p. 278.)

Et, en effet, cette simple disposition suffit pour prévenir tout conflit en matière d'intérêt. Mais, avant d'exposer les principales règles de l'équilibre en répartition, il faut dire quelques mots sur la nature de l'autorité administrative dans le phalanstère, cette matière ayant un rapport direct avec celle qui nous occupe.

Il y a en association un grand nombre d'emplois lucratifs et honorifiques; c'est le seul moyen de satisfaire l'ambition : mais il n'y a pas, à proprement parler, d'autorité dans le sens où ce mot a été entendu jusqu'ici, c'est-à-dire que nul individu ou réunion d'individus n'a le droit d'imposer ses volontés à d'autres. Ici la *déférence* doit être libre et passionnée, c'est le règne absolu de la LIBERTÉ (1).

Dans le phalanstère, dans la province ou l'empire, les fonctions d'administration seront presque toutes électives. Mais le système d'élections aura perdu toutes les absurdités qu'on lui reproche

(1) Je crois utile de rapporter le passage suivant, qui montre nettement la manière dont M. Fourier envisage cette importante question du pouvoir et de la liberté : » Ici vous devez remarquer une différence entre la manière dont nous posons la question de hiérarchie et la manière dont les saint-simoniens l'ont posée. Je reconnais avoir fait un grand progrès, en changeant les termes du problème. Il ne s'agit plus de *concilier* l'autorité et la liberté; la conciliation n'est pas autre chose que la confiscation de la liberté du gouverné, au profit de la liberté du gouvernant-conciliateur. Or, pour qui comprend ainsi les choses, il faut, ou retourner aux voies et moyens de l'autorité ancienne, ou continuer dans la voie du siècle, et pousser plus avant nos désirs et nos méditations sur la liberté. L'AUTORITÉ OU LA LIBERTÉ, voilà deux termes entre lesquels nous avons à choisir; aujourd'hui le choix en fait pour la liberté....Sur toute la surface de la terre, les peuples demandent la liberté; nulle part ils ne l'ont obtenue ni ne l'obtiendront *avec les moyens connus*, etc...(Exposition du système social de Ch. Fourier par Jules Lechevalier, t. 1. p. 201). Cet ouvrage se trouve chez Paulin, place de la Bourse, et au bureau du *Phalanstère*.

justement aujourd'hui; car premièrement le titre électoral reposera toujours sur la capacité de l'électeur, étant toujours relatif à sa fonction. En d'autres termes, chacun sera appelé à nommer le chef des groupes auxquels il appartiendra, les chefs de sa série, de son phalanstère, et ainsi de suite en s'élevant dans l'ordre politique; mais nul n'aura voix délibérative dans un groupe, ou série, ou phalanstère, etc., dans lesquels il n'aurait pas d'emploi : de plus le droit électoral *sera proportionnel à la capacité*, parce que le nombre de voix de chacun dépendra du nombre de groupes et séries dont il sera membre : l'électeur sera donc toujours compétent dans ses choix, et la puissance élective, si l'on veut bien me passer cette expression, se trouvera exactement graduée selon le mérite réel des individus (1).

Les autorités ainsi *constituées* par élection n'exercent jamais qu'un pouvoir d'*opinion*. Dans le ménage sociétaire, par exemple, « l'aréopage n'a point de statuts à faire ni à maintenir, tout étant réglé par l'attraction, et par les esprits de corps des tribus, des chœurs, des séries. Il prononce sur les affaires importantes, moisson, vendange, constructions, etc. Ses avis sont accueillis passionnément comme boussole d'industrie, mais ils ne sont pas obligatoires : *un groupe serait libre de différer sa récolte, malgré l'avis de l'aréopage.* » (*Nouveau Monde*, p. 154)

---

(1) J'entends faire sur ce sujet une difficulté à laquelle il peut être bon de répondre. On objecte qu'un individu habile dans un grand nombre de fonctions très-diverses, mais toutes peu importantes, se trouverait affilié à un grand nombre de groupes et séries, et aurait donc comme électeur plus d'influence qu'un homme dont la capacité serait supérieure, mais apte seulement à un plus petit nombre de fonctions. Je réponds premièrement que, dans un état de choses qui procure à chacun le *développement intégral* de ses facultés, l'homme vraiment supérieur le sera toujours dans un grand nombre de fonctions; et secondement qu'en acceptant même l'objection telle qu'elle est proposée, cette capacité supérieure serait donc *éligible* comme chef d'emploi dans les parties où elle excelle. Cela seul lui assure de hautes prérogatives; car un chef de série par exemple, est, de droit, membre de l'aréopage de la phalange.

Quelque bizarre que puisse sembler ce résultat, qu'on fasse bien attention avant de le repousser qu'il n'y a pas de milieu entre un pareil mode d'exercice du pouvoir, et celui qui s'appuierait sur la contrainte et ainsi détruirait la liberté. — Craindrait-on d'ailleurs que, par caprice ou entêtement, une série pût compromettre les intérêts de la phalange? Mais c'est cela précisément qui est impossible! puisque les membres d'une série étant chacun affiliés à une trentaine au moins d'autres séries ne seront jamais tentés de sacrifier l'intérêt général à un intérêt corporatif (1). Telle est entre mille un desavantages du travail *en courtes séances*, idée vraiment belle, vraiment féconde qui suffirait pour changer la condition de l'humanité, et qui, une fois admise, apporte à sa suite et rend faciles les brillantes promesses de la théorie sociétaire.

Voici enfin ce qui achève de caractériser le système d'association de M. Fourier, ce qui garantit la véritable indépendance individuelle de tous les associés : « L'*aréopage de la phalange n'a aucune influence sur l'opération principale qui est la répartition des dividendes en triples lots proportionnels au capital, au travail et au talent. C'est l'attraction seule qui est arbitre de justice dans cette affaire.* » (*Nouveau Monde*, p. 134.)

Or, quels sont les vœux de l'attraction en pareille matière? — Ici, comme en tout autre effet de mouvement, l'essor de l'attraction se dualise ; il est direct et inverse ; il tend au bien-être individuel et au bien-être collectif ; il produit la *cupidité* et la *générosité*. C'est l'emploi de ces deux ressorts se contre-balançant mutuellement qui assure l'équilibre en répartition.

M. Fourier montre d'abord que le charme de la vie sociétaire produira des *accords intentionnels* très-puissans. « En combinan

(1) C'est aussi l'art d'unir d'intérêts chaque phalange avec un grand nombre de phalanges vicinales ou éloignées qui garantira la déférence de chacune d'elles aux décisions de l'administration centrale de la province.

avec toutes les jouissances de la vie matérielle l'absence de soins dont les pères et mères seront délivrés; le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation; le contentement des femmes délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent; le contentement des enfans abandonnés à l'attraction, excités aux raffinemens de plaisir, même en gourmandise; enfin le contentement des riches, tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et piéges dont un civilisé opulent est entouré; il est aisé de pressentir que la phalange d'essai n'aura, dès le premier mois, d'autre sollicitude que de maintenir un si bel ordre, et sachant que son maintien va dépendre uniquement de l'accord en répartition, elle s'inquiétera des moyens d'opérer cet accord dont on doutera pendant le cours de la première campagne, parce qu'on ne l'aura pas encore vu, la répartition ne pouvant se faire qu'en janvier ou février, après la clôture de l'inventaire. — On verra donc les séries, les groupes, les individus, se concerter sur cet accord, prendre à l'envi les résolutions les plus généreuses, l'engagement à des sacrifices pécuniaires *qui ne seront pas nécessaires:* chacun luttera de dévouement *intentionnel* et de résolutions désintéressées. Chacun, à l'idée de retomber en civilisation, sera effrayé comme à l'idée de tomber dans les brasiers de l'enfer, etc. Dès-lors le vœu d'unité, l'accord intentionnel sur le maintien de l'unité s'élèvera au plus haut degré. » (*Nouveau Monde*, p. 323.)

De plus, le développement des passions affectives et les ralliemens qui en proviennent et dont j'ai donné les principes feront naître une générosité réelle entre les diverses classes de l'association. M. Fourier montre avec détail l'emploi régulier de ce sentiment et sa puissance pour produire l'harmonie en répartition de bénéfices. Et ensuite il s'applique à faire voir comment le désir de gain personnel, la cupidité qui produit des effets si odieux dans le régime morcelé, coïncide ici avec les intérêts de la justice et de la vérité. Entrons un peu dans l'étude de ce mécanisme.

Le dividende affecté à chaque série n'est pas déterminé par la

quantité de ses produits : cette méthode serait complètement fautive dans un ordre de choses où le travail est libre et attrayant. Les séries sont classées en ordre de *nécessité, d'utilité* et *d'agrément*, et chacune de ces classes est elle-même subdivisée en divers degrés. Le lot qui écheoit à chacune dépend de l'ordre qu'elle occupe dans cette classification, et il est pris sur l'ensemble des richesses de toute la phalange. Il pourra donc arriver qu'une série appliquée à un travail très-productif comme la culture des fruits soit moins rétribuée que la série qui s'est chargée de soigner les petits enfans, si on juge que ce dernier genre de travail ait par lui-même moins d'attrait, qu'il soit plus nécessaire au maintien de l'unité sociétaire, etc. Cette classification des séries est très-délicate et pourrait donner lieu à de graves méprises que M. Fourier s'attache à prévenir. En la supposant bien régulièrement établie, il arrive que chaque individu est directement et pour son avantage personnel intéressé à ce que nulle série ne soit lésée dans ses droits.

Chaque individu en effet se trouve, par la nature du *procédé sociétaire*, engagé dans un grand nombre de séries. Or, s'il y a fausse estimation du mérite réel de chaque série, il sera lésé d'abord sur les dividendes à recueillir dans les séries où il excelle, et où il a droit aux plus fortes parts ; en outre il sera piqué de voir leur travail et le sien mal appréciés. A la vérité, cette injustice pourrait favoriser les séries dans lesquelles il est subalterne; mais là se trouvant rétribué de faibles lots, il ne serait pas compensé des réductions à éprouver sur celles où il obtient des lots supérieurs ; d'autre part il ne veut pas qu'on ravale ces séries où il est subalterne, mais où son penchant l'a enrôlé récemment ; il estime et protége leur industrie, il les soutient par amitié cabalistique et par amour-propre. Quant aux séries où il est sectaire de moyen rang, obtenant des lots moyens, il convient à ses intérêts qu'elles aient ce qui leur est dû, sans empiéter sur les deux catégories dans lesquelles il est supérieur ou inférieur. — Sous tous les rapports,

il se trouve donc entraîné à vouloir l'exacte justice en répartition; elle est l'unique moyen de satisfaire à la fois son intérêt, son amour-propre et ses affections. » (*Nouveau Monde*, p. 368.)

Si malgré ces considérations on craint encore que chaque individu soit tenté de favoriser les séries dans lesquelles il a droit à des lots considérables, il suffira, pour faire disparaître à cet égard toute difficulté, de remarquer que ces séries seront nécessairement réparties dans les trois ordres *nécessité*, *utilité* et *agrément*. « Or, s'il réussit à faire dominer la faveur, il ne pourrait pas l'étendre aux trois ordres de nécessité, utilité, agrément, mais seulement à l'un des trois; dès lors obtenant du gain sur les séries d'un des trois ordres, il perdrait d'autant sur les autres, et n'aurait donc aucun bénéfice sur l'ensemble; il ne recueillerait de cette injustice que le déshonneur, la défiance générale et la perte de tous les suffrages pour divers emplois lucratifs qui sont très-nombreux en harmonie, etc. Ainsi, s'écrie M. Fourier, dans l'état sociétaire l'injustice tourne toujours au détriment de son auteur... Le régime des séries passionnées est un mécanisme qui *sue la justice*, etc. » (Id., id.)

Je regrette de ne pouvoir qu'effleurer des objets si importans auxquels l'auteur a consacré de longs chapitres : tenons-nous seulement à la propriété fondamentale du mécanisme de répartition entre les séries, propriété qui se formule ainsi : *absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de chaque série et de la phalange entière, et absorber les prétentions collectives de chaque série par les intérêts individuels de chaque sectaire dans une foule d'autres séries.*

Et croyez-vous que M. Fourier s'arrête ici! Mais vous voyez bien que le problème n'est pas encore résolu : il faut maintenant que le dividende attribué à chaque série soit distribué entre ses groupes, et des groupes aux individus. Pour la répartition aux groupes il suffit d'établir entre les groupes qui forment chaque

série une classification analogue à celle des séries qui composent la phalange : mais pour ce qui regarde le partage entre les sectaires de chaque groupe, il faut faire usage d'un autre principe non moins important que la division des séries en trois ordres. C'est que la rétribution individuelle doit être basée sur les trois facultés industrielles : TRAVAIL, TALENT et CAPITAL.

Mais ici, avant de dire comment le talent pourra être apprécié; comment on tiendra compte du travail, selon la fatigue, le nombre et la durée des exercices; dans quelle proportion relative on rétribuera les trois facultés, etc.; que de questions surgissent qui sont d'une importance capitale et qu'il faudrait d'abord examiner sous toutes leurs faces!

Et pour n'en citer qu'une des plus saillantes, ne faudrait-il pas montrer avant tout que la rétribution au capital qui, dans le régime morcelé, favorise l'oisiveté du prêteur, et se résume presque toujours en une odieuse usure au détriment du travailleur ; que cette rétribution devient dans l'ordre sociétaire un des plus forts stimulans du travail, un des gages les plus assurés de l'harmonie?... Mais je m'arrête, car je sens que l'immensité du sujet déborde les limites que je dois m'imposer dans une simple analyse.

Si je suis parvenu seulement à faire sentir que la théorie de M. Fourier forme un ensemble, un tout complet dont il est impossible de rien détacher; surtout si j'ai inspiré au lecteur le désir de connaître par lui-même un ordre d'idées entièrement neuf et qui paraît répondre aux plus pressans besoins de l'humanité, j'aurai atteint le but que je m'étais donné.

Mais si, tout en bornant ma tâche à l'explication de la constitution du *ménage*, c'est-à-dire du plus simple élément de la société, je n'ai pu qu'indiquer les méthodes générales suivies par M. Fourier, que pensera-t-on de cette œuvre qui embrasse les plus hautes questions que l'esprit humain se soit jamais posées ; qui traite des destinées passées et futures de l'individu; qui rattache à des lois précises le développement successif de l'humanité; qui

montre, en s'appuyant sur des raisonnemens rigoureux, les modifications merveilleuses que par la culture unitaire l'homme aura puissance d'imprimer aux habitudes de sa planète; qui vient toucher enfin au problème universel, au problème de l'apparition et de la disparition de la vie à la surface du globe, ébauchant à grands traits une théorie des créations passées et à venir!

Devant cette œuvre immense, je m'efforce de contenir l'expression de mon opinion personnelle; car lorsqu'il s'agit des intérêts de l'humanité entière, qu'importe un témoignage obscur et individuel? Mais voyant que tant d'idées neuves et fécondes ont été sommairement livrées au public, il y a VINGT-QUATRE ANS! qu'elles sont exposées en détail et systématiquement depuis DIX ANS! et que pendant cette longue période l'auteur est demeuré méconnu de ses contemporains(1), je ne pense pas pouvoir mieux terminer qu'en livrant aux méditations du lecteur ces paroles remarquables que M. Fourier écrivait en 1808 : « Lorsque j'apporte l'invention qui va délivrer le genre humain du chaos civilisé, barbare et sauvage, lui assurer plus de bonheur qu'il n'en eût osé souhaiter, et lui ouvrir tout le domaine de la nature d'où il se croyait à jamais exclu la multitude ne manquera pas de m'accuser de charlatanerie, et les hommes sages croiront user de modération, en me traitant seulement de visionnaire.... Christophe Colomb fut ridiculisé, honni, excommunié pendant sept ans

---

(1) M. Just Muiron, de Besançon, a été pendant long-tems le seul disciple de M. Fourier. Il a fait paraître, en 1824, un *Traité sur les procédés industriels*, dans lequel il compare le procédé morcelé au procédé sociétaire. Il publie en ce moment un nouvel ouvrage, *Transactions sociales, religieuses et scientifiques* de VIRTOMNIUS, dans lequel il explique l'opposition de caractère et de formes que *la religion*, *la science* et *la loi* doivent revêtir, suivant que l'humanité s'organise conformément ou contrairement à ses destinées providentielles. Ces ouvrages se trouvent chez Bossange père, rue de Richelieu, n. 30; chez Paulin, place de la Bourse, et au bureau du *Phalanstère*, rue Joquelet, n° 5, derrière la Bourse.

pour avoir annoncé un nouveau monde continental ; ne dois-je pas m'attendre aux mêmes disgrâces, en annonçant un nouveau monde social? On ne heurte pas impunément toutes les opinions ; et la philosophie qui règne sur le dix-neuvième siècle élevera contre moi plus de préjugés que la superstition n'en éleva au quatorzième siècle contre Colomb.» (*Théorie des quatre mouvemens*. Disc. prélimin., p. 35 et 38.)

ABEL TRANSON.

PHILOSOPHIE.

DES RAPPORTS DE LA DOCTRINE DE CONFUCIUS AVEC LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

Notre intention est de faire connaître, dans cette Revue, soit par des traductions, soit par des analyses, le plus que nous pourrons des monumens de l'histoire orientale. C'est une manière de faire de la philosophie de l'histoire qui pour le moment en vaut bien une autre. Car, faute de ces livres originaux, notre esprit reste imbu des préjugés de nos pères, ou se remplit de chimères nouvelles ; et quand nous nous lançons dans d'ambitieuses conjectures sur la vie de l'humanité, trop souvent nous errons dans le vide, et nous bâtissons sur le sable.

Pour citer un exemple, si l'histoire de l'Orient était un peu mieux connue, si du moins ce qu'on en sait était d'une lecture plus vulgaire, M. Enfantin et ses disciples auraient-ils débité pendant plusieurs mois, dans un journal quotidien, leurs inconcevables rêveries sur l'Orient et l'Occident, sur l'esprit et sur la matière, sur l'amour sensuel et l'amour platonique, réservant le spiritualisme à l'Occident, et dotant l'Orient d'un matérialisme grossier, l'Orient qu'avec bien plus de raison on dirait tout mystique, l'Orient patrie des moines et des anachorètes!

Si le Coran, cette admirable poésie, nous était aussi bien traduit qu'il l'est pitoyablement ; si nous avions un bon résumé des traditions sur le prophète contenues dans la Sunna ; si seulement la Vie de Mahomet, par Abulfeda, était mise en français et plus connue, le public en serait-il encore sur Mahomet aux

contes atroces d'un moine du treizième siècle et au jugement absurde de la tragédie de Voltaire ; et Mahomet, cet homme d'enthousiasme et d'inspiration, nous apparaîtrait-il encore comme un subtil imposteur, un fourbe adroit, un conquérant farouche?

Ce sont surtout les grands monumens, les livres primitifs, que nous voudrions voir connus ; et non pas seulement connus de quelques érudits, mais vulgarisés et répandus jusque dans les écoles, comme le sont Homère et la Bible. Il s'est formé dernièrement, à Londres, une Société pour la traduction des livres orientaux. Cette Société a promis de publier quelques-uns des Védas. Assurément elle ne pourrait pas rendre de plus grand service. On ne connaît encore en Europe les Védas que par quelques fragmens et par quelques parties de leurs commentaires. Voilà pourtant de ces livres qui résument et expliquent tout, qui renferment la cendre de tout un monde, et d'où tout un monde est sorti.

C'est le privilége des livres originaux de répandre simultanément sur tous les points une vive lumière, tandis que tout ce qui est fait de seconde main est toujours défectueux, plein d'obscurités et de taches, faute d'atteindre à ce complet, à cette unité qui en tout est la vie.

Le petit traité de Confucius dont nous donnons aujourd'hui la traduction en apprend plus sur la doctrine de ce philosophe que tout ce que les missionnaires en ont rapporté.

On s'est en effet beaucoup occupé, au dix-huitième siècle, de Confucius, de sa doctrine, des idées des Chinois sur la morale et la politique. Voltaire, l'Encyclopédie, de Paw, une foule d'autres auteurs, en ont raisonné d'après les missionnaires. Tout ce qu'on a écrit là-dessus bien étudié, nous doutons qu'on ait une idée aussi nette, aussi profonde, que celle que l'on retirera de la lecture du TA-HIO, que M. Pauthier vient de traduire pour la *Revue*, malgré les défauts qu'une telle traduction doit nécessairement présenter, dans l'état d'imperfection où se trouve encore chez nous l'étude de la langue et de la littérature chinoises.

De tout ce que nous avions lu à ce sujet, nous avions retiré que Confucius était un sage, qui prêchait aux hommes la vertu la plus pure. De plus, nous avions retenu de lui un certain nombre d'aphorismes moraux, qui nous paraissaient l'expression d'une conscience droite et vertueuse; et ces maximes avaient tant de rapport avec le christianisme, qu'il ne nous surprenait pas que les plus éclairés des jésuites aient traité Confucius comme un homme divin, une espèce de saint, qui se plaçait involontairement dans leur esprit à côté du législateur des chrétiens. Nous nous représentions donc Confucius, suivant l'opinion commune, comme un homme plein de douceur et d'humanité, plus occupé de morale que de théologie, ou plutôt uniquement préoccupé de la morale; ce qui explique d'ailleurs l'admiration des philosophes, qui, voyant que Confucius n'avait pas réglementé ce qui leur paraissait plus spécialement et presque uniquement composer le domaine religieux, à savoir les questions relatives à la nature divine, et les rapports de la créature au créateur, soit comme durée éternelle de la créature, soit comme vie antérieure et vie future, se sont pris d'enthousiasme pour lui, l'ont proclamé philosophe, et lui ont, par esprit de parti, si l'on peut ainsi dire, attribué sur les révélateurs religieux, tels que Jésus, une supériorité de raison et de bonne foi, qui en a entraîné quelques-uns, Voltaire par exemple, jusqu'au dernier degré de l'engouement et de l'injustice.

Mais, d'un autre côté, cette admiration même des philosophes du dix-huitième siècle pour quelque chose d'essentiellement incomplet, (car qu'est-ce qu'une morale sans métaphysique, et quelle morale peut exister sans religion? qui a jamais dit aux hommes quelque chose de profond sur l'humanité, sans avoir contemplé l'autre champ du problème, c'est-à-dire les rapports de l'homme et de l'humanité avec l'être infini?) cette admiration, dis-je, nous empêchait de comprendre Confucius législateur des Chinois depuis vingt-trois siècles. Le reproche d'athéisme qu'on fait à sa doctrine, et qui est assez généralement consenti, achevait de nous dérouter. Ce nom d'athée a quelquefois été

donné aux hommes les plus profondément religieux, précisément parce qu'ils comprenaient Dieu autrement que le vulgaire. Comment concevoir une institution qui est fondée sur l'athéisme et qui dure vingt-trois siècles? Que peut-on fonder sur l'athéisme? Quelle morale peut-on élever sur une métaphysique athée?

Cette grande figure de Confucius nous apparaissait donc pleine de contrastes, et restait pour nous sans explication.

Mais ces quelques pages, appelées le TA-HIO, nous ont fait comprendre jusqu'à un certain point ce puissant génie que nous ne comprenions pas.

Prenez séparément cette multitude de réflexions morales exprimées avec une simplicité fine, et souvent sous une forme très-poétique et très-artistique : vous n'aurez que de belles et bonnes maximes, mais vous n'aurez pas le sens de la doctrine de Confucius. Vous pourrez comparer ces propos du sage avec des maximes analogues de l'Évangile, ou, dans une sphère moins haute, avec des préceptes socratiques, ou même avec les traits naïfs et spirituels de moralistes pleins de bon sens, mais sans profondeur, tels que Franklin. Ce sera en partie tout cela, ou même tout cela à la fois, et ce ne sera rien : Confucius vous échappera.

Or voilà précisément ce qu'ont fait les missionnaires, et ceux qui ont écrit d'après eux. Ils n'ont donné du philosophe que des maximes détachées, *membra disjecta*, des lambeaux de son idée, incompréhensibles souvent à force d'être mutilés, et non pas son idée (1). C'est au contraire l'unité de ses idées qui fait sa force, qui le constitue ce qu'il est dans l'histoire de l'humanité.

(1) Les jésuites, il est vrai, ont publié des traductions, très-peu littérales, des livres mêmes de Confucius. Mais pour avoir traduit ces livres d'une façon assez louche, en ont-ils compris l'unité, et surtout l'ont-ils fait comprendre? Nous ne devons pas oublier cependant que l'un d'eux, au moins, se fit une réputation d'hérésie pour avoir mis en parallèle la doctrine de Confucius avec celle de Jésus-Christ.

C'est l'idée *une* qui reluit dans ses ouvrages qui en fait la beauté et la puissance. C'est ce caractère d'une puissante synthèse que les Chinois, depuis tant de siècles, doivent admirer dans Confutzeu. Car c'est là l'effet que produit toujours le génie, par cela même que le génie n'existe qu'à cette condition : le génie, c'est la synthèse; c'est le sentiment de l'unité et des parties de l'unité, et de l'harmonie de ces parties entre elles et dans l'unité.

Comment une idée peut-elle être assez compréhensive pour régir la politique, être la mesure des lois, le *criterium* de la justice, la base des relations des hommes entre eux, la règle de conscience de chacun, enfin le principe universel de toute la sociabilité?

Nous aurions de la peine à le comprendre, si nous n'étions pas nous-mêmes habitués à dire que le christianisme tout entier est dans un des préceptes de l'Évangile.

C'est ce spectacle d'une pensée religieuse et sociale d'une portée aussi vaste que la pensée religieuse et sociale de l'Évangile qui nous a surtout frappé dans le TA-HIO; et c'est là ce que nous allons essayer de mettre en lumière.

Ce qui est de Confucius dans le TA-HIO se réduit à une page; tout le reste est de son disciple Thseng-Tseu. Mais, à notre avis, cette page résume toute sa doctrine. Nous citerons ici littéralement ces paroles de Confucius, quoiqu'elles se trouvent déjà dans la traduction de M. Pauthier, imprimée avec notre article dans ce numéro. Les voici :

« I. La voie de la sagesse consiste à mettre en lumière, » cultiver ou developper la nature rationnelle, ou la faculté in- » telligente, que nous avons reçue du Ciel en naissant, à renou- » veler le peuple, et à ne s'arrêter que lorsque l'on est par- » venu à la perfection.

« II. La fin ou le but auquel on doit tendre étant une fois » connu, l'esprit prend une détermination; ayant pris une dé- » termination, il peut se reposer tranquillement dans cette dé- » termination; étant en repos dans sa détermination, l'ame

» est sereine et calme; l'ame étant sereine et calme, elle considère » attentivement la nature des choses; ayant bien considéré la » nature des choses, elle est sûre de parvenir à son but de per- » fection.

» III. Les choses [dans la nature végétale] ont des racines » et des rejetons : toute affaire a un commencement et une fin. » Connaître ce qui vient le premier (*la cause*) et ce qui vient » après (*l'effet*), c'est approcher de la Suprême Raison (du » Tao).

» IV. Les anciens qui désiraient rendre à sa pureté pri- » mitive et remettre en lumière dans tout l'empire la vertu (ou » la faculté vertueuse) que nous tenons du ciel s'attachaient d'a- » bord à bien gouverner leurs provinces; — désirant bien gou- » verner leurs provinces, ils commençaient par bien administrer » leurs familles; — désirant bien administrer leurs familles, ils » commençaient par orner leur personne (c'est-à-dire *par se cor-* » *riger eux-mêmes*); — désirant orner leur personne, ils com- » mençaient par rectifier leur cœur (ou principe intelligent); — » désirant rectifier leur cœur, ils commençaient par purifier (*litt.:* » *verum-facere*) leurs intentions; — désirant purifier leurs in- » tentions, ils commençaient par perfectionner leurs connais- » sances; perfectionner ses connaissances, c'est pénétrer la na- » ture de toutes choses.

» V. La nature des choses étant pénétrée, la connaissance » de l'esprit sera ensuite parfaite; — étant devenue parfaite, » les intentions seront ensuite purifiées; — les intentions étant » purifiées, le cœur sera ensuite rectifié; — le cœur étant rectifié, » la personne sera ensuite ornée (*corrigée*); — la personne étant » ornée, la famille sera ensuite bien administrée; — la famille » étant bien administrée, le royaume sera ensuite bien gouverné; » — le royaume étant bien gouverné, alors tout ce qui est sous » le ciel sera tranquille et heureux.

» VI. Depuis le fils du ciel (*l'Empereur*) jusqu'au dernier du » commun des hommes, devoir égal pour tous : orner sa per-

» sonne (*se corriger soi-même*) est le fondement (*de toute la po-*
» *litique*.)

» VII. La principale affaire (*celle de se corriger soi-même*)
» étant troublée, en désordre, comment celle qui n'est que secon-
» daire (*la famille et le royaume*) serait-elle bien gouvernée?
» — Traiter légèrement ce qui est *le principal*, et gravement
» ce qui n'est que *secondaire*, c'est agir contrairement à la
» raison. »

Remarquons d'abord que le TA-HIO n'est pas un ouvrage purement et directement philosophique ; il ne s'agit pas dans ce livre d'établissement de doctrine, mais d'application. Le TA-HIO est plus particulièrement le livre de la politique. Aussi les missionnaires l'ont-ils désigné sous le nom d'*Ethique politique*. Et cependant nous y retrouvons en première ligne et presque à nu la pensée fondamentale de Confucius.

En effet, en étudiant ces maximes si admirablement enchaînées, nous voyons que Confucius ramène toute la politique à ce précepte :

« Le devoir est double : perfectionner la raison que nous avons
» reçue du Ciel en naissant, et renouveler le peuple. »

Et en combinant cette première maxime avec la suivante : « Toute chose a un commencement et une fin : connaître ce
» qui vient le premier (*la cause*) et ce qui vient après (*l'effet*),
» c'est approcher de la Suprême Raison (du TAO), » nous arrivons à cette pensée, religieuse et sociale au même degré :

« On s'approche du Tao, ou de Dieu, par deux moyens : en
» perfectionnant sa raison, et en servant l'humanité.

» Et ces deux moyens de s'approcher du Tao ne peuvent pas
» être séparés ;

» Car le second est de devoir comme le premier ; et de plus il
» n'est possible d'accomplir le second qu'en accomplissant le pre-
» mier. »

C'est ce que Confucius démontre par tout ce qu'il dit ensuite,

et ce que Thseng-Tseu, son disciple, développe au long dans tout son commentaire.

Confucius, dis-je, démontre que le moyen de bien gouverner les hommes, de les perfectionner, de les renouveler (comme il dit, par une admirable expression qui rend supérieurement l'idée d'activité, d'intervention pour l'amélioration des hommes, et en même tems l'idée de progrès), que le seul moyen, dis-je, de bien gouverner le peuple, c'est de se perfectionner soi-même, c'est de croître en sagesse, c'est d'augmenter ses connaissances, c'est de pratiquer soi-même et de faire pratiquer aux autres le précepte : «Cultiver sa raison, et aimer l'humanité. »

En d'autres termes, la politique, considérée comme art, consiste à analyser la société, et à voir comment tout s'y enchaîne, comment la vertu engendre la vertu, et le vice le vice; comment toutes les relations humaines sont régies par une seule règle, la charité, l'amour universel, qui se différencie ensuite et prend différens noms (justice entre le prince et le sujet, tendresse entre le père et le fils, fidélité entre la femme et le mari, subordination entre les frères, concorde entre les amis); comment toute cause produit un effet utile ou funeste, et comment, pour corriger ou amener un effet, il faut remonter à la cause. Or connaître, étudier les causes et les effets, qu'est-ce autre chose que perfectionner la raison que nous avons reçue du Ciel : faire cela en vue du perfectionnement de l'humanité, c'est donc remplir à la fois les deux conditions de la sagesse, c'est donc approcher du Tao.

On l'a dit mille fois, le christianisme, c'est l'amour de Dieu et l'amour des hommes unis en un seul faisceau. « Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même », voilà l'Évangile, et voilà aussi le christianisme. C'est sur cette base que toutes les institutions chrétiennes ont été élevées. C'est cette parole, ce sont ses innombrables corollaires, ses infinies transformations, ses applications sans nombre, que l'on appelle le christianisme. Et ce n'est pas seulement l'Église que cette parole a créée par la vertu, ce n'est pas seulement dans l'Eglise qu'elle a fructifié;

c'est la vie civile tout entière, la vie sociale, de même que la vie privée, qu'elle a façonnée et transformée. Toutes nos lois, quand elles sont bonnes, sont fondées sur ce principe, et n'en sont que des cas particuliers; quand elles sont mauvaises, elles ne sont mauvaises que parce qu'elles le blessent.

Cette supériorité du christianisme, qui a fait dire à Montesquieu, à propos de la politique : « Chose admirable, le christianisme, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci; » cette supériorité, dis-je, je l'admets. Mais je demande si l'axiome fondamental de Confucius n'est pas l'axiome du christianisme.

Confucius, pas plus que Jésus, ne sépare la connaissance de Dieu de l'amour de l'humanité. Il donne au sage deux devoirs, qui se confondent en un et sont inséparables : Cultiver sa raison, et servir l'humanité.

Perfectionner sa raison, aimer les hommes : c'est comme s'il avait dit : Dieu et l'humanité.

Il ne fait pas plus que Jésus consister le souverain bien dans une indifférence stoïque. Son sage n'est pas uniquement occupé de lui-même. Il ne vit pas comme les fakirs ou certains moines chrétiens dans la pure contemplation de Dieu et dans le soin stérile de sa propre perfection, uniquement occupé de son salut. Le sage de Confucius n'est pas un instant isolé de l'humanité.

C'est bien là, je le répète, la louange méritée qu'on a donnée au christianisme; voilà bien le caractère profond que ses apologistes ont signalé en lui et n'ont cessé de couvrir de leurs louanges; c'est bien par ce côté qu'ils l'ont exalté au-dessus de toutes les philosophies. Montrez-nous, disent-ils aux philosophes, une doctrine qui rapproche et confonde dans un même devoir l'amour de Dieu et l'amour des hommes, une doctrine qui se résolve en ces deux mots : « Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même. »

Les philosophes ont pu chercher en quoi consistait le souverain bien, ils se sont élevés jusqu'au *rerum cognoscere causas*; ils n'ont pas été plus loin.

Demandez au stoïcisme quel est son principe. C'est un culte solitaire, quelque chose d'égoïste et de personnel. L'homme se perd dans l'orgueil ou dans la contemplation. S'il agit, il n'a pas de règle, parce qu'il n'est pas arrivé à lier son principe d'action sur l'humanité avec sa connaissance de l'Être suprême, à relier, en un mot, sa propre existence, l'existence de Dieu, et l'humanité dans une harmonieuse unité.

Entre le principe de l'Évangile et le principe de la doctrine de Confucius nous venons de montrer le rapport : voici maintenant la différence.

Confucius ne dit pas comme Jésus : *Tu aimeras Dieu*, pour ajouter ensuite : *et tu aimeras l'humanité*. Il dit : « Tu cultiveras la raison divine qui est en toi, et tu aimeras l'humanité. Ce faisant, tu arriveras à rassembler, autant qu'il est donné à l'homme, au Tao, la Raison suprême. »

De là vient sans doute que Confucius n'ayant pas séparé Dieu de la vie du monde et de l'humanité, ne l'ayant pas présenté comme un objet à part de notre amour, mais comme la raison suprême et intelligente de toute chose, n'ayant pas fait en un mot ce dualisme qui est sensible dans l'Évangile de Jésus, a été considéré comme athée par beaucoup d'Européens. Mais si les chrétiens ont pu accuser Confucius et sa doctrine d'athéisme, les Chinois à leur tour pourraient accuser Jésus et ses sectateurs d'idolâtrie.

Nous venons de mettre en parallèle la pensée religieuse de Confucius avec celle de Jésus-Christ. Voyons maintenant comment Confucius et ses disciples l'ont développée et exposée par son côté purement humain.

Ici l'identité des deux doctrines devient complète. Les corollaires tirés par Confucius sont les mêmes que ceux que Jésus a déduits de sa pensée religieuse ; et, ce qui n'a rien que de nécessaire, mais ce qui étonne pourtant au premier abord, ils sont exprimés par l'un et par l'autre précisément dans les mêmes termes.

Confucius dit dans un ses ouvrages (1) : « Celui qui est sin-» cère et attentif à ne rien faire aux autres de ce qu'il ne vou-» drait pas qu'on lui fît, n'est pas loin de la loi ; ce qu'il desire » qu'on ne lui fasse pas, qu'il ne le fasse pas lui-même aux au-» tres. »

Il a formulé le même principe dans un autre de ses ouvrages (2) en ces termes : « Ce qu'on ne desire pas pour soi-même, qu'on ne » le fasse pas aux autres. »

Et dans le TA-HIO, dont nous publions la traduction, Thseng-Tseu, le disciple de Confucius, commentant le précepte de son maître sur la politique, et voyant qu'il ramène la science sociale tout entière au soin que chacun doit prendre dans sa condition de pratiquer la vertu, et de donner ainsi l'exemple de la vertu à ses inférieurs, se fait cette question : *Qu'est-ce que la vertu ?* Et il répond par cette magnifique parole que Jésus-Christ répéta cinq cents ans plus tard, l'ayant trouvée à son tour par une inspiration première : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne vou-» driez pas qu'on vous fît ; faites aux autres ce que vous vou-» driez que les autres vous fissent. »

« Ce que vous haïssez dans ceux qui sont au-dessus de vous, » dit Thseng-Tseu, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont » au-dessous ; ce que vous haïssez dans vos inférieurs, ne le pra-» tiquez pas envers vos supérieurs ; ce que vous haïssez dans » ceux qui vous précèdent, ne le laissez pas à ceux qui vous » suivent ; ce que vous haïssez dans ceux qui vous suivent, ne » le faites pas à ceux qui vous précèdent ; ce que vous haïssez » dans ceux qui sont à votre droite, ne le faites pas à ceux qui » sont à votre gauche ; ce que vous haïssez dans ceux qui sont à » votre gauche, ne le faites pas à ceux qui sont à votre droite : » voilà la raison et la règle de toutes choses. »

---

(1) TCHOUNG-YOUNG, ou *Invariable Milieu*, traduction de M. Abel Rémusat.

(2) LUN-YU, ou *Dialogues Moraux*.

Dans un autre endroit, s'adressant aux gouvernans, et répondant à cette objection : L'art de gouverner les hommes doit être bien difficile? quel est cet art? comment l'apprendre?

« Aimez, aimez, répond Thseng-Tseu, voilà le premier » point. Une mère ne commence pas par apprendre à nourrir » et à élever ses enfans pour se marier ensuite. Si le cœur de la » mère est réellement attentif aux désirs de son enfant, quoi- » qu'elle ne connaisse pas exactement ce qu'il désire, elle ne se » méprend pas beaucoup sur l'objet de ses vœux. »

Et ailleurs, toujours dans le traité que nous publions, il définit une nation : *des frères et sœurs de différens âges,* et rappelle, comme principe général de la politique, ce vers du *Chi-king* : « Faites ce qui est convenable entre frères et sœurs de » différens âges. »

Nous le demandons, ne semble-t-il pas entendre un fragment du sermon sur la montagne, ce résumé de l'Évangile et de tout le christianisme? N'est-ce pas la même morale, saisie à la même profondeur, et le même style?

Nous terminerons ces citations par cette formule de Confucius, où le mot *charité* prend une grandeur qu'il n'a jamais eue dans tout le christianisme que pour quelques hommes supérieurs; où la vie humanitaire n'est pas seulement entrevue, mais vue; où l'humanité se présente comme un être collectif, à la vie duquel la vie de chaque homme est attachée de fait, et doit religieusement se rattacher; telle en un mot que les plus profonds défenseurs du christianisme ne pourraient mieux faire au dix-neuvième siècle pour transformer et généraliser la parole de Jésus :

La CHARITÉ *est cette affection constante et raisonnée qui nous immole au genre humain, comme s'il ne faisait avec nous qu'un individu, et qui nous associe à ses malheurs et à ses prospérités* (1).

---

(1) Maximes de Confucius, ENCYCLOP., t. III, p. 347.

Il n'est donc pas étonnant que les Jésuites aient trouvé une sorte d'identité entre l'Évangile et la doctrine de Confucius. Il n'est pas surprenant non plus que le prosélytisme chrétien ait été impuissant à la Chine. Les missionnaires, l'Évangile à la bouche, crurent arriver en vainqueurs : ils purent bien séduire et surpasser les Chinois avec nos instrumens de physique et d'astronomie; mais en leur portant la morale de l'Évangile, nous ne leur portions que ce qu'ils avaient déjà.

Car, je le répète encore, en portant l'Évangile à la Chine, les missionnaires n'y portaient pas autre chose que ce grand axiome religieux :

« Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même; »

Formule fondamentale, pensée qui a deux faces, qui regarde à la fois le ciel et la terre, et qui, sous le rapport uniquement humain se reflète dans ce second précepte :

« Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Faites aux autres ce que vous voudriez que les autres vous fissent. »

Or, les Chinois pouvaient répondre avec l'axiome religieux de Confucius :

« Tu t'approcheras de Dieu en cultivant la raison que tu as reçue du ciel, et en aimant l'humanité, en travaillant à son perfectionnement » ;

Formule fondamentale, pensée qui, comme celle de Jésus, a deux faces, qui regarde à la fois le ciel et la terre, et qui, sous le rapport uniquement humain, se reflète dans ce second précepte de Confucius :

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. Bien plus, vous êtes partie de l'humanité; vous vivez de sa vie, et votre vie lui est due. *Immolez-vous au genre humain;* associez-vous à ses malheurs et à ses prospérités; »

Second précepte qui a, avec le premier, le même rapport d'harmonie qui existe entre les deux principes correspondans de Jésus-Christ.

Les deux principes de Confucius, en effet, se rapportent à une conception de Dieu que les chrétiens étroits essaieraient vainement de flétrir du nom de *panthéisme;* tandis que les deux préceptes de Jésus au contraire nous paraîtraient entachés d'un grossier mosaïsme, si d'ailleurs l'Évangile et tous les grands monumens du christianisme n'étaient pas empreints au fond de la pensée de saint Paul : *In Deo sumus, in Deo vivimus.*

Pour nous résumer, on a beaucoup célébré, et avec raison, le double précepte de Jésus-Christ; de génération en génération il a été la chaîne qui a lié entre eux tous les membres du christianisme. C'est pour ainsi dire le fond de tout l'Evangile, la parole par excellence, c'est le mot divin *charité,* se faisant jour pour la première fois dans notre Occident; c'est la voix anticipée de l'Église qui devait remplacer Jésus sur la terre, et donner, pour panacée à toutes les douleurs humaines, ce précepte, qui est à la fois une règle absolue du devoir et l'indication de la source de la vie. Saint Jean, le disciple chéri, devenu vieux, ne savait plus autre chose que répéter sans cesse cette parole de son maître, plutôt comme un précepte d'amour que comme une règle de devoir. Mais comme précepte positif et obligatoire, comme règle de devoir, comme loi enfin, c'est assurément le résumé de toute la loi morale; c'est, comme dit Jésus, la loi et les prophètes. Dans ce précepte est donc la source de la charité chrétienne. Il y a même aujourd'hui des docteurs chrétiens qui, quand on les pousse, admettent que toutes les formations religieuses antérieures à Jésus-Christ ont été pour ainsi dire les prolégomènes du christianisme, mais qui, lorsqu'on leur demande pourquoi ils veulent conserver le nom de christianisme et l'étendre à toute la série des initiations de l'humanité, soit à celles qui précédèrent Jésus, soit aux transformations ultérieures de la pensée humaine que l'avenir recèle encore dans son sein, répondent que la loi chrétienne seule a touché le grand point, et donnent le *sacrifice* pour le caractère qui différencie essentiellement le christianisme de toute au-

tre religion comme de toute philosophie, prétendant que la nature humaine, par elle-même, ne saurait produire un tel fruit, et qu'il a fallu une parole divine pour le faire naître. Or sur quoi se fondent-ils pour attribuer cette supériorité exclusive au christianisme, et pour faire ainsi de lui le type parfait et original de la religion dans tout son cours depuis la naissance du genre humain jusqu'au dernier jour du monde? C'est sur le précepte que nous rappelons qu'ils s'appuient. Il est donc très-important de constater que l'ame humaine avait rendu ce son sublime, et que la logique humaine avait produit cette loi du devoir, bien des siècles avant la naissance du législateur des chrétiens. Par cette remarque, assurément, nous ne voulons rien ôter de la sublimité de Jésus; mais la gloire de l'humanité tout entière nous importe plus que celle d'un rameau de l'humanité.

Mais, nous dira-t-on, pourquoi isolez-vous ainsi la morale de Jésus pour la comparer à celle de Confucius? Le christianisme, ajoutera-t-on, n'est pas seulement un grand précepte moral, c'est toute l'histoire religieuse du genre humain : le péché, la chute, la rédemption par Jésus, la vie future. Il y a, nous dira-t-on encore, toute la tradition de Jésus, toute l'histoire hébraïque, toutes les prophéties qui l'annoncent; il y a sa passion, il y a son martyre : oubliez-vous que Jésus a été, suivant l'expression de Novalis, la figure du peuple et le grand martyr du genre humain?

Nous répondrons que la morale enseignée par Jésus a été pour ainsi dire le centre de formation et la cause du christianisme, que sans elle jamais l'Occident n'aurait adopté aussi littéralement les traditions juives.

Si vous voulez examiner l'Évangile en laissant de côté tout ce qu'on y a rattaché par la suite, en le séparant des traditions juives ou orientales avec lesquelles il n'a qu'un rapport d'harmonie, mais qui existaient avant lui, ou se sont formulées plus tard et amalgamées avec lui, vous verrez que l'Évangile ne renferme en lui-même ni une genèse ni une théodicée, mais qu'il

renferme essentiellement une morale, laquelle se réduit, comme celle de Confucius, au grand précepte de la charité, à cette loi de bienveillance universelle et de philantropie qui devait amener plus tard en Europe le règne de l'égalité.

Aujourd'hui toute la constitution historique du christianisme, toutes les solutions données par lui des grands problèmes, sont ce qu'il y a de plus délabré, attaquées comme elles l'ont été par les sciences et la philosophie. La genèse chrétienne est renversée, les prophéties n'ont plus de partisans, les miracles ont été ramenés aux faits naturels par la critique et par les travaux sur l'*extase*, et quant aux institutions, je les cherche et ne les trouve plus.

Mais ce qui reste inébranlable, et ce qui, aux yeux de quelques-uns, cache et dérobe encore la ruine complète du christianisme, c'est sa morale et la beauté poétique de Jésus.

Tandis que la multitude insulte aujourd'hui Jésus sans le connaître, comme autrefois la multitude l'adora ne pouvant le comprendre, quelques hommes d'élite se prosternent avec amour devant cette noble et sublime figure; et, croyant sa morale incomparable et tout-à-fait particulière à lui, ravis de cette pensée qui regarde à la fois le ciel et la terre, et qui, disent-ils, ne se trouve que chez lui, ils le prennent avec piété comme un type surnaturel, et, embrassant sa statue, la seule statue de grand homme qui ait pour piédestal un gibet, ils s'étourdissent sur la chute du christianisme et en espèrent quelquefois la résurrection.

Or aujourd'hui la piété envers Jésus seul est petite et étroite. Il faut aux hommes de notre tems une piété plus étendue et plus éclairée.

Il n'y a que deux voies pour l'humanité : la théorie des révélateurs, ou plutôt d'un révélateur (car les révélateurs s'excluent l'un l'autre), et la théorie de l'humanité considérée comme source de toute certitude. Il faut opter. Nous croyons que les travaux du dernier siècle ont décidé le problème.

Les révélateurs religieux doivent être réhabilités des injures et

des fausses appréciations de la philosophie du dix-huitième siècle. Mais ils doivent être ramenés à l'humanité.

Un grand homme paraît : il accomplit péniblement son œuvre, à travers mille obstacles, la misère, l'oubli, l'échafaud ou la croix ; dédaigné, persécuté d'abord, admiré ensuite, plus tard on en fait un Dieu ; c'était un libérateur, on en fait un despote ; il vint pour affranchir, et le tems arrive tôt ou tard où il faut s'affranchir de lui ; il voulut pousser l'humanité en avant vers de nouveaux cieux, et avec le tems sa loi retarde et arrête l'humanité dans sa marche. Chaque grande fraction de l'humanité s'est ainsi fait ses idoles, et a méconnu ou insulté celles que les autres à leur tour s'étaient faites. Point de génération non plus qui n'ait ses grands hommes tyrans, et qui ne brûle sur leurs autels un encens qui la couvre elle-même de ténèbres et l'empêche de voir. Aussi restaurer la splendeur de certains noms, effacer l'auréole usurpée par d'autres, pour arriver un jour à faire à chacun sa part, dans le travail accompli en commun par l'humanité tout entière, tel a toujours été et tel sera toujours le devoir de la philosophie et de l'esprit humain.

Il en est absolument de la figure de Jésus-Christ comme de la Bible et de l'Évangile. Les mêmes raisons qui firent considérer ces livres comme divins, parce que pour nous leurs analogues n'existaient pas, contribuent encore, malgré toute la critique du dix-huitième siècle, à donner à cette figure de Jésus un caractère surhumain. Soixante générations se sont prosternées devant lui. Nous le voyons transfiguré par tout ce que la prosternation devant l'Être suprême a pu rêver de plus divin dans la figure humaine, soit par la méditation de l'intelligence, soit par l'extase de l'amour.

Devant lui, au contraire, tous ceux qui pour d'autres races d'hommes ont accompli des œuvres analogues, restent dans une obscurité complète, ou sont pour nous comme des statues à peine dégrossies.

Certes si le chrétien veut retrouver précisément son idéal et

son maître dans ces hommes qui furent l'idéal d'autres fractions de l'humanité aussi vastes ou plus vastes que le christianisme, il ne le retrouvera pas. Mais que le chrétien considère aussi quelle concession il demande pour cette supériorité qu'il exige qu'on accorde à cette figure de Jesus, son idéal. S'il se contentait de dire : « Jésus, que je connais, est supérieur à tous les législateurs religieux, que j'entrevois à peine, » on concevrait cette prétention. Mais il dit : « Bouddha, Confucius, Mahomet sont des hommes, et Jésus est Dieu. » Pour une différence dans la mesure et dans le degré, il conclut à une différence sans mesure, il franchit un abîme incommensurable.

L'esprit humain, dans notre Occident, a été sous le servage d'Aristote, sous le servage d'Homère, et il est encore aujourd'hui sous le servage de Jésus-Christ.

Combien a-t-il fallu de tems pour arracher la science à l'empire absolu d'Aristote ! Après la Renaissance, combien de tems pour soustraire l'art au respect superstitieux des poètes de l'antiquité !

Que d'efforts pour que nous en soyons venus à comparer les produits naturels du génie poétique des peuples du moyen âge avec les épopées anciennes, et à soupçonner que les plus belles de celles-ci pourraient bien être l'œuvre spontanée d'une époque plutôt que l'œuvre d'un seul homme ; pour que nous en soyons venus à croire que Shakespeare ne relevait de personne, pas même d'Homère ; pour que nous en soyons venus à ne voir aucune infériorité des grands penseurs modernes, tels que Keppler, Galilée, Bacon, Descartes, Spinosa, Pascal, Newton, Leibnitz, Kant, Saint-Simon, comparés aux plus grands penseurs de l'antiquité !

Le dix-huitième siècle soutint sur cette thèse une lutte de cinquante ans, et, après cette lutte, le préjugé des anciens et des grands hommes tyrans survivait encore, et paraissait avoir le dessus.

Tous ces progrès pourtant se sont accomplis isolément et successivement ; et maintenant est venu le moment d'un progrès

semblable pour la religion, c'est-à-dire pour la synthèse générale de toute la connaissance humaine. Cette marche devait avoir lieu ; cela devait être. L'émancipation devait s'accomplir partiellement, avant d'être proclamée pour la totalité de la pensée humaine, c'est-à-dire pour la religion.

Nous nous sommes emancipés d'Aristote et d'Homère. Le progrès actuel est de nous émanciper de Jésus.

La philosophie critique du dix-huitième siècle ne nous a qu'à demi émancipés, parce qu'elle a été injuste, parce qu'elle a nié au lieu d'expliquer, parce qu'elle s'est prise d'une haine aveugle et anti-sociale contre toutes les religions et contre toute religion. Ainsi, dans la première partie du même siècle, et pour une œuvre analogue, les Lamotte et les Fontenelle, voulant affranchir l'art moderne du préjugé antique, au lieu d'être poètes eux-mêmes et d'exalter les poètes, commencèrent par nier la poésie. On ébranle ainsi, on renverse même, mais on n'affermit pas sa victoire. La scolastique ne continua-t-elle pas de régner jusqu'au moment où Descartes et ses successeurs eurent élevé leurs monumens? Comment le préjugé classique s'est-il éteint? n'est-ce pas à mesure que, le sentiment poétique se développant chez nous, nous avons compris et senti Dante, Shakespeare, les Romanceros, les poésies primitives, tous nos grands poètes modernes, et jusqu'à nos contemporains; aujourd'hui même l'admiration exclusive pour Homère et pour les poèmes qui portent ce nom ne chancelle-t-elle pas devant les torrens de poesie des grandes épopées de l'Inde? Voilà comment on se fait un champ et un vaste horizon. Or il en sera pour la religion comme pour la science et pour l'art. Nous l'avons déjà dit, nous voyons comme résultat prochain de l'étude de l'Orient, venant ajouter son impulsion puissante à tout le mouvement scientifique moderne, une noble *émancipation*. Les grands hommes, et parmi eux les législateurs religieux, ceux que la faiblesse humaine a séparés de l'humanité, et a appelés Dieux, fils de Dieu, prophètes inspirés de Dieu par des révélations particulières, seront toujours grands, mais ils seront hommes.

A mesure que les figures orientales se dévoileront, celle de Jésus, sans perdre de son doux éclat et de sa rayonnante majesté, deviendra plus humaine. Par la comparaison, nous saisirons mieux sa nature véritable, ses traits d'homme, la physionomie de son ame. Il sera encore un guide pour l'humanité, un jalon placé sur sa route; mais il ne sera plus, ce qu'on l'a fait, un tyran.

Ainsi le point de vue de l'esprit humain changea quand l'astronomie eut appris aux hommes que ce soleil qu'ils regardaient comme un astre unique n'était pas seul de son espèce, et que ces étoiles dont les premiers hommes, pendant tant de siècles, faisaient son cortége et les signes de sa demeure, étaient aussi des soleils.

P. Leroux.

HISTOIRE.

LE TA-HIO, OU LA GRANDE ÉTUDE,

OUVRAGE DE CONFUCIUS ET DE SON DISCIPLE TSENG-TSEU,

(Traduit littéralement du chinois *.)

大學

TA HIO (1). — LA GRANDE ÉTUDE.

§ I. La voie de la grande étude consiste à mettre en lumière, cultiver ou développer la nature rationnelle, ou la faculté

* Cette traduction a été faite sur un texte chinois gravé à Paris, qui se trouve maintenant à la librairie orientale de Dondey-Dupré; mais elle a été revue sur un texte plus correct imprimé en Chine, et accompagné d'un commentaire du célèbre philosophe *Tchou-hi*, dont on a traduit des extraits. Il existe déjà plusieurs traductions plus ou moins fidèles de cet ouvrage, en latin, en français et en anglais. Celle qui suit est aussi littérale qu'il a été possible de la faire en français.

(1) Le célèbre commentateur philosophe TCHOU-HI dit que le premier caractère de ce titre se lisait anciennement *Taï*, mais qu'aujourd'hui on le prononce à la manière accoutumée *Ta*.

Ce *livre* est le premier des SSE-CHOU, ou *Quatre Livres Classiques*, dont les trois premiers sont attribués à *Confucius* (*Koung-fou-tseu*), et le quatrième à *Mencius* (*Meng-tseu*). Le philosophe *Tching-tseu* dit que c'est un ouvrage posthume de *Confucius*, et que « pour ceux qui commencent à étudier les sciences morales et politiques, c'est la porte pour entrer dans le chemin de la vertu. »

Le titre de *Grande Étude*, d'après TCHOU-HI, indique *l'Étude propre aux hommes raisonnables*. Ce qui confirme cette explication, c'est le titre de *Siao-hio*, ou *Petite Étude*, donné par *Tchou-tseu* à un livre également classique pour l'instruction de la jeunesse.

intelligente que nous avons reçue du Ciel en naissant (1), à renouveler le peuple, et à ne s'arrêter que lorsque l'on est parvenu à la perfection (2).

§ II. La fin ou le but auquel on doit tendre étant une fois connu, l'esprit prend une détermination ; ayant pris une détermination, il peut se reposer tranquillement dans cette détermination (3); étant en repos dans sa détermination, l'ame est sereine et calme; l'ame étant sereine et calme, elle considère attentivement la nature des choses ; ayant bien considéré la nature des choses, elle est sûre de parvenir à son but de perfection.

§. III. Les choses [dans la nature végétale] ont des racines et des rejetons : toute affaire a un commencement et une fin. Connaître ce qui vient le premier (*la cause* ou *le principal*), et ce qui vient après (*l'effet* ou *le secondaire*), c'est approcher de la Suprême Raison (du *Tao*) (4).

---

(2) C'est là le sens que donne TCHOU-HI à *ming-te*, litt. : *brillante vertu*, qui est dans le texte. Il ajoute que *c'est une faculté intelligente, qui n'est point obscure, qui est le principe rationnel chez tous les hommes, et qui opère ou agit secrètement dans toutes les actions de la vie. C'est ce principe qui restreint ou réfrène les esprits vitaux (les passions naturelles) ; c'est lui qui modère les désirs de l'homme. Il arrive des momens où cette nature rationnelle, cette faculté native s'obscurcit ; alors il faut rendre à cette faculté native son lustre primitif; ce qui est toujours possible. C'est pourquoi celui qui en fait son étude doit chercher à connaître ce qu'elle produit ou ce qu'elle prescrit, et l'illustrer ou le mettre en lumière en le suivant : c'est par là qu'il retourne à son principe.*

(1) Les commentateurs entendent par là la parfaite conformité de toutes ses actions avec la droite raison, avec cette faculté rationnelle primitive que nous avons reçue du ciel.

(2) C'est cet état de quiétude parfaite de l'ame que rien d'heureux ni de malheureux ne peut troubler, et que les *Tao-sse* ont poussé jusqu'à l'extase, comme les *Yoguis* de l'Inde, les *Sofis* de Perse et les *Ascètes* de tous les pays; mais ici c'est la satisfaction calme et stoïque de la raison éclairée, qui sait d'où elle vient, où elle va, et le chemin droit qu'elle suit.

(3) La *pure faculté rationnelle ou intelligente que nous avons reçue du ciel*

§ IV. Les anciens (1) qui désiraient rendre à sa pureté primitive et remettre en lumière dans tout l'empire la vertu (ou la faculté vertueuse) que nous tenons du ciel, s'attachaient d'abord à bien gouverner leurs provinces; — désirant bien gouverner leurs provinces, ils commençaient par bien administrer leurs familles; — désirant bien administrer leurs familles, ils commençaient par orner leur personne (c'est-à-dire *par se corriger eux-mêmes*); — désirant orner leur personne, ils commençaient par rectifier leur cœur (ou principe intelligent); — désirant rectifier leur cœur, ils commençaient par purifier (*litt.* :

---

en naissant constitue le *fondement*, la *cause* ou la *racine*; — la *rénovation du peuple* constitue les *rejetons* ou les *effets*.—*Connaître la fin ou le but auquel on doit tendre*, constitue *le commencement*; — *pouvoir atteindre ce but*, constitue *la fin*.—La *racine*, le *commencement*, sont ce qui *précède*, = les *antécédens*; les *rejetons* et *la fin*, sont ce qui *suit*,=les *conséquens*. Voilà le sens logique des deux propositions du texte ci-dessus.» TCHOU-HI.

Le *Tao* ou la *Suprême Raison* de ce paragraphe est cette faculté rationnelle abstraite, divinisée par le philosophe LAO-TSEU, qui en a fait le type et la règle de toutes les actions de l'homme; un être enfin revêtu des plus hauts et des plus profonds attributs de la divinité, qui anime le monde et agit dans tous les êtres. Le caractère qui représente cette intelligence abstraite signifiait primitivement *voie, chemin, voie droite, règle de conduite, principe normal*; ensuite *parole, parler*. Dans Confucius et chez les philosophes de son école, ce mot signifie proprement *voie droite, règle de conduite, principe normal des actions*. On pourra voir dans notre traduction du *Tao-te-king* (1), ou livre du *Tao*, = de *la Raison suprême* et de la *Vertu* par LAO-TSEU, la nouvelle acception de ce mot qui peut être assimilé au *λόγος* des pythagoriciens, des platoniciens et des stoïciens.

(1) CONFUCIUS dans ce paragraphe enseigne par la voie de *l'énumération*, après avoir posé les *principes*, quelles sont les choses qui doivent être rationnellement entreprises avant les autres pour parvenir au but déterminé, et quelles sont celles qui leur succèdent dans l'ordre logique; quels sont les *antécédens* et les *conséquens*, les *racines* et les *branches* ou *rejetons*. Il ne faut pas perdre de vue cette manière de procéder.

(1) Cette traduction, accompagnée du texte chinois, et d'un très grand nombre de commentaires chinois traduits, a été présentée, il y a plus de quatre mois, à une commission établie à l'Imprimerie royale, pour en autoriser l'impression aux frais du gouvernement.

verum-facere) leurs intentions ; — désirant purifier leurs intentions, ils commençaient par perfectionner leurs connaissances; perfectionner ses connaissances, c'est pénétrer la nature de toutes choses (1).

§ V. La nature des choses étant pénétrée, la connaissance de l'esprit sera ensuite parfaite ; — étant devenue parfaite, les intentions seront ensuite purifiées ; — les intentions étant purifiées, le cœur sera ensuite rectifié ; — le cœur étant rectifié, la personne sera ensuite ornée (*corrigée*) ; — la personne étant ornée, la famille sera ensuite bien administrée ; — la famille étant bien administrée, le royaume sera ensuite bien gouverné ; — le royaume étant bien gouverné, alors tout ce qui est sous le ciel sera tranquille et heureux (2).

§ VI. Depuis le fils du ciel (*l'Empereur de la Chine*) jusqu'au dernier du commun des hommes, devoir égal pour tous : orner sa personne (*se corriger soi-même*) est le fondement (*de toute la politique.*)

---

(1) « Ceux qui *rendent à sa pureté primitive et remettent en lumière dans tout l'empire la nature rationnelle de l'homme, ou cette faculté vertueuse reçue du ciel en naissant*, font en sorte que tous les hommes puissent rappeler leur *nature* ou *faculté vertueuse* à sa *pureté primitive*. Le *cœur*, ou le *principe intelligent*, est ce qui commande au *corps*, ou à la *personne*, à l'*individu organisé*.... La *nature des choses* s'entend des *actions*, des *affaires* de la vie humaine. Ces huit choses sont les catégories ou les classes distinctes (*Tiaŏ-mo*) de la *Grande étude*. » TCHOU-HI.

(2) « *La nature des choses*, c'est leur principe rationnel d'existence scruté dans son essence la plus intime à laquelle on peut atteindre. *La connaissance perfectionnée de l'esprit*, c'est le moyen de connaître notre intelligence, porté à sa dernière perfection. *Connaître* et ensuite *épuiser tous les moyens de connaissance*, c'est par ce procédé que les *intentions* ou la *volonté* peuvent atteindre à la *pureté* ou à l'état de *vérité immuable*, etc. » TCHOU-HI.

CONFUCIUS, dans les deux paragraphes précédens, procède par la voie de la synthèse et de l'analyse. La méthode, qui indique la droiture de l'esprit et l'exercice du jugement, se montre ici dans toute sa simplicité. A défaut du syllogisme régulier, la formule logique que l'on nomme *sorite* est ici exprimée avec précision : c'est un véritable procédé d'esprit philosophique.

§ VII. La principale affaire (*celle de se corriger soi-même*) étant troublée, en désordre, comment celle qui n'est que secondaire (*la famille et le royaume*) serait-elle bien gouvernée? — Traiter légèrement ce qui est *le principal* ou le plus important, et gravement ce qui n'est que *secondaire* : c'est agir contrairement à la raison.

Le chapitre du *King* ou *Livre* qui précède, contient les propres paroles de CONFUCIUS, recueillies par son disciple THSÊNG-TSEU, qui les a commentées dans les dix sections ou chapitres suivans, renfermant ses propres idées, recueillies à leur tour par ses disciples. Dans les anciennes copies se trouvent quelques fautes que TCHING-TSEU a corrigées : nous avons suivi ses leçons dans le texte suivant revu par nous.

TCHOU-HI.

COMMENTAIRE DE THSÊNG-TSEU (1).

CHAPITRE PREMIER.

§ 1. Le *Kang-Kao* (2) dit : « Il était capable (*Wen-Wang*) de rendre à la vertu sa pureté et son éclat primitif du ciel. »

---

(1) THSÊNG-TSEU, pour prouver la vérité et la supériorité de la doctrine de son maître CONFUCIUS, recourt à des autorités tirées des anciens livres révérés des Chinois; méthode constamment suivie par l'école de CONFUCIUS, qui semble appuyer toutes ses doctrines sur l'autorité des exemples, et non pas sur des raisons intrinsèques philosophiques tirées du raisonnement ou de la nature des choses, comme font les philosophes de l'école de LAO-TSEU, et LAO-TSEU lui-même, qui en a donné l'exemple à ses disciples. Le contraste est si frappant entre les deux écoles que CONFUCIUS et ses disciples poussent l'abus de ce moyen de persuasion jusqu'à en être extrêmement fastidieux; tandis que LAO-TSEU ne cite pas une seule fois un nom historique chinois, ou tout autre quelconque à l'appui de ses doctrines, qu'il déduit plus ou moins judicieusement de la nature des choses et du cœur de l'homme, d'après des traditions que ce n'est pas ici le lieu d'exposer.

(2) Un des chapitres du *Chou King*, ouvrage compilé et mis en ordre par Confucius. Il a été traduit en français par GAUBIL et publié par DEGUIGNES, en 1770.

§ 2. Le *Taï-Kia* (1) dit : « Le roi Tang était sans cesse oc-» cupé à développer et à cultiver le don de l'intelligence qu'il » avait reçu du ciel. »

§ 3. Le *Ti-Tien* (2) dit : « Il était propre (*Yao*) à faire » briller la haute vertu. » Tous développèrent et cultivèrent par eux-mêmes leur nature rationnelle (3).

Le *Premier Chapitre* qui précède (du Commentaire de Thsèng-tseu) explique ce que l'on doit entendre par *mettre en lumière, cultiver ou développer la nature rationnelle, la faculté intelligente* que *nous avons reçue du ciel en naissant.* (§ I du texte de Conf.).

CHAPITRE II.

§ 1. Des caractères gravés sur la baignoire de l'empereur *Tang* disaient : « Renouvelle (*ou* purifie) -toi chaque jour; » fais-le de nouveau, encore de nouveau, et toujours de nou-» veau (4). »

(1) Autre chapitre du même ouvrage.

(2) *Idem.*

(3) Le premier exemple cité par Thsing-tseu, dans ce chapitre, est tiré d'un ancien livre ou poème composé par *Wou-Wang*, fils de l'empereur *Wen-Wang*, en l'honneur de son père, pour servir d'instruction à son frère cadet *Kang-cho*, en l'envoyant gouverner une province de l'empire, environ onze cents ans avant notre ère. Ce livre a été inséré, par Confucius, dans le *Chou-King*, et forme le neuvième chapitre de cet ouvrage.

Le second exemple est tiré d'un livre plus ancien, composé par le célèbre *Y-Yn*, premier ministre de *Taï-Kia*, de quinze à dix-sept cents ans avant notre ère; le troisième est tiré d'un livre ou poème encore plus ancien, composé en l'honneur de *Yao*, qui régnait deux mille trois cents ans avant la même période; ces deux derniers sont également insérés dans le *Chou-King*: ils en forment les premier et cinquième chapitres.

(4) Cette coutume antique des Chinois, d'inscrire des sentences morales tirées de leurs livres les plus révérés, sur leurs baignoires comme sur leurs vases usuels, est digne d'être remarquée, comme une preuve du caractère moral et de l'esprit cultivé de cet ancien peuple. Toutes les bibliothèques ou cabinets d'étude, les chambres à manger, à coucher, jusqu'aux éventails que nous pouvons

§ 2. Le *Kang-Kao* dit encore : « Renouvelle ou fais nouveau » le peuple. »

§ 3. Les Odes disent : (1)»

« Quoique le royaume de *Tchèou* fut très-ancien (eût des habitudes invétérées) ,

» *Wen-Wang* , en se conformant à la volonté du ciel , opéra une rénovation. »

§. 4. Cela prouve qu'il n'y a rien en dehors du pouvoir du sage , quand il veut user de tous ses efforts pour parvenir à la perfection.

Le *Second Chapitre* qui précède explique ce que l'on entend par *renouveler le peuple*.

CHAPITRE III.

§ 1. Les Odes disent :

« C'est dans un rayon de mille *Li* (cent lieues) de la résidence royale
» Que le peuple aime à fixer sa demeure (2). »

§ 2. Les Odes disent :

« L'oiseau jaune au chant plaintif *miên-mân*
» Demeure dans le creux touffu des montagnes (3). »

Tseu (Confucius) observe :

« En se reposant, l'oiseau connaît le lieu qui lui est conve- » nable ; le pouvoir est à l'homme, et il n'en sait pas autant que » l'oiseau! »

---

admirer dans nos salons, portent de semblables inscriptions analogues aux lieux et aux objets sur lesquels elles se trouvent inscrites. Souvent le titre d'un livre porte le nom de la bibliothèque de l'auteur. Partout, une sentence morale frappe les yeux , orne l'esprit et inspire des sentimens de vertus , comme dans l'institut de Pythagore.

(1) Le *Chi-King*, livre des vers ou des Odes , recueillies par Confucius

(2) Chi-King , *Chang-Soung* , ode 5.

(3) Chi-King , *Siao-Ya* , ch. 8 , ode 6.

§ 3. Les Odes disent :

« Que la vertu de *Wen-Wang* était vaste et profonde !
» Comme il sut réunir et faire briller toutes les vertus, en atteignant
» la perfection ! »

Comme roi, il faisait consister la perfection (1) ou la première qualité d'un prince, dans l'humanité, qui est la bienveillance universelle; comme ministre, dans le respect; comme fils, dans la piété filiale; comme père, dans la tendresse paternelle : comme membre de la société, dans la sincérité et la fidélité.

§ 4. Les Odes disent :

« Regarde là-bas sur les bords du *Ki*,
» Oh ! qu'ils sont beaux et abondans les verts bambous !
» Telle est la vertu de l'homme supérieur.
» Comme l'ivoire divisé et uni;
» Comme les pierres précieuses taillées et polies
» Qu'elle est exquise ! qu'elle est imposante !
» Qu'elle est resplendissante ! qu'elle est illustre
» La vertu de l'homme supérieur !
» Elle ne peut jamais tomber dans l'oubli (2)! »

Comme on divise et polit l'ivoire, l'homme sage embellit son esprit en étudiant la suprême raison. *Comme on taille et polit les pierres précieuses*, il corrige et orne sa personne. Les expressions : *qu'elle est exquise ! qu'elle est imposante !* désignent la vénération qu'inspire sa vertu. *Qu'elle est resplendissante ! qu'elle est illustre !* expriment combien cette vertu est majestueuse et belle. *La vertu de l'homme sage ne peut jamais*

(1) Le *point de repos*, ou l'*état de perfection* auquel on doit tendre et dans lequel on doit se fixer. « Le saint homme ou le sage, dit *Tchoui-hi*, ne s'arrête que lorsqu'il est parvenu au souverain bien ou à la *perfection*. »

(2) Chi-King, *Wei-Foung*, ch. 5, ode 1, à la louange du prince *Ou-Koung*, désigné par les deux caractères *Kiun-tseu*, qui signifient *homme supérieur*, *homme sage* et *prince*.

être oubliée, caractérise cette perfection de la raison, cette suprême vertu que le peuple ne peut oublier.

§ 5. Les Odes disent :

« Comme la mémoire des anciens rois (*Wou* et *Wang*) est restée dans le souvenir des hommes ! »

Les sages (ou les bons princes) doivent imiter leur sagesse, et chérir ce qu'ils chérissaient.

Les hommes inférieurs (le peuple) se réjouissent de ce qui fut leur joie et profitent de ce qu'ils firent de bien et de profitable. Voilà pourquoi ils ne seront point oubliés dans les siècles à venir.

Le *Troisième Chapitre* qui précède explique ce que l'on entend par *ne se reposer qu'au sommet du souverain-bien, ou lorsque l'on a atteint la perfection.*

CHAPITRE IV.

§ 1. *Koung-Tseu* (Confucius) a dit :

« En écoutant plaider, je juge comme les autres hommes; » mais ce qui serait nécessaire, ce serait de faire en sorte d'em» pêcher les procès et les dissensions. Ceux qui sont fourbes et » méchans, il ne faut pas permettre qu'ils accomplissent leurs » mauvais desseins. Par là un respect salutaire pour la vertu » s'empare de l'esprit du peuple. Cela s'appelle le fondement ou » la racine de la science (1). »

Le *Quatrième Chapitre* qui précède explique la *racine et les branches ou les rejetons :* ou le *principal* et le *secondaire.*

(1) « Les paroles de *Confucius* indiquent que le saint homme ou le sage peut faire en sorte que les hommes fourbes et méchans ne puissent pas ou n'osent pas épuiser leurs mauvais desseins ; car nous, en rendant à la vertu, à notre faculté rationnelle, son primitif éclat, sa pureté première, nous éclairons par conséquent leur esprit, et le peuple ressent un respect salutaire et naturel pour une vertu brillante. »

TCHOU-HI.

CHAPITRE V.

§ 1. Cela s'appelle le fondement ou la racine des connaissances.

§ 2. Cela s'appelle le dernier terme de la prudence.

Le *Cinquième Chapitre* qui précède (il n'y a qu'un court fragment) explique *la considération attentive de la nature des choses;* il est maintenant presque entièrement perdu.

Tchou-hi ajoute : Le reste du *Cinquième Chapitre*, qui explique avec rectitude *la perfection des connaissances*, comme conduisant à *la connaissance parfaite de la nature des choses*, étant maintenant presque entièrement perdu, j'ai essayé de recourir aux idées de Tching-tseu [autre commentateur de *Confucius*, un peu plus ancien que *Tchou-hi*], pour suppléer à cette lacune. Il observe que ce qui est appelé dans le texte *la connaissance parfaite* qui *consiste dans une perception distincte de la nature des choses*, c'est comme si *Confucius* avait dit : « *Celui qui désire atteindre la connaissance que je possède, doit méditer long-tems sur une chose, et examiner attentivement son principe = sa raison d'être;* car, comme la raison ou l'intelligence de l'homme n'est pas évidemment incapable de connaître, = ou est adéquate à toute connaissance : (*mou pou yeou tchi : haud non habet scientiam*, vel *sciendi facultatem*), et que les choses du monde ou de la nature ne sont pas sans avoir un principe, une cause, ou une raison d'être (*li*); ce n'est qu'en examinant, en scrutant attentivement ces causes, ces principes, que l'on peut obtenir une *connaissance parfaite;* autrement elle est inexacte et incomplète. C'est pourquoi le Ta-hio, la *Grande Étude*, commence par enseigner que l'étudiant de la sagesse doit examiner attentivement toutes les choses du monde (*litt.: qui sont sous le ciel*, = les actions humaines, et les êtres de la nature) qu'il ne reste point satisfait avant d'avoir approfondi les principes des choses, ou leur raison d'être (*li*), et qu'il s'applique constamment à augmenter ses connaissances, en cherchant à pénétrer dans la nature la plus intime des choses. En exerçant ainsi ses facultés intellectuelles, toute son énergie (*li*, force), pendant long-tems, l'esprit parvient enfin à acquérir une compréhension ou connaissance profonde des choses; alors la nature *intrinsèque* et *extrinsèque* (*litt.:* le *vêtement* ou l'aspect extérieur, et *la partie la plus cachée du vêtement* ou l'*intérieur*), l'*essence intime* la plus abstraite, et la *partie la plus grossière* des choses seront complétement connues, et notre intelligence étant

pour ainsi dire incorporée avec leur substance, par une longue investigation, une expérience suivie, notre esprit deviendra parfaitement éclairé sur la nature des choses. Cela s'appelle *perfectionner ses connaissances*, cela s'appelle *pénétrer la nature des choses* (1). »

CHAPITRE VI.

§ 1. Ce qui est appelé *purifier les intentions* (est ceci) : Ne t'abuse point toi-même, hais le vice comme une odeur désagréable (une contagion dangereuse); aime la vertu comme une belle couleur ou une belle forme. Voilà ce qui est appelé le contentement de soi-même. C'est pourquoi le sage veille attentivement sur ce qu'il a en lui de plus secret.

§ 2. Les hommes vulgaires retirés dans leur intérieur ne pratiquent point la vertu; il n'est rien qu'ils ne poussent à l'excès. Quand ils voient un homme sage, alors ils feignent de lui ressembler, en cachant leur conduite vicieuse, et en faisant parade d'une vertu simulée.

§ 3. L'homme sage les voit, et il est comme s'il pénétrait leur foie et leurs reins; alors à quoi leur sert-il (de dissimuler)? C'est là ce que l'on entend par le proverbe : « la droiture de l'*intérieur* se montre au *dehors*. » C'est pourquoi le sage veille attentivement sur ses pensées intimes (ou sur ce qu'il a en lui de plus secret).

§ 4. *Thseng-tseu* a dit : « De ce que dix yeux regardent quelqu'un, et de ce que dix mains le désignent, qu'a-t-il à redouter? »

§ 5. Comme la richesse orne une maison, la vertu orne la

(1) Ces idées du célèbre commentateur de Confucius, Tching-tseu, qui vivait un peu avant Tchou-hi, vers la fin du onzième siècle de notre ère, sont remarquables.

personne. Le cœur étant agrandi, le corps profite de même ; c'est pourquoi le sage doit purifier ses intentions.

Le *Sixième Chapitre* qui précède explique le précepte de *purifier les intentions*.

CHAPITRE VII.

§ 1. Ce qui est appelé « *orner sa personne* » consiste à *rectifier son cœur;* le cœur étant troublé par la passion de la colère, alors il ne peut obtenir cette *rectitude ;* étant livré à la crainte, alors il ne peut obtenir cette *rectitude ;* étant agité par la passion du plaisir, alors il ne peut obtenir cette *rectitude;* étant oppressé par la douleur, alors il ne peut obtenir cette *rectitude.*

§ 2. Le cœur n'étant point maître de lui-même, on regarde et on ne voit pas ; on écoute, et on n'entend pas ; on mange, et on ne connaît point la saveur des alimens.

§ 3. Voilà ce qui est appelé *orner sa personne*, consistant à *rectifier son cœur.*

Le *Septième Chapitre* qui précède explique le précepte de *rectifier son cœur* pour *orner sa personne.*

CHAPITRE VIII.

§ 1. Ce qui est appelé *bien administrer sa famille* consiste à *orner de vertus sa personne* (ou *commander à ses passions*).

Les hommes sont partiaux envers ceux qu'ils aiment : ils sont aussi partiaux (injustes) envers ceux qu'ils méprisent et qu'ils haïssent ; envers ceux qu'ils craignent et qu'ils respectent, ils sont également partiaux (serviles) ; envers ceux dont ils ont pitié et qu'ils protègent, ils sont partiaux (peu indulgens) ; envers ceux qu'ils traitent avec supériorité, ils sont également partiaux (hautains). C'est pourquoi aimer, et connaître les défauts de ceux que l'on aime, haïr, et reconnaître les bonnes qualités de ceux que l'on hait, est une chose bien rare sous le ciel !

§ 2. De là vient le proverbe qui dit : « Les pères ne veulent pas reconnaître les défauts de leurs enfans, et les laboureurs la fertilité de leurs champs. »

§ 3. Cela prouve qu'un homme qui ne sait pas orner sa personne (ou se corriger soi-même) est incapable de bien administrer sa famille.

Le *Huitième Chapitre* qui précède explique le précepte d'*orner de vertus sa personne* ou *de commander à ses passions* pour *bien administrer la famille*.

CHAPITRE IX.

§ 1. De même celui qui est appelé à *gouverner un royaume* doit avant tout *savoir bien administrer sa famille*. Quelqu'un qui ne sache pas instruire sa famille, et qui soit capable d'enseigner une nation d'hommes, cela ne s'est pas encore vu. C'est pourquoi le sage, sans sortir de sa famille, est capable de se perfectionner dans l'art d'instruire et de gouverner un peuple. Celui qui honore ses parens sert par là le prince ; celui qui remplit ses devoirs fraternels sert par là ses supérieurs ; celui qui est bienveillant étend cette bienveillance à toute la multitude.

§ 2. Le *Kang-Kao* dit :

(Un prince doit veiller sur son peuple) « comme une mère veille sur son jeune enfant. » Si le cœur de la mère est réellement attentif aux désirs de son enfant, quoiqu'elle ne connaisse pas exactement ce qu'il désire, elle ne se méprend pas beaucoup sur l'objet de ses vœux. Une mère ne commence pas par apprendre à nourrir et à élever ses enfans pour se marier ensuite.

§ 3. Si la famille du prince est humaine et charitable, la nation acquerra ces mêmes vertus. Si la famille a des manières condescendantes et polies, la nation deviendra condescendante et polie ; si le prince est avare et cupide, la nation se livrera aux troubles et à l'anarchie.

§ 4. *Yao* et *Chun* gouvernèrent l'empire avec l'amour de l'humanité, et le peuple les imita. *Kie* et *Tchèou* gouvernèrent l'empire avec cruauté, et le peuple les imita. Les choses qu'ils ordonnaient de suivre étaient contraires à ce qu'ils aimaient, et le peuple ne s'y soumit pas. C'est pourquoi le prince doit (lui-même) pratiquer la vertu, et ensuite inviter les autres hommes à l'imiter. Sa conduite doit être irréprochable; alors il pourra réprehender celle des autres hommes. Que n'ayant rien de bon dans le cœur et dans sa conduite, on puisse être capable de commander aux hommes ce qui est bon ! cela est impossible.

§ 5. C'est pourquoi le *bon gouvernement d'une nation* se trouve dans la *bonne administration de la famille*.

§ 6. Les Odes disent:

« Que le pêcher est délicieux et ravissant!
» Que son feuillage est abondant !
» Telle une fiancée entrant dans la demeure de son époux,
» Et mettant le bon ordre dans sa famille. »

Mettez le *bon ordre dans votre famille*, ensuite *vous pourrez instruire et diriger une nation d'hommes*.

§ 7. Les Odes disent :

« Faites ce qui est convenable entre frères et sœurs de différens âges. »

Si vous faites ce qui est convenable entre frères et sœurs de différens âges, alors vous pourrez *instruire et diriger une nation* d'hommes.

§ 8. Les Odes disent :

« Le prince dont la conduite est exempte de fautes verra tout son royaume » imiter sa droiture. »

Il remplit ses devoirs de père, de fils, de frère aîné et de frère cadet, et ainsi le peuple l'imite.

§ 9. Cela veut dire que le *gouvernement d'une nation* consiste dans (les mêmes principes que) la *bonne administration de la famille* (1).

Le *Neuvième Chapitre* qui précède explique le précepte qu'*il faut bien savoir administrer la famille* pour *bien gouverner une nation*

CHAPITRE X.

§ 1. Celui que l'on dit pacifier la terre, c'est celui qui administre bien son royaume.

Exaltez (honorez) la vieillesse respectable, et le peuple aura beaucoup de piété filiale; exaltez la supériorité d'âge, et le peuple sera plein de frères cadets qui auront des égards pour leurs frères aînés; exaltez celui qui a pitié de l'orphelin, et le peuple ne le délaissera pas.

C'est ce qui fait que (en donnant ainsi l'exemple lui même) un prince a en lui la règle et la mesure des choses (2).

---

(1) Dans la politique de ces philosophes chinois, chaque famille, comme l'a déjà observé Collie, est une nation ou état en petit, et toute nation ou tout état n'est qu'une grande famille: l'une et l'autre doivent être gouvernées par les mêmes principes de sociabilité et soumis aux mêmes devoirs. Ainsi, comme un homme qui ne montre pas de vertus dans sa conduite et n'exerce point d'empire sur ses passions n'est pas capable de bien administrer une famille; de même un prince qui n'a pas les qualités qu'il faut pour bien administrer une famille est également incapable de bien gouverner une nation. Ces doctrines ne sont point constitutionnelles, parce qu'elles sont en opposition avec la doctrine que le chef de l'*état règne* et *ne gouverne pas*, et qu'elles lui attribuent un pouvoir exorbitant sur ses administrés, celui d'un père sur ses enfans, pouvoir dont les princes, en Chine, sont aussi portés à abuser que partout ailleurs; mais d'un autre côté ce caractère d'assimilation au père de famille leur impose des devoirs qu'ils trouvent quelquefois assez gênans pour se décider à les enfreindre; alors, d'après la même politique, les membres de la grande famille ont le droit, sinon toujours la force, de déposer les mauvais rois qui ne gouvernent pas en vrais pères de famille. On en a vu des exemples.

(2) Cela revient au principe fondamental et universel qui se trouve exprimé en propres termes dans le *Tchoung-Yoang* ou *Invariable milieu* de *Confu-*

§ 2. Ce que vous haïssez dans ceux qui sont au-dessus de vous, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont au-dessous; ce que vous haïssez dans vos inférieurs, ne le pratiquez pas envers vos supérieurs; ce que vous haïssez dans ceux qui vous précèdent, ne le laissez pas à ceux qui vous suivent; ce que vous haïssez dans ceux qui vous suivent, ne le faites pas à ceux qui vous précèdent; ce que vous haïssez dans ceux qui sont à votre droite, ne le faites pas à ceux qui sont à votre gauche; ce que vous haïssez dans ceux qui sont à votre gauche, ne le faites pas à ceux qui sont à votre droite : voilà ce qui est appelé la raison et la règle de toutes choses.

§ 3. Les Odes disent :

« Quelle vive joie pour un prince
» D'être le père et la mère de son peuple ! »

Ce que le peuple aime, l'aimer; ce que le peuple hait, le haïr : voilà ce qui est appelé « *être le père et la mère du peuple.* »

§ 4. Les Odes disent :

« Voyez au loin cette grande montagne de l'Orient
» Avec ses rochers entassés et menaçans !
» Ainsi, souverain *Yin*, tu brillais dans ta fierté !
» Et le peuple te contemplait avec terreur ! »

Celui qui possède un empire ne doit pas être négligent (du bonheur de son peuple); s'il ne tient compte de ces principes, alors la ruine de son empire en sera la conséquence.

---

cius : *Celui qui est sincère et attentif à ne rien faire aux autres de ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît, n'est pas loin de la loi : ce qu'il désire qu'on ne lui fasse pas, qu'il ne le fasse pas lui-même aux autres.* (*Tchoung-Young*, ch. 13, §. 3. Traduction de M. *Abel Rémusat*); et dans le *Lún-Yú* ou *Dialogues moraux*, du même : *Ce qu'on ne désire pas pour soi-même, qu'on ne le fasse pas aux autres.* Cela a été écrit en Chine plus de cinq cents ans avant notre ère.

§ 5. Les Odes disent :

» Avant que le prince de la dynastie de *Yn* eût perdu l'affection du peuple,
» Il était capable de marcher l'égal du Très-Haut.
» Nous pouvons considérer dans *Yn*, comme dans un miroir,
» Que le *décret* ou la *volonté* du ciel n'est pas facile à conserver. »

Ce qui veut dire :

Obtiens l'affection du peuple, tu obtiendras et conserveras l'empire ;
Perds l'affection du peuple et tu perdras l'empire (1).

§ 6. C'est pourquoi un prince doit, avant tout, se livrer soigneusement à la pratique de la vertu. S'il possède la vertu, il possédera le cœur des hommes ; s'il possède le cœur des hommes, il possèdera aussi le territoire ou la souveraineté ; s'il possède le territoire, il en aura les revenus ; s'il en a les revenus, il pourra en faire usage (pour l'administration de l'état).

---

(1) Un commentateur ajoute : « La fortune du prince dépend du Ciel, et la volonté du Ciel existe dans le peuple. Si le prince obtient l'affection et l'amour du peuple, le Très-Haut le regardera avec complaisance et affermira son trône ; mais s'il perd l'amour et l'affection du peuple, le Très-Haut le regardera avec colère, et il perdra sa puissance. »

Par *Très-Haut*, *litt.* : *Suprême Empereur* (*Chang-ti*), les Chinois entendent un pouvoir au-dessus de l'empereur auquel celui-ci doit obéir : pouvoir vague non défini, souvent confondu avec le *thien*, ciel visible et invisible qui influe et domine sur toutes choses ; c'est à cette puissance suprême que les Chinois attribuent le pouvoir d'affermir et de renverser les trônes.

Il paraît, remarque le rév. Collie, que la maxime : *vox populi, vox Dei*, n'est pas d'hier, mais qu'elle a été professée par les écrivains politiques de cette nation, dont le gouvernement a été regardé comme un modèle de despotisme. Un principe constamment professé par *Mencius* et d'autres philosophes chinois, c'est que, « toutes les fois qu'un prince régnant perd l'affection de la grande majorité » du peuple, en agissant contrairement à ce que le peuple regarde comme le bien » général, ce prince était rejeté ou désavoué par le Ciel, et devait être détroné » par celui qui, au moyen d'un vertueux et bienveillant accomplissement de ses » devoirs, a gagné le cœur de la nation. »

§ 7. Celui qui possède la vertu possède la chose principale; celui qui possède la richesse possède la chose secondaire.

§ 8. Quand la première (la vertu) est repoussée, et que la seconde (la richesse) est accueillie, le peuple se livre à la discorde et à la violence.

§ 9. C'est pourquoi, en accumulant les richesses, vous dispersez (ou éloignez) le peuple; et en dispersant ces richesses, vous réunissez le peuple.

§ 10. C'est pourquoi, si quelqu'un laisse échapper des paroles contraires à la raison (injustes), il en recevra de contraires à la raison; si quelqu'un acquiert des richesses par des moyens contraires à la raison (injustes), il les perdra aussi par des moyens contraires à la raison.

§ 11. Le *Kang-Kao* dit :

« La faveur du ciel (la possession du royaume) ne dure pas » toujours. »

Ce qui signifie qu'en suivant la vertu, on peut l'obtenir; en ne la suivant pas, on la perd.

§ 12. Les chroniques de *Thsou* disent :

« La nation de *Thsou* ne regarde pas les richesses comme » précieuses : mais pour elle, la vertu seule est précieuse. »

§ 13. *Kioue Fan* a dit :

« Homme errant et fugitif, je n'ai rien trouvé de précieux (sur » la terre); l'humanité, et l'amitié pour ses parens, sont ce que » j'ai trouvé seulement de précieux. »

§ 14. Le *Tsin-chi* (instruction du roi de *Tsin*, dans le *Chou-King*) dit :

« Que n'ai-je un ministre d'une droiture parfaite, quand » même il paraîtrait n'avoir d'autre habileté qu'un cœur grand » et généreux ! Lorsqu'il verrait des hommes de grande capacité » il se les associerait, et n'en serait pas plus jaloux que s'il » possédait (leurs talens) lui-même. S'il venait à distinguer un » homme d'une vertu et d'une intelligence vastes, il ne se borne- » rait pas à en faire l'éloge du bout des lèvres, il l'estimerait

» avec cordialité et l'emploierait dans les affaires. Un tel minis-
» tre pourrait protéger mes enfans, leurs enfans et le peuple.
» Quel avantage n'en résulterait-il pas ?

» Mais si un ministre est jaloux des hommes de talent et qu'il
» éloigne ou tienne à l'écart ceux qui possèdent une vertu et
» une habileté éminentes, en ne les employant pas dans les char-
» ges importantes, — un tel ministre, quoique possédant des ta-
» lens, est incapable de protéger mes enfans, leurs enfans et le
» peuple. Ne pourrait-on pas dire alors que ce serait une calamité?»

§ 15. L'homme vertueux et plein d'humanité peut seul éloigner de lui de tels hommes, et les rejeter parmi les barbares des quatre extrémités (de la terre), ne leur permettant pas d'habiter dans le royaume du milieu (la Chine).

Cela veut dire que l'homme vertueux et plein d'humanité seul est capable d'aimer et de haïr convenablement les hommes.

§ 16. Voir un homme de bien et de talent, et ne pas lui donner de l'élévation ; lui donner de l'élévation et ne pas le traiter avec toute la déférence qu'il mérite, c'est lui faire injure. Voir un homme pervers et ne pas le repousser ; le repousser et ne pas l'éloigner à une grande distance, c'est une chose condamnable (pour un prince).

§ 17. Un (prince) qui aime ceux qui sont l'objet de la haine générale, et qui hait ceux qui sont aimés de tous, fait ce que l'on appelle un outrage à la nature de l'homme. Des malheurs menacent certainement un tel prince.

§ 18. C'est pourquoi le prince qui a sa grande règle de conduite tracée par la propre dignité qu'il occupe, la conservera inviolable par sa confiance dans le peuple et sa fidélité au peuple ; l'orgueil et la violence la lui feraient perdre.

§ 19. Il y a un grand principe pour accroître les revenus (de l'état ou de la famille). Que ceux qui les produisent (les revenus) soient nombreux, et ceux qui les dissipent, en petit nombre. Que ceux qui veulent en amasser se donnent beaucoup de peine ;

A Ligne de vie o
cardiaque - duré
B Ligne de la tête
jugement - étu
C Autre ligne de la
mémoire
D Ligne du foie - h
E Ligne de la bonne
F Lignes de l'a
G Sœur de la ligne
H Ligne du luxe
I Ligne de la riche
K Ceinture de Vé
mœurs très ég
L Chasteté perdu
M Lignes de fe
N La table de la
O Stethos - monta
et a Mars - ent
enthousiasme -
P Thenar, espace
douleurs et blest
Q Hypothenar - p
pituites
R Lignes de tre
différence de

S Le triangle - régularité ou irrégularité de sentiment - duels - assassinat - adultères - vols
T Le quadrangle - fermeté - magnanimité - mathématique - égoïsme - avarice - faiblesse
V Montagnette ou tubercule de mercure - érudition - idées générales - esprit actif, ingénieux
X Colline du soleil - opulence ou détresse - travaux industriels - gains ou perte
Y Mont de saturne - liberté ou esclavage - santé forte ou débile - méditations - deuils - grandes joies, grandes tristesses - amour de l'humanité
Z. Mont de Jupiter - honneurs - dignités - hautes fonctions
Δ. Divers amours - amours deshonnêtes
Φ Pudeur - ame candide
Ψ. Perfidie - inconstance
Σ. Mariage heureux.
Ω. Mort violente.
Θ. Mort par melancolie

Les signes de la main gauche révèlent plus spécialement la paix ou le désordre des passions, la force ou la faiblesse de la santé. Les signes de la main droite indiquent surtout les chances d'honneur et de fortune.

CHIROMANCIE

Signes Élémentaires

A *Ligne de vie ou du cœur dite vitale - force cardiaque - durée de l'existence - puissance des affections*

B *Ligne de la tête ou du chef moyenne naturelle - jugement - eloquence libérales.*

C *Autre ligne de tête - mensonge - imagination - esprit - mémoire*

D *Ligne du foie hépatique - maladies chroniques*

E *Ligne de la bourse ou de la main sacrée fortune - économie*

F *Ligne de l'age et de la mort ligne restreinte - misère*

G *Sœur de la ligne de vie mariage - union - repentir*

H *Ligne du luxe ou bonheur ou de maîtrise voie lactée*

I *Ligne de la richesse ou de la couverte - voleur*

K *Ceinture de Vénus - ligne de l'amour physique - mariage - vices - gros vices*

L *Ministère - prêtrise*

M *Ligne de vie - mort - infidélité - stérilité*

N *Le table de la main - faiblesses - aventures*

O *Stérilité - mariage - la grâce - richesse - l'amour et la mort - intransigeant - puissance - sel - bons - mauvais - volupté - immobilité*

P *Tumeur - apoplexie - sobre - peine de tête - soucis - chagrins de tête*

Q *Hypocrisie - perversité - de la main - suffocation - suffocations - prêtres*

R *Ligne de trois - de vingt ou de cent années? - différence de couleurs - deux différents âges*

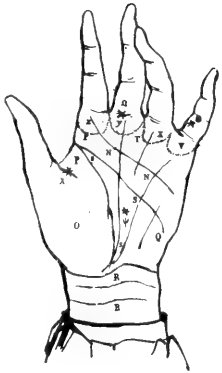

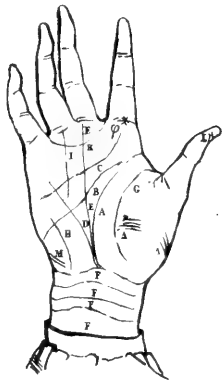

S *Le triangle - richesses - ornements de sentiment - doute - sensualité - intelligence - vérité*

T *Le quadrangle - affermit - magnanimité - modestie - sagesse - égoïsme - avarice - fermeté*

V *Montagne - cœur - libéralité de mémoire - érudition - vices - générosité - esprit - chef - ingénieux*

X *Colline du soleil - opulence ou détresse - travaux - insatiable - gains ou perte*

Y *Mont de saturne - travail ou sauvagerie - santé forte ou débile - méditations - doute - grandes vues grandes tristesses - amour de l'humanité*

Z *Mont de Jupiter - honneurs - dignités - hauteur? - fonctions*

Δ *Divers amours - amours désordonnés*

φ *Douleur - âme ardente*

Ψ *Perfidie - inconstance*

Σ *Mariage heureux*

Ω *Mort violente*

Θ *Mort pas mélancolie*

Les signes de la main gauche révèlent plus spécialement le pays ou le descendre d'une personne, le sexe ou la faiblesse de la santé. Les signes de la main droite indiquent surtout les chances d'honneur et de fortune

Lith. de Bonnet, rue de l'Abbaye N.° 9

et que ceux qui les consomment pratiquent l'économie. Alors, de cette manière, les revenus seront toujours suffisans.

§ 20. Le prince qui est vertueux acquiert de la considération à sa personne, en usant de ses richesses; celui qui n'est pas vertueux augmente ses richesses aux dépens de sa considération.

§ 21. Il n'est jamais arrivé que, lorsque le prince (ou le supérieur) est vertueux et bienveillant, le peuple n'aimât pas la justice. Il n'est jamais arrivé qu'un peuple, plein d'amour pour la justice, ait négligé ses devoirs; et l'on n'a jamais vu, dans de telles circonstances, que les revenus publics n'aient pas été exactement payés.

§ 22. *Meng-hien-tseu*(1) a dit : « Ceux qui nourrissent des chevaux et entretiennent des chars ne s'inquiètent pas des poules et des pourceaux (2). Une famille qui recueille de la glace (3), ne nourrit pas de bœufs et de moutons. Une famille de cent chars (un prince) n'a pas de ministres qui ne pensent qu'à amasser des trésors. Si elle avait des ministres qui ne pensassent qu'à amasser des trésors, mieux vaudrait qu'elle eût des ministres publiquement déprédateurs. »

Ce qui veut dire que ceux qui gouvernent les royaumes ne doivent pas faire consister leur richesse privée dans les richesses; mais qu'ils doivent la faire consister dans l'équité (*ou* la droiture) et l'amour du peuple.

§ 23. Si ceux qui gouvernent les peuples ne pensent qu'à amasser des richesses pour leur usage personnel, ils attireront indubitablement auprès d'eux des hommes dépravés; ces hommes

---

(1) C'était un sage, gouverneur dans la province ou royaume de *Lou*, qui vivait avant *Confucius*.

(2) Les grands ou les riches (*ta-fou*) de ce petit royaume qui se faisaient traîner sur un char attelé de quatre chevaux. C'est cet ancien luxe qui indigna le philosophe Lao-tseu (V. *Tao-te-King*, chap. II.

(3) C'était un ancien usage de se servir de glace dans les grandes familles, en offrant des sacrifices aux manes des ancêtres.

leur feront croire par leurs flatteries qu'ils sont bons et vertueux, et ces hommes dépravés gouverneront le royaume. Mais l'administration de ces indignes ministres appellera sur le gouvernement les jugemens divins et les vengeances du peuple Quand les affaires publiques sont arrivées à ce point, quels ministres, fussent-ils les plus habiles et les plus vertueux, détourneraient de tels malheurs?

Ce qui confirme cette maxime, que la prospérité d'un royaume ne dépend pas de la pompe et des richesses du prince, mais de l'administration de ministres habiles et vertueux.

Le *Dixième Chapitre* qui précède explique la *bonne administration du royaume*, et *la pacification de l'empire*.

Tchou-hi ajoute : « Les *quatre premiers chapitres* du commentaire de Thsêng-tseu expliquent le but et le plan général de l'ouvrage, que les *six derniers* développent plus amplement; *le cinquième* est le plus important, comme expliquant les moyens par lesquels l'esprit acquiert la connaissance exacte des choses, et le *sixième* comme indiquant la raison ou le fondement de la perfection de soi-même. »

(Fin du Ta-Hio.)

G. Pauthier.

LITTÉRATURE.

POÉSIES DU MOYEN AGE.

Il existe en Angleterre une société dont les travaux et les ressources sont voués à la publication des anciens monumens de la littérature nationale. En France le mouvement de réaction contre la révolution de 1789, qui, dans son enthousiasme d'affranchissement, avait frappé d'une implacable réprobation notre vieille monarchie tout entière, ne commence à se produire que depuis peu d'années seulement, et les idées philosophiques nouvelles ne font que préparer le ciment qui doit unir les justes exigences de l'avenir et les légitimes nécessités du passé. La piété envers les ancêtres est un devoir non-seulement pour les individus, mais pour les nations, et elle forme une des bases de cette grande religion de l'humanité, à la construction de laquelle travaillent, sans se connaître encore, les partis les plus distincts et les plus opposés. Chaque jour nous la sentons de mieux en mieux; et, si l'on voulait désigner par des faits le chemin généralement parcouru depuis quarante ans dans cette voie, on pourrait se rappeler que la fureur populaire, qui dans son débordement allait chercher vengeance jusqu'au sein du tombeau des rois, a de nos jours, dans sa plus haute exaltation, maintenu sur leurs bases les monumens élevés à la gloire de ceux qui ne sont plus, et s'est contentée de briser des emblèmes déchus. Les doctrines du progrès, qui, sous mille formes diverses semblent aujourd'hui unanimement adoptées, sont pour l'humanité un pas immense; mais il ne faut pas, pour les rendre plus apparentes,

jeter sur les siècles qui nous ont précédés le reproche de barbarie et d'ignorance, ni s'essayer à détacher en relief sur le fond obscur du moyen âge ce peu de civilisation qui nous est échu en partage. Les traits exagérés n'appartiennent pas à la vérité, et la charité est tellement liée à la sagesse, que rarement on les rencontre l'une sans l'autre.

On est donc en quelque sorte fondé à dire que la connaissance de notre histoire commence seulement à se laisser entrevoir, et demeure encore vague comme un soupçon qui ne fait que de naître. Nous avons fait dans l'antiquité un long séjour ; car l'étude de Rome et de la Grèce, qui nous avait d'abord enseigné comment on remonte vers le passé, nous avait en même tems appris à dédaigner notre origine et fait accepter pour le nom de nos pères l'injurieuse épithète de barbares. N'y a-t-il pas malgré cela de quoi s'étonner longuement à penser qu'à l'heure où nous sommes nos grands poèmes du moyen âge sont étouffés dans l'ombre et enfouis parmi les manuscrits poudreux de la Bibliothèque royale, et que les bienfaits de l'imprimerie, si prodigués de nos jours, ne se sont point encore étendus jusqu'à eux? Certes, s'il ne s'agissait que d'une de ces questions dépendantes du domaine de l'art, tel qu'on voudrait le faire en le détachant de tout intérêt social et de toute alliance philosophique, une telle négligence pourrait paraître d'accord avec le caractère d'un siècle positif; mais si, pour comprendre l'histoire d'une nation, il faut se pénétrer des écrits de ses annalistes et de ses philosophes, on ne peut, à moins de vouloir réduire l'histoire des hommes à une description de mécanique, renoncer au secours des monumens des arts et des chants des poètes. Les poètes s'inspirent de la pensée des sociétés qui les entourent, et les écrits poétiques ont sur les écrits philosophiques cet avantage qu'ils deviennent l'expression, non d'une pensée individuelle, mais d'une pensée nationale ; et si d'autre part les chroniques sont la tradition des faits et des événemens, les poésies sont la tradition de cette vie intime, bien plus précieuse encore à connaître, puisqu'elle est l'agent et le principe

des faits et des événemens. C'est avec le produit des ames passionnées que l'on anime l'histoire, et c'est là ce qui rend d'un si haut prix les restes de l'art de nos pères. Avec *Gérars de Roussillon* nous pourrions animer le canevas retréci des guerres de Charles-Martel; avec *Garin le Loherain*, *Berte aux grans piés*, *Girbert*, nous retrouverions la couleur du règne de Pepin-le-Bref; d'autres poèmes chevaleresques servent d'Iliade à Charlemagne, et chantent ses éclatantes conquêtes en Saxe, en Italie et en Espagne; et c'est ainsi qu'à l'aide de nos vieux romans en vers nous pouvons revivre à volonté au milieu de ces siècles éteints et qui ne se présentent à nous que comme une aride nomenclature et une froide chronologie.

Il serait injuste cependant de méconnaître les utiles travaux qui, depuis quelques années, ont eu pour but la publication des ouvages originaux et inédits du moyen âge. Aujourd'hui surtout cette tendance qui, à quelques égards, marche de pair avec la tendance aux études orientales, semble se dessiner de mieux en mieux; et l'on ne saurait douter qu'avant peu le besoin d'une chaire spéciale consacrée à cette branche importante de la littérature ne se fasse assez vivement sentir pour obtenir une juste satisfaction. Le public qui s'intéresse à ces recherches d'érudition est encore peu nombreux; mais son cercle s'agrandit chaque jour, et chaque jour un pas nouveau, dans la carrière ouverte, sert à la fois d'encouragement et de récompense. Sans entrer dans un détail qui nous mènerait trop loin, nous rappellerons que nous possédons enfin les romans du *Châtelain de Coucy* et du *comte de Poitiers*, les poésies de *Marie de France*, et les textes de notre premier drame et de notre premier opéra; nous rappellerons tout ce qu'a jeté de lumière sur les relations si importantes de l'Orient et de l'Europe la publication du *Roman de Mahomet*, et surtout du *Livre de la loi au Sarrazin*, qui nous montre avec quelle haute et profonde philosophie se balançaient dès le quatorzième siècle ces deux immenses religions qui s'étaient si long-tems entre-choquées au bruit des armes; nous rappellerons

tout ce qu'offrirait d'intérêt et de charme la publication du *Renard-le-Contrefaict*, qui fournirait de si précieux élémens au grand débat des principes de la légitimité royale et de la souveraineté populaire ; nous rappellerons enfin tout ce que nous prépare le zèle de tant de savans voués à la patiente exploration de nos trésors manuscrits. Voici M. Paulin Paris qui entame une édition des *romans des douze pairs de France*, en nous révélant le beau poème du roi des ménestrels à la fin du treizième siècle, le roman de *Berte aux grans piés*, fleuron brillant de la couronne poétique d'*Adenès*. Mais comme si la presse devait régler ses libéralités et n'étendre ses faveurs qu'à ceux qui sont dignes de les apprécier, ce livre n'est tiré qu'à deux cents exemplaires, et n'emprunte pour ainsi dire à la puissance de l'imprimerie que ce qu'il lui faut pour mettre son existence à l'abri des chances d'un incendie ou d'un larcin. M. Paris a peut-être jugé avec trop de sévérité les habitudes superficielles du public, en maintenant si loin de lui notre poète du treizième siècle, mais à coup sûr il s'est bien clairement mépris en pensant que la lettre dont il a fait précéder sa publication ne serait pas aujourd'hui d'un intérêt général ; quant à nous, nous croyons remplir un devoir en augmentant du moins en partie sa publicité et en consacrant quelques pages de notre *Revue* à en donner un extrait.

ROMANS DES DOUZE PAIRS DE FRANCE.

Il y avait pour les Trouveurs ou *Trouveres* du moyen âge, indépendamment des sujets pieux, trois grandes sources distinctes de poésie : les traditions de l'antiquité, celles des Bretons, et celles des Français. Toutes les grandes compositions en langue vulgaire, jusqu'au treizième siècle, se rapportent à l'une de ces trois sources.

La première nous offre les nombreux poèmes d'Alexandre-le-Grand, de Philippe Macedo, d'Énéas, du preux Hector, de Jason et de Thésée. Mais cet ordre de traditions a perdu toute son importance par l'étude que, depuis, nous avons faite des véritables élémens de l'histoire ancienne. Plus l'on s'est éloigné de l'an-

tiquité, et mieux on l'a connue. Les écrivains du moyen âge ont tous été plus ou moins la dupe de leur tems. Jamais ils n'ont pu comprendre que les fictions, jadis permises aux poètes des âges historiques, étaient défendues aux écrivains en prose, et c'est ainsi que, confondant toujours les récits les plus merveilleux et les plus vraisemblables, ils ont fait des fastes de l'antiquité un tableau confus privé de toute espèce de perspective. Nous ne pouvons donc tirer aucun parti de leurs candides imitations, et leur bonne foi, aussi grande dans Ovide que dans Cornelius-Nepos, ne tarde guère à nous paraître insupportable.

Les traditions bretonnes, du moins, présentent un vif intérêt de curiosité. Les romans de *la Table Ronde* qu'elles ont inspirés nous reportent à une époque glorieuse pour les anciens peuples de l'île d'Albion, époque dont, par un singulier hasard, l'écriture a négligé de nous transmettre les événemens distincts. Seulement, nous savons d'une manière certaine qu'au cinquième siècle, tandis que notre Clovis jetait les fondemens de l'empire français, les Bretons, plus heureux que les Gaulois, repoussaient les hordes de Pictes, d'Angles et de Saxons qui les menaçaient de toutes parts. Arthus était alors leur chef. Devenus un siècle plus tard la proie de ces mêmes barbares, les Bretons gardèrent la mémoire d'un héros dont le nom représentait ce qu'un peuple généreux a de plus cher au monde, religion et indépendance. Car les chants de gloire semblent toujours l'œuvre des vaincus, et les prophètes sont des consolateurs qui manquent rarement aux nations opprimées. Ainsi naquirent et se développèrent ces récits, dépositaires de la gloire d'Arthus, dans lesquels au souvenir des anciennes victoires se liait la promesse de victoires futures. A une époque plus ou moins rapprochée du douzième siècle, un prêtre recueillit ces diverses traditions, ou plutôt les cacha sous les développemens religieux dans lesquels il jugea pieusement convenable de les encadrer. Ce recueil, écrit en latin, fut traduit en prose vulgaire sous le règne de Henri II, père de Richard-Cœur-de-Lion; et cette traduction, bientôt reproduite en vers dans

tous les idiomes vulgaires de l'Europe, offrirait encore aujourd'hui une lecture remplie de charme.

Mais, dans tous ces romans de la Table-Ronde, il ne faut pas espérer des traces d'une vérité historique : les embellissemens y ont étouffé jusqu'au germe des récits primitifs. Ils n'ont plus rien, je ne dirai pas de *celtique* (ce qui ne rappellerait à l'esprit rien de positif), mais même de breton, si ce n'est le nom du héros dont on y trouve les aventures. Arthus y déploie encore une grande valeur; mais son courage s'exerce contre des géans, des bêtes féroces ou des adversaires de la beauté persécutée, et non plus contre les oppresseurs de sa patrie. Son cheval est d'ailleurs bardé de fer, et son écu se fait reconnaître aux couronnes d'or dont est semé le champ d'azur, tandis que sa bonne épée *Excalibur* semble plutôt forgée par un habile ouvrier normand que par les anciens forgerons de l'Armorique. N'y cherchons donc pas l'histoire des tems antérieurs à la domination romaine, saxonne ou même normande; nous perdrions entièrement nos peines. Mais nous pourrons être satisfaits d'une pareille lecture, si nous ne désirons que de piquantes aventures d'amour et de galanterie, de grands coups d'épée, de terribles mêlées de païens et de chrétiens, et surtout si nous avons soin de la faire dans les traductions en prose les plus anciennes.

Restent maintenant les grandes compositions, dont la source est empruntée à nos traditions nationales. C'est le véritable titre de notre ancienne poésie.

Jusqu'à présent, pour n'avoir pas assez comparé les productions variées du moyen âge, nous avons pris l'habitude de les juger pour ainsi dire en bloc, et d'un seul trait de critique. Pour ceux que le roman de la Rose ou les contes de Barbasan avaient rebutés, notre vieille littérature n'offre qu'un amas d'inventions grossières ou fastidieuses. Pour les autres que des études classiques moins approfondies ont rendus plus indulgens, ces mêmes compositions apparaissent sous un jour entièrement contraire, et nulle expression créée ne peut en exprimer la grâce, le charme, la

naïveté. Il suffit qu'un manuscrit soit noirci de l'encre du quatorzième siècle pour exciter leur enthousiasme. C'est entre les deux camps que les littérateurs judicieux placeront désormais leur tente. Sans doute il en coûte d'affliger ces robustes champions de la vieille muse française; mais l'amour du moyen âge est un grand prestigiateur : il les a trop souvent aveuglés; et je pense que si, comme eux, nous proclamions le mérite de tant de productions composées par des saltimbanques au profit des halles, nous laisserions croire que nous sommes incapables de sentir tout le prix des grands poèmes destinés à charmer les réunions les plus brillantes, les fêtes vraiment seigneuriales.

Car il en fut au moyen âge comme de nos jours, comme de toutes les époques. Si la société trouva son expression dans la littérature, cette littérature dut offrir deux caractères distinctement tranchés : l'une fut à l'usage des cours et des châteaux, l'autre à l'usage de la bourgeoisie et de la populace : la première élégante, harmonieuse et délicate; la seconde rude, grotesque et grossière. Les deux genres cependant avaient chacun leur mérite; mais les manuscrits, en nous les offrant réunis, quelquefois dans un même volume et toujours sur les mêmes rayons de bibliothèque, nous ont trop habitués à confondre les mœurs des cours et celles de la ville. De là, de grandes préventions contre la candeur des écrivains les plus estimables, contre la civilisation de la société qui les admirait. De là toutes les difficultés que les historiens postérieurs ont rencontrées, quand, avant de classer les témoignages, ils ont voulu résumer le tableau des habitudes.

Mais l'envie de prouver qu'au douzième siècle il y avait déjà une société polie m'entraînerait trop loin; je n'y céderai pas. Seulement, j'engagerai ceux que l'amour de la patrie qu'ils connaissent prévient trop contre celle qu'ils ne connaissent pas, à jeter les yeux sur quelque grand monument de l'architecture dite gothique; par exemple, sur la cathédrale de Reims. Puis quand ils auront contemplé ce *Panthéon de notre gloire*, comme l'a si bien appelée un écrivain de nos jours, je les conjurerai de se de-

mander si les siècles qui en conçurent le plan et en achevèrent la construction, siècles d'ailleurs ignorans d'Homère, de Cicéron et de Quintilien, ne devaient pas posséder une littérature digne en quelque chose de cette architecture grandiose ? Quoi! Villehardoin, Joinville, Philippe-Auguste et saint Louis n'auraient connu d'autre poésie que les burlesques proverbes de Marcon, les bigotes rêvasseries de Gautier de Coinsy, ou les irréligieuses indécences des Rutebeuf et des Jean de Condé! Cela serait vrai, que cela ne serait nullement vraisemblable, et, dans ce cas, l'on pourrait dire que l'architecture gothique est un effet sans cause, *prolem sine matre creatam.*

Mais cela n'est pas vrai. Nous avions autrefois de grands poèmes, qui durant quatre cents ans ont fait la plus importante étude de nos pères. Et durant cette période, l'Europe entière, Allemagne, Angleterre, Espagne et Italie, n'ayant rien à nous opposer de comparable, ni dans leurs fastes historiques ni dans l'expression de ces fastes, s'est disputé la gloire secondaire de les traduire et de les imiter.

Au milieu des ténèbres du neuvième et du dixième siècle, les Français avaient gardé le souvenir d'une époque d'incroyable grandeur nationale. Sous Charlemagne, ils avaient étendu leurs conquêtes de l'Oder au Guadalquivir, de la mer Noire à la mer de Sicile. Musulmans et païens, Saxons, Lombards, Bavarois et Bataves, tous avaient été soumis au joug de la France, tous avaient pâli sous l'ascendant de Charles-le-Grand. Empereur d'Occident, roi de France et de Germanie, restaurateur des arts et des sciences, grand législateur, grand convertisseur d'infidèles, que de titres au souvenir, à la reconnaissance de la postérité! Ajoutez que les Francs, long-tems avant lui, avaient coutume de garder la mémoire des exploits de leurs ancêtres; que Charlemagne lui-même avait, pendant son règne, fait recueillir tous les chants héroïques consacrés à leur gloire; qu'enfin la faiblesse de ces successeurs, le malheur des tems et l'invasion des Normands durent encore accroître le respect de la nation pour les

grands hommes disparus, et vous conviendrez que, s'il ne nous restait aucun monument poétique du neuvième siècle, il faudrait conjecturer que ces poèmes se sont perdus, et non pas qu'ils ne furent jamais composés.

Quant à l'histoire, telle qu'on peut l'étudier à l'aide des autorités contemporaines, elle ne nous offre, pour ainsi dire, que le dessin linéaire de cet imposant colosse. Lisez les Annales de l'abbaye de Fulde et celles de Metz, Paul Diacre, le continuateur de Frédégaire et Éginhard lui-même, vous y verrez enregistrées, sous la forme rapide d'un itinéraire, les conquêtes multipliées des Français. Les Bavarois, les Lombards, les Gascons se révoltent; Charles va dompter les Bavarois, les Lombards et les Gascons. Witikind se soulève dix fois, Charles dix fois passe le Rhin et le met en déroute: puis, voilà tout. Cependant l'empereur avait des lieutenans, des compagnons de gloire, des émules de génie; nulle part on ne trouve la mention de leurs services: à peine si quelquefois on reconnaît leurs noms. Il a fallu des chansons vulgaires, dépourvues de toute autorité historique, pour nous transmettre les preuves de leur vieille renommée.

Au reste, de ce que les anciennes *chansons de geste* comblent les lacunes de l'histoire et recouvrent de chairs le maigre squelette des chroniqueurs contemporains, n'allez pas en conclure que je veuille soutenir l'exactitude de leurs narrations. A Dieu ne plaise! La vérité n'est pas la reine du monde; et ces romans, après tout, ne sont que l'expression d'une opinion publique déjà séparée par plusieurs générations de celle dont ils nous transmettent le souvenir. Mais, à défaut d'historiens, il faut que chaque grande époque inspire des poètes, et quand les sages négligent d'arranger l'histoire dont ils sont les témoins, le peuple contemporain en prépare la poésie; sa grande voix, naturellement crédule et franchement admiratrice, retentit seule dans le siècle suivant, et, proclamant la gloire des pères, y réveille l'imagination, la verve et l'enthousiasme des enfans. C'est ainsi qu'Homère chanta deux siècles après la guerre de Troie; c'est ainsi

que naquirent, deux et trois siècles après la mort de Charlemagne, tous les grands poèmes appelés *Romans des douze Pairs*.

Et maintenant supposez que, dans deux cents ans, la glace de l'histoire ne réfléchisse de tout le règne de Napoléon que la grande figure du conquérant et la liste chronologique de ses succès et de ses revers; alors, les actions de ses maréchaux et de ses grands dignitaires exciteront le scepticisme de l'annaliste; mais des chansons, des légendes populaires diront plus hautement alors, non pas la dernière trahison de Murat, mais sa bravoure chevaleresque; elles répéteront la prétendue mort de Cambronne, et les odieuses félonies dont le peuple charge aveuglément M. de Raguse. Et ce n'est pas assez d'avoir son Roland et son Ganelon, le nouveau Charlemagne verra se grouper autour de sa mémoire un autre belliqueux Aumônier, un autre prudent duc Naimes. Déjà l'esquisse poétique est tracée; que l'histoire se taise : les couleurs du tableau ne manqueront pas à nos fils.

Ne quittons pas les romans des douze Pairs. Ils se recommandent également à l'admiration des poètes et à l'attention des antiquaires. Tandis que les premiers s'étonneront de l'unité des intrigues, de l'enchaînement des épisodes, de l'intérêt des récits et de l'originalité des tableaux, les seconds y découvriront des lumières entièrement nouvelles sur l'ancienne topographie de la France, sur la date d'une foule de constructions, sur l'histoire d'une infinité de villes, fiefs, châteaux et seigneuries. A mesure que le grand jour de l'impression éclairera ces productions singulières, on verra la France s'envelopper d'une auréole poétique entièrement inattendue. Et d'un autre côté, quelle matière à de nouveaux doutes sur notre ancien droit, sur notre ancienne constitution politique, sur la nature de ce gouvernement féodal si compliqué dans les théories modernes, si naturel dans son principe, et si simple même dans sa forme! Chez nos vieux romanciers, la féodalité marche, agit, parle et conteste : tantôt présidée par le roi, assistant à des fêtes chevaleresques; tantôt discutant les affaires de l'état, subissant des condamnations ou réclamant vengeance. Je

ne crains donc pas de le dire, pour bien connaître l'histoire du moyen âge, non pas celle des faits, mais celle des mœurs qui rendent les faits vraisemblables, il faut l'avoir étudiée dans les romans, et voilà pourquoi l'histoire de France n'est pas encore faite.

Car la destinée de ces grands ouvrages a été jusqu'à présent singulière. J'ai dit que, pendant quatre cents ans, c'est-à-dire du onzième au quinzième siècle, ils avaient composé presque seuls la littérature de nos ancêtres; à compter de ce moment, les étrangers s'en emparèrent, les Allemands un peu plus tôt, les Italiens un peu plus tard : mais il semble qu'en les cédant aux nations voisines, nous ayons fait scrupule d'en retenir la mémoire; ils disparurent peu à peu de notre littérature. Cependant l'éclat des créations enchanteresses de Pulci et de l'Arioste donna naissance à quelques imitations froides et décolorées; mais alors on n'oublia qu'un point, de recourir aux originaux *gaulois*. Qu'était d'ailleurs la vieille France, son histoire, ses mœurs et sa littérature pour des écrivains qui ne rêvaient plus qu'aux moyens de renouveler les siècles de Rome et d'Athènes, et qui, dans leurs candides illusions, espéraient décider le peuple à supprimer la rime de ses chansons et à la remplacer par les dactyles et les anapestes?

Cet amour exclusif de l'antiquité acquit de nouvelles forces durant tout le dix-septième siècle; et c'est au point que Boileau ne fut contredit par personne quand il dit nonchalamment :

> Villon fut *le premier* qui, dans *ces tems grossiers*,
> Débrouilla *l'art confus* de nos vieux romanciers.

Au dix-huitième siècle, une sorte d'instinct de conservation sembla ramener les gens de lettres vers les productions du moyen age; mais en voulant trop diminuer les difficultés philologiques des anciens romans, on retarda l'instant où leur lecture devait devenir aussi générale qu'en Espagne celle des *Ro-*

manceros, en Italie celle de Boccace et du Dante. Les imitations des Tressan et des Caylus plurent un instant; mais comme elles ne reproduisaient que le vernis de la mode, elles passèrent avec la mode qui les avait enfantées.

Le moment de leur résurrection semble être arrivé. De tous côtés se manifeste le désir de connaître enfin les premiers monumens de la littérature moderne, et, dans dix ans, il est probable que les plus importans de ces ouvrages auront vu le jour pour ainsi dire perpétuel de l'imprimerie.

Nous avons parlé plus haut de l'intérêt qu'aurait la publication d'un poème, intitulé *Renard le contrefait*. On sait que M. Méon publia, il y a quelques années, plusieurs poèmes, connus sous les noms de *le Renard couronné*, *Renand le bestourné, le Petit* ou *le Nouveau Renard*, qui sont autant de satires contre les nobles ou contre les moines. *Le Renard contrefait* existe encore manuscrit à la Bibliothèque. C'est un poème très-considérable; il contient, dit-on, trente-deux mille vers; il est du commencement du quatorzième siècle. Le journal l'*Européen* a donné dernièrement l'analyse d'un conte singulièrement spirituel, extrait de ce poème. Nous prenons la liberté de lui emprunter cette curieuse histoire :

A la Pentecôte le roi Nobles le lion tint une cour plenière : tous les animaux y furent admis, et aucun, quel que fût son état, n'en fut exclus. A la fin de cette feste, car tout doit finir ici bas, le lion parla ainsi à ses vassaux :

« La feste est terminée, mes conseillers vont se départir de moi : qu'un parlement se tienne *auparavant* : qu'on y ordonne, qu'on y fasse une

Constitucium et bon fait.

Que jamais on ne l'abroge, qu'elle soit maintenue à toujours, et qu'aucun n'ose aller à l'encontre. »

On lui répondit d'une commune voix : « Par Dieu le véridique, vous avez eu une pensée d'une grande sagesse; nous allons en faire notre devoir. »

Les barons les plus sages s'en sont allés à conseil. Après plusieurs avis, ils firent diverses ordonnances. Renard, entre eux, présentait ses vouloirs, les appuyait avec opiniâtreté et parlait tant et tant que tous il les réduisait au silence, se faisait octroyer ses demandes; enfin il les réduisit à n'opiner que conformément à ses avis. Tous donc accordèrent ce qui était son bon plaisir.

Les pauvres protestèrent contre ces résolutions, et déclarèrent avec serment que jamais ils n'y obtempéreraient. C'est une maligne destinée! s'écriaient-ils. Renard les fit mettre à la porte pour que leurs réclamations ne fussent plus entendues. *Eux sortis*, il étendit son bras, et jura que ces lois, justes ou injustes, se-

raient adoptées et maintenues. Tels pauvres, dit-il, font le diable pour s'entremettre parmi le monde. Point ne puis les aimer, point ne puis même les voir. Que ne sont-ils au fond de la mer. Jamais ne serai de leur parti, jamais ne leur ferai ni bien ni honneur, a moins que ce ne soit pour cacher quelque honte, pour en séduire quelques-uns, acquérir quelque renommée, ou pour gagner de l'*avoir*. Mais, sans plus tarder, allons porter au roi ce dont nous sommes convenus. Bien dit, répondirent les riches, et ils allèrent trouver le roi :

« Sire, lui dirent-ils, voilà ce dont nous sommes d'accord ; mais si on ne l'observait pas, ce serait pour nous une honte, et cela vous ferait peu d'honneur. — D'accord, dit le lion, mais voyons ce que vous proposez.

— Sire, nous avons accordé, et cela sans contradiction, que les pauvres seront grevés et privés de tout honneur. Faim, froid et mauvaise réputation, voilà leur lot. Encore sommes-nous d'avis de les dépouiller de ce qu'ils ont. Qu'aucune foi ne soit ajoutée à leur témoignage ; que ce qu'ils feront soit réputé mauvais ; s'ils veulent reprendre quelqu'un de nous d'une sottise, qu'on leur réponde que l'envie seule les fait parler, et qu'il est de la nature du pauvre de n'aimer personne. Si le pauvre veut vendre, qu'on ne lui offre rien de ce qu'il présente ; s'il parle bien, qu'on l'attribue au hasard ; qu'on le hue s'il laisse échapper quelque sottise ; reprenez-le, s'il pleure, et s'il chante, dites qu'il est enragé ; également blâmé pour le bien et pour le mal, qu'il soit tenu pour vil et méchant ; que, mat et honteux, il aille seul et sans compagnon ; ne le laissez pas long-tems en repos dans le même lieu ; qu'il ne trouve rien à bon marché.

Mal vandra, mal anploiera.

Qu'il ne conduise rien à bien ; mais que chacun lui souhaite la mort.

Que les riches, au contraire, soient moult prisés ; leur renommée sera bonne ; leur fortune leur tiendra lieu de sagesse. Que leurs propriétés soient gardées soigneusement et leurs familles respectées ; vins, viandes, chevaux seront pour eux.

Tout sera leur, et mons et vaus :
Tous aront les biens de ce monde.
. . . . . .
A ce s'accordent li baron.

— Par saint Pierre ! répondit Nobles le lion, il y en aura beaucoup de grevés ; mais comme vous êtes d'accord, je ne laisserai pas de le faire sceller : mais en vérité les uns en ont trop le meilleur ; enfin, que chacun se tienne à ce qu'il a

Jusques Diex lor veille amander.

Faites écrire et mander à tous que cette sentence soit *tenue* et qu'on ne m'adresse aucune réclamation. »

Gel commant
Sanz dire pour coi ne comment.

Il fit donc sceller cet édit,

Et fist de cette inducium
Fere une constitucium

avec défense de l'enfreindre sur peine de la vie.

Les pauvres, mécontens, ne firent pas comme les riches, qui en prirent copie et la gardèrent si bien qu'elle passe pour leur propriété.

Par ce fait, les pauvres perdirent leur bel état, furent séparés de la nation ; on leur enleva leur argent et leurs terres ; ils perdirent ainsi toute leur joie de cœur ici-bas.

Toute ceste introductium
Et ceste constitucion

pensée et dictée par Renard, fut scellée sans contradiction, ou si elle fut contredite, les raisons contraires furent tenues à néant.

VARIÉTÉS.

CHIROMANCIE.

(ÉPISODE DE LA VIE DE CLAUDE TARIN.)

Lundi dernier, au commencement de la nuit, nous sommes montés dans l'atelier de Laure. Sur le plus élevé de ses chevalets était étendue une grande toile peinte en noir, où il avait seulement ménagé au-dessus de la ligne d'horizon un clair presqu'imperceptible et d'un contour vague qui tremblait et rayonnait sous le regard. Charles s'approcha, et fit une exclamation qui nous rassembla tous autour de lui. Plusieurs restèrent fascinés. A travers ce point blanc, comme dans le cercle magique d'une chambre obscure, semblaient se mouvoir, parmi des nuances changeantes, mille petits signes confus. Pierre et Jean y voyaient une immense assemblée de peuple célébrant quelque anniversaire prophétique; Laurent, une scène de la convention; Jules, un phalanstère; Abel, ainsi que dans le conte allemand, des anges et de belles femmes parcourant le ciel : Hippolyte seul assurait gravement, quoiqu'il y eût un mouvement sardonique indéfinissable sur ses lèvres, qu'il n'y voyait rien du tout.

Euryale, qui a une explication philosophique pour chaque chose, déclara, en se couchant sur le sopha où posent d'ordinaire les Vierges et les Vénus, qu'il était facile d'interpréter l'emblême de Laure. Selon lui, ce globule lumineux était simplement l'étoile de la vie qui, au plus sombre des désenchantemens et des douleurs, nous attire en jetant toujours en avant de nous de nouvelles lueurs d'espérance, et nous force de continuer à la

suivre, ne fût-ce qu'à la manière du fou de Louis XIII, dans *Marion Delorme*, par curiosité.

— Voilà une pensée de Claude Tarin, gronda la voix métallique de Jean.

On ne distinguait déjà plus que les plâtres et quelques pâles figures imitées de Vandyck et de Rembrandt appendus aux murailles. Sur nos têtes le plafond de verre était gris comme un brouillard.

Claude Tarin ! ce nom avait rappelé de tristes souvenirs. On oublia la toile pour parler de ce pauvre ami, pour deviser sur ses fantaisies, ses aventures, ses projets singuliers sitôt évanouis.

Peu d'hommes, vraiment, ont jamais plus étrangement que lui mené l'existence. Dieu sait le nombre, la variété, la rapidité de ses pas depuis le jour où il sauta en bas de son berceau jusqu'à celui où nos mains l'ont pieusement descendu dans un trou de terre : il a passé devant nous du train d'une boule de billard qui s'élance de la bande, se heurte, tourbillonne, se précipite en zigzags, et tout à coup s'ensevelit dans l'une des fosses du tapis vert.

Excellent Claude ! jamais il ne disait : à quoi bon ? que faire ? à quoi cela sert-il ? Jamais on ne le voyait élargir sa bouche en un ovale de trois pouces pour enfanter ce mot ridicule : Je m'ennuie !

En quelque lieu et en quelque moment qu'on l'eût rencontré, on l'eût trouvé passionné, actif d'esprit et de corps. Il courait après les émotions que la plupart des hommes fuient derrière leur porte avec un effroi timide, ou attendent avec une folle confiance accoudés à leur fenêtre. Il était continuellement à la piste des accidens bons ou mauvais, des interrogations et des réponses, des tressaillemens, des joies, des afflictions, des opinions, des systèmes ou des croyances. Il les pourchassait à pied, à cheval, en diligence, sur les navires ; il nageait, il patinait, il courait, il val-

sait, il galopait, il dansait, il gravissait les montagnes : il tirait à lui tout ce qu'il pouvait s'approprier d'élément vital dans le macrocosme comme dans le microcosme, braquant des télescopes vers le ciel, des microscopes vers la terre, des binocles au spectacle, des lorgnons à la promenade, des lunettes et des longues vues dans la campagne ou en pleine mer. A vingt-six ans il y avait en lui plus de souvenirs, d'observations, d'anecdotes, d'événemens, d'allusions ou d'hypothèses qu'il n'en faudrait pour faire éclater le front le plus blême d'entre tous les savans ou le front le plus hâlé d'entre tous les voyageurs. C'est qu'il avait visité en grande partie ce que le procureur Bergeot appelait « les circonstances et dépendances du patrimoine indivis des enfans de Dieu », et qu'il lui avait été donné d'extraire le suc d'une conversation, d'un discours ou d'un in-folio, avec la même aisance qu'un seigneur allemand met à vider un flacon de vin du Rhin.

Excellent, excellent Claude! il jouait ici-bas son rôle avec entraînement, presque sans reprendre haleine, et sans trop s'inquiéter de sa part dans la catastrophe, connaissant un dénouement qu'il était toujours libre de choisir, s'il avait quelque motif d'en redouter un plus malheureux.

Toutefois on l'entendait rarement exprimer d'opinion sur ce grave sujet : car il n'était pas de ceux qui à tout propos penchent et secouent la tête, plissent leur front, soupirent bruyamment, voilent leurs yeux, recueillent sur le dos de leurs mains deux larmes ou quatre, et ne manquent jamais une bonne occasion de faire comprendre par de sourdes interjections quelque projet sinistre ; gens qui empoisonnent l'air des autres, moins avares d'avertissemens mortuaires qu'un commissaire à cheval devant une émeute, plus redondans que le crieur recommençant toujours à annoncer aux enchères publiques les derniers feux. Pourtant il avait souffert, et certainement il avait nourri parfois une pensée secrète, excusable dans le tems présent, pourvu que l'on ait encore foi et espoir en quelque chose

(autrement il est plus profitable après tout de garder sa place à ce spectacle sans pareil, et de s'arrêter à voir nos petits Césars piétinant dans la vase du Rubicon), mais il ne se souciait point de se laisser deviner. C'est seulement à la curiosité d'une personne, qui depuis a prouvé cruellement son repentir, que ses amis doivent d'avoir appris ce que contenait une petite cassette de chêne richement encadrée d'acier, et qu'il n'ouvrait jamais.

Claude y avait disposé avec méthode, par importance de genres et d'espèces, certains objets dont la découverte aurait pu suffire pour attirer sur lui un mandat d'arrêt, s'il avait assez vécu pour s'aviser dans ces derniers mois de monter prendre l'air sur les plombs de Notre-Dame, de se promener nuitamment aux environs de la rue des Prouvaires, ou de s'écorcher le tibia en escaladant au mois de juin la fenêtre d'une belle, et d'envoyer chercher par mégarde un chirurgien doctrinaire, en supposant qu'il s'en fût trouvé un seul dans Paris.

On voyait dans la case supérieure une corde forte et lisse, roulée autour d'un puissant anneau de fer; à côté, un petit sac plein de charbon soigneusement fermé près d'un petit réchaud ciselé comme une cassolette d'encens; plus loin, deux pistolets à double détente qui avaient appartenu à un célèbre duelliste; des stylets de diverses grandeurs, depuis la fine et gracieuse lame qui aurait pu se cacher entre deux doigts, ou s'accoler à un beau genou, jusqu'au fier et étincelant poignard de Calabre, armes si séduisantes, qu'involontairement on en tournait la pointe vers son cœur avec ce ravissement qu'on éprouve à regarder l'eau du haut d'un pont, ou le pavé du balcon d'un troisième étage. Le premier plancher enlevé, on trouvait un précieux assortiment de bijoux, de cristaux, et une collection de choses utiles d'ailleurs à tous ceux qui étudient l'histoire naturelle; des bulles invisibles d'acide hydrocyanique étaient captives dans l'imperceptible chaton d'une bague, dans la tête perlée d'une épingle d'or; des flacons friables à la moindre pression recelaient des gouttes d'acide phtorique; au-dessous étaient rangées des poudres arsé-

nieuses de toutes nuances, couleur de rose dans une capsule d'argent, couleur tabac d'Espagne dans une boîte d'écaille. Il y avait aussi des acides minéraux concentrés, des oxides minéraux, la strichnine, la noix vomique, les mercurielles, la morphine, l'opium; sous des clochettes de verre, des champignons, qu'on eût pris pour des papillons de nuit; le minium, des cantharides, et une foule d'autres corrosifs anti-vitaux ou stupéfians, dont la trop longue nomenclature ne serait peut-être pas sans inconvéniens pour quelques lecteurs.

— Il était donc millionnaire? dirait M. de Fongeray, en costume de financier morose. —Il n'avait donc pas de mère? dirait une dame, en serrant son Adolphe sur son sein. — Il n'aimait donc personne? dirait, en hésitant, une aimable demoiselle

Suspendez vos jugemens, de grâce, mesdames et monsieur, répondrait Sterne, ou Hoffmann, ou Nodier.

Notre ami, monsieur, n'avait d'autre titre de fortune qu'un mince diplôme de docteur-médecin, qui l'autorisait à s'approcher de tems à autre sur la grande route de ceux qui s'arrêtaient, pour se faire payer par eux son écot, moyennant quelques menaces ou quelques promesses. — Il aimait tendrement son père et sa mère, madame.... ; et d'autres personnes encore, mademoiselle.

Mais avant dix ans le monde possédera une biographie complète de Claude Tarin dans laquelle la plupart des grands problèmes sociaux seront résolus, à son occasion, en détail et avec conscience. Le soir où nous transporte ce récit, il fut uniquement question, sans digression aucune, de l'un de ses innombrables caprices qui l'avaient conduit à étudier une science entièrement oubliée par les physiologistes et les astronomes modernes.

C'était un beau jour de printems dans la grande galerie du Louvre, où la fraîcheur de la Seine et la rumeur des ponts montaient ensemble par les larges fenêtres. Le ciel clair et pur était d'une profondeur infinie. A droite et à gauche les ta-

bleaux se déroulaient à perte de vue, livres merveilleux à un seul feuillet, écrits en mille langues diverses; instrumens mélodieux, rendant d'eux-mêmes incessamment des sons divins, comme ces harpes jadis abandonnées aux vents par les mains glacées des bardes; miraculeuses ouvertures faites par des génies éteints aux voiles du passé, et peut-être de l'avenir. Çà et là, les curieux et les curieuses nouaient, dénouaient en passant leurs groupes. Tarin allait et venait, respirait, regardait avec d'ineffables délices : à la fin ses yeux se fixèrent sur une admirable peinture du Caravage, où l'on voit un joli cavalier adolescent livrant sa main aux présages complaisans d'une bonne jeune Bohémienne (1).

— Eh! pensa-t-il, je ne connais rien en chiromancie. Que signifient, au dire des devineresses, toutes les lignes des mains? Quels sont les fondemens faux ou vrais de cette vieille science?

Et poussant à fleur de lèvres un certain cri fort bizarre, qu'en 1822 il avait rapporté d'Islande, il ajouta en se dirigeant du côté des escaliers : « Tu sais cela, sans aucun doute, mon cher Philipps Rolls ? »

Philipps Rolls, qu'un événement tragique a depuis rendu tristement célèbre, demeurait alors au deuxième étage d'une maison de bonne apparence, située dans un repli de la rue du Dragon. La singularité de son esprit investigateur lui avait gagné le cœur de Claude. Ses chambres et sa bibliothèque offraient d'ailleurs des raretés et des curiosités d'un certain ordre, qu'on chercherait en vain dans nos établissemens publics les plus renommés, quand bien même quelqu'un, à moins d'être favorisé de la protection d'un employé ou d'un suisse, aurait la patience de lutter contre le désordre de plus en plus désespérant des catalogues, et la gravité de plus en plus grondeuse des conservateurs. Ses meubles étaient couverts de machines en miniatures, d'instrumens bizarres, de compositions prestigieuses. Ceux qui l'ont visité vers cette époque peuvent se rappeler entre autres choses un plancher mouvant, un coffret résonnant, plusieurs androïdes, un orgue

hydraulique, un oiseau à la Robertson, le plan d'une salle de spectacle réunissant tous les effets d'optique du panorama, où il eût été agréable de voir violer indéfiniment l'unité de lieu, et où la lumière croissait et décroissait progressivement, au lieu d'arriver ou de s'en aller avec la prestesse d'un valet quand l'acteur dit, en regardant la coulisse « Oh! voilà le jour; ah! voici la nuit. ». Un cabinet de moyenne grandeur était tout entier occupé par un ouvrage mécanique très-remarquable, une petite île animée, éclairée par un brillant soleil de cristal. On ne se serait jamais lassé d'y regarder à la loupe les tumultes des marchés, les embarras des rues, les mystères des chambres, les travaux des champs, les parties de chasse dans les bois ou les parties de pêche sur la rivière. Ce n'était pas, comme on était d'abord tenté de le croire, la fameuse île de Lilliput, qu'un navigateur aurait, sans plus de scrupules que lord Elgin, rapportée dans sa valise; mais un pays civilisé, un état modèle dédié à toutes les nations d'Europe. On pouvait facilement le reconnaître à l'innombrable quantité de canaux qui rongeaient et rétrécissaient la terre en tous sens, aux myriades de bateaux à vapeur qui enfumaient l'atmosphère, et à un nouveau système de chemins de fer, sur lesquels des voitures sans chevaux emportaient et culbutaient de petits bons hommes qui bâillaient de toute leur force pour avaler un peu d'air respirable et ouvraient de grands yeux, afin de surprendre à la dérobée un point de vue sur cent. Ce que les personnes graves et sensées y remarquaient de plus curieux, c'étaient les rouages et les ressorts d'un gouvernement représentatif perfectionné, qui, pour le définir avec précision, ressemblait presque à quelque chose d'analogue à ce qu'on peut imaginer d'une monarchie entourée d'institutions républicaines Ce grand travail avait coûté à l'auteur beaucoup d'efforts d'esprit, beaucoup de petits outils d'acier et beaucoup d'huile. Enfin la machine paraissait en état d'aller pendant quelque tems, au moins jusqu'au prochain

changement de saison, quoiqu'on entendît continuellement, non sans inquiétude, un bruit sourd, occasioné par les froissemens inévitables des cordes à boyaux, qui chassait, à des intervalles à peu près égaux, une multitude immense sur les places, brisait les vitres des palais, agitait les cloches, et mettait surtout fort en colère le gros chat brun d'un voisin, professeur de philosophie, vrai chat sauvage, animal autocratique, toujours prêt à détruire d'un coup de pate le bienheureux équilibre politique de ces malheureux mirmidons. Rolls savait à l'improviste changer du blanc au noir le reflet d'un habillement, grimer artistement un visage, faire entendre des soupirs ou des éclats de rire dans l'air. Il avait retrouvé le secret de peindre la pupille de l'œil, que possédaient quelques dames de la cour du tems de la régence. Il assurait en avoir fait l'épreuve avec succès sur plusieurs anonymes de distinction. Lui-même avait métamorphosé ses yeux gris, et s'était donné des prunelles très-originales, la couleur de l'une tirant sur le vert, et la couleur de l'autre sur l'argent, ce qui ne l'empêchait pas de voir encore assez distinctement, quand il portait une énorme paire de bésicles de son invention. C'est à lui qu'on doit ce petit mécanisme ingénieux du collier, surmonté de deux légères pinces qui s'adaptent sous les deux oreilles et glissent dans la chevelure, de manière à soutenir mollement la tête pendant les sommeils furtifs du jour. Il en a fourni plusieurs assemblées, et notamment le Palais de justice. Cette circonstance, généralement peu connue, sert à expliquer pourquoi il en voulait tant au cou de ses juges pendant son procès devant la cour d'assises, et pourquoi, malgré son innocence d'intention, sinon de fait, il s'écria, après avoir entendu prononcer son jugement : « Je l'ai bien mérité ! »

L'amitié de Philipps Rolls était une bonne fortune sans pareille pour les petits et les grands enfans.

Aussitôt que Claude Tarin l'eut informé de son nouveau désir, il le mena devant une planche d'armoire où étaient entassés quelques-uns des objets les plus indispensables à l'étude de la chiro-

mancie, et, donnant ensuite un libre cours à son enthousiasme, il se prit à discourir sur la nécessité d'une sainte croisade en faveur de la mémoire des alchimistes, astrologues, divinateurs et autres princes des sciences absconses. Il pensait qu'en redescendant vers ces tems maudits par la voix puissante du dix-huitième siècle, on trouverait encore de vives étincelles de génie parmi les cendres dispersées de la vieille science, comme en creusant profondément la terre nous découvrons encore des trésors mêlés à la poussière des anciens monumens. Claude, ajouta-t-il, frappant d'un bras distrait sur le gros chat brun qui s'élança avec un cri plaintif vers la lucarne de son maître, mon bien-aimé Claude, sans parler du grand monde, l'univers, arrivera-t-on jamais à connaître seulement le petit monde, l'homme, si l'on s'arrête, en haine des systèmes épuisés, à considérer isolement, une à une, les fibres de son corps et les pensées de son ame. Cependant puisqu'autour de vous on continue à se disputer les différentes parties de son être, son foie, son cœur, sa physionomie, son cerveau, son crâne, emparez-vous de sa main, et avancez en toute hâte, car l'heure de la nouvelle synthèse approche où les conceptions agrandies du passé recevront une justification éclatante. —Et parlant ainsi, sans y songer, tête nue et en babouches, il reconduisit son ami à travers les rues, prononçant avec des gestes animés une belle oraison funèbre, d'une érudition formidable, qui dut consoler dans l'exil où leurs ombres sont errantes les chiromanciens, chironomiens, nécromanciens, physiognomes, psychagogues, phytoscopes, théomanciens, lecanomanciens, gastromanciens, catoptromanciens, alectryomanciens, aéromanciens, aéroscopes, hiéroscopes, extispiciniens, hydromanciens, crithomanciens, crystallomanciens, onymanciens, onomanciens, oomanciens, oenomanciens, ooscopes, ocoscopes, oryctoscopes, oneirocrètes, oneiroscopes, oeinisticiens, oneiropores, axinomanciens, dactylomanciens, anthropomanciens, géomanciens, géoscopes, palomanciens, arithmanciens, logarithmanciens, anagrammatistes, métagrammatistes, téphramanciens, aleuromanciens, pyroscopes,

pyromanciens, météorologues, kéromanciens, cleromanciens, tératoscopes, zooscopes, hépatoscopes, hydatoscopes, capnomanciens, libanomanciens, castinomanciens, botanomanciens, kephalocnomanciens, stichiomanciens, coscinomanciens, métoposcopes, childomanciens, gyromanciens, géloscopes, corylimanciens, et le reste (2).

Claude, assourdi, se précipita en bas du trottoir entre plusieurs voitures luttant de rapidité, des landaux bourgeois avec armoiries, flanqués de citoyens en livrée. Quand il fut arrêté devant le guichet du Carrousel, il jeta un adieu définitif à Rolls, qui achevait immobile sa péroraison à l'autre bord, et il courut s'enfermer avec son précieux fardeau dans l'appartement que lui avait cédé avant son départ Jules Ravnal, hôtel du Rhône. Les jours suivans, avide de livres et de manuscrits, il fit damner les bibliothécaires et les libraires, adressa une circulaire à tous ses correspondans, bouleversa toutes les boîtes des quais et s'introduisit, malgré les portiers et les femmes de chambre, dans les cabinets d'étude de ses amis. Il parvint ainsi à rassembler en peu de tems les œuvres des chiromanciens les plus dignes de renom. Sur sa table étaient amoncelés les formats divers de Patrice Tricasse, Coclès, Jean Bellot, André Corue, Gaspard Peucer, Cardan, Bodin, Arthaud, de la Chambre, Flud, Rodolphe Goglenius et son homonyme, Gozelin, Jean de Hagen (Joannes de Indagines), Moldenate, Jean Tesnier et Savanavole (3). Une fois en haleine, il traversa en tous sens le moyen âge, descendit vers le Bas-Empire, vers la Grèce, et ayant même pénétré pendant une nuit jusqu'au fumier où gémit éternellement la majestueuse infortune de Job, il entendit ces paroles du vieillard :

« C'est Dieu qui met comme un sceau sur la main de tous les » hommes afin qu'ils reconnaissent leurs œuvres (4). »

En même tems, il s'entoura de mains de toute matière, d'ivoire, de buis, de cire, surtout de mains de plâtre moulées sur nature, se méfiant avec raison de celles des sculpteurs,

fussent-elles de Michel-Ange, qui, sans méchanceté, par pure ignorance, le divin maître! a mis au bout des bras de plus d'un saint les mains d'un diable.

Après vingt jours et vingt nuits de patientes élucubrations, d'analyses, de résumés, de commentaires avec figures, un matin, au moment de se décider à se lever, il s'aperçut tout à coup qu'il était en état de lire couramment dans ses deux mains. Il sauta hors du lit, et, après s'être approché de la fenêtre pour se convaincre qu'il n'était pas le jouet d'un songe, il se courba en arrière, étendit les bras, et se mit à éclater d'un rire bruyant comme une fanfare, songeant qu'il était certain à l'avenir de porter toujours avec lui en tout lieu au couronnement de ses manchettes, un moyen naturel de distraction, un sujet inépuisable de pressentimens et de rêveries poétiques dans l'interprétation des profonds mystères des lignes, étoiles, croix, lettres, nombres, arcs, angles, triangles, quadrangles, orbes, fourches, crochets, points, chaînettes, rameaux, serpens, grillages, nœuds, excavations, montagnettes, et couleurs qui couvrent, mobiles ou immobiles, les sinuosités des métacondyles, condyles, pzocondyles, le creux de la vole, les contours du stethos, du thenar, de l'hypothenar et de la rascette (5). Aussitôt il mit de côté la tradition écrite ou imprimée, modelée ou peinte, et résolut de ne plus expérimenter que sur la chair vivante.

Or, dans toutes ses actions, si folles ou insignifiantes qu'elles pussent paraître, Claude (le biographe a presque honte de le dire), Claude se proposait un double but : l'utilité de tous et sa propre satisfaction. Il sera pardonné pour cette vieille manie de jeune homme par les bonnes ames qui se sont douloureusement résignées à l'égoïsme, parce qu'elles avaient honte de penser autrement que tout le monde et de se faire remarquer. Quant aux personnes qui seraient tentées de plaisanter ou de s'irriter, elles daigneront peut-être se rappeler que Tarin était un être évidemment anormal, et qu'il a mal fini, comme cela devait être, ayant été surpris au milieu de ses utopiques exaltations par une mort prématurée.

Il résolut donc de chercher à découvrir un grand homme, suivant les besoins de son siècle, et ensuite une honnête femme, suivant les désirs de son cœur.

Il entendait chaque parti demander une main de génie au destin, à la providence ou aux électeurs. — Pour guider les rênes de l'état, disaient les uns en serrant les dents et fermant les poings, il faudrait une main de fer. — Derrière eux il y en avait qui psalmodiaient ces mots : Quelle main se lèvera comme la main de Moïse au combat de Raphidim, et fera descendre du ciel sur nos têtes la paix et la concorde ! — Quelques autres, bons et généreux, mais tourmentés de souvenirs déchirans, sombres comme F. Lemaître dans ses plus beaux transports : Qui donc cache sous son manteau une main assez forte, assez pure pour arracher au bourreau son glaive, pour en frapper d'un dernier coup vos sceptres vermoulus, vos faux diadèmes, bâtards orgueilleux, et brisant ensuite ce fer rougi du sang du peuple, pour le précipiter au loin dans l'oubli du passé avec les débris de vos trônes et de vos échafauds ! — Et d'autres encore, aussi mélodieux que la flûte du mont Ida : ce qui nous conviendrait le mieux, ô mes honorables collègues, ce serait une main habilement construite dont tous les ressorts resteraient dans nos mains, ô mes honorables collègues, et qui ne serait jamais tentée de donner de soufflets ni à droite ni à gauche.

Tarin ne comprenait pas les uns, il craignait de trop sympathiser avec les autres, et il s'inquiétait peu des désirs des derniers, que Rolls eût pu satisfaire moyennant un juste prix.

Il se créa lui-même un type dans un moment d'enthousiasme, en sortant de dîner au Café anglais. Sous les arbres du boulevard, il crayonna une petite main avec des indications dont la typographie ne peut reproduire que la partie la plus vulgaire. « La cardiaque et sa sœur claires et profondes ; — quatre lignes au carpe ; — l'hépatique et la voie lactée avec étoiles regardant le mont mercurial, bien apparentes ; — toutes les lignes principales continues, régulières et jointes aux angles ; — la

saturnienne fourchue aux extrémités et traversant en croix la mensale ; — la céphalique, moyenne naturelle, s'épanouissant d'un côté à la fin de l'hépatique, de l'autre à la fin de la vitale ; les montagnes de Jupiter et de Saturne hautes et fermes ; — parallélisme parfait au quadrangle ; — uniformité de teinte à la plaine de Mars. » Parmi les signes particuliers étaient des deltas, des cycloïdes et plusieurs lettres sidérales, se référant surtout au tubercule jovien et à la ligne solaire (5). En regard, il écrivit différentes notes confuses :

« Qu'il n'ait qu'un seul amour : l'amour religieux du peuple ; qu'une source de poésie : la souffrance du peuple ; qu'une ambition : la délivrance du peuple !

» Que tout privilége excite sa haine comme un vice. Que la vue de toute misère et de toute dégradation le trouble comme un remords.

» Que pendant son sommeil ces seuls mots soient murmurés par ses lèvres : l'avenir du peuple ! et que pendant le jour ces mêmes mots ne puissent être prononcés devant lui sans que sa poitrine frissonne et que des larmes brûlantes étincellent à ses regards. »

Toutes les vertus qu'il voulait dans l'être de raison qu'enfantait son désir n'étaient pas encore inscrites sur son *forget me not*, lorsque, vers le déclin du crépuscule, il fit machinalement un demi-tour en face de la Porte-Maillot. Il ne lui fallait rien moins en vérité qu'un ennemi irréconciliable du *je* et du *moi*, un esprit d'une supériorité manifeste qui eût en horreur la domination, un demi-dieu à qui l'odeur de l'encens donnât des nausées ; pour tout dire, un échantillon de la perfection infinie qu'a trouvée seul jusqu'à ce jour M. Hoéné Wronsky.

Il rentra chez lui, ferma sa fenêtre en souhaitant du regard une bonne nuit à sa voisine et à ses voisins, et, en sybarite accompli, se coucha sans lumière. Dès qu'il eut posé sa tête sur son chevet, au moment où la prière du chrétien s'éleve vers Jésus : « Pères de la chiromance, soyez-moi en aide, murmura-

t-il. La main qui doit relever de leur abjection et de leur indigence tant de millions d'hommes s'ignore sans doute elle-même, et à cette heure peut-être caresse le noble col d'un cheval meklembourgeois ou d'une bouteille de Xérès, roule une cigarette ou joue sur un piano le *Di tanti palpiti*. Ah ! que je parvienne seulement à reconnaître, à saluer le prédestiné qui la porte, et je lui révélerai sa puissance, et je lui dirai (ce sera toute ma part de gloire) : Allons, allons, le tems est venu, lève-toi, Messie! »

D'abord il tourna ses pas naturellement vers les rangs de ceux qu'une heureuse étoile a fait naître dans une condition favorable au développement de toutes leurs facultés, qui ne sont pas les prisonniers du travail, qui sont en vérité les plus libres d'entre tous ces esclaves qu'il y a deux mille ans on a conviés à l'humilité en les déclarant « égaux devant Dieu », et qu'on a enorgueillis d'une vaine flatterie, il y a quarante ans, en les nommant « égaux devant la loi ».

(Connaissez-vous la *loi ?* C'est une divinité, je suppose ; la seule qui, survivant à ses mystérieuses compagnes des mythologies païennes et chrétiennes, ait remonté jusqu'à nous à travers les siècles. On ne lui connaît pas de fête réservée ni d'autel fixe. Parfois elle se montre au même instant à une foule de points différens du tems et de l'espace. Il serait moins aisé de découvrir sa retraite habituelle que de dire si la pensée humaine repose près de la glande pinéale, au-dessus ou au-dessous du diaphragme, ou dans les fioles d'Alstophe. Elle est assurément multiforme : elle se glisse dans les discours de tous les partis, dans les philippiques de toutes les gazettes ; elle se roule dans les plis de la première pourpre qu'elle rencontre ; elle aimante la pointe de l'épée du sergent de ville ; elle agite les drapeaux que gonflaient autrefois des chants de victoire ; elle écrit d'un doigt invisible ses ordres sur les murs de nos villes ; elle s'élance du sommet de nos tours, fuit avec le vent et tombe à l'improviste çà et là, comme une flottille de ballons crevés et perdus, sur la tête des préfets. Certaines formules d'évocation ont sur elles une influence magique : placez-

vous dans un endroit public, dans un carrefour où plusieurs rues se traversent en croix, derrière quelques pavés, s'il est possible, et criez par exemple à haute voix ces paroles : Honneur au courage de nos pères! pitié pour les peuples! liberté! espérance?... Et sur-le-champ, sous la figure d'un garde municipal, d'un commissaire, d'un marchand d'épices, d'un général, ou d'un colleur, peu importe ! elle apparaîtra au milieu des éclairs et du tonnerre, et vous répondra avec de longs retentissemens : «Respect ! Je suis la loi !» — Depuis quelques années on a dans plusieurs occasions répandu le bruit qu'elle s'était exilée : c'est une erreur ! Mes amis, parlons bas, elle est partout, vous dis-je! Argus avait moins d'yeux, Briarée moins de bras, et l'épouse du héros que Nodier a immortalisé dans les *Cent et Un* moins d'enfans prêts à sortir de son sein tout armés pour la défendre). (6).

A qui sont réservés les dons du génie, songeait Claude, si ce n'est à ceux qui peuvent respirer à l'aise et lever à leur gré, aussi long-tems qu'ils veulent, leurs yeux au ciel, ceux qui ne sont pas à tout instant surpris dans les élans de leur cœur et ramenés de force aux soins matériels de la vie par le son d'une cloche, d'un tambour, d'une horloge, ou par les prières des marmots qui demandent en pleurant quelque chose à manger avec leur pain ou des sabots neufs. Peut-il raisonnablement avoir des prétentions à léguer sa mémoire à la postérité, l'homme dont la vie entière est un combat à outrance contre la mort, qui entend sans cesse gémir dans tout son être : comment ferai-je pour vivre demain? qui chaque soir, accablé de fatigue, montant à son grabat, consume malgré lui ses rapides loisirs à poursuivre dans l'ombre le spectre en haillons de sa vieillesse.

Oh! vive à jamais, pour le bonheur et la gloire de l'espèce humaine, cet éternel privilége du petit nombre de pouvoir puiser dès le jeune âge abondamment aux plus douces émotions, de voir, à mesure qu'on grandit, s'agrandir devant soi et se teindre de mille nuances un horizon sans fin, de se faire à soi-même sa part de repos et sa part de labeur, d'attendre l'inspiration, de se

préparer à la recevoir, ou, si l'on aime mieux, d'aller au-devant d'elle, de l'invoquer, penché sur les ruines des villes antiques, ou de la saisir, de l'étreindre sur sa poitrine embrasée dans l'atmosphère des chefs-d'œuvre des arts, au milieu des grands spectacles de la nature.

Claude, à la suite de cette apostrophe qu'il se fit à lui-même et qu'il applaudit avec une satisfaction impartiale, composa une ode en prose à la Fortune, et, afin de se conformer au goût du tems, il prit une épigraphe, ces lignes de Pascal : «C'est un grand avantage que la *qualité*, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans : ce sont trente ans gagnés sans peine. »

Impatient de commencer sa recherche, il se lança plus avant que jamais dans la haute société, c'est-à-dire « parmi deux ou » trois cents personnes bien nées, appelées le *monde*, je ne sais » trop pourquoi, moi qui le connais, » dit cet insolent et sublime lord Byron. On le voyait avec surprise aborder hardiment les gens les plus renommés, les plus fiers, les plus taciturnes, les plus fats, les appelant ses amis, ses maîtres, avec de vives démonstrations de joie, et parvenant toujours à leur saisir la main gauche (7), et à y plonger le regard : *Vi bacio le mani, signor.* — *How do you do, sir.* — Sous quelles fenêtres avez-vous reçu cette noble cicatrice, maréchal. — Voici une imperceptible tache d'encre, M. le comte, qui trahit vos veilles. Si l'ingratitude politique ne peut affaiblir tant de dévouement, du moins vous devez ménager votre santé pour vos amis. — Ah ! mon cher monsieur, les doigts de Paganini avaient deux lignes de moins que les vôtres, je vous jure. » Il était tellement décidé à ne laisser perdre aucune chance d'expérimentation qu'il eût volontiers disloqué sans pitié les doigts qu'il n'eût pu serrer avec tendresse, afin d'avoir occasion de les considérer à loisir en s'offrant pour les remettre.

Cependant les jours s'écoulaient; peu de personnes échap-

paient à ses piéges, et son espérance se mêlait de doute à chaque épreuve nouvelle. La plupart des couleurs lui apparaissaient livides ou fades, les lignes indistinctes ou caves, ternes ou obscures ; la vie s'épandait à peine, stagnante ou sans vigueur à travers ces mille rivelets, les uns engorgés, les autres vides ; au mont mercurien comme au triangle, de nombreuses intersections courtes et rompues, semblables à de petits rameaux desséchés, indiquaient une orgueilleuse timidité de conception et une insondable diffusion de science. Aux symboles du cœur, son œil exercé reconnaissait, dans les inégalités informes des dentelures presque toutes émoussées, les traces d'une vieillesse prématurée de sentimens qui le faisaient tressaillir toutes les fois que relevant ses regards il rencontrait des fronts fortement ombragés de cheveux noirs, un teint bien nourri, et des accidens ostéologiques à rendre stupéfait d'admiration un élève cranomancien. Il était surtout attristé lorsqu'à l'aide d'empreintes de cire que Rolls lui avait confiées, il comparait aux mains révolutionnaires et impériales les mains de la restauration, miroirs où glissaient tour à tour les ombres d'un rhéteur sophistique, d'un grammairien politique, d'une marquise acariâtre, d'un abbé haineux, d'un journaliste spéculateur, d'un agent de change nouvelliste, d'un traitant philantrope, d'un chanteur ou d'un danseur philhellènes, et à leur suite d'une auguste corporation de législateurs affamés.

Assurément il y voyait aussi quelques figures imposantes qui semblaient avoir survécu à leurs races éteintes; mais il comprenait qu'il faudrait peu de tems à l'indignation et au découragement pour creuser leurs tombes.

« Voilà donc, s'écriait-il, comme a flétri notre sol cette double irruption de flots soulevés par les imprécations des monarchies agonisantes ? Voilà ce qu'ont répandu de fétides exhalaisons dans l'air ces restes corrompus de l'ancien régime tout à coup rejetés sur nos tribunes et sur nos arcs de triomphe? Voilà ce qui a succédé à la génération qui couronnait le sommet où se sont joints

les deux siècles, une génération fière de son matérialisme politique, insouciante d'accroître l'héritage de liberté que lui ont légué ses pères, oublieuse de la noblesse d'énergie et d'enthousiasme qui éclairait son berceau ! »

La misantropie frappait le pauvre Claude de ses ailes chauves, et refroidissait sa foi dans l'avenir; mais il n'était pas homme à se déclarer sitôt vaincu. Il se martela le front de ses deux points, et s'invectivant de mille injures, il nous dit : J'étais bien sot de m'attacher à ces mains que l'oisiveté énerve, que jamais la nécessité ne stimule. Le ciel confonde ma stupidité ! c'est au sein du peuple lui-même que je trouverai le grand homme !

Nous avons toujours soupçonné que l'un de ses discours les plus chaleureux sur le prolétariat fut composé vers cette époque. Ce qui est plus certain c'est qu'il changea subitement de costume et de langage; il parcourut les ateliers, les marchés, les ports, les barrières : il devint le médecin des pauvres. On lisait sur une plaque de cuivre incrustée dans sa porte : *Consultations gratuites*, et du matin au soir, au logis et en ville, son soin était d'interroger les ouvriers sur leur santé, sur leurs travaux, sur leurs afflictions, sur leurs espérances.

Mais, hélas, hélas ! à quoi bon le suivre dans ce dédale d'infortunes ! Il se perdait au milieu de cette plèbe immense qui devant ses pas s'étendait de plus en plus sombre et douloureuse.

« Les tems de palingénésie ne seraient-ils pas venus, ô mon poète sacré ?

» Cette chair du peuple est toute couverte des pièces déchirées d'un même haillon : toutes ces mains, à peine assouplies, déliées, sont humides encore du limon générateur, imprégnées de la poussière des métaux, calleuses, labourées, ridées en mille sens, écorchées par un travail continuel, rapiécées d'épidermes meurtries. Elles ne sont pas lisibles !

« Seulement, sous cette enveloppe de rouille primitive qui s'use si lentement d'âge en âge aux violentes mêlées des révolutions, on

dirait parfois qu'il jaillit des lueurs subites, comme les premiers éclairs des diamans bruts et terreux au sortir des mines; alors, dans la rapidité de cet éclat merveilleux, les lignes serpentent et scintillent ainsi que des traînées lumineuses; des lettres sacrées y percent éblouissantes, et révèlent des promesses inouïes; mais bientôt un nuage passe, tout s'efface, et l'on se demande, le cœur palpitant de joie et de regrets, si l'on ne vient pas de sortir d'une rêverie menteuse. Oh! que ce doivent être d'affreux tourmens ces vagues intuitions de l'impuissance! Que la confusion, la stupeur de ces hommes, doivent être pleines d'amertume, quand, après s'être élevés par un élan mystérieux à l'aurore d'idées riantes et glorieuses, ils retombent dans leur ignorance et leur misère; quand ils voient le rayon, qui a glissé un instant sur leur ciel, se perdre dans des ténèbres profondes; quand la douce et lointaine harmonie qui les charmait s'échappe plaintive au milieu des rumeurs de leurs travaux grossiers et des gémissemens monotones où s'épuise leur vie. »

Un soir, en montant à sa chambre, il soupirait : Quel nouveau déluge faut-il donc au monde?

— « Un baptême de sang, lui répondit une voix qui voulait être tragique.

— » Tu deviens d'une férocité ridicule, mon bon ami, répliqua Tarin en prenant le bras de son interrupteur, mais sers-toi donc de chaussures moins étroites, de grâce, et bois du lait de chèvre; car aujourd'hui tu boîtes, et tu tousses vraiment d'une façon pitoyable. »

Tarin avait tort de plaisanter : il eût regretté d'avoir prononcé ces paroles s'il avait vu comme nous la poitrine d'Eugène, après huit heures de combat, broyée sous vingt coups de baïonnette. Cette irritation et ces dévouemens des faibles, qui semblent plus funestes qu'utiles, seront pourtant marqués de signes de deuil au martyrologe de l'histoire. La catastase humaine est fortement intriguée; plus d'une conséquence positive engendre une conséquence négative, et telle victoire est souvent la con-

dition d'une défaite. Le génie du retardement aura le sort de ces belles femmes des contes orientaux, qui conservent longtems leur fraîcheur et leur embonpoint en se nourrissant de cadavres, mais qui, dans l'espace d'une seule nuit, vieillissent et meurent.

Notre ami eut beaucoup de peine à ajourner sa recherche; toutefois son invincible activité le chassait en avant. Il se consolait en pensant que peut-être on arriverait à faire de grandes choses, sans grand homme, alors même que le peuple serait condamné à voir chanceler plusieurs fois encore la pierre qu'il roule depuis le commencement des siècles. — « Les inspirations nouvelles ont besoin de se purifier au cœur de tous. Dieu sait ce qui adviendra quand, à force de s'agiter et de murmurer, la multitude aura contraint à redescendre à leur hauteur naturelle tous ceux qui se haussent sur ses épaules qu'ils fatiguent, sur ses pieds qu'ils foulent, ou qui font à l'envi, au-dessus d'elle, le saut périlleux, pour se dorer un instant la tête au soleil. »

En parlant ainsi, il se tourna d'un autre côté, et se mit à chercher sa bonne épouse.

Et son imagination créa le type d'une main délicieuse, main à épuiser de caressess, à dévorer de baisers. C'étaient de petites lignes franches et vives, d'un cours si doux, si égal, animées d'une légère nuance rose, blanche et bleue, si pure; c'étaient çà et là, vers les montagnettes, des contours furtifs si harmonieux, des ongles si unis et si limpides où se peignait le reflet diaphane d'un arc-en-ciel invisible à nos yeux mortels, et un doigt si admirablement façonné pour porter fidèlement l'anneau nuptial! Les lignes du cœur s'écoulaient fières et nobles; la voie lactée projettant d'élégans rameaux, fraîche comme une branche de myrte, se courbait aux sinuosités de la percussion : une charmante étoile, signe de pudeur, chatoyait sur la première jointure de l'auriculaire, et cependant il apparaissait comme un sillon vague et incertain de la ligne qui naît entre l'annulaire et le doigt majeur, descend, se courbe en demi-cercle, et remonte se perdre entre le doigt majeur et l'index.

Ce fut alors que Claude traversa une phase d'existence qui le rendit souverainement ridicule aux yeux de beaucoup de gens. Il ne parlait plus à aucun homme : empressé, attentif auprès de toutes les dames, il s'était institué le gardien des éventails, des bouquets, des écharpes, des mouchoirs, des flacons. Il s'inquiétait s'il croyait découvrir des traits légèrement altérés, des lèvres pâles, des yeux battus, quelques teintes plus violettes que de coutume sous les paupières ; il demandait d'une voix émue, respectueusement, à interroger le battement des artères, et assurait gravement, en observant et méditant tout autre chose, que le pouls était rare ou fréquent, fort ou faible, plein ou vide, régulier ou irrégulier, vite ou lent, intermittent, rebondissant, thoracique, abdominal, que sais-je ? Il s'était aussi subitement épris d'une extrême admiration pour toutes les bagues ; il haranguait les alliances, il adulait les étincelles. Au milieu du récit d'une de ses aventures, il disait comment la reine d'Otaïti et la jeune princesse Radama avaient les mains faites, et il voulait indiquer les différences. Il disait, au milieu des discussions sur les arts, comment le Sanzio, comment Vandyck, comment Rubens, peignaient les mains, et il comparait les couleurs.

Il était sans cesse à la poursuite des mains des dames au bal, chez les glaciers, aux avant-scènes, aux concerts, aux promenades, partout. Souvent il était en proie à de violentes émotions, car il surprenait des lignes affreuses, des signes étranges, des étoiles et des croix funestes ; il observait d'un œil sombre la joie orgueilleuse d'un père souriant aux grâces naissantes et au maintien timide de sa fille, la tendresse aimante d'un frère, les regards calmes et reconnaissans d'un jeune époux ; il songeait amèrement à toutes ces confiances trahies.

Il savait bien que ceux qui épiaient ses mouvemens, sans le deviner, riaient de lui comme on riait au même tems de cet employé très-connu du cabinet du comte d'Artois, amoureux des pieds de femme à ce point qu'il ne manquait jamais, dès que des gouttes de pluie venaient frapper aux croisées de son bureau,

de s'élancer avec son parapluie dans les rues, et de suivre impitoyablement toutes les robes, à la grande gêne des dames et des demoiselles modestes.

On racontait que cet homme avait des vues purement scientifiques, et que, marchant ainsi, il étudiait en silence, avec l'extase d'un Linnée ou d'un Cuvier, les différens caractères de la marche et de la forme de ces jolis petits pieds des Parisiennes, bien découvert, simplement parés, qui n'ont leurs pareils en aucun pays du monde. Il était parvenu à former une riche nomenclature pédomancienne, et à établir une classification raisonnée par genres et par espèces : pieds simples, sans prétentions; pieds distraits, qui se croient toujours à la maison, vaquant aux soins du ménage; pieds ingénus, qui jouent ensemble comme deux frères enfans; pieds serrés, rapprochés, s'entrelaçant, s'effleurant adroitement sans se toucher et jetant d'insaisissables lueurs ainsi que des lames d'épées; pieds mutins et moqueurs, habitués à mettre en défaut les poursuivans; pieds fourmillans, que précipite l'impatience ou que chasse le remords; pieds damnés qui s'agitent, se tordent, se ploient, comme s'ils pressentaient déjà à travers le sol la sourde chaleur d'enfer; pieds de provinciale, incertains, maladroits, inexpérimentés; pieds que blesse la dalle unie du trottoir, et qui ne sont heureux que cachés sous l'édredon, ou penchés sur les tabourets et les tapis; pieds émus, fléchissans, fatigués, qui implorent du secours; pieds qui semblent frémir sous le vent comme sous l'onde du bain; pieds sauvages de Diane, moyennement grands et nerveux, imités des statues antiques; pieds de reines, qui frappent fièrement la terre et font trembler et tressaillir jusqu'aux boucles noires de la chevelure et le panache du chapeau; pieds de pages; petits pieds guerriers, aux socques étincelans, marquant légèrement le pas; pieds prudens; pieds précautionneux; pieds difficiles, qui choisissent le pavé; pieds de lis et de rose, comme disent les poètes, qui se gonflent et repoussent doucement les bandelettes moirées qui les enlacent; pieds négligens d'odalisque; pieds frétillans,

agaçans ; pieds sournois, qui défient l'œil au fond d'un brodequin plus mystérieux que la pantoufle de Cendrillon ; pieds qui jettent de çà et de là brutalement, et rudoient la robe ; pieds bruns, pieds ardens, qui tourmentent et brisent la soie ; pieds qui flottent sous une large envergure, aspirent le regard et l'emportent ; pieds défians ; pieds qui glissent ; pieds souples et ailés, qui aiment à s'enivrer de la valse, à franchir les fossés, et à courir entre les violettes sans les agiter ; pieds honteux d'être beaux, de même qu'Angélique traversant à cheval les vagues effrontées d'un fleuve dont j'ai oublié le nom ; pieds harmonieux qui tombent en mesure sans bruit, et chantent au regard mille jolies pensées ; pieds dévots ; pieds confians, qui se courbent aux confessions ou aux prières. — Claude, en achevant cette distraction, qu'on ne doit reprocher qu'à lui seul, et que nous avons considérablement abrégée, se ressouvint d'une ancienne science qui enseignait à deviner les dispositions physiques et psychiques, d'après l'observation des lignes de la plante des pieds. Mais il avait une répugnance invincible pour toute sollicitation inconvenante.

Dans sa seconde recherche, il fut plus heureux que dans la première. Il est vrai que peu à peu ses prétentions étaient devenues même à son insu de moins en moins déraisonnables, et qu'insensiblement son idéal se rapprochait de notre faible et imparfaite nature. Aussi parvint-il à découvrir une main telle qu'il faudrait en posséder une, pour réaliser une fois les mythes de Philémon et Baucis, Orphée et Eurydice, Admète et Alceste. L'unique difficulté qu'il rencontra au commencement fut de savoir à qui pouvait appartenir cette main : car voici dans quelle circonstance il lui avait été donné de l'entrevoir.

Depuis long-tems il avait pu se convaincre qu'il déclamait sans succès contre les gants, et que, malgré l'éloquence de ses satires paradoxales, on n'était nullement disposé à en abolir l'usage. Or ce n'était guère que dans le tête-à-tête qu'il arrivait à se faire jour à travers cet obstacle : il ne trouvait moyen de le rom-

pre qu'à de rares occasions, dans les dernières heures des grandes réunions nocturnes. Il imagina donc avec sagesse que les points de vue les plus favorables à ses desseins étaient certainement les comptoirs, où de jeunes personnes accortes moulent la peau de daim, la soie, le fil d'Écosse, la filoselle, sur tous les doigts qu'on livre à leurs délicats attouchemens. En peu de tems, il devint l'idole des Delphine, des Palmyre, des Euphrasie, des Eudoxie, des Théodora, et de toutes les amazones les plus renommées du troisième rang de cette puissante légion dont le premier rang est formé d'actrices, et le second de modistes. Ce mépris audacieux de l'opinion publique acheva tout-à-fait de le perdre de réputation dans l'esprit des personnes sensées.

Un dimanche matin, il était, suivant ses nouvelles habitudes, à l'affut, armé d'un lorgnon, accoudé sur la montre intérieure d'une boutique de nouveautés de la rue de la Paix. Absorbé dans l'étude des mains nombreuses qui posaient tour à tour devant lui, presque toujours il traduisait celles qui venaient de se retirer, tandis qu'il en observait de nouvelles. Il y eut un moment où il fut saisi de la pensée qu'il venait de lire certainement l'ensemble des lignes que cherchait son désir, que son idéal lui avait apparu.

Son visage devint pourpre, il fut frappé d'un éblouissement et sentit un affaiblissement étrange s'emparer de tous ses membres. Mais ce trouble ne dura qu'un instant : il leva les yeux et aperçut quatre personnes qui se disposaient à quitter la boutique, une dame d'un certain âge, deux jeunes demoiselles et une chambrière. Sans aucun doute la main appartenait à l'une d'elles, malheureusement elles avaient fait une provision de gants qu'elles avaient toutes essayés, et il fut impossible à mademoiselle Césarine de donner à Claude aucune indication satisfaisante.

Il suivit précipitamment les quatre femmes et les vit monter dans un équipage assez simple. Quand il se fut assuré de la direction de leur course, il se jeta dans un cabriolet de remise, prit lui-même les guides et parcourut en tous sens la ville jusqu'à six

heures du soir. Alors l'équipage entra dans un hôtel de la rue Saint-Dominique d'Enfer, et il sut par les moyens ordinaires le nom de la dame qui paraissait la mère des jeunes personnes.

Ce nom n'était pas précédé d'un *de* ou d'un *saint*, et n'avait pas même la terminaison en *euil*, *fort*, *ville*, ces indications d'une quasi-noblesse, d'un juste milieu entre la gentilhommie et la roture, dont décidément nos poètes, novellistes et dramaturges ne croient pas plus pouvoir se passer pour complaire au goût aristocratique des lecteurs, que la France ne pourra de quelque tems encore se passer d'un roi-citoyen, si elle veut être bien sage et trouver grâce pour ses folles idées d'indépendance auprès des arbitres de son bonheur et de sa liberté, leurs majestés européennes. La dame s'appelait madame Noël. Claude en riait et ne songeait qu'au bonheur de dire un jour : Madame Noël, je vous supplie de me donner la main de.... (nous devons faire remarquer que cette locution, nécessairement empruntée à la chiromancie, sert merveilleusement à exprimer ensemble, sans qu'on soit exposé à laisser devenir ce qu'on préfère, la dot, les yeux, le cœur, et toutes les beautés morales on non, qu'un contrat de mariage livre l'un portant l'autre, en usufruit ou en nue propriété).

Que d'agitations, que de tourmens il eut à souffrir, avant même d'entrevoir aucune possibilité d'accomplir son projet. Combien d'heures d'attente d'un ennui mortel! Combien de précautions, de finesse, de ruses dont les moindres eussent suffi 1° pour enrichir une association de vaudevillistes, 2° pour féconder plusieurs feuilletons, 3° pour métamorphoser en ministre un ambassadeur. Malgré tout son génie, il semblait qu'il dût échouer dans son entreprise, tant il voyait renaître chaque jour d'embarras vulgaires qui lui cachaient les lignes, objets de son ardente passion : sans contredit il lui eût été plus facile de lire dans les mains de tous les personnages de la nouvelle dynastie, du moins en 1830.

Après une longue série de marches et contremarches inutiles, d'efforts d'imagination perdus, il apprit par hasard au cabinet

de lecture le plus voisin de la maison, et qui était devenu son centre d'observation, que madame Noël et ses deux filles interrompaient leur abonnement, parce qu'elles partaient aux bains de La Rochelle.

On comprendra sa joie. Il était sûr de trouver mille occasions d'être plus heureux dans les libres divertissemens et les plaisirs hygiéniques des bords de la mer, que dans l'infernal labyrinthe de la capitale.

Cette première faveur du sort fut bientôt suivie d'une autre plus extraordinaire encore. Ayant été plusieurs fois chez Rolls sans le rencontrer, il prit le parti, la veille du jour fixé pour son départ, de l'aller chercher dans la maison d'un vieil horticulteur, que notre mécanicien avait autrefois connu à Londres.

Cet homme était le plus beau monument de la gloire de Rolls, car c'était bien son œuvre, et il pouvait le montrer avec orgueil. A force d'art et de ressorts, il l'avait reconstruit de la tête aux pieds à mesure que l'âge l'avait détérioré. Il l'avait créé une seconde fois : il lui avait donné une nouvelle existence : il était parvenu à enter progressivement une vie d'invention humaine sur la vie de nature. Et il était devenu presque impossible de découvrir quelle était celle qui définitivement était l'accessoire ou le complément de l'autre. Il s'occupait, à l'instant où l'on vint annoncer Claude, à rajuster le sens de l'ouïe du vieillard. Il lui ressoudait, à l'ombre de sa perruque châtaine et de son col élevé, un tube acoustique, qui lui permettrait désormais de ne pas toujours tenir la bouche ouverte pour entendre, et remplirait assez avantageusement l'une des fonctions de la trompe d'Eustache.

Claude, impatienté, avait fait remettre à son ami quelques lignes écrites au crayon; quand l'opération fut finie et que devant lui s'ouvrirent les portes du salon, il vit l'homme de Rolls élever les bras sans trop de raideur et souffler avec des lèvres qui jouaient assez bien des sons dont l'effet produit ressemblait à ces paroles : « Un jeune médecin qui part pour La Rochelle, dites-» vous, *my dear Rolls*, — votre ami? — *Good god!* — des

» mœurs dont vous répondez? » — Quelques pleurs vinrent mouiller ses yeux peints et façonnés un peu grotesquement (Dieu pardonne l'auteur), et sa tête se tournant sur son pivot, il sembla regarder à droite quelques apprêts de voyage, à gauche, des fleurs soigneusement encaissées sur une console. Il fit alors quelques pas vers Claude, et il étendit vers lui ses mains suppliantes : « Monsieur — de grâce, priez pour moi, *Rolls, my dear* » *Philipps Rolls.* — M. Tarin, vous pouvez sauver l'hon» neur et la vie au plus malheureux des horticulteurs. » — Il expliqua comment sa sœur et ses deux nièces voulaient le forcer à les accompagner aux bains de La Rochelle, pour intimider les garçons d'hôtels et les postillons. — « Si vous ne con» sentez à me remplacer auprès d'elles, *my lord!* qui aura soin » de mon *rhipsalis salicornioides*, et de ma *begonia heraclei*» *folia*, et de mon *pentstemon pulchellum!* — Qui lira mon rap» port, ajouta-t-il d'un ton faible et langoureux, mon rapport » sur l'*amaryllis lineata.* »

Rolls sanglottait vraiment en entendant si bien parler sa créature. Claude, qui depuis les premières paroles du vieillard comprimait avec peine les tressaillemens de joie de sa poitrine, eut pitié d'eux : quand il se fut convaincu par deux ou trois questions qu'il n'y avait aucun malentendu, il ne fit pas plus de résistance que les convenances n'en exigeaient, et il objecta seulement que peut-être madame Noël ne donnerait pas son consentement à cette substitution.

— Oui, oui, elle fera bien peut-être d'abord quelques difficultés, *Kind gentleman!* — à cause de votre jeunesse. — hé, hé, hé! —

L'espoir animait à la fois l'horticulteur et son Pygmalion.

— Et aussi de votre bonne mine. — *Love and frailty!* — Mais vous êtes médecin, et d'ailleurs vous occuperez peu de place. — *Bloomings and flowers!* — Tout ira bien, je vous dis. »

Il était trop tard pour faire une visite cérémonieuse aux dames : on convint de brusquer le dénouement, et sous la surveillance de

Rolls dont nous ne parlerons plus, le vieillard, dont nous ne parlerons pas davantage, fut hissé dans un fiacre qui l'emporta vers la rue Saint-Dominique-d'Enfer.

Le lendemain matin, à six heures, Claude se présenta lui-même d'un air aisé à madame Noël : il était suivi d'un commissionnaire portant la plus élégante valise du monde; et il donna à entendre qu'il avait envoyé ses autres effets aux messageries. De part et d'autre, au premier salut, il y eut quelques signes d'embarras : on se récria beaucoup sur l'étrange conduite du vieil amateur de fleurs : de longs regards jetés à la dérobée par l'une des jeunes personnes firent même craindre plusieurs fois à Claude que ses précédentes poursuites ne lui devinssent funestes, et il ne fut entièrement rassuré qu'à huit heures, en prenant possession d'une quatrième place dans une calèche de voyage qui s'élança au grand trot hors de la ville.

Ce ne fut pas sans peine. Indépendamment des oublis et des embarras ordinaires, mademoiselle Blanche s'était violemment heurté le coude pour avoir voulu franchir trop lestement le marche-pied de la voiture qu'elle montait la première ; cette chère enfant! la chambrière avait perdu connaissance en disant adieu à sa mère au moment même où elle venait de s'asseoir sur l'arrière-banc; la sotte! ces petits événemens avaient donné occasion à Claude de faire preuve d'empressement, de rendre avec adresse de légers services dont madame Noël le remerciait encore, lorsqu'on fut arrivé sur la grande route. Mais notre ami, transporté, souriant et fermant à demi les yeux, chantait dans son cœur : « Roule, roule! arrière Paris! Dans cet étroit espace est enfermé tout mon bonheur, un trésor que j'aurais été chercher aux extrémités de l'univers. Roule, roule, enlève-moi, j'ai ma baguette de féerie. Bientôt je connaîtrai celle que le ciel m'a destinée pour épouse! »

Il faut l'avouer : l'imagination de Claude avait déjà réduit de moitié, la part que le ciel ou la destinée pouvait avoir dans

son aventure, car il ne pensait déjà plus qu'à deux personnes, mademoiselle Blanche et mademoiselle Nathalie.

ÉDOUARD CHARTON.

NOTES.

(1) Le musée du Louvre, à Paris, possède trois grands tableaux de chiromance. Le plus remarquable est celui du Caravage. Il est désigné dans le livret actuel sous le n° 903. On voit que le peintre avait étudié la science de divination qu'a voulu exhumer l'auteur de l'article; car le doigt de la rusée bohémienne est posé à l'endroit même de la main du jeune cavalier où se dessine le *cingulum Veneris*: elle sourit en le regardant, et sans doute lui prédit un grand nombre de bonnes fortunes. L'adolescent qui a un gentil visage, et qui est page ou écuyer pour le moins, écoute avec plaisir, et paraît se promettre de ne pas faire mentir l'oracle. L'un des deux autres est de Manfredi (n° 1,103). Une jeune dame élégante et jolie tend sa main à une fille égyptienne d'une grande beauté et à une vieille femme. Derrière les devineresses, et en face de la jeune dame, un cavalier, qui est son mari ou son amant, élève au-dessus de l'épaule brune de la belle fille la tête d'un oiseau mort. C'est un moyen de troubler la divination ou de la rendre favorable. On retrouve le même incident dans le troisième tableau, qui est de Valentin (n° 275), et où l'un des personnages approche avec précaution une tête de coq mort des haillons de la pauvre sorcière qui tient la main d'un soldat.

(2) On abuse beaucoup depuis quelque tems de ces sortes d'énumérations que le lecteur a toujours le droit de supposer faites avec le secours du dictionnaire. Il était aisé d'ajouter ici une cinquantaine d'autres titres de devins; mais c'est déjà trop de cette barbare nomenclature pour ceux qui méprisent toutes ces folies. Peut-être seulement les esprits curieux et rêveurs, en s'arrêtant à traduire ces noms, seront-ils conduits à songer qu'il y aurait quelque charme à réédifier par la poésie et par la science la féerie de ces tems qui fuient derrière nous, où chaque chose au monde était animée et avait un culte, des mystères, des prêtres, des fidèles, où des poètes et des savans faisaient métier avec foi, comme le témoignent les longs et pénibles travaux qu'ils nous ont laissés, de découvrir les secrets de la destinée humaine, jusque dans les figures et les raies brillantes des cristaux, dans les déchirures et les ondulations noires ou bleuâtres des parfums et de l'encens, dans les doubles reflets des miroirs, dans les murmures et les lueurs de l'eau, ou dans les feux diaprés des pierres précieuses. Si riche que soit notre

siècle en événemens inouis et en espérances, il a des jours d'abattemens, de vieillesse : ce serait un devoir pieux, j'imagine, de lui raconter alors quelques-uns des contes d'enfans qui ont été l'histoire de ses pères.

(3) On peut consulter encore Albert, Antiochus Cæsenates, Agrippa, Pic de la Mirandole, Delrio, etc., etc. Parmi les anciens, les savans les plus célèbres qui se soient occupés sérieusement de chiromancie, sont Aristote en son deuxième livre de l'Ame, et son premier livre des Animaux, chapitre quinze; Gallien, en son premier livre de la Complection; Avicennes, en son troisième livre, chapitre troisième, du foye de l'homme; et en divers écrits, tant en prose qu'en vers, Artémidore Daldien, Helenus sicilien, Eumolpus, etc., etc. On trouve dans les bibliothèques de Paris plusieurs manuscrits avec des mains figurées. Nous en avons vu surtout de remarquables à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

On définit généralement la chiromancie (χεὶρ main ; μαντεῖα, divination), l'art de deviner la destinée, le tempérament, et les inclinations d'une personne par l'inspection des lignes de la main.

Il y a deux sortes de chiromancie, que Claude Tarin paraît avoir appliquées ensemble dans ses expériences, savoir la *chiromancie physique* et la *chiromancie astrologique*. Il s'est rencontré jusqu'à nos jours de nombreux croyans à la chiromancie physique, qui se borne à connaître par les lignes des mains les tempéramens des corps, et des tempéramens infère par conjectures les inclinations de l'ame. Au contraire, l'autre espèce de chiromancie a commencé à tomber en discrédit, avec l'astrologie elle-même, vers le seizième siècle. Les partisans de cette seconde science fondaient leurs observations sur ce que les parties de la main ont rapport aux parties internes de l'homme, le cœur, le foie, etc., qui modifient les inclinations et le caractère des hommes, selon les planètes ou étoiles erratiques, sous l'influence desquelles elles sont placées.

« La structure du corps humain, dit le fameux Tycho, est si analogue aux propriétés des sept planètes, que la nature répète en petit, dans cette machine abrégée, les grandes opérations qu'elle exécute dans l'espace où elle fait mouvoir les planètes; c'est pour cette raison que l'homme a été appelée *microcosme* ou *petit monde*. Nous avons comme l'univers sept ressorts principaux : le cœur, source des esprits vitaux, est comparé au soleil, d'où procède la chaleur vivifiante; le cerveau est assimilé à la lune. Le foie, ou se prépare le sang, est soumis à Jupiter, planète sanguine et vitale; les reins, où est le réservoir de la reproduction, dépendent de Vénus. La rate, dépôt de la bile, subit la loi de Saturne, astre sombre et mélancolique; et le fiel, domicile de la colère, est sous l'empire de Mars, astre impétueux et courroucé. Le poumon, agile comme Mercure, est soumis aux mêmes vicissitudes. (Voyez l'*Histoire de l'astronomie moderne*, par Bailly; 1779. Paris.)

Gaspard Peucer, contemporain de Tycho Brahé, et gendre de Mélanchton,

s'écrie dans son ouvrage sur *les devins :* « C'est à faire à des moqueurs, ou à » gens insenséz de dire que les estoilles ayent esté crées et disposées par une si » admirable sagesse, pour ne servir sinon de parement ou de vain remplage en » ceste grande étendue qui environne le monde. »

Le même dit, en un autre endroit, au sujet de la chiromancie : « Je ne mes- » prise point ces enseignemens notables de la sagesse divine représentés en ces » traits qui sont bien déliés, et ne me soucie point de ceux qui s'en moquent. » Si quelqu'un estime chose légère que tant de traits divers, si différens en formé, » mesure et nombre, estre si estroitement liés et unis à tout l'assemblage du » corps que les plus minces linéamens du poignet conviennent à tout le reste de » la structure, et sont accommodés aux membres principaux : je pense, quant à » moy, le souverain et parfaitement sage créateur de toutes choses n'a point » voulu qu'il y eust chose inutile, ou faite à l'avanture, en la plus belle et plus » parfaite pièce de toutes ses œuvres. »

(4) Chapitre 37, verset 7, traduction de Le Maistre de Sacy. Il est vrai que la traduction de David Martin prête au fataliste Job une tout autre pensée, et rapporte ainsi ses paroles : « Alors Dieu fait que chacun se renferme chez soi pour » reconnaître tous les gens qu'il a à son ouvrage. »

Il est peu de poètes anciens où l'on ne pourrait trouver, si l'on cherchait avec attention, quelque allusion à la chiromancie. On lit dans la septième satire de Juvénal :

Manumque
Præbebit vati crebrum popisma roganti.

La main, chez les Égyptiens, était le symbole de la force. Chez les Romains, c'était le symbole de la foi, et elle lui fut consacrée par Numa avec beaucoup de solennité. (*Encyclopédie.*)

(5) On doit s'inspirer d'abord de l'ensemble des lignes, et les étudier ensuite une à une en observant leurs couleur, longueur, largeur, direction, et les lignes qui les environnent.

La main a trois parties : le carpe ou la rascette, la vole et les doigts. Le carpe est la partie qui s'étend entre le bras et la paume de la main. La vole est toute la partie entourée par les doigts ; elle prend divers noms : la partie qui s'étend depuis le petit doigt jusqu'au poignet est l'hypothénar : la partie qui s'étend entre le pouce et l'index est le thénar : la montagne, qui s'élève sous le pouce, s'appelle stéthos : le creux est quelquefois nommé plaine ou planure, etc.

Ce que le vulgaire appelle l'M se compose des trois principales lignes suivantes : la cardiaque, qui enceint le stéthos ; la moyenne naturelle, qui descend du thénar à travers la plaine, et finit environ au milieu de l'hypothénar ; la mensale, qui naît sous l'index et coupe l'hypothénar ; entre les doigts et cette

dernière ligne, que quelques auteurs disent se rapporter, contre notre opinion, aux membres de la génération et aux reins, il n'existe qu'une seule ligne qui suive à peu près le même cours, c'est le ceinturon de Vénus.

Nous avons cherché à indiquer avec le plus de fidélité et de clarté possibles dans la lithographie les lignes les plus apparentes et leur signification générale :

(6) La mer Gigogne. Ridicule et outrageuse comparaison ! Pour excuser l'auteur, il faut supposer qu'il écrivait sous l'influence des derniers événemens, lorsqu'on voyait apparaître tout à coup au-dessus de la table de la loi des décrets et des ordonnances dès long-temps oubliés, en sorte qu'on s'écriait autour de lui, à Paris, comme la petite société assise devant le théâtre de Séraphin : Ah ! d'où sort donc encore celui-là !

(7) La plupart des chiromanciens estiment que l'on doit observer de préférence la main gauche, parce qu'elle tend plus directement que l'autre au cœur, lieu et siége de tous les désirs, affections et concupiscences, d'où procèdent les conceptions de toutes nos actions. Cependant ils s'accordent à reconnaître l'utilité d'étudier également la main droite, surtout aux signes du doigt index, du doigt majeur, de l'annulaire et de la rascette. (Voyez la lithographie.)

C'est à l'heure du lever, à jeun, avant toute fatigue, sous un demi-jour, qu'il convient le mieux de se livrer aux expériences de chiromancie.

MÉLANGES.

DU PANTHÉISME EN MÉDECINE.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques parties d'un discours fort remarquable *sur la science des rapports de l'homme avec le monde extérieur*, prononcé à l'ouverture du cours d'hygiène de la Faculté de médecine de Montpellier, par M. F. Ribes, professeur de cette faculté. M. Ribes, en essayant de réunir dans une conception panthéistique les partisans de l'école *vitaliste* et les partisans de l'école *matérialiste*, ouvre à la science médicale une immense carrière. Les travaux des savans uniquement matérialistes commencent déjà à toucher de toutes parts à ces étroites barrières qui entourent les faits susceptibles d'être expliqués par cette seule hypothèse; et d'ailleurs les sciences physiques, qui, les premières par leurs méthodes et leurs observations, ont commencé le mouvement philosophique contre le dogme chrétien, ne songent point à rétrograder vers un principe abandonné. Les physiologistes et les médecins ont dû être les premiers à sentir le besoin d'un principe nouveau qui embrassât également tous les faits de la vie. La vie humaine, dit la conception panthéistique la plus générale, est une, et se manifeste par une série de phénomènes, parmi lesquels on peut distinguer dès l'abord ceux de l'esprit et ceux de la matière. Cette conception est celle à la quelle s'est rangé M. Ribes, et l'analyse des organes aussi bien que celle des passions doit arriver à la préciser et à la développer de plus en plus.

Un autre principe, que l'on confondrait à grand tort avec celui sur lequel s'est appuyé M. Ribes dans toute la série de ses déductions, a été posé et soutenu dans ces derniers tems par M. Enfantin, qui disait que *la matière était l'égale de l'esprit*. Les personnes qui ont suivi les singulières aberrations de la société saint-simonienne ont pu voir à quelles incroyables conséquences conduisait ce dualisme, qui démentait lui-même le principe panthéistique dont il se prétendait issu; c'était Jésus et Satan,

tels que les a faits le christianisme, monstrueusement accouplés et placés de front sur l'autel. Au reste cette équation entre la matière et l'esprit posée arbitrairement, sans preuve, sans fondement, a reçu, par la fermeté logicienne de celui qui l'avait établie, une de ces démonstrations négatives employées en géométrie sous le nom de *démonstration par l'absurde*, et qui servent à enseigner la fausseté d'un principe par la fausseté des dernières conséquences auxquelles il conduit. C'était évidemment la seule méthode applicable à une hypothèse posée *à priori*, et je crois que rien n'a manqué à l'entier achèvement de la démonstration. Après toutes les théories morales et gouvernementales déduites du principe, la raison est aussi fondée à nier la prétendue égalité de l'esprit et de la matière, que l'égalité du cercle et du polygone inscrit ou circonscrit.

Cette incroyable assertion est à peu près semblable à celle que pourrait faire un géographe, qui, après avoir reconnu que le globe se compose de terre et d'eau, établirait en principe que la terre est l'égale de l'eau, et construirait une théorie physique sur l'entière assimilation de leurs fonctions et de leurs qualités.

Nous nous contenterons de citer quelques extraits du discours de M. Ribes pour montrer l'esprit dans lequel il est conçu, ne pouvant le suivre dans tous les développemens auxquels il est entraîné par le sujet spécial qu'il se propose d'examiner. Voici le début :

« Nous ne saurions faire un pas sans avoir un but, et nous ne marchons avec quelque sécurité qu'à l'aide d'un principe général qui nous sert de guide.

» Un but que nous aimions, un principe qui nous dirige, voilà ce qu'il faut à notre activité, voilà ce qui jamais n'a manqué à l'homme. Or, quel but nous proposerons-nous aujourd'hui ? et quel est le fil conducteur dont nous sommes armés pour l'atteindre au milieu des difficultés qui nous attendent ?

» L'HOMME, LA SOCIÉTÉ, L'UNIVERS, sont les objets que nous voulons connaître, les sujets de recherche que l'on s'est proposés dans tous les tems ; et successivement on a mieux connu l'homme, la société, l'univers.

» L'esprit humain est parti du chaos, c'est-à-dire de *l'unité confuse*, et s'est avancé par des progrès successifs vers *l'unité harmonique*.

» J'ai caractérisé dans une autre circonstance chacune des phases de

son développement. Aujourd'hui je veux seulement vous rappeler qu'un des termes du progrès, celui qui est le plus voisin de nous, se résume de la manière suivante :

» L'*homme*, c'est une ame et un corps.

» La *société*, c'est un pouvoir spirituel et un pouvoir temporel.

» L'*univers* est rempli par un esprit infini qui régit le monde matériel.

» Ici *l'esprit* est seul *la vie;* il gouverne la matière, qui, de sa nature, est inorte ; et il en est ainsi dans l'homme, dans la société, dans l'univers.

» Des acquisitions immenses ont été le résultat de l'application de ce principe général, qui a servi de classement à tous les faits pendant une longue période de tems.

» Voyez-le dans l'étude de l'homme qui doit fixer principalement votre attention.

» La vie est dans l'esprit : par conséquent l'étude de l'ame ou des faits spirituels, l'étude de la psychologie sera l'objet constant des recherches les plus subtiles ; les faits généraux et les faits abstraits seront examinés, approfondis avec un soin minutieux.

» Mais ce corps, régi par l'ame, ne vit pas seulement par elle.

» Si la vie est l'esprit, si la matière est inerte, notre corps, en *tant que vivant*, est composé d'*un principe de vie* et d'organes.

» Et ce *dualisme* dirigera l'observation et le classement de tous les faits généraux, abstraits, vitaux, épiorganiques de la vie du corps.

» Ce n'est pas à moi de vous dire comment la conception de *spiritualisme* servit à la marche des sociétés et à l'étude de l'univers ; il est certain que, pendant une longue suite de siècles, tous les sentimens, toutes les idées, tous les actes, furent dominés, liés par elle, et qu'elle fut bonne, puisqu'on s'avança à la faveur de sa lumière et qu'on l'aima.

» Elle fut vérifiée comme un axiome par tous les travaux qu'il est donné à l'homme d'accomplir, par les beaux-arts, par la science, et par l'application de la force matérielle.

» Mais un jour ce principe a cessé d'être bon ; car les hommes les plus progressifs du tems, et bientôt la majorité de ceux dont le suffrage a de l'importance, se sont trouvés en dehors de lui.

» Dès ce moment on n'a plus foi en lui, et toute activité est employée à détruire le dualisme dans l'homme, la société, l'univers.

» Les sciences physiques donnent le signal : le sommet de l'édifice du passé s'écroule, et peu à peu l'ébranlement se communique jusqu'à la base. La matière, qui a été réprouvée, flétrie, se relève et réagit avec violence contre l'esprit. Le doute a remplacé la croyance aux principes. L'*analyse*, qui divise, dissèque, observe minutieusement les détails, devient toute la méthode : par elle chaque jour s'accumulent des faits nouveaux que l'on a cherchés avec l'intention d'infirmer le système du dualisme.

» C'est avec des faits matériels qu'on infirme le spiritualisme. Le matérialisme, qui d'abord se contente de nier, gagne chaque jour du terrain ; les sciences physiques et leurs applications font des progrès rapides, l'Encyclopédie, cette œuvre immense de critique, s'élabore ; l'histoire naturelle, l'anatomie, la chirurgie, c'est-à-dire l'aspect matériel de la science de l'homme et du monde extérieur, sont l'objet de toutes les investigations ; la matière, enfin, va, se réhabilitant sous toutes les formes ; bientôt elle dominera l'esprit, essaiera de l'étouffer, et la dissolution du passé sera consommée.

» Oui, messieurs, le règne du dualisme chrétien est fini : tout ce qu'il renfermait d'utile est épuisé ; les hommes ont cessé de croire à l'utilité de la distinction d'un esprit infini séparé des mondes ; les sociétés ne veulent plus reconnaître un pouvoir spirituel et un pouvoir temporel ; les savans rejettent la distinction de l'ame et du corps, du principe vital et de l'organisation.

» Trois siècles de critique ont fait justice de l'existence de l'esprit et de la matière comme deux entités.

» Cependant la raison humaine ne saurait rester dans le doute. Certes, c'est beaucoup d'avoir détruit un système qui ne servait plus le progrès, ni dans les sciences, ni dans les arts ; une théorie qui ne liait plus tous les faits.

» Mais la *négation* n'est qu'un état transitoire.

» Le doute ne saurait amener la réalisation d'aucun acte : le scepticisme, c'est la mort... ; et la vie, au contraire, est une *affirmation*. Ainsi, après la démolition, après le matérialisme, cette grande négation du spiritualisme, le besoin d'une conception positive, propre à une réorganisation nouvelle, se fait sentir ; et pour le remplir, la méthode analytique, tant vantée aujourd'hui, ne nous suffit pas.

» L'*analyse* et la *synthèse* ne sont que deux moyens de vérification d'*un principe* : celle-ci procède des faits particuliers aux faits généraux ; l'autre des faits généraux aux faits particuliers.

» Mais pour justifier un principe il faut l'avoir. Or, nous venons de repousser celui qui a servi de fondement à la science passée, nous venons de nier le dualisme chrétien : mais qu'affirmons-nous?

» Nous affirmons, messieurs, l'unité et la multiplicité; l'harmonie de deux élémens qui ont été jusqu'ici en guerre depuis Platon et Aristote ; que le christianisme avait liés en subalternisant l'un à l'autre, que l'éclectisme a récemment *mêlés* ensemble, avec l'espoir peu fondé de les voir cesser d'être en lutte, et qu'enfin nous allons *combiner.* »

Après avoir montré que la matière et l'esprit, ces deux conditions de tout ce qui est, sont associées et fondues ensemble pour former l'unité *homme*, et l'unité infinie, l'*univers*, M. Ribes termine ces considérations générales en disant :

« L'homme est donc une unité harmonique, et non plus une dualité anarchique. Plus de lutte entre l'ame et le corps, plus de guerre entre nous et ce qui est hors de nous ; l'homme s'associe de plus en plus avec tout ce qui l'environne, avec ses semblables et avec l'univers. »

Le professeur aborde, après ce préambule philosophique, le sujet spécial de l'hygiène dont l'enseignement lui est confié. Il montre qu'à cette question fondamentale : *De quelle nature sont les rapports de l'homme avec le monde extérieur*, il y a dans l'état actuel de nos connaissances deux réponses qui font que la science de l'hygiène s'offre à nous partagée en deux systèmes. Dans le premier système, l'homme est subalternisé au monde extérieur, dont il subit passivement les lois; les objets qui l'impressionnent sont la source unique de toutes les modifications qu'il offre dans le cours de la vie, et ils en sont, à proprement parler, les *agens*. Ce système est celui de l'*organicisme*. Le médecin possède en lui, par l'étude des accidens que produisent les circonstances extérieures, de nombreux moyens d'augmenter ou de diminuer l'action de chaque organe, et prétend changer à son gré l'exercice de la vie dans chaque individu. L'éducation ou l'ensemble des ressources qui favorisent le développement de l'individu a une valeur immense, qui n'est limitée que par les conditions natives de l'organisation.

Dans le système opposé, l'homme est centre, il est indépendant du milieu dans lequel il vit ; ce qui l'environne lui est subordonné. La vie est dans l'esprit, dans la *cause vitale*, dont les lois doivent être étudiées directement en elles et non pas en dehors d'elles. Ce système est celui de l'*activité*, de la *spontanéité*. Le médecin s'applique moins à l'étude du monde extérieur, et beaucoup plus à l'étude directe du corps vivant, à l'observation des faits d'unité et d'activité. L'action de l'éducation, l'action de l'hygiène, le cèdent entièrement à l'activité du système ; soit que l'on s'adresse à l'ame, soit que l'on s'adresse au corps, en tant que vivant, l'effet des tentatives est borné, puisqu'elles portent sur des êtres libres et spontanés dans leurs actes.

Ces deux systèmes sur les relations de l'homme avec son milieu protestent continuellement l'un contre l'autre. La science comme la société est divisée en deux camps : dans l'un se défendent les vitalistes, partisans du passé de la science ; dans l'autre, les hommes du présent les attaquent et propagent les doctrines du matérialisme médical.

Une organisation nouvelle de la science est nécessaire, car aucune des théories précédentes ne donne satisfaction à tous les faits. Il faut une conception plus générale ; il faut pouvoir se placer au point de vue simultané de l'homme et de l'univers ; il faut comprendre que l'homme est un être *un*, qui a diverses manifestations. Tantôt son pouvoir se montre plus apparent, tantôt c'est le pouvoir du milieu qui l'environne. On passe par transitions insensibles des exemples où les facultés propres à l'être vivant ont la prédominance, à ceux dans lesquels l'action des causes extérieures prend une influence de plus en plus grande. Mais, dans tous les cas, le système de l'homme est *actif ;* il l'est dans ceux même où il *obéit* le plus manifestement, de même qu'il est passif dans les cas où son activité paraît le plus commander.

M. Ribes, après cette profonde et savante analyse des partis qui divisent aujourd'hui la médecine, revient à l'application de la doctrine *panthéïstique* à la science :

« Que je vous montre maintenant, dit-il, comment notre conception a pouvoir de lier tous les faits au point de vue de l'esprit et de la matière ; c'est-à-dire, comment elle donne une attention égale aux deux aspects de l'être, aux faits positifs que l'intelligence apprécie, et aux faits positifs qui sont du ressort des sens.

» Pour le médecin matérialiste, l'homme est tout entier dans ce qui est palpable en lui ; tous les faits positifs sont physiques ou chimiques.

» Pour le médecin spiritualiste, il y a des phénomènes matériels et des phénomènes vitaux : ceux-ci, dans leur genre de positif, sont véritablement supérieurs aux autres ; ils dépendent de la *cause efficiente*.

» Nous qui partons de l'idée première que l'être vivant est *un ;* qu'il a *deux faces*, la face spirituelle ou accessible à la réflexion, la face matérielle ou accessible au sens ; nous estimons autant, dans les conditions physiologiques propres à l'homme, celles du premier ordre que celles du second.

» Pour nous tous les faits sont à la fois organiques et vitaux ; et si nous gardons la distinction précédente, ce n'est qu'avec la condition qu'elle ne consacre pas l'existence de deux entités dans l'*être*.

» Maintenant, toujours en ce qui concerne le corps vivant, tantôt les conditions des phénomènes offrent cette particularité que le plus grand nombre de leurs caractères peut être observé par les sens, et le moins grand nombre par l'intelligence ; tantôt c'est l'inverse : c'est-à-dire que les conditions d'action sont principalement du ressort de l'intelligence, et peuvent être à peine caractérisées par quelques circonstances de la physique ou de la chimie ordinaire.

» Là également deux séries inverses : dans l'une les conditions *principalement organiques* vont du maximum au minimum de développement, tandis que les conditions *principalement vitales* s'offrent dans un état opposé.

» Dans l'autre, l'influence la plus grande appartient d'abord aux faits principalement vitaux, tandis que la moindre est du côté des faits organiques, jusqu'à ce qu'on arrive à ceux dans lesquels on voit de nouveau se manifester le contraire.

» Ainsi s'effectue la combinaison des deux théories du passé, au point de vue de l'être vivant, abstrait de son milieu, ou en ce qui concerne l'étude des influences qu'il apporte dans les actes de la vie. »

Après des considérations médicales fort importantes et fort élevées sur la conception de la *santé* et de la *maladie*, M. Ribes termine ainsi son discours :

« Chaque être s'avance dans la vie au moyen de la double action de ce

qui lui appartient par constitution primitive, et de ce qui appartient au milieu qui agit sur lui de toute part.

» Dans le cours de sa vie fœtale, l'homme tient au placenta par le cordon ombilical, et il vit de sa vie propre tout en vivant de la vie de sa mère.

» Il ne passe à une phase nouvelle de développement qu'à la condition de se lier dans le milieu dans lequel il entre, comme à un placenta nouveau.

» Et à mesure qu'il déroule sa vie, les liens qui l'attachent au monde environnant sont plus nombreux, ses relations de plus en plus élevées et étendues.

» Dans cette évolution successive de l'être, il y a toujours une double action à calculer : l'œuf développe sa vie à la faveur de la chaleur et de l'électricité sans doute; mais ces deux agens n'auraient point d'action sans les conditions et dispositions de vie existantes déjà dans l'œuf.

» Le nouveau-né ne peut vivre sans air, sans alimens, sans chaleur; mais ces agens supposent dans l'être vivant des facultés, des conditions qui lui sont propres, et par l'activité desquelles il se sert de l'air, des alimens et de la chaleur.

» Les sentimens, l'intelligence, la force matérielle, supposent dans leur exercice des objets et des circonstances extérieures nombreuses; aussi bien que des facultés sensitives, intellectuelles et motrices, conditions organiques-vivantes qui unissent harmoniquement leur action à l'action extérieure, pour que des affections, des idées, des actes physiques puissent être réalisés.

» Enfin, la réalisation de cette triple action suppose et le concours des deux sexes, et l'association de l'homme avec d'autres hommes.

» L'éducation embrasse la série entière de ces développemens. Son objet est de donner à chaque disposition de l'individu, en son tems, les moyens de croître et de se manifester; de mettre chaque individu en face des circonstances qui conviennent à l'exercice de ses modes d'action, dans tous les ordres de relation que comporte sa nature.

» L'activité de l'individu (choses naturelles), l'activité du milieu qui l'entoure (choses non naturelles), voilà les deux facteurs de son développement et de sa conservation.

» La première est quelquefois si intense, les *dispositions* et les *voca-*

tions sont si prononcées, qu'en vain essaierait-on de les comprimer et de les vaincre : toute puissance échoue.

» Mais dans certaines occasions il faut beaucoup d'art et de sagacité, beaucoup de peine pour éveiller l'activité native et lui donner une direction salutaire. Le pouvoir de l'éducation est alors le plus fort, et le développement normal de l'être ne s'obtient qu'à la faveur de toutes les ressources combinées du médecin hygiéniste et du précepteur.

» Entre ces deux termes, se rangent les cas les plus ordinaires, dans lesquels la sollicitation et la réaction se correspondent à des degrés moins inégaux, et sont proportionnelles.

» Telle sera la conciliation des vues des médecins ou des philosophes qui exagèrent la part des dispositions primitives, et de ceux qui accordent une influence trop exclusive au pouvoir de l'éducation et du régime, pour modifier la nature de l'homme. »

DES LOIS DE L'HÉRÉDITÉ ORGANIQUE.

(SOCIÉTÉ ANTHROPOLOGIQUE DE PARIS).

En annonçant, dans un précédent article, la fondation de la Société Anthropologique (1), nous avons essayé de donner une idée de son but social et de sa portée possible à une époque de transition comme la nôtre. Aujourd'hui nous venons rendre compte de quelques-uns de ses premiers travaux, en nous attachant surtout aux données utiles et d'une application générale. Nous nous efforcerons de grouper et de coordonner les faits divers qui ont été présentés par les membres de la Société touchant l'hérédité organique. Nous ne nommerons personne, car les noms n'apprennent rien, et la vérité est à elle-même son meilleur appui.

Cependant nous devons à la justice de dire que le docteur Spurzheim, président de la Société, en dirige la marche, en éclaire les discussions avec une activité, un tact, un talent remarquables. Ce que ses laborieuses recherches, sa longue expérience et son génie analytique lui ont appris sur la phrénologie et la science de l'homme, il l'expose à la

(1) Voyez le numéro de janvier de la *Revue encyclopédique*, p. 320.

société dans la première partie de chaque séance. Il veut en amener ainsi les divers membres à un degré commun de lumières, qui leur permette d'appliquer plus sûrement les principes de ces sciences. Ses efforts ne seront pas perdus; et si, comme il l'a annoncé, il se dispose à faire dans l'Amérique septentrionale un voyage scientifique, la Société, dont il fut le principal fondateur, et qui l'a nommé son président perpétuel, saura, nous n'en doutons pas, demeurer en son absence fidèle à ses larges directions et docile à l'impulsion progressive qu'il lui a imprimée.

La première question soumise à l'examen de la Société est celle-ci : *Quelle est l'influence de la nature et de ses lois, et quelle est celle des circonstances extérieures sur les conditions humaines?*

Les circonstances font les hommes : chacun répète ce dicton devenu populaire. Cependant il n'en est point ainsi : les circonstances développent, mais ne font point les hommes. Elles ne peuvent pas plus d'un sot faire un génie que d'un génie un sot. Au-dessus d'elles dominent toujours les dispositions, les facultés que chaque homme apporte en naissant, ou dont la nature le doue à un âge plus avancé. Cette influence de l'innéité, la philosophie et l'éducation l'ont à tort ou méconnue, ou négligée dans la pratique.

Les facultés innées se manifestent en nous par des mouvemens, par des actes. Ces actes, ces mouvemens s'exécutent tous par l'intermédiaire d'organes, ou d'appareils d'organes. La physiologie l'avait prouvé depuis long-tems pour la fonction nutritive, la fonction locomotrice et les sens extérieurs; Gall et Spurzheim, en démontrant dans le cerveau des organes pour les instincts, les sentimens, l'intelligence, ont complété sur ce point le cadre de la science.

Quoique de nos jours des préoccupations plus philantropiques que rationnelles, une vue trop rétrécie sur la providence générale aient tenté d'établir en principe l'égalité des intelligences humaines, leur inégalité, leur diversité essentielle, n'en demeure pas moins certaine pour la plupart des hommes. L'expérience de chaque instant la justifie; nos discours la reproduisent sous mille formes. Ce qui existe pour l'intelligence, se vérifie davantage encore pour le caractère moral et la constitution physique. Leurs variétés sont proverbiales.

Or, d'innombrables faits montrent jusqu'à l'évidence que les

diversités, les inégalités physiques, morales ou intellectuelles sont toujours liées à des inégalités, des diversités correspondantes dans l'organisation. Selon que les instrumens, les organes sont plus ou moins sains, délicats, complets, les fonctions s'exécutent avec plus ou moins de promptitude, de facilité, d'étendue.

Si l'on veut modifier l'homme, ce sera donc par son organisation qu'il faudra l'attaquer; car l'ame, cette force puissante et mystérieuse qui donne l'impulsion à la vie, et y maintient l'harmonie et l'unité, échappe à nos observations, et ne nous laisse aucune prise sur sa nature insaisissable.

Mais, pour agir sur l'organisation humaine, il faut la connaître dans ses détails, dans son ensemble, dans ses lois; il faut l'avoir étudiée sur une grande échelle, et dans tous ses rapports appréciables. Alors seulement il sera possible de distinguer en elle ce qui est individuel de ce qui appartient à l'espèce, ce qui est normal de ce qui est anomal, ce qu'il faut restreindre de ce qu'il faut développer. Alors seulement nous pourrons connaître la hiérarchie de prédominance qui existe entre les lois de notre nature, et chacun de nous, en y conformant ses pensées, ses projets, ses actions, pourra s'associer par l'intelligence à la volonté de l'Être des êtres, concourir pour sa part à l'harmonie universelle.

Si les facultés de l'homme sont innées, si elles ne se manifestent que par des fonctions, et si ces fonctions ne s'accomplissent que par des organes, l'étude des organes, et celles des lois en vertu desquelles ils se transmettent aux générations successives, deviennent du plus haut intérêt. Aussi est-ce par la recherche des lois de l'hérédité organique que la Société anthropologique a voulu commencer à résoudre le problème qui lui a été soumis. Nous allons exposer, aussi clairement que nous le pourrons, ses premiers résultats, et nous essaierons d'en tirer quelques conséquences.

Voici la principale loi que l'observation lui a prouvée : *Tout enfant à sa naissance hérite plus ou moins des instincts, des sentimens, de l'intelligence de son père, de sa mère ou de ses aïeux, et il leur ressemble au moral comme au physique.* Ainsi, toutes choses d'ailleurs égales, des parens sains, sages, intelligens, auront une postérité plus belle sous tous les rapports que des parens maladifs, vicieux ou incultes. Ainsi se rattache au bien de l'ensemble tout perfec-

tionnement individuel; ainsi s'ennoblit la carrière de l'homme, s'agrandit le domaine des vertus privées.

La ressemblance des formes extérieures frappe tout le monde. Pour la ressemblance intellectuelle et morale, quoiqu'on en ait une intuition confuse, et qu'on soit bien souvent tenté de dire : Tel père, tel fils, on n'en est pas communément aussi convaincu. Que chacun y prenne garde, cependant, et l'étudie dans sa propre famille, il la retrouvera sans aucun doute. Mais qu'il se rappelle que la loi, toute générale qu'elle est, ne se vérifie que pour les tendances fondamentales. Quant aux applications de ces tendances, elles peuvent varier à l'infini.

Cette hérédité organique s'étend même aux maladies et aux difformités. On l'observe dans la folie, dans la phthisie, dans les affections du cœur et de l'estomac, et dans d'autres encore. Le goître est héréditaire en Savoie et dans le Valais. Des familles entières naissent avec six doigts aux mains. On trouve en Angleterre et en Écosse beaucoup de paysans qui, sur le visage, portent des taches couleur lie de vin. Dans la famille des Condés, on a compté plusieurs générations de borgnes. Nous pourrions citer mille autres cas encore.

Quelque opinion qu'on adopte sur l'origine des races humaines; qu'on y voie des groupes isolés, et qui se développent parallèlement; ou, ce qui est plus vraisemblable, plus conforme à l'analogie, plus propre à socialiser les hommes, qu'on les regarde comme des rameaux d'un seul et même tronc, plus ou moins développés par le climat, les circonstances, les institutions; toujours est-il que l'hérédité organique est la loi qui préside à leur distinction, à leur persistance, et que leur persistance même est une des plus grandes preuves de cette hérédité.

Or, une seconde loi reconnue dans l'organisation montre que *l'influence des aïeux et des parens est d'autant plus évidente sur leur postérité que la race à laquelle ils appartiennent demeure plus pure, se mélange moins avec les autres*. Le peuple juif peut ici servir d'exemple. Ses institutions religieuses et politiques, en l'isolant plusieurs milliers d'années au milieu des nations, lui ont conservé son type primitif, son caractère originel dans les circonstances et sous les climats les plus opposés. Les savantes et ingénieuses recherches de M. Edwards nous signalent plusieurs races dans la population de la France elle-même, et chacune d'elles se montre à lui d'autant plus distincte qu'elle a eu moins

de relations avec les autres. Pour le dire en passant, le parallèle des caractères nationaux avec l'organisation externe et interne des races ouvre à l'histoire un champ fertile. Plusieurs y sont déjà entrés, mais il présente encore de riches moissons.

De ce que les caractères physiques et moraux des races se reproduisent par l'hérédité, et de ce qu'ils se confondent par leur mélange, il découle une troisième loi d'une haute portée. C'est *que le croisement des races humaines modifie puissamment l'espèce*. On dirait, lorsqu'on suit dans l'histoire la marche progressive de l'humanité, et les bouillonnemens, les fusions continuelles des populations, on dirait qu'une force irrésistible les y entraîne, et que les hommes avancent d'autant plus vers leur entier développement qu'ils se mélangent davantage, et se dépouillent, comme d'un vêtement hors de saison, de ce que les circonstances ont laissé d'exclusif dans leur nature. Les familles humaines, après s'être désunies pour remplir la terre, semblent marcher vers une grande association, une grande fusion, pour n'être qu'une seule et immense famille.

Quoi qu'il en soit de ces idées, il est de fait que le croisement de deux races produit une race mixte, qui participe plus ou moins de l'une et de l'autre. Ce croisement peut les améliorer toutes deux lorsqu'elles se distinguent par des caractères tranchés et opposés. Il peut les dégrader toutes deux lorsqu'elles sont toutes deux dépravées ou dégénérées. Il peut aussi améliorer l'une aux dépens de l'autre, et celle-ci descend alors dans l'échelle humaine. Le grand législateur Moïse paraît avoir su combien le mélange des races modifie l'organisation, et influe sur l'intelligence et la moralité. Car il attribue la corruption des fils de Dieu à leur mélange avec les filles des hommes. On connaît d'ailleurs ses lois sévères pour maintenir par l'isolement la race hébraïque dans sa pureté. Les Arabes, qui prennent de si grands soins pour conserver intacte la belle race de leurs chevaux, se fondent sans doute sur une observation analogue.

Comme nous l'avons dit pour les races, il semble que la nature pousse aussi les familles à s'allier : c'est là une des conditions nécessaires de leur prospérité. Il est vraiment admirable que tout ce qui tend à unir les hommes tende aussi à leur bien-être, physique et moral. L'égoïsme, l'orgueil restent sourds à ces enseignemens de la nature.

Les aristocraties, les familles royales dédaignent de mêler leur noble sang à du sang plébéien, et resserrent toujours plus le cercle de leurs alliances. Qu'en résulte-t-il ? C'est que les aristocraties, les familles royales dégénèrent, et que le pouvoir échappe à des intelligences sans lumières, à des volontés sans énergie, à des mains sans vigueur. De ce point de vue, les lois qui, dans l'antiquité et de nos jours, prohibent les mariages entre proches parens, sont de la plus haute sagesse. L'idée religieuse qui les a toujours accompagnées montre toute l'importance qu'y ont attachée les législateurs.

Quelle que soit l'action exercée sur les races, on ne pourra les modifier profondément sans beaucoup de tems. Car c'est une quatrième loi constante et générale, *qu'il ne faut pas moins de trois générations pour donner aux races une direction positive.* Moïse, en parlant des punitions que Dieu inflige aux idolâtres, semble y faire allusion, lorsqu'il dit qu'elles s'étendent jusqu'aux troisième et quatrième générations. Il ne faut pas un intervalle plus court pour opérer par des croisemens la conversion des nègres en blancs, ou des blancs en nègres. Lorsque des mariages entre phthisiques se font plusieurs fois de suite, la maladie acquiert toujours plus d'intensité, mais ne devient pas héréditaire avant la troisième génération. Pour nous servir ici d'un exemple, tiré de l'histoire des animaux, nous citerons un essai fait en Amérique, il y a quelques années. On a voulu dresser à la chasse une race de chiens qui y montrait peu de disposition, et ce n'est qu'au bout d'un certain nombre de générations qu'on a vu les jeunes chiens acquérir sous ce rapport une grande éducabilité, et faire spontanément, et comme par instinct, ce qu'on avait été obligé d'enseigner à leurs parens.

Si, comme beaucoup de faits semblent le prouver, le même tems est nécessaire pour développer dans l'humanité les vertus et les talens, on en devra conclure à la vanité de nos éducations impatientes, et à la nécessité de cultiver long-tems le terrain qu'on ensemence. En examinant l'histoire, d'après ce principe, on revient sur quelques jugemens prématurés, et l'on ne critique plus si amèrement certaines institutions, telles que les castes de l'Inde et de l'Égypte. On conçoit qu'elles ont pu avoir dans des tems grossiers une influence civilisatrice, et que, servant d'écoles aux peuples, elles ont pu les faire mar-

cher rapidement. Leur funeste influence commença avec l'excès de leur durée : une semblable éducation, presque nécessairement exclusive, ne devait être que temporaire. L'humanité grandie sous plusieurs faces, il fallait, après quelques générations, lui laisser poursuivre en liberté son perfectionnement.

Aux grandes lois sur l'hérédité s'en rattachent d'autres trop souvent oubliées, et qui, secondaires en apparence, n'en sont pas moins très-importantes. Il est reconnu, et Montaigne avait déjà fixé l'attention sur ce point, il est reconnu que *le moment de la conception exerce sur la santé et l'esprit des enfans une très-grande influence*. S'il se pénétrait bien de ce principe, l'homme se préparerait à la reproduction comme à la fonction la plus grave de son existence. Il s'appliquerait à lui-même les mêmes règles qu'il impose aux animaux qu'il élève. En général, on ne devrait songer à se perpétuer dans l'espèce que lorsqu'on est doué de l'excès de vitalité individuelle qui y entraîne. Les enfans de l'amour, conçus presque tous dans un moment d'exaltation, sont presque tous gens d'esprit. D'Alembert, le maréchal de Saxe en font preuve.

Ici il faut, s'il est possible, répondre à une objection. Pourquoi, demande-t-on souvent, les hommes de génie ont-ils souvent des enfans débiles, soit au physique, soit au moral ? Et l'on cite Alexandre, César, Socrate, Cicéron, Charlemagne et bien d'autres.

Au premier aspect cette observation paraît contredire ce que nous avons avancé plus haut sur l'hérédité des formes et des facultés. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Sans parler des circonstances privées où ces hommes ont pu se trouver, disons que c'est une loi de l'organisme que deux actions n'y peuvent avoir lieu simultanément avec une égale énergie, et que l'excès d'activité d'une fonction, non-seulement nuit à toutes les autres, mais peut troubler, détruire même ses propres organes. En ce cas ce n'est plus l'usage qui devient funeste, c'est l'excès : or, ce n'est que dans l'équilibre de développement que l'individu comme l'espèce peut prospérer. Cette considération semble imposer à l'homme, presque exclusivement intellectuel, un redoublement de précautions.

D'ailleurs il est prouvé que *les mères ont une très-grande influence sur l'organisation de leurs enfans. A priori* on eût pu l'affirmer en se

rappelant que la vie de ceux-ci a été comme entée sur la leur, et que le fruit est bon quand l'arbre est lui-même bon et vigoureux. Mais ce qui paraîtra singulier, c'est que la mère semble se réfléchir surtout dans les enfans mâles, et les pères dans les enfans femelles. L'affection réciproque des parens et des enfans paraît en harmonie avec cette conformité d'organisation. S'il fallait des preuves, elle se présenteraient en foule; chacun les pourra chercher dans le cercle de ses propres relations.

Une observation non moins constante a montré l'influence de l'âge sur la reproduction. *Des parens trop jeunes ou trop vieux n'ont le plus souvent que des enfans faibles d'esprit et de corps.* Les premiers nés d'un mariage précoce sont rarement distingués. Bacon l'avait déjà observé; lui-même n'était pas l'aîné de sa famille. On voit par là combien est peu fondé en raison le droit de primogéniture, tel qu'il règne encore en tant de lieux. Les agriculteurs appliquent cette loi dans leur économie rurale. Rarement ils gardent pour leur usage le premier poulain; jamais il n'élèvent le premier veau, ni ne font couver les premiers œufs. Moïse défendait de conserver le premier né des troupeaux. On devait ou l'immoler à Dieu ou le manger. Dans le cas d'une trop grande jeunesse, on saisit sans peine que les parens ne peuvent transmettre à leur postérité un développement, une vigueur qu'il n'ont pas encore acquise. Dans le cas d'un trop grand âge, le même effet est produit par une cause différente. Comment au déclin de la vie un corps qui s'affaisse propagerait-il une santé, une force, une énergie qu'il n'a plus?

On a encore signalé certaines alternatives d'influence dans la succession des enfans. Mieux étudiées, elles pourront peut-être un jour être formulées en loi. En Écosse, les enfans d'un brasseur, au nombre de cinq, vinrent alternativement au monde avec des mains calleuses et rudes, comme celles de leur pères, douces et polies comme celles de leur mère. Cette alternative se remarque aussi dans la famille de l'homme porc-épic dont parle Blumembach. Sur quatre enfans qui composent une famille maintenant à Paris, deux jouissent de tous leurs sens, deux autres sont sourds-muets: même alternative dans leur naissance. On la voit souvent s'étendre à la propagation des maladies, de la phthisie, par exemple, et cela non-seulement aux enfans dans leur succession, mais quelquefois même aux générations successives.

De ce qu'on vient de lire, on peut conclure que l'enfant ne vient point au monde comme une table rase, ainsi que l'on pensé Helvétius et d'autres philosophes; que la reproduction est soumise à des lois très-constantes et très-générales; qu'un des plus puissans moyens de régénérer et de perfectionner l'espèce serait de suivre ces lois; enfin, qu'en supposant les hommes disposés à une réforme, il faudrait ne pas oublier que rien dans la nature ne se fait brusquement.

Quelle que soit la ressemblance entre les parens et leur progéniture, jamais elle ne sera complète. Féconde dans ses combinaisons de formes et de facultés, la nature joint toujours à l'unité une variété admirable. Jamais deux arbres, deux fruits, deux feuilles, deux agneaux, deux hommes entièrement égaux. Quelque modification spéciale, physique ou morale, fait de chaque être vivant une individualité distincte. Les lois humaines doivent donc laisser une large carrière aux volontés individuelles. Des institutions qui prétendraient tout réglementer, tout fixer, tout enchaîner, feraient nécessairement un nombre infini de malheureux. En contradiction formelle avec notre nature, elles nous dégraderaient ou nous les briserions.

Si l'influence des parens, si l'innéité ont sur la vie des hommes un si grand pouvoir qu'elles décident presque toujours de leurs tendances et de leurs caractères, il ne faut pas cependant lui tout attribuer et tomber ainsi dans un autre genre d'exclusisme. L'homme n'est pas un être purement instinctif: il a le privilége de se replier sur lui-même, de sonder les motifs de ses actions, de se modifier par la pensée. C'est là, non sa dégradation, comme Rousseau le prétendait, mais sa grandeur. Ce qu'il a jugé bon pour lui-même, il l'adapte à ses enfans, aux êtres qui lui sont chers: de là l'éducation. Les circonstances extérieures varient, d'ailleurs, à chaque instant, et le monde est dans une métamorphose perpétuelle: comment l'être dont il est l'habitation ne s'y modifierait-il pas profondément? Nous exposerons, dans une autre occasion, ce que la Société Anthropologique aura réuni de principes sur l'influence de l'éducation et des circonstances extérieures, tant accidentelles que préparées. Ses séances devenant plus rares avec la belle saison, nous n'aurons probablement à revenir sur ses travaux que vers la fin de l'année.

David Richard de Genève.

PROGRÈS DE LA GÉOLOGIE EN 1830 ET 1831.

(SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE.)

La géologie est la science dont le mouvement est aujourd'hui le plus actif. L'étonnante rapidité avec laquelle elle est parvenue en quelques années à acquérir l'extension et la popularité dont elle jouit aujourd'hui est un de ces nombreux phénomènes dus à la disposition particulière des esprits de notre époque, jaloux à la fois des hautes conceptions philosophiques et des méthodes rigoureuses de l'observation. Des sociétés nouvelles se sont formées de toutes parts pour entretenir le zèle, coordonner les découvertes, recueillir les matériaux ; les savans se sont partagé les travaux : les uns, parcourant à grands pas les pays, ont tracé les cadres, esquissé les formations; les autres, patiens explorateurs du détail, se sont attachés aux descriptions locales, analysant chaque couche, chaque accident, chaque fossile; aucun voyage n'a été entrepris que la géologie n'y fût admise avec honneur et ni la fatigue; ni les dangers n'ont arrêté les géologues, sans cesse entraînés à agrandir le champ de leurs investigations, et poussant leurs recherches jusque dans les contrées les plus reculées et les plus impraticables. Il y a quelques années, l'imagination bâtissait ses théories et ses chimères sur quelques lambeaux de plaines ou de montagnes capricieusement détachés de l'ensemble, et contraints le plus souvent à subir le joug d'une loi systématique et à se laisser mutiler à la fantaisie du créateur d'hypothèses; mais, aujourd'hui, pour suivre la marche des observateurs et la base sur laquelle ils appuient leurs déductions et leurs calculs, il ne suffit plus, comme hier on le pouvait encore, d'étaler devant soi quelque carte de France ou d'Allemagne, il faut embrasser à la fois le pôle et l'équateur, et promener le compas sur la sphère.

La marche de la science est si prompte que l'enseignement ne peut la suivre, les traités élémentaires vieillissent en un an, et les richesses nouvelles affluent avec une telle abondance qu'on a peine à les ranger, et que, faute d'être analysées et classées, elles demeurent inconnues à un grand nombre. Heureusement des journaux spécialement consacrés à

cette branche importante des connaissances humaines ont été fondés dans tous les pays, et transportent en tous sens le bulletin des découvertes et l'annonce des ouvrages. Mais le nombre de ces publications, l'embarras de la dépense, et surtout l'entrave de tant de langues diverses, forment de puissans obstacles à l'échange et à la communication des idées. Ce n'est donc qu'à un très-petit nombre de savans qu'il est donné d'apprécier et de sentir l'ensemble du mouvement, et de s'en faire par conséquent les arbitres et les régulateurs, de renouer au réseau commun les faits nouveaux qui se produisent, de résumer les progrès accomplis, et d'indiquer les lacunes à remplir et les questions à décider.

Il était devenu du plus haut intérêt de rassembler les données et les renseignemens épars et isolés dans les recueils et les journaux de tous les pays du globe, et de s'en servir pour tracer l'esquisse de l'état actuel de la géologie. La Société de géologie a senti l'importance et la nécessité d'un pareil tableau, et a confié à l'un de ses membres les plus distingués le soin de clore le cours annuel de ses travaux par ce coup d'œil jeté en arrière sur la généralité des conquêtes accomplies durant l'année écoulée; l'étendue des relations de M. Boué qui le mettent, pour ainsi dire, en correspondance géologique avec chaque contrée, sa rare facilité des langues étrangères, et sa longue et profonde habitude de la science, faisaient de lui un de ces hommes précieux pour qui il était permis de dire qu'une tâche, si difficile à tant d'autres, serait à eux une tâche facile.

Nous allons parcourir dans une revue succincte les traits les plus saillans du savant travail de M. Boué, dont la lecture a occupé plusieurs séances de la Société Géologique. De cette universalité d'études et de travaux résulte la plus vive impression sur le consentement unanime des hommes de tous les pays à se vouer avec ardeur à l'étude de la terre, pour pénétrer ces mystères des tems que le passé nous dérobe, mais que la science nous dévoile peu à peu.

Les troubles politiques et l'agitation presque continuelle de l'Europe, durant l'année 1831, ont nui un peu à la formation de sociétés savantes nouvelles, mais n'ont exercé aucune fâcheuse influence sur l'activité

individuelle des géologues, si l'on en doit juger par le nombre des descriptions et des mémoires qui en ont été le fruit.

L'*Écosse* a été visitée par plusieurs savans, et en particulier par MM. d'Oeynhausen et de Dechen, si connus par leurs travaux sur l'Allemagne; ils y ont recueilli des faits multipliés à l'appui des théories huttonniennes, dont l'empire se consolide de plus en plus. Le sol de l'*Angleterre*, si ardemment étudié depuis quelques années, s'est encore enrichi d'une multitude de mémoires et de monographies particulières, et la carte géologique de l'*Irlande* a été entamée et sera bientôt complétement achevée.

En *France*, MM. de Beaumont et Dufrénoy poursuivent la construction de leur grande carte géologique, dont le besoin se fait si vivement sentir, et dont le gouvernement ne saurait trop favoriser la publication. Il faudrait un volume pour résumer tous les travaux des géologues qui, aujourd'hui établis à demeure dans chaque département, font connaître le détail des localités qui les entourent.

Dans les *Pays-Bas*, plusieurs mémoires destinés au relevé géologique général ordonné par le dernier gouvernement ont vu le jour; mais néanmoins les troubles politiques ont entravé cette entreprise, qui est du plus pressant intérêt, car la Hollande forme presqu'une lacune entre les terrains du nord de la France, bien connus aujourd'hui, et les terrains de l'Allemagne.

Les montagnes si intéressantes du Hégau et du Kaiserstuhl, dans le *duché de Bade*, ainsi que plusieurs autres points relatifs aux formations secondaires, ont formé le sujet de descriptions fort curieuses. Enfin l'*Allemagne* tout entière, loin d'être épuisée par la longue série de travaux auxquels elle a déjà donné lieu, a laissé découvrir encore à la science une foule de richesses dans le *Wurtemberg*, la *Saxe*, la *Silésie*, le *Harz*, le *Meklembourg*. Les relations des *Carpathes* avec les *Alpes* ont jeté un grand intérêt sur la discussion relative à ces montagnes qui, jusqu'ici, avaient été peu explorées. La Moravie, la Transylvanie, la Gallicie, ont été l'objet de quelques notices isolées.

En *Suisse*, des observations de la plus haute importance ont été faites sur les Alpes bernoises, par M. Hugi. M. Lusser a donné une coupe des montagnes, depuis le Saint-Gothard jusqu'à Altdorf, et

MM. Mérian et Rengger ont éclairé la structure de la partie septentrionale du Jura suisse. Du reste, l'exploration habituelle des Alpes a fourni sa moisson annuelle de faits et de considérations nouvelles.

L'*Italie* possède aujourd'hui bon nombre de géologues, et elle a été visitée en outre par plusieurs savans étrangers; la liste des travaux exécutés, dans la partie septentrionale surtout, est assez nombreuse. Les mémoires de la Société de Catane contiennent sur la *Sicile* des mémoires géologiques fort intéressans, et M. Hoffmann, qui y voyage, a publié des lettres sur les terrains quaternaires de cette île, dans lesquels se trouvent les coquilles de la Méditerranée. L'Etna et l'île récente de Julia ont fourni à des observations nouvelles pour la discussion des idées de M. de Buch sur la théorie des cratères à soulèvement.

On attend pour la *Sardaigne* la description dont s'occupe M. de La Marmora.

La rareté des connaissances que l'on possède sur l'*Espagne* a fait accueillir avec empressement quelques travaux relatifs à cette contrée. M. Lyell a visité le nord de la Catalogne, M. de Beaumont a poussé une reconnaissance depuis les Pyrénées jusqu'à Pampelune, et enfin M. Haussmann, qui a traversé le royaume, a tracé une première esquisse et prépare une relation de son voyage. L'Espagne paraît peu disposée à se laisser envahir elle-même par le zèle des études géologiques.

La *Pologne* était demeurée pendant quelques années presque complétement délaissée par les géologues; le plateau primaire de la Podolie, les formations tertiaires et intermédiaires des parties méridionales ont donné lieu à plusieurs travaux. Dans les blocs erratiques qui sont épars sur ses plaines, M. Jackson a reconnu des blocs transportés de la Finlande, et des rochers venus de l'Ingrie, renfermant des fossiles intermédiaires.

Les richesses minérales renfermées dans le sein de l'Oural, les gites d'or, de platine et de diamant que l'on y a successivement rencontrés, ont donné à la *Russie* un mouvement géologique qui a subitement succédé à l'indifférence dans laquelle elle s'était long-tems renfermée. Les seigneurs se sont empressés de faire visiter leurs terres par des géologues, et l'empereur, comprenant l'importance de cette source nouvelle de prospérité pour ses états, a augmenté les dotations des Sociétés

d'histoire naturelle de Moscou et de Saint-Pétersbourg, a ouvert son empire aux investigations de M. de Humboldt, et fait voyager des savans dans presque toutes les provinces; le relevé de la carte géologique de la *Lithuanie*, de la *Courlande*, de l'*Esthonie* et de la *Livonie* a été exécuté par son ordre. Le *Journal des mines* renferme une multitude de documens sur un grand nombre de points et de sujets très-nouveaux et très-variés; la *Crimée*, les *bords du Don*, le *Caucase*, l'*Oural*, font désormais partie du domaine de la science.

Nombre de mémoires et de descriptions ont eu pour objet des localités de la *Sibérie*.

M. Ermann, de Berlin, a traversé l'Asie septentrionale, a passé dans l'Amérique russe, et en est revenu en touchant à *Otaïti* et à *Rio-Janeiro*. Ses observations sur le *nord de l'Asie*, les *îles Aléoutes* et la *Californie* seront du plus haut intérêt: elles seront accompagnées d'une carte géologique d'une partie de la *Sibérie* et du *Kamtschatka*.

MM. Ledebour, Meyer et Bunge ont voyagé dans les chaînes de l'*Altaï* et du *Koliwan*. M. Hess a visité les contrées à l'est du *lac Baïkal*; d'autres géologues ont parcouru la *steppe des Kirghiz*, et publié un essai minéralogique sur ce pays inconnu jusqu'ici. D'autres encore ont observé les rives de la *mer Caspienne* et de la *mer d'Aral*. Le *Caucase* a été visité avec soin par un grand nombre de savans qui s'en sont partagé l'étude; les terrains tertiaires, renfermant des coquilles encore vivantes dans la mer Noire et dans la mer Caspienne, s'y élèvent jusqu'à 3,000 pieds sur les pentes d'un système crayeux et arénacé.

Des recherches minéralogiques sur quelques contrées de la *Géorgie*, de l'*Arménie*, du *Liban*, des bords de l'*Euphrate*, ont également contribué à répandre un premier jour sur la constitution de l'Asie.

Le goût du prince Chrétien pour les sciences naturelles active, en *Danemark*, l'avancement des connaissances géologiques, et l'on aura sans doute avant peu tous les élémens nécessaires pour une carte géologique de ce royaume.

Les savans norwégiens ont poussé leur investigation fort avant dans le nord, et M. Keilhau a donné une notice géologique sur le *Spitzberg* et les îles de *Cherry*.

La structure générale de l'*Islande* est assez bien connue, et les îles de *Féroë* ont été revues dernièrement par diverses personnes.

La connaissance de la géologie de l'*Afrique* a fait également quelques progrès. M. Ehrenberg a fait connaître les contrées de l'*oasis de Siwah*, et les calcaires coquilliers qui forment le plateau du désert qui sépare cet oasis de la vallée du Nil; il a fourni, ainsi que M. Rüppel, des renseignemens fort intéressans sur l'*Arabie pétrée*, le *Kordofan*, et quelques îles de la *mer Rouge*. M. Rozet a profité de ses courses militaires dans le pays d'Alger pour observer les environs d'*Oran* et le *petit Atlas*. Le journal du *Cap de Bonne-Espérance* contient déjà quelques notices sur les terrains de cette autre extrémité de l'Afrique. Le reste de ce que nous savons sur ce continent consiste en quelques relations et quelques notes sur la *Cyrénaïque*, sur la route de *Tripoli* au *lac Tchad*, sur *Sierra-Leone*, le *Congo*, le *Sénégal*, *Madagascar*, et quelques îles.

La géologie acquiert un développement de plus en plus rapide aux *États-Unis*, et les ouvrages se succèdent avec une grande vivacité sur les divers points de ce large territoire. Le voyage poussé jusqu'aux montagnes rocheuses a donné une reconnaissance de l'Amérique septentrionale.

M. de Humboldt a publié des notices sur le sol de Carthagène et de la *Nouvelle-Grenade*, et se propose d'achever incessamment son voyage aux régions équinoxiales. MM. Spix et Martius ont publié leur voyage au *Brésil* qui, entre autres descriptions, renferme celles de l'immense bassin du *fleuve des Amazones*, des terrains de la côte de *Bahia*, et des amas coquilliers récemment abandonnés par la mer à cause du soulèvement du continent. Du *Pérou* et du *Mexique*, il est également arrivé quelques renseignemens et quelques cartes. Enfin le capitaine King a donné une notice extrêmement curieuse sur la craie et le grès vert qui se trouvent dans la *Patagonie*, près du *détroit de Magellan*.

Le nivellement de l'*isthme de Panama* n'a fourni aucun résultat direct à la géologie; il a seulement servi à constater une différence de niveau entre les eaux de la mer Pacifique et celles du golfe du Mexique.

La géologie des *Antilles* est assez bien connue.

On possède depuis quelques années déjà des détails sur les îles de l'*Ascension*, de *Tristan d'Acunha*, de *Timor*, de la *Nouvelle-Shetland*, etc.

M. Webster a publié quelques notes sur la terre des États au sud du *cap Horn*.

Une expédition a visité l'intérieur de la *Nouvelle-Guinée*, et y a trouvé une récolte géologique fort abondante.

Quelques points de la *Nouvelle-Hollande*, entre autres un volcan très-singulier, ont donné lieu à diverses descriptions.

Les mémoires sur les possessions anglaises de l'*Inde* ont été nombreux. Nous citerons entre autres la géologie du *pays des Marattes*, de l'*Himalaya*, de la presqu'île *Malaise*. Aux frontières du *Thibet*, à dix-sept mille six cents pieds au-dessus du niveau actuel de l'Océan, on a observé des champs couverts de coquillages aussi frais que si la mer venait de les abandonner; sur les frontières du *Ladak* et du *Bussahir*, les roches coquillières atteignent en général une hauteur de seize mille pieds. La découverte du lias salifère et du grès bigarré dans le nord de l'Inde établissent avec nos terrains d'Europe un rapport digne de remarque.

Des renseignemens nouveaux sur les îles de *Salsette*, de *Singapor*, de *Manille*, de *Bornéo*, de *Java* et de *Sumatra*, sont également parvenus. *Ceylan* était déjà connu par l'essai minéralogique de M. J. Davy.

Il est arrivé de la *Chine* une description des puits artésiens salés qui donnent lieu à des jets de gaz hydrogène carboné : M. Klaproth a extrait des livres chinois des renseignemens sur six volcans de l'intérieur du continent.

Enfin le *Japon*, pays d'un accès si difficile, est ouvert depuis quelques années aux recherches de M. Siebold, qui doit en rapporter des observations géologiques.

Le nombre des *cartes géologiques* publiées dans le cours de 1830 et de 1831 s'élève à soixante-et-dix-huit; elles embrassent des localités fort diverses, mais, comme on le pense bien, appartenant la plupart à l'Europe; nous en passons le détail.

Les *Traités généraux de géologie* ont été assez nombreux; néanmoins nous devons rappeler qu'en France le besoin d'un manuel classique propre à populariser par une propagation facile les élémens de la science se fait toujours sentir, malgré la publication des ouvrages de MM. Brongniart, d'Omalius, etc., mentionnés avec éloge par M. Boué.

La *paléontologie*, science plus moderne que la géologie et plus attrayante encore pour l'imagination, en est devenue le complément nécessaire, et son secours est dès aujourd'hui plus important peut-être et plus usuel que celui de la *minéralogie*. De nombreux travaux ont été publiés sur cette matière. Nous n'insisterons pas sur l'examen de ces diverses monographies se rapportant à des espèces nouvelles de mollusques, de poissons et de reptiles.

Une des découvertes les plus intéressantes est celle que M. Buckland vient de faire des *coprolites* ou *fæces fossiles* de divers animaux dans les couches solides de presque toutes les formations neptuniennes. Les formes bizarres et variées de ces corps, difficiles à rapporter à un type précis, embarrassaient depuis long-temps les géologues; M. Buckland conduit par l'induction des *fæces* d'hyène qu'il avait le premier signalées dans les cavernes à ossemens, est arrivé à attribuer la même origine aux empreintes de même nature conservées dans les couches plus anciennes. L'étude de ces restes singuliers conduira à des résultats fort curieux sur la forme des intestins des animaux qui les ont produits et sur la nature de leurs alimens; ceux que l'on trouve dans les couches peuplées par les ichtyosaures renferment des écailles de poissons, des ossemens brisés et des débris cornés de céphalopodes; leur grande analogie de composition et d'aspect avec les matières que renferment les intestins des requins et autres animaux voraces est un caractère frappant. M. le docteur Proust, qui en a analysé des échantillons, soupçonne que la matière qui les colore en noir pourrait bien être l'encre des sèches dont ces animaux devaient faire une partie de leur nourriture.

Le dépôt de *guano* des îles de la côte du Pérou doit être considéré géologiquement comme étant de même nature que le dépôt des *coprolites*. M. Rivero a donné des détails sur ces amas d'excrémens d'oiseaux maritimes dont l'épaisseur atteint souvent cinquante et soixante pieds. Des dunes de sable qui recouvrent cette matière ont fait penser que sa formation pourrait bien être en partie antérieure à celle des dernières alluvions.

MM. de Behrendt et de Munster se sont occupés de la description des *insectes fossiles* de Solenhofen et des bords de la Baltique.

La classe des *mammifères* a donné lieu à des observations fort curieuses et à des discussions fort remarquables par leur portée philoso-

phique. Parmi les animaux signalés sont une cinquième espèce de *ptérodactyle*, deux *renards*, des ossemens de *bœuf* et de *mammouth* qui ont permis d'établir plusieurs espèces nouvelles.

Le phénomène si long-temps controversé des *animaux conservés dans des blocs de glace* en Sibérie, a reçu son explication : ces grands animaux ont pu être entraînés du centre de l'Asie par un charriage violent, et transportés jusque sur les bords de la mer Glaciale, où ils auront été saisis par le froid, qui aura aidé à conserver leurs chairs, tandis que, dans les circonstances ordinaires des alluvions, on n'aurait rencontré que leurs ossemens dépouillés. On peut donc conserver l'espoir de retrouver encore, dans ces agrégats glacés, d'autres cadavres propres à jeter un jour nouveau sur une partie de l'ancienne population du globe.

Les cavernes à ossemens ont donné un aliment fort actif aux discussions géologiques qui touchent de plus près au domaine historique et à l'existence de l'humanité, à cause des squelettes humains de diverses natures qui s'y sont rencontrés mélangés avec des fragmens de poterie, des instrumens grossiers et des restes d'ours, de cerfs, d'éléphans, etc. Quelques géologues se sont prononcés pour la contemporanéité de tous ces débris, d'autres pour une introduction successive dans les mêmes asiles et un remaniement postérieur par les eaux.

Aux États-Unis on a décrit une caverne à restes de *mégalonix;* au Brésil des cavernes à restes de *mégalonix* et de *mégatherium*. Les cavernes de ces contrées recéleraient donc des animaux étrangers à ceux de l'Europe, et seraient privés des animaux qui abondent dans les siennes. Les *mastodontes* seuls sont répandus avec profusion dans les deux hémisphères.

Quelques ouvrages ont été publiés sur les *végétaux fossiles*. Plusieurs savans se sont prononcés contre l'assertion de M. Ad. Brongniart qui avait avancé que les *dicotylédons* étaient une création secondaire récente ; leur existence dans le terrain houiller paraît démontrée.

Des études fort délicates ont été entreprises sur les traces que l'action des vagues et du flux et du reflux des anciennes mers ont dû laisser dans les dépôts neptuniens, et sur celles que l'action des courans diluviens a imprimées aux flancs des vallées qu'ils ont parcourues.

Les connaissances sur les *volcans* et les *dépôts ignés* ont reçu peu

d'accroissement. M. de Leonhard s'occupe d'un travail spécial sur les accidens des roches basaltiques. M. Voltz a appuyé sur les circonstances particulières au gisement du gypse qui occupe presque toujours des fonds de bassins ou de crevasses ; il tendrait à regarder sa formation, dans la plupart des cas, comme due à l'effet de sublimation intérieure, et à donner ainsi à la théorie de la dolomisation de M. de Buch un nouveau degré de généralisation.

L'étude des *failles* et des *filons* s'est enrichie de quelques observations, mais néanmoins cette branche de la géologie réclamerait des observations plus assidues et plus suivies que celles qui lui sont consacrées.

M. Boué a terminé son rapport par des détails sur les *sources minérales* et le *forage des puits artésiens*. Nous ne le suivrons pas dans cette dernière partie de son travail, qui offre un intérêt moins général.

Nous avons dû nous borner à un résumé rapide de ce vaste tableau des progrès de la géologie sans accompagner l'auteur dans le détail scientifique des explorations, et sans insister sur les aperçus ingénieux et philosophiques qu'il en a fréquemment déduits. Cette esquisse figure suffisamment la ligne des positions extrêmes qu'occupe déjà la géologie dans son vaste envahissement du globe, pour laisser entrevoir quel court espace de tems lui sera nécessaire pour devenir partout la compagne de la géographie. Les résultats directs que recueillera la science générale lorsque la nature essentielle du sol sera connue pour chaque pays, aussi bien que sa configuration extérieure et sa délimitation par les eaux de la mer, seront une immense conquête, et les élémens qu'ils fourniront à la géographie successive du globe dans ses divers âges sont incalculables Les personnes dont l'esprit est habitué à spéculer sur les hautes questions sociales sont dès aujourd'hui en état d'apprécier le rôle immense que la Genèse géologique est appelée à remplir dans les conceptions religieuses et positives qui serviront de base aux sociétés de l'avenir.

J. R.

INSTITUTIONS POLITIQUES DE LA POLOGNE.

INTENTIONS DE LA DERNIÈRE RÉVOLUTION POLONAISE A L'ÉGARD DES PAYSANS.

Lorsque la Pologne, séduite par l'exemple de la France et comptant sur son appui, tenta de reconquérir son indépendance et de renverser la domination étrangère, l'élan patriotique fut unanime dans toutes les classes; et cependant ni la communauté du péril, ni l'ardeur du combat, ne purent empêcher les partis de se dessiner : car la division d'intérêts du parti aristocratique et du parti démocratique était un fait que le joug impérial pouvait effacer en apparence, mais non en réalité. Les jours de lutte ont vu les récriminations et les accusations se mêler et s'échanger d'un parti à l'autre; et aujourd'hui que le despotisme règne à Varsovie, ce débat se continue sur la terre étrangère, et la dissension sépare les exilés comme elle séparait les patriotes.

Nous croyons fort utile, pour l'opinion politique dont nous sommes les organes, de faire connaître quelques détails sur la constitution de la Pologne, consignés dans une lettre adressée au rédacteur de *la Tribune*, par M. Théodore Morawski, membre de la diète polonaise. Il est remarquable de voir avec quelle rapidité et quelle clarté la question de la *propriété* est venue s'étaler à la surface des affaires, avant même que la question de vie ou de mort fût décidée, et dès la première secousse révolutionnaire de ce pays, dans lequel les paysans sont en général fermiers ou salariés, et rarement propriétaires d'un fonds de quelque étendue, et dans lequel les nobles représentent particulièrement la propriété riche et oisive. Les considérations sur l'existence et la formation de la chambre populaire et de la chambre aristocratique, bien que peu étendues et peu détaillées, nous paraissent cependant d'un haut intérêt; et, comme M. Morawski, nous pensons que la France aurait franchi dans le développement du principe représentatif un pas immense si ses *assemblées électorales* étaient composées comme les *assemblées communales* de la Pologne.

« La constitution de 1791 posa les premières bases de l'émancipation des paysans en Pologne. Ce sacrifice n'a pas été arraché de force à la

noblesse polonaise : elle le fit de son propre mouvement. La charte du duché de Varsovie, qui abolit définitivement l'esclavage, en 1807, y trouva aussi tous les esprits préparés. Dès lors l'égalité devant la loi, ce noble principe du code civil français, qui est aussi, depuis 1808, celui de cette partie de l'ancienne Pologne, devint une loi pour tous ses habitans ; et le titre de noblesse n'y est plus qu'un simple souvenir historique, pour les familles qui veulent s'en honorer, sans donner aucun droit, aucun privilége. Ainsi, depuis plus de trente ans, les paysans du royaume de Pologne, tel qu'il a été constitué en 1815, ont cessé d'être attachés à la glèbe : jamais ils n'ont été esclaves, dans le sens strict de ce mot. Depuis lors, toutes les carrières de la vie publique étaient ouvertes à ceux d'entre eux qui avaient les moyens de les parcourir. Ceci est une vérité si incontestable, que je pourrais la prouver, en citant, au besoin, des noms propres. Mais je prouverai plus : non-seulement ils sont admis, depuis cette époque, aux droits civils, mais les droits politiques même que leur reconnaît la nation polonaise sont plus libéraux que ceux de tous les états constitutionnels de l'Europe.

» Après avoir divisé les colléges électoraux en *diétines*, pour les nobles, et en *assemblées communales* pour la bourgeoisie et les paysans, la charte de 1807, et après elle, celle de 1815, par son article 131, admet aux *assemblées communales* :

« 1. Tout citoyen propriétaire *non noble*, payant de sa propriété » foncière une contribution *quelconque*.

» 2. *Tout* fabricant et chef d'atelier ; tout marchand ayant un fond » de boutique ou magasin équivalant à un capital de six mille francs.

» 3. Tous les curés et vicaires.

» 4. Les professeurs, instituteurs et autres personnes chargées de » l'instruction publique.

» 5. *Tout* artiste distingué par ses talens, ses connaissances, ou par » des services rendus, soit au commerce, soit aux arts. »

» Si l'on veut bien réfléchir que l'élection *directe* est également admise dans les assemblées communales, comme dans les diétines, certes on conviendra que la loi pouvait difficilement être plus libérale. Le seul principe qui sépare la noblesse de la bourgeoisie semble être dicté par l'esprit aristocratique. Mais le reproche serait ici plus apparent

que réel. Leurs droits étant absolument les mêmes, et l'esprit de caste étant, par suite de l'abolition du droit d'aînesse, entièrement étouffé, on ne saurait voir dans cette séparation qu'un hommage aux vieilles traditions historiques, hommage superflu, il est vrai, mais qui n'emporte aucun privilége pour les uns, ni aucun dommage pour les autres. D'ailleurs cette séparation est, pour le moment, tout à l'avantage de la bourgeoisie : car la noblesse formant encore, à cause d'anciens priviléges, la classe la plus aisée et la plus éclairée, s'emparerait facilement, dans le cas contraire, d'une influence entière dans les élections, tandis qu'elle est ainsi exclue, par la loi elle-même, de la moitié presque des colléges électoraux. Toute la différence entre les diétines et les assemblées communales (et ceci est encore une de ces réminiscences historiques) consiste en ce que celles-ci étaient des *députés*, et celles-là des *nonces;* mais les uns et les autres siégent dans la même chambre, et jouissent des mêmes droits, des mêmes prérogatives. Aussi l'auteur de l'article de la *Tribune allemande*, qui voulait de toute force prouver combien les institutions polonaises étaient aristocratiques, a-t-il été obligé de recourir à de fausses citations. Il a dit : « Qu'un noble pou» vait être nommé député, tandis qu'un bourgeois ne pouvait, au con» traire, être élu nonce. » Je demande pardon au *patriote polonais*, signataire de l'article, mais voici ce que je trouve à l'article 121 de la charte :

« Pour pouvoir être élu *membre de la chambre des nonces* (seconde » chambre), il faut avoir l'âge de trente ans révolus, jouir de ses droits » de citoyen, et payer une contribution de *soixante francs.* » Le titre de noblesse n'est donc point exigé par la loi comme condition d'éligibilité.

» Tels sont, M. le rédacteur, les droits politiques reconnus, par la nation polonaise, à toutes les classes d'habitans. Tout exigeant qu'on vous croit, vous ne demanderiez point, j'en suis sûr, une législation politique plus large pour votre patrie.

» Mais il ne suffit pas d'avoir des droits : il faut encore savoir et pouvoir en jouir; il faut que l'aisance et les lumières rendent le citoyen capable d'en profiter. Ainsi, malgré les institutions les plus libérales, à peine une faible partie des paysans peut-elle user en Pologne des ses droits : la misère et l'ignorance font que, pour le reste, ce droit n'est

qu'une lettre morte. Voilà donc ce qui restait à faire à la révolution. Elle n'avait pas à proclamer les *droits de l'homme :* vaine déclamation, bonne tout au plus pour couvrir d'une fausse gloriole quelque tribun ambitieux ; elle devait procurer aux paysans la faculté de jouir de leurs droits. Elle devait :

» 1° Améliorer leur bien-être matériel ;

» 2° Leur offrir les moyens de s'éclairer.

» Voyons ce que la révolution a fait sous ce rapport.

» Il serait superflu, entre gens de bonne foi, de démontrer ici que ce n'est qu'à la paix, et non pendant la crise révolutionnaire, qu'on aurait pu sérieusement penser à l'instruction publique. Il suffira de remarquer que le choix même des ministres de l'instruction indiquait assez clairement les intentions de la révolution à cet égard. Ces ministres étaient le professeur Lelewel, un des savans les plus distingués du pays, et le professeur Garbinski, directeur de l'école polytechnique, homme éminemment populaire, qui n'a dû son élévation qu'à ses connaissances, et qui, quelques mois auparavant, avait réuni l'unanimité de la bourgeoisie de Varsovie, pour la présidence de la municipalité de cette ville. Si, malgré cela, les intentions de la noblesse polonaise pouvaient encore être soupçonnées, je rappellerais que le progrès des lumières, si rapide dans les derniers tems, en Pologne, n'est dû principalement qu'à ses propres efforts. C'est pour des efforts de ce genre qu'entre autres le prince Adam Czartoryski et Thadé Czacki, en Lithuanie, et le comte Stanislas Potocki, en Pologne, encoururent la disgrâce du tzar. Les agens de la Russie ont été forcés, en 1822, d'arrêter, par ordonnance, la propagation des écoles primaires qui s'établissaient partout aux frais des nobles, propriétaires des campagnes. A cette époque, les écoles d'enseignement mutuel devenaient presque générales ; plusieurs furent même établies depuis dans les villages, malgré les entraves que le gouvernement mettait. Quelques mois avant la révolution, les propriétaires (nobles) du palatinat de Kalisch se sont engagés par écrit, dans une réunion populaire, à établir, chacun dans sa campagne, une école pour les paysans, dans le cours d'une année.

» Quant à l'amélioration du bien-être matériel des paysans, vous jugerez, monsieur le rédacteur, par ce qui suit, à quoi ils devaient s'attendre de la part de la révolution :

» 1° Dès ses premiers jours, un nombre considérable de propriétaires assurèrent, de leur propre mouvement, une partie de leurs terres aux paysans qui prendraient les armes.

» 2° Trente représentans formèrent, le 3 mai 1831, une association dite des *Amis des paysans*, dans le but,

» De leur faciliter l'acquisition d'une propriété,

» De répandre parmi eux les lumières, l'industrie et le sentiment de l'indépendance nationale.

» Le gouvernement national non-seulement autorisa, en date du 21 juin, cette association, mais il lui a offert un vaste local et toutes les facilités désirées.

» 3° Par une ordonnance du. . . . . , les paysans furent délivrés de deux impôts, les seuls qui leur étaient onéreux, savoir : du *contingent* pour l'entretien de l'armée, et de l'impôt pour les ponts-et-chaussées. Par la loi du 20 mai, ils furent également libres de toute contribution pour la formation des nouvelles troupes.

» 4° Le 19 février, la diète a voté dix millions pour les soldats, c'est-à-dire pour la masse armée de laboureurs; la guerre alors commençait à peine. Certes, avant qu'elle eût fini, cette somme aurait été doublée et triplée même. Un fait intéressant se présente ici à ma mémoire. Lorsque, ce même jour, une députation est allée annoncer aux troupes, pendant le combat, le don de la diète : « Et que nous importent les » millions? répondirent unanimement les soldats; croit-on donc que » nous voudrions exposer nos jours pour de l'argent? Qu'on nous » donne du pain et de l'eau-de-vie, car nous sommes exténués de fati- » gue; voilà tout ce que nous demandons. » Avec de tels hommes, les concessions de circonstance sont inutiles, elle sont même un outrage.

» 5° Le projet de loi qui assurait le bienfait le plus important à la classe laborieuse pouvait attendre paisiblement son tour de rôle pour être discuté dans les chambres : c'était le projet qui destinait les domaines nationaux à être distribués parmi les paysans. On sait l'immensité de ces domaines en Pologne. Il y a des palatinats, comme par exemple celui d'Augustow, dont ils forment la moitié. Pendant des siècles ils suffirent à alimenter le trésor public, à couvrir les dépenses de la couronne, et à récompenser les citoyens qui avaient bien mérité de la

patrie (*Panis bene merentium*). Quelle masse de paysans aurait profité de ce bienfait! Et cependant la diète n'y voyait qu'un *acheminement* à une œuvre plus complète, à laquelle les propriétés privées de la noblesse devaient également concourir.

» Voilà, monsieur le rédacteur, les vraies intentions de la révolution polonaise par rapport aux paysans; mais, me répondra-t-on peut-être, ce n'est que quatre millions d'habitans de la Pologne constitutionnelle qui devaient jouir de tous ces bienfaits; et qu'a-t-on fait pour les anciennes provinces, qui prirent aussi les armes? pour les paysans de ces malheureuses contrées sur lesquelles le joug de fer du tzar fait encore peser l'esclavage du moyen âge?

» Est-ce de bonne foi qu'on pourrait m'adresser cette question? et peut-on croire qu'à l'organisation définitive d'une Pologne indépendante et grande, on eût pu refuser aux paysans lithuaniens les concessions faites aux paysans polonais? Si on ne leur a pas proclamé d'avance tous ces bienfaits, c'est que, je le répète une fois encore, on croyait superflues toutes les concessions de circonstance; ce mobile n'était pas nécessaire pour exciter l'ardeur des masses. Je l'ai déjà dit dans ma lettre précédente, les bras et le courage ne nous manquaient pas. D'ailleurs la légalité était un principe sacré pour la révolution polonaise; c'est elle qui l'a rendue si pure, si glorieuse, et si éminemment populaire. Par suite de ce principe, la diète, en répondant, le 3 février de l'année passée, à l'adresse des Lithuaniens, leur a déclaré solennellement: » Nous ne voulons pas vous imposer des lois; c'est à vous-mêmes que » nous abandonnons l'*épuration* de vos coutumes, de vos lois et de vos » institutions..... Ensemble avec vous, nous voterons une charte *com-* » *mune*, etc. »

Toutefois, quand, le 19 mai de la même année, la diète fut appelée à voter l'organisation provisoire de la représentation nationale lithuanienne, elle a déclaré positivement dans l'article 4:

« Auront droit de voter dans les assemblées communales lithuanien- » nes, *tous* les habitans des villes et des villages qui ont une pro- » priété foncière, tout le clergé séculier, *tous* les marchands payant » une patente, les docteurs de *toutes* les facultés, les professeurs et les » instituteurs, les avocats, avoués, artistes, artisans et les chefs d'ate-

» liers ayant au moins *quelques* ouvriers; enfin *tous les fermiers* » payant un bail déterminé. »

» L'article 7 de la même loi dit :

« Peut être député, *tout* propriétaire ayant droit de voter et âgé de » trente ans. »

» Toute réflexion serait superflue après un texte aussi clair, aussi positif.

» Je ne saurais, monsieur le rédacteur, mieux terminer cette lettre, qu'en citant un extrait du manifeste, en date du 13 mai, qui a précédé l'entrée de l'armée polonaise en Lithuanie. Il est signé et écrit de la propre main du président du gouvernement national, de ce prince Czartoryski, le plus riche propriétaire de la Lithuanie, et que la calomnie se plaît à proclamer le type de l'aristocratie en Pologne :

« Frères et concitoyens, dit le prince aux Lithuaniens, commencez » à agir simultanément, et agissez de la force de *tous*. En paix comme » en guerre, c'est le *peuple* qui crée la force : tournez vers lui vos re- » gards et vos cœurs. Fils dignes de vos pères, vous ferez comme eux ; » vous romprez des *liens odieux*, et vous cimenterez la sublime al- » liance du bienfait et de la reconnaissance. Ailleurs, c'est par le fer » et le feu que le peuple reconquit ses franchises ; chez nous il les ré- » çoit comme un *don de ses frères*. Un acte *généreux*, *juste et néces-* » *saire* deviendra l'*œuvre de votre propre volonté*. *Vous déclarerez* » *vous-même au peuple sa délivrance*, et c'est ainsi que vous sa- » luerez le retour des aigles polonaises parmi vous. Les champs ne per- » dront ni en culture, ni en prix, quand des bras *libres* en soigneront » les produits. Vos cœurs se seront ennoblis aux yeux de l'Europe » civilisée, et la patrie aura gagné *des millions de citoyens* qui, à » l'instar de nos braves cultivateurs, voleront à la défense de *la li-* » *berté*, pour repousser une domination dont la *servitude* est le carac- » tère, etc. »

CHANSONS POPULAIRES DES RUSSIENS.

La langue russienne est un dialecte de la langue slave, parlé dans les provinces polonaises que l'on nommait autrefois Russie rouge et Russie noire, et qui composent aujourd'hui les gouvernemens de Wolhynie, de Podolie, de Minsk, de Grodno, et une partie de celui de Wilna. Jusque pendant la première moitié du dix-septième siècle, ce dialecte fut aussi la langue écrite ; le statut lithuanien, les actes administratifs et judiciaires du grand-duché étaient alors rédigés en langue russienne ; mais la langue polonaise s'est depuis fort étendue, et il n'y a plus guère que les paysans ou la classe inférieure des villes qui conservent encore l'ancien idiome. Les philologues allemands, pour le distinguer de la langue russe ou moscovite, ont coutume de l'appeler le dialecte *reusse*, d'après le nom que portaient autrefois les provinces dont nous avons parlé plus haut ; les Russes le désignent par celui du pays où ils l'ont entendu pour la première fois, la Russie blanche ; mais le peuple chez qui ce dialecte est en usage s'appelant lui-même *russien*, le nom de *dialecte russien* nous paraît préférable à tout autre. Ainsi que nous l'avons dit, il a cessé d'être le langage ordinaire de l'écriture, mais il est le langage du chant. Schaffarik, dans son *Histoire de la langue et de la littérature slaves* (Ofen, 1826), ouvrage justement estimé, en parle comme étant singulièrement riche, le plus riche peut-être de tous les autres idiomes de la même famille, en chansons populaires, qui se distinguent généralement par un caractère élégiaque. La parole chantée qui s'élance d'une poitrine émue est désignée d'une manière très-frappante dans ce dialecte par le mot Duma (*rêve, pensée*). Ces chansons n'ont point été réunies en collection, mais plusieurs, recueillies sur les lèvres des paysans, ont été imprimées dans des feuilles publiques : le *Mémorial de Lemberg*, journal polonais, en a fait connaître quelques-unes. On ne sera pas fâché peut-être de trouver ici la traduction de trois de ces morceaux. Pour l'intelligence du premier, il faut savoir que la plupart des nobles de ces provinces sont polonais, et que le paysan russien donne au Polonais le nom de *Lech* ou *Liach*. Les expressions de haine contre le *Lech* que contiennent ces stances sont bien plutôt le cri du serf contre l'exploitation de son seigneur, que le reflet d'une inimitié

nationale. Les Russiens, au contraire, liés d'affection à la Pologne, ont fait cause commune avec elle dans toutes ses luttes contre la puissance moscovite, et leurs chants populaires présentent de nombreux passages qui expriment à cet égard leur véritable sympathie. La *Société lithuanienne et des terres russiennes*, que viennent de former à Paris les réfugiés de ces provinces nous fera bientôt connaître, il faut l'espérer, les monumens curieux de cette littérature. La seconde chanson fait allusion à une fête populaire du pays : au soir de la Saint-Jean les jeunes filles ont coutume de jeter des fleurs et des couronnes dans la rivière, tandis que les garçons, sur le rivage ou sur des barques, s'efforcent de les saisir au passage ; puis, d'après le sort de ces fleurs ou de ces couronnes, selon qu'elles surnagent, qu'elles abordent, qu'elles sont recueillies ou qu'elles font naufrage, on prédit les destinées futures des jeunes gens, l'époque de leurs mariages, etc. Les derniers événemens prêtent un intérêt de plus à ces chansons, originaires d'une contrée où deux peuples viennent de se livrer à une lutte sanglante.

I.

« J'aimerais bien à partir pour la guerre, pour la guerre en butin si féconde, pour la guerre, vrai plaisir des Russiens ! Mais l'intendant ne le veut pas; du Lech (Polonais) il faut garder les taureaux.

» J'aimerais bien à jouer la guzla, qui excite le chant, qui excite la danse; vrai plaisir de la vierge aux fraîches couleurs ! Mais l'intendant ne le veut pas ; du Lech il faut garder les brebis.

» J'aimerais bien courir à la chasse avec les chiens, avec la carabine, vrai plaisir de l'homme au bras robuste! Mais l'intendant ne le veut pas; du Lech il faut garder les chevaux.

» Adieu, belle jeune fille ; ne fais pas de bruit, mon vieux sabre ; au galop, joyeux Russien ! Qu'ils restent abandonnés, chevaux, taureaux, brebis, et qu'il périsse le Lech orgueilleux ! »

II.

« Je jette ma couronne de fleurs dans le Bug, et avec elle va flotter mon espérance ; volez, fleurs prophétiques, volez sur cet humide tombeau !

» Évitez le sable et les rochers du rivage, évitez surtout la main du Lech; ah! qu'un poisson vous dévore plutôt qu'une telle main vous saisisse.

» Mais non, vous rencontrerez celle d'un jeune amant qui fréquente notre église, et quand il m'attendra sur le seuil de la maison de Dieu, il vous tiendra à sa main. »

A l'occasion de cette dernière strophe, il faut encore observer que les Russiens professent le rite grec, tandis que les Polonais, comme on le sait, sont catholiques latins, ce que la jeune fille, attachée à sa croyance, paraît n'avoir pas oublié. La troisième chanson porte l'empreinte élégiaque dont parle Schaffarik : il est difficile d'exprimer en termes plus simples à la fois et plus touchans la douleur d'un amant qui pleure sa maîtresse:

III.

« Tu es blanche, ma belle amie, tu ne le seras jamais davantage; je t'aime tendrement, ma belle amie, jamais je ne pourrai t'aimer davantage.

» Hélas! quand elle fut morte, elle était plus blanche encore; hélas! quand elle fut morte, je l'aimais davantage encore. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS.

ÉTATS-UNIS.

68. General protestant episcopal union, etc. — *Société générale des protestans de l'église épiscopale pour la fondation d'écoles du dimanche* : cinquième rapport annuel du comité exécutif du conseil dirigeant, présenté au *meeting* (assemblée) tenu à New-York, le 30 juin 1831 ; avec un appendix. New-York, 1831; Imp. de l'église protestante épiscopale. In-12.

69. Proceedings of the Board of Directors, etc. — *Actes du conseil dirigeant de la Société des missions, à l'intérieur et à l'étranger, de l'église épiscopale protestante dans les États-Unis d'Amérique*, présentés au *meeting* tenu à Philadelphie, en mai 1831, avec le rapport du Comité exécutif pour 1830 et 1831. Philadelphie, 1831 ; William Staveley. In-12 de 44 pages.

70. Annual report, etc. — *Rapport annuel et compte rendu du trésorier de la Société de Philadelphie, pour les livres à l'usage des apprentis*, lus au *meeting* du 14 mars 1831. Philadelphie, 1831 ; Young. In-12 de 8 pages.

71. Annual discourse delivered, etc. — *Discours annuel prononcé à la Société historique de Pensylvanie*, le 24 octobre 1831, par Job.-B. Tyson. Philadelphie, 1831 ; E.-L. Carey et Hart. In-12 de 52 pages.

72. Acts of the general assembly, etc. — *Actes de l'Assemblée générale relative aux pénitentiaires d'état de l'Est, et aux nouvelles prisons de la ville et du comté de Philadelphie.* Philadelphie, 1831 ; J.-W. Allen. In-12 de 24 pages.

73. First and second annual reports, etc. — *Premier et second rapports annuels des inspecteurs du pénitentiaire d'état, pour le district de l'Est de Pensylvanie, faits à la législature, pendant les sessions de* 1829-30 *et* 1830-31. Philadelphie, 1831 ; Thomas Kite.

Bien des améliorations importantes introduites dans le régime des prisons appartiennent aux philantropes des États-Unis d'Amérique. La législature tient pour ainsi dire une ferme-modèle constamment en activité, où s'expérimentent les natures rebelles aux prescriptions de la civilisation. On ne s'y borne point, comme le font la plupart de nos polices d'Europe, à rendre les prisons un peu moins délétères, ou la vie physique des prisonniers un peu moins dure en augmentant leur ration, ou en leur donnant les moyens de gagner plus d'argent. Là, plus qu'ailleurs, ou plutôt là seulement, on est dès à présent pénétré de ce principe : qu'il s'agit, non de châtier et de contraindre, mais d'amender les coupables.

Depuis deux ans environ un nouveau système pénitentiaire est en essai dans l'état de Pensylvanie. Il consiste dans la réclusion ou *confinement solitaire*, avec travail et instruction morale et religieuse. Chaque détenu a une cellule particulière séparée, d'où il ne peut communiquer avec les autres détenus de l'établissement ; aucune personne du dehors ne peut le visiter sans la permission expresse du gouverneur. Si le prisonnier ne connaît pas de métier ou n'en connaît qu'un qui ne puisse s'exercer dans sa réclusion, sur sa demande on lui en apprend un qui le met à même de subvenir à ses dépenses.

D'après le rapport que nous avons sous les yeux, l'expérience jusqu'ici a été fort satisfaisante ; et bien que trop courte encore pour être décisive, les directeurs de l'établissement l'ont crue assez avancée pour solliciter de la législature la fondation de nouveaux pénitentiaires et la substitution de ce régime à l'ancien pour tous les cas passibles de la réclusion définitive aux travaux forcés.

Aucune des prévisions contraires au succès de l'expérience ne s'est vérifiée.

D'abord les craintes relatives à l'énormité des frais que devaient supporter les comtés se sont évanouies. Le travail des détenus a largement remboursé les frais de leur entretien.

On craignait aussi que l'isolement complet des détenus n'altérât leurs facultés morales et physiques par sa sévérité. Mais loin de là, le peu de prisonniers qui sont morts ont dû au traitement qu'ils ont reçu au pénitentiaire la prolongation de leur existence. La *solitude* a généralement réussi, elle n'épouvante que les incorrigibles, et dans tous les cas elle est d'autant moins pénible que le détenu a plus de repentir. La majorité paraît résignée, sinon heureuse, et la plupart sont industrieux.

En résumé, il paraît que ce système, tel qu'il est pratiqué en Pensylvanie, embrasse dans ses détails tous les avantages et évite la plupart des inconvéniens attachés aux régimes connus.

P—R.

GRANDE-BRETAGNE.

74. Punishment of Death, etc. — *De la peine de mort;* série de courts articles qui paraîtront successivement. Les cinq premiers numéros contiennent : N° 1. *Discours de sir* William Meredith *à la chambre des communes en* 1777. — N° 2. *Discours du comte* Grey *et de lord* Granville *à la chambre des lords en* 1813. — N° 3. *Substance des discours de* S. Lushington *et de* J. Sydney Taylor *en* 1831. — N° 4. *État comparé de la législation pénale criminelle aux États-Unis et en Angleterre*, par Sydney Taylor. — N° 5. *Pétition des jurés de Londres, présentée à la chambre des lords*, par le duc de Sussex, *en* 1831. — Londres, 1831 ; Harvey et Darton. (*Publié par la Société pour la propagation des renseignemens relatifs à la peine capitale.*)

75. — The late Edinburgh Petition, etc. — *Dernière pétition d'Édimbourg contre la peine de mort pour crime de faux. — Décision du meeting tenu à Morrison* (Dublin) *pour provoquer des pétitions contre la peine de mort pour crime de faux*, etc. — *Extraits*

des journaux, relatifs aux condamnés de Newgate, etc. Trois feuillets volans.

76. — ANTI-DRACO, etc. — *L'Anti-Dracon* ou *Motifs pour abolir la peine de mort pour crime de faux.* — Seconde édition. Londres, 1830; James Ridgway. In-12 de 50 p.

DE LA PEINE DE MORT EN ANGLETERRE.

Tandis qu'en Angleterre la réforme *électorale* est sollicitée avec ardeur, et qu'un pouvoir prodigieusement téméraire dans sa lâcheté vient de l'octroyer à peu près comme on accorde une ville prise d'assaut, la réforme *criminelle* y est pendante devant une opinion publique, qui s'est fortifiée de toute la fougue qu'excite la résistance, et qui, sous peu sans doute, l'imposera de toute son énergie aux cœurs desséchés de la caduque aristocratie. Dès qu'un peuple sent la honte de sa corruption politique, il doit sentir déjà la déraison, la cruauté des peines sanglantes; quand il songe à balayer la fange des bourgs-pourris, il ne peut se complaire long-tems encore au drame légal du pilori et aux scènes hideuses de l'échafaud. C'est ainsi que, lorsqu'il s'éveille à la liberté, tout s'illumine et se purifie dans le cœur de l'homme. Toutes ses grandeurs sont solidaires : la liberté en est le nœud, la vie; et lorsque, revendiquant ses franchises politiques, l'homme reprend sa dignité, il témoigne bientôt que le sentiment de sa propre force est inséparable de l'amour et du respect de ses semblables.

Nous ne savons guère en France combien est encore arriérée, sanguinaire, la législation criminelle anglaise. C'est comme un monument tout vivant et intact de la féodalité. Par elle et par son génie industriel, l'Angleterre plonge d'un côté dans le moyen âge, et de l'autre elle touche aux portes de l'avenir. C'est le passé et le présent avec leurs débris et leurs germes. Cependant ce code ne remonte pas si haut qu'on pourrait le croire. Ce n'est que sous Élisabeth qu'en furent écrites les premières pages homicides. Depuis, chaque règne y ajouta un feuillet, et cela précisément à mesure que se déployait ce génie industriel qui en lui-même est un titre de gloire et une source de bien-être social; car ces lois furent faites en très-grande partie au profit des classes mercantiles, qui pendant long-tems ne virent de sécurité qu'au prix du sang. Cela est surtout vrai pour ce qui regarde le crime de faux dans les transac-

tions et billets de banque, etc.; mais voilà qu'aujourd'hui les banquiers eux-mêmes déclarent par des pétitions nombreuses que ces moyens sont aussi insuffisans qu'ils sont barbares.

Depuis un quart de siècle tous les cœurs d'élite, en Angleterre, assiégent pour ainsi dire l'une ou l'autre chambre avec la plus tenace persistance. Chaque année les pétitions se renouvellent, les brochures se multiplient; et aujourd'hui encore, tandis que la presse française poursuit l'abolition complète de la peine de mort, les plus généreux publicistes anglais croiraient obtenir un grand triomphe s'ils ravissaient à la peine capitale les hommes coupables de délits contre les droits de propriété, mais surtout les coupables de faux.

Non-seulement les cas de haute trahison, qui tous entraînent la peine de mort, sont nombreux et vagues; non-seulement l'incendie, le meurtre, le faux monnayage sont indistinctement *vengés* par le sang, sans égard aux circonstances atténuantes, mais il est une effrayante série de cas où le couteau de la JUSTICE est abominablement prodigué.

Voici la substance de ce code infernal :

Pénétrer de nuit et avec effraction dans une maison habitée, avec intention coupable, que l'on dérobe ou non. Châtiment dans tous les cas : la *mort*.

Les termes de la loi sont si vagues, ou plutôt si positivement cruels, que souvent il arrive que des enfans sont condamnés à mort comme *burglars* (voleurs nocturnes avec effraction), pour avoir cassé un carreau de fenêtre de boutique et avoir enlevé un gâteau.

— Voler de jour, avec effraction, dans une maison quelconque. Châtiment : la *mort*, quelle que soit l'exiguité du vol.

— Vol, sans effraction, dans une maison habitée, qu'il y ait ou non quelqu'un, pourvu que l'objet volé soit de la valeur de cinq livres sterling : la *mort*. La loi ayant été amendée dans ces derniers tems par sir Robert Peel, ce ministre crut faire acte d'humanité en substituant, *cinq livres* aux quarante schellings que portaient les anciens statuts!

— Vol de jour ou de nuit, dans une maison, tandis qu'il y a quelque personne, et si l'on cause de la frayeur à cette personne, dans *tous* les cas : la *mort*.

— Vol sur les personnes, par violence ou si on les *épouvante*. Dans *tous* les cas : la *mort*.

— Vol de chevaux : la *mort*.

— Voler moutons, béliers, brebis, agneaux, ou tuer l'un de ces animaux avec intention d'en enlever la carcasse, ou la *peau*, ou *quelque partie* : la *mort*. Remarquons encore que dans la loi amendée sir Robert Peel a trouvé moyen de raffiner sur les clauses anciennes, et que le cas de la *peau* convoitée a été pour la première fois introduit par lui.

— Rapt. Dans *tous* les cas : la *mort*.

— Mutilation ou blessures graves. Les termes de la loi prêtent tellement à l'arbitraire que le coupable est dans l'alternative de perdre la vie ou d'être complétement absous.

— Le duel. La *mort* dans beaucoup de cas; mais cette loi est tombée en désuétude. Rarement on l'applique, à moins que le cas n'offre le caractère certain d'assassinat.

— Adultère. Aucune peine. La loi anglaise n'y reconnaît point de crime.

— Faux. Selon la loi amendée, contrefaire, altérer, etc., le grand sceau des trois royaumes et le sceau privé du roi, ceux de l'Irlande et de l'Écosse; contrefaire, altérer, etc., les billets de l'échiquier, de la banque d'Angleterre, les billets de change, les bons de la compagnie des Indes, etc.; faire de fausses promesses ou acceptations de paiemens; altérer les écritures des comptes et grands livres de banque, etc.; opérer de faux transferts de fonds publics, etc.; ou bien être complice, connaître ces faux, mettre en circulation de faux billets, sachant qu'ils sont faux, etc., etc.; en tout, *quarante-un* cas de *faux* qui emportent la peine de *mort*. Les autres cas de faux sont soumis à des peines secondaires, et la cour laisse à la discrétion du pouvoir la détermination et l'infliction de la peine, laquelle est presque toujours dure et accablante.

— Vol de bestiaux. D'après la loi amendée, dans les derniers tems, par le ministre Robert Peel :

— Dérober taureau, bœuf, vache ou génisse : la *mort*.

— Tuer taureau, bœuf, vache ou génisse, avec intention d'enlever la carcasse ou une *partie* de la carcasse, ou la peau : la *mort*.

— Dérober un veau : la *mort*.

— Le tuer avec intention d'enlever la carcasse ou une partie de la carcasse, ou la *peau* : la *mort*.

Ici, comme pour le vol de moutons, la clause relative à la *peau* de l'animal a été introduite par sir Robert Peel. Ainsi, le conseiller intime du roi de la Grande-Bretagne fait profession de priser la peau d'un veau à l'égal de la tête d'un homme! Devant ce fait, qui ne s'étonnerait de l'admiration exclusive des Anglais pour leur civilisation!

C. P.

77. Comparative account of the population of Great Britain, in the years 1801, 1811, 1821 and 1831. — *Rapport comparatif sur la population de la Grande-Bretagne dans les années* 1801, 1811, 1821 *et* 1831. Londres, 1832; imprimé par ordre du parlement. Petit in-folio de 418 pages. (Ne se vend pas).

Ce livre, rare et précieux, contient les données numériques obtenues sur la population de l'Angleterre et de l'Écosse, par les quatre recensemens généraux qui ont eu lieu, de dix ans en dix ans, depuis le commencement de ce siècle.

C'est l'œuvre officielle la plus étendue, la plus complète et la mieux coordonnée, qu'aucun gouvernement de l'Europe ait encore livrée à l'impression. La France et la Suède possèdent des matériaux pour un pareil ouvrage, et pourraient même en étendre le cadre; mais, jusqu'à présent, la Grande-Bretagne est le seul pays qui ait tiré de ses archives une statistique de la population, embrassant une période aussi longue, avec autant de détails ramenés à une parfaite uniformité dans les nomenclatures géographiques et dans les types de calcul.

Celui qui dirige cette belle entreprise, poursuivie si long-tems avec la même persévérance, est M. Rickman. Le premier statisticien de l'Europe, mon illustre ami, Joseph Fourier, accordait toute son estime aux travaux de ce laborieux et savant Anglais.

L'immense collection de chiffres qu'il vient de présenter au parlement britannique ressemble beaucoup aux hiéroglyphes égyptiens. Une multitude de données importantes pour l'histoire, la politique, l'agriculture, l'industrie, sont cachées sous ces caractères; mais il faudrait pour les en faire sortir un travail spécial et ardu. Je me bornerai à quelques résultats généraux.

Les progrès de la population, dans la Grande-Bretagne, ont été ainsi qu'il suit pendant les trente premières années de ce siècle :

Années.	Angleterre.	Galles.	Écosse.	Armée et marine.	Totaux.
1801 —	8,331,434 —	541,546 —	1,599,068 —	470,598 —	10,942,646
1811 —	9,551,888 —	611,788 —	1,805,688 —	640,500 —	12,609,864
1821 —	11,261,437 —	717,438 —	2,093,456 —	319,300 —	14,391,631
1831 —	13,089,338 —	805,236 —	2,365,807 —	277,917 —	16,537,397

Pendant chacune des périodes de dix ans, formées par ces époques, l'accroissement de la population a été, pour chaque centaine d'habitans, ainsi qu'il suit :

	Angleterre.	Galles.	Écosse.	Totaux.
1801 à 1811 —	14 2/5 —	13 —	14 —	15 1/4
1811 à 1821 —	17 7/8 —	17 —	16 —	14
1821 à 1831 —	16 —	12 —	13 —	15

Ces chiffres révèlent une foule de vérités historiques mieux que les pages étudiées et décevantes des papiers d'état ; ils montrent la population de l'Angleterre s'accroissant constamment dans une proportion bien plus grande que celle des autres parties de la Grande-Bretagne ; et malgré quinze ans de guerre, en trente années, s'augmentant de moitié en sus du nombre d'habitans qu'elle possédait au commencement de ce siècle. Ils font connaître cette extension singulière de la population galloise, qui, de 1811 à 1821, s'élève presqu'aux progrès les plus rapides des provinces anglaises ; et qui, s'arrêtant ensuite, descend au minimum d'accroissement des îles britanniques. Ils font voir l'Écosse éprouvant des effets analogues, quoique moins prononcés, et perdant plus dans les dix dernières années qu'elle n'avait gagné dans les dix précédentes.

Au total, depuis 1801, la population de la Grande-Bretagne s'est augmentée de plus de cinq millions et demi d'habitans ; ce qui, en trente ans, fait un accroissement de moitié en sus, et lui promettrait à la fin de la génération qui commence plus de vingt-quatre millions d'ames, s'il était possible que cette progression ne se ralentît pas en se prolongeant.

Une partie considérable de cet accroissement a eu lieu dans la population des villes :

	1801.	1831.	Accroissement.
Londres. —	864,845 —	1,474,069 —	609,224
Édimbourg. —	82,560 —	162,403 —	79,046
Manchester. —	94,876 —	237,832 —	142,956
Glasgow. —	77,385 —	202,426 —	125,041
Birmingham. —	73,670 —	142,251 —	68,581
Liverpool, —	79,722 —	189,244 —	109,522
Bristol. —	65,645 —	103,886 —	40,241

Ainsi, la population de cette dernière ville s'est accrue des deux tiers du nombre qu'elle offrait il y a trente ans. Celle de Londres a éprouvé un accroissement de trois quarts. A Manchester, à Glasgow, à Liverpool, le nombre d'habitans se'st augmenté du double au triple. A Édimbourg et à Birmingham, la population est une fois plus grande qu'elle n'était au commencement de ce siècle.

Cet agroupement d'hommes immense et rapide n'est point formé, comme celui de Versailles sous Louis XIV, par une colonie de courtisans et de valets, ou, comme celui de Pétersbourg, par des serfs et des soldats. C'est une population libre, laborieuse, intelligente, qui se multiplie et se concentre ainsi par la protection puissante d'une industrie dont tous les pays du monde sont tributaires.

Dans un tems plus propice, nous reviendrons peut-être sur cette multitude de phénomènes sociaux et économiques, dont on peut faire sortir la connaissance des chiffres rassemblés par M. Rickman avec tant de soin et d'habileté. Il nous suffit aujourd'hui d'avoir signalé son important ouvrage, comme un document essentiel à l'histoire de la civilisation moderne, et comme un modèle recommandé à l'imitation des principaux pays de l'Europe par son utilité scientifique, administrative et gouvernementale.

A. Moreau de Jonnès.

78. Annals and antiquities of Radjasthan. — *Annales et antiquités de Radjasthan ou des états radjpoutes occidentaux de l'Inde;* par M. le lieutenant-colonel James Tod, etc. Londres, 1831; Paris, Dondey-Dupré, rue Richelieu, n° 46. 2 vol. in-4° ornés de magnifiques gravures; prix, 280 fr.

Les deux volumes annoncés ci-dessus sont le plus magnifique ouvrage

qui ait été publié depuis long-tems, même en Angleterre ; le premier a paru en 1829 et nous en avons rendu un compte étendu dans *le Globe* de 1830 (nos 78, 158 et 218) ; le second vient de paraître, et il ne le cède en rien au premier sous le rapport de l'intérêt historique et de l'exécution matérielle typographique. De nombreuses vues de l'Inde, dessinées avec beaucoup d'art par feu le capitaine Waugh, ami de l'auteur, et gravées par le célèbre burin de Finden, ajoutent un haut prix à cet ouvrage qui est le fruit de trente années de recherches laborieuses et de dévouement de la part de l'auteur. Le dernier volume contient plusieurs dessins de monumens d'architecture indienne exécutés par des artistes du pays, et qui étonnent par leur originalité et leur richesse architecturales qui ne ressemblent en rien à ce que nous connaissons de l'antiquité égyptienne et grecque, ni aux créations du moyen âge. Ce second volume comprend les annales du *Marwar*, celles de *Bikanir*, de *Djissoulmir*, d'*Ambir* ou d'*Houndar*, de *Hárawáti*, états radjepoutes, et le journal ou la narration des voyages de l'auteur dans ces contrées, comme agent politique du gouvernement anglais. Dans les annales du *Marwar*, il a décrit la conquête d'une immense région par une poignée d'étrangers qui l'ont peuplée ensuite de leurs descendans. L'espace nous manque ici pour faire connaître cette nouvelle mine ouverte à l'histoire, qui ne peut plus désormais se borner aux Grecs et aux Romains pour tracer l'origine et la filiation des peuples dont le berceau paraît chaque jour de plus en plus avoir été réellement placé dans la haute Asie vers laquelle toutes les origines et toutes les traditions retournent comme vers leur source unique et primordiale. Nous nous proposons de faire connaître plus en détail, dans un prochain numéro de cette *Revue*, le beau et savant ouvrage de M. le colonel Tod ; nous nous bornerons à dire ici que c'est le plus riche trésor de documens et de traditions qui aient été réunis sur une contrée de l'Inde, et qu'il a fallu une persévérance et un zèle sans bornes pour la science, joints à un vaste savoir, pour exécuter un semblable travail qui doit jeter un grand jour sur l'histoire de l'Inde encore si peu connue.

G. Pauthier.

79. Pen and pencil sketches, etc. — *Esquisses à la plume et au crayon, formant le journal d'une tournée dans l'Inde,* par le capitaine Mundy, dernier aide-de-camp de lord Combermere. Londres, 1832; Murray, 2 vol. in-8°.

Le titre conviendrait parfaitement à l'ouvrage et en donnerait une juste idée, à l'aide d'une légère transposition : il s'agirait de mettre seulement le crayon avant la plume. Les planches sont ce qu'il y a de mieux; elles sont charmantes. Un dessin facile, un sentiment délicat, un vif amour du pittoresque, s'y font partout remarquer. Cet étrange et gigantesque pays, où l'on chasse le tigre avec des meutes d'éléphans, où, pour lancer sur des hordes fuyantes d'antilopes l'agile léopard, on enlève son chaperon, comme naguère, en nos contrées taillées sur des proportions moins colossales, on décapuchonnait le faucon pour le lâcher sur quelque pauvre perdrix; ces *Jungles*, forêts de roseaux et de mauvaises herbes, ces plaines, qui sont comme des océans sans vagues, ces montagnes, ces Himalayas qui voient rouler les nuages à leurs pieds, cette nature si nouvelle pour nous est rendue avec autant de bonheur que d'esprit et de verve. Ce sont bien de simples esquisses, mais pleines de sentiment et de vérité. Le texte ne porte pas à beaucoup près l'empreinte d'un égal talent. Les descriptions sont loin de donner autant à penser au lecteur que les traits, et le capitaine Mundy peint assurément mieux avec le crayon qu'avec la plume. Du reste il se glorifie de n'être érudit en nulle chose, et proteste, avec une élégante affectation, de sa profonde ignorance. *Le dandysme* a remplacé l'ancienne aristocratie : on ne déclare plus ne pas savoir signer, « vu qu'on est gentilhomme », mais on s'excuse avec aisance de glisser légèrement sur tout, de n'apporter à nulle observation une attention soutenue : les émotions fortes, les couleurs tranchées, le travail assidu, tout cela est bon pour le peuple. Toute action dont le but n'est pas complétement personnel est au-dessous d'un homme *distingué*, d'un homme à la mode. Celui-ci a tout vu sans avoir regardé; tout parcouru sans avoir étudié; et cette insouciante course, gracieuse dans les premières pages, devient à la longue monotone et fatigante. « Rien de lourd comme le vide », disait madame de Staël, et une légèreté sémillante et paresseuse, soutenue pendant deux volumes in-octavo, lasse singulièrement le lecteur de tant de chasses

sanglantes, où il n'y a ni terreur, ni pitié; de tant d'excursions, au milieu de peuples divers, sans un seul détail de mœurs. Tout le voyage est de surface, la nature et les hommes y sont à peine entrevus.

Cependant la chasse ayant été la plus laborieuse occupation du capitaine, on obtient de lui sur ce point quelques détails curieux; entre autres sur la chasse au *chetah*. On appelle ainsi le léopard dressé à poursuivre l'antilope, et à servir de chien courant. Chaque chetah, les yeux couverts d'un capuchon de cuir, est fortement lié, à l'aide d'une courroie et d'un collier, sur l'arrière d'une charrette plate et sans bords, semblable aux *haceries* des paysans, chariots dont l'aspect est assez familier aux hordes sauvages et timides des gazelles de l'Inde, pour qu'elles se laissent approcher à deux ou trois cents pieds de distance. Arrivé là, un des gardiens du léopard lâche ses liens, l'autre lève le capuchon. Dès que la bête féroce aperçoit le daim, elle descend tranquillement de la charrette, du côté opposé à celui où elle voit le gibier, vers lequel elle se dirige à pas lents, rampant, profitant de chaque broussaille, de chaque inégalité de terrain, pour se cacher. Mais sitôt que l'antilope semble prendre l'alarme, le pas du léopard s'allonge, se presse, et en trois bonds il est au milieu de la horde, isole un daim, le court, l'atteint bientôt, le renverse, le roule d'un coup de griffe, et à l'instant, la gueule attachée à sa gorge, suce le sang et la vie.

Le gardien s'élance alors, chaperonne le chetah, coupe la gorge à la victime, et recevant quelques gouttes du sang dans une large cuiller de bois, la pousse sous le nez du léopard, qui obtient aussi une jambe de daim pour récompense. Le chetah est long, léger, efflanqué; sa tête est petite et fine, et sa queue est plate au lieu d'être arrondie.

Un ou deux monumens de l'Inde réveillent aussi l'amour du pittoresque naturel au capitaine, de façon à faire regretter qu'il ait cru de bon ton de ne s'y point livrer, et qu'il ait eu si peur des descriptions. J'aurais voulu une esquisse, au moins, du beau, du riche et élégant mausolée érigé par le grand empereur Shah-Jehan, sur les restes de sa jeune épouse, la belle Arjemund Banu; savoir que ce monument fut l'œuvre de vingt ans et quatorze jours de travail, qu'il a coûté plus de dix-huit millions, bien que le roi eût forcé ses ennemis vaincus à fournir et à transporter sur lieu le marbre et la pierre nécessaires à la construction de l'édifice; savoir que le dôme a deux cent soixante pieds de haut;

tout cela est bien peu de chose pour moi, et je crois pour tout lecteur qui aime à lire, bien qu'il soit rare que le voyageur se permette tant de détails. J'aurais voulu que l'Anglais eût senti quelque émotion à la vue de cet immense monument, de ce dôme majestueux flanqué de ses quatre minarets d'un blanc de neige, étalant pour ornemens les plus délicates guirlandes de fleurs et de feuilles en mosaïques de pierres précieuses, où la cornaline, le jaspe, le lapis-lazuli, des milliers de variétés d'agathe incrustés dans le marbre, surpassent en éclat les fleurs même de l'Inde, et, pour les imiter, sont nuancés avec tout l'art des génies qui bâtissaient jadis, sous un ciel aussi pur, le palais d'Aladin. J'aurais voulu que le capitaine Mundy se laissât aller, à la vue de ces merveilles, à un sentiment d'admiration assez vif, assez chaud pour qu'en le lisant j'en sentisse quelque chose. J'aurais voulu en savoir plus sur le *Koutub-Minar*, monument indien du treizième siècle, tour la plus haute du monde, et du sommet de laquelle on domine la riche ville des Mogols, Delhi, et ses vastes plaines qui ne sont plus qu'un océan de ruines, où des tombes, seules restées debout, disent l'histoire de l'Inde et de tout pays conquis, histoire de dévastation et de mort.

Une foire indienne, des bazars remplis de monde, le bain du Gange où des milliers d'hommes, de femmes, d'enfans, descendent dans le fleuve par le *Ghaut*, escalier de cent pieds de largeur; les jungles déserts où la tigresse cache et défend ses petits; les plaines brûlées, les monts glacés, s'élevant de vingt-six mille pieds au-dessus du niveau de la mer; les forêts de pins de cent trente à cent soixante pieds de hauteur; les rois vêtus de soie et d'or, avec leur suite sur des éléphans caparaçonnés de brocards; et les champs de myrthe qui sentent le jasmin, et les taillis de pêchers et d'abricotiers; les villes de marbre, et les chaumières de roseaux; tout cela effleuré, vu comme dans une lanterne magique, n'est pas assez pour intéresser: tandis que la description d'une simple fleur des champs, faite par le savant ou le poète, quand l'ame de l'homme s'est émue devant, quand son esprit s'est plu à l'étudier et à la comprendre, suffit pour occuper long-tems et heureusement nos pensées.

80. Contarini Fleming, a psychological autobiography. — *Contarini Fleming, autobiogr phie psychologique.* Londres, 1832; Murray. 4 vol.

Il n'y a point de nom d'auteur sur ces quatre volumes; mais peu de membres de cette petite coterie que l'on appelle *le monde* en Angleterre ignorent que Contarini est frère de *Vivian Grey*, roman connu par ses mordantes allusions; de *Literary Character*, que des notes marginales de lord Byron suffiraient à rendre célèbre; des *Commentaires sur la vie et le règne de Charles Ier*, dont nous avons parlé il y a un an (1), et de plusieurs autres ouvrages. D'Israéli, auteur *fashionable*, vient de faire dans Contarini une sorte d'étude psychologique, que l'on peut difficilement regarder comme une œuvre d'art; car où il n'y a pas d'ensemble, il n'y a pas création, il n'y a pas vie. De brillans détails, épars çà et là, rendent témoignage à l'esprit rayonnant, à l'imagination vagabonde de l'auteur; mais, c'est avec peine que nous le disons, ces qualités si remarquables, si séduisantes, échouent. Il faut, encore une fois, plus de chaleur, plus de force, plus de *ténuité* (si l'expression peut être admise) pour créer quelque chose qui ait vie. L'auteur lui-même semble sentir cette insuffisance et en souffrir. Son imagination travaille et s'épuise, et les moyens de produire défaillent. La force physique ou l'aptitude nécessaire à de consciencieuses études lui manquent. Il a rêvé de brillans mondes à produire; des créations ont flotté devant lui, dans la vapeur, entre le ciel et la terre, des ombres à forme humaine ont erré autour de lui, demandant ame et corps; il n'a pu les donner, et d'indécises ébauches ont seules échappé à sa plume.

C'est la peinture de l'état d'une ame poétique à laquelle les fortes et fécondes conditions d'enfantement ont manqué, qui est la partie la plus remarquable de Contarini. On voit que l'auteur faisait alors réellement sa propre autopsie morale, et cette étude, quoique le scalpel n'ait pas profondément pénétré, est loin d'être sans intérêt; elle est vraie. Ce livre, qui n'est ni un traité de philosophie, ni un roman, ni un voyage, est comme l'ombre portée de ces trois genres. Les premières divisions

(1) *Revue encyclopédique*, t. L, juin 1831, p. 539 et 543.

forment une sorte d'étude psychologique ; la troisième partie est romanesque : ce sont d'improbables visions, des passions sans chaleur, une sorte de merveilleux magnétique, qui n'a pas la première de toutes les vraisemblances, l'intérêt. Les rencontres fortuites, les déclarations exagérées, les spasmes, le mariage, l'enlèvement, la mort d'Alceste, tout cela est de glace. Les seules pages intéressantes de cette partie peignent le séjour de Contarini et de sa jeune épouse à Candie, dans une espèce de paradis terrestre, parterre de fleurs et d'orangers, à fontaines jaillissantes, à légers portiques de marbre, Eden dont ils sont l'Adam et l'Ève. Une mort subite débarrasse l'auteur d'un bonheur dont il ne savait plus que faire, et rend Contarini à sa carrière indécise. Philosophe, ambitieux, rêveur, diplomate, amoureux, dandy, il est tout, et se croit poète. Mais dans toutes ces carrières essayées non parcourues, c'est toujours la couronne placée au but qui attire ses yeux, tandis que le poète aime les fleurs qui bordent la route ; elles distraient même ses regards de celles un peu fanées, bien qu'immortelles, que promet la postérité. D'Israëli s'abuse lui-même. C'est la vanité, l'amour de la gloire, des vains discours des hommes et des commérages de salon, qui troublent le repos de Contarini, et non la secrète et solitaire muse qui ne voit les hommes qu'au loin, par-delà les mirages qui roulent autour d'elle, la poésie, qui n'entend la voix de la foule que comme le lointain murmure de l'Océan qui accompagne sourdement ses concerts.

La dernière partie de ce volume est un immense et court voyage. L'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Asie-Mineure, la Turquie, l'Égypte, sont parcourues comme dans une table des matières. Il m'est de toute impossibilité de supposer que Contarini se soit amusé en route, et s'il y a gagné quelque instruction, il ne la communique pas à ses lecteurs. « Pierre qui roule ; » je n'achèverai pas le vulgaire proverbe : mais ici il s'applique si parfaitement juste, qu'il est impossible qu'il ne se présente pas tout d'abord à l'esprit.

Je reviendrai avec plaisir sur la première partie, qui, seule, mérite d'être analysée, tableau d'une enfance rêveuse, portrait d'une jeune ame qui ne sait où se prendre, et à laquelle le positif de la vie ne suffit pas. C'est une abeille qui n'a pas encore appris à faire du miel, qui trouve que les parfums et les riches nuances des fleurs ne sont pas assez pour elle, et se demande à *quoi cela sert ?* Les premières années de Contarini ré-

veilleront dans plus d'un lecteur de frais souvenirs, gracieux dans leur insaisissable puérilité. On aime à songer à cette époque où l'on avait tant de longues et intéressantes conversations avec soi-même, tant de rêves divers, lorsque, couché sur l'herbe, ou sur le petit lit blanc que la lumière de la lune caresse, on se racontait des choses ineffables, des récits inouïs qui s'allaient perdre en poussière d'or, dans l'auréole lumineuse qui entourait alors toute chose; car il y a un prisme dans les yeux de l'enfant, une mélodie dans son oreille, et c'est pourquoi, seul, il jouit de ces joies qui s'épanouissent en rires sans fin, de ces émotions qui s'épuisent en larmes, de ces terreurs soudaines et sans motifs; enfin de tout ce brillant, ce varié prélude d'une vie quelquefois si morne et si désenchantée.

En racontant l'enfance de son héros, d'Israéli réveille des souvenirs, et fait vibrer dans l'ame des cordes qui semblaient rompues; malheureusement son œuvre est incomplète, et trahit à la fois de la légèreté et de l'insuffisance. Il ne termine rien. Son style est plein *d'étrangetés*, de néologisme : quelquefois brillant, quelquefois affecté dans son langage, et dans sa composition il écume l'école moderne. « Enfant de la nature, apprends à désapprendre, » lui dit le vent du désert, mais il profite peu de la leçon. Nombre de réminiscences se heurtent, mal amalgamées dans ces pages, la psychologie de Godwin, les maximes et le ton mondain de Chesterfield, les brigands de Schiller puérilisés, les aventures de Gil Blas rapetissées, l'esprit sophistique de Rousseau, tout est là sans former un tout. Dans les voyages, quelques pages d'effet, éparses çà et là, semblent aussi coupées à divers voyageurs : n'est-ce pas, Slidell, le jeune Américain dont nous avons analysé l'année en Espagne, qui a fait cet éloge si chatoyant de l'agaçant éventail des Espagnoles? Il me semble aussi que plus d'un Anglais a peint ces cours d'Albanie diaprées des costumes de tous les pays : je ne me plaindrais pas de trouver en un bouquet les fleurs de mille parterres, mais leur réunion forme un bouquet et non un arbre. Encore une fois, je ne peux voir dans Contarini une œuvre; c'est un choix, quelquefois heureux, et où les pages qui appartiennent uniquement à M. d'Israéli sont, sans comparaison, les plus remarquables et les meilleures.

Adél. Montgolfier.

81. Repertory of patent inventions. — *Répertoire d'inventions brevetées et autres découvertes et perfectionnemens dans les arts, les manufactures*, etc. (pour janvier 1832.) Londres, 1832; Rush. In-8° avec supplément; prix, 6 fr.

82. A treatise on the progressive improvement of the manufacture of porcelain and glass. — *Traité sur l'origine, le perfectionnement progressif et l'état actuel de la fabrication de la porcelaine et du verre.* Londres, 1832; Longman. In 8°; prix, 6 sh.

83. Biographical sketches of quadrupeds. — *Esquisses biographiques et anecdoctes authentiques sur les quadrupèdes;* par le capitaine T. Brown. Glascow, 1831; Fullarton. In-12.

84. Anecdotes of William Hogarth. — *Anecdotes sur William Hogarth, écrites par lui-même,* avec des notices sur sa vie et ses ouvrages. Londres, 1832; Nichols et fils.

ALLEMAGNE.

85. Joannis Cantacuzeni ex-imperatoris historiarum libri iv. — *Histoire de Cantacuzène, ex-empereur,* édition grecque et latine, revue par M. Schopen. Tom. iii et iv. Bonn, 1831 et 1832. 2 vol. in-8°.

Dans notre cahier de janvier 1829 (p. 182-183), nous avons signalé l'apparition du premier volume de l'histoire que Cantacuzène a écrite dans sa retraite, et nous avons rapporté le sévère jugement que Gibbon a prononcé sur cet ex-empereur, devenu détestable écrivain, après avoir été fort mauvais souverain. La mort de M. Niebuhr n'a point fait abandonner la publication des historiens de Byzance : la pensée de ce grand homme féconde encore la littérature de son pays, et nous lisons sur le titre général l'origine de ce bienfait : *Editio consilio Niebuhrii instituta.* On continue cette publication sous les auspices et la direction de l'Académie de Berlin, et de la sorte la marche d'une si belle entreprise est assurée. Cantacuzène est un utile bavard dont le verbiage, insupportable au lecteur, offre l'appât des recherches aux savans de profession. On ne manque point de notes ni de commentaires pour les

rendre plus faciles : on ne saurait donner trop d'éloges au travail de M. Schopen dont nous avons fait connaître le plan dès notre premier article; nous recommanderons cependant encore la lecture d'un excellent morceau qui vient de paraître dans les Mémoires de l'Académie de Berlin sur les rapports de l'empire de Byzance avec divers peuples barbares. Quoiqu'on n'y parle que de l'époque écoulée entre le neuvième et le douzième siècle et quoique notre empereur soit du quatorzième, c'est une excellente étude préparatoire, un acheminement vers le nouvel état de choses dont on va faire la connaissance. L'usurpation de Cantacuzène date de 1345; dix ans après il se retirait dans un monastère au mont Athos, après avoir pris l'habit de moine en présence de toute sa cour. Si nous l'avons appelé mauvais empereur, ce n'est pas qu'il manquât de qualités; il était bon général et grand politique, mais il fut perfide. Comme écrivain, il ne fut par dépourvu d'élégance, mais son histoire de 1340 à 1354 n'est qu'un plaidoyer où il trahit à chaque instant la vérité. C'est un discoureur sans fin; toujours il compose, après coup, des harangues qu'il s'attribue comme les ayant prononcées. Cet auteur ennuyeux par ses minutieux détails a été traduit en français par le président Cousin. Terminons par un coup d'œil rapide sur les principaux faits du quatrième livre. Ce sont le second couronnement de Cantacuzène à Constantinople, les noces d'Hélène sa fille, la prise de Chio par les Génois, et les querelles de Venise avec Gênes, ainsi que les différens traités conclus à ce sujet entre Byzance et Venise. PH. G.

86. URKUNDLICHE GESCHICHTE, etc. — *Histoire diplomatique de l'origine de la hanse teutonique de M.* G. F. SARTORIUS, en son vivant professeur à l'université de Goettingue, publiée par M. J.-M. LAPPENBERG, archiviste de la ville de Hambourg. Hambourg, 1830; F. Perthes. 2 vol. in-4° de 318 et 760 p.

De simples marchands s'asseoir parmi les puissances, traiter avec les têtes couronnées, s'en faire redouter, à une époque où la séparation des rangs était nette et tranchante, et où, par un préjugé de l'éducation, l'on se représente volontiers d'un côté quelques êtres privilégiés le sceptre à la main, le diadème au front, entourés de courtisans bardés de fer des pieds à la tête, de l'autre le reste de la terre à genoux, c'est là un prodige digne d'être examiné, étudié dans ses causes apparentes ou cachées, et mis sous les yeux de ces politiques à qui les

abstractions seules savent plaire, pleins de mépris d'ailleurs pour les intérêts matériels des nations. La ligue hanséatique avait depuis longtems attiré, en Allemagne, l'attention des savans. J.-A. van Werdenhagen, J.-P. Willibrandt, F.-C.-J. Fischer, G. Busch, en avaient tracé l'histoire; Lünig, Dreyer, Haeberlin, avaient recueilli un grand nombre d'actes qui la concernaient; J. Hagemaier et J. Klefeker avaient dans des dissertations particulières présenté quelque vues sur ce beau sujet: mais M. Sartorius est, à proprement parler, l'écrivain qui se l'est rendu propre. La première édition de son ouvrage, imparfaite comme une première édition, parut à Goettingue, en 1802, en trois volumes in-8°; et, trois ans après, un écrivain genevois, M. P.-H. Mallet, en donna un extrait, en s'aidant de quelques-unes des sources que je viens d'indiquer. L'édition, revue et augmentée par M. Lappenberg, peut être considérée comme un ouvrage entièrement neuf. Les documens seuls forment un volume de sept cent soixante pages in-4°, et offrent une mine précieuse où les historiens de tous les pays commerçans puiseront avec avantage. — Puisque l'occasion s'en présente, je déposerai ici une observation que je ne me souviens pas d'avoir vu faire encore. Dans l'histoire de la hanse, dans celle des différentes provinces des Pays-Bas, souvent de simples villes font des traités en leur nom avec des souverains étrangers. On a généralement regardé cela comme une spécialité toute moderne et qui résultait de quelques idées confuses nées de la féodalité et de l'établissement des communes. Mais avant la féodalité un pareil spectacle frappe nos regards. C'est dans l'affaiblissement de l'empire et dans les traditions du système municipal des Romains qu'il faut en chercher la cause. Salvien, Sidoine Appollinaire, Grégoire de Tours, ne nous montrent-ils pas des cités traitant directement avec les rois barbares, et Valentinien III n'avait-il pas autorisé leurs citoyens à se défendre et à attaquer sous leurs *propres auspices?* Ce n'est donc pas seulement à l'esprit féodal qu'on doit demander l'explication de ce phénomène politique, et il n'est point particulier à notre moderne Europe.

De Reiffenberg.

87. Fortgeszte Beytraege zur Geschichte der Stadt Freyburg. — *Suite de documens et de recherches pour servir à l'histoire de la ville de Fribourg*, par Henri Schreiber. Fribourg, 1832. Petit in-8° de 50 pages.

L'objet de cette petite brochure est de faire bien connaître le siége

que soutint Fribourg en 1744, et l'époque où le grand Frédéric, se précipitant sur la Bohême, contraignit le prince Charles de Lorraine d'accourir auprès de Marie-Thérèse, et d'abandonner l'Alsace qu'il avait envahie. M. Schreiber a eu d'excellentes sources inédites à consulter : cinq journaux du siége encore manuscrits, quelques documens des archives, enfin un mauvais poème de circonstance imprimé à Colmar en 1744. Le but de Louis XV, en faisant l'expédition dont il s'agit, paraît avoir été beaucoup plus vaste. Ses troupes devaient gagner le lac de Constance, Bregentz, le Tyrol et la Lombardie; mais nous n'avons à nous occuper que de Fribourg. M. Schreiber adopte la forme de journal, mais il ne se borne pas aux faits stratégiques, et en rapporte plusieurs qui ont un véritable intérêt pour toute sorte de lecteurs. Il en est d'autres qui sont étranges ou bizarres : tel l'incendie de 2,500 cordes de bois, et la vive lumière que, dans la nuit du 1er octobre, il jeta sur les pittoresques montagnes et les châteaux qui dominent la ville. Bientôt les malheureux habitans eurent à souffrir, outre les horreurs de l'incendie, le pillage des pandours, qui profitaient de ce désordre pour s'introduire dans les caves et défoncer les tonneaux. En vain la bourgeoisie veut capituler : on le lui refuse; mais, par une convention singulière, M. de Coigny accorde au vœu du commandant la conservation de la belle flèche gothique de la cathédrale, en compensation de quoi la garnison devra s'abstenir de tirer sur le monticule de Lorette, d'où le roi veut assister au siége. Louis XV, rétabli de sa maladie de Metz, avait pris son quartier-général à deux lieues de là, au collége de Muntziegen, dans le château de Kageneck. La venue du monarque est le signal d'un nouveau bombardement, les désastres sont à leur comble, et cependant on tient toujours. Les sources autrichiennes et fribourgeoises diffèrent sur le dénouement de ce terrible drame. Nous trouverons dans la version locale beaucoup plus de précision et d'intérêt. Les négociations pour la reddition de la place ne nous en présentent pas autant. On avait tiré de l'intérieur 100,313 coups de canon, 1,656,115 coups de fusil et 18,979 bombes. Les vainqueurs avaient perdu beaucoup de monde. Les rapports que M. Schreiber a sous les yeux parlent de 7,350 morts et de 9,226 blessés. Immédiatement après l'entrée des Français, il firent sauter les fortifications qu'ils avaient eux-mêmes construites en 1677. Les considérations qui suivent sur la paix d'Aix-la-Chapelle ont quel-

que chose d'amer contre la France, que l'auteur aurait pu absoudre des petitesses de son roi et des intrigues de madame de Pompadour.

Ph. G.

88. Deduktion der Rechte, etc. — *Exposé des droits de M. le duc C.-F.-G.-F. de Looz-Corswarem sur la principauté de Rheina-Wolbeck*, par M.-J.-M.-F. Birnbaum. Aix-la-Chapelle et Leipzig, 1830; J.-A. Mayer. In-4° avec un supplément (*Nachtraegliche Bemerkungen*) imprimé en 1831.

L'histoire de la principauté de Rheina-Wolbeck intéresse sans doute fort peu le public. Il ne lui importe guère que cet autre royaume d'Yvetot appartienne ou non au duc de Looz-Corswarem; mais ce qui intéresse, ce qui importe véritablement, c'est de bien connaître cette vieille constitution de l'empire germanique dont les derniers débris, malgré de récentes réparations, menacent ruine de toutes parts, c'est d'éclaircir les points obscurs, et il y en a une infinité, des annales de cette féodalité, sujet de tant de déclamations rebattues, de tant d'erreurs prétentieuses, de tant de calomnies injustes, de tant de regrets insensés. Or, à une question d'intérêt personnel, M. Birnbaum, qui appartient à l'école historique de jurisprudence, a su rattacher des discussions extrêmement importantes, des discussions vitales pour le moyen âge. Doué d'une grande sagacité, guidé par une érudition scrupuleuse et sévère, il a fait d'un mémoire judiciaire un morceau d'histoire précieux, surtout pour la Belgique dont il rétablit, sous certains rapports, les origines et les antiquités. On ne lira certes pas sans fruit tout ce qu'il dit, par exemple, sur la nature des *Avoueries* aux Pays-Bas, et principalement dans le pays de Liège. — M. Birnbaum a publié aussi récemment un Traité sur les dîmes, où l'on trouve le même savoir et cette prudence qui craint qu'on ne grave les destinées des peuples d'aujourd'hui sur des tables rases, comme les philosophes de la sensation inscrivaient autrefois les premières idées de l'homme sur des tablettes vides.

De R.

89. Atlas de l'Europe en 220 feuilles ou sections. Ve Livraison : *France*. Fribourg, 1832; Lith. de Herder. Grand in-folio.

Nous avons déjà dit précédemment que la base de ce beau travail avait été posée par un célèbre ingénieur français, M. Weiss, l'auteur des cartes de Suisse et de beaucoup d'autres plans qui se trouvent au

dépôt de la guerre. M. Wœrl, qui publie aujourd'hui l'Atlas de l'Europe, était assurément digne d'être son continuateur. Il n'est sorte de soins qu'il ne prenne pour arriver à une exactitude complète. Déjà seize cartes de France ont paru; nous avons nommé et décrit toutes celles des premières livraisons. Voici maintenant Lyon, Marseille, Brest, Besançon. Les coordonnées des points d'intersection, des méridiens et parallèles sont établies d'après les principes du savant Mémoire sur la projection des cartes géographiques, par le colonel Henry. Nous rappellerons encore à nos lecteurs que la proportion est de 1 : 300,000, ce qui permet de tracer des positions de moindre importance. Les chaînes de montagnes et même leurs ondulations, leurs vallées se présentent fort distinctement à la vue, et les routes marquées à l'encre rouge le sont de manière à ce qu'au premier aperçu on connaisse leur importance. Quant aux villes, aux bourgs et aux villages, il est des signes qui, à eux seuls, valent une description géographique. Vous apprenez, en les regardant, s'il y a une université, des mines, des salines, quel est le nombre des habitans; et pour toutes ces choses il règne une netteté, une précision qui plaisent à l'œil, autant qu'elles satisfont à la science. Nos cartes, on l'a déjà dit, sont toutes ou trop grandes ou trop petites. Sur vingt cinq cartes dont se composera la France, nous en avons déjà seize, et l'activité des presses de M. Herder nous en promet bientôt le complément : or la livraison ne revenant qu'à 12 francs ou environ, il s'ensuit que l'on peut se procurer à un très-bon compte un Atlas de France qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exécution. Le roi des Français a accepté la dédicace de l'ouvrage; les états de Bade ont, dans un rapport officiel, témoigné leur satisfaction des progrès que M. Herder fait faire à la science, et il n'est peut-être pas un journal en Allemagne, dans ce pays de la franchise et de la critique, qui n'ait joint son suffrage à tant d'autres suffrages. Disons quelques mots de la livraison nouvelle : la carte intitulée Lyon se place entre celle de Dijon et celle de Montpellier; vers le sud-ouest elle s'enfonce dans les montagnes de l'Auvergne, nous présente Clermont, le Mont-d'Or et Saint-Flour; au sud-est, elle descend avec le Rhône, par Vienne et saint-Vallier, jusqu'au delà de Tournon, et nous offre dans l'intérieur des terres Annonay, Saint-Étienne et Montbrison; tandis qu'au nord nous nous élevons jusqu'à Tournus et Moulins. La deuxième carte, intitulée Mar-

seille et Nice, doit se joindre à celle de Genève et Turin (car il ne faut pas perdre de vue que cet atlas est pour l'Europe entière). Nous y voyons le golfe de Gênes, depuis Saint-Tropez jusqu'à Porto-Maurizio; au sud elle se complètera par la carte de Toulon; à l'est nous sommes en Italie, et nous voyons Alba et Mondovi, tandis qu'au nord nous allons jusqu'à Briançon. Rien n'est plus beau que les mouvemens du sol, que ces crêtes des Alpes et leurs nombreuses sinuosités au milieu desquelles nous apercevons Digne et Gap. On ne nous donne sur la troisième carte qu'une langue de terre du département du Finistère, Quimper, Brest et les flots du vaste Océan. Ici nous ferons remarquer que les côtes et les îles réussissent admirablement selon le beau procédé lithographique imaginé par M. Wœrl. Passons brusquement à l'est, c'est-à-dire à Bâle et à Besançon. L'extrémité occidentale porte à sa lisière Neuchâteau, Bourbonne, Auxonne, et nous possédons à l'opposite une partie notable du duché de Bade et la Suisse jusqu'à Lucerne et au Saint-Gothard. N'oublions pas de dire que les faits militaires sont tous marqués au moyen de millésimes. Tels Grandson, Morat, Sempach, Fribourg, etc., etc. En réunissant à cette collection celle des siéges et batailles de M. Kausler, on sera pourvu de toutes les ressources qu'exige l'étude de l'histoire. P. Golbéry.

90. Ausflucht eines Russen nach Deutschland. — *Excursion d'un Russe en Allemagne*, roman en lettres, par Nicolas Gretsch; traduit du russe, par C. Eurot. Leipzig, 1831; Brockhaus. In-8° de 404 pages.

Il nous est déjà venu de la Russie plusieurs romans de mœurs qui ne sont pas précisément remarquables par la profondeur de l'observation. Dans un pays gouverné despotiquement, un écrivain, s'il veut échapper à la censure, ne peut pas peindre avec énergie les abus du pouvoir, les préjugés de la naissance, l'orgueil de l'aristocratie, les vices des fonctionnaires publics. Il faut qu'il s'en tienne à des ridicules de société qui, n'offensant pas la police, obtiennent un passeport pour paraître en public. C'est à cela aussi que s'est borné M. Gretsch, connu par de bons ouvrages, notamment par une excellente *Grammaire russe*, qui a été traduite en français à Pétersbourg même. Son roman est un peu

verbeux, mais il est animé; les aventures y sont entremêlées de descriptions de localités. L'auteur russe est bon patriote, car il exprime partout une très-haute opinion sur sa nation; il prétend qu'à l'étranger elle est très-vénérée : il est vrai que l'ouvrage a été écrit avant l'anéantissement des droits de la nation polonaise. M. Gretsch a choisi une partie de ses héros dans les familles allemandes en Russie, ce qui lui donne occasion de peindre leurs mœurs. Il dit à ce sujet (page 146) : « Il est remarquable que les Allemands, tout en conservant leur activité et leur courage, non-seulement oublient en Russie tout-à-fait les rapports politiques de leur patrie, mais deviennent de tout leur cœur, de toute leur ame, des sujets russes. Les Anglais, à Pétersbourg, portent le deuil à la mort du roi d'Angleterre; les Français y conservent les sentimens de royalistes ou de libéraux : mais l'Allemand dépose à la douane de Cronstadt ses affections de sujet pour le duc d'Anhalt-Kœthen ou de Schwartzbourg-Sondershausen. Voilà l'effet du démembrement de l'Allemagne et du cosmopolitisme allemand. » L'auteur cherche à expliquer pourquoi les Allemands ne jouissent pas en Russie de l'estime due à leurs qualités. Il répond que c'est parce que les Russes et les Allemands ne s'entendent pas, et que leurs caractères ne s'accordent point. En bon Russe, il trouve que ses compatriotes belliqueux sont les Romains de notre tems (quels Romains, en Pologne!) que, cédant facilement à l'enthousiasme, ils se laissent entraîner; qu'ils sont légers, insoucians et tant soit peu paresseux; tandis que les Allemands sont posés, patiens, minutieux, pédans. Dans le midi de la Russie, on retrouve chez les habitans quelques-unes des qualités des Allemands. Parmi dix médecins en Russie, on trouve trois Allemands, six originaires de la Petite-Russie, et un véritable Russe. Dans les armes qui demandent du savoir, par exemple, dans le génie, dans l'artillerie, dans l'état-major, il y a en proportion plus d'Allemands que de Russes. L'auteur ajoute que les Allemands déplaisent en Russie par leur parcimonie.

91. Franzoesische Grammatik. — *Grammaire française pour les gymnases, écoles industrielles*, etc.; par le docteur P.-J. Leloup. Deuxième édition. Trèves 1832; F.-A. Gall. In-8° de 340 pages.

Le jugement que nous avons porté sur la première édition de cette

grammaire paraît avoir été ratifié par le public. On a trouvé la Grammaire de M. Leloup si utile, que le gouvernement prussien l'a recommandée pour l'enseignement dans les écoles. M. Leloup a revu et augmenté son travail. Il y a ajouté des morceaux tirés des auteurs modernes de la littérature française. Un mérite de cette grammaire, c'est d'exposer les règles d'une manière très-claire et précise, et de les appuyer toujours d'exemples pris dans les meilleures autorités; les gallicismes sont signalés avec soin, et mis en comparaison avec les expressions équivalentes en allemand. Pour habituer l'élève aux tournures françaises, l'auteur a traduit des morceaux de littérature en allemand, et il a indiqué au bas des pages les expressions françaises pour que les élèves trouvent eux-mêmes le style de l'original. Ces extraits pourraient être plus variés : il était inutile par exemple de transcrire d'aussi longs passsages de l'*Histoire de la Campagne de Russie*, par M. de Ségur. Il aurait mieux valu n'en donner que deux ou trois pages, et faire connaître par d'autres extraits la variété du style en français.

92. Taschenbuch ohne Titel. — *Almanach sans titre pour l'année* 1832. Leipzig, 1832; Brockhaus. In-18.

Nous avons rendu compte de l'Almanach publié sous *ce titre* l'année dernière; à cette occasion nous avons fait remarquer combien il est difficile de composer un livre rempli de plaisanteries, dans un pays où tout ce qui a le moindre pouvoir en main prétend être inviolable, et où la censure est là pour empêcher l'écrivain qui voudrait se livrer aux inspirations de sa verve satirique d'attaquer aucun abus protégé par les princes, par les ministres, par les sénats, par les bourguemestres, par le clergé, par les généraux. C'est la liberté avec toutes les restrictions dont parle Figaro. Aussi ne trouvâmes-nous guère plaisant l'*Almanach de* 1831. Celui de l'année présente est de la même qualité. Partout on y reconnaît des efforts pour faire de la satire ou des allusions, et partout on reconnaît aussi les traces de la férule de la censure. Il en résulte un livre insipide pour nous. Parmi les épigrammes, il y en a quelques-unes qui sont bonnes : apparemment les censeurs ne les ont pas comprises; car il les auraient vraisemblablement rayées. L'*Almanach sans titre* donne une triste idée de la liberté de la presse en Saxe.

Depping.

93. Geschichte der letzten funfzig Jahren, etc. — *Histoire des cinquante dernières années*, par C.-F.-C. Ludwig. Ire partie. Altona, 1832; Hammerich. In-8°; prix, 1 th. 8 gr.

94. Bildung zur deutschen Beredsamkeit, etc. — *Préparation à l'éloquence allemande :* Lettres adressées à un homme d'état, par Theodore Heinsius. Berlin, 1832; Duncker et Humblot. In-8°; prix, 12 gr.

M. Heinsius est auteur d'un ouvrage sur l'histoire de la langue, de la poésie et de l'éloquence en Allemagne.

95. Georg Venlot, etc. — *Georges Venlot, nouvelle accompagnée d'arabesques*, publiée par Julius Mosen. Leipzig, 1831; Schumann. In-8°; prix, 2 th.

96. Anselmus oder die Fruchte des Wahnes, etc. — *Anselme, ou les fruits de l'erreur*, roman de Paul Hellmuth. Leipzig, 1831; Wienbrack. Deux vol.; prix, 2 th. 8 gr.

SUISSE.

97. Vita di Ugo Foscolo. — *Vie d'Ugo Foscolo*, par Joseph Pecchio. Lugano. Giuseppe Ruggia.

Nous avons parlé de Foscolo dans un de nos précédens cahiers, (Voy. t. LIII, février 1831, p. 386) à l'occasion d'un recueil d'assez mauvais vers mis au jour après sa mort, on ne sait pourquoi, car cette dépouille posthume ne valait pas la publicité. Voici venir un nouveau biographe de l'auteur des *Sépulcres*, exilé comme il le fut, en Angleterre, et qui s'est déjà fait connaître dans les lettres italiennes par divers ouvrages, entre autres par une histoire estimée de l'économie politique en Italie.

L'originalité lyrique de Foscolo, sa vie aventureuse, la bizarrerie de son caractère, son origine lointaine, car il était né en Grèce, son exil et sa mort en Angleterre ont fait de cet homme étrange un sujet intéressant de biographie. C'est une bonne fortune dont M. Pecchio a su tirer un habile parti, et son livre est certainement le plus exact et le plus complet qu'on ait écrit sur Foscolo.

L'exil de M. Pecchio et son éloignement des sources italiennes n'ont

point appauvri sa plume; elle est aussi féconde en faits neufs et originaux qu'elle aurait pu l'être à Florence, à Milan, dans tout autre centre littéraire de la Péninsule italique. Et puis, je ne sais, cette destinée commune d'exil et de malheur établit entre le poète et son historien comme une fraternité, une familiarité intime pleine de charme et d'intérêt. C'est un lien de plus entre eux, et le biographe semble avoir acquis par là une intelligence plus complète et plus profonde de la pensée et de la vie dont il raconte les phases et les vicissitudes. C'est en vain que M. Pecchio demande grâce pour les omissions et les erreurs que sa position à trois cents lieues de l'Italie excuserait de reste; on n'a là-dessus ni grâce, ni pardon à lui accorder, il n'a point péché.

On annonce de Rome une nouvelle vie de Foscolo, par le traducteur italien de l'histoire de la littérature grecque de Schoell. Grec de naissance aussi, du moins je le suppose, le nouveau biographe aura ce rapport de plus avec lui, mais celui-ci ne vaut pas l'autre. On a d'ailleurs quelque raison de suspecter l'esprit politique qui présidera à sa nouvelle biographie. On craint de la partialité, pis encore peut-être, et il sera bien, je crois, de s'en tenir à celle de M. Pecchio; pour notre compte, c'est ce que nous ferons.

ITALIE.

98. Dell' origine, progressi e stato di ogni letteratura. — *De l'origine, des progrès et de l'état de chaque littérature;* par l'abbé Giovanni Andrès. Nouvelle édition. Venise, 1830-32. Huit volumes in-8°.

L'abbé Andrès a le mérite d'avoir senti l'un des premiers, le premier peut-être en Italie, de l'aveu même des Italiens, l'utilité d'une histoire universelle de la littérature. Il l'a exécutée, mais quelque prix qu'ait d'ailleurs son ouvrage, ses forces ont fait défaut dans l'exécution, et il est resté au-dessous d'un si vaste sujet, en ce sens qu'il n'a pas su trouver un lieu commun qui réunît toutes les productions de l'esprit humain, de manière à en former un tout un et compact. Il fallait pour cela du génie; mais quand il manque, érudition ou talent, rien n'en tient lieu. L'esprit de système peut égarer quand on prend un système

pour but, mais, pris comme moyen, il est d'un secours puissant non moins dans la recherche que dans l'exposition de la vérité.

Toutefois, comme ouvrage élémentaire, il reste au tableau de l'abbé Andrès le mérite d'une nomenclature assez complète de la littérature générale. Comme moyen d'étude la lecture en est instructive, et c'est là comme autant de matériaux déjà réunis qui n'attendent qu'une main habile et créatrice pour former un édifice littéraire d'un haut style.

99. INTERNO ALL' INDOLE DELLA LETTERATURA ITALIANA, etc. — *Sur le caractère de la littérature italienne au dix-neuvième siècle*, ou *de la littérature civile;* essai de DIFENDENTE SACCHI. Pavie, Luigi Landoni.

ESPRIT DE LA LITTÉRATURE ITALIENNE CONTEMPORAINE.

« La poésie, aux yeux de qui la considère exactement, passa tou-
» jours par trois grandes périodes; savoir: la poésie théocratique,
» la poésie héroïque, la poésie civile, suivant les formes diverses
» qu'elle reçoit des hommes dont elle peint les modifications morales
» et intellectuelles. La première surgit alors que, pressé du besoin
» et manifestant à l'extérieur les sensations internes, l'homme *crée* le
» sentiment de l'infini, invoque et adore la force motrice de la na-
» ture : la poésie embrasse alors toute la sagesse du siècle; elle est la
» langue unique de toutes les connaissances humaines. La seconde gît
» toute dans l'expression des sentimens généreux, tant par les puissan-
» ces d'une imagination ardente que par les croyances propres à entraîner
» une ame passionnée. La dernière, enfin, agit sur la raison; elle s'at-
» tache à la vérité, elle exprime les sentimens, les affections des con-
» temporains, et se tient à des souvenirs plus récens. »

Ainsi parle M. Sacchi, dans son premier chapitre. Quoi qu'il en soit de cette triple définition, du vague, de l'arbitraire qui la caractérise, et de ce sentiment de l'infini *créé* par l'homme, l'auteur part de là, et s'attache à démontrer ou plutôt admet comme un fait que non-seulement l'Italie, mais l'Europe tout entière, en est aujourd'hui à cette troisième période, que d'autres ont appelée romantique et qu'il appelle, lui, civile; époque de raison et d'actualité où, las de vaguer dans un passé mort, et foulant les croyances antiques, comme un enfant les jouets de

la veille, le génie humain se replie sur lui, s'abîme dans ses propres pensées, et bien qu'agité toujours des préoccupations d'avenir et de destinée future, se renferme dans le cercle du présent, et s'y case pour rouler incessamment sur soi-même comme Ixion sur sa roue; cette phase de méditation triste, de profonds dégoûts, de transition et comme d'attente, se résume admirablement dans Byron. A lui seul il la représente tout entière, et son œuvre monumentale apparaîtra dans l'avenir comme une pyramide sur un tombeau.

C'était bien d'Albion que devait partir cette voix de larmes, qui tout à coup est venue émouvoir le monde, de cette Albion où la raison a dès long-tems un culte, et qui marche, parmi les nations, si glorieuse de sa civilisation partiale et décevante. Cette austérité si vantée, ces institutions offertes en modèle à tous, ces richesses, cette prospérité si enviée, ce luxe immense qui semblait transporter au nord l'Orient et ses délices, le jour est venu où la vanité de toutes ces choses a été mise au jour, et c'est la poésie qui a fait à l'Europe cette tardive révélation. Elle a déchiré le voile d'une main audacieuse, et la vieille Angleterre a paru dans toute sa nudité. L'hypocrisie des mœurs, la féodalité des lois, la misère profonde et sans bornes, le spleen enfin et le désespoir, lèpre incurable de toute civilisation avortée, sont venus effrayer le monde comme autant d'apparitions monstrueuses et inattendues, et l'ont comme forcé à un long et triste retour sur lui-même.

Ainsi dépouillée, l'Angleterre a eu honte; elle s'est enveloppée des lambeaux de son voile d'or; elle a frappé d'anathème son poète, elle l'a rejeté loin d'elle, l'a condamné à l'éternel exil; elle a déversé sur son grand nom la calomnie et l'outrage. Mais le coup était porté; le monde avait vu.

De Byron date l'ère nouvelle. — Ce n'est pas qu'avant lui déjà quelques voix ne se fussent élevées dans le désert pour prêcher comme Jean-Baptiste la venue du Messie. Le Werther de Goethe, le Charles Moore de Schiller, et parmi nous Oberman et René, avaient été comme les précurseurs de Childe-Harold et de Don Juan. Mais les esprits n'y étaient pas encore; le fracas de la révolution française, le cliquetis des conquêtes de l'empire étouffèrent ces premiers cris; et puis aucune de ces voix éloquentes n'avait encore parlé avec l'autorité du poète anglais. Il fallait ses images puissantes, son vers impérieux et fort pour

maîtriser les ames; il fallait sa poésie claire et profonde pour être entendu et senti, son nom d'anglais pour être cru.

Cette Italie où il avait vécu, écrit, aimé, fut la dernière à le comprendre; elle le comprend mal encore. Elle se rend mal compte de ce grand mouvement des esprits qui nous travaille, et plus d'une fois ces inspirations magnifiques à la fois et douloureuses furent taxées par elle d'écarts ultramontains. Les conditions politiques de la Péninsule italique expliquent ce blasphème, car c'en est un, et lui servent d'excuse. L'absence de tout organe libre de la pensée, de toute publicité, a comme enrayé les esprits; en littérature, ils en sont encore au passé; ils ne rêvent rien au-delà du Tasse, de Pétrarque et d'Alfieri. L'imitation est flagrante dans toutes les œuvres contemporaines; on imite jusqu'à l'imitation, car Alfieri qu'est-il, sinon un copiste des théâtres grec et français combinés?

C'est lui cependant que l'auteur, M. Sacchi, proclame le créateur du théâtre *civil* en Italie, apparemment à cause de son *Garzia* et de ses *Pazzi*. Nous nous sommes expliqués sur Alfieri dans quelques articles antérieurs, et pour aujourd'hui nous n'y reviendrons point. Qu'il nous suffise de dire qu'Alfieri n'est point, à nos yeux du moins, un homme d'avenir, qu'il n'a pas compris son tems et n'a pas même su constater les faits contemporains. C'était un esprit court. Hostile à la révolution comme un petit marquis l'aurait pu être, hostile à la France, dont il ne sentait pas la mission sociale, il se lia au passé et ne vit rien au-delà. Cependant il fut contemporain de Schiller qui créa Posa, de Goethe qui fit Werther et Faust; aussi ne nous semble-t-il qu'un pygmée auprès de ces deux géans de la pensée, et ses drames des squelettes auprès des figures larges et pleines de leur création.

Du reste, pour revenir à l'ouvrage annoncé, si M. Sacchi ne nous paraît pas plus que ses compatriotes avoir une intelligence complète du mouvement européen, il sent du moins qu'il pourrait bien être tems, pour l'Italie, d'en finir avec l'imitation. Dante fut de son tems; soyez du vôtre, dirons-nous aussi aux Italiens. Ce qui est fait est fait; à quoi bon le copier et recopier mille fois? Ce n'est qu'en se repliant profondément sur elle-même, en appréciant ses forces, en étudiant ses besoins dans des vues d'avenir, que l'Italie peut espérer un nouveau rôle intellectuel; mais, avant tout, il faut qu'elle se persuade bien qu'elle

n'est qu'un rameau de l'arbre européen, et que sa vie, à elle, est liée et comme subordonnée à la vie générale. Rendons justice, en cela, à M. Sacchi, cette position ne lui a point échappé. Il croit à une littérature européenne, et de plus il la croit prochaine.

Il reste toujours évident qu'une littérature européenne, si universelle qu'elle soit dans ses principes, subira toujours de pays à pays les modifications qu'impriment à l'esprit de chaque peuple, la langue d'abord et le caractère national, puis la situation géographique et les autres circonstances, tant extérieures qu'internes, d'une nation. Unité dans l'ensemble et le fonds, variété dans les détails et la forme, c'est la loi même de la nature, et la nature n'est ni fatigante ni monotone. Pourquoi la littérature le serait-elle?

Qu'elle tende à la généralisation et à l'unité, cela nous semble démontré par le fait même, et le raisonnement seul suffirait à l'établir. Comme l'eau et la chaleur, la civilisation tend à l'équilibre; or la littérature, n'étant que l'expression de la civilisation, doit tendre au même équilibre. C'est là, ce nous semble, une vérité mathématique, et l'événement le prouve chaque jour.

Il serait étrange, certes, que la société se renouvelât, que les rapports changeassent, que tout marchât, se modifiât, et que l'art seul restât stationnaire. Raphaël naîtrait aujourd'hui qu'il ne serait pas le Raphaël du seizième siècle, pas plus que Dante ne serait le Gibelin du quatorzième. Imiter donc l'un ou l'autre au dix-neuvième est un non-sens absurde. Machiavel écrirait aujourd'hui son *Prince* que le siècle lui rirait au nez, aussi s'en donnerait-il bien garde. Politique et art tout marche, tout va en avant. On n'est grand qu'à condition de comprendre son tems et de marcher en tête; ainsi fit Voltaire, ainsi Rousseau. Celui qui se jette en travers du siècle est écrasé, et le siècle passe.

Pour en finir avec l'ouvrage de M. Sacchi, nous le féliciterons de ne pas partager plusieurs des préjugés de son pays, et de professer une impartialité assez rare au-delà des Alpes, dans les questions littéraires. Il ne croit pas comme tant des siens que le reste de l'Europe littéraire soit un tas de barbares. Il semble penser que l'Italie n'aurait qu'à gagner à s'inspirer de barbares tels que Byron, Schiller et Lamartine. Nous le pensons aussi, et nous le souhaitons aux Italiens, non qu'ils doivent, nous le répétons, copier l'un ou l'autre; s'inspirer n'est pas copier; c'est se re-

tremper à des sources nouvelles, quand les sources antiques sont taries. Ce n'est qu'à ce prix qu'il est donné à un peuple d'entrer dans la connaissance exacte de son tems et de prendre place dans le mouvement européen; et malheur au peuple qui voudrait faire aujourd'hui de l'égoïsme et de l'exclusion ! S. R.

100. Il terremoto del 1832. — *Le Tremblement de terre de* 1832 *dans les États ecclésiastiques*, tableau historique. Italie, 1832. Brochure.

TREMBLEMENS DE TERRE DE L'OMBRIE.

Cette petite brochure ne contient guère que la répétition de quelques-uns des faits que nous avons rapportés des premiers dans une note de notre numéro de février dernier. L'auteur se borne à la peinture des calamités de l'Ombrie, et cite, au sujet du fléau quelques circonstances qui n'étaient pas encore connues. Nous savions et nous avons dit que des sources d'eau chaude avaient tout à coup jailli de terre dans les campagnes de Modène; mais nous ignorions que ce même phénomène se fût reproduit dans l'Ombrie, à quelques lieues de Spolète. — « Deux sources d'eau mêlée d'étranges matières, dit l'auteur, sortirent de terre, s'élevèrent en jet à plusieurs pieds, et formèrent durant deux heures un torrent rapide assez volumineux. Là, comme à Cannara et à Spello, de larges fissures s'ouvrirent dans les champs. Les curieux qui s'en approchèrent prétendirent qu'elles exhalaient une odeur de souffre. »

Un phénomène atmosphérique non moins curieux, et dont ne parle pas l'auteur, eut lieu au royaume de Naples. La nuit qui précéda le tremblement de terre de Potenza, chef-lieu de la Basilicata, on vit un globe de flammes descendre du ciel avec une lumière aussi vive que celle du soleil; il dura une minute, et s'éteignit avec l'explosion du tonnerre.

L'auteur de la brochure entre dans beaucoup de détails sur les villes et villages ruinés, et en particulier sur la magnifique basilique de Sainte-Marie-des-Anges, au-dessous d'Assises. Un grand nombre de novices étaient dans l'église à psalmodier et prier, quand le fléau l'atteignit; ils virent le toit du chœur s'ouvrir à diverses reprises, et trois larges

trous se formersur les trois grandes fenêtres (*fenestroni*). Huit colonnes furent rompues comme des roseaux et plusieurs pilastres coupés franc. Au dehors la coupole et la tour se rapprochèrent plusieurs fois, comme si elles eussent voulu se heurter.

Pérouse, Assises, Spello et surtout Bevagna, la patrie de Properce, reçurent des brèches considérables; tout le Val Ombre en fut dévasté. Les particularités rapportées par l'auteur n'ont qu'un intérêt local; nous y renvoyons les curieux. Quant aux sentences politiques et religieuses, aux nombreux passages latins dont il a entremêlé son récit, il aurait mieux fait de s'en abstenir et de se borner aux faits.

Du reste, l'auteur est un proscrit dont la plume semble avoir été enchaînée par les considérations de sa position. Nous les respectons d'autant plus que son petit volume est une œuvre patriotique : il se vend au profit des victimes du tremblement de terre (1).

Les tremblemens de terre de Foligno et de l'Ombrie ont eu plusieurs autres historiens, tels que le professeur Saverio Barlocci, dont la relation, publiée en février dernier, est plus scientifique, et se recommande en ce sens par des observations qui ne manquent ni d'exactitude ni de sagacité. M. Antonio Gentili, de Foligno, a écrit une brochure scientifique aussi sur les causes naturelles du fléau.

101. Gli uomini illustri, etc. — *Les Hommes illustres grecs et latins antérieurs à l'ère vulgaire de cette partie de l'Italie qui aujourd'hui forme le royaume de Naples;* par G. Flauti, Naples.

GRANDS HOMMES NAPOLITAINS.

Le royaume de Naples, ancien et moderne, fut fertile en grands hommes. La Grande-Grèce, qui en forme aujourd'hui toute la partie méridionale, fut une des contrées les plus libres et les plus lettrées de l'antiquité grecque. La civilisation y fut portée à un haut point et les lois de ces rép bliques jalouses passèrent en héritage aux Romains

(1) L'auteur annonce l'intention de faire déposer son ouvrage au bureau de la *Revue encyclopédique*, pour être répandu en France. Il se vend un franc. Nous nous associons volontiers à cet acte de philantropie.

comme leur plus belle conquête. Le grand nom de Pythagore surnage sur ces océans lointains, et brille d'un éclat toujours pur et vif dans la nuit des âges. Zaleucus, son disciple, le législateur des Locriens, fut digne de son maître. Charondas donna des lois à Thurium, et le père de l'histoire, Hérodote, vint par sa présence et sa mort jeter un grand lustre sur la colonie naissante. Archytas de Tarente fut philosophe, homme d'état et soldat; car alors l'intelligence ne se démembrait pas, et les facultés humaines marchaient de front.

La Phocéenne Vélia donna à la philosophie la secte éléatique et eut son grand jurisconsulte Trébazius. Le Samnium, pays austère et belliqueux, eut aussi ses gloires. Un Pontius de Télèse fut un des plus grands généraux de l'armée sociale. Un autre Pontius dressa les fourches caudines; et son père Hérennius, homme d'un sens si droit, d'un conseil si juste que Tite-Live lui-même l'appelle *sapientissimus*, débattit, au rapport de Cicéron, avec Archytas et Platon les plus hautes questions de la morale et de la politique.

Plus tard, et sous les Romains, ces bienheureuses contrées furent plus fécondes en grands hommes. Le plébéïen Marius sortit d'Arpino, et après lui Cicéron. Ennius, Horace, Silius Italicus, Ovide, Velléius Paterculus et Juvénal étaient napolitains, et l'éloquence de leurs compatriotes était, de l'aveu même des Romains, sans émule au barreau.

On n'a parlé ici que du continent, car si l'on demandait à la Sicile le tribut de ses Empédocle, de ses Théocrite, de ses Archimède, la nomenclature de tant de grands hommes deviendrait trop longue et fastidieuse.

Au Bas-Empire la Calabre eut son Cassiodore.

Le moyen âge ne fut pas stérile. La boussole sortit d'Amalphi. L'Abruzze eut son Caldora, le vainqueur de Braccio; Capoue eut son Pierre des Vignes, et la Calabre son grand-amiral Lauria; elle eut aussi son Campanella, son Télésius, dont Bacon a fait l'éloge; Salerne son école de médecine et son Jean de Procida.

La Renaissance fut brillante. Sannazar et Tasse illustrèrent la poésie; Jean-Baptiste Della Porta, la physique; Angelo di Costanzo et Camillo Porzio créèrent l'histoire nationale.

Dès lors l'intelligence ne fit jamais défaut. Luca Giordano et Bernini,

l'Espagnolet et Salvator Rosa, Paisiello et Cimarosa furent de grands artistes; Vico un grand philosophe; Gravina Genovesi et Filangieri popularisèrent dans leur patrie le droit, la législation et la philosophie morale. Giannone, historien sage et vrai, Mario Pagano, éloquent publiciste, Cirillo, Baffa, Carraccioli, surent tous souffrir et mourir pour une idée.

Combien encore ne laisse pas à glaner cette moisson rapide! Mais si incomplète qu'elle soit, elle suffit à donner la plus haute idée de l'intelligence humaine sur le continent napolitain à toutes les époques, sous tous les gouvernemens. Elle y est spontanée comme les orangers et les trésors du sol, et il ne faudrait à ce pays morne et déshérité que des institutions fortes et libres pour le placer au premier rang sur la scène du monde.

Épris de tant de gloires, fiers de tant de richesses, plusieurs Napolitains ont entrepris l'illustration de leur pays. Galanti et Signorelli sont du nombre. Le premier a fait un ouvrage de statistique générale pleine de choses, dont les disgrâces politiques et les susceptibilités royales ne lui ont pas permis l'achèvement; le second s'est borné à la seule culture intellectuelle du royaume; mais trop jeune et trop peu mûri par la méditation, il n'a donné qu'une nomenclature nue et sèche des grands hommes nationaux. Peu de goût dans les jugemens, moins de critique encore dans le choix des hommes dépare son livre; tel qu'il est cependant, c'est encore un répertoire complet et instructif de noms et d'érudition.

M. G. Flauti, le fils du mathématicien Vincenzo, a repris l'œuvre dès l'origine et se propose de la mener jusqu'à ce jour. Il n'a publié que la première époque; c'est celle que nous annonçons. La seconde, commençant à l'ère vulgaire, ira jusqu'à la monarchie normande; la troisième à la chute de l'empire grec; il poussera la quatrième d'Alphonse à Charles III; la dernière enfin atteindra notre âge. Tel est l'immense cadre tracé par l'auteur; il embrasse un espace de près de deux mille cinq cents ans. Nous souhaitons à M. Flauti courage et persévérance durant son long voyage, et nous reviendrons à lui quand il aura fait quelques pas de plus. S. R.

102. Solenne distribuzione dei premj. — *Solennelle distribution des prix et exposition de* 1831, *dans l'Académie provinciale des beaux-arts de Ravenne*. Ravenne, 1832.

LE PEINTRE LONGHI DE RAVENNE.

Nous ne parlons de ces opuscules que pour rappeler aux artistes le nom d'un confrère inconnu, ou à peu près, dont l'éloge est en tête, écrit par son compatriote, le comte Alexandre Cappi; c'est Lucas Longhi, que Ravenne regarde comme son plus grand peintre, et je crois son unique. Il ne quitta jamais sa ville natale, et fut contemporain de Georges Vasari, qui le connut et en parle en quelques mots dans sa vie des peintres. « Longhi, dit l'aristarque florentin, a travaillé et travaille avec étude et patience, et j'en peux faire foi, ayant demeuré à Ravenne deux mois, durant lesquels je le pratiquai beaucoup, et m'entretins avec lui des choses de l'art. » Il le plaint ailleurs de n'être jamais sorti de chez lui; « car, assidu et diligent comme il l'était, et avec son beau jugement, il se serait certainement élevé à une hauteur rare. » Lanzi, dans sa *Storia pittorica*, en parle plus brièvement encore.

Le comte Cappi s'élève ardemment contre la légèreté et l'injustice des deux critiques; il leur reproche vivement leur partialité nationale, et entreprend la réhabilitation de son concitoyen. Il cite, comme son chef-d'œuvre, une adoration de Jésus enfant, où la splendeur divine du Messie naissant, le saint étonnement des pâtres et la chaste beauté de Marie, sont peints d'une main habile et savante. Bethléem brille dans le lointain sous une montagne qui ferme l'horizon. Le ciel est serein, l'heure matinale; l'étoile miraculeuse luit encore, et son dernier rayon se fond merveilleusement dans l'air. Un des pâtres est à genoux, et leur rudesse un peu sauvage à tous les deux, contraste avec la grâce et la modeste majesté de la jeune mère. Ses cheveux blonds, divisés au milieu du front, vont se réunir derrière les oreilles. L'amour maternel se confond dans ses yeux à une humilité toute féminine. Elle s'étonne d'elle-même, et peut croire à peine à l'honneur où Dieu l'appelle. Saint Joseph est assis auprès d'elle; simple et grave, ses habits sont pauvres, mais sa physionomie est noble, et le charpentier de Bethléem sait bien qu'il est de la famille de David.

M. Cappi vante fort le dessin et le coloris du tableau, la simplicité de l'ensemble et la correction des détails. Quoiqu'il fût permis de tenir pour suspect l'arrêt du panégyriste, nous voulons bien le croire sur parole. Quelque artiste lui saura gré, peut-être, de lui avoir rappelé ou fait connaître un collègue méconnu, et c'est dans ce but que Luca Longhi a trouvé place dans notre Bulletin.

Lorsque Jean de Bologne eut exposé sur la place du Grand-Duc, où il est encore, son magnifique groupe de l'enlèvement des Sabines, la rumeur d'admiration fut si grande en Italie, que plus d'un amateur fit exprès le voyage de Florence pour le voir. Heureux tems où l'art avait encore des autels et où l'enthousiasme brûlait au cœur des hommes! Malgré toute l'éloquence de M. Cappi, il est douteux qu'il s'en trouve un seul aujourd'hui dans les quatre parties du monde qui fît dix milles pour voir un chef-d'œuvre, fût-il de Raphaël. Nous nous bornerons donc à recommander celui de Luca Longhi aux artistes que leurs affaires mèneront à Ravenne ; ils y trouveront de plus le tombeau du Dante, et la belle fôrêt de pins si harmonieusement, si mélancoliquement chantée par Byron.

103. Lezioni di fisiologia. — *Leçons de physiologie*, de Lorenzo Martini. Turin, 1826-1832. Douze vol. in-8°.

Ce n'est ici qu'une simple annonce bibliographique. Un ouvrage scientifique de cette dimension demande plus, et nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir. Nous ignorons du reste si l'ouvrage est entièrement terminé.

104. Opuscoli di chirurgia. — *Opuscules de chirurgie*, par le professeur Antonio Scarpa. Pavie, 1832.

Les trois premiers volumes seuls ont paru.

BELGIQUE.

105. Carte de la Belgique, d'après Ferraris, *augmentée des plans des six villes principales*, et de l'indication des routes, canaux et autres travaux exécutés depuis 1777 jusqu'en 1831. Bruxelles, 1832; Vander-Maelen. In-plano oblong de 43 feuilles.

Le comte Joseph de Ferraris, né à Lunéville le 20 avril 1726, était

un soldat intrépide et un officier instruit. Nommé en 1767 directeur-général de l'artillerie dans les Pays-Bas autrichiens, il s'occupa à lever la carte des provinces qui les composaient. Ce bel ouvrage, terminé en 1777, est en vingt-cinq feuilles grand aigle, et à la même échelle que la carte de France, par Cassini, avec laquelle, malgré quelques inexactitudes de détails, il peut, sous beaucoup de rapports, soutenir la comparaison. La copie qu'on en a faite à Paris en 1796, et qui est formée de 69 petites feuilles, est bien moins estimée. Celle de M. Vander-Maelen, quoique simplement lithographiée, n'est pas au-dessous de l'original. Cependant il faut dire qu'en faisant disparaître quelques-unes des fautes qu'on regrettait de remarquer dans le travail de Ferraris, il y en a ajouté plusieurs autres. Par exemple, pour ne parler que de lieux qui nous environnent, dans la feuille seizième, la route de Louvain à Diest s'écarte de la vraie direction aux environs de Saint-Joris-Wingi; celle de Diest à Hirek est marquée comme faite, quoiqu'elle n'existe encore qu'en projet, et la limite du Brabant vers Beits n'est pas conforme à la réalité. Mais ce ne sont là que des taches légères amplement rachetées par l'exécution de l'ensemble. Le Belge qui parcourt les quarante-deux feuilles publiées par M. Vander-Maelen ne rencontre pas toujours son pays; les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 12, 18, ne lui présentent que des contours limitrophes, et son cœur se serre en voyant quelles mutilations a fait et fera subir peut-être encore au sol de la patrie le caprice de la conférence de Londres. Ces réflexions pénibles rappellent une discussion extrêmement importante qui fut soulevée dans la convention nationale de France, le 6 octobre 1795. Il s'agissait de l'urgence de réunir les Belges à la république française. Roberjot, qui joua dans la diplomatie un rôle si funeste, prononça à cette occasion un discours étendu, et fort de raisonnemens.

En voici quelques passages qu'on ne sera pas fâché de retrouver ici. Nous les extrayons fidèlement du *Moniteur*, quatorzième numéro de l'an IV : « En proposant l'indépendance des Belges et des Liégeois, on » présume, sans doute, que la république sera mieux affermie, et » qu'elle sera propre à nous garantir à nous mêmes plus sûrement notre » indépendance. — Moi, je pense, au contraire, que si vous prononcez l'indépendance de ces peuples, vous ne conclurez qu'une paix » précaire et simulée : vous livrerez pendant plusieurs années ces riches

» contrées au fléau de la guerre et aux horreurs de l'anarchie : vous » alimenterez l'ambition et les espérances de la maison d'Autriche; » vous tournerez à votre désavantage la balance politique, et vous *ré-* » *trograderez* la révolution... — L'Angleterre, qui s'aperçoit que cette » guerre, qu'elle a conduite dans des vues de cupidité et de jalousie, » lui a enlevé une partie des débouchés qu'elle s'était appropriés sur la » Hollande, sur la France et dans le Levant, et qu'ils diminueraient » encore par la réunion de la Belgique, cherche par cette mesure (l'in- » dépendance) à se dédommager de ses pertes..... Sentant qu'il lui est » important de s'ouvrir les portes du commerce en Allemagne, de pro- » fiter de l'indépendance que vous accorderez aux Belges, pour anéantir » dans quelque tems cette même indépendance, s'emparer des ports » d'Anvers et d'Ostende, ouvrir un débouché certain aux produits de » ses manufactures, s'approprier le commerce de transit pour leur des- » tination à l'Allemagne, et placer, puisqu'il faut le dire, le duc » d'York sur un trône qu'on doit lui fonder, l'Angleterre n'a cessé » d'avoir en vue la prospérité de son commerce, toutes mesures lui ont » paru bonnes; il est donc dans ses principes de risquer de nouveaux » troubles pour prévenir sa ruine et ne pas perdre les avantages qu'elle » avait acquis. » Il y a trente-six ans que ces paroles ont retenti au sein de la France : Roberjot lisait dans l'avenir.

106. Dictionnaire géographique de la province de Namur (rédigé par M. Meisser, publié par M. Ph. Vander-Maelen). Bruxelles, 1832; établissement géographique. In-8° maj. de 313 p. et 8 tableaux.

Les publications de M. Vander-Maelen se succèdent avec une rapidité qui explique quelques négligences, en attestant une activité étonnante et des études immenses. Le dictionnaire de la province de Namur est rédigé sur le même plan que celui de la province de Liége, que nous avons annoncé dans notre livraison de janvier dernier; seulement ici les détails historiques sont moins complétement dédaignés. Les préliminaires contiennent un article intitulé *Anthropologie*, et où il est question de température plutôt que d'autres choses. Or ce n'est pas là précisément un point de vue anthropologique. On pourrait remarquer à cette occasion que les Namurois, quoique doués d'un esprit vif, d'une concep-

tion prompte, sont de tous les peuples de la Belgique, ceux qui comptent le moins de savans et d'artistes, et que c'est à Namur qu'on a imprimé le plus tard, qu'on a le moins imprimé proportionnellement aux autres chefs-lieux de province, enfin où l'on a imprimé les écrits les moins dignes d'attention. Voilà un résultat que l'anthropologie pouvait recueillir : il n'est pas fait pour flatter les amours-propres de localité ; mais la science ne compose pas avec ces petites faiblesses. Les huit tableaux qui suivent le texte montrent les routes existantes, celles en projet et les rivières navigables. Les Flores et Faunes qui servent d'appendice au *Dictionnaire de la province de Liége* n'ont pas dans celui-ci d'analogues.

De Reiffenberg.

LIVRES FRANÇAIS.

107. Conférences de philosophie catholique. — *Introduction à la philosophie de l'histoire ;* par M. l'abbé Ph. Gerbet, Ire, IIe, IIIe Conférences (1), Paris, 1832; aux bureaux de l'agence pour la défense de la liberté religieuse, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 10 *bis*, et chez E. Renduel. Trois cahiers in-8°, formant ensemble 148 pages. La réunion des conférences, au nombre de 15, doit former un volume, dont le prix pour les souscripteurs est de 8 fr. ; chaque conférence se vend séparément 1 fr.

NOUVELLE ÉCOLE CATHOLIQUE.

Depuis quatre siècles, le défaut du catholicisme n'a pas été un penchant trop vif à des changemens d'aucun genre. Le Dieu et l'autorité du Vatican à travers bien des bouleversemens sont demeurés constamment les mêmes, frappant d'un anathème aveugle toute réforme et tout réformateur, immobiles en religion, immobiles en physique et en politique, disant à tous les novateurs de ce monde un *nescio vos* aussi impitoyable qu'aux réprouvés de l'enfer.

Mais les sociétés modernes, avec leurs instincts progressifs, reconnaissant moins la sagesse à ces résistances que cette débilité qui suit la décrépitude, ne se sont pas laissé émouvoir et ont marché toujours à leurs destinées. Tandis que l'Église se constituait l'appui et souvent le jouet des superbes du monde qu'elle avait reçu mission d'abaisser, le peuple arborait pour étendard le principe d'égalité; tandis que les théologiens

(1) La mauvaise santé de M. Gerbet l'a forcé de suspendre ces conférences jusqu'à son rétablissement.

rapportaient toute idée et toute chose à leurs textes, mesure absolue de toute vérité, la science, sans s'inquiéter de leurs condamnations, explorait l'univers, l'industrie, sans s'inquiéter de leur silence à son égard, poursuivait son avénement dans l'ordre social. Enfin il est arrivé graduellement que le catholicisme a été repoussé par les masses populaires comme un ami du privilége, par les hommes d'intelligence comme une autorité étroite, par les hommes de production et d'industrie comme une doctrine ignorante des intérêts de ce monde.

Or de tout cela que conclure naturellement?

Que le catholicisme, comme doctrine et comme institution, doit périr, ou sinon que le dix-neuvième siècle doit renoncer à toutes les découvertes intellectuelles et à tous les changemens sociaux qu'il regarde comme sa gloire.

En effet l'alternative a été ainsi posée. Ces deux sentences ont été l'une et l'autre prononcées, celle-ci par le catholicisme, celle-là par ses ennemis.

Voici qu'aujourd'hui cependant une école puissante et active prétend qu'on a mis trop de hâte à conclure, et trop peu de gravité à examiner les questions.

Un sentiment profond de l'état religieux du siècle et des vues hardies sur l'avenir ont, dès l'origine, été le caractère des travaux de M. de Lamennais. Dominé par une ardeur de rénovation dont son orthodoxie, érigée tout à coup au milieu de l'incrédulité générale, n'a peut-être elle-même été qu'une expression, il a cherché à la fois du côté du passé et de celui de l'avenir la chaleur religieuse dont il veut ranimer le foyer. Après avoir présenté l'autorité et la tradition comme le seul remède à l'indifférence, il arrive maintenant par le développement de ses principes à dire que la science et la liberté, loin de contredire la foi, en sont la vraie conséquence et doivent seulement y chercher leur règle, leur sanction, leur enseignement, y trouver la garantie et le *criterium* de leur vérité.

Suivant lui, le catholicisme n'étant que la synthèse des faits généraux propres à l'intelligence humaine dans tous les tems et dans tous les lieux, *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*, fournit implicitement le point de départ de tous les progrès de l'intelligence et de la société. Or, dans le moyen âge, un développement philosophique s'est

produit sur ce fond. Mais, incomplet et exclusif dans sa forme, il a repoussé les tentatives scientifiques revêtues d'un caractère différent, en telle sorte que les savans sont devenus hostiles au christianisme même, et bien des chrétiens hostiles à la science par attachement pour la tradition.

Cependant le mouvement excentrique et irréligieux poursuivi à travers ses deux phases, le protestantisme et la philosophie, s'épuise en proie tout entier au principe de dissolution duquel il est parti ; et de même le catholicisme touche au terme de la suspension passagère de son activité. Il va reprendre avec plus d'étendue sa domination sur les esprits et sur les choses, s'épandre dans la science et dans la société, et restaurer selon ses principes toute la philosophie et toute la politique. L'Église, tout en s'occupant de relever l'autorité des vieilles croyances par le renouvellement d'une sorte d'apostolat et de vertus austères trop long-tems oubliées dans le sacerdoce, abordera un ensemble d'idées à la fois plus général et plus réel que la philosophie du moyen âge, où son but sera de mettre en rapport la foi de tous les tems avec les connaissances et les besoins du nôtre, et par suite de diriger tous les changemens aujourd'hui nécessaires.

Cela fait, les esprits les plus élevés qui sont en quête de croyances, retrouvant dans l'unité générale la force d'impulsion qu'ils ont crue épuisée, y rentreront; et le catholicisme, sans abdiquer son caractère essentiellement traditionnel, sans cesser de se rapporter aux mêmes idées centrales autour desquelles il a toujours gravité et cherché la certitude, régularisant cette ardeur d'innovation jusque-là fébrile, et s'agrandissant de tout ce qu'elle a produit de vrai, étant à la fois le plus invariable et le plus avancé, ralliera tous les progrès à lui, parce qu'il comprendra tous les élémens du développement humain.

Telles sont en relief les vues et les espérances de cette nouvelle école.

Ce qu'elle a donc hâte de faire, c'est de se saisir de tout ce qu'il y a d'actif et de puissant dans nos nations modernes, et de le rendre au catholicisme. Descendant des hauteurs de la théologie, elle cherche à chaque chose un rôle et une place dans sa doctrine, et sur chacune ne prétend pas être moins neuve que profonde.

Nous l'avons vue se mêler avec autant de vigueur que d'éloquence aux

luttes quotidiennes de la politique, et prêcher la liberté avec une hardiesse républicaine.

Nous la voyons s'occuper de théories industrielles, traiter des intérêts matériels, et chercher le réglement économique de la société.

Elle poursuit sa marche : et dans ces conférences voici que M. Gerbet érige le progrès en une sorte de dogme, dont il rapporte la gloire au christianisme, et qu'il emploie à produire sous ses auspices beaucoup de choses peu en faveur jusqu'a ce jour auprès de lui.

N'allez pas croire néanmoins que rien soit changé à ces autorités catholiques que nous savons si stationnaires. L'horizon s'étend, si vous le voulez, la circonférence s'élargit ; mais vous ne changez ni de terrain ni de centre. Voyez en effet ces lutteurs courageux et hautains, ces promoteurs infatigables de liberté de conscience ; voyez-les sur un reproche d'hérésie, empressés à l'obéissance et à l'humilité, implorer une absolution du vieillard qui continue saint Pierre, vieillard sans puissance au spirituel comme au temporel, et qui ne sait ou n'ose juger l'entreprise qu'un prêtre guide en son nom contre sa volonté.

Ainsi partagés entre deux allures et deux principes contraires, ces esprits élevés accomplissent des recherches fécondes avec toute la ferme confiance de novateurs convaincus. Ces conférences en sont un des termes les plus remarquables. Nous nous bornerons à en extraire une esquisse de leur doctrine sur l'esprit humain, qui mettra à même de saisir le sens rationnel de tout ce mouvement si digne d'attention.

Le développement réel de l'existence humaine se rattache tout entier à trois principes : l'intelligence d'abord, puis l'amour, enfin l'activité.

Les faits de l'intelligence donnent lieu à une division fondamentale.

En première ligne, ce qui frappe en elle, ce sont des croyances unes, absolues, nécessaires, qui forment comme la substance de toute action intellectuelle, le lien essentiel de notre esprit avec la vérité ; puis en opposition, des conceptions individuelles, contradictoires, par suite incertaines.

Mais entre ces deux espèces d'idées, les unes nécessitées, les autres variables, il y en a un certain nombre d'inhérentes à la nature humaine et en ce sens nécessaires, qu'il dépend néanmoins de notre liberté d'ad-

mettre ou de rejeter; de même, suivant l'expression de M. Gerbet, qu'il dépend de nous de satisfaire ou non au besoin de manger, quoiqu'il soit une loi de notre nature.

Ces croyances sont le lien entre la raison commune et la raison particulière, le fondement de notre *certitude* dans tous les genres de connaissances. Notre esprit y adhère comme à quelque chose de supérieur. Il fait un acte de foi à leur égard. Elles constituent un *ordre de foi.*

Mais une notion universelle reçue d'une manière passive ne contient pas la détermination de tous les rapports auxquels elle se lie, n'implique pas l'intelligence ni la vue claire du vrai. Or chaque esprit tend à concevoir par ses propres forces et à expliquer les choses : d'où naît un *ordre de science* ou de *conception.*

En tant qu'issus d'une même unité, ces deux ordres sont harmoniques. Le premier implique le second, mais lui donne sa règle. Chaque individualité doit se développer librement suivant son énergie et sa direction, mais sans sortir de l'unité des croyances universelles. Telle est la loi générale de l'esprit humain. La théorie catholique repousse également le mysticisme qui, n'admettant que la foi, nie l'activité individuelle, et le rationalisme exagéré qui, n'admettant que la science, nie la loi d'unité. Elle fait consister la perfection de la raison à unir la certitude à la clarté des conceptions. Le but qu'elle propose, c'est l'accord de plus en plus complet et général des deux ordres, enfin le progrès continu de la science appuyée sur la raison commune.

Les sentimens sont engendrés à la suite des idées. Ici même division. L'amour a pour objet le bien. Le bien en tant qu'universel et immuable, c'est le juste, en tant que relatif à chaque individualité, c'est l'utile; le premier correspondant à l'amour de tous, le second à l'amour de soi.

Un lien s'établit entre ces deux amours par le sacrifice ou l'acte de charité qui consiste à placer l'utile pour soi dans ce qui est l'utile pour tous, lequel engendre le bonheur, comme l'acte de foi engendre la certitude. Ici donc se place un *ordre de charité*, fondement de la morale.

Mais, de même que chaque individu tend à se créer des conceptions qui lui soient propres, il tend à se procurer à chaque moment son bien-être personnel. Ceci est l'objet d'un *ordre de jouissance* auquel se rapporte l'industrie.

C'est ainsi que la doctrine catholique comprend dans son sein les jouissances matérielles. Également éloignée du stoïcisme qui méconnaît l'utile, et du sensualisme qui méconnaît l'amour de tous, elle veut l'accord réciproque des intérêts matériels et de la morale, en donnant celle-ci pour règle aux premiers.

Les idées et les sentimens se réalisent par l'activité au milieu des hommes; et conséquemment les doctrines précédentes deviennent des doctrines politiques où la division des deux ordres se trouve consacrée depuis long-tems sous les dénominations célèbres de spirituel et de temporel.

Le premier, qui repose sur la conscience générale et la loi indestructible et universelle de justice, fondement divin de tout état social, constitue la société spirituelle dont le propre est *l'obéissance* des intelligences. Puis immédiatement de la nécessité de la société dérive celle d'une société temporelle, c'est-à-dire d'une volonté qui pour chaque nation constitue un centre d'action, et d'une force publique qui maintienne cette volonté. Ceci est absolu.

Mais quelles doivent être les formes d'organisation? Quels seront les délégués du pouvoir? Comment seront-ils choisis? ce sont là des questions qui dépendent des conventions, dont la solution appartient à la communauté, se modifie selon ses besoins et constitue le domaine de *la liberté*.

Cette doctrine, qui était celle des théologiens catholiques du moyen âge, fut niée par les premiers docteurs protestans, qui prétendirent que l'état social était un résultat des conventions humaines. En sens inverse, mais sans plus de raison, les docteurs des églises anglicane et gallicane érigèrent en principe l'obéissance passive et l'inamissibilité du pouvoir. Rousseau répliqua à ces doctrines de despotisme par le *Contrat social*, où il nia que l'état de société fût naturel; et depuis ce tems, nombre de chrétiens effrayés n'ont plus voulu qu'il fût question de pactes sociaux et ont refusé aux peuples toute intervention dans le gouvernement.

Le véritable but du catholicisme est de faire marcher d'accord le principe de conservation dont l'essence est la soumission, et le principe de progrès dont l'essence est la liberté, en d'autres termes, d'unir de mieux en mieux l'ordre spirituel et l'ordre temporel.

Ici apparaissent des difficultés.

Que veut-on-dire par cette formule : union du spirituel et du temporel, sinon que la conformité des actions humaines à la loi divine constitue la loi générale des sociétés ?

Mais les sociétés dans leur développement passent par deux états différens qui correspondent à l'enfance et à l'âge mûr dans l'individu. Dans le premier elles accomplissent leur éducation sous la main d'une autorité paternelle, mais sévère; des restrictions sont apportées à leur liberté : elles font le bien, mais un peu par contrainte. Dans le second, les actes de chacun n'ont plus pour règle que sa raison et le libre assentiment de sa conscience. Ainsi l'accomplissement de la loi religieuse a lieu sous deux formes, d'abord avec l'aide de la force, plus tard uniquement par la raison individuelle.

Voilà ce qui explique comment M. de Lamennais et son école sont conséquens à leur doctrine du catholicisme lorsqu'ils réclament la liberté des cultes, de l'enseignement, la séparation complète de l'église et de l'état, etc... Ce libéralisme n'est pas seulement, pour eux, un pis-aller de quelques jours approprié à l'état transitoire d'anarchie intellectuelle au milieu duquel nous vivons, et à empêcher l'oppression d'aucune croyance, y comprise celle des catholiques, jusqu'à la reconstruction de l'unité religieuse; c'est un état définitif où la religion doit être pratiquée en vertu de la liberté, et la liberté respectée au nom de la religion. Au reste voici les paroles de M. Gerbet sur ce point : « On peut, dit-il, » raisonner dans trois suppositions. Ou le régime de liberté établi chez » un peuple y détruira la foi catholique, et dans ce premier cas il est » évident qu'il ne pourrait plus être question de reconstruire l'union » de l église et de l'état; ou la division des croyances se perpétuera in- » définiment sous ce régime, et dans ce cas la séparation de l'ordre spi- » rituel et de l'ordre temporel, conçue comme l'état nécessaire d'un mo- » ment de crise, devra continuer; ou enfin les croyances se reconstrui- » ront dans les esprits par la liberté, et dans cette supposition, qui est la » nôtre parce que nous avons foi à nos croyances, il serait absurde, ini- » que et en outre contraire aux vrais intérêts de la religion, de détruire » en son nom le régime qui l'aurait sauvée et qui, par cela même qu'il » aurait été réparateur, serait à plus forte raison conservateur. »

Maintenant on a prévu que le propre de l'ordre temporel c'est le pro-

grès. Or ici le progrès consiste dans la diminution de la force légale en vue de l'accroissement de la liberté, et comprend deux points de vue essentiels d'application, d'un côté l'extension des droits politiques, de l'autre l'extension des avantages sociaux à un nombre croissant d'individus.

On prévoit encore que les systèmes qui absorbent réciproquement l'un dans l'autre l'ordre spirituel et l'ordre temporel, ceux qui admettent en même tems l'indéfectibilité absolue des deux autorités, à la façon du gallicanisme, sont également éloignés du catholicisme qui distingue radicalement, mais consacre à la fois un ordre de faits divins en tant qu'invariable, un ordre de faits humains en tant que progressif.

C'est dans cet ensemble de doctrines que M. Gerbet s'est proposé de chercher les lois du développement social et de prendre le point de départ de son introduction à la philosophie de l'histoire.

Trois genres de travaux viennent naturellement s'y rattacher; les uns ayant pour objet de définir la foi dans tous les genres de connaissances; les autres de faire, d'après les données de la foi, un classement des conceptions scientifiques; les derniers de former sur cette double base une vaste encyclopédie dont la foi fournirait comme le texte, et la science les notes, et qui représenterait tout l'esprit humain.

Ces travaux seraient, à notre sens, nécessaires pour pressentir complétement les destinées de cette réorganisation catholique. C'est au commentaire de la formule générale qu'il appartient de nous apprendre tout ce qu'elle contiendra, où seront rigoureusement fixées les limites de cet ensemble absolu de croyances qui est la foi, où commencera le champ libre de la science. Ces points jusqu'à présent nous ont paru peu déterminés, et peut-être n'est-ce pas matière à reproches : la latitude même laissée à l'interprétation indique le sentiment de toute l'étendue des rénovations nécessaires pour rendre l'initiative au catholicisme. Ainsi, pour apprécier les assertions de M. Gerbet, il faut attendre qu'il en ait fait une application étendue à l'histoire; et bien mieux, pour juger avec complète assurance l'école à laquelle il appartient, il faut attendre les grands travaux qui nous sont promis de M. de Lamennais, et où il se propose, en recourant à toutes les données de la connaissance moderne, d'édifier le système de la philosophie catholique.

Cependant, sans émettre une affirmation trop prononcée, nous n'augurons pas exactement pour l'avenir de cette école tout ce qu'elle se promet.

De même que beaucoup d'hommes partis de l'incrédulité, en marchant vers la foi, ont rencontré bien des questions long-tems oubliées, ces croyans partis de l'orthodoxie absolue, après avoir donné à l'intelligence sa liberté, verront s'évanouir bien des idées qu'ils ont crues éternelles. Quand ces pilotes hardis auront mis en mouvement ce navire si long-tems stationnaire, ils comprendront que l'on n'avance pas sans changer de climats et de cieux, et verront décliner sur l'horizon l'étoile immobile qu'il ont pour guide.

Leur position ne diffère pas bien essentiellement de celle de tous les hommes qui n'ont pas exclusivement borné leur amour au passé, et leur pensée à l'égoïsme du présent. Ils cherchent comme tant d'autres. L'avenir, soit qu'il doive être inventé de toutes pièces, soit qu'il doive être assis sur les anciens fondemens, est au bout de ces travaux accomplis sous des bannières différentes. Et certes, si l'humanité n'est qu'une race solidaire dans sa durée, il ne sera pas sans aucun lien avec les idées et les travaux des tems écoulés, il y trouvera ses antécédens, les degrés de sa longue préparation et de profondes analogies.

Sans doute il y a quelque ensemble de croyances, qui est comme le fonds de la vie morale de l'humanité, le patrimoine commun de toutes les générations. Une pensée religieuse plane incessamment sur elles, et grandit d'âge en âge, poursuivant son développement progressif qui est sa loi même, et revêtant une suite d'expressions de plus en plus glorieuses, entre lesquelles a brillé le catholicisme. Mais son institution n'est pas rattachée à une mission extraordinaire de quelque homme divin, ni sa destinée contenue dans les limites de l'autorité papale, ni son sens restreint à l'interprétation de l'Église. A travers bien des destructions et des rénovations, elle va toujours se transfigurant; ses formes changent comme toute la condition des hommes, le mode de conception et celui d'enseignement, le mode d'exercice de l'autorité et celui de l'obéissance. Les institutions et les autorités, comme les enveloppes réfractaires d'une vie qui va croissant, sont brisées. Ainsi, le souvenir d'une papauté jadis populaire ne sauvera pas la papauté rétrograde de nos joers. Le Vatican, quoique soutenu par des

mains puissantes, s'écroulera comme le sanctuaire de Jérusalem tant de fois relevé.

Mais si l'idée principale des catholiques est celle d'une unité intellectuelle de toute l'humanité, il faut dire qu'ils l'ont conçue en sens inverse de sa vraie forme. La destinée de l'humanité n'est pas dans celle du christianisme : le christianisme est dans la vie de l'humanité. Ne mesurez pas le monde à la portée de votre vue! Ne le bornez pas à votre horizon, afin de vous en faire le centre.

Il en a été bien long-tems en religion à peu près comme en astronomie. De même que les astronomes ont placé la terre au centre des cieux, chaque doctrine s'est conçue comme pivot du système général, non comme l'un des rouages nombreux qui en composent l'harmonie. Ainsi font encore quelque peu les catholiques, quoique partis de la conception de l'unité humaine. Mais alors que l'histoire se déploiera de toutes parts en dehors des dix-huit cents ans qui leur appartiennent, voudront-ils tout faire relever de la Judée et de Rome? Feront-ils des soleils qui peuplent l'espace, les serviteurs du globe terrestre? Diront-ils, comme ce roi sauvage qui ne connaissait au monde que son royaume : le soleil est à moi, car il a toujours éclairé mes sujets.

Non. Les limites de la conception catholique seront débordées par tout ce qu'ils seront contraints d'y renfermer. A force d'élargir en tous sens cette unité qui n'a pas été faite pour s'étendre, ils finiront par la briser, et le sang jeune et bouillant qu'ils infusent dans les veines de ce corps, épuisé loin de produire le renouvellement de sa vie, en aura peut-être avancé le terme.

Cependant ils exerceront leur action sur notre tems. Héritiers tout à la fois de la démocratie et de la tradition, ils pourront réconcilier bien des démocrates avec le sentiment religieux et bien des orthodoxes immobiles avec les sentimens modernes. C'est donc avec sympathie que nous écoutons leurs pressentimens qui nous promettent une atmosphère plus large que celle où nous sommes aujourd'hui pressés. Les prévisions des ames élevées de notre tems allégent l'incertitude des cœurs; et si nous ne savons bien ni quels cieux ni quelle terre nous sont destinés, nous devons espérer mieux que le présent où les cieux sont voilés et l'horizon terrestre chaque jour si rétréci.

L. L. Gadebled.

108. Les crimes des faux catholiques *considérés comme la principale cause des troubles et des calamités de la France et de leur prolongation*, par M. A. Madrolle, avec cette épigraphe : « *Reprenez devant tout le monde ceux qui sont coupables de crimes, afin que les autres aient de la crainte.* » Saint Paul. Paris, 1832; Moutardier. In-8° de 120 p.; prix, 1 fr. 50 c.

Ceci est un acte d'accusation en forme contre la *Gazette de France*. L'auteur, catholique lui-même, la met au pilori dans la personne de son rédacteur en chef, M. de Genoude, avec une impitoyable violence. Il le convainc de tergiversation, de duplicité, d'hypocrisie. Il n'est pas jusqu'à l'arsenal des personnalités où il ne fouille pour pulvériser son adversaire; puis il conclut en dernier terme à ce que le gouvernement s'arme contre lui d'un pouvoir exceptionnel pour l'anéantir.

Ce n'est pas, quant à nous, la conclusion que nous approuvons. Quelque peu de sympathie que nous ayons pour la doctrine représentée par la feuille de M. de Genoude, nous ne saurions provoquer contre elle les mesures ardentes de la persécution. C'est chez nous une affaire de principe. Liberté avant tout de pensée et de discussion pour nos ennemis comme pour nos amis.

Quant aux théories de la *Gazette*, il n'est pas besoin de dire le cas que nous en faisons; sauf la persécution, que nous repoussons, nous pensons sur elle comme M. Madrolle lui-même, quoique probablement dans des vues diverses. Nous avons ri de pitié à cette récente comédie des états généraux et du suffrage universel si ardemment réclamés par l'antique organe de la faction légitimiste. On eût dit à l'entendre que jamais les libertés françaises n'eurent de plus chauds défenseurs. C'était elle qui se constituait seule avocat du peuple et plaidait sa cause; elle qui invoquait l'instruction pour tous, qui s'élevait contre les ambages de la presse et de l'industrie nationale, que sais-je encore? on aurait dit qu'elle seule était et avait toujours été sur la brèche; et quand on voyait tout cela signé Genoude, l'apôtre de la restauration, c'était, nous le répétons, à rire de pitié; une telle confusion de rôles était trop grotesque pour tromper personne, et le bon sens de tous en a fait justice.

D'accord avec M. Madrolle sur ce point, nous différons sur les autres, et sur la doctrine du serment qu'il établit, et sur le respect passif et résigné de tout pouvoir constitué qu'il professe, et sur la souveraineté populaire qu'il combat et que nous soutenons de toutes nos forces. Sa brochure toutefois a cela d'intéressant qu'elle met à nu l'anarchie du parti catholique, et c'est un fait à constater. Tous les oracles du parti passent sous sa férule, qu'ils se nomment Lamennais, Bonald, Châteaubriand ou Cottu, aucun n'est épargné, chacun a sa part de censure et d'ardentes récriminations. C'est bien là un parti qui se meurt. Anarchie dans les hommes, anarchie dans les doctrines, anarchie partout. Les plus beaux élans de l'éloquence sont impuissans à rallier ce qui est divisé, et dans cette grande et tumultueuse défaite chacun tire à soi. Je ne sache pas de plus évidens symptômes de mort prochaine et de dissolution complète.

Qu'il me soit permis, avant de finir, de parler un instant de moi. J'en ai le droit, car il s'agit d'une justification. L'auteur, M. Madrolle, a bien voulu me citer plusieurs fois, et je l'en remercie, mais il est une erreur où il est tombé et qu'il me convient de relever. Il me taxe de saint-simonien; et je déclare que je n'appartiens et n'ai appartenu, en aucun tems, ni de loin ni de près, à la religion saint-simonienne, que je n'en connais pas même de vue le grand prêtre Enfantin, et que mes opinions sont indépendantes et individuelles. Qu'il ait reconnu dans l'écrit qu'il cite de moi, sans amertume du reste et avec une parfaite bienveillance, quelqu'un des principes politiques qu'on est convenu d'appeler saint-simoniens, cela se peut; le saint-simonisme, qui a mis en circulation tant d'idées, n'a fait que constater des pensées, des sentimens, des besoins, des sympathies qui germaient dans tous les cœurs de cette génération jeune, entreprenante et sincère à laquelle je me fais gloire d'appartenir.

Aussi bien nous sommes-nous déjà et à diverses reprises expliqués dans notre *Revue* sur la question saint-simonienne; un fort bel article écrit par un de nos amis (M. Jean Reynaud), et inséré dans le cahier de janvier dernier, est comme notre profession de foi à tous sur ce point; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer M. Madrolle et tous ceux qui, ainsi que lui, nous suspectent de saint-simonisme.

Charles Didier.

109. Du maintien de la peine de mort, par M. F.-A. Silvela. Paris, 1832; Delaunay, Palais-Royal; Videcoq, place du Panthéon, n° 6. In-8° de 416 pages; prix, 7 fr.

Le titre de ce livre donne à penser et à craindre. Dans les circonstances où nous sommes, il serait par trop cruel qu'une théorie spécieuse vînt sanctionner la pratique de nos hommes d'état. Heureusement personne plus que l'auteur du *Maintien de la peine de mort* n'en réprouve l'application aux délits politiques.

Selon M. Silvela, dans ces sortes de jugemens l'impartialité est presque toujours bannie. « Avouons-le, dit-il, quelque pénible que soit » un tel aveu, témoins, juges, jurés, défenseur et spectateurs, tous » sont plus ou moins agités par les passions qui divisent alors les ci- » toyens..... Tantôt des témoins, prévenus par l'esprit de parti, s'exa- » gèrent ce qu'ils ont vu ou entendu, tandis que d'autres regardent le » mensonge comme un pieux devoir;..... tantôt les juges croient sau- » ver l'état en sévissant, tandis que, dans le même cas, d'autres juges se » flattent d'adoucir l'aigreur des partis en se montrant généreux..... » Dans les crises politiques, il est toujours à craindre que l'accord de » chacun ne soit que le complot de tous, que la justice ne soit que la » *faiblesse* des uns et la *vengeance* des autres..... »

Ce passage nous rappelle un trait cité par Bentham : « Il faut même » observer, dit-il, relativement à ces délits politiques, que, si la mort » délivre d'un homme dangereux, c'est souvent en lui donnant des suc- » cesseurs plus redoutables. C'est un mot à méditer que celui d'un » vieux Islandais qui, dans une guerre civile, était tombé entre les » mains de ses ennemis. Le bourreau venait d'abattre une tête : on la » lui porte toute sanglante : — Regarde, malheureux, la tête de ton » fils. — Mon fils, répond-il, *a plus d'une tête.* »

Ce mot, nos ministres le méditeront-ils aujourd'hui, eux qui l'eussent si volontiers mis en relief il y a deux ans, lorsqu'il s'agissait de ravir à la *justice politique* la tête de grands coupables?

Disons d'abord les conclusions de l'auteur, nous exposerons ensuite les argumens qui en sont les prémisses.

M. Silvela range les crimes suivans parmi ceux auxquels le légis-

lateur doit attacher les idées de « péril social, de méfiance absolue illimitée, d'incorrigibilité du coupable et d'immoralité portée à son comble; » en conséquence il les regarde comme emportant légitimement la peine de mort.

Sans préméditation :

Le parricide,

Le fratricide,

Le meurtre de l'époux,

Le meurtre avec jouissance des souffrances de la victime.

Avec préméditation :

L'homicide perfidement exécuté.

Tous ces crimes commis par des êtres que la loi pénale déclare majeurs.

Hormis ces cinq cas, l'auteur semble conclure pour l'abolition de la peine de mort.

M. Silvela se déclare partisan du principe de l'*utilité commune* de Bentham. Toutefois, il n'y trouve pas la raison suffisante de la légitimité du droit de tuer que s'arroge le pouvoir social, ou du moins il préfère chercher cette légitimité dans l'idée du *juste*. Selon lui on ne sera apaisé sur cette question que lorsqu'on y aura trouvé une solution philosophique; c'est pourquoi il prétend découvrir dans les lois mêmes de l'organisation de l'individu toutes les conditions de cette solution.

Si l'on consulte l'analogie physiologique, on verra que la nature nous force à nous conserver par les mêmes moyens qu'elle nous détruit, et que par conséquent les mots *détruire* et *conserver* ne sont pas en opposition absolue; ainsi l'acte de la nutrition entraîne la destruction lente, il est vrai, mais infaillible des organes digestifs: et pourtant c'est un droit, c'est un devoir de nous nourrir, nous ne pouvons légitimement renoncer à la vie. Si donc on transporte cette opposition *relative* dans le domaine moral, ce qui semble rationel à M. Silvela, elle pourra se traduire ainsi :

Il est permis de nous CONSERVER *par les moyens qui nous détruisent le moins, et de la manière la plus convenable.*

Il nous est permis de nous détruire par les moyens qui nous conservent le mieux et le plus long-tems.

« Rien donc, poursuit l'auteur, ne peut être plus *licite*, plus *raisonnable*, plus *moral* et plus JUSTE qu'un PACTE par lequel nous acquérons une certitude presque matérielle de conserver notre vie le *plus long-tems* possible, et de la manière *la plus douce* et *la plus commode*, sous une condition qu'il ne tient qu'à nous d'accomplir, qui ne nous *impose* pas la plus *légère obligation* de faire, mais l'obligation de nous *abstenir*, c'est-à-dire de *respecter la vie des autres*, condition telle que, loin de nous être à charge, elle nous devient *réciproquement utile*, puisque c'est de la conservation et de la *coopération* des autres membres qui composent la société que dépend *notre bonheur* aussi bien que le leur. Est-il possible de réunir des termes plus *raisonnables* et plus *avantageux* pour *justifier* un tel pacte?... Par ce pacte nous acquérons la presque certitude que quinze, vingt ou trente millions d'individus avec lesquels nous vivons *respecteront notre existence*.....

» Ce pacte peut se formuler ainsi : « *Vous respecterez* mon existence, *vous la défendrez;* de mon côté, j'agirai de même envers vous. Consentons réciproquement à être détruits, si nous privons injustement de la vie un de nos semblables. »

Tel est, suivant M. Silvela, la raison profonde de la légitimité de la peine de mort ; « et ce pacte, dit-il, n'est pas une vieille utopie, il existe implicitement. Ce pacte n'est point dans l'intention des parties une *déception*, mais bien une convention *franchement* acceptée, *utile*, *raisonnable* et MORALE. »

Pour nous, nous l'avouons, il nous est impossible de voir dans tout cela autre chose que des abstractions; ce pacte social est un tissu de clauses illusoires, tantôt cruelles, tantôt ridicules, qui jamais ne furent ni franchement acceptées, ni utiles, ni raisonnables, ni morales. Jusqu'ici, en effet, il est clair comme le jour que ce pacte, par toute la terre, est insidieux, sans garanties réciproques, efficaces, individuelles; qu'il est fondé en *nécessité*, mais non en *raison*, et que tous les droits que vous pourriez déléguer au pouvoir social sont entachés de ce caractère. Demandez aux vingt-deux millions cinq cent mille prolétaires qui végètent sur le sol français, si *les moyens* employés *pour les conserver* viennent d'eux, *si ces moyens sont ceux qui les détruisent le moins, et de la manière la plus convenable?* Demandez-leur, en un

mot, s'ils se trouvent sur la terre de la *manière la plus douce et la plus commode*. Ils vous diront que pour eux la terre est encore une vallée de larmes et de misère. Rien n'est donc plus *injuste* que ce pacte que vous imaginez exister entre eux, et ceux qui disposent de la force coercitive. Il est par trop évident que la société est faite au profit d'un petit nombre. Quoi donc! est-ce *respecter l'existence* des deux tiers de la population que de la laisser croupir dans l'indigence, dans l'ignorance et la dépravation? N'y a-t-il pour le législateur que l'*existence* qu'on assassine par le fer? n'y a-t-il pas aussi celle qu'on assassine et que l'on torture par la misère et le désespoir!....

Les publicistes nous parlent sans cesse des droits et des devoirs, comme si les vrais droits de l'homme n'étaient point méconnus encore partout. Et, par exemple, en quel pays reconnaît-on le *droit au travail*, le premier, le plus juste, le plus important, le seul que réclament aujourd'hui les populations affamées? et ce que nos législateurs appellent droits et devoirs, quelle en est la répartition? Je vois chez les uns tous les droits, chez les autres tous les devoirs.

S'il en est ainsi, toute définition du délit et de la peine, reposant essentiellement sur l'idée du droit et du devoir, ne pourrait être aujourd'hui que vague, imparfaite ou prématurée, les mots qui la définiraient n'étant point eux-mêmes définis et déterminés.

C'est ce qui est arrivé à M. Silvela : il donne une nouvelle définition du délit et de la peine, qui en général nous a paru plus large que toutes celles connues jusqu'ici; mais elle a l'inconvénient de dire plutôt ce que devraient être le délit et la peine que ce qu'ils sont en réalité de nos jours; et même l'inconvénient est autre, elle est vague, aussi vague que l'idée de *droit* qu'elle comprend.

Le délit, dit-il, « c'est la privation d'un ou de *plusieurs droits d'au-* » *trui*, obtenue avec intention de nuire, ou non obtenue, mais intentée » et toujours précédée de la même intention. » Nous préférons l'ancienne définition : *action défendue par une loi*; car il n'est que trop réel qu'il suffit qu'une loi *défende, à tort ou à raison*, pour que l'action devienne *délit* (il y avait tout au plus à ajouter à cette définition la condition *d'intentionalité*), tandis que celle de M. Silvela exige qu'on ait privé autrui d'un de ses droits : il faudrait dire d'un droit *légal*.

Il en est de même de sa définition de la peine.

M. Silvela ne donne nulle part une définition bien nette du droit; mais on peut apprécier la valeur qu'il donne à ce mot par ce qui suit : « La société, dit-il, ne *crée* et n'*anéantit* aucun droit, et, de son côté, » l'homme ne peut se dépouiller de ceux qu'il a..... C'est un système » (la société) calculé tacitement ou expressément entre tous ses mem- » bres comme le meilleur moyen qu'on ait trouvé d'user de *tous les* » *droits*, *sans en excepter un seul*, et cela pour satisfaire à tous nos » devoirs, qui n'admettent pas non plus d'exception. »

Nous laissons au lecteur à juger si c'est là la réalité. Ne parlons donc pas du *juste social*, il n'en est point encore dans l'histoire; surtout n'appelons pas *justice* l'acte sanglant par lequel la société répare pour elle les suites de ses propres *injustices*. Sans quoi il y aurait donc justice aussi chez les Turcs et partout où, pour faire respecter les *prétendus droits* des plus forts, il faut faire périr un tiers des hommes; aux colonies, il y aurait donc *justice* dans le barbare traitement des nègres esclaves?

Vous dites : « Le sacrifice de la vie sur l'échafaud se justifie de la » même manière que le sacrifice de la vie sur le champ de bataille. De » quel droit dirait-on à l'homme : « Allez vous faire tuer! » C'est la » même théorie, l'utilité de chacun si intimement liée à l'utilité com- » mune. »

En vérité, quand on vient dire cela au prolétaire, je ne vois que le droit du plus fort : c'est comme si on lui disait : « Toi qui n'as rien, vas te faire tuer pour ceux qui ont tout. » Il n'y a point encore là de *légitimité rationnelle*.

Vous dites encore : « Qu'il se commette un seul assassinat, et le lé- » gislateur qui abolirait la peine de mort devrait s'attendre à ce reproche : « Vous ne m'avez point protégé, vous avez négligé le seul moyen *peut-* » *être* de me sauver des mains de l'assassin. » — Eh! mais l'assassin lui avait déjà crié dans son abandon et dans sa misère : « Vous ne m'avez point protégé, vous avez négligé le seul moyen *à coup sûr* de me sauver des mains du *crime*.

C'est ainsi que, pour n'être pas tous respectés, les droits de l'un *annullent* les droits de l'autre, aux yeux de l'impartiale raison et de l'impartial législateur.

Mais ici nous sommes heureux d'entendre M. Silvela s'écrier lui-

même : « Ne voyez-vous pas comme *cause* de *tous* les crimes toutes les « passions basses qu'*engendrent* les vices de l'organisation sociale. »

Après cette exclamation, nous avons peine à comprendre comment on imputerait à crime aux individus, du moins à crime *jusqu'à la mort*, ce qui est *engendré* par quelque chose en dehors d'eux; et comment M. Silvela a pu se décider à écrire pour le maintien de la peine de mort plutôt que pour la réforme de l'organisation sociale.

La justice est donc mauvaise, restera mauvaise tant que les sociétés resteront fondées sur des combinaisons mauvaises, et la légitimité de la répression des crimes ne sera jamais que celle d'une barbare *nécessité*. A cette échelle il peut bien être question de savoir quel sera le plus sûr, le plus court parti, cruel ou non, de maintenir *ce qui est;* mais alors il faudrait prendre le langage de Montesquieu qui enseigne à chaque pouvoir, fût-il celui de Maroc ou du Paraguay, comment il doit faire pour maintenir son principe, mais qui jamais ne spécule pour donner une valeur morale, pour *légitimer* ce principe.

Dans ces termes nous conviendrons sans peine que c'est une *obligation impérieuse* pour la plupart des gouvernemens d'Asie et même pour certaine de nos sociétés d'Europe d'avoir un gibet permanent sur les places de toutes leurs villes; mais cette obligation est celle des cannibales qui mangent pour n'être pas mangés. Le nombre des criminels à renfermer y serait trop grand : il faudrait couvrir le pays de prisons et lever une armée de gardiens. Dans tous les cas si l'ordre se maintient là où l'on coupe force têtes, ce n'est point à cause de l'efficacité de l'exemple, mais parce que le bourreau ne desempare jamais. Toutefois il est ici une autre question; comme cette nécessité se fait plus ou moins sentir, selon que les mœurs sont plus ou moins grossières, il faut se demander s'il n'est point de nations qui déjà les ont assez douces pour rendre les peines *inutilement rigoureuses?* Or, dans une déroute morale comme celle qui arrive de nos jours en France, où chacun est livré à sa propre merci, et vogue vers tous les vents, exposé à tous les genres de corruption, où nul penchant naturel n'a son essor libre, nulle faculté son développement intégral, nul besoin sa satisfaction légitime, où nulle sécurité n'est donnée au pauvre pour lui-même, au père pour ses enfans, où l'industrie, en doublant le luxe et les jouissances des riches, quadruple les tentations et les malheurs des prolétaires, et

où cependant la loi religieuse est surannée, ridiculisée, pulvérisée ; en un mot dans un tems où la plupart des droits sont contestés, et le *mal* et le *bien* confondus, nous le demandons, n'est-il pas prodigieux qu'il se commette si peu d'atrocités, et n'est-ce point assez alors *d'empêcher de nuire*, par la réclusion, le petit nombre que l'on croit à jamais criminels et pervers? Car il faut bien l'avouer, leur crime, devant un pouvoir vraiment humain, leur est à peine imputable, ou du moins la part de la fatalité, c'est-à-dire de l'*incurie sociale*, est assez grande pour que la part d'imputabilité n'aille point jusqu'à leur mériter la mort.

Nous croyons donc que pour la France la *nécessité* n'en exige point davantage. C'est à la législature à hâter par ses améliorations la disparution des vices qui, de votre aveu, font les crimes, et à diminuer ainsi les causes et le danger à mesure qu'elle diminue la rigueur des peines. Qu'on établisse au plutôt le système pénitentiaire des États-Unis ; qu'on double, qu'on triple les moyens de surveillance, afin d'épargner les alarmes à la société et que les reclus soient morts pour elle. Les parricides, fratricides etc., furent toujours rares en France et le nombre des meurtriers par état diminue chaque jour. Tout cela est donc très-faisable et nous ne devons pas conseiller des actes extrêmes sous peine d'inconséquence et d'insensibilité.

Ce sont sans doute des considérations de cette nature qui ont fait abandonner la question *de droit*, celle de la *légitimité* de la peine de mort, par les différens orateurs des chambres législatives depuis la révolution (et entre autres par MM. Bérenger et Dumont, dans ces derniers tems) comme une *question redoutable qui trouble la conscience et embarrasse la raison*. C'est qu'en effet avec la solution philosophique, toute bonne et vraie qu'elle soit *intrinsèquement*, nos sociétés fondées sur la *contrainte* et le *droit du plus fort* seraient en péril de dissolution complète.

« Ce qui est utile, nécessaire à l'homme, vraiment indispensable, est à jamais *légitime*, » dit l'auteur ; sans doute, mais il n'est pas du tout prouvé que l'état de choses actuel, les relations et combinaisons industrielles, domestiques et politiques soient *vraiment indispensables*. C'est cependant cet état de choses qui *engendre* tous les crimes.

« Prévenir, réparer, corriger, dit-il encore, voilà les trois élémens de la peine. » Nous le pensons aussi, mais vous en concluez que quand on

ne peut ni réparer, ni corriger, comme pour le parricide et les crimes atroces, il faut immoler. Ici nous en appelons à vos propres paroles : « Ce n'est pas *vengeance*, dit M. Silvela, c'est *réparation* qu'exerce le pouvoir social. » Que réparez-vous en tuant le coupable? et d'ailleurs n'oublions pas qu'il y a ici deux maux simultanés à réparer, et à expier : la perte de la personne assassinée sans doute, mais aussi la *perversité* du coupable qui peut être *l'œuvre de l'organisation sociale ;* et ce dernier point, M. Silvela ne s'en préoccupe point assez.

Son erreur est de faire du législateur un être de raison, et de lui ôter le caractère de paternité; tandis qu'il doit avoir des entrailles, être de chair et de cœur. Plus le crime est atroce, plus il accuse l'imprévoyance de l'état social. L'incorrigibilité du coupable l'accuse également en proportion. Plaignez-le donc davantage, et songez moins à le faire mourir en vue de l'exemple. Vous ne sauriez séparer sans injustice l'imprévoyance du pouvoir social de la peine qu'il inflige. Quoi! vous le faites victime, et vous vous étonneriez qu'il fît des victimes à son tour.

M. Silvela pense que les scélérats plus que personne craignent la peine de mort au-dessus de toutes les peines, et cela lui suffit pour la mettre à profit. Il se peut que, quand un grand criminel est condamné à mort, il préférerait une peine autre s'il en avait le choix; mais là n'est point la question : il s'agit de savoir si, avant d'exécuter le crime, de s'abandonner à sa brutale passion, l'idée de peine de mort encourue viendrait arrêter sa main là où l'idée de *réclusion éternelle* et de *travaux laborieux* aurait été impuissante.

Pour nous nous croyons avec Bentham que ces dernières peines *font une impression plus profonde* « sur leur esprit que la mort ; qu'ils n'ont » pas la même raison d'attachement à la vie que la partie innocente et » industrieuse de la société; qu'ils sont dans l'habitude de la risquer; » que l'intempérance, qui est presque une nécessité de leur état, enflamme » leur brutal courage, et que toutes les causes qui leur rendent la mort » moins formidable leur inspirent de l'aversion pour un assujétisse- » ment laborieux. »

C'est se tromper étrangement de croire que la passion qui couve au cœur d'un grand pervers s'arrête à la crainte d'un châtiment qui n'est encore qu'une probabilité lointaine et toujours fort douteuse. Tout pen-

chant devenu *passion* est un torrent qui bondit impatient de s'échapper ; elle s'éblouit sur les obstacles et le danger, et ne manque point de s'exagérer les heureuses issues. Au lieu de tourner sa réflexion vers des motifs moraux ou répressifs, elle en rétrécit la sphère et ne lui laisse pour aliment que la recherche, le calcul froid des moyens qui peuvent la servir. Aussi voyez, c'est dans la solitude que se méditent et se ruminent les crimes les plus atroces. Ce n'est point la crainte, c'est le bien-être et l'éducation qui retiennent ou diminuent de tels crimes : les grandes passions qui en sont la source emportent avec elles un barbare mais irrésistible courage. Rendez double l'ignorance, la misère, et par suite la *dépravation*, et malgré que vous tranchiez le quadruple de têtes, vous compterez le double de criminels. Il s'agit donc, non pas de couper les têtes, mais de couper les causes des crimes à leur naissance.

Nous nions d'autant plus que la mort soit une crainte suffisante pour le profond meurtrier que l'auteur condamne tout-à-fait les exécutions *publiques*. Évidemment c'est faire disparaître ce que cette peine pourrait avoir d'efficacement exemplaire. Vous frapperiez passagèrement l'imagination de ces hommes endurcis par le spectacle d'une tête qui tombe ruisselante, que vous les trouveriez impassibles au récit d'une exécution secrète et silencieuse. Il produirait sur eux la même impression que les récits qu'ils se font mutuellement de leurs propres meurtres.

Et à ce propos pourquoi, si la répression par l'exemple du châtiment est votre but, et que pour atteindre ce but, vous ne craignez point d'aller jusqu'à faire mourir le coupable dans certains cas, pourquoi, dis-je, ne pas menacer de tortures préalables ?

En vain vous dites que « la plus grande, la plus forte des peines que » l'on puisse concevoir, c'est celle qui nous prive de tout notre droit, » *la peine de mort.* » La plus grande des peines ce n'est point la mort seulement, c'est la plus grande des souffrances. Torturez, écartelez, brûlez et puis faites mourir : voilà la plus forte des peines. Si donc elle doit correspondre aux plus grands crimes, c'est tout cet appareil que vous devez employer pour les cinq cas qui entraînent, selon vous, la peine de mort. A tout prix dites-vous, il faut garantir le salut social : ayez donc à votre service les plus grandes menaces.

Voilà où l'on va logiquement, lorsqu'on voit dans le pouvoir social plutôt un agent qui *réprime* par la crainte, qu'une puissance morale, paternelle, qui prévoit et s'appitoie.

Toutefois, qu'on ne pense point que M. Silvela méconnaisse la légitimité de la force morale. Il a au contraire dans plus d'une page des paroles accusatrices contre l'imprévoyance désolante du pouvoir. Son cœur de jeune homme laisse à chaque instant échapper des pensées généreuses. Malheureusement il semble croire que le législateur doit faire payer le sang par le sang, et que, pour épargner la vie d'une victime innocente, il faut hardiment couper cent têtes de meurtriers. Pour lui ce sont des *ennemis* qu'il faut *détruire*; pour nous au contraire, à un certain point de vue, les innocens et les meurtriers sont des *victimes* à divers degrés de l'organisation vicieuse de notre société. Mais hormis cette question capitale, nous n'en partageons pas moins la plupart des opinions de M. Silvela sur les points de législation secondaire. Ainsi nous nous prononçons vivement avec lui pour le système pénitentiaire: Avec lui nous regardons comme chose inconcevable que la France ne l'ait point encore substitué à ses hideuses prisons, vrais gymnases du crime : surtout nous approuvons sans réserve le chapitre où M. Silvela indique les perfectionnemens dont il croit susceptible le système pénitentiaire; nous ne doutons pas que ce seul morceau ne lui donne une place distinguée parmi les criminalistes, et que les philantropes des États-Unis n'appliquent bientôt ses idées.

Quant à la nature de ces perfectionnemens, nous dirons seulement qu'ils auraient pour but de distinguer dans la durée de la détention une partie fixe et une partie variable. Nous ne pouvons faire voir ici à combien de graves inconvéniens parerait cette disposition. Pour les développemens, nous renvoyons nos lecteurs au livre de M. Silvela; ils y trouveront d'ailleurs un résumé assez plein et fort net des opinions émises pour et contre l'abolition de la peine de mort, et une courte exposition du régime pénitentiaire tel qu'il se pratique à Lausanne et en Amérique. Nous ne connaissons pas de livre plus propre à mettre au courant de la matière ceux qui ne peuvent y consacrer spécialement leur activité. En résumé, malgré nos longues critiques, nous consentirions bien volontiers que le pouvoir sanctionnât l'opinion de M. Silvela, relativement aux cinq cas passibles de la peine capitale, pourvu qu'il voulût se pénétrer de l'esprit de cet ouvrage : nous nous en applaudirions comme d'un grand progrès. C'est assez dire qu'il a de la valeur à nos yeux, sans compter cette qualité si rare aujourd'hui d'être écrit avec la plus par-

faite bonne foi et, comme le dit avec raison l'auteur lui-même, d'être une œuvre de conscience. C. PECQUEUR.

110. GRIEFS NOUVEAUX DES CABINETS EUROPÉENS CONTRE LE CABINET RUSSE, par XAVIER BRONIKOWSKI. Paris, 1832; Heideloff et Campe, rue Vivienne. In-8° de 64 p.; prix, 1 fr. 50 c.

La question des garanties de la nationalité polonaise, telles qu'elles résultent du traité de Vienne, est présentée sous un jour tout nouveau par cette publication. Dans l'état actuel des choses, qu'est-ce que les cabinets européens peuvent faire légalement en faveur de la Pologne, et quels sont les devoirs que le gouvernement russe doit remplir à l'égard des Polonais? Voilà le problème que l'auteur a pris pour tâche de résoudre.

Le premier article du traité de Vienne contient deux dispositions à l'égard de la Pologne : 1° il assure une constitution au royaume de Pologne, formé d'une partie du duché de Varsovie, il le qualifie d'état jouissant d'une administration distincte, et réuni par sa constitution à la Russie, et il réserve à l'empereur le droit d'étendre son territoire. 2° Quant aux autres parties de l'ancienne Pologne, il leur promet une représentation et des institutions nationales réglées d'après le mode d'existence politique de chacune des puissances auxquelles elles appartenaient. Ce sont les termes mêmes de l'article.

Quant au royaume de Pologne, si l'on voulait à toute force, et pour éluder des devoirs que les gouvernemens craindraient d'avoir à remplir, chercher de l'ambiguité dans ces dispositions, la contestation à élever ne porterait pas sur le point principal, savoir, que la Pologne n'est réunie à la Russie que par une constitution, et comme un état distinct de l'empire, mais bien sur cette question : de quelle constitution cet article du traité de Vienne a-t-il voulu parler? Est-ce d'une constitution à donner, et que cinq mois plus tard Alexandre octroya à la Pologne, de celle que l'on regarde communément comme garantie par le traité de Vienne? ou bien de la constitution qui y existait déjà lors du congrès, et que Napoléon avait donnée en 1807 au grand duché de Varsovie? Les expressions du texte même appuieraient cette dernière version. On pourrait soutenir que dans la phrase : *le duché de Varsovie* sera lié par *sa* constitution, etc., on n'a point entendu parler d'une autre constitution que de celle du duché (de 1807). Dans le même article, quand

on parle des faits à accomplir, on en fait l'énonciation expresse: or, en qualifiant le nouveau royaume *d'état jouissant d'une administration distincte*, on considérait cette administration comme un fait déjà existant; et, comme elle ne pouvait être que basée sur une constitution, elle en supposait donc l'existence.

« La constitution du duché de Varsovie (nous citons les paroles de M. Bronikowski), porte: que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'état (disposition de la plus haute importance politique comme barrière aux projets ambitieux des tzars); elle dit que la chambre des nonces exprimera sa volonté, lors du dépouillement des suffrages, par le scrutin secret; elle confère le droit de voter dans les diétines aux officiers de tous grades, aux sous-officiers et soldats décorés, et à ceux qui, ayant reçu des blessures ou fait plusieurs campagnes, auraient obtenu leur retraite. Elle règle que, pour être membre de la chambre des nonces, on n'est point tenu de faire preuve des avantages dont on jouit sous le rapport de la fortune, et que pour être élu il suffit d'être gentilhomme, d'avoir vingt-quatre ans et de jouir de ses droits politiques. Ces conditions ne sont même point de rigueur pour ceux qui ne sont pas gentilshommes, et une assemblée communale peut nommer député tout citoyen qui s'en est rendu digne par ses talens, ses connaissances et son caractère, sans être arrêtée par des considérations d'âge, de fortune, etc. La constitution de Varsovie assure au pays, et établit, dans les communes, les districts et les départemens des institutions municipales très-larges. Elle garantit la publicité de la procédure en matière civile et criminelle. Elle ne parle point de l'inviolabilité du roi, et elle ne reconnaît pas de cours spéciales pour juger les crimes d'état et les délits commis par les hauts fonctionnaires, etc. On concevra donc facilement pourquoi l'empereur Alexandre la remplaça par la charte de 1815, bien plus propre à se plier à ses projets. Ce prince, chez qui la libéralité était un calcul, et l'hypocrisie une habitude, eut l'art de donner à sa mauvaise foi les formes de la générosité. Il promit dans sa constitution quelques garanties générales qui n'étaient point exprimées dans l'acte constitutionnel de 1807, mais auxquelles l'ensemble de ce livre de nos libertés nous aurait infailliblement conduits. Il consacra en termes exprès la liberté de la presse et la liberté individuelle; il promit que personne ne subirait en Sibérie la peine infligée par la loi. Il prit l'engagement solennel de maintenir la constitution du royaume, et d'o-

bliger ses successeurs à jurer de la conserver et de la faire exécuter. Qui ne se serait laissé prendre à ces belles apparences? Aujourd'hui nous savons que les garanties et les sermens qu'on faisait sonner bien haut n'étaient que jeu et que paroles de prince, nous savons que la constitution de 1815 n'a point été observée, qu'elle n'a existé que sur le papier, et que l'empereur Alexandre a été un imposteur et son frère Nicolas un parjure. »

D'après cela, on voit que l'ambiguité prétendue du traité de Vienne, en ce qui concerne la nationalité polonaise, ne pourrait que tourner au profit du royaume. Vous pensez que la constitution de 1815 n'est pas une conséquence nécessaire des stipulations de Vienne, que sa conservation n'est pas garantie par toutes les puissances contractantes. Soit. Que les tzars reprennent ce qu'ils ont donné. Mais alors, rétablissez aujourd'hui la constitution et l'administration du duché de Varsovie. Car le royaume de Pologne n'était uni, en 1815, à la Russie que *par sa constitution*. Vous l'avez expressément statué.

Quoique nous n'acceptions que comme une supposition l'explication du traité de Vienne que l'auteur de cette brochure regarde comme la seule possible et vraie, et que nous trouvions de peu d'importance pratique sa thèse principale, savoir : que le rétablissement, dans le royaume de Pologne, du *statu quo* du duché de Varsovie, est présentement le devoir des puissances qui ont garanti le traité de Vienne, nous sommes certains, néanmoins, que tous les lecteurs du travail de M. Bronikowski rendront justice au talent avec lequel il a développé son idée, et qu'ils trouveront pleins d'intérêt les détails qu'il donne sur les deux dernières constitutions de Pologne. M. Bronikowski, rédacteur en chef pendant plusieurs années d'un des principaux journaux de Varsovie, et membre du gouvernement national à l'une des époques de la dernière révolution, a été à même de connaître les faits relatifs à l'état politique de la Pologne avant et depuis le congrès de Vienne, et il en a donné d'amples preuves dans cette publication.

Quant aux provinces arrachées à la Pologne par l'impératrice Catherine en 1772, 1793 et 1796, l'auteur observe avec beaucoup de justesse qu'en général les écrivains qui entreprennent aujourd'hui de plaider en faveur des droits de la nation polonaise se taisent sur le sort de neuf millions de Polonais répartis dans les gouvernemens russes, et qu'ils ne

fixent leur attention que sur les quatre millions de Polonais du royaume; tandis que le traité de Vienne avait assuré des droits précis aussi bien aux uns qu'aux autres. Traitant ces provinces en pays conquis, le gouvernement russe y avait aboli entièrement l'ancienne représentation polonaise, mutilé ou perverti les institutions nationales; et à l'époque où le congrès de Vienne s'occupa un moment de leur sort, il ne leur restait que l'ancienne législation modifiée par les ukazes des tzars, l'usage de la langue polonaise dans les écoles et devant les cours de justice, et enfin une faible part dans l'élection des fonctionnaires administratifs et judiciaires. Le premier article du traité, comme nous l'avons dit, avait statué qu'il leur serait accordé une représentation et des institutions nationales. L'obligation était aussi formelle que sacrée, et le tzar, qui le savait bien, au lieu d'y manquer ouvertement, joua de finesse selon son usage ordinaire. Trois ans après la dissolution du congrès, il se servait encore de ces mots, en présence des membres de la diète du royaume de Pologne : » Ce que j'ai donné à votre pays, je veux en étendre la jouissance à mes autres sujets. » Cet engagement, il le viola; il manqua de parole aux rois ses alliés, aux membres de la diète, à ses sujets polonais. Bien loin d'avoir reçu une représentation et des institutions nationales, les provinces incorporées à l'empire se sont vu arracher, presque chaque année, depuis 1815, quelques lambeaux des institutions dont elles jouissaient à l'époque des délibérations du congrès. Les détails dans lesquels l'auteur entre à ce sujet sont d'autant plus importans, qu'ils sont pour la plupart nouvellement révélés. « Aujourd'hui, l'empereur Nicolas ne leur a octroyé aucun statut organique; mais quelques ukazes ont prouvé suffisamment de quelle manière il veut traiter ces pays. Il a ordonné que ces gouvernemens ne s'appelleront plus provinces *incorporées de la Pologne*, mais *provinces revendiquées;* par cette disposition, il explique très-clairement ses desseins : une province incorporée peut encore jouir d'une représentation distincte et d'institutions nationales; il n'en est pas de même d'une province revendiquée, qui perd toute administration distincte, et devient, sous le rapport politique, une partie intégrante de la puissance qui feint de l'avoir revendiquée. Et cette fiction n'est pas sans motif; elle se fonde sur la conduite de l'empereur russe. Il a prouvé et développé ses intentions par d'autres ukazes. Ainsi il a aboli dans tous les gouvernemens polonais le statut

lithuanien, et les *Volumina Legum*; il a fait introduire l'usage de la langue russe dans tous les tribunaux, dans toutes les écoles de ces gouvernemens; il a dépouillé la noblesse de plusieurs droits réels, il a annulé les diplômes des nobles en ordonnant qu'ils fussent obligés de faire confirmer à Pétersbourg leurs titres de noblesse, ce qui est impossible pour la plupart d'entre eux, à cause de l'énormité des frais, renversant par cet ukase la seule barrière qui s'opposait encore à son despotisme; il a dépouillé les citoyens du droit d'élire leurs juges et leurs fonctionnaires, droit dont ils jouissaient encore avant le partage de la Pologne; il a fait fermer les séminaires et les églises catholiques des villages, etc.»

Certes, le traité de Vienne n'est aux yeux de chaque Polonais qu'un des derniers réglemens du partage de sa patrie; la Pologne a des droits plus sacrés à son indépendance; et ce n'est pas en vertu de l'acte des rois qui l'ont tuée qu'elle demande l'assistance des peuples. Si donc l'auteur de ce mémoire insiste uniquement sur le traité de Vienne, c'est qu'il n'a pas voulu exposer aux peuples les griefs de la Pologne, mais il s'est proposé d'appeler l'attention des cabinets européens sur leurs nouveaux griefs contre le cabinet russe. Puisse-t-il concourir à inspirer aux puissances d'aujourd'hui des actes qui adouciraient l'esclavage de nos frères! B. J—i.

111. L'empereur Nicolas et la constitution polonaise de 1815. Paris, 1832. In-8° de 116 pages.

Il y a encore des personnes qui croient que les Polonais ont les premiers rompu les liens par lesquels leur pays tenait à la Russie, et que par le fait même de la révolution du 29 novembre 1830, ils ont renoncé aux bienfaits de la constitution de 1815, accordés en exécution du congrès de Vienne.

Pour les tirer d'erreur, l'auteur de cette brochure choisit, parmi les traits du despotisme russe exercé en Pologne, deux faits incontestables, qui montrent avec quelle impudeur les garanties contenues dans cette constitution ont été violées, et qui prouvent que les autocrates russes ont ainsi eux-mêmes justifié d'avance la levée de boucliers à laquelle la nation polonaise s'est vue contrainte pour reconquérir ses droits.

Un jour la police du grand duc Constantin lui rapporta qu'un déserteur avait travaillé en journées dans plusieurs brasseries appartenant à

de notables habitans de Varsovie; le grand duc aussitôt fait arrêter ces citoyens; et au mépris de toute forme judiciaire, sans qu'ils aient seulement subi un interrogatoire, il les fait condamner par le commandant de place à la peine infamante des travaux forcés. Cet arrêt fut exécuté sur-le-champ, et le public frémit en voyant des citoyens honorables attelés à des brouettes, et charriant de la boue sur la place de Saxe.

Le fameux procès intenté en 1826 contre des citoyens faussement accusés de haute trahison fournit à l'auteur un second exemple de la violation des garanties constitutionelles. L'empereur avait d'abord, contrairement aux dispositions expresses de la Charte, nommé un comité extraordinaire d'enquête composé de Russes et de Polonais indignes de ce nom, et ce n'est qu'après deux ans de détention illégale, pendant lesquelles on avait fait endurer aux prévenus tous les genres de vexations et de cruautés, que l'empereur daigne les renvoyer par-devant le tribunal compétent, c'est-à-dire la haute commission nationale, composée de tous les membres du sénat; il ne le fit néanmoins qu'en prescrivant à cette cour une nouvelle procédure, et en s'arrogeant ainsi le pouvoir législatif. En outre des mesures furent prises pour empêcher la publicité des débats; on ne laissa entrer que quelques individus en grande tenue; et non seulement on défendit aux journaux d'en faire mention, mais on alla jusqu'à surveiller la lithographie des plaidoyers des avocats, dont il ne put être tiré que le nombre d'exemplaires requis pour les juges.

Lorsque, malgré toutes ces précautions et les menaces du grand-duc, le sénat polonais, fidèle à ses devoirs et à l'honneur national, eut acquitté les accusés, l'autocrate, usurpant encore le pouvoir judiciaire, fit suspendre la publication de l'arrêt, et transporta la plupart des prévenus dans les prisons de Saint-Pétersbourg. C'est ainsi que *déclarés innocens* ils subirent la peine *de l'emprisonnement à l'étranger*, tandis qu'aux termes de l'article 25 de la Charte on n'avait pu légalement leur faire subir leur peine, même en cas de condamnation, autre part que dans le royaume! L'un d'eux, le brave lieutenant-colonel Krzyzanowski, gémit encore dans les fers, sans que ses proches et ses amis connaissent le lieu de ses souffrances, et sachant même s'il a survécu à ses malheurs!

112. Indignation d'un Américain, au sujet de MM. de Chateaubriand et Périer. Paris, mai 1832; les marchands de nouveautés. Broch. in-8° de 63 pages.

Il y a bien sept à huit mois que M. de Chateaubriand a publié sa brochure relative au bannissement des Bourbons; celle-ci en est une réfutation sortie de la plume de M. Archibald Howls, ancien ami du noble vicomte, qui « s'est promené, dit-il, bien des fois avec lui le long de l'Ohio, qui a pêché avec lui dans le lac Ontario, qui lui a entendu faire de poétiques et philosophiques réflexions au pied de la cataracte de Niagara. »

Lorsqu'on écrit de l'autre côté de l'Océan des brochures de circonstance pour nous, on n'aspire pas sans doute au mérite de l'à-propos; quelques anecdotes assez piquantes donnent cependant encore de l'intérêt à l'opuscule de M. Howls; nous le joignons à la longue liste de ceux que la même occasion a provoqués. (Voy. *Rev. Encycl.*, octobre 1831, pag. 213.) L'auteur n'en a fait tirer qu'un millier d'exemplaires pour ses *intimes amis*.

113. Histoire de la Papauté; par M. Henrion. Paris, 1832; à la Société des bons livres, rue des Saints-Pères, n° 69; Bricon, rue du Vieux-Colombier, n° 19. Trois vol. in-12 de 312, 256 et 190 pages; prix, 1 fr. 25 c. le volume.

M. De Maistre a écrit sur le pape un livre admirable de théologie politique, d'audace à braver toutes les opinions nouvelles, de verve mordante, d'érudition inépuisable et vivifiante, c'est le chef-d'œuvre de cet ardent adversaire de son siècle. Cet apôtre du passé, comme l'appelle M. Ballanche, sentait si profondément le besoin d'ordre, d'unité, de hiérarchie, d'infaillibilité, que par dégoût pour une société en dissolution, il avait embrassé avec passion la cause de toutes les institutions catholiques.

Mais ce fier génie avait beau faire, il n'embrassait que des ruines, et son livre nous est resté comme une magnifique inscription tumulaire.

Après M. De Maistre, il est difficile de dire quelque chose de neuf en faveur de la papauté; après toutes les attaques légitimes dont elle a été l'objet, depuis Luther et les philosophes du dix-huitième siècle, au milieu de l'état d'abaissement et de nullité où elle est descendue, il est

difficile aussi d'ajouter à tout ce qu'on a dit contre cette institution catholique. Un jour cependant il faudra revenir et sur les admirations et sur les antipathies trop exclusives qu'elle a excitées, il faudra donner un nouveau jugement sur cette monarchie spirituelle, sur cette dynastie sacrée qui se perpétue depuis dix-huit siècles, il y aura là une belle œuvre pour l'historien.

L'ouvrage que nous annonçons est fort loin de répondre à la grandeur du sujet ; publié par la Société catholique des bons livres, il a pour but de populariser l'histoire des papes, et de prouver, comme dit l'auteur, *la nécessité et les bienfaits du souverain pontificat, qui est le fondement de l'Église de Jésus-Christ, et sans lequel la religion n'aurait pu se conserver.* Ce livre n'est donc qu'une simple biographie des papes qui se sont succédé depuis saint Pierre jusqu'au pape actuel, Grégoire XVI. Tout en restant dans les limites qu'il s'était tracées, nous eussions désiré que l'auteur eût exécuté son œuvre d'une manière plus large et plus complète. Pour ne montrer que les *saints*, il oublie trop les *papes*, ces hommes mêlés à tous les grands événemens politiques de leur tems, qui, malgré la parole de leur maître, *mon royaume n'est pas de ce monde*, avaient embrassé dans leur haute sphère tout le mouvement social du moyen âge.

Un autre reproche que j'adresserai à ce livre, c'est d'avoir été écrit comme s'il ne devait être lu que par de vieilles commères bigotes, en mêlant au récit de la vie des souverains pontifes de niaises histoires de miracles, fort inutiles aujourd'hui pour faire comprendre l'importance de la papauté ! Certes, sans manquer à l'orthodoxie, vous pouvez très-bien vous contenter, pour la gloire des saints-pères, du miracle irrécusable de la civilisation chrétienne, pendant quinze siècles dirigée par eux avec une activité puissante et féconde. C'est le caractère de la plupart des publications de *la Société des bons livres*, que ce catholicisme étroit de vieilles femmes, cette superstition abrutissante. Il serait tems cependant, quand on a la prétention d'instruire le peuple, de n'être pas au-dessous de lui, et de lui donner une pâture plus morale et plus intelligente.

Arrivé aux papes modernes, l'auteur entre dans de plus longs développemens, et mêle davantage leur histoire à celle de leur époque ; il termine cette biographie par une *philosophie de l'histoire de la pa-*

pauté, qui est le résumé de tous les argumens catholiques en faveur de cette institution. La conclusion de tout l'ouvrage est celle-ci : *Sans le pape pas de religion.*

L'auteur a raison ; aussi dirai-je : plus de pape, plus de religion !

Or il n'y a plus de pape au monde, car depuis plusieurs siècles celui qui est à Rome ne marche plus à la tête de l'humanité, ne console plus ceux qui souffrent, n'émancipe plus ceux qui sont esclaves.

Il n'y a plus de pape, car je ne vois pas cette puissance qui sacrait les rois, qui mêlait sa voix à celle des peuples, qui apparaissait au milieu des révolutions et des changemens de dynasties.

Il n'y a plus de pape, car l'homme qui est à Rome, à cette heure, n'a plus de fidèles pour le défendre, et est obligé d'acheter à prix d'or quelques mercenaires suisses ; il est plus méprisé et plus haï dans son Italie que l'Autrichien qu'il excommuniait jadis ; il est plus lâche et plus cruel que les bandits qu'il confesse.

Plus de pape, plus de religion ! A.-St-Ch.

114. Cours d'histoire moderne, professé *à l'Athénée royal de Paris ;* par M. Filon. — *De la France et de l'Angleterre ;* seconde et troisième leçon. Paris, 1832 ; Hachette. In-8° de 50 pages ; prix du cours entier qui comprendra 12 leçons, 10 fr.

Nous avons eu déjà l'occasion d'annoncer le cours d'histoire moderne de M. Filon (voyez *Rev. Enc.*, tome LII, pag. 730, décembre 1831). La seconde et la troisième leçons sont aujourd'hui publiées, et l'auteur, fidèle au plan qu'il s'est tracé, après avoir fait ressortir l'influence du climat sur le développement de l'humanité, donne la description géographique de la France et de l'Angleterre. Passant ensuite au mélange des races, M. Filon nous montre les Celtes ou Galls de la Calédonie, les Kymrys, Cambriens ou Bretons, les Saxons et les Normands occupant le sol de la Grande-Bretagne, et il explique par leur fusion, plus ou moins complète, les principaux traits du caractère anglais. En France, les Gaulois, les Grecs, les Romains, les Francs, les Bourguignons et les Wisigoths, les Bretons de l'Armorique, et enfin les Normands modifient successivement l'esprit et les mœurs de la population primitive des Gaules ; toutes ces races différentes se rapprochent avec le tems ; tous ces élémens divers se fondent dans le même

moule et de ce moule sort une nation. M. Filon, arrivant au moment, encore voisin de nous, où ont éclaté toute sa puissance et toute son unité, termine ainsi : « Rappelez-vous, Messieurs, les premiers jours de la révolution française ; transportez-vous par la pensée dans l'assemblée constituante, à Versailles, au Jeu de Paume, ce 20 juin d'éternelle mémoire. Voyez-vous tous ces hommes, debout, l'œil fixe, les bras levés devant ces murs nus et sombres, mais revêtus de la majesté de la nation et jurant entre les mains du vénérable Bailly, honneur des sciences et martyr de la liberté, *de ne jamais se séparer* et *de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la constitution du royaume soit établie.* Il y a là des descendans de toutes ces races que nous avons vues apparaître dans notre pays aux différentes époques de notre histoire. Les vieux Gaulois, les plus anciens maîtres du sol doivent dominer dans les rangs du *tiers*. Mais, à côté d'eux, reconnaissez-vous le Romain qui a apporté en Gaule la notion du droit écrit, l'Ibérien, le Grec commerçant de Massalie, le Breton, le Normand d'origine scandinave, et les Francs qui vont abdiquer après quatorze siècles une noblesse fondée sur la conquête? Les pères de ces hommes n'ont point parlé la même langue, obéi aux mêmes lois, ni servi le même dieu. Ennemis les uns des autres, ils ont combattu pour des intérêts différens et sous des bannières opposées, et voilà que leurs fils sont venus de contrées éloignées pour se donner la main, et comme les Suisses du Rutli, sceller leur liberté commune en prenant Dieu pour témoin. A dater de ce jour, il n'y a plus en France qu'une seule famille. »

L. Am. Sédillot.

115. Dictionnaire historique, ou *Histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talens, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours ;* par F. X. de Feller. *Troisième édition.* T. II. Paris, 1832; Paul Méquignon, éditeur, rue Belle-Chasse, n° 6. In-8° de 510 pages; prix du vol., 4 fr.

En attendant que la publication d'un certain nombre de volumes nous mette à même de juger des améliorations promises pour cette édition, nous nous bornons à annoncer simplement les livraisons succes-

sives que l'activité de l'éditeur promet de nous donner à de courts intervalles.

16. Antiquités du grand cimetière d'Orléans, par M. Jollois, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, membre de plusieurs sociétés savantes; Paris, 1831. In-4°, avec de très-belles planches lithographiées.

Les antiquités décrites dans ce volume suffiraient peut-être à elles seules pour réfuter l'opinion des personnes qui s'obstinent à transposer à Gien le Genabum gaulois, opinion que nous avons nous-mêmes plus d'une fois repoussée, et que le judicieux antiquaire dont nous annonçons le livre n'a jamais admise; lui qui, pendant bien des années, a fait, sur le terrain même, les recherches les plus consciencieuses. Le grand cimetière d'Orléans n'a été compris dans la ville que lors de la construction de la dernière enceinte commencée sous Charles VIII, et terminée sous Louis XII. M. Jollois décrit d'abord la porte du sud qui est sous la galerie de l'ouest : toutes ses sculptures sont exécutées avec le fini précieux, la grâce et le goût que les artistes italiens, appelés en France sous François Ier, mettaient dans leurs ouvrages; beaucoup d'autres édifices d'Orléans de cette époque en offrent des exemples. Quelques-unes des galeries qui entourent le cimetière sont d'une très-haute antiquité; et près de celle du sud, l'auteur signale un puits qu'il croit de construction ordinaire. Aujourd'hui le bâtiment de la halle au blé a été construit sur l'emplacement de l'ancien cimetière; les galeries sont devenues des greniers pour y déposer les graines; et celle de l'est a été reconstruite sur le plan de celle de l'ouest. Ces travaux ont mis à découvert beaucoup d'objets d'antiquité. M. Jollois se trouvait à Orléans, ils ne pouvaient donc être perdus pour la science; et l'ingénieur en chef auquel les Vosges doivent tant de bons mémoires était destiné à illustrer aussi les monumens du Loiret. Le fait le plus incontestable est l'existence d'une manufacture considérable de poterie et de toutes sortes d'ouvrages en tôle. D'abord sept puits se sont présentés, d'où l'on a autrefois extrait la substance propre à fabriquer la poterie. En travaillant, on remarqua que le sol ne rendait pas un son bien net, et la pioche creva la voûte d'une ancienne carrière à plusieurs endroits. M. Jollois a remarqué des masses de glaise qui paraissent

avoir été préparées et mises en magasin pour servir à la fabrication. La description des nombreux vases dont M. Jollois a réuni les fragmens ne peut être répétée ici, mais nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur l'élégance et la grâce qui distinguent la plupart des ornemens, ce dont ils pourront se convaincre à la vue des dessins de M. Pensée. Il serait à désirer que l'antique fût toujours reproduit avec autant de talent et d'intelligence. Le catalogue des nombreuses médailles déterrées dans ces fouilles est très-important : elles ont été trouvées fort avant dans les terres. M. Jollois en conclut que cette manufacture, établie dès l'invasion des Romains dans les Gaules, a duré jusqu'au règne de Constantin, et peut-être plus long-tems encore. Le savant auteur de ce mémoire promet de nous donner incessamment un ouvrage sur les antiquités du nord du Loiret : il réunira sans doute, comme toutes ses autres publications, la beauté de l'exécution à la profondeur des vues, à l'exactitude des détails : nous l'attendons avec d'autant plus d'impatience que le sujet est d'un grand intérêt. Ce serait une injustice que de ne point parler plus particulièrement des sept premières planches qui font honneur au talent déjà si connu deM. Jorand, antiquaire lui-même, et l'un de nos plus habiles dessinateurs de monumens.

P. DE GOLBÉRY.

117. VOYAGE DE LA CORVETTE L'ASTROLABE, *pendant les années* 1826-1827-1828-1829, sous le commandement de M. J. DUMONT D'URVILLE, *capitaine de vaisseau*, publié par ordonnance du Roi. HISTOIRE DU VOYAGE : t. II. et t. III. Paris, 1831 et 1832 ; impr. de J. Tastu. 2 vol. in-8° de 632 et 796 pages, avec 3 cartes ; prix, 28 fr.

Dans notre première analyse (Voy. *Rev. Enc.*, t. XLVII, p. 43-54), nous avons laissé *l'Astrolabe* à Port-Jackson. La première partie du t. II contient le récit de sa traversée à la baie Tasman (Nouvelle-Zélande), puis de l'anse de l'Astrolabe à la baie Houa-Houa et à la baie Wangari ; enfin la description de la baie Shouraki et la découverte du canal de l'Astrolabe. Cette exploration, qui a duré depuis le 10 janvier jusqu'au 21 mars 1827, a commencé par le 42° 20, latitude sud, et a été poussée jusqu'au 35° 50, au cap Otou, partie la plus septentrionale de la Nouvelle-Zélande. La géographie en a acquis la connaissance précise de

plus de 400 lieues de côtes. Plusieurs fois les compagnons du capitaine d'Urville ont été menacés d'un désastre pareil à celui qui fit périr La Pérouse, et la plupart des travaux de la première Astrolabe. Le journal historique du commandant contient les détails de la navigation, ses vicissitudes, les observations recueillies pour assurer la marche des vaisseaux qui fréquenteront ces parages; chaque journée apporte ses aventures et ses découvertes; les investigations nautiques sont entremêlées d'aperçus de géologie et de botanique, de descriptions de lieux sauvages ou pittoresques. Parmi les scènes de la nature australienne, on aime à trouver le tableau des coutumes et du caractère des peuplades indigènes.

Cette relation, variée par des extraits des journaux des naturalistes et officiers de l'expédition, prépare le lecteur à sentir l'intérêt qui s'attache à la deuxième partie, où sont déposées les recherches faites par M. d'Urville pour procurer la connaissance approfondie de la population si curieuse de la Nouvelle-Zélande. L'ordre analytique n'a point assez rigoureusement présidé à la distribution des matières: c'est surtout quand il s'agit de peuplades presque à l'état primitif qu'on désire étudier chez elles l'organisation de la famille, noyau de toute société. Après les premières notions sur la topographie d'un pays, et des aperçus sur le physique de ses habitans, on veut pénétrer dans leurs cabanes.

L'inventaire du foyer domestique est un document essentiel pour étudier la vie civile et les arts. Qu'il y a plaisir pour les hommes d'une civilisation raffinée à surprendre, au sein de la hutte, la nature humaine, avec ses passions natives! c'est ainsi qu'on parvient, en descendant de l'origine des choses, à suivre sûrement les progrès de la sociabilité.

L'*Essai sur la Nouvelle-Zélande* traite d'abord de la découverte et de l'histoire de cette grande terre de l'Océanie. Tasman, en 1642, découvrit la Nouvelle-Zélande, dont l'intérieur n'est pas encore reconnu; mais on ne doit pas s'en étonner, puisque la Nouvelle-Guinée, Célèbes, Bornéo, quoique situées près de la voie principale adoptée par la navigation européenne dans les Indes, n'ont pas été entièrement explorées jusqu'ici. L'histoire, chez un peuple qui n'a jamais connu l'emploi des signes de l'écriture, se réduit nécessairement à des traditions peu nombreuses et peu anciennes. Toutefois depuis le commencement du dix-

neuvième siècle, plusieurs chefs zélandais ont fait des voyages à Port-Jackson, et même en Europe; Tepahi, en propageant la pomme de terre dans la baie des îles, a été un autre Parmentier : son neveu Doua Tara, malgré la perfidie des capitaines anglais et la misère qu'il avait éprouvée à Londres, a attiré et protégé des missionnaires dans sa patrie. Comme jadis le tzar Pierre, Shongui a visité l'Angleterre, mais pour recueillir des armes et des munitions afin d'étendre ses conquêtes et de se rendre la terreur des autres tribus. En 1831, un pont a été jeté sur une rivière de 60 pieds de largeur ; la culture de nos céréales prenait de l'accroissement ; un moulin à eau allait être construit, et une imprimerie avait déjà répandu plusieurs chapitres de l'ancien et du nouveau Testament.

Les grandes îles australes, que les géographes désignent sous le nom de Nouvelle-Zélande, ont environ 400 lieues de longueur sur 25 à 30 lieues de largeur moyenne. M. d'Urville, s'appliquant à conserver dans son ouvrage les noms de lieux dans l'idiome du pays, n'a pas imité ces navigateurs qui ont imposé aux contrées de l'Océanie des noms de princes ou de ministres européens, couvrant d'adulations leurs cartes, et sacrifiant la géographie à l'ambition. C'est ainsi qu'autrefois les missionnaires et les voyageurs imposèrent aux fleuves et aux établissemens de l'Amérique les listes du martyrologe romain. Excepté quelques criques et fonds de baies, *l'Astrolabe* n'a pas laissé à de nouvelles expéditions l'espoir de faire des découvertes le long du littoral qu'elle a exploré; mais il reste la côte orientale et la partie la plus considérable de l'île septentrionale qui n'ont point encore été reconnues.

Vigoureux, bien constitués, généralement beaux, les Zélandais appartiennent à deux races distinctes. Ceux qui sont de la moindre taille, plus trapus, ayant la couleur foncée des mulâtres et aussi les cheveux crépus, paraissent descendre des aborigènes. La deuxième race, dont le teint est un peu plus foncé que celui des Siciliens ou des Espagnols, et la taille souvent haute de plus de 5 pieds 6 pouces, semble issue des conquérans du pays. Ces races ont dû par leur mélange accroître la teinte blanche, comme bientôt celle-ci effacera la couleur rouge dans le nord de l'Amérique. Les femmes ont à se plaindre à la fois et de la nature qui a refusé de l'expression à leurs traits, et de leur ordre social qui les assujétit aux rudes travaux, aux dures privations. Les Européens ne

se sont pas bornés à exagérer les vices des sauvages, ils ont souvent donné l'exemple eux-mêmes de vices plus graves. Les perfidies de plusieurs capitaines anglais excusent presque les Zélandais d'actes atroces qui n'ont été que des représailles. On conçoit ce que peut être la haine chez des guerriers qui, comptant avoir reçu par des échanges de la poudre, se sont précipités dans les périls de leurs combats cruels n'ayant leurs fusils chargés que de graines de chou. Aussi ces insulaires appliquent-ils maintenant leur grande aptitude pour le commerce d'abord à ne pas se laisser tromper.

La guerre a présidé aux premières associations des hommes. De quelques brigands, les Grecs firent plus tard des héros : pareil sort échut aux fondateurs de Rome. Un jour peut-être les Zélandais, aidant leurs traditions des écrits de nos navigateurs, honoreront à leur tour la mémoire de Pomare, et celle de Shongui qui a mangé ce chef rival. Touai, l'ami de M. d'Urville, aimait à raconter sa présentation à Bonaparte, lors de son passage par Sainte-Hélène, et il qualifiait de *Panapati* un des plus fameux guerriers de son pays. A défaut du droit divin, l'aristocratie pourrait s'étayer de l'état primitif des peuples. La caste des *rangatiras* zélandais, ou nobles par les armes, n'a pas moins de mépris pour les esclaves, que les bramines n'affectent de supériorité envers le reste de la population hindoue. Les clans d'Écosse, les septes de l'Irlande se retrouvent parmi ces peuplades. Mais le préjugé de la naissance n'a été nulle part aussi exclusif : l'homme de la dernière classe peut parvenir par des exploits éclatans au commandement militaire, sans jouir jamais des priviléges de rangatira. Un *rangatira-noui* et de plus *ariki*, premier chef et grand-prêtre d'un canton, monte à bord de *l'Astrolabe* avec un serviteur. Mais la corvette continue ses explorations, et ils paraissent se repentir de leur envie de voyager. Un jour ils se plaignent du froid au commandant, qui leur indique le feu de la cuisine. Le serviteur répond aussitôt que l'ariki étant *tapou-tapou*, sacré au plus haut degré, s'il se chauffait au feu commun des gens de l'équipage, son *atoua* (dieu) le tuerait. Néanmoins doué d'un appétit vorace, comme celui de tous ces insulaires, le rangatira et son valet faisaient régulièrement, après leur déjeuner, la revue des gamelles pour dévorer ce que les matelots pouvaient y avoir laissé.

C'est peut-être au préjugé de mésalliance qu'est due la fidélité des

époux zélandais. La femme, dont les tresses relevées sur la tête désignent la haute condition, n'a jamais de faiblesse. Mais les jeune filles, surtout celles qui ne sont pas *nées*, accordent volontiers leurs faveurs aux étrangers; et le prix de ces galanteries est remis par elles au chef de la peuplade. Une montre escamotée à un officier de *l'Astrolabe* fut retrouvée aux mains du père suprême du canton de Houa-Houa. Vingt à vingt-quatre ans est l'âge auquel on contracte mariage. Outre le consentement des parens de la fille, il faut qu'elle ne pleure pas à la demande de sa main, du moins qu'elle ne verse pas de larmes à la deuxième visite du prétendant, qui est tenu d'offrir des cadeaux. A la beauté, à la jeunesse, les Rangatiras de haute volée préfèrent le rang et le crédit de la famille à laquelle ils désirent s'allier : quelquefois ces chefs se permettent plusieurs femmes, qui alors habitent séparément, et ils ne se dispensent guère d'épouser celles de leurs esclaves qu'ils ont rendues mères. Tous les travaux du ménage sont dévolus à la femme, laquelle plutôt que d'endurer des reproches irait se pendre; c'est leur genre de divorce.

Il n'entrait pas dans le plan de l'*Essai sur la Nouvelle-Zélande*, de comparer les coutumes de ce pays avec celle des autres contrées de l'Océanie. Sans chercher à établir des parallèles entre les peuplades qui les habitent, il me semble qu'un aperçu de leurs usages peut indiquer combien les sciences morales ont encore à acquérir, par les observations recueillies dans des voyages récens. Le mariage, principe de la famille et de toute organisation sociale, est certes le sujet le plus intéressant.

La Nouvelle-Hollande s'offre d'abord : la civilisation luit sur un point de ce continent plus vaste que l'Europe; mais les rares tribus d'indigènes lui préfèrent leur état sauvage. Le jeune homme, pour prélude d'amour et comme preuve de son habileté, soutient une espèce de combat contre ses camarades. Son choix est-il fait, il jette une peau de kangarou sur les épaules de sa bien-aimée, lui crache plusieurs fois au visage; et après lui avoir tracé sur le corps des raies de toutes couleurs, il la somme de le suivre dans un lieu isolé. Elle refuse, il la menace : si elle ne cède pas, la violence et des coups complètent sa déclaration. Cette manière de faire la cour plaît aux australiennes, qui sont souvent l'objet de combats meurtriers. Les maris, quoique polygames, portent à leurs enfans une tendre affection.

La tendresse paternelle est aussi une vertu des Tasmaniens de la terre de Van-Diemen; mais ils vouent leurs femmes à la servitude. Dans la Nouvelle-Guinée, les Papous, qui habitent le littoral, les Alfourous, qui vivent dans l'intérieur, conservent envers leurs épouses un caractère jaloux et défiant. Ces hommes n'ont d'industrie que pour façonner des armes, et leurs femmes, avides d'ornemens, s'en couvrent tout le corps. A l'exemple du législateur des Indous, Solon avait prescrit aux Athéniens de ne pas laisser leurs épouses manquer de parures, sans doute pour empêcher qu'elles ne cherchassent elles-mêmes à s'en procurer. Dans les Nouvelles-Hébrides, les hommes seuls portent des ornemens. La condition des femmes y est misérable, comme dans la Nouvelle-Calédonie : chargées de lourds fardeaux, elles obéissent au moindre signe de leurs tyrans, qui leur refusent toute assistance. Mais à quelques degrés au-delà de l'équateur, aux îles Carolines, le gouvernement doit de n'être pas une anarchie sauvage au mariage qui est soumis à de certaines règles. Les chefs sont polygames, et les femmes sont exclues du trône; mais ces insulaires croient que les maris qui ont été bons, qui n'ont jamais battu leurs femmes, sont admis au-dessus des nuages pour y être éternellement heureux.

Rotouma se trouve placée comme pour initier l'observateur aux mœurs polynésiennes. Le roi y règle à son gré le mariage des jeunes filles : elles n'échappent à cette contrainte qu'en sacrifiant leur virginité, et en renonçant à l'hymen. Après des cérémonies diverses, le fiancé et la fiancée vont se baigner dans la mer, et de nombreux témoins chantent une sorte d'épithalame. Leur union devient alors indissoluble. L'adultère est condamné à être noyé : sa complice périt sous le casse-tête du chef du canton. Les femmes sont assez respectées et exemptes de travaux trop pénibles.

« Les femmes ne sont pas propres aux ouvrages fatigans : elles ne doivent s'occuper que de ceux qui leurs conviennent. Comment aimer une femme qui a les inclinations d'un homme? » Ainsi répondirent des insulaires de Tonga à des naturels de Fidji, qui disaient que la guerre doit être l'unique occupation de l'homme. Chez les peuplades des îles des Amis la puissance du mari est absolue mais il se montre protecteur plutôt que maître. La moindre insulte à une femme est dénoncée au roi, qui

réprimande le coupable dans une assemblée publique. Là aussi existe une aristocratie ; mais, comme parmi les anciennes tribus de l'Amérique septentrionale, c'est le ventre qui anoblit. Dans les festins, les femmes d'un rang égal à celui des hommes sont servies les premières. La principale épouse d'un chef ne jouit de quelque prééminence que sous la réserve, en cas de prédécès du mari, d'être étranglée ou ensevelie avec lui. Les gens des équipages de Dentrecasteaux étaient obsédés par les instances de chefs de Tonga-Tabou, qui leur offraient de jeunes filles, quand la reine Tinée arriva et monta à bord avec un cortége de femmes : à son aspect, toute licence cessa.

Taïti et tout l'archipel de la Société ont présenté aux navigateurs européens les mœurs primitives jointes à la corruption la plus raffinée. La prostitution autorisée par les prêtres de l'antique Asie, le libertinage des capitales modernes, n'ont rien de plus infâme que l'association des Aréeoies, association qui heureusement a maintenant disparu de Taïti comme des îles Marquises. La jeune Taïtienne, maîtresse de sa personne, avait autant d'amans qu'il lui plaisait d'en avoir : lorsqu'elle devenait enceinte, ses parens lui choisissaient un mari. Celui qui l'avait rendu mère ne l'épousait qu'autant qu'il adoptait l'enfant. Le futur promettait de fournir une subsistance suffisante à son beau-père ; la cérémonie nuptiale consistait en chants, en un repas et un bain pris à la rivière. Les rois et les prêtres, aux îles Hawaï (Sandwick) aussi bien qu'à l'archipel de la Société, semblaient s'être entendus pour faire de la polygamie un privilége à leur profit. Néanmoins la loi conférait la couronne à la principale épouse. A la mort d'un noble propriétaire, les biens échéaient au roi qui les rendait à l'aîné, et celui-ci s'obligeait de nourrir ses frères et sœurs. Un homme d'Hawaï entrait dans une cabane, proposait dix brasses d'étoffe en échange d'une jeune fille, et prouvait qu'il possédait de quoi la nourrir. Accepté par la famille, il emmenait la fille, et pendant plusieurs jours il pouvait ou rompre le marché ou le ratifier. A l'île des Navigateurs, il n'aurait eu que le droit d'un examen momentané, mais approfondi.

Cook fut pris d'abord par les naturels des îles Hawaï pour un de leurs rois qui, dans un transport de colère, avait tué sa femme, et qui, de douleur ayant perdu la raison, erra parmi les îles et disparut : ce qui le fit mettre au rang des dieux. Mieux convaincus que le meurtre

d'une épouse est un crime, les Polynésiens ne se fussent pas attribué un droit de vie et de mort sur leurs femmes. Cependant c'est par l'union de deux êtres que les Taïtiens, comme tous les peuples primitifs, expliquent la création de l'univers; l'institution du mariage est comme la clé de leurs théogonies. L'être suprême, aux îles des Amis, est du sexe féminin, et nommé Kallafootonga. Leurs Eatuas, race de dieux inférieurs, répondent aux divinités subalternes de la Grèce, de l'Égypte, de l'Asie occidentale, aux divinités génératrices de l'Inde.

Le lingam *hindou* se retrouve aux îles Marquises. Le tatouage, dans la Polynésie, a perdu de son importance; ses signes sont néanmoins encore pour les chefs distinctifs de leur caste et caractéristiques de leur pouvoir. En Europe, la moustache tombe sous le rasoir; les rubans ou décorations sont plus inhérens à l'habit qu'à la personne, tandis que le *moko*, s'il déforme le visage, lui imprime un aspect plus belliqueux, et ses figures presques indélébiles se compliquent en raison du rang et des exploits de l'individu. A la Nouvelle-Zélande, les esclaves sont exempts des opérations douloureuses du tatouage : leur condition aussi est moins pénible que celle des nègres dans les colonies.

Revenons à *l'Astrolabe*.

Les Zélandais ont une poésie : leur fameux hymne *Piche* est exécuté dans chaque circonstance solennelle. Les ravages d'une tempête dans leurs champs de patates, la mort d'un habitant surpris par son ennemi, beaucoup d'autres sujets sont décrits en vers. Voici un chant d'adieu adressé à un naturel du pays qui s'embarquait sur un navire anglais :

E taka to e au ki te i ou marangaï
Y wioua maï aï koinga dou anga,
Jai cawa nei ki te pouke ki ere a ou, etc.

« Le fort et irrésistible vent qui souffle du nord orageux, a fait une im-
» pression si profonde sur mon esprit, en pensant à toi, *ô Taoua*, que
» j'ai gravi la montagne jusqu'au sommet le plus élevé pour être témoin
» de ton départ. Les vagues roulantes vont presque aussi loin que *stivers*
» (étranger qui visita la baie des Iles). Tu es entraîné vers l'est, loin, au
» large... Tu m'as fait don d'une natte, afin que je la porte par amour
» pour toi; et ce souvenir de ta part me rendra heureux quand je la

» nouerai sur mes épaules. Lorsque tu seras arrivé au port où tu veux » aller, mes affections y seront avec toi. »

Si, dans presque toutes les descriptions de mœurs des peuples lointains, le chapitre *religieux* se trouve si peu important, qu'on est réduit à le placer après ceux qui traitent des arts mécaniques, des usages domestiques, c'est bien la faute des hommes qui ont passé sous silence ou dénaturé tout ce qui pouvait contrarier leurs opinions. M. d'Urville déclare que les documens manquent encore aux Européens sur ce sujet. « Les » missionnaires établis depuis 12 ou 15 ans parmi ces peuples, auraient » pu nous procurer des détails intéressans, dit-il, mais la nature même » de leur institution, la tournure de leur esprit, et, il faut bien le dire, le » peu d'étendue de leurs lumières et leur défaut d'éducation les ont jus- » qu'à présent empêchés d'aborder franchement cette matière. » Nous savons seulement qu'un Dieu suprême, plusieurs divinités subalternes et une trinité de Mawi, dont l'aîné forma la première femme des côtes de l'homme, passent pour composer la théogonie des Zélandais. Si les enseignemens de ces missionnaires ont été faits dans l'esprit qui vient d'inspirer des mandemens français à l'occasion du choléra, il n'est pas surprenant que les naturels aient attribué au dieu des chrétiens la coqueluche qui, en 1828, a exercé des ravages terribles à la baie des Iles, et qu'ils lui reprochent d'être un *Dieu cruel*.

Dans diverses émeutes, les missionnaires se sont bien trouvés de l'opinion des Zélandais que tout homme qui a des rapports avec Dieu est un être inviolable. Leurs arikis ou mieux *Tohoungas* (doués de l'intelligence) ont le privilége de calmer les orages, de faire des prophéties, etc. Ces prêtres y joignent, comme chez tous les peuples nouveaux, l'art de guérir. La diète et l'eau froide sont leurs prescriptions ordinaires. Les Zélandais croient à l'immortalité de l'ame, à des relations entre les morts et les vivans. Ni les macérations hindoues, ni les deuils égyptiens, ni les jeûnes catholiques n'ont autant de rigueurs que l'institution à la fois religieuse et politique du tapou, qui asservit toute les peuplades de la race polynésienne.

Les Nouveaux-Zélandais, barbares envers leurs ennemis, anthropophages même, sont affectueux envers les étrangers. Ils n'ont qu'une danse de guerre, et plusieurs manières de faire accueil. Leur langue, à laquelle les femmes donnent de la douceur, est d'une expression énergi-

que dans les discours que les chefs prononcent au sein de leurs assemblées. Comme le malais et d'autres idiomes, elle n'a ni déclinaisons ni conjugaisons; des particules indiquent les cas; les pronoms sont assez compliqués; les personnels suivent toujours le verbe; rarement les mots ont plus de deux syllabes. M. d'Urville, à son premier voyage sur *la Coquille*, avait présumé que ce peuple employait la numération ondécimale; il a reconnu ensuite que, comme tous les Polynésiens, ils se servent de la décimale. D'après diverses données, ce navigateur estime à 250,000 individus la population actuelle des deux îles de la Nouvelle-Zélande; des cantons sont devenus presque déserts depuis l'introduction des armes à feu, et ce n'est qu'à la partie nord de l'île Ikana-Mawi que les Européens ont pu bien étudier la vie domestique et les institutions du pays.

Le vingtième chapitre traite succinctement des règnes minéral, animal et végétal. Déjà, dans ses précédentes navigations, le commandant de *l'Astrolabe* avait fait preuve de connaissances étendues dans les sciences naturelles. Peut-être il a trop préféré à ses propres observations celles des navigateurs qui l'avaient précédé à la Nouvelle-Zélande; mais lorsqu'il compare ou corrige leurs récits, c'est dans l'intérêt de la vérité et de la science, sans engoûment pour un peuple qui paraît néanmoins supérieur à toutes les autres tribus de l'Océanie.

Le tome III se compose entièrement d'extraits des relations, journaux ou correspondances des voyageurs qui ont écrit sur cette grande terre, particulièrement des missionnaires qui y ont résidé ou qui y continuent leurs travaux évangéliques. Nous connaissons peu de livres aussi riches de faits neufs et variés, de peintures, de mœurs curieuses que la *collection des chroniques de la Nouvelle-Zélande*. C'est de la *littérature maritime* de franc aloi; les baleiniers et les navigateurs n'y paraissent, ni des forbans, ni des loups de mer. Au milieu de récits aventureux et tragiques, on trouve les excursions pacifiques de fervens apôtres anglicans; s'ils savent se préserver des exagérations fréquentes de la part des missionnaires jésuites, d'un autre côté routiniers comme la liturgie, leur esprit n'étend pas ses méditations au-delà du bréviaire; aucun ne possède les connaissances variées des Charlevoix; et bien inférieurs aux missionnaires français en Chine, ils eussent à peine été classés parmi les lettrés du plus bas degré. Il faut pourtant distinguer

M. Richard Cruise et Marsden qui ont attaché leurs noms et dévoué leur existence à la Nouvelle-Zélande. Le capitaine Dumont d'Urville, en traduisant de l'anglais ces pièces justificatives, et en rapportant des passages étendus des navigateurs ses devanciers, fait preuve à la fois d'amour pour le progrès des sciences morales, de modestie et de loyauté. Cet exemple mériterait bien d'être imité, et malheureusement il est nouveau.

ISIDORE LE BRUN.

119. ELÉMENS D'UNE NOUVELLE LÉGISLATION DES CHEMINS VICINAUX, *grandes routes, chemins de fer, rivières et canaux*, par M. ÉMILE BÈRES, du Gers. Paris, 1831; Carilian Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-8° de 112 pages; prix, 2 fr.

Tous les esprits éclairés sont aujourd'hui d'accord sur la nécessité d'améliorer en France nos voies de communications, et d'en créer de nouvelles : le bien-être du peuple ne peut s'accroître que par le développement progressif de notre prospérité industrielle et agricole; et ce développement ne peut s'opérer que par la prochaine confection de lignes de transports, tant par eau que par terre, sillonnant en tous sens notre territoire, et distribuant sur tous les points les produits de notre sol et de nos manufactures. Or, la plus grande difficulté qui s'oppose aujourd'hui au creusement des canaux, à la construction des chemins de fer, à l'établissement des moindres routes, à l'ouverture enfin de toute espèce de communication, ce sont les formalités nombreuses qui précèdent et accompagnent l'expropriation pour cause d'utilité publique, et les avantages énormes que la loi accorde à tout propriétaire obligé de céder son terrain pour une construction d'un intérêt général.

La Charte de 1814 a dit, et celle de 1830 a répété, que nul propriétaire ne pourrait être dépossédé, sans une indemnité préalable; la loi de 1810 a voulu que le chiffre de l'indemnité fût fixé par les tribunaux : ainsi l'administration publique ne peut occuper un terrain, quelque besoin qu'elle en ait, avant d'en avoir payé le prix au propriétaire, et quand il faut en venir à la fixation de ce prix, l'administration doit ou accepter les conditions que le propriétaire lui impose, ou se soumettre à toutes les lenteurs d'une estimation judiciaire.

Les faits ont démontré depuis long-tems les vices d'une pareille législation : nous avons vu les travaux d'un canal arrêtés pendant cinq années, par le caprice d'un propriétaire qui, avant de céder son terrain, voulait épuiser toutes les juridictions des tribunaux; nous pourrions citer encore un terrain qui fut estimé 15,000 francs par un expert impartial, qui donna lieu, de la part du propriétaire, à une demande en indemnité de 125,000 francs. Et il est bon de remarquer que, quand il s'agit de dépossession, tous les frais des procès qui s'élèvent entre un particulier et l'administration sont au compte de cette dernière, quelque absurdes que puissent être les prétentions du propriétaire, même dans le cas où le jugement qui intervient réduit l'indemnité à la somme offerte de prime-abord par les agens ou les représentans de l'État.

Quand la loi appelle sous les drapeaux nos jeunes conscrits, et les envoie porter les armes sur une terre étrangère; quand l'ordonnance d'un préfet convoque tous les médecins de la capitale à un service gratuit, pénible et dangereux, et les oblige à donner leurs secours aux malheureux atteints du choléra, il n'est nullement question d'indemnité : la société tout entière, représentée par le gouvernement, au nom de l'honneur national ou du salut commun, demande aux uns le sacrifice de leur existence, aux autres le tribut de leur industrie et de leur savoir : chacun se soumet sans murmurer aux charges que la patrie lui impose.

Mais, quand il s'agit d'ouvrir un canal, d'établir une route, quand l'administration, dans l'intérêt général, demande à un propriétaire la cession d'une portion de son terrain, celui-ci réclame une indemnité, et il peut la fixer à son gré, car ainsi le veut la loi, ou obliger le gouvernement à suspendre pendant quatre, cinq, six années, l'exécution des projets les plus urgens et les plus utiles au bien public. Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a aucune analogie entre les exemples que nous venons de citer, qu'il y a salut public, nécessité impérieuse dans un cas, et qu'il n'y a qu'utilité et convenance dans l'autre; non, l'ouverture de nouvelles voies de communication est aujourd'hui indispensable à la prospérité de l'industrie, et la prospérité de l'industrie est le seul remède à cette maladie terrible, honte et fléau de notre prétendue civilisation, qui exerce partout ses désastres, qui occasionne les émeutes, qui ébranle la société jusque dans ses fondemens, et qu'il

faut à tout prix et sans retard chercher à détruire, la misère, qui fait sentir encore ses angoisses et ses douleurs aux quatre cinquièmes de nos populations.

Necker écrivait, il y a quarante ans, dans un mémoire sur la législation et le commerce des grains, ces lignes remarquables : « En » arrêtant la pensée sur la société et sur ses rapports, on est frappé » d'une idée générale qui mérite bien d'être approfondie; c'est que » presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en voyant le code des lois, de n'y découvrir » partout que le témoignage de cette vérité. On dirait qu'un petit nombre » d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et » de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans » les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le » dire, après avoir établi des lois de propriété, de justice, de liberté, » on n'a presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des » citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, » nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas, demain nous » mourrons. Les propriétaires et la classe de la nation qui vit de son » travail sont des lions et des animaux sans défense qui vivent ensemble. » On ne peut augmenter la part de ceux-ci qu'en trompant la vigilance » des autres et en les empêchant de s'élancer. »

Les lois sur l'expropriation ont été faites depuis Necker : qu'on les lise, qu'on voie la manière dont les tribunaux les appliquent, la générosité avec laquelle ils disposent des trésors de l'État pour indemniser le propriétaire réduit à la dure nécessité d'avoir ses terrains traversés par une grande route, et l'on reconnaîtra que le même esprit et les mêmes intérêts ont présidé et président chaque jour encore à la rédaction et à l'application de nos lois!

Ces réflexions préliminaires nous ont été suggérées par le sujet que nous avons à traiter : si elles paraissent singulières à quelques-uns de nos lecteurs, elles ne sembleront que bien naturelles à tous les agens de compagnies concessionnaires de travaux publics, à tous les ingénieurs du corps des ponts-et-chaussées, et à tous ceux enfin qui ont eu quelquefois à s'occuper d'expropriation : l'auteur de l'écrit que nous annonçons ne s'exprime pas sur cette matière, comme nous le verrons

dans le cours de cette analyse, avec moins de chaleur et de conviction que nous.

M. Bères expose d'abord la nécessité de l'établissement d'un vaste système de communications, destiné à procurer un débouché facile aux riches et nombreux produits de notre territoire; il cite l'exemple de la Grande-Bretagne, qui possède, dit-il, quarante mille lieues de routes en bon état, une grande quantité de rivières navigables, douze à quinze cents lieues de canaux, plus de cent lieues de chemins de fer, et qui est baignée sur toutes ses frontières par les eaux de l'Océan, tandis que la France, sur une étendue de territoire deux fois et demi aussi considérable, ne compte que quinze cents lieues de routes, en général assez mal entretenues, cinq cents lieues de canaux dont plus de moitié non encore terminées, et quelques lieues seulement de chemins de fer. A l'appui de son opinion, notre auteur rappelle ce passage d'un écrit de M. Say : « Combien on verrait plus de produits agricoles en France, et combien » d'autres produits agricoles y acquerraient de la valeur, s'ils pouvaient » sortir des lieux où ils ont pris naissance. » Et il fait remarquer avec raison que ce que notre célèbre économiste dit de l'agriculture pourrait s'appliquer avec non moins de justesse à l'exploitation de nos mines, et nous ajouterons à presque toutes les branches de notre industrie manufacturière. En 1824, lorsque le parlement anglais procéda à l'enquête qui avait pour but de connaître l'état de l'industrie française, un ingénieur, interrogé sur la question de savoir si les Français, en supposant qu'ils possédassent d'aussi bonnes machines que les Anglais, pourraient rivaliser avec ces derniers pour leurs produits, répondit qu'il en doutait, à cause de la cherté des moyens de transport dans notre pays.

Peu de personnes contesteront l'opinion de M. Bères sur l'importance des voies de communication, et sur les heureux résultats que leur établissement amènerait; on sera d'accord aussi avec notre auteur sur les difficultés nombreuses qui entravent aujourd'hui l'exécution de tous les projets nouveaux de routes, de chemins de fer et de canaux : les vices de la loi sur l'expropriation doivent ici figurer en première ligne. « Ils sont tels, » dit M. Bères, « que nous tenons avec M. Hély-d'Oissel pour impossibles » tous nouveaux travaux publics, à moins que le gouvernement ne se ré» signe désormais, pour satisfaire une cupidité toujours croissante, à jeter

» des millions à la tête d'avides, disons même, de mauvais citoyens.... » car prétendre exiger le centuple d'une équitable indemnité, user même » d'artifice pour créer ce droit, ce n'est en tous tems, en tous lieux, en- » vers tout le monde, autre chose que tromperie et spoliation coupable. » C'est à l'opinion publique, qui juge plus sainement aujourd'hui, à ré- » former nos mœurs sur ce point. » L'auteur a raison d'en appeler à l'opinion publique : il trouvera en elle un juge sage qui lui donnera gain de cause, mais qui malheureusement n'apportera aucun changement aux lois et aux habitudes existantes : il eût été plus naturel de s'adresser aux Chambres ; M. Bères n'en a pas eu le courage, et, nous l'avouerons, nous n'osons pas l'en blâmer, car nous ne croyons pas qu'il y eût trouvé des appuis bien puissans. Parmi les inconvéniens qui s'opposent à la création de nouvelles lignes de transports, on doit mentionner encore l'insuffisance des fonds affectés en général par l'état, les départemens et les communes, à l'exécution et à l'entretien des ponts, routes, canaux et chemins de fer, et enfin la complication des dispositions législatives, des formalités administratives, et des réglemens de police qui régissent les diverses matières.

M. Bères, après avoir ainsi, avec beaucoup de raison, critiqué l'ordre de choses actuel, aborde la question d'une réforme complète, et propose une nouvelle législation pour la voie publique. Le cadre de cet article ne nous permet pas de le suivre dans la discussion des différentes dispositions renfermées dans son projet de loi ; mais nous devons dire que, sur beaucoup de points, nous ne serions pas d'accord avec M. Bères ; nous attaquerions vivement l'organisation de ces tribunaux spéciaux établis, dans chaque commune et dans chaque arrondissement, pour statuer sur toutes les difficultés qui peuvent s'élever en matière de grande et de petite voierie : l'esprit étroit de localité, et les petits égards que croient se devoir entre eux de bons voisins de campagne, y exerceraient trop souvent leur déplorable influence ; nous n'admettrions pas davantage la création par commune d'un commissaire-voyer sans appointemens, parce que nous craindrions que, malgré les avantages que la loi lui accorderait de porter l'écharpe nationale et de prendre rang dans les cérémonies publiques après les adjoints, le commissaire-voyer n'apportât pas dans l'exercice de ses fonctions tout le zèle et toute l'indépendance désirables. — Un ministre a dit aux Chambres : « Méfiez-

» vous des capacités à bon marché. » Nous dirons à M. Bères : « Méfiez-vous des capacités gratuites, que vous ayez à faire à un voyer de commune, ou à un député de département.

Malgré ces critiques que nous pourrions étendre davantage sans avoir cependant la prétention de substituer des dispositions nouvelles à toutes celles que nous blâmons dans le projet de loi de M. Bères, nous reconnaîtrons que l'écrit qui fait l'objet de cet article a été couronné à juste titre par la Société d'agriculture, sciences et arts de Châlons-sur-Marne, qu'il renferme des vues sages et d'excellentes idées, et qu'il pourra être consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent d'administration et de législation ; nous applaudirons surtout au plan même de l'ouvrage, où l'auteur ne se borne pas, comme tant d'autres, à exercer une critique facile et décourageante sur tous les objets qu'il lui plaît de soumettre à son examen, mais où il signale le remède à côté du mal, la législation à créer à côté des lois à abolir, et les espérances de l'avenir à côté des inconvéniens du présent.

120. Du fer dans les ponts suspendus, par Émile Martin, ancien élève de l'École polytechnique. Paris, 1832 ; Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-4° de 22 pages, comprenant 4 tableaux d'expériences sur la résistance des fers.

L'auteur de cet écrit commence par nous dire qu'il est marchand de fers, et comme tel intéressé à l'adoption exclusive du fer forgé dans la construction des ponts suspendus : nous croyons remplir les intentions de M. Émile Martin en imitant sa franchise, et en ne cherchant pas à empêcher la prévention que la qualité de l'auteur doit faire naître dans l'esprit de nos lecteurs.

Au reste, il s'agit dans cet écrit de faits positifs, d'expériences précises ; les constructeurs seront à même d'apprécier le mérite des opinions émises par M. Émile Martin.

Les ponts suspendus, que l'on exécute depuis plusieurs années sur tous les points de la France, se divisent en deux classes bien distinctes : les uns sont suspendus à des câbles ou à des faisceaux de fils de fer, les autres à des chaînes formées par des barres de fer forgé. — Parmi les premiers sont les ponts construits sur le Rhône ; les ponts de Paris, sur la Seine, (et tous les ponts exécutés en Angleterre) appartiennent à la

seconde catégorie. Quel est celui de ces deux systèmes que l'on doit préférer sous le triple rapport de la solidité, de la durée et de l'économie? telle est la question que M. Émile Martin a traitée.

Et d'abord, il fait remarquer que l'on doit distinguer dans l'emploi même du fer forgé en barres deux qualités de fer bien différentes : les fers *durs et forts*, d'une part, les fers *doux laminés* de l'autre. — Des expériences nombreuses sur ces deux espèces de fer ont été faites à Guérigny, dans les forges de la marine royale, avec tout le soin que l'on devait attendre de la part des officiers chargés de ce service : il s'agissait de résoudre une question de la plus haute importance pour la marine, celle de savoir quelle espèce de fer il convenait d'employer dans la fabrication des câbles de vaisseaux. On crut d'abord que le fer dur et fort, qui est la première qualité reconnue dans le commerce, devait être préféré; mais on changea bientôt d'avis, et on en est arrivé aujourd'hui à l'emploi exclusif du fer doux laminé, que l'on désigne même sous le nom de *fer à câbles*. Cette dernière qualité de fer a une tenacité moins grande que la première, mais elle a le grand avantage, sous une forte charge ou sous un choc violent, de s'allonger, tandis que le fer fort et dur de la meilleure qualité éprouve une rupture subite. L'homogénéité du fer doux laminé est telle qu'une barre, sous une charge convenable, peut s'allonger du quart de sa longueur primitive avant de rompre. On conçoit le grand avantage d'une pareille propriété dans les chaînes des ponts suspendus comme dans les câbles des vaisseaux; lorsque l'allongement se produit, le danger commence, et l'on y porte remède en soulageant la chaîne; le fer dur et fort au contraire rompt brusquement sans prévenir par aucun signe le marin ou le constructeur du péril qui le menace. Nous croyons qu'il est difficile de ne pas se rendre à la longue expérience des officiers de la marine royale attachés à l'établissement de Guérigny, et de ne pas admettre avec eux que le fer doux laminé est préférable au fer dur et fort dans la fabrication des câbles de vaisseaux, et par suite aussi dans la construction des ponts suspendus où le fer est soumis à des efforts analogues (quoique moins violens) à ceux qu'il a à supporter dans les câbles.

Reste maintenant à comparer les chaînes en barres de fer doux laminé avec les câbles en fil de fer. Ici, M. Émile Martin n'a plus, comme dans la première partie de son travail, des épreuves concluantes

et des autorités recommandables à citer; il est obligé d'attaquer la question par le raisonnement : cette fois encore il la résout en faveur du fer doux laminé. Cette opinion, nous devons le dire, nous a paru convenablement motivée.

L'auteur commence par faire remarquer que la solidité d'une construction en barres de fer choisies ne saurait être contestée : la force absolue du fer soumis à un effort de traction a été rigoureusement déterminée en Angleterre et en France par de nombreuses épreuves; l'emploi qu'on a fait de cette matière dans plusieurs travaux, et l'usage aujourd'hui généralement adopté par la marine de câbles en fer reconnus comme bien supérieurs aux câbles de chanvre, doivent inspirer une certaine confiance dans l'admission du fer en barres pour les chaînes d'un pont suspendu. Les faisceaux de fil de fer sont bien loin, et le fait est incontestable, de présenter une mesure de résistance aussi positive et aussi connue. M. Émile Martin discute ici le petit nombre d'expériences qui ont été faites sur cette matière, et il attaque, non sans raison, les conséquences que l'on y a déduites sur la force moyenne d'un fil de fer faisant partie d'un câble; il observe d'ailleurs, et il n'est guère d'ingénieur qui n'ait eu occasion de faire la même réflexion, que dans un faisceau il est toujours à craindre que quelques fils ne soient pas tendus, et que la traction générale ne se reporte sur un nombre de fils moindre (et par conséquent sur un câble moins fort) que celui que l'on croyait employer.

Quant à la durée, la question ne paraît pas douteuse : l'oxidation, qui est la cause la plus active de destruction pour le fer, doit agir avec bien plus de puissance sur le grand développement de surfaces que lui présentent les fils de fer d'un faisceau que sur le contour unique d'une forte barre de fer; le vernis solide et inaltérable qui doit préserver le fer de l'action de l'humidité, et qui serait si nécessaire à la conservation des faisceaux de fil de fer, est encore à trouver; et toutes les peintures que l'on a employées jusqu'à ce jour ne remplissent que bien imparfaitement leur objet.

M. Émile Martin traite enfin la question de l'économie, et il trouve que, même sous ce dernier rapport, la préférence doit être accordée au fer en barres : l'opinion opposée a été soutenue par trop de construc-

teurs, et par des constructeurs d'un trop grand mérite, M. Vicat, par exemple, pour que nous donnions ici gain de cause à notre auteur; nous laisserons au lecteur le soin de revoir les calculs et les estimations que présente M. Émile Martin, et de décider s'ils sont tous basés sur des hypothèses parfaitement exactes. Nous remarquerons seulement que l'économie que doit produire l'adoption de l'un ou de l'autre système est bien moins importante qu'on pourrait le croire : ainsi les calculs de notre auteur offrent une économie de 2,000 francs sur un pont qui doit avoir coûté environ 200,000 francs. Supposons que cette économie, au lieu d'être en faveur du fer forgé, fût au contraire en faveur du fil de fer, et c'est à peu près tout ce que peuvent prétendre les partisans de ce dernier système, de quelle importance serait-elle, et qui pourrait vouloir la prendre en considération, si, comme nous le pensons, et comme M. Émile Martin nous paraît l'avoir démontré, les avantages d'une plus grande durée et d'une solidité plus assurée sont en faveur du fer en barres?

Les conclusions de l'auteur sont, comme on a pu le prévoir, l'exclusion complète du fil de fer et l'adoption exclusive du fer en barres doux laminé, dans la construction des ponts suspendus. Nous invitons les ingénieurs à lire l'écrit dont nous venons de présenter l'analyse : s'ils n'adoptent pas toutes les opinions de M. Émile Martin, ils trouveront au moins dans ce petit ouvrage des renseignemens utiles et des faits intéressans. AD. J.

121. MÉMORIAL ENCYCLOPÉDIQUE ET PROGRESSIF DES CONNAISSANCES HUMAINES, ou *Revue mensuelle des découvertes et acquisitions de l'esprit humain*. Paris, 1832; on s'abonne rue du Jardinet, n° 8. Chaque cahier contient l'analyse de tout ce que les journaux et recueils français et étrangers, les ouvrages, brochures, mémoires, séances des sociétés savantes, ont offert de nouveau et d'intéressant dans *les sciences, lettres et beaux-arts, les arts industriels, manufactures et métiers, l'histoire, la géographie et les voyages*, durant le mois précédent, avec des *notices biographiques* sur les hommes distingués morts récemment, et le *catalogue de tous les bons ouvrages* publiés ou réimprimés. — Ce recueil est rédigé avec l'assistance du Conseil de per-

fectionnement de l'Union encyclopédique pour la propagation des connaissances utiles, sous la direction de M. C. Bailly de Merlieux. — Il se compose, par année, de douze cahiers de 128 pages, ou trois forts vol. grand in-32; ou de douze cahiers de 32 pages, formant un vol. grand in-8° à deux colonnes. Prix d'abonnement par an, 10 fr. à Paris, 11 fr. dans les départemens, et 12 fr. à l'étranger. — On adressera un cahier pour spécimen aux personnes qui en feront la demande.

La première année, actuellement complète, vient d'être réimprimée sous le titre de : *Archives universelles des progrès, inventions, perfectionnemens, découvertes faites* en 1831 dans toutes les branches des connaissances humaines, et dans toutes les parties du monde. (1 vol. in-8° à deux colonnes, ou 3 forts vol. gr. in-32, papier vélin, prix, 9 fr., *franco* 10 fr.)

122. Cours de chimie élémentaire et industrielle appliquée aux arts, aux sciences et a l'agriculture, *destiné aux gens du monde*, par M. Payen, manufacturier-chimiste, membre des Sociétés philomatique, d'encouragement, et de plusieurs autres sociétés savantes. Paris, 1832; Thomine, rue de la Harpe, n° 88. In-8° de 32 pages; prix, 9 fr.

La Société des méthodes d'enseignement a fondé plusieurs cours gratuits à l'usage des gens du monde, dans son local de la rue Taranne. Ces cours embrassent des sujets de science très-variés; M. Payen s'est chargé de celui de chimie. L'état de l'industrie en France impose aux chimistes l'obligation de répandre autant que possible les procédés d'une science tellement utile aux arts qu'aucun progrès ne peut plus désormais être fait dans les manufactures si l'on néglige d'étudier les principes qui lui servent de base. Les gens du monde, que leur position semble rendre le plus indifférens à ce genre de connaissances les reçoivent avec intérêt dans le cours de M. Payen, qui sait les mettre à leur portée. Ce professeur publie ses leçons sous forme de bulletins, pour rappeler à ses auditeurs les sujets qu'il a traités; ces publications sont réunies en un ouvrage, dont le premier volume, composé de seize livraisons, paraît actuellement. La clarté de la rédaction n'est pas le moindre mérite de cet estimable volume; les faits y sont exposés avec méthode, et

élevés au niveau des connaissances modernes. C'est un nouveau service que M. Payen a rendu à l'industrie manufacturière. F.... B.

123. RÉPERTOIRE COMPLET ET ANALYSE DES DIVERSES MÉTHODES DE TRAITEMENT APPLIQUÉES AU CHOLÉRA-MORBUS EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS, *avec une description des symptômes, de la marche, des diverses formes de la maladie et des lésions cadavériques qu'elle laisse après elle;* par CH. FRAISSE et F. FRANÇOIS, attachés en permanence à l'un des Bureaux de secours pendant l'épidémie de Paris. Paris, 1832; Mansut fils, rue de l'École-de-Médecine, n° 4. In-8° de 111 et 236 pag.; prix, 4 fr.

C'est ici un ouvrage consciencieux dont l'utilité sera généralement sentie. Résultat du dépouillement d'un nombre immense de volumes sur le choléra dans l'Inde, la Russie, la Pologne, l'Angleterre et la France, il les résume dans ce qu'ils offrent de plus important, la partie thérapeutique. Il présente en outre le tableau complet des traitemens si multipliés, si divers, qui, dès l'invasion du fléau en France, ont été tentés dans tous les hôpitaux de Paris. Ces essais, plus ou moins heureux, auraient été pour la plupart oubliés et perdus, si, dès le principe, MM. Fraisse et François n'eussent pris la résolution de les recueillir avec soin. Ils prévirent dès lors que les mêmes difficultés, les mêmes embarras où se trouvaient, en face du choléra, les médecins les plus renommés de la capitale, renaîtraient plus tard pour ceux des départemens, et peut-être aussi pour ceux des pays voisins. Malheureusement leurs craintes se sont déjà en partie justifiées; ils veulent, en publiant toutes ces tentatives, épargner à d'autres bien des tâtonnemens, bien des erreurs. On trouvera donc dans ce répertoire, au-dessous du nom de chaque médecin des hôpitaux de Paris, la méthode de traitement qu'il a suivie pendant que le choléra y sévissait, et des détails sur le plus ou moins de succès qu'il a obtenus. Ceux qui ont suivi le mouvement des divers hôpitaux pourront ainsi rassembler et comparer leurs souvenirs. Ceux qui, dans le moment le plus critique, se trouvaient loin de la capitale puiseront dans ce répertoire des documens qui sont tous précieux, puisque tous ils sont des documens pratiques.

Si, comme le redoutent plusieurs médecins, le choléra menace de demeurer endémique en Europe, on ne saurait trop recueillir de faits

pour achever de le connaître, sinon dans sa nature, du moins dans son point de départ, ses symptômes, sa marche et ses diverses formes. Ce que MM. Fraisse et François en disent au commencement de leur répertoire est écrit avec lucidité, avec talent, et forme un excellent résumé sur la matière. Actifs, dévoués au jour du danger, ils ont acquis le droit de donner leur avis sur la contagion du choléra : après avoir exposé les faits qui militent pour et contre, voici comment ils se résument sur cette grande question :

« La masse des faits négatifs à la contagion du choléra est immense, » Il ne nous est pas permis d'assurer qu'il ne se soit jamais présenté sous » cette forme; mais, observateurs attentifs de ce qui s'est passé à Paris, » nous avons vu notre croyance à l'opinion contraire s'affermir à me- » sure que l'épidémie suivait son cours. Que ne pouvons-nous en don- » ner de ces preuves qui persuadent et entraînent les esprits ! Nous serions » d'autant plus heureux de propager cette conviction, que la répu- » gnance de beaucoup de gens à soigner les cholériques nous a fait plus » d'une fois déplorer l'imprudente facilité avec laquelle des faits incer- » tains ont été donnés au public comme des preuves évidentes de conta- » gion. Dans le but de rassurer les personnes intimidées par ces bruits, » nous avons, vers le milieu d'avril, fait à la Commission centrale sa- » nitaire la proposition (qui, à notre regret, ne fut pas acceptée) de » répéter toutes les expériences déjà pratiquées de l'inoculation du sang » et des fluides d'évacuation; et de plus, de partager le lit d'un cho- » lérique à la période algide jusqu'à l'issue de la maladie. »

Nous ne dirons rien de cette courageuse proposition ; chacun jugera par lui-même du degré de confiance qu'elle doit inspirer pour les hommes désintéressés qui l'ont faite.

Quant à la contagion, on a tellement abusé de cette idée, la politique, les rivalités commerciales, la lâcheté s'en sont fait un prétexte et une arme si souvent, qu'on ne saurait user de trop de circonspection avant de l'admettre. Nous partageons complétement sur ce point l'opinion de MM. Fraisse et François.

Le volume que nous annonçons sera bientôt suivi d'un second qui en sera le complément, et qui contiendra, avec une statistique très-détaillée sur l'épidémie de Paris, une analyse critique plus ample des méthodes exposées dans celui-ci. D. R., *de Genève.*

124. Cours de lecture hébraique, ou *Méthode facile pour apprendre seul et en peu de tems à lire l'hébreu, pour acquérir la connaissance d'un grand nombre de mots et les premiers principes de la grammaire, contenant des exercices où la lecture est figurée en caractères français, quelques morceaux avec traduction interlinéaire, et plusieurs autres avec traduction en regard;* suivi d'un vocabulaire hébreu-français; par S. Cahen, auteur de la nouvelle traduction de la Bible. *Deuxième édition corrigée et augmentée.* Paris, 1832; l'auteur, rue des Singes, n° 5; Théophile Barrois; Dondey-Dupré. In-8° de 80 pages; prix, 2 fr. 50 c.

L'hébreu, dans l'éducation religieuse des israélites, joue à peu près le même rôle que le latin dans celle des catholiques; c'est la langue sacrée, la langue des ancêtres. Du reste la synagogue, comme l'église, tient son enseignement pour suffisant lorsqu'elle a mis les fidèles à même de lire, sans les comprendre, les livres dont se servaient leurs pères, et d'imiter vaguement les sons par lesquels ils représentaient jadis leurs pensées. Aux chrétiens la tâche est plus facile, la traduction latine des psaumes suffit aux exigences du culte, et devant l'autel la langue originale du prophète fait place à la langue des premiers pontifes de Rome. Chez les juifs, le respect pour les livres saints est plus profond, on craindrait de les profaner en les vulgarisant pour les cérémonies du culte, et l'hébreu, l'antique hébreu, fait encore retentir les murs des synagogues des mêmes sons qui venaient frapper les draperies flottantes du tabernacle de Moïse et les colonnes dorées du temple de Salomon.

De là, la nécessité d'enseigner aux enfans la lecture, sinon l'intelligence de l'alphabet hébraïque; c'est pour les écoles primaires un exercice de l'esprit à peu près aussi fructueux et aussi utile que celui de nos catéchismes, manuels faits pour la mémoire à l'âge où tout devrait être fait pour le cœur. Le cours de lecture hébraïque de M. S. Cahen, auteur d'une nouvelle traduction de la Bible qui a le mérite de se tenir aussi près du texte que possible, nous paraît fort sagement disposé pour atteindre son but. Les détails sur l'accentuation permettent d'approcher de la prononciation de la langue, autant qu'il est possible lorsque l'on est dépourvu des secours d'un maître dont la voix seule peut en-

seigner la vraie connaissance des sons. Enfin les chapitres consacrés à la lecture proprement dite sont suivis de quelques morceaux avec une traduction interlinéaire, ou avec une traduction littérale en regard ; c'est comme un commencement de chrestomathie hébraïque, et une étude attentive du petit livre de M. Cahen peut mettre sans trop de peine un lecteur attentif au courant des premières notions de cette langue si originale et si poétique. J. R.

125. — D'Egmont, Paris et Saint-Cloud, au 18 brumaire. Paris, 1832 ; Fournier jeune. In-8° de 350 pages ; prix, 7 fr. 50 c.

Qui n'a songé au directoire, en voyant la situation politique au milieu de laquelle nous vivons? Si jamais l'homme qui sent en son cœur l'amour de la patrie et d'une patrie qui représente le monde, l'homme dont l'imagination s'est laissé entraîner à de sublimes espérances, à de vastes rêveries d'émancipation ; dont l'ame s'est exaltée par l'enthousiasme d'une grande œuvre à accomplir ; si jamais cet homme a pu désespérer de l'humanité, c'est bien en face d'un pouvoir faible et incapable, sans intelligence de la situation politique, en face d'une société sans chefs, sans idées, sans bannières, livrée à la lutte des partis épuisés, dévorée par la lèpre d'une misère qui ronge incessamment les masses qui habitent dans son sein. En 1799, quand il y avait encore de l'énergie, même dans la force de dissolution, cette société a pu s'incarner dans un homme, comme Bonaparte, qui l'a ranimée par l'exaltation de la victoire, qui l'a rendue à l'ordre, mais à l'ordre d'une caserne, et l'a traînée haletante de champ de bataille en champ de bataille, d'un monde dans un autre monde, de Rome à Alexandrie, de Paris à Moscou! Mais aujourd'hui, personne n'attend un de ces hommes qui brisent comme un jouet le débile pouvoir placé à la tête de la société : elle ne serait pas de force à le produire, il l'écraserait de son poids.

Quoique le pouvoir actuel soit plus faible encore et plus insignifiant que le directoire, il n'y a pas de place aujourd'hui pour l'usurpation d'un homme nouveau.

L'auteur de ce livre a voulu peindre les mécomptes d'un ami de l'humanité au milieu d'un état social semblable au nôtre, la lutte de la liberté contre le despotisme ; il a voulu surtout montrer l'impuissance du despotisme, même le plus éclatant et le plus énergique, à dompter

la force d'un principe progressif, à arrêter le mouvement de la civilisation; l'auteur de ce livre a compris qu'il ne faut jamais désespérer du salut de l'humanité, de la réalisation de la loi d'affranchissement, il a donc voulu nourrir de sublimes espérances.

Je l'avouerai, en ouvrant cet ouvrage, je m'attendais à rencontrer encore une de ces œuvres littéraires, comme il en fourmille, banales et superficielles, écrites sans conviction, sans but noble et désintéressé; j'ai été ému de lire enfin une œuvre consciencieuse, méditée, le fruit d'une pensée qui est une croyance, remplie de vues larges et fécondes.

D'Egmont n'est pas une réalité historique, mais un type, mais la personnification de toutes les idées d'émancipation qui fermentent dans la société depuis quarante ans; un de ces hommes, comme dit l'auteur, qui conservent en leur cœur ce secret d'un avenir social que les événemens seuls peuvent éclaircir, cet idéal d'un perfectionnement que le tems doit réaliser. « Lien mystérieux d'un ordre de civilisation à un » autre, d'Egmont, avec les souvenirs de l'ancienne société, devra » faire pressentir la nouvelle. Il y aurait en lui le contre-coup de tous » les bouleversemens passés, et l'attente inquiète des biens à venir.

» Il est l'aîné de cette génération aujourd'hui mûre, et tout élevée » sous nos yeux. Elle a des espoirs infinis, des convictions profondes, » une ambition tumultueuse, mais droite; quelquefois aussi le doute la » travaille, et souvent elle s'est laissée aller à un désespoir incurable. »

Son héros ainsi conçu, l'auteur le jette au milieu de ce drame éclatant et grotesque, pathétique et rapide, vrai drame romantique, mêlé de sublime et de ridicule, appelé le 18 brumaire; il le pose en face de cette grande figure, toute bronzée par le soleil d'Italie et d'Égypte, en présence de Bonaparte qui déjà se montre audacieux, indomptable, avec les allures d'un maître bientôt empereur.

D'Egmont suit avec ardeur et inquiétude la marche de l'intrigue; à mesure que le dénouement approche, il presse également le jeune général, sonde sa pensée, se présente sans cesse à lui comme un remords, comme la malédiction du génie révolutionnaire, trahi, abandonné.

Oh! la singulière époque! dans laquelle vous voyez un pouvoir méprisé, étourdi de la rapidité du mouvement qui l'entraîne, se précipitant et à droite et à gauche pour se garder et de ses amis et de ses ennemis, ne sachant que faire de ce sanglant héritage de la convention,

embarrassé comme un parvenu, tremblant comme un enfant qui a peur. Singulière époque! dans laquelle on parodiait la mort par la guillotine, la mort qui avait enlevé une génération de héros, de sublimes victimes! dans laquelle toute cette génération, regain de la guillotine et des champs de Fleurus, de Walmi, de toutes les campagnes d'Italie, s'acharne à l'oubli de son passé, de son passé d'hier, pétri de sang, du sang de son père et de sa mère; célèbre les funérailles de tant d'êtres bien-aimés par un rire fou, par les orgies, par les folies d'une imagination en délire!

Plus d'énergie! plus de conviction! plus de dévouement! plus de sérieux dans l'ame! tout cela est mort, bien mort avec Mirabeau, avec Barnave, avec Vergniaud, avec Saint-Just!

Deux hommes seulement gardent en eux le dépôt sacré de la grandeur humaine, de la force et de la dignité humaine, celui qui s'élève pour retremper par la guerre et le despotisme ces natures énervées, et d'Egmont, le représentant de ce petit nombre d'êtres restés fidèles aux sentimens d'avenir, aux principes de la révolution.

D'Egmont, quand il a pénétré toute la pensée de Bonaparte et le but auquel il aspire, essaie un moment de lutter contre cette force envahissante, et de défendre la révolution contre l'usurpation; mais il succombe, terrassé par ce destin invincible, trahi par tous ces faux patriotes, par tous ces hommes habitués à céder aux *nécessités* politiques, délaissé par cette multitude inerte, impassible, incapable d'agir spontanément.

Quand le drame est achevé, quand le vainqueur d'Italie et des pyramides a foulé aux pieds cette guenille appelé constitution et dispersé à coups de plat de sabre cette troupe de bavards à la parole intarissable, quand Bonaparte a posé le pied sur le premier degré du trône sur lequel il doit s'asseoir, alors d'Egmont pousse un grand cri et s'enveloppe la tête de son manteau; toutes ses illusions sont évanouies, ses espérances d'affranchissement s'en vont aux acclamations de cette foule qui salue le premier consul; il a douté de la liberté et de l'avenir du monde!

Mais d'Egmont étouffe sa douleur et ses larmes; il médite et repasse en sa mémoire tant de désastres accomplis, tant d'événemens écoulés, une inspiration divine descend dans ce cœur ulcéré; il embrasse toutes

les parties de ce grand mouvement social dont la révolution française est la crise.

Et ici je résume les pensées de l'auteur :

La vue intellectuelle de d'Egmont, franchissant les tems et l'espace, pénétrait les causes premières et les suivait, imperturbable, dérobant à chacune le secret de ses transformations; il ne voyait plus la révolution contenue seulement dans Paris, la France et l'Europe elle-même; elle lui apparaissait comme l'étincelant symbole de tout un monde qui, après s'être affranchi par la pensée, veut entrer dans l'exercice de ses franchises par la religion et la liberté.

Il voit dans l'histoire de l'humanité action et réaction continuelles de la force qui crée et de la force qui détruit pour refaire.

Et il vient un jour où les forces de la pensée émancipée se concentrent dans la France; les peuples civilisés sont les rayons d'un cercle immense dont l'axe pose sur Paris. D'Egmont découvre dans la fusion des élémens sociaux, en lutte depuis des siècles, l'aurore d'une civilisation nouvelle. Cette intuition lui rendit foi et courage. Arrivé à cette hauteur, il peut juger l'événement qui s'est passé sous ses yeux, et lui donner sa place dans l'humanité dont la cause ne peut jamais être perdue.

L'avènement de Bonaparte, comme le dit très-bien l'auteur, n'est qu'une des phases de la révolution, et non pas la révolution faite homme; elle a continué en dehors de l'action de Bonaparte, en opposition à ses idées et à ses vœux. Alors d'Egmont, comme pour se venger de sa défaite, se met à faire la part à Bonaparte; il le montre comme un héros de transition, comme un sublime guerrier destiné à vaincre, à tuer, toujours dominé par la passion des armes et du pouvoir, mais nullement par une pensée de civilisation.

Quand d'Egmont est ainsi parvenu à retremper son courage et à se redonner de l'espoir, il achève de raconter froidement les dernières journées de l'usurpation de Bonaparte.

Ce livre nous plaît par la sincérité des sentimens, par la chaleur avec laquelle sont écrites plusieurs pages, par la vérité de plusieurs portraits, par l'élévation des pensées.

C'est la foi de d'Egmont qui nous anime, c'est sa confiance dans l'avenir qui nous soutient à la vue des misères de notre époque, de ce

pouvoir chancelant, indigne de diriger les destinées de la France; à la vue des partis divisés, débandés, qui se chicanent si honteusement sur des minuties; à la vue surtout des souffrances du peuple, victime de l'incapacité des gouvernans, de la niaiserie de ces partis.

Ce n'est pas d'un ravageur du monde que nous attendons le salut de la société, mais de la production d'idées organisatrices capables d'être comprises de tous, réalisées par tous. ST-CH.

126. SEXTUS OU LE ROMAIN DES MAREMMES, suivi *d'Essais détachés sur l'Italie,* par MADAME HORTENSE ALLART DE THÉRASE, auteur de GERTRUDE, JÉROME, etc. Paris, 1832; Heideloff et Campe, rue Vivienne, n° 16. In-8° de 496 pages; prix, 7 fr.

D'abord qu'est-ce que les Maremmes? — Ce ne sont point des marais comme on le croit ici, mais d'immenses plaines qui, de l'embouchure de l'Arno et même du Serchio, descendent jusqu'aux frontières du royaume de Naples; c'est-à-dire qu'elles occupent dans une étendue d'à peu près cent lieues tout le littoral de la Toscane et les marines occidentales de l'État Romain. Cet immense espace est le domaine du mauvais air (1).

La population have et décimée fuit, l'été, sur les lieux hauts et ceux que la misère retient dans leurs bourgades s'y traînent comme des ombres sous le soleil mortifère de la canicule. De grands troupeaux et des buffles farouches peuplent ces vastes royaumes de la fièvre; les sangliers y vivent en paix dans leurs forêts jusqu'à ce que les bergers abruzzais et lucquois descendent de leurs montagnes, et vêtus de peaux comme le pâtre de Calabre, remplissent par la chasse leurs longs loisirs.

Les voyageurs parcourent peu ces déserts; ils se contentent d'un coup d'œil rapide sur la campagne de Rome, et passent. Là cependant la nature est forte et vierge, et rien que je sache en Europe ne peut en donner l'idée sinon peut-être, mais en petit, quelques marines de Sicile, que l'on ne connaît guère mieux.

C'est un Romain nourri dans ces solitudes que madame Allart a pris pour héros de son nouveau roman. Sextus, protégé ou même fils du cardinal Salviati, a la surveillance de ses propriétés des Maremmes, et c'est

(1) Voir notre numéro de février dernier, page 469.

là que son ame toute romaine s'est exaltée au souvenir des grandes choses d'un passé que le désert rappelle plus éloquemment que la société moderne.

Cependant il n'est point étranger au monde; la moitié de sa vie se passe à Rome, et de la hauteur de ses regrets et de ses pensées il tombe là au milieu des intrigues, aux pieds des femmes. Il s'y livre avec toute l'ardeur de son soleil, et le cardinal lui-même est le confident de ses volages amours.

Une jeune veuve française belle et digne, Thérèse de Longueville, passe à Rome. Il la voit et l'aime. Comme son génie, la beauté de Sextus est antique, Thérèse est touchée, bientôt elle est subjuguée.

Ici commence une suite de développemens qui échappent à l'analyse, n'étant que de l'analyse eux-mêmes, et qu'il faut lire. C'est le contraste de deux pays, la lutte de deux natures. Rendu timide par de récentes souffrances, le cœur de Thérèse est sur ses gardes; séduite par le Romain ancien, elle craint le Romain moderne et des habitudes prises. Elle oppose au laisser-aller du midi, à la licence des rapports, la dignité des mœurs. Mais Sextus est fier. Tant de défiance le blesse; il se tait, il souffre, mais il aspire à guérir et part.

Il voit la France et l'Angleterre. Paris lui semble mesquin. Hommes et choses y sont uniformes et de convention. La brumeuse Angleterre, morne dans sa grandeur, l'attriste mais il est jaloux des deux rivales et leurs tribunes retentissantes troublent le sommeil de ce Romain orphelin, qui n'a plus de forum. Et puis ces ciels pâles, ces soleils blancs, ce ne sont pas les siens. Il rêve d'Italie, il soupire à ses Maremmes; c'est là qu'il veut ensevelir sa honte et sa douleur. L'amour est mêlé à tous ces souvenirs de patrie et de soleil; lié à tout ce qu'il aime, à tout ce qu'il vénère; il revient plus tendre encore et plus passionné. Tant de silence et de sacrifices méritaient une récompense, et Thérèse vaincue épouse Sextus.

Tel est le squelette de l'ouvrage de madame Allart. Si décharné que nous l'ayons présenté, on peut encore en saisir les dimensions. C'est la peinture d'une nature élevée, l'œuvre d'une ame distinguée, nourrie des grands exemples. Il y a dans l'esprit de madame Allart de la virilité; quelque chose de machiavélesque, si l'on peut dire. Mais ne pourrait-on pas lui reprocher, s'il nous est permis de hasarder cette critique,

quelqu'abus de la précision un peu sèche du secrétaire florentin? Un ouvrage d'art est-il susceptible de cette rigueur que supporte l'histoire? Ne demande-t-il pas plus de laisser-aller? Il y a quelque peu de raideur, une sorte de puritanisme dans la pose de ses figures; on aimerait plus de mobilité dans leurs traits, une expression moins soutenue et parfois plus abandonnée, dût-elle même descendre jusqu'à la familiarité. Le tableau y gagnerait peut-être en mouvement et en variété.

L'auteur serait alors et naturellement amenée à multiplier ses tours, et à substituer à ces formes de succession qu'elle semble affectionner une manière plus rapide et moins uniforme. Elle peindrait, au lieu que trop souvent elle ne fait que décrire.

La franchise, la rudesse même de nos censures font foi de notre estime pour le talent de l'auteur. C'est une bonne fortune pour la critique que d'en trouver à qui l'on peut tout dire; il y en a tant qui n'en valent pas la peine.

Voilà pour l'ensemble. Quant aux détails, madame Allart a su habilement grouper autour des personnages principaux des figures secondaires qui relèvent, pour ainsi dire, d'eux, en même tems qu'elles les mettent plus en relief par les contrastes. Ainsi le rigorisme anglais de lord Norfolk fait mieux ressortir la facilité un peu libre des Italiens de Rome; de même que l'amour intuitif et brillant de Marianna dans les Maremmes n'est pas la passion réservée et pour ainsi dire savante d'une femme de Paris, de madame de Longueville. Les antithèses n'ont de prix qu'autant qu'elles donnent comme ici, plus de saillie aux faits ou aux caractères; hors de là elles ne sont que puérilités et jeux d'esprit.

La gravité sevère, la distinction de l'ensemble, une sorte de lyrisme répandue sur toute l'œuvre, placent l'auteur de Jérôme au rang des talens qui se respectent, et qui respectent encore les lettres au milieu de ce déluge de bourreaux, d'orgies, de vulgarités repoussantes, dont la littérature actuelle est débordée.

Les fragmens qui suivent le roman de Sextus se distinguent par la même élégance soutenue, le même sentiment profond et vrai de la nature et de l'histoire italienne, qui distinguent les derniers écrits de madame Allart. On sent à quel point le long séjour de l'auteur en Italie et le commerce journalier de ses grands hommes l'ont initiée dans la connaissance des choses italiques. Les Essais sont le produit d'études sérieu-

ses; et la femme d'esprit se cache souvent sous la gravité consciencieuse du publiciste. Ils renferment sur Naples, la Toscane et Rome, des détails d'administration à peu près inconnus jusqu'à ce jour; ceux sur Rome surtout ont tout l'intérêt de l'actualité. S. R.

127. — Le Trappiste d'Aiguebelle, par Charles-Henri d'Ambel. Paris, 1832; Heideloff et Campe. In-8° de 248 pages; prix, 7 fr.

La question du célibat des prêtres est depuis long-tems soulevée, c'est la base de tout l'ordre catholique et c'est là que ses ennemis s'acharnent à frapper. L'église sent bien qu'il y va de sa vie, aussi elle résiste avec la plus opiniâtre énergie et n'entend rien céder sur ce terrain. Cette question du célibat a été traitée sous toutes les formes, depuis les violentes protestations de Luther jusqu'aux plaisanteries de Voltaire et aux éloquentes sorties de Rousseau; elle n'est pas épuisée, le débat dure encore et se poursuivra jusqu'à l'anéantissement du clergé catholique. L'esprit public s'est depuis long-tems prononcé en faveur du mariage des prêtres, mais il faut dire qu'il n'a pas toujours compris la grande valeur du célibat, comme force nécessaire à l'institution du catholicisme à l'époque où il exerçait dans la société une influence salutaire; sous ce rapport il a été facile à M. De Maistre de se jouer avec sa poignante ironie des déclamations de quelques écrivains superficiels et étroits.

Le côté le plus exploité de la question du célibat est toujours celui des souffrances morales d'un être condamné à des sacrifices contre nature, à une abnégation homicide; puis vient le tableau des désordres qui résultent de cette existence anti-humaine. P.-L. Courier a laissé sur ce sujet quelques-unes de ces pages originales qui ne s'oublient jamais.

En décrivant l'état moral du prêtre catholique condamné au célibat, les écrivains oublient trop l'immense influence exercée sur la nature de l'homme par une foi ardente, par l'exaltation religieuse, par le sentiment d'une grande œuvre à accomplir; l'homme alors est capable de dévouement, de sacrifice, il peut avec joie s'immoler, ou se meurtrir.

A l'époque où le prêtre catholique avait la conscience de sa mission civilisatrice, quand en face des barbares ou des empereurs, il se déclarait le protecteur du vaincu ou du coupable, quand au milieu de tous les

désordres de l'empire romain il voulait relever la dignité humaine, alors, dans l'exaltation de sa foi, il n'avait à se plaindre ni du martyre, ni des mortifications de sa chair condamnée par l'église. C'est du jour où l'œuvre du prêtre catholique a été terminée, où sa foi devenue stérile n'a pu le soutenir et l'exalter ni lui commander des sacrifices inutiles, c'est à ce moment que son vœu de virginité a pu lui peser et lui causer de cuisantes douleurs; il fallait en effet une exaltation surhumaine pour étouffer une nature d'homme: mais du jour où s'est arrêté l'entraînement religieux, le prêtre a senti sa chair morte se ranimer, il a voulu aimer, comme l'homme aime, il a tendu les bras vers les êtres qui entourent un père et il s'est souvenu avec effroi d'un serment insensé.

Nulle existence ne doit être aussi intolérable que celle d'un jeune prêtre catholique en face de cette société qui le renie, au sein de ce clergé impuissant, sans énergie, sans enthousiasme; supposez ce jeune homme de bonne foi, ardent, avec une ame aimante, expansive, et devinez ce qui doit se passer dans cette vie solitaire.

Je connais un jeune vicaire des environs de Paris, doué d'une raison eclairée, d'une imagination brillante; entraîné par le besoin de se dévouer, il s'est jeté dans les ordres, espérant trouver là des hommes dévoués aussi et surtout une œuvre utile à l'humanité, mais il n'a rencontré encore que des hommes égoïstes, jaloux, des hommes à métier et à routine; il s'est vu exerçant une fonction dédaignée et devenue presqu'inutile, puisque la philantropie fait aujourd'hui ce qu'autrefois le zèle catholique exécutait. Le dégoût s'est emparé du jeune homme, le doute a pénétré là aussi; cette robe funèbre lui est bien pesante; à cette heure ce serment gardé avec fidélité, parce que le jeune homme est pur et ne veut pas être imposteur, ce serment lui ronge le cœur et bien des larmes coulent silencieusement, dans la nuit, dans la chaire, à l'autel, pendant le service divin auquel il ne croit plus!

Le jeune homme a voulu abandonner une fonction qu'il ne peut remplir avec foi, mais cette société est ainsi faite aujourd'hui, qu'il n'aurait nul moyen de s'y replacer; et, en attendant, il prêche au peuple une croyance qu'il n'a pas, il ment; il communie et fait communier, et il ne croit pas à la présence réelle de Dieu, il est sacrilége; il a des désirs secrets d'amour, ils sont impies!

Telle est la situation d'un prêtre qui n'a plus de mission à remplir

dans une société, et qui reste fidèle aux lois d'une religion stérile. Beaucoup de jeunes hommes sont victimes aujourd'hui, comme le jeune vicaire dont je parle, il faut les plaindre.

L'histoire du trappiste d'Aiguebelle est faite pour prouver l'immoralité du célibat des prêtres ; l'auteur n'a pas de grandes prétentions littéraires; il raconte la vie d'un trappiste de la Drôme devenu prêtre par la volonté de sa famille, éprouvant toute la violence d'un amour auquel il succombe et se retirant pour expier sa faute dans le couvent d'Aiguebelle. L'histoire est simple et écrite avec intérêt, c'est un argument de plus en faveur d'une question résolue aujourd'hui par tout le monde.

A. St-Ch.

128. Mademoiselle Justine de Liron, nouvelle suivie de : *Le mécanicien-roi*, par E.-J. Delécluze. Paris, 1832; Charles Gosselin, rue St-Germain des Prés, n° 9. In-8° de 297 pages; prix, 6 fr.

« Si je vous aime? singulière question en vérité, après les marques » d'amitié que je vous donne! mais si vous êtes assez fou pour croire » qu'une fille de vingt-trois ans est elle-même extravagante à ce point » d'épouser un jeune homme de dix-neuf, vous vous êtes singulièrement » abusé, monsieur Ernest. »

C'est mademoiselle Justine de Liron qui parle à son cousin. Ils vivent près l'un de l'autre, seuls dans une maison de campagne avec le vieux père de la demoiselle, oncle du jeune homme : ils s'aiment, mais Justine ne pense au mariage qu'avec une répugnance raisonneuse et passionnée, qui est surtout inexplicable et désespérante pour un cœur de dix-neuf ans : les prières d'Ernest, ses caresses, sa frénésie, ses menaces sont impuissantes pour faire changer la résolution de sa cousine : et pourtant il arrive une nuit imprévue, une nuit de transports de désespoir et d'un bonheur délirant qui semblerait devoir effacer toute la disproportion de son âge et lui assurer le droit de s'unir à jamais à Justine : il n'en sera rien : alors même Justine est inflexible : dans le mot réparation elle ne trouverait pas de sens. Les émotions violentes de cette nuit où sa volonté a consenti à se laisser subjuguer par la passion ne se renouvelleront plus! Et le reste de sa vie est en effet chaste et pur; c'est une lutte continuelle entre les séductions d'un souvenir, et un caprice virginal, ce n'est point pour obéir à l'arrêt d'une morale traditionnelle : ce n'est pas par respect pour

l'opinion publique : il lui conviendrait plutôt d'être la maîtresse d'Ernest et de braver le dédain du monde, que de devenir son épouse : elle préfère avant tout rester son amie, s'exposer à demi avec lui dans de doux entretiens, dans les épanchemens libres d'une confiance pleine de sérénité, d'un abandon que l'entraînement sollicite et que l'illusion exalte sans jamais triompher. Tous deux redeviennent ainsi fiancés : cette fermentation de l'imagination et du cœur les jette ensemble dans une singulière ivresse, et au milieu de cette existence étrange, paradoxale, sans caractère déterminé, sans nom, mais attendrissante et dramatique, un mal physique, une consomption ou un anévrisme, tue lentementm ademoiselle de Liron, et Ernest suit en pleurant son regard qui s'éteint, regard de fierté et d'amour, regard long et pénétrant qui parfois nous a rappelé l'expression du jeu de mademoiselle Fay.

Il y a ensuite quelques détails sur un mariage de convenance que dans la suite fit le jeune homme. Peu importe ! après avoir tourné la feuille où meurt Justine, nous n'avons plus rien entendu.

Cette nouvelle nous a paru plus originale, plus consciencieusement écrite qu'aucun des romans publiés pendant le cours des dernières années. M. Delécluze sacrifie avec un talent remarquable et avec une sensibilité véritable au goût littéraire du siècle, quoiqu'il manque rarement une occasion de le critiquer : s'il y a contradiction, c'est que peut-être sa poétique n'est que dans sa tête.

Le dernier conte, intitulé le *Mécanicien-roi*, n'a pas plus de quarante pages : on y voit un coutelier de la rue Saint-Honoré, qui croit avoir le secret du mouvement perpétuel et, dans sa folie, prétend avoir créé sur un lac un monde entier qu'il gouvernait à son gré. Les exactions, les crimes dont il se persuade qu'il s'est rendu coupable envers ses sujets, leur ruine que son égoïsme a causée, sont pour lui les causes d'affreux remords. ÉD. CH.

139. ŒUVRES DE CHARLES NODIER, *romans, contes et nouvelles*. Troisième livraison. Paris, 1832 ; Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22. In-8°, prix, 7 fr. 50 c.

Cette nouvelle livraison contient *Smarra ou les Démons de la nuit, le bey Spalatin, la femme d'Asan, la Luciole*, Idylle de Giorgi, *Trilby, la Filleule du seigneur, une Heure ou la Vision, le Tom-*

beau des grèves du lac, *Sanchette ou le Laurier rose* et l'*Histoire d'Hélène Gillet*. Les deux principaux contes, *Smarra* et *Trilby*, sont précédés de préfaces. L'éditeur a publié séparément *le Dernier Chapitre de mon roman* qui forme ainsi un demi-volume. On retrouve dans les différens ouvrages qu'on vient de nommer toutes les nuances du talent de Nodier. Ils pourraient suffire à qui voudrait juger la richesse de son style et de son imagination. Il y a entre *le Dernier Chapitre de mon roman* et l'*Histoire d'Hélène Gillet* un immense intervalle que comblent assez naturellement les poésies morlaques et les gracieuses et touchantes fantaisies du *Lutin d'Argail*. Nous attendons maintenant avec impatience la *Fée aux Miettes*, qui aura paru lorsqu'on lira ces lignes, et les *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*. *

130. Le Suicide, roman par Servan de Sugny. Paris, 1832; veuve Charles Béchet. In-8° de LXIX-250 pages; prix, 6 fr.

131. Satires contemporaines, par *le même*. Paris, 1832; même librairie. In-8° de 275 pages; prix, 6 fr.

Quand une existence de citoyen et d'artiste, riche de fruits et de promesses prend fin avant le tems (1), c'est non-seulement un coup porté à une famille, à des amis, c'est encore un deuil pour le pays, pour la sainte cause de la civilisation, et aussi pour la vie toute mystérieuse de l'art. Que s'il reste de celui qui n'est plus quelque ébauche à laquelle manque la dernière main, quelque œuvre interrompue, incomplètes révélations de pensées qui, comme le dit l'Italien, *in noi dormir non ponno* (Tasso): alors, à de telles pages s'attache un intérêt tout spécial, leur lecture devient en quelque sorte un acte solennel, c'est l'ouverture d'un testament. La critique, oublieuse de ses droits, se demande ce qu'elle a fait de son humeur sévère, et il faut presque du caractère pour se retremper à l'axiôme antique « *amicus Plato*, etc. »

Connaissez-vous la riche et belle Amsterdam, Amsterdam avec la ceinture d'édifices dont elle enserre l'Amstel à sa naissance, avec son imposante physionomie d'ancienne capitale; ses deux cent quatre-vingts

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. LI, septembre 1831, p. 587, une notice nécrologique sur Servan de Sugny.

ponts, sa presque centaine d'îles ; Amsterdam, avec ses comptoirs où les deux mondes puisent ; son *change* régulateur, le cosmopolitisme de son port ; Amsterdam, avec les merveilles de son banc de sable et de boue, derrière lequel elle se rit du redoutable élément ? C'est là que se passe l'action du roman de M. Servan de Sugny, action sans rien de neuf ni de dramatique, il faut le dire, et, qui pis est, sans morale. Qu'on en juge ! Le thême de l'auteur se réduit à donner un seul tort à l'homme qui en finit volontairement avec sa vie.... C'est que sur la capricieuse roue de la loterie il y a toujours virtuellement au moins un quaterne ; pourquoi quitter la partie avant d'avoir épuisé toutes les chances ? Qui sait, au moment où vous vérouillez votre porte pour disposer le charbon d'asphyxie, si la fortune ne va pas y frapper ? — Malheureux jeune homme ! tu n'as pas eu sans doute d'autres espérances, puisque c'est ta propre histoire que tu nous lègues. L. Ph.

132. Les Femmes poètes françaises du dix-neuvième siècle ; par Frédéric Degeorge. Arras, juin 1832. In-8° de 40 pages. (Ne se vend pas.)

M. Degeorge, directeur de l'un des principaux organes de la presse départementale (*le Propagateur du Pas-de-Calais*), n'est pas tellement absorbé par les discussions politiques, qu'il ne consacre une portion de ses heures à la littérature. Son nouvel opuscule est un hommage à mesdames Tastu, Desbordes-Valmore, Denne-Baron, Céleste Vien, Babois, Waldor, etc., dont il apprécie avec sagacité les différentes natures de talent. Parmi les assez nombreux morceaux poétiques cités par l'auteur, nous le remercions particulièrement de nous avoir fait faire connaissance avec un conte de madame Desbordes-Valmore, intitulé *l'Écolier*, petit chef-d'œuvre de grâce et de naïveté. *

133. — Distractions, par Henri Monnier. — *Album. Dessins.* Paris, 1832 ; Paulin, place de la Bourse. Londres, Colnaghi son and c°, pall-mall east. Prix, 6 fr. en noir ; — 10 fr. en couleur ; — 20 fr. grand papier de Chine.

— Petit Pierre ? — Monsieur. — Laisse-là ton plumeau, et viens ici. Sais-tu écrire ? — Oh ! oui, monsieur, j'ai même la plus jolie main de tous les élèves de M. Audoyer ; je suis resté trois mois chez lui à

apprendre à écrire gratis, pour faire une expérience. — C'est fort heureux. Alors tu vas me faire un article de journal que l'imprimeur enverra chercher avant midi. — Monsieur veut dire que je vais copier.... — Non, non. Je suis obligé de sortir. Laisse cet album ouvert sur la table, et place ton papier sur cette console. Voici l'heure de mes rendez-vous. Plusieurs personnes viendront me demander. Tu auras soin de les faire entrer et de leur parler en reculant jusqu'à ce qu'elles t'aient suivi près des caricatures. Alors écoute et écris scrupuleusement tout ce qu'elles diront. Comprends-tu?

Petit Pierre, le plus intelligent des fils de portier que j'aie jamais vus, sourit avec un air de fierté malicieuse, et fit sur le champ ses préparatifs. Je me hâtai de sortir, et il était tems, car je coudoyai, sous la grande porte, un de mes visiteurs, boutonné jusqu'au menton, qui, furieux par habitude, se disputait avec son chien de Terre-Neuve.

En moins d'une heure mes courses étaient achevées. — Comment, monsieur, vous étiez sorti, me dit la portière en me voyant rentré. Pendant votre absence au moins six personnes sont montées chez vous. Il est venu d'abord. — Bon, je sais. — Il faut que mon petit Pierre, le vaurien! leur ait dit des drôles de choses, car on les entendait rire aux éclats en descendant l'escalier.

Petit Pierre était radieux. Il avait rempli du haut en bas six pages de papier. Mais hélas!

Chacun de mes visiteurs était venu seul, était resté seul avec petit Pierre, et s'était retiré seul, en sorte que chacun d'eux n'avait prononcé que des exclamations et des mots entrecoupés. Tous avaient ri hors de mesure, et, comme l'observa judicieusement, à sa manière, le témoin de leur joie, il eût été plus facile de rendre compte de leurs critiques et de leurs éloges avec une clarinette qu'avec une plume

— C'est égal, mon enfant, quelques-unes des lignes que tu as recueillies seront imprimées, quoiqu'elles aient une physionomie singulièrement ridicule. Ce sera un juste châtiment de ma paresse et de ma sotte bizarrerie.

Le colonel B. — Oh! oh! oh! — Ah! ah! ah! ah! — A bas César! — ah! cette tournure de militaire! vieux croquemort, avec tes moustaches, va. — Hum! tout un bureau décoré, chefs, sous-chefs, solliciteurs, flaneurs. (Froissant son ruban rouge avec colère) Ça le flétrit

tous les jours. — De combien de couleurs de sang est-il teint maintenant!

Le docteur U. — Hé! hé! — Hi! hi! hi! *le petit Cousin de la bonne!* (entre les dents en se caressant le menton), il faudra que je fasse voir cela à Madeleine. Hem! la pigrièche de maîtresse, avec sa mine effarée. Vraiment elle a de faux airs de madame U. — Holà, la, la, la! *une Baignoire ridicule.* Stupide vieillard! — Bravo! *Inutilité.* C'est tout à fait mon neveu Christophe. C'est frappant. Il faut que je m'en souvienne pour en parler à dîner, après le premier service.

Le gros tailleur W. — Oh! ah! hu! hi! hi! bêtises! bêtises. C'est ridicule : il n'y a pas d'hommes faits comme cela. Comment pourrait-on les habiller? Ah! *une Capacité*! Je reconnais pourtant cette énorme tête et ces jambes maigres. C'est M. de.... le pair de France. N'est-ce pas petit Pierre? Quoi qu'il dise, je porte mes chapeaux encore plus larges que les siens. *Une Cour d'assises!* J'ai été juré dans cette affaire-là. Oui, nous étions entre autres trois confrères et quatre épiciers, Le coquin de journaliste et son complice le dessinateur, nous les avons fait condamner à un an de prison. Ils tuaient le commerce. Eh bien, ils le tuent toujours : Ils écrivent et ils dessinent même en prison : il faut avoir la rage dans les doigts.

Félix B. — Sais-tu quand il... — Ah ce cher *Prud'homme*! — rentrera. — Tu lui diras que je le trouverai ce soir à... — Tant d'amis iront le féliciter cette fois rue Rochechouart que son propriétaire.... — ce soir à l'opéra. — son propriétaire le chassera. — Parfait! — J'emporte l'album, petit?

Il a emporté l'album! c'est commode. Messieurs, je ne puis rien vous dire cette fois d'Henri Monnier, sinon que ses dessins sont de plus en plus vrais et naturels, qu'il a quitté le Vaudeville, qu'il va voyager de nouveau en Angleterre, et qu'à son retour nous verrons s'accroître la collection de ses ouvrages, dont voici tous les titres : *Rencontres parisiennes. Illustrations de Béranger. Récréations. Grisettes. Passetems. Mœurs administratives. Illustrations de La Fontaine. Esquisses parisiennes. Voyage en Angleterre. Illustrations du tems. Les Petites Misères. Les Petites Félicités. Les Quartiers de Paris. Boutades ;* et *Distractions.*

Éd. Ch.

134 Histoire des progrès de la ville de Nantes, par A. Guépin, D.-M. Nantes, 1832; Sebire. In-8° de 360 pages avec un plan de Nantes.

135. Statistique des canaux de la Bretagne; par A. Guépin. Nantes, 1832; imprimerie de Mellinet. In-8° de 48 p.

136. Des arts comme moyen de gouvernement, *et de la nouvelle constitution à donner aux théâtres*. Nantes, 1832; impr. de Mellinet. In-8° de 38 p.

Nous rendrons compte de ces trois ouvrages, qui se trouvent à Paris, chez Is. Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 13.

LE BRETON, JOURNAL DE NANTES (1).

A l'occasion de l'anniversaire prochain des journées de juillet, *le Breton*, l'un de nos meilleurs journaux des départemens, l'un de ceux qui s'occupent le plus activement d'économie politique et des intérêts des prolétaires, publie l'article suivant, où respire un enthousiasme qui fait plaisir et qui soulage de la mesquinerie des hommes qui ont ôté à la révolution de juillet tout grandiose, tout élan, toute représentation et toute dignité. Si quelque doctrinaire jetait par hasard les yeux sur les lignes du journaliste de Nantes, il sourirait en disant que ces sentimens sont bien jeunes, que l'auteur qui soupire avec tant d'ardeur après des fêtes publiques est apparemment bien jeune. Nous avons pourtant des raisons de croire que ces pages sont d'un homme qui a fait preuve de connaissances étendues et solides en économie politique et en histoire. Mais, braves gens qui ne concevez d'autre vie sociale que la vie des salons, vous ne vous doutez pas des grands spectacles et des pompeuses fêtes que verront un jour les places publiques. L'esprit qui inspira Jahn en Allemagne, et qui lui fit voir dans les fêtes un des

---

(1) *Le Breton* paraît cinq fois par semaine; on s'abonne à Nantes, chez M. Mellinet, imprimeur. Prix de l'abonnement, à Nantes, 48 fr. pour un an, 58 fr. dans le département de la Loire-Inférieure, et 66 fr. pour le reste de la France.

plus puissans moyens de rénovation, cet esprit avait pris autrefois naissance en France pendant notre révolution. Il n'est pas totalement éteint chez nous, et il fermente aujourd'hui dans toute l'Allemagne. Hambach, ces jours derniers, était une grande fête, et qui en appelle d'autres. Vainement, après juillet, avez-vous empêché, à force de petites ruses, l'essaim du peuple de se répandre dans ses rues et de jouir de sa gloire en consacrant au Panthéon les noms de Manuel et de Benjamin-Constant. Des urnes sépulcrales portées avec dévotion devant tout un peuple vous ont fait peur. Vous avez essayé de dégrader jusqu'aux marques des balles et des boulets que la mitraille grava sur nos édifices. Et en effet vous n'avez rien dans l'ame, rien dans vos desseins, rien dans votre politique, qui pût aller avec des fêtes publiques, qui pût exciter l'enthousiasme des grandes foules ni en soutenir l'éclat. Cette chaleur du peuple eût été dévorante pour vous, et vous avez bien fait de la fuir.

Mais, parce que les conseils que *le Breton* adresse aux hommes du pouvoir ne sont pas à la taille de leur politique, ce n'est pas une raison pour renfermer dans son cœur des sentimens généreux. Les gouvernans d'aujourd'hui passeront, et le tems des fêtes populaires viendra. Faire naître le désir de ces fêtes, c'est aider au développement des idées sociales dont elles seront l'expression :

LE PEUPLE ET LES FÊTES PUBLIQUES.

« ..... Autour de nous plus de croyances, plus d'arts. Étrangers les uns aux autres, nous vivons au jour le jour sans aucun lien qui nous unisse, sans chercher autre chose que notre bien-être individuel. La poésie ne prophétise plus l'avenir, l'architecture se réduit aux proportions des maisons particulières, le catholicisme accolé à la légitimité ressemble à un chêne antique dont chaque année brise et dessèche quelques rameaux, pendant que des milliers d'insectes en rongent le tronc; enfin, au milieu de cette anarchie d'opinions, de sentimens et de vues qui détruisent notre bonheur, nous marchons vers l'avenir comme jadis au désert le peuple hébreu s'avançait, malgré ses ennemis et ses divisions, vers la terre promise.

» Mais pourquoi d'une époque de crises, de combats, ne ferions-nous pas le commencement de l'une de ces périodes dans lesquelles l'hu-

manité, fatiguée d'institutions vieillies, s'en dépouille, pour revêtir un nouvel aspect. Aux phases successives du développement de certains êtres correspondent une organisation et une parure particulières; aux diverses phases de la vie des peuples, des mœurs et des croyances tout-à-fait différentes.

» Les fêtes publiques sont l'expression matérielle des doctrines, elles en trahissent les formes, elles en montrent l'origine et le but, et de plus elles contribuent puissamment à leur accomplissement. Il importe donc que l'on en connaisse la valeur comme moyen de gouvernement..... »

Ici l'auteur de l'article montre par l'histoire comment les fêtes de l'antiquité furent l'expression des croyances et de l'organisation sociale qui régnaient alors. Arrivé à l'époque de dissolution de l'empire romain, où toute la politique se résuma dans ces mots : *Panem et circenses*, il continue ainsi :

« Mais de l'Orient une voix puissante ayant jeté dans le monde ces paroles *liberté*, *égalité*, *fraternité*, le peuple, las de saturnales et d'esclavage, se prit à penser. La doctrine de Jésus était une vie nouvelle, des mœurs nouvelles, une politique nouvelle, une poésie nouvelle: il l'étudia avec ardeur, l'accepta plus tard avec amour. Alors eurent lieu les plus grandes fêtes dont l'histoire nous ait conservé le souvenir. Des hommes dévoués à leurs opinions surent braver pour les propager les plus horribles supplices. Bientôt ils eurent fatigué leurs bourreaux, consacré la puissance de leur conviction, éteint de leur sang la cire qui brûlait encore au pied des idoles et ramené l'empire romain à l'unité de croyances. Voilà la puissance de ces fêtes que les voltairiens livrent au ridicule et aux plates narrations du martyrologe, dont les poètes parlent comme Chateaubriand, devant lesquelles les philosophes s'inclinent avec admiration.

» Que dire maintenant des processions du moyen âge, sinon que le clergé avait alors la même influence qu'en Égypte; mais qu'affublée des oripeaux du paganisme, détournée de la direction que lui avait imprimée son fondateur, la religion chrétienne était devenue un mélange de spiritualisme et de matérialisme, qui remplaçait partout les sylphes et les nymphes par des saints et des saintes, sans comprendre qu'elle marchait à sa ruine en restant en arrière du progrès.

» A Dieu ne plaise que nous jugions ici les hommes de la Convention par les calomnies de leurs adversaires ! Sans prétendre les élever plus qu'ils ne méritent, nous devons reconnaître la pensée profonde des discours à l'Être suprême et l'utilité des fêtes décrétées par la république ; l'avenir comprendra mieux encore que notre époque ces orgies de poésie et de mysticisme philosophique qui ont contribué puissamment à soutenir les chefs de la montagne et à préparer les jours qui s'approchent.

» Et maintenant après cette courte revue pense-t-on qu'il n'y ait rien à faire? Quoi ! vous n'avez plus de fêtes, plus de lien, et vous n'en créez pas? Vous vous bornerez aux revues de la garde nationale, aux mâts de cocagne, et aux autres jeux que l'empire a transmis à la restauration et que vous tenez de cette dernière par héritage ! vous laisserez périr dans l'isolement toutes les nobles inspirations qu'une réunion fait naître, toutes ces grandes pensées que l'ame conçoit dans un moment d'exaltation ! Après avoir détruit au peuple son paradis et brisé ses saints et ses anges, vous ne lui donneriez rien pour encourager son travail, exciter son activité, développer sa moralité ! Vous n'appelleriez pas les artistes à rendre populaire la pensée qui doit dominer aujourd'hui, à bénir et chanter les grandes entreprises, à réveiller les travailleurs, à éteindre toutes les haines ! comment donc concevez-vous que les hommes puissent être gouvernés?.....

» La paix doit être une source de richesses et de bien-être et non la stagnation des affaires ; la paix doit être le moment d'action des savans et des artistes, et non l'assoupissement de leurs facultés ; la paix doit couvrir la mer de voiles, nos routes de voyageurs et de produits, les terres incultes d'arbres ou de moissons, remplir nos villes d'usines et percer la France de nouvelles communications ; la paix doit assurer aux ouvriers laborieux du bien-être, l'éducation primaire et professionnelle gratuite à tous les enfans ; elle doit donner sécurité complète à ceux qui possèdent ou qui spéculent, réformer dans leur base les vices de nos institutions, mettre à la portée de tous les jouissances morales qui doublent l'existence, et placer sur cette terre même la félicité que le catholicisme promet aux élus. Voilà, si nous ne nous trompons, ce que les prochaines fêtes de juillet devraient redire en mille manières dans toutes nos cités. »

NOUVELLES SCIENTIFIQUES,

LITTÉRAIRES ET INDUSTRIELLES.

GRANDE-BRETAGNE.

SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE LONDRES.

On a fait lecture dans les dernières séances d'un Mémoire du docteur Marshall Hall *sur la respiration des animaux*. Les vues du docteur sont en opposition avec celles de l'illustre Cuvier, en ce qui concerne les rapports entre la respiration et l'irritation du cœur. Selon l'Anglais, la quantité de la respiration est en raison inverse de l'irritation. De nouveaux moyens ont été mis en usage par l'écrivain pour déterminer le changement chimique produit sur une quantité d'air donnée par la respiration de différens animaux : à l'aide de deux instrumens, le *pneumatomètre* et l'*aéromètre*, il a déterminé l'exactitude des recherches de MM. Allen et Pepys, d'après lesquelles le gaz acide carbonique serait produit en quantité égale à la quantité d'oxygène absorbée; et il a pu apprécier l'opinion de ceux qui affirment qu'indépendamment du gaz acide carbonique, il reste encore une partie d'oxygène libre.

L'appareil dont M. M. Hall s'est servi a été mis sous les yeux de la Société, et a paru excessivement ingénieux. Après avoir rendu compte des rapports entre l'irritabilité du cœur et la quantité de la respiration, le docteur a parlé de ses recherches sur le sommeil, l'engourdissement de quelques animaux, pendant la durée de l'hiver, phénomène qui a excité vivement l'intérêt des naturalistes, et qu'ils désignent sous le nom d'*hibernation*. Cet engourdissement diffère totalement dans toutes ses circonstances du sommeil ordinaire. La respiration est presque entièrement

suspendue ; l'oxygène n'est point absorbé, et l'irritabilité du cœur, dont la partie gauche se contracte, maintient la circulation du sang. La température du corps, semblable à la matière inanimée, est égale à celle de l'atmosphère environnante, mais revient rapidement à la chaleur sanguine, dès que l'animal rentre dans l'activité : il en est de même des sécrétions, totalement suspendues pendant cette torpeur, et qui reprennent et se succèdent promptement quand l'animal se réveille. Sa sensibilité se conserve durant cet état de léthargie que le plus léger attouchement peut troubler ; le tems pendant lequel chaque animal se peut alors passer de nourriture varie selon les espèces et même les individus. Les extrêmes du froid et du chaud sont également peu propres à amener ce genre d'assoupissement, que provoque une chaleur modérée, et il est tout-à-fait distinct de l'engourdissement produit par le froid. M. Hall a trouvé que dans l'état d'hibernation un animal pouvait rester dans l'eau pendant dix à quinze minutes sans en éprouver aucun mal, tandis que dans l'état d'activité trois minutes suffisaient pour le faire mourir. Ces expériences, faites principalement sur les chauve-souris, les hérissons, les loirs, doivent modifier les théories de Hunter, Edwards, et des autres physiologistes qui ont écrit sur ce sujet.

BIOGRAPHIE DE BYRON.

On annonce en Angleterre une nouvelle vie de Byron, contenant le récit détaillé de ses différens séjours à Genève, Venise, Ravenne et Pise, par Thomas Medwin. C'est une contre-partie des Mémoires de Byron, publiés par Thomas Moore. Le capitaine Medwin a pris à tâche la réputation de lord Byron ; elle le gêne. Semblable à cette dame que l'on accusait de pardonner à une autre femme d'être belle ou d'être spirituelle, mais de ne pouvoir supporter la réunion des deux avantages, M. Medwin permet à lord Byron d'avoir du génie, à condition que de caractère ce soit un monstre complétement dépourvu de moralité, et l'original de tout ce qu'il y a de personnages criminels et terribles dans ses œuvres. La réputation de lord Byron a, comme son génie, marché à pas de géant, et de telle sorte que nous sommes déjà pour lui presque la postérité. Les contemporains envieux s'éteignent, disparaissent devant son nom, et de jour en jour, ce besoin de toutes

les ames honnêtes et bonnes, ce besoin d'admirer et d'aimer celui dont les œuvres ont si vivement ému votre cœur, ont créé de nouvelles facultés, de nouvelles pensées en vous, se fait davantage sentir. On oublie ses faiblesses, on oublie ses erreurs, et l'on est tenté de dire à celui qui s'efforce de les aggraver, et d'en réveiller la mémoire, les paroles si justes de notre La Fontaine :

Vous vous tourmentez vainement,
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

OEUVRES DE MISS EDGEWORTH.

Les propriétaires des ouvrages de miss Edgeworth font paraître, en ce moment, une superbe édition des Contes et Nouvelles de cette dame avec de très-belles gravures et dans le format des œuvres de son ami, sir Walter-Scott. Ce dernier, dans une des belles préfaces qui encadrent ses romans, a raconté qu'il devait aux vivantes peintures de l'Irlande de miss Edgeworth, à l'*Ennui*, à l'*Absence*, etc., la première idée d'illustrer comme elle l'histoire de ses compatriotes, quêtant de toutes les ames, par des tableaux de mœurs vrais et animés, l'admiration et la sympathie pour sa patrie. Tandis que, faisant suite aux romans du baronnet écossais, ceux de la célèbre irlandaise se réimpriment avec tant de luxe, ses ouvrages d'éducation modifiés, remaniés, disposés avec un tact et un jugement rares, paraissent en France sous une forme plus modeste, mais non moins élégante. Madame Sw. Belloc a fait dans tout ce qu'a publié Maria Edgeworth le choix le plus judicieux, le plus approprié aux mœurs et aux usages français, et en a formé, en l'augmentant de récits attachans, de faits curieux, de vues nouvelles dans les différentes branches des connaissances humaines, un petit cours d'instruction et de morale qui paraît par séries de deux volumes chaque, et qui est de beaucoup le plus remarquable ouvrage pour les enfans que nous ayons encore vu.

RUSSIE.

ÉTAT DE L'AGRICULTURE EN CRIMÉE ET AU KAMSTCHATKA.

Un voyageur, qui a long-tems résidé en Crimée, et qui a visité spécialement en Europe tous les pays de vignobles, assure que le commerce des vins entre la Tauride, Hambourg et l'Angleterre peut avec le tems devenir très-considérable. Les progrès dans la culture de la vigne sont remarquables. Les forts vins du sud de la province remplaceraient parfaitement le vin de Porto : le *kokour*, vin particulier à la Crimée, doit aussi trouver un facile débit. En 1831, la presqu'île a produit 600,000 vidros (9,600,000 bouteilles) de vin, vendu en totalité : et l'on attend, pour cette année, une récolte d'un million de vidros. Les Tartares eux-mêmes commencent à cultiver; le prix des terres s'élève. Des espèces de diligences, assez commodes, doivent s'établir en Tauride dans le courant de juin. Il y a plaisir à penser que ce sont nos compatriotes qui ont commencé la prospérité de cette colonie de Crimée, et de voir que la France remplisse si bien, de toutes façons, sa mission d'éclairer et de régénérer le monde. Tandis que la tribune, la presse, des institutions libérales et notre marche rapide vers tous les perfectionnemens, servent d'appui et d'exemple aux autres nations, ceux qui parmi nous s'efforcent à reculer vers le passé, et se refusent à laisser tomber les institutions vieillies, les gouvernemens usés, émigrent, et portent parmi de sauvages et ignorantes tribus une civilisation et des arts fort avancés pour elles. C'est, si je ne me trompe, M. de Richelieu et M. de L. qui ont le plus fait pour le bonheur et l'avancement de la Tauride.

Pendant que le midi de la Russie prend ce rapide accroissement, le nord, même dans les provinces les plus reculées, marche encore avec plus d'énergie dans la route de la civilisation. Dans le port de Saint-Pierre et de Saint-Paul au Kamtschatka, les différentes classes d'habitans, clergé, commerce et militaires, se sont réunis, et ont souscrit pour une somme considérable, destinée à former un fonds pour favoriser l'introduction de l'agriculture. Le plan a été soumis au gouvernement, et au printems de 1831 les travaux ont commencé. Le 31 avril, le gou-

verneur, accompagné de tout le peuple de Petropawloski, s'est rendu aux champs labourés, à quarante verstes du port, sur les bords de la rivière Watsha, prés Staroï-Ostrog. Le premier mai, le *Te Deum* a été chanté dans les champs où le blé était déposé. Le service divin a été célébré au milieu d'un désert, enclos de hautes montagnes ; et des larmes d'attendrissement ont arrosé les sillons, appelés pour la première fois à céder des moissons, à enrichir et à faire germer de nouvelles colonies, de nouveaux groupes d'hommes. Ces conquêtes qui ne coûtent point de sang sont, je crois, les seules certaines, les seules réellement belles.

ALLEMAGNE.

TORTURE DANS LE HANOVRE.

Un ouvrage périodique allemand, très connu, *les Annales de jurisprudence criminelle allemande et étrangère* (*Annalen der deutschen*, etc.), publiées à Berlin, rapporte, en 1831, plusieurs procès, dans la juridiction de Hanovre, qui fournissent les preuves les plus évidentes que la torture est encore aujourd'hui en usage dans cette province. Elle y prend le nom de terreur (territion), verbale ou réelle, selon qu'on s'en tient à la menace, ou qu'on en vient aux effets.

Voici un exemple donné dans le recueil dont nous parlons : une femme avait été amenée, par le moyen de la terreur verbale, à confesser un vol : elle se rétracta en affirmant que cette confession était l'effet de la terreur, et fut néanmoins condamnée à être enfermée dans une maison de correction, *la rétractation n'étant regardée comme valable qu'autant que la terreur réelle* (*la torture*), *aurait été appliquée ;* on voit que la législation est en vigueur et les cas prévus.

RAPPORTS ENTRE LES PRIX DES VIVRES ET LES MOUVEMENS DE LA POPULATION.

La cherté et le bon marché des vivres ont une influence remarquable sur le nombre des naissances et des décès, ainsi que le prouve le tableau suivant publié par la *Gazette de Prusse*.

Le prix moyen du boisseau de blé a été calculé sur soixante marchés différens du royaume.

Années.	Prix du boisseau.	Naissances.	Décès.	Excédant.
1821	1.100 thaler.	504,160	287,573	216,587
1822	1.224	502,962	314,524	188,438
1823	1.372	498,686	318,899	178,787
1824	0.721	505,338	518,520	186,818
1825	0.688	523,653	327,354	196,299
1826	0.971	525,623	355,439	170,491
1827	1.400	490,675	365,585	125,090
1828	1.456	499,507	372,880	126,627
1829	1.294	495,483	388,255	107,228
1830	1.394	497,241	390,702	106,539

BELGIQUE.

ACADÉMIE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Séance du 2 juin.

M. le baron de Reiffenberg fait lecture de la seconde partie de son Mémoire contenant des *particularités inédites sur Charles-Quint et sa cour*; ces recherches, qu'il avait présentées à la séance du 7 avril dernier, sont renvoyées à la commission des lettres.

— Il dépose sur le bureau un recueil de *Mémoires sur les anciens grands fiefs de la Belgique. Histoire des comtés de Durbui, de la Roche et de Daelem.* Il en sera donné lecture à l'une des prochaines séances.

— M. Quételet lit une lettre de M. Bouvard, membre de l'institut de France et correspondant de l'Académie, relativement au *passage de Mercure sur le soleil*, qui a eu lieu le 5 mai dernier. A Paris, l'état du ciel n'a permis d'observer que l'entrée de Mercure sur le disque solaire : l'observation a été faite par MM. Mathieu, Savary et Eugène Bouvard. M. Arago s'est occupé de mesurer le diamètre de la planète. M. Gambart a pu observer, à Marseille, le commencement et la fin du

phénomène; il a de plus observé Mercure et le soleil à leur passage au méridien. M. Quételet communique aussi les observations qu'il a faites, à Bruxelles, malgré l'état nébuleux du ciel et la médiocrité des instrumens qui seuls ont pu être placés jusqu'à présent à l'observatoire, par suite de l'abandon des travaux; il a pu observer la sortie, le passage des deux astres au méridien et le contact intérieur de l'entrée des nuages n'ont pas permis de voir le contact extérieur.

Anthropologie.

— M. QUÉTELET donne aussi lecture de ses *Recherches sur le poids de l'homme*, présentées à la séance précédente. Les principales conclusions de ce travail sont :

1° Dès la naissance, il existe une inégalité, pour le poids et pour la taille, entre les enfans des deux sexes : le poids moyen des garçons est à Bruxelles de 3 ^{k}. 20; celui des filles de 2 ^{k}. 91 : la taille des garçons est de 0^{m}. 498; celles des filles de 0^{m}. 483.

2° Le poids de l'enfant diminue un peu jusque vers le troisième jour après sa naissance, et il ne commence à croître sensiblement qu'après la première semaine.

3° A égalité d'âge, l'homme est généralement plus pesant que la femme; vers l'âge de douze ans seulement, un individu de l'un ou de l'autre sexe a le même poids.

4° Quand l'homme et la femme ont pris leur développement complet, ils pèsent à peu près exactement vingt fois autant qu'au moment de leur naissance; et la taille n'est qu'environ trois fois et un quart ce qu'elle était à la même époque.

5° Dans la vieillesse, l'homme et la femme perdent environ six à sept kilogrammes de leur poids et sept centimètres de leur taille.

6° *Pendant le développement* des individus des deux sexes, on peut regarder les poids aux différens âges, comme proportionnels aux cinquièmes puissances des tailles.

7° *Après le développement* complet des individus des deux sexes, les poids sont à peu près comme les carrés des tailles.

On déduit des deux relations précédentes que l'accroissement en hauteur est plus grand que l'accroissement transversal, comprenant la largeur et l'épaisseur.

8° L'homme atteint le *maximum* de son poids vers 40 ans; et il commence à perdre d'une manière sensible à 60 ans.

9° La femme n'atteint le *maximum* de son poids que vers l'âge de 50 ans. Pendant le tems de sa fécondité, c'est-à-dire de 18 à 40 ans, son poids augmente d'une manière peu sensible.

10° A égalité de taille, la femme pèse un peu moins que l'homme avant d'avoir la hauteur de 1 m. 30; elle pèse un peu plus pour les tailles plus élevées.

11° Le poids moyen d'un individu, quand on ne considère ni le sexe ni l'âge, est de 44 k. 7; et, en tenant compte des sexes, il est de 47 k. pour les hommes et de 42 k. 5 pour les femmes.

Séance du 5 mai.

Anniversaire de la première séance de la Société littéraire de Bruxelles, qui eut lieu le 5 mai 1769 (1).

L'Académie avait proposé, pour le concours de 1832, cinq questions pour la classe d'histoire et six pour celle des sciences, sur lesquelles il n'est parvenu qu'un mémoire, écrit en flamand, en réponse à la première question d'histoire, ayant pour objet les anciens monumens d'architecture du *Brabant* et du *Hainaut*. L'Académie a trouvé ce mémoire trop superficiel et trop incomplet pour remplir l'objet de la question.

Elle propose, pour le concours de 1833, les questions suivantes; prix proposés :

CLASSE D'HISTOIRE.

PREMIÈRE QUESTION. — Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province actuelle du *Brabant*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizième siècle (*année* 1500), et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?

(1) Cette société a été érigée en Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse, du 16 décembre 1772. Elle tint sa première séance, sous le titre d'Académie, le 13 avril 1773.

DEUXIÈME QUESTION. — Déterminer quel fut l'état de la poésie flamande depuis le commencement du treizième siècle jusqu'au quinzième exclusivement, et quels genres furent le plus cultivés?

TROISIÈME QUESTION. — Quels étaient les droits et les attributions des états dans les différentes provinces des ci-devant Pays-Bas autrichiens, d'après les constitutions et le droit public de chaque province, jusqu'à l'époque de la réunion de la Belgique à la France, en 1795.

QUATRIÈME QUESTION. — Indiquer l'époque précise des inventions, importations et perfectionnemens qui ont successivement contribué aux progrès des arts industriels dans les provinces de la Belgique, depuis les dernières années du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, et assigner, autant que possible, les principales circonstances qui les rattachent à l'introduction des différentes découvertes et nouvelles méthodes dans les fabriques, usines et ateliers, avec l'indication des personnes qui, les premières, en ont fait usage parmi nous.

CINQUIÈME QUESTION. — Quelle a été l'origine et la nature des *avoueries* dans les Pays-Bas? — Y en avait-il de plusieurs espèces? — D'où le pouvoir des avoués procédait-il primitivement? — A quelles usurpations a-t-il donné lieu, et quelles modifications a-t-il subies dans la suite des tems?

SIXIÈME QUESTION. — Quel était l'état de la Flandre pendant le gouvernement de Baudouin de Constantinople et celui de ses deux filles, les comtesses Jeanne et Marguerite, sous les rapports de l'état des villes et la condition des habitans, de la religion, de la législation, du gouvernement civil, des établissemens ecclésiastiques et de bienfaisance, du langage, des connaissances philosophiques et théologiques, des mœurs, des arts et des métiers, des fabriques et manufactures, de l'agriculture, du commerce, de la navigation et de la monnaie; et quelles étaient les relations de la province avec le pape, les évêques de Tournay, d'Utrecht, de Cambrai et de Thérouane, l'empire d'Allemagne, la France, l'Angleterre, le duc de Brabant et le comte de Hollande?

L'Académie propose, pour le concours de 1834, la question suivante : Quels sont les principaux monumens d'architecture qui, dans la province du *Hainaut*, ont été construits, à commencer de la période chrétienne et pendant le moyen âge, jusqu'au commencement du seizie-

me siècle (*année* 1500), et qui, ou n'existent plus, ou existent encore de nos jours?

CLASSE DES SCIENCES.

PREMIÈRE QUESTION. — Décrire la constitution géologique de la province de *Limbourg;* déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

DEUXIÈME QUESTION. — Donner la théorie mathématique de l'homme et des animaux, considérés comme agens mécaniques. — Les concurrens sont prévenus qu'ils doivent rapporter les mesures des forces à l'unité connue sous le non de *dyname*.

TROISIÈME QUESTION. — Comparer, pour la Belgique, les avantages qui résulteraient de l'établissement des chemins en fer avec ceux qu'offrent les canaux.

QUATRIÈME QUESTION. — On demande la théorie mathématique des vibrations intestines des corps élastiques, en ayant égard aux circonstances physiques qui atténuent d'abord et qui finissent par détruire le mouvement primitif.

CINQUIÈME QUESTION. — Exposer les phénomènes que présente le développement de l'électricité par la chaleur dans les substances cristallisées.

SIXIÈME QUESTION. — Décrire et figurer la germination de l'agaric des couches (*agaricus campestris*), et d'une espèce de lichen au choix des concurrens, ainsi que leurs développemens successifs jusqu'à la fructification.

SEPTIÈME QUESTION. — Décrire la constitution géologique de la province de *Brabant;* déterminer avec soin les espèces minérales et les fossiles que les divers terrains renferment, et indiquer la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité.

L'Académie propose pour le concours de 1834 la question suivante: Sous quelle forme et à quel degré de saturation le chlore se trouve-t-il dans les chlorures à oxides solubles? — A quels corps peut-on unir les composés chimiques sans altérer leur nature? — Enfin quel est leur mode d'action comme moyen désinfectant.

— M. QUÉTELET présente un Mémoire de sa composition *sur le poids*

de l'homme aux différens âges, pour faire suite aux recherches *sur la croissance de l'homme*, et *sur le penchant au crime aux différens âges*, qu'il a insérées dans les nouveaux Mémoires de l'Académie.

Magnétisme terrestre.

Il communique en même tems les résultats des observations que M. *Rudberg*, professeur de physique à l'université d'Upsal, vient de faire à Bruxelles, dans le jardin de l'observatoire, sur l'intensité du magnétisme terrestre. Ce savant, en faisant usage de deux aiguilles construites par Gambey, et en comparant ses résultats à ceux qu'il venait d'obtenir à l'observatoire de Paris, a trouvé :

	L'INTENSITÉ TOTALE.	
	A Paris.	A Bruxelles.
D'après l'aiguille, n° 1.	1,0000	1,0216
n° 2.	1,0000	1,0220

M. Rudberg a pris, dans ses calculs, pour inclinaison magnétique, la moyenne des angles de 67° 41' ,25 et 67° 40' ,4, qu'il a observés le 3 février dernier, à l'observatoire de Paris; et pour Bruxelles, 68° 49' ,1. Ses observations, qu'il a comparées aux observations de même espèce qui ont été faites successivement à Bruxelles et à Paris, en 1828, par M. le capitaine Sabine; en 1830, par M. Quetelet; et en 1831, par MM. Nicollet, Plateau et Quetelet (voy. *ci-dessus*, avril 1832, p. 200), présentent des résultats parfaitement d'accord avec ceux de 1830, qui lui ont donné pour intensité totale à Bruxelles 1,0218, en prenant pour unité l'intensité totale à Paris.

— Le directeur donne lecture d'une lettre par laquelle M. *Le Hon*, ministre plénipotentiaire de S. M. à la cour de France, adresse de la part de M. *Moreau de Jonnès*, correspondant de cette Académie, un *Rapport sur le choléra-morbus pestilentiel*, dont il fait hommage à la compagnie. M. Moreau de Jonnès, dans une lettre adressée à M. Dewez, sous la date du 28 avril, avait annoncé l'envoi de son ouvrage. Cette lettre contient des détails fort importans sur la marche du choléra, qu'il a suivie, il y a près de quinze ans, sur les bords du Gange, où elle était alors confinée. Il explique comment, malgré les précautions et les mesures sanitaires prises par les gouvernemens russe, autrichien et prussien, un concours de circonstances extraordinaires, occasionées

par la politique au détriment de l'humanité, favorisa l'irruption du fléau dans la Pologne, la Gallicie, la Prusse orientale, l'Angleterre et la France, et la maladie fut ainsi laissée libre dans son cours désastreux. Édimbourg n'en a point été atteinte. « Environnée de villages infectés, cette » capitale de l'Écosse, se défend encore au bout de trois mois contre le » choléra, qui, à chaque instant, est près de l'envahir. Aussitôt qu'un » individu en est atteint, on lui prodigue des soins dans son domicile, » s'il refuse de le quitter; mais on envoie sa famille dans la maison » d'isolement, à Queensberry-House. La contagion s'est déclarée qua- » rante fois parmi les personnes ainsi séquestrées; mais elle ne s'est » point propagée parmi les deux cent mille habitans de la capitale, et » cent soixante-onze fois la maladie a été entièrement étouffée.

» Voilà donc un moyen efficace de salut; la difficulté est de trouver » ailleurs, comme à Édimbourg, des circonstances favorables à son » exécution. »

— M. *Cornelissen* présente une *Notice sur le tombeau de Jacques Jordaens*, peintre célèbre de l'école flamande, contemporain de Rubens.

FRANCE.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

SÉANCES DES MOIS DE MAI ET DE JUIN.

Séance du 7 mai.

M. *Collart de Martigny* annonce que, long-tems avant la lecture des Mémoires de MM. Edwards et Balzac sur les *propriétés nutritives de la gélatine*, il avait émis sur ce sujet une opinion toute semblable à celle de ces deux médecins, et qu'il l'avait, dès l'automne dernier, communiquée par écrit à plusieurs membres de l'Académie. Cette lettre est renvoyée à la commission de la gélatine.

— M. *Virey* confirme la remarque faite par M. Dureau de Lamalle relativement à la *position élevée de l'oreille chez les juifs*, et assure que la même particularité se retrouve chez plusieurs peuples de l'Indoustan. Elle était aussi, dit-il, commune aux nations bataves; du

moins s'il nous est permis de juger de la configuration de leur tête par celle des statues grossières qu'il nous ont laissées.

Indiens de l'Uraguay.

— Le ministre de la marine annonce qu'un Américain appartenant à la tribu des Charruas, tribu qui habite les bords de l'Uraguay, vient d'arriver en France sur la gabarre *l'Émulation*. Il transmet en même tems une notice dans laquelle le commandant de la gabarre, M. *Barral*, a réuni divers *renseignemens relatifs à la nation charrua*, les uns puisés dans des livres déjà connus, les autres recueillis près des habitans de Monte-Video.

Les Charruas, qui formaient autrefois une nation puissante, sont maintenant réduits à un petit nombre de familles; mais leur aversion pour les étrangers est encore la même qu'au premier tems de la conquête, et s'ils ne peuvent plus se flatter de l'espoir de chasser hors de leur pays ces intrus, de détruire leurs établissemens, du moins ils les harcèlent de leur mieux. Apparaissant tout à coup près de quelque ferme isolées, ils en égorgent les habitans, et après s'être emparé de ce qui peut être emporté, ils détruisent le reste, incendient les édifices, renversent les clôtures, coupent les jarrêts aux animaux domestiques qu'ils ne pourraient emmener dans leur retraite précipitée, et en un mot font tout le mal qu'ils peuvent faire. Il est assez difficile d'user envers eux de représailles, car maintenant on ne sait trop où les aller chercher. Comme ils n'ont jamais eu beaucoup de goût pour l'agriculture, ils sont peu attachés au sol, et maintenant qu'ils ont des chevaux, s'ils craignent d'être inquiétés dans un lieu, ils se transportent sans regret en un autre, puisqu'ils ne laissent que de misérables cabanes qu'ils peuvent reconstruire en deux jours. Cependant, malgré les facilités que leur donne ce genre de vie à demi nomade, pour échapper aux poursuites des créoles, ceux-ci, lorsqu'ils ont été trop long-tems tourmentés, décident enfin le gouvernement à entreprendre quelque expédition dont le succès dépend de la promptitude qu'on met à l'exécuter. La dernière de ces *entradas*, comme on les appelle dans le pays, eut lieu en 1831. Le général Ribera tomba à l'improviste sur le campement principal des Charruas, leur tua beaucoup de monde, et fit prisonniers environ cent

cinquante individus, qu'il amena à Monte-Video. L'Indien conduit en France par le commandant de *l'Émulation* était du nombre de ceux qui furent pris alors.

Les Charruas sont excellens cavaliers, et se servent avec beaucoup d'adresse de la longue lance, du lacet à boule, de la fronde et de l'arc. Il ne paraît point qu'ils fassent usage de flèches empoisonnées. Les cérémonies qu'ils pratiquent à la mort de leurs parens ont un caractère singulier : la perte d'un père, d'un mari ou d'un frère adulte, oblige les femmes à se couper une phalange d'un doigt ; les hommes ne se mutilent point ainsi, et ne portent point le deuil des femmes, mais à la mort de leur père, ils se transpercent le bras d'un long roseau, et s'enterrent jusqu'à la ceinture. Après être resté ainsi vingt-quatre heures, ils retirent de leurs bras le roseau qui le tenait embroché. Alors commence un jeûne très-rigoureux, qui dure une demi-lune, jeûne dont l'utilité est réelle, quoiqu'elle n'ait pas été sentie par ceux qui l'ont instituée. Après une blessure grave comme celle qui résulte de l'introduction d'un roseau qui laboure toutes les chairs du poignet à l'épaule, si le patient se livrait aux excès de table qui, chez d'autres nations, accompagnent toujours les funérailles, sa vie serait certainement en danger. Du reste il ne faudrait pas juger des suites que pourraient avoir ces blessures chez les Charruas d'après ce que nous observons chez les nations civilisées. En général, dans les blessures qui n'intéressent point un organe important, la gravité est en raison du degré de sensibilité du patient. Or il paraît prouvé que, chez les sauvages, la sensibilité est beaucoup moins vive, de sorte que sous ce rapport ils se rapprochent des fous, chez lesquels, comme on sait, des blessures par déchirement et par arrachement, qui seraient très-dangereuses chez d'autres, causent assez peu de douleur, et n'amènent qu'une inflammation modérée.

— M. Arago donne lecture d'un rapport fait à l'Académie des sciences de Pétersbourg, relativement aux *observations magnétiques faites à Pékin* par M. *Fuss*.

— M. *Dumas* lit deux Mémoires de chimie, l'un sur les chlorures de soufre, l'autre sur la densité de la vapeur de quelques corps simples. Nous en parlerons à l'occasion des rapports.

— M. Arago rend compte des observations relatives au passage de Mercure sous le disque du soleil.

Séance du 14 mai.

— Le président annonce à l'Académie la mort de M. Cuvier. Cette perte immense occupant tous les esprits, la lecture de la correspondance se fait sans que personne y prête attention. La séance cependant continue; M. Geoffroy-Saint-Hilaire fait part de la mort de M. Huber de Genève; M. Delessert lit une lettre qui représente comme probable celle de M. Berterot, naturaliste voyageur. Enfin M. Arago commence la lecture d'un Mémoire de M. Tournal fils, et la suspend en voyant qu'elle n'est écoutée ni des académiciens ni des autres personnes présentes.

Géologie.

— Le Mémoire de M. *Tournal*, dont nous avons eu depuis communication, est relatif aux *roches volcaniques des Tourbières*, montagnes situées sur le versant oriental des Pyrénées, et qui forment un petit groupe compris tout entier dans le département de l'Aude.

Les roches qui font l'objet des observations de M. Tournal offrent par leur position et par plusieurs autres caractères une analogie assez marquée avec celles qu'on rencontre dans le terrain d'ophite des Pyrénées décrit par MM. Palassou, Charpentier et Ami Boué. Elles se présentent habituellement sous forme de petites buttes coniques ou de petits mamelons liés entre eux et qui semblent adossés au calcaire secondaire, mais qui, dans le fait, lui sont inférieurs. Elles occupent en général les points où les forces qui les poussaient de l'intérieur du globe ont eu à rencontrer le moins de résistance. Ainsi on les trouve dans les ravins profonds du terrain calcaire et au pied des escarpemens, ou même au centre des cratères de soulèvement.

Tout le terrain secondaire a été remué violemment et disloqué au loin par le fait de cette éruption qui, suivant M. Tournal, doit avoir eu lieu au commencement de la période tertiaire, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à l'apparition de l'homme sur la surface du globe.

Les roches volcaniques, avons-nous dit, occupent habituellement les points de moindre résistance; aussi ne se montrent-elles jamais sur le faîte des hautes montagnes, elles sont circonscrites et recouvertes par

un calcaire gris secondaire à aspect jurassique qui, dans les environs des roches ignées, prend un aspect particulier et passe au rauh wake.

Ces roches n'ont nulle apparence de stratification, ne renferment jamais un fossile et sont accompagnées de marnes rougeâtres et de grands amas de gypse fibreux renfermant des cristaux de quartz prismé. M. Tournal rend compte de cette liaison du gypse avec des roches ignées, en supposant que chaque paroxisme volcanique occasionait l'issue de sources thermales chargées d'acide sulfurique, acide qui aurait agi par suite sur les calcaires environnans.

Les roches volcaniques des Corbières ont toujours un aspect mat, elles se divisent aisément en fragmens polyédriques et paraissent formées en général par du pyroxène, du feld-spath altéré, de l'argile et de l'oxide de fer. On y trouve, mais plus rarement, du fer oligiste, de petites lames de mica et des grains d'un beau vert pomme qui pourraient bien être de l'oxide de chrôme.

Dans les cavités bulleuses que présentent ces roches on trouve souvent un enduit de quartz rose ou de chaux carbonatée.

Séance du 21 mai.

Le président annonce à l'Académie la maladie de M. Sérullas, pris du choléra à son retour des obsèques de M. Cuvier.

— M. *Valenciennes* présente les dernières livraisons de la partie zoologique du voyage de MM. de Humboldt et Bonpland. Ces livraisons sont destinées spécialement à la description des mollusques testacés rapportés par les deux célèbres voyageurs; elles comprennent plus de cent cinquante espèces, la plupart entièrement nouvelles. On y trouve en particulier l'anatomie très-complète du concholepas, mollusque fort rare et dont la seule espèce connue habite les côtes du Pérou.

M. Valenciennes donne aussi la description détaillée du poisson singulier que M. de Humboldt a le premier fait connaître sous le nom d'*eremophilus Mutisii*, et assigne à cet être anomal le rang qu'il doit occuper dans la série ichtyologique. MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Duméril sont chargés de faire un rapport sur la série de mémoire présentés par M. Valenciennes.

— M. *Libri* présente un mémoire sur les *fonctions discontinues*. Ces fonctions, que les géomètres ont jusqu'à présent représentées par des

séries infinies ou par des intégrales définies, sont exprimées par l'auteur au moyen de formules qui ne sortent point du domaine de l'algèbre ordinaire, n'offrant qu'une combinaison d'exponentielles.

M. Libri a fait l'application de ces formules à la théorie des nombres et il en a déduit l'expression finie de plusieurs transcendantes numériques qui étaient restées jusque-là rebelles aux efforts des analystes.

C'est ainsi qu'il a obtenu une formule générale qui exprime en termes finis un nombre premier plus grand qu'une limite donnée, en fonction de cette limite et de tous les nombres inférieurs. Ce problème, objet des recherches de Fermat, d'Euler, de M. Gauss et de plusieurs autres mathématiciens distingués, avait fini par être rangé dans la classe des questions insolubles.

—M. Dupin lit un Mémoire sur les différentes *opérations relatives à l'abattage, au transport par terre et à l'embarquement de l'obélisque de Thèbes, sur la gabarre le Luxor.* L'honorable académicien pense qu'une pareille série de travaux exécutés avec un plein succès au milieu de tous les obstacles qui résultaient de la paresse ou de la mauvaise volonté des naturels, de la chaleur du climat, de la nature même du sol sur lequel on avait à manœuvrer, doit donner à l'ingénieur qui les a dirigés des titres au prix de mécanique fondé par M. de Monthyon.

M. Girard combat cette proposition. « Je suis, dit-il, disposé à croire que l'ingénieur a fait tout ce qu'on pouvait attendre de lui, mais il n'a droit à la distinction demandée que s'il a fait quelque chose de plus que ce qu'on savait faire avant lui, et on m'accordera, je pense, que les difficultés qu'il y avait à vaincre pour abattre et embarquer l'obélisque ne sauraient être mises en parallèle avec celles qui durent autrefois se présenter quand il fallut l'amener des carrières de la Nubie et le dresser sur sa base. Je dois même faire remarquer que l'obélisque *abattu* par l'ingénieur français n'est qu'un fragment de celui qui avait été primitivement *élevé* par l'ingénieur égyptien. La manière dont sont coupées par le milieu les dernières lignes d'hiéroglyphes prouve que le monolithe que nous avons trouvé debout était le tronçon supérieur d'un autre plus ancien renversé, soit par la main des hommes, soit par un tremblement de terre, et brisé dans sa chute. »

M. Dupin répond qu'il n'a point prétendu établir une comparaison

entre le mérite de l'ingénieur égyptien et celui de l'ingénieur français; mais, ajoute-t-il, si l'on veut considérer la chose sous ce point de vue, il faut tenir compte des différences de position. Or le premier pouvait faire mouvoir des milliers de bras, tandis que l'autre, qui n'avait à disposer que d'un petit nombre d'hommes, sut compenser cet avantage à l'aide de moyens aussi simples qu'ingénieux.

M. Dureau de la Malle soutient que les Égyptiens, dans leurs gigantesques travaux architectoniques, ont employé des moyens très-analogues à ceux qui sont encore en usage parmi nos constructeurs. Nous sommes aujourd'hui certains, dit-il, que l'Égypte ancienne ne comptait pas plus de huit millions d'habitans. Nous savons qu'elle fabriquait en grande quantité des produits que les étrangers achetaient à un haut prix; la main-d'œuvre par conséquent y devait être chère, et on n'eût pas songé à élever tant de monumens, et sur une échelle colossale, si l'on n'eût trouvé dans la mécanique un moyen d'économiser l'emploi de la force brute. J'ai fixé, ajoute-t-il, la population de l'Égypte à environ huit millions d'hommes, en supputant la quotité des récoltes annuelles en céréales, d'après l'aire des terres cultivables. M. Letronne, qui a procédé par un moyen tout différent, est arrivé sensiblement aux mêmes résultats.

M. Girard considère les évaluations de MM. Dureau de la Malle et Letronne, comme plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité.

M. Geoffroy Saint-Hilaire fait remarquer que parmi les ouvrages des Égyptiens il en est quelques-uns où toutes les ressources de la mécanique n'ont pu être d'une grande utilité, et qui ont certainement exigé le travail d'un grand nombre d'hommes, continué pendant un tems très-considérable. Je citerai seulement pour exemple, dit l'honorable académicien, la statue colossale de Memnon, statue taillée dans un silex fort dur. Lorsque les Perses, sous Cambyse, envahirent l'Égypte, ils voulurent détruire ce morceau, mais la résistance de la matière les rebuta, et ils abandonnèrent leur œuvre de dévastation avant de l'avoir complétée. Bien des siècles après, les Français s'attachèrent aux débris qu'avaient laissés les Perses, et se proposèrent d'emporter en Europe un de ses fragmens. Un bras entier était trop volumineux pour qu'on songeât à le transporter, on se proposa d'en détacher le poing: plusieurs ouvriers s'y mirent, et au bout d'une semaine ils avaient fait une rainure qui ne figurait guère que comme une ride de la peau du

géant. L'ouvrage fut interrompu et la main reste encore unie au bras comme elle l'était au moment de la retraite de Cambyse.

Nous en sommes réduits à des conjectures sur le degré de connaissances auquel étaient arrivés les Égyptiens dans les arts mécaniques; mais ce qui ne peut être pour nous l'objet d'aucun doute, c'est leur infatigable persévérance, et c'est là un élément qu'il faudra toujours faire entrer dans les calculs qui auront pour objet les monumens qu'il nous ont laissés.

M. Navier. Nous ne connaissons point les procédés des Égyptiens; aussi n'est-ce point avec leurs opérations que nous devons comparer celle qui fut l'objet du rapport de M. Dupin, mais avec les opérations de même nature qui se sont faites de nos jours.

M. Dupin. Eh bien! que l'on compare les opérations exécutées pour l'abattage de l'obélisque de Thèbes avec celles qui ont eu lieu à Rome sous Sixte V, pour l'érection d'une obélisque d'un moindre volume, et l'on verra que la première l'emportera de beaucoup sur les autres par la simplicité des moyens.

M. Girard. L'assertion de M. Dupin relativement aux deux obélisques qu'il compare n'est pas exacte, puisque l'aiguille de Sixte V est des deux la plus volumineuse et la plus pesante; je ferai remarquer d'ailleurs qu'en choisissant pour terme de comparaison un travail exécuté depuis plusieurs siècles, on s'expose à confondre ce qui est dû aux progrès de la mécanique dans l'intervalle des deux opérations, avec ce est dû à l'ingénieur qui a dirigé la dernière.

M. Arago. Les Indous élèvent encore aujourd'hui des édifices qui ne le cèdent guère pour la grandeur des proportions à ceux des Égyptiens, et dans lesquels entrent également des blocs de pierre énormes. Ces pierres sont élevées et mises en place par des moyens fort simples, dont on trouvera la description dans un des derniers numéros des *Transactions de la Société des sciences d'Édimbourg*.

Séance du 28 mai.

Le président annonce la mort de M. Sérullas. Dans la dernière séance cet habile chimiste avait été élu candidat de l'Académie pour la chaire de chimie, vacante au Jardin-des-Plantes par la mort de M. Laugier. Une nouvelle présentation devant avoir lieu, la section est invitée à se

réunir le plus promptement possible, afin que l'élection puisse avoir lieu dans la prochaine séance.

Conchyliologie.

M. Duméril fait, en son nom et celui de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, un rapport très-favorable sur les Mémoires dans lesquels M. *Valenciennes* a décrit et classé les *mollusques et les coquilles rapportées des régions intertropicales de l'Amérique*, par MM. *de Humboldt et Bompland*.

Le premier Mémoire, relatif aux coquilles marines bivalves, commence par des vues générales sur la distribution géographique des espèces. On y trouve également, sur les genres auxquels l'auteur rapporte les espèces qu'il décrit, des considérations qui prouvent combien cette partie de la science lui est familière. Les genres vénus, donace et telline, se trouvent par ce travail enrichis de nouvelles espèces.

Dans le Mémoire qui traite des coquilles fluviales, on trouve un travail remarquable sur le genre *Unio*, genre aujourd'hui très-nombreux, grâces aux travaux de Barnes, Lesueur et Rafinesque.

Le troisième Mémoire, relatif aux coquilles fluviatiles univalves, offre la description de vingt-deux espèces rapportées aux six genres pélice, bulime, agathine, lymnée, paludine et ampullaire.

Le dernier Mémoire enfin est relatif aux coquilles marines univalves : l'auteur en décrit soixante-dix-neuf espèces rapportées à vingt-sept genres. En tenant compte de la proportion des différens diamètres des tours de spires comparés à la hauteur de la coquille, il a trouvé des caractères commodes pour la distinction des espèces. Plusieurs de celles qu'il décrit intéressent beaucoup le géologue, à cause de leur grande analogie avec quelques-unes des coquilles fossiles des environs de Paris et surtout de Grignon. Dans la discussion de toutes ces questions, qui offrent tant d'importance pour la géographie, M. Valenciennes, disent les commissaires, n'a omis aucune des considérations qui pouvaient naître du sujet. Dans cette partie de son travail, comme dans celle qui a rapport à la détermination des espèces vivantes, il a montré une critique judicieuse qui prouve à la fois en faveur de la rectitude de son esprit et de l'étendue de ses connaissances.

— M. Geoffroy-Saint-Hilaire adresse au président de l'Académie la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

» En considérant le vide immense que laisse parmi nous la perte de l'homme universel qui remplissait la place de secrétaire perpétuel de cette Académie pour les sciences naturelles, il n'est personne qui ne doive reculer devant la pensée d'un si pesant héritage. Ce n'est donc pas avec le sentiment présomptueux de remplacer M. Cuvier, mais avec l'espoir de bien faire encore après lui, et dans la pensée qu'il faut laisser à l'Académie le tems de peser les hommes et leurs caractères dans un choix de cette importance, que j'annonce ici, de bonne heure peut-être, une candidature franche, loyale, publique, à l'honneur insigne de devenir l'organe de l'Académie dans les fonctions éminentes du secrétariat. A l'appui de cette démarche, je produis quelques titres devant les savans qui doivent élire ; ces t tres sont les suivans :

» Au sujet de la capacité exigible pour la rédaction des notices historiques, je m'en réfère aux fragmens biographiques joints à ma lettre; chacun de ces morceaux ne s'en tient pas à exprimer des sentimens convenables à tous les deuils ; on y apercevra l'intention d'entrer dans l'examen approfondi des hommes et de leurs œuvres.

» Au sujet de la variété des connaissances que réclament les fonctions ressortissant de l'emploi vacant, je demande la permission de rappeler qu'outre mes travaux relatifs à la zoologie, à l'anatomie, à la physiologie, et plusieurs écrits sur des questions de médecine, je me suis livré depuis quatre années à des recherches géologiques; le cahier que je dépose ci-joint est la cinquième partie de mon travail sur les fossiles de la Basse-Normandie.

» Elève d'Haüy, j'entrai dans l'étude des sciences naturelles par des travaux de physique, de cristallographie et de minéralogie, et ce fut même comme minéralogiste que je fus d'abord attaché au muséum d'histoire naturelle. Depuis, livré à des recherches sur les êtres organisés, je ne suis cependant pas resté indifférent aux progrès immenses qu'a faits la science des minéraux depuis mes premières études.

» Quant aux titres que je croirais pouvoir trouver dans les travaux auxquels j'ai consacré ma vie, ce n'est pas à moi qu'il appartient de les

apprécier. Mais je puis du moins me permettre de produire ci-joint un écrit que le nom de son auteur et les circonstances vraiment solennelles où il a été publié semblent placer hors de ligne.

« Goethe, philosophe et naturaliste en même tems que poète, s'est constitué le rapporteur de la controverse philosophique qui eut lieu en mars 1830 au sein de votre académie, et le dernier produit du génie fécond toujours puissant de cet homme prodigieux est une analyse de mes nouvelles vues de philosophie zoologique, un jugement sur mes principes nouveaux de détermination et sur l'influence qu'il les croit appelés à exercer sur les progrès des sciences et de la philosophie. »

Chimie.

— M. *Dumas* lit un Mémoire sur la *composition du minium.*

Il existe, comme on sait, deux oxides de plomb bien définis, le protoxide ou massicot et le peroxide ou oxide pur; le minium est un troisième oxide intermédiaire entre les deux que nous venons de nommer. Sa composition, qui paraissait bien établie par les recherches de Berzelius, a fait naître depuis quelques doutes; et en effet il était presqu'impossible, tant qu'on agissait sur le minium du commerce qu'on arrivât deux fois de suite à des résultats identiques, puisque ce produit, comme l'a reconnu M. Dumas, est un mélange en proportion variable de minium pur et de protoxide de plomb.

La quantité d'oxygène est plus ou moins grande suivant qu'on a exposé plus ou moins de fois le massicot à l'action de l'air par une haute température, ou, pour se servir de l'expression en usage, suivant le nombre de feux qu'on a donnés. M. Dumas a reconnu que pour cent parties de minium la proportion d'oxygène absorbé était pour :

1 feu	1,17
2 feux	1,22.
3 feux	1,36.
4 feux	1,50.
5 feux	1,55.
8 feux	1,75.

La couleur devient plus vive avec le nombre de feux; mais comme le

prix augmente beaucoup par ces opérations successives, il est rare pour le minium du commerce qu'on aille au-delà du troisième feu. Pour obtenir la *mine orange*, ce n'est pas le massicot qu'on expose à chaud à l'action de l'air, mais la céruse. L'oxygénation est bien plus complète : ce qui tient probablement à l'état de division plus parfaite où se trouvent les parties qui doivent s'unir à l'oxygène. La mine rouge en effet contient pour 100 parties . . . . . 2,23 d'oxygène, quant au *minium pur*, il contient selon M. Dumas pour 100 parties . . . . . 2,33 d'oxygène, On peut l'obtenir de trois manières différentes, savoir :

1° En chauffant la mine orange dans le gaz oxygène.

2° En enlevant dans le minium du commerce le protoxide qui s'y trouve mélangé au moyen de l'acétate de plomb.

3° En se servant pour le même objet d'une dissolution de potasse.

Le minium obtenu par ces divers procédés est parfaitement identique. C'est un oxide composé dont la formule est représentée par deux atômes de protoxide pour un atôme de peroxide.

Géologie.

—On commence la lecture d'un Mémoire de M. *Marcel de Serres*, sur de *nouvelles cavernes à ossemens* qui existent dans les environs de Mialet près Anduze, département du Gard.

La principale de ces cavernes est connue depuis long-tems comme ayant servi de retraite aux Camisards, qui l'avaient disposée de manière à en faire une sorte de forteresse capable de les mettre à l'abri d'un coup de main. Elle avait été à différentes fois visitée par des curieux, mais ce n'est que depuis peu de tems qu'on a reconnu qu'elle renfermait des ossemens fossiles.

Cette caverne, creusée dans une dolomite compacte, se trouve élevée de 35 mètres environ au-dessus du lac du Gardon, qui dans ses crues baigne le pied du roc dans lequel elle est percée. Son ouverture se présente comme une arcade à plein cintre de 8 mètres de hauteur, laquelle se prolonge en un vestibule large d'environ 4 mètres. Ce vestibule communique avec plusieurs galeries, dont les deux principales situées l'une au-dessus de l'autre se rétrécissent à mesure qu'on s'avance. L'inférieure présente à 15 mètres environ du vestibule un plancher de stalagmite sous lequel on trouve, au milieu d'un limon semblable à celui qui forme le lit du Gardon, des ossemens humains assez peu altérés, des débris

de poterie, dont quelque unes sont extrêmement grossières, et des os de ruminans appartenant aux espèces vivantes. Dans quelques enfoncemens on a découvert, pêle-mêle avec les mêmes débris, des fragmens d'os, provenant d'espèces perdues ; mais ce qui montre que ce limon a été remanié à une époque très recente, c'est que dans les mêmes points on a trouvé, avec les ossemens d'animaux antédiluviens et les ossemens d'hommes qu'on eût aussi volontiers regardés comme antédiluviens, une petite statue de bronze évidemment de fabrique romaine.

SÉANCES DU MOIS DE JUIN.

Séance du 4 juin.

L'Académie devant présenter un des candidats pour la place de professeur d'anatomie comparée, vacante au Jardin-des-Plantes par la mort de M. Cuvier, M. le docteur *Duvernoy*, professeur d'histoire naturelle à la faculté de Strasbourg, sollicite son suffrage et rappelle les travaux qui peuvent lui donner droit d'aspirer à cette distinction.

Absent de Paris à l'époque où les professeurs du Jardin-des-Plantes ont élu un candidat, il n'a pu leur rappeler ses titres en tems opportun ; toutefois il espère, dit-il, que leur premier vote n'entraînera pas nécessairement celui qu'ils auront à donner bientôt comme académiciens.

M. Duvernoy, élève de M. Cuvier, était devenu ensuite son collaborateur pour les trois derniers volumes du *Traité d'anatomie comparée* et devait également prendre part à la publication de la seconde édition de cet ouvrage. Sa nomination à la chaire vacante lui permettrait de compléter cet ouvrage, de le continuer dans la pensée de son illustre auteur et en profitant des immenses matériaux que depuis trente ans celui-ci s'occupait de réunir dans ce but.

Tableaux méthodiques du règne animal.

— M. *Achille Comte* adresse à l'Académie les deux premières livraisons d'un ouvrage, offrant, en une suite de tableaux synoptiques, *la distribution méthodique du règne animal, telle qu'elle a été établie par M. Cuvier.*

Chargé d'enseigner l'histoire naturelle aux élèves d'un des colléges de

Paris, M. Comte a reconnu que, tandis que les jeunes auditeurs écoutaient avec avidité et retenaient aisément tout ce qui tenait à l'histoire de chaque animal en particulier, ils apprenaient au contraire lentement et oubliaient vite ce qui était relatif à la distribution de ces êtres, en ordres, classes, familles, genres, etc. Cependant, comme on ne saurait se passer de ces classifications, tout ce que pouvait faire le professeur était de chercher un moyen qui rendît leur étude moins rebutante, et qui servît en même tems à les mieux graver dans la mémoire. C'est dans ce but qu'il a imaginé les tableaux synoptiques dont nous parlons, et les essais qu'il en a faits jusqu'à présent semblent pleinement justifier ses espérances.

Nous reviendrons sur ce sujet à l'occasion du rapport qui sera fait par MM. Geoffroy et Duméril; pour le moment nous nous contenterons de dire que M. A. Comte a cherché à tirer parti de tous les secours que la mémoire des mots peut recevoir de celle des formes.

— M. *Fée* fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qu'il vient de faire paraître, et qui a pour titre : *Vie de Linnée, rédigée sur les documens autographes laissés par ce grand homme, et suivie de l'analyse de sa correspondance avec les principaux naturalistes de son époque.*

Lithotritie.

— MM. *Hume* et *Brodie*, chirurgiens de Londres, adressent à l'Académie une lettre destinée à justifier M. Heurteloup des reproches qui lui ont été adressés relativement à l'opération exécutée sur le colonel Ranken, opération dont ils ont été l'un et l'autre témoins.

Il est faux, disent-ils, que l'une des branches de l'instrument à percussion se soit brisée dans la vessie, et il y a eu seulement entre elles un écartement de trois lignes. Une incision ayant été pratiquée à l'urètre, les deux branches ont été rapprochées très-aisément, après quoi l'instrument a été retiré sans difficulté. Si l'opération de la taille a été faite ensuite, c'est sur la demande de M. Heurteloup lui-même. La mort du malade arrivée environ deux mois après, et lorsque la cicatrisation des plaies était déjà presque complète, n'a rien qui ait lieu de surprendre chez un homme âgé; il ne semble pas que la tentative de brisement ait beaucoup contribué à ce résultat. Quoique cette tentative ait été à peine

continuée pendant deux minutes, elle avait brisé en plusieurs éclats la pierre, très-volumineuse, que portait le patient.

Anatomie et physiologie de la glande thymus.

— M. Dupuytren présente un ouvrage de sir *Astley Cooper* sur la glande thymus, organe singulier qui, prenant pendant la vie fœtale un grand développement, continue encore à croître quelque tems après la naissance, puis, suivant une marche rétrograde, diminue plus rapidement encore, et finit par disparaître presque complètement.

Les anatomistes se sont fréquemment occupés du thymus, et cependant on est encore loin d'avoir sur la structure et les usages de cette glande des notions bien arrêtées. Sir Astley Cooper, qui a repris les recherches de ses prédécesseurs et les a poursuivies avec persévérance chez un grand nombre de mammifères, a reconnu que chacun des lobules dont le thymus se compose résulte de l'agrégation d'une multitude de petites cellules, dont les plus internes versent le produit de leurs sécrétions dans une ou dans plusieurs cavités centrales. Les différentes cavités communiquent entre elles soit immédiatement, soit par le moyen d'un vaisseau qui parcourt la glande dans toute sa longueur, et en faisant dans ce trajet beaucoup de circonvolutions. Le liquide secrété n'a point issue par un canal excréteur, mais il est repris par des vaisseaux absorbans qui viennent se répandre sur la glande, et qui, se réunissant en deux troncs principaux, vont s'ouvrir dans les veines jugulaires tout près de leur jonction avec la veine-cave supérieure. Par sa composition le fluide du thymus présente une grande analogie avec le chyle, ce qui porte sir Astley Cooper a supposer qu'il y a également analogie dans les usages, et que tous les deux sont destinés à renouveler et à augmenter la masse du sang, le premier avant, et le second après la naissance. M. Dupuytren ne partage pas cette opinion et pense que si les usages du thymus étaient relatifs uniquement à la vie fœtale, comme le suppose l'anatomiste anglais, cette glande cesserait de se développer immédiatement après la naissance.

— M. *Dumas* lit un Mémoire sur *deux nouveaux composés d'hydrogène et de carbone*. Nous en parlerons à l'occasion du rapport.

— M. *Texier* commence la lecture d'un Mémoire sur la *géologie des environs de Fréjus*.

L'Académie se forme en comité secret.

Séance du 11 juin.

Le président fait connaître les résultats du comité secret qui avait eu lieu à la fin de la précédente séance pour la présentation d'une liste de candidats à la chaire de chimie du Jardin des Plantes. Dans ce comité la section a déclaré par l'organe de son président, M. Chaptal, qu'elle présentait par ordre de mérite MM. Gay-Lussac, Dumas et Robiquet. Un des membres a annoncé que M. Gay-Lussac s'engageait, s'il était nommé, à se démettre d'une des deux autres chaires de chimie qu'il occupe (1).

— L'Académie, sur la demande du ministre du commerce, procède à l'élection d'un de ses membres, qui devra remplacer M. Cuvier dans la commission pour l'expédition scientifique de Morée.

M. Cordier réunit la majorité des suffrages.

— M. Moreau de Jonnès communique un document qui vient de lui être transmis d'Angleterre relativement au *traitement du choléra-morbus au moyen d'injections salines dans les veines.* Des quantités considérables de ce liquide ont été introduites dans le torrent de la circulation, et plusieurs fois avec un succès marqué. Dans une occasion on a injecté jusqu'à vingt-trois livres de dissolutions salines.

Chimie.

— M. Thénard fait, en son nom et celui de M. Gay-Lussac, un rapport très-favorable sur un Mémoire de M. *Dumas* relatif aux *chlorures de souffre.*

Les chimistes, jusqu'à présent, n'ont reconnu qu'une seule combinaison du souffre avec le chlore, bien que les composés obtenus pussent se présenter sous deux aspects très-différens, étant rouges dans certains cas et dans d'autres jaunâtres. M. Rose, à la vérité, se rendait compte de cette différence en supposant que le chlorure rouge devait sa couleur à un excès de chlore, mais son hypothèse n'était soutenue par aucun fait. M. Du-

(1) M. Gay Lussac, présenté à la fois comme le candidat de l'Académie, et celui de l'administration du Muséum, a été nommé, et aussitôt il s'est démis de sa place de professeur à la Faculté.

mas a pensé au contraire qu'il existait deux composés distincts, et afin de s'en assurer il a soumis à une analyse très-rigoureuse les deux chlorures rouge et jaune obtenus au plus haut degré possible de pureté. Il a reconnu que le chlorure jaune est un proto-chlorure, composé d'un atome de soufre et d'un atome de chlore, tandis que le rouge est un bichlorure formé d'un atome de soufre et deux atomes de chlore.

L'Académie, sur la proposition de ses commissaires, ordonne l'impression du Mémoire de M. Dumas dans le Recueil des savans étrangers.

Anatomie et zoologie.

— M. Duméril fait un rapport verbal sur trois ouvrages imprimés, présentés par M. *Duvernoy*, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Strasbourg.

Le premier est un discours prononcé à l'ouverture du cours de zoologie, et dans lequel le professeur traite d'une manière générale de la méthode à suivre dans l'étude de l'histoire naturelle, et fait l'histoire des progrès de cette science pendant les dernières années. Il considère l'histoire naturelle sous trois faces d'après les points de vue systématique, physiologique et philosophique. On trouve dans tous les détails l'application de la méthode introduite dans l'étude de la nature par M. Cuvier, dont M. Duvernoy a été long-tems l'un des collaborateurs pour l'anatomie comparée.

Le second Mémoire est un fragment d'anatomie comparée sur les organes de la génération de l'ornithorynque et de l'échidné. L'auteur avait déjà décrit en 1805 cette organisation dans les leçons d'anatomie comparée; mais, en 1829, ayant eu occasion de faire de nouvelles recherches sur deux échidnés et sur deux ornithorynques adultes mâle et femelle, il a perfectionné son premier travail. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de ces descriptions, qui sont fort importantes pour la zoologie. Il nous suffira de dire qu'elles portent essentiellement sur l'organisation des parties génitale; malheureusement dans l'ornithorynque femelle disséqué par M. Duvernoy, les ovaires n'étaient pas assez développés pour éclaircir les doutes des naturalistes, et décider si ces animaux sont ovipares, ou si leurs petits naissent vivans et sont obligés d'être nourris par le lait maternel.

Deux planches représentent les organes décrits dans ce second Mémoire.

Dans le troisième, qui est également accompagné de deux planches, M. Duvernoy décrit un animal mammifère de la famille des insectivores et voisin des musaraignes. Un individu trouvé au Cap avait été indiqué d'abord en 1827, mais très sommairement, par Smith dans le n° 16 du *Journal zoologique*, et depuis avait été beaucoup mieux observé et décrit dans les *Annales des sciences naturelles* (tome 18), par M. Isidore Geoffroy, mais seulement d'après une dépouille sèche. M. Duvernoy, ayant eu à sa disposition l'animal entier (une femelle adulte conservée dans la liqueur), a pu en faire une description plus complète et étudier les points les plus importans de son organisation tels que le squelette, les muscles principaux, les organes des sens, les dents et tous les organes de la digestion et des autres fonctions essentielles à l'animal.

M. Duvernoy, après avoir établi les caractères du genre, compare entre eux les deux individus décrits déjà, l'un par M. Smith, l'autre par M. Isidore Geoffroy. Il les considère comme appartenant à une même espèce, mais différente de celle qu'il a eu lui-même occasion d'étudier dans le musée de Strasbourg, auquel elle avait été adressée d'Alger par M. Rozet. Celle-ci diffère de la première décrite par la couleur du pelage, par la longueur proportionnelle de la queue et par la distance relative, la disposition et la forme des premières dents considérées comme des incisives, et celle des premières molaires.

Ce Mémoire, dans lequel les points principaux de l'organisation ont été examinés avec soin et savamment discutés, complète l'histoire du genre macrocelide sur lequel les naturalistes avaient encore beaucoup de détails à désirer. Ce travail indique une sorte de liaison ou de passage dans l'ordre naturel, entre les tarsiers de la famille des quadrumanes et celle des insectivores par les musaraignes, en conduisant ainsi vers la famille des carnivores plantigrades dont ce genre a quelques-uns des caractères. Cette considération seule suffit pour faire entrevoir l'importance des recherches anatomiques et des descriptions de M. Duvernoy.

Anatomie comparée.

— M. Duméril fait, en son nom et celui de feu M. Cuvier, un rapport

très-favorable sur un Mémoire de M. *Rousseau*, chef du laboratoire d'anatomie au muséum d'histoire naturelle.

M. Rousseau a trouvé d'abord dans le chien, puis sur un grand nombre d'autres mammifères, un nouveau cartilage entrant dans la composition du larynx et auquel il a donné le nom de *sur-crico-arytenoïdien* à cause de la place qu'il occupe, étant situé sur le bord supérieur du chaton du cartilage cricoïde et au dessous des cartilages arytenoïdiens qui se meuvent en partie sur lui. Ce cartilage est double chez plusieurs animaux tels que l'ours, le coati, la genette, la panthère et l'alpaca; mais le plus souvent ces deux pièces se réunissent de bonne heure en une seule, comme cela se voit dans le chien, le chacal, le lion, le chevreuil, etc. Dans le lion il existe des muscles qui s'attachent sur ce cartilage; dans le chevreuil il n'y a que des trousseaux ligamenteux élastiques.

Le cartilage sur-crico-arytenoïdien n'a pu, malgré les recherches les plus soigneuses, être encore trouvé dans le larynx de l'homme.

—L'Académie procède à l'élection d'un candidat pour la chaire de chimie vacante au muséum d'histoire naturelle. Sur 37 votans M. Gay Lussac au premier tour de scrutin réunit 35 suffrages.

Arts mécaniques chez les anciens.

— M. Jomard lit des fragmens sur *les résultats et les moyens présumés de la mécanique chez les Égyptiens*. L'auteur, s'appuyant du témoignage des auteurs anciens et des figures peintes ou sculptées sur les monumens, prouve que les anciens ont connu la plupart de nos machines simples, à l'exception peut-être du mouffle. M. Jomard pense que c'est même au défaut de cet appareil qu'il faut attribuer l'usage très-étendu qu'ils ont fait du plan incliné pour porter à la hauteur nécessaire les gros blocs qui entraient dans leurs constructions monumentales. Ces plans inclinés étaient quelquefois construits avec une grande solidité, de telle sorte qu'on trouve encore aujourd'hui existantes les parties inférieures de quelques-uns de ceux qui furent élevés pour la construction des pyramides.

Les moulins dont on se sert aujourd'hui en Egypte pour broyer le grain, les olives, le plâtre, ont été, de même que les appareils destinés à l'irrigation, transmis presque sans aucun changement depuis les tems les plus anciens.

Géologie.

— M. Texier achève la lecture de son Mémoire sur la *géologie des environs de Fréjus et sur les matériaux employés par les Romains dans les constructions de cette ville*. L'auteur, architecte de profession, a donné beaucoup de soin à cette dernière partie de son travail et est parvenu à retrouver, dans les environs de Fréjus, le gissement des principaux matériaux dont plusieurs avaient été jusqu'à présent mal à propos considérés comme apportés de fort loin.

Ces matériaux sont un porphyre rouge assez beau en petits échantillons, mais tellement remplis de fissures qu'il n'a guère été employé autrement qu'en moellons (il provient des montagnes de l'Esterelle et de Bagnols), et un porphyre bleu très beau employé en colonnes, pilastres, dalles de revêtement, etc. M. Texier, après plusieurs années d'inutiles recherches, a retrouvé près des sources du torrent de Boulerie la carrière d'où on extrayait cette belle qualité. L'exploitation, qui était considérable, paraît avoir été subitement interrompue, de sorte que plusieurs colonnes ou pilastres presqu'entièrement dégagés de la roche ont été abandonnés sur place. Le porphyre de cette carrière était aussi employé pour la construction de vases d'ornemens d'autels votifs, et une maison construite dans le voisinage a ses murs presque entièrement composés des pièces de rebut ou non achevées qui furent laissées en ce lieu lorsque l'on abandonna l'atelier. Outres ces deux porphyres, les Romains employèrent encore deux espèces de lave : l'une très-poreuse et recherchée par cela même pour la composition des bétons; l'autre, dure, résistante, semblable à la lave de Volvic, et qui était de même employée au pavage des rues. Cette dernière espèce ressemble tout-à-fait à la roche sur laquelle repose l'amphithéâtre; l'autre se trouve dans plusieurs localités toutes assez voisines.

Les granites dont on voit à Fréjus quelques belles colonnes antiques, notamment celles qui ornent le baptistère, paraissent avoir été amenées d'un peu plus loin, et probablement de Callas (département du Var). Du moins près de ce village on retrouve exactement la même nature de roche dans une carrière fort anciennement exploitée.

Séance du 18 juin.

MM. Arago, Bouvard et Damoiseau sont chargés d'examiner *les docu-*

mens sur l'île Julia recueillis à bord du brick *la Flèche*, et transmis par le ministre de la marine. Ces documens se composent : 1° d'observations astronomiques, 2° d'observations météorologiques, 3° de dessins représentant le volcan sous différens aspects.

— Un paquet cacheté, déposé à la bibliothèque royale en 1738 et ayant pour suscription : *figure pour la résolution du fameux problème de la duplication du cube sans le secours des coniques*, est transmis à l'Académie pour être ouvert et réintégré ensuite à la bibliothèque.

L'Académie, quoique ne prenant point connaissance des communications qui ont rapport à des questions telles que la duplication du cube ou la trisection de l'angle par la géométrie simple, croit devoir cette fois s'écarter de ses usages en raison de l'espèce de solennité avec laquelle a été faite cette communication qui a exigé une décision ministérielle. Le paquet est ouvert, et M. Poinsot, après avoir pris connaissance de son contenu, déclare que l'auteur ne savait pas même en quoi consistait le problème dont il annonçait avoir trouvé la solution.

— *M. Mahir*, référendaire à la régence du cercle de l'Isar, fait hommage à l'Académie de son *Histoire du comte Mirabeau;* il y joint des *Recherches sur le droit de punition et sur l'étendue de ce droit*, ouvrage dans lequel il annonce avoir posé des principes nouveaux plus rapprochés du droit naturel que ceux qui jusque-là avaient été invoqués relativement à cette question.

— *M. Costello* adresse des remarques sur la lettre de MM. *Hume* et *Brodie* relative à l'opération exécutée par M. Heurteloup sur M. Ranken. M. Costello était l'auteur de la lettre que ces deux chirurgiens désignent comme représentant ces faits d'une manière inexacte. Cependant, dit-il, leurs assertions même confirment toutes les miennes, savoir, que l'instrument s'est faussé dans l'opération; que M. Heurteloup, pour le redresser, a été obligé de faire une ouverture à l'urètre; que le malade a été ensuite soumis à une autre opération, et qu'enfin il est mort.

M. Costello ajoute qu'un instrument destiné à briser les pierres dans la vessie avait été inventé dès 1824 par un chirurgien du pays de Galles. Seulement l'instrument devait agir par pression continue et graduelle (au moyen d'une vis) et non par percussion.

Chirurgie.

— M. *Leroy (d'Étioles)* adresse à l'Académie une note sur le *traitement des rétentions d'urine;* il rappelle qu'il y a deux ans il a fait connaître un procédé pour guérir plus promptement et plus sûrement ces maladies au moyen d'un appareil compresseur de la glande prostate, à la tuméfaction de laquelle il attribue les rétentions que l'on rapporte généralement à une paralysie de la vessie. La justesse de cette opinion et l'efficacité du mode de traitement sont mises hors de doute par des guérisons consignées dans un Mémoire dont lecture sera faite. M. Leroy présente aujourd'hui un porte ligature qu'il a imaginé pour faire tomber la tumeur prostatique lorsqu'elle est pediculée et lorsque tout autre mode de traitement a échoué. Commissaires, MM. Boyer et Larrey.

— M. Thénard fait, en son nom et celui de M. Gay-Lussac, un rapport très-favorable sur un Mémoire de M. *Dumas* relatif à la *densité de la vapeur de quelques corps simples.*

Lorsque M. Gay-Lussac eut découvert que les gaz se combinent dans des rapports très-simples, il soupçonna qu'il en devait être de même pour les vapeurs, et il trouva que la même loi avait lieu en effet pour toutes celles qui proviennent de liquides dont l'ébullition a lieu à une température peu élevée. Afin de donner toute la généralité possible à cette belle découverte qui avait été si féconde en conséquences pour la théorie générale et si utile en pratique pour la vérification des analyses, il était nécessaire de mesurer aussi la vapeur des corps qui ne bouillent qu'à 400° et même au-delà, c'est ce que fit M. Dumas en 1826. Dès cette époque il avait déterminé la densité de la vapeur du soufre par des expériences directes, et quoique toutes lui eussent donné des résultats identiques, ces résultats s'éloignaient si fort de ceux qu'on admettait généralement, qu'il hésita à les faire connaître ; cependant ayant depuis peu repris les mêmes recherches en présence de M. Mitscherlich, il est exactement retombé sur les mêmes nombres, et il s'est décidé à soumettre le fait aux méditations des chimistes.

Pour déterminer la densité de la vapeur du soufre, on s'était appuyé sur l'analogie connue de cette substance avec l'oxigène. Ainsi de la vapeur d'eau est formée d'un volume d'hydrogène et d'un demi-volume

d'oxygène; on en concluait que le gaz hydrogène sulfuré contenait de même un demi-volume de soufre pour un volume d'hydrogène. Or la densité de l'hydrogène étant de 1,1912. celle de la vapeur de soufre devait être de 2,24. Tel était en effet le chiffre généralement adopté, et pourtant M. Dumas, dans plusieurs expériences conduites avec le plus grand soin, a trouvé un nombre qui est sensiblement le triple de celui-là et qui conduirait à admettre seulement un sixième de vapeur de soufre dans l'hydrogène sulfuré comme dans l'acide sulfureux.

Le phosphore a été soumis par M. Dumas aux mêmes expériences que le souffre, la densité de sa vapeur a été de même trouvée différente de celle qu'on avait déduite de la densité et de l'analyse du gaz hydrogène protophosphore, d'après l'analogie supposée entre le phosphore et l'azote; cette densité mesurée directement a été trouvée égale à 4,32, nombre double de celui qui est communément admis.

L'Académie, sur la proposition de ses commissaires, déclare que le travail de M. Dumas sera imprimé dans le *Recueil des Savans étrangers.*

— M. Geoffroy-Saint-Hilaire fait, en son nom et celui de M. Duméril, un rapport très-avantageux sur *les tableaux du règne animal de M. Achille Comte.*

Dans le premier concours entre les colléges de Paris et de Versailles, concours établi pour encourager les études d'histoire naturelle nouvellement introduites dans l'Académie de Paris, ce fut à un des élèves de M. Comte qu'échut la couronne décernée, et il est à présumer que le mode d'enseignement suivi par le professeur est entré pour beaucoup dans ce succès. « Nous pensons, disent les commissaires, que M. Comte ne s'est point trompé dans l'espoir qu'il a conçu de faciliter aux jeunes gens l'étude de l'histoire naturelle par sa nouvelle et ingénieuse manière d'exposer les propositions générales de cette science. Si les tableaux synoptiques ne se recommandent pas par des vues neuves et appelées à former un notable accroissement au domaine de l'histoire naturelle, du moins elles aident à la propagation des meilleures idées qui sont en circulation, et sont pour les études du premier âge un secours utile et habilement ménagé.

— M. le docteur Velpeau lit une notice sur une *fistule laryngienne guérie au moyen d'une opération nouvelle.*

Cette opération a été pratiquée sur un jeune homme, qui s'étant coupé la gorge dans un moment de désespoir, avait conservé au larynx une ouverture qui, après la cicatrisation des bords, offrait encore près de deux pouces en largeur. La respiration, par suite de cette fistule, était singulièrement gênée, la déglutition l'était aussi; et la parole ne pouvait s'exécuter que tant que le menton était appuyé sur la poitrine.

La déperdition de substance avait été très-grande, aussi une première tentative de guérison par le simple rapprochement des bords supérieur et inférieur échoua-t-elle complètement. M. Velpeau conçut alors l'idée de fermer l'ouverture par un bouchon vivant qui se collerait à son pourtour. Il forma le tampon aux- dépens d'un lambeau de la peau du cou roulé sur lui-même, et le maintint en place au moyen de deux longues aiguilles et d'une suture entortillée. Le succès de cette opération a été complet. Le malade qui, avant son entière guérison, avait été pris du choléra dans l'hôpital même, jouit maintenant d'une parfaite santé, et les diverses fonctions qui avaient été plus ou moins profondément altérées sont revenues entièrement à l'état normal. Il est présent à la séance, et répond d'une voix qui offre à peine un peu d'enrouement aux questions qui lui sont adressées.

Séance du 25 juin.

Rapports du développement du choléra avec les phénomènes météorologiques.

L'Académie, ayant approuvé les idées de MM. *Berny* et *Lagasquie* sur l'*utilité* qu'il pourrait résulter *d'une étude comparative de la marche du choléra et de la succession des phénomènes météorologiques*, le ministre des travaux publics a arrêté qu'il serait formé une commission chargée de mettre ce plan à exécution, commission composée de neuf membres dont quatre choisis par l'Académie de médecine et les cinq autres par l'Académie des sciences. En conséquence de la communication qui lui est faite de cette décision, l'Académie procède à l'élection des cinq membres qu'elle doit fournir à la commission; MM. de Mirbel, Chaptal, Thénard, Duméril, Chevreul et Serres réunissent la majorité des suffrages.

Hydrographie.

— Le ministre de la marine adresse le troisième volume du ***Pilote***

français, volume qui complète la description des côtes occidentales de la France, exécutée par les ingénieurs hydrographes de la marine, sous la direction de M. Beautemps-Beaupré.

Chaire de zoologie au muséum d'histoire naturelle.

— M. Geoffroy Saint-Hilaire annonce que la section de zoologie, chargée de présenter une liste pour l'élection d'un candidat à la chaire de zoologie vacante au jardin des plantes par la mort de M. Cuvier, se trouve maintenant par l'absence de plusieurs de ses membres réduite à trois individus dont un, M. de Blainville, a un intérêt direct dans cette nomination, ayant déjà été présenté comme candidat à cette chaire par l'administration du Muséum. Il ajoute que la section, ainsi réduite en nombre, a cru devoir consulter l'Académie pour savoir s'il ne serait pas convenable qu'on lui adjoignît quelques autres membres qui concourussent avec elle à la formation de la liste. L'Académie, prenant en considération le scrupule honorable qui vient de lui être exprimé, décide que la commission sera complétée par deux autres membres pris dans les sections des sciences naturelles. L'élection se fait, et MM. Serres et Flourens sont adjoints à MM. Geoffroy, Duméril et Blainville, membres de la section de zoologie, maintenant présens à Paris.

Entomologie.

— M. Duméril fait un rapport très-favorable sur la première livraison d'un ouvrage intitulé: *Centurie des lépidoptères de l'île de Cuba*. L'auteur, M. *Poey*, profitant d'un séjour de 8 années dans cette île, en a décrit les papillons, parmi lesquels il a trouvé près de 80 espèces nouvelles. Il donne de tous des descriptions très complètes et des figures qui représentent pour chaque espèce non seulement le mâle et la femelle, mais souvent la chenille et quelquefois la chrysalide. Tous les détails dans ces figures sont exécutés avec beaucoup de soin et avec tant d'exactitude, que si l'on voulait par exemple se servir un jour du mode de ramifications des nervures des ailes pour une distribution des lépidoptères, on pourrait, en consultant les figures de M. Poey, répartir ces insectes avec autant de certitude que si l'on avait les individus même sous les yeux.

Anatomie comparée.

M. Flourens lit un Mémoire sur l'*anatomie de la moelle épinière de la tortue franche.*

La moelle épinière offre chez la plupart des vertébrés un certain nombre de renflemens qui correspondent aux origines des principaux ensembles de nerfs. Ainsi chez l'homme, et chez les mammifères en général, on trouve deux renflemens aux régions d'où partent les nerfs des membres thoraciques et les nerfs des membres abdominaux. Outre ces deux renflemens généraux, on en voit quelquefois qui correspondent spécialement á une paire de nerfs. Tel est le cas pour toutes les paires qui se rendent au train de derrière chez les zèbres, les chèvres, etc. Il en est de même pour celles qui se rendent aux ailes dans les trygles et à l'appareil électrique dans les torpilles; enfin le lump, comme l'a reconnu M. Cuvier, offre un renflement pour chaque paire spinale. Il semble donc y avoir un rapport constant entre les renflemens de la moelle et la naissance d'un nerf ou d'un ensemble de nerfs, destinés à un organe important de mouvemens. Cependant un fait découvert par M. Flourens vient de fournir l'exception la plus remarquable à cette loi qui semblait si générale. Chez la tortue franche ou tortue verte, il y a, comme chez le lump, changement du diamètre à la naissance de chaque paire; mais, au lieu d'un renflement, c'est un étranglement qui a lieu; la tortue verte est d'ailleurs parmi toutes celles que l'auteur a observées la seule qui lui ait présenté cette anomalie, les autres cheloniens rentrant sous ce rapport dans le cas général des vertébrés.

— M. Geoffroy fait un rapport très-favorable sur la première partie des *fragmens d'anatomie* de M. *Duvernoy*. Nous réserverons ce rapport pour le joindre à ceux qui se feront sur les autres parties, afin de donner une idée plus complète de l'auteur sur l'organisation des serpens. Pour le présent nous nous contenterons de dire que l'Académie, sur la proposition de ses commissaires, ordonne l'impression du mémoire de M. Duvernoy dans le *Recueil des savans étrangers*.

Roulin.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Séance générale du 27 juin 1832.

Cette association des amis des arts se montre toujours de plus en plus digne de son mandat. Un rapport, fait au nom de la commission des fonds, par M. Ladoucette, et celui de M. le duc de Montmorency, comme censeur, prouvent quel discernement et quelle économie président aux depenses. Les récompenses en sont une partie notable : la Société d'encouragement avait, en novembre dernier, consacré à des prix une somme de 18 à 19,000 fr. Dans sa séance du 27 juin 1832, elle a décerné, pour une valeur de 6,500 fr., des médailles à ceux qui les avaient méritées par des succès industriels d'une grande importance; les rapporteurs étaient MM. Mallet, Francœur, Payen, Héricart de Thury, Gauthier de Claubry, Derosne, Vallot, Josselin et Amédée Durand. Le premier a rendu un compte très-intéressant des travaux de M. Fiard, des Hautes-Alpes, pour l'encaissement des rivières; ils avaient déjà fixé l'attention de la Société royale et centrale d'agriculture, principalement sous le rapport de la conquête de vastes délaissés, qui, limonés et à l'arrosage, sont susceptibles des meilleurs produits.

La Société a distribué, au milieu de vifs applaudissemens, six médailles d'or de première classe, dix de seconde, six d'argent et trois de bronze, ainsi qu'il suit :

Médailles d'or de première classe,

1° A M. *Robinet*, ouvrier verrier à Baccarat (Meurthe), pour son appareil à souffler le verre;

2° A M. *Dumont*, négociant à Paris, pour les perfectionnemens qu'il a apportés dans la filtration des sirops, au moyen du charbon d'os en grains;

3° A M. *Girardet*, artiste, rue de l'Hirondelle, n° 18, à Paris, pour son procédé litho-typographique;

4° A M. *Gonfreville* fils, teinturier à Deville-lès-Rouen, pour les services qu'il a rendus à l'industrie française par ses recherches sur les arts pratiqués dans les Indes orientales, et notamment par l'importation du moyen d'employer le chaya-ver dans la teinture;

5° A M. *Bordier-Marcet*, ingénieur-lampiste à Paris, pour ses nombreux et importans travaux dans la construction des appareils d'éclairage;

6° A MM. *Zuber et compagnie*, fabricans de papiers peints à Mulhouse (Haut-Rhin), pour les perfectionnemens remarquables qu'ils ont apportés dans la fabrication des papiers peints.

Médailles d'or de deuxième classe,

1° A M. *Fiard* aîné, architecte à Gap, pour son moyen d'encaisser les rivières, et les applications qu'il en a faites à la Durance (Hautes-Alpes);

2° A MM. *Mention et Wagner*, joailliers-bijoutiers à Paris, pour avoir introduit en France et perfectionné la fabrication des nielles;

3° A M. *Barth*, à Paris, pour l'ingénieuse invention des ressorts agissant par torsion, et pour les utiles applications qu'il en a déjà faites;

4° A M. *Laignel*, ingénieur-mécanicien, à Paris, pour les nouvelles et heureuses dispositions qu'il a introduites dans la construction des wagons et l'établissement des chemins de fer;

5° A M. *Louis Lebeuf*, à Paris, pour la bonté et la beauté des faïences à émail dur de sa fabrique de Montereau (Seine-et-Marne);

6° A M. *Hoyau*, ingénieur-mécanicien, rue Jean-Robert, pour sa fabrique d'agrafes par mécanique et autres travaux;

7° A M. *Roth*, à Paris, pour son appareil à concentrer les sirops;

8° A M. *Nichols*, à Paris, pour son réfrigérant;

9° A MM. *Ménier et Adrien*, rue des Lombards, n° 37, pour la création d'un établissement unique en son genre, et qui réunit un grand nombre de machines destinées à la pulvérisation de différentes substances alimentaires ou médicinales, à la fabrication du chocolat, et à celle du gruau et de l'orge perlé;

10° A M. *de Bruchmann*, architecte du roi de Wurtemberg, pour avoir eu l'idée d'employer l'eau des puits forés à élever en hiver la température des usines et des ateliers, à fondre la glace qui arrête le mouvement des roues hydrauliques, et à prévenir sa formation.

Médailles d'argent,

1° A M. *Bayvet*, à Paris, pour les améliorations qu'il a apportées dans le raffinage du sucre;

2° A M. *Chappelet*, à Paris, pour le même motif;

3° A M. *Lecocq*, à Paris, pour la fabrication des cuivres vernis imitant la dorure;

4° A M. *Camus-Rochon*, pour la fabrication d'outils d'acier fondu sur fer (marteaux de moulin);

5° A M. *Bosc*, à Besançon, pour son encre indélébile;

6° A M. *Josselin*, à Paris, pour ses corsets mécaniques.

Médailles de bronze,

1° A M. *Collardeau*, pour sa fabrique d'instrumens en verre;

2° A M. *Danger*, pour sa fabrique d'appareils en verre;

3° A M. *Salmer*, à Paris, pour ses instrumens de chirurgie en caoutchouc pur.

REVUE DES THÉATRES.

Théatre-Français. — *Débuts de M. Jermann et de mesdemoiselles Moralès et Élisa-Wentzel.* — Tandis que le soleil d'été exerce sa fatale influence sur les recettes de nos théâtres, et que les chefs d'emploi parcourent les départemens, de jeunes débutans paraissent, sans profit et souvent sans succès devant le petit nombre de spectateurs qui garnissent les banquettes. Les premiers pas dans toutes les carrières et surtout au théâtre inspirent un médiocre intérêt; ainsi nous avons vu débuter depuis un mois à ce théâtre mesdames Martin, Orel et Moralès, sans que le public s'en soit aucunement inquiété, malgré la nécessité bien constatée de rafraîchir le personnel du Théâtre-Français. Il n'en a pas été tout-à-fait de même de M. Jermann. Les journaux avaient pris soin à l'avance d'annoncer que cet artiste, qui s'est fait une certaine réputation à Vienne et à Berlin, avait étudié notre langue dans le but unique de paraître sur la scène française. Aussi cette innovation avait-elle piqué la curiosité. M. Jermann a obtenu du succès, mais il s'est étrangement trompé s'il a cru pouvoir se créer un avenir dans la tragédie ancienne, genre délaissé par le public. M. Jermann a, dit-on, de

la chaleur et de l'ame ; si cela est vrai, sa place n'est pas au théâtre de la rue Richelieu. Au moment où de jeunes auteurs vont chercher dans les répertoires étrangers de nouvelles combinaisons dramatiques, il appartiendrait surtout à M. Jermann de nous en faire apprécier l'originalité ; c'est dans cette œuvre que lui-même pourrait nous faire voir ce qu'il a été sur une scène où il a brillé.

VAUDEVILLE. — Le *Contrebandier*, par MM. *Brazier*, *Carmouche* et *de Courcy*. — Avant de quitter le Vaudeville, Henri Monnier a voulu paraître encore une fois dans une pièce à travestissemens. Sur les données de l'artiste, trois auteurs lui ont composé un vaudeville où il y a tout juste assez d'action pour lui laisser le tems de s'habiller quatre ou cinq fois. Quoique le sujet soit complétement nul, les rôles remplis par Monnier sont aussi vrais que comiques. Tour à tour sous l'habit d'un vieux marquis, d'un milord, d'une douairière et enfin d'un groom, il a enlevé tous les suffrages. Maintenant il va parcourir les départemens et s'y faire applaudir de nouveau. — M. *Jacques Arago*, qui n'est ni le directeur du Vaudeville, ni l'auteur d'un volume de vers qui a paru récemment, ni le membre de l'Académie des sciences, a présenté sur la scène du Vaudeville *Chabert*, histoire contemporaine en deux actes, tirée d'un conte de M. de Balzac. Ce colonel, *mort à Eylau*, qui revient couvert de cicatrices et trouve sa femme mariée à un autre, se voit lui-même méconnu, chassé de chez lui sans avoir d'autre asile qu'un misérable grenier, qui est traité comme le dernier des intrigans et ne peut se faire reconnaître pour le comte Chabert, voilà du drame, et M. Jacques Arago a exploité ce sujet avec un rare bonheur. Il faut dire qu'il a été bien secondé dans cette tâche par Volnys et madame Dussert.

VARIÉTÉS. — *La Reine de Siam*, par M. *Jean Giskan*. — C'est une parodie passablement amusante de *la Tour de Nesle*. Cette reine de Siam épouse un de ses sujets chaque soir et le fait jeter le lendemain matin dans la mer, aux acclamations de son peuple, qui ne craint pas ainsi de voir la puissance se perpétuer dans les mains d'un seul. Un jeune Français récemment débarqué, que la reine choisit pour son époux, parvient à intéresser le premier ministre. A sa place on jette à l'eau dans un sac le singe de la reine, et tous se sauvent en France. Odry, qui avait fait assaut de comique avec Legrand dans cette pièce, est venu li-

vrer au public le nom de M. Jean Giskan, sous lequel se cachent ceux de deux hommes connus par une foule de productions spirituelles.

Les Deux font la paire, par MM. *Bayard et Varin.* On ne peut nier que ce ne soit une fort belle chose que la décence; mais le parterre des Variétés, pris subitement d'un accès de pudeur, n'en est pas moins un fait curieux à mentionner. Voici donc l'histoire. C'était la semaine dernière, et l'on jouait pour la première fois la pièce de M. Bayard. Dès les premières scènes, un petit nombre de spectateurs donna des marques non équivoques de désapprobation. Un dialogue spirituel, une facture digne de l'ancienne comédie, le jeu plein de verve de Legrand et d'Odry, tout cela ne put désarmer une malveillance évidente. Bientôt, à l'apparition de quelques mots, un peu licencieux il est vrai, bon nombre d'assistans crurent leur honneur engagé à faire chorus avec les autres, en sorte que le spectacle se termina au milieu des huées et des sifflets. Justement les auteurs avaient placé à la fin de la pièce un couplet où ils prêchaient l'humanité aux vainqueurs du 6 juin; il ne manquait plus que cela, les modérés se mirent à siffler de plus belle. Disons toutefois, pour l'honneur du public des Variétés, que la pièce s'est complétement relevée, et qu'elle attire beaucoup de monde tous les soirs. Il est à remarquer que ces mêmes spectateurs, dont la chasteté s'est trouvée blessée en voyant *la Reine d'Espagne* et les *Deux font la paire*, applaudissent vivement la fin du troisième acte d'*Antony*, et lisent sans scrupule Molière.

Gymnase. — Le Gymnase existe-t-il toujours? est-il mort où est-il vivant? Un habitué de ce théâtre m'assure que rien n'y est changé, qu'on allume le lustre vers six heures, comme autrefois, que les acteurs font toujours semblant de jouer de soi-disant comédies, que les affiches sont toujours placardées aux mêmes endroits, et qu'il n'y a de mutation notable que le remplacement des spectateurs payans par les spectateurs payés. Je tâcherai de vérifier tout cela par moi-même avant mon prochain compte rendu.

Palais-Royal. — *Le Sylphe*, par MM. *Rochefort*, *Varin* et *Desvergers.* Le sylphe, c'est mademoiselle Déjazet. Le sylphe s'introduit par la fenêtre, s'enfuit à travers les portes, enlève son amante par la cheminée, franchit les torrens, reçoit un coup de fusil à bout portant sans être atteint. Mademoiselle Dejazet joue avec sa grâce et son

esprit accoutumés. Paul, dans le rôle d'un garde-chasse, est toujours le même, c'est-à-dire excellent. En somme la pièce attire la foule. — *La Cheminée de* 1748, par M. *Mélesville*. — M. Mélesville a découvert qu'il existait rue du Chemin-Vert une cheminée tournante, et il a bâti sa pièce là-dessus. Un pauvre mari croit que sa femme introduit un amant par cette cheminée mécanique, tandis que ce n'est que son frère qui y entre. Bien d'autres y seraient trompés. *Le Sylphe* et *la Cheminée* forment un spectacle fort agréable.

Les théâtres, vulgairement dits *des Boulevards*, n'ont rien représenté qui mérite mention spéciale. *Le Russe*, de M. *Charles Desnoyers*, a été joué à l'*Ambigu*. Si des sentimens patriotiques, de la chaleur et de la verve suffisent pour faire réussir une pièce, on n'a rien à reprocher à celle-là. CH. G.

NÉCROLOGIE DU PREMIER SEMESTRE DE 1832.

Nous nous bornons ici à une simple liste que la présence du choléra dans Paris a rendu longue, nous réservant de consacrer plus tard des notices aux hommes les plus remarquables qui s'y trouvent désignés.

En *Angleterre*, la mort a frappé, pendant le mois de février, le poète CRABBE, à l'âge de soixante-treize ans; l'acteur JOE MUNDEN, âgé de soixante-quatorze ans; et le docteur ANDRÉ BELL, qui naquit en 1753, à Saint-Andrew, dans le comté de Fife, en Écosse. C'est à lui que l'on doit l'introduction en Europe et le perfectionnement de la méthode d'instruction primaire, connue d'abord sous le nom de *Madras system*, puis de système de Bell et Lancastre, et qui s'est modifiée en se popularisant chez nous dans les écoles si long-tems persécutées de l'enseignement mutuel. Bell est mort à l'âge de quatre-vingts ans, et ses restes ont été déposés à Westminster. Viennent après le célèbre compositeur et pianiste MUZIO CLEMENTI, mort le 10 mars, à l'âge de quatre-vingts ans; JOHN TAYLOR, journaliste à la mode, auquel ses critiques spirituelles, ses poésies légères, et surtout ses petits ouvrages dramatiques pleins d'originalité et de gaieté ont fait une certaine répu-

tation parmi le monde fashionable; puis mistriss Musters qui, lorsqu'elle portait encore le nom de miss Chaworth, inspira à lord Byron une vive passion et des vers si purs et si beaux. Sa mort (à l'âge de quarante-six ans) est la suite du froid qu'elle a éprouvé et de la frayeur dont elle a été saisie lorsque les ouvriers révoltés de Nottingham saccageaient sa maison, Colwick-Hall, en octobre dernier.

Deux grandes pertes ont ensuite signalé, dans ce pays, une époque qui semble avoir été surtout fatale aux plus illustres de nos contemporains: Bentham et Mackintosh ont été frappés presque au même instant que Goethe et Cuvier.

Bentham, qui venait d'atteindre sa quatre-vingt-cinquième année, est mort le 3 juin. On a remarqué que le célèbre philantrope et M. de Talleyrand, ayant fait partie ensemble du cercle politique auquel appartinrent aussi Brissot, Étienne Dumont et d'autres hommes célèbres du dix-huitième siècle, se sont retrouvés dernièrement à Londres, après une séparation de quarante ans; et le *Morning Chronicle* a parlé dernièrement d'un dîner qui réunit, dans la maison de Bentham, près du parc Saint-James, en un piquant tête à tête, le doyen des diplomates et le doyen des publicistes, peu de tems avant la maladie de ce dernier.

Sir James Mackintosh, dont la renommée a eu moins de retentissement en Europe que celle de son vénérable compatriote, était un des ornemens du parlement anglais, et un des rédacteurs les plus distingués de l'*Edinburgh Review*. Au moment de sa mort, survenue le 30 mai, lorsqu'il entrait dans sa soixante-troisième année, le troisième volume de son *Histoire d'Angleterre*, son dernier ouvrage, venait de paraître.

Suède. — T. Ornie, écrivain fort distingué, s'est asphyxié le 3 juin avec du charbon, dans sa terre, à six lieues de Stockholm. On attribue ce suicide à des chagrins domestiques.

Pour l'*Allemagne*, nous n'avons encore recueilli que peu de noms: — Saiber, évêque bavarois, l'un des plus savans théologiens de l'Allemagne catholique; — le conseiller aulique Frédéric de Gentz, mort à Vienne le 9 juin, à soixante-huit ans; — Zeller, compositeur, ami de Goethe, mort le 15 mai, à Berlin. — Nous avons déjà consacré quelques pages à la mémoire de Goethe qui clot ici cette partie de notre liste.

La *Suisse* a perdu *Bonstetten*, écrivain philosophe, l'ami de Hal-

ler, de Mathison, de l'historien Muller, dont nous avons souvent annoncé les écrits, et que nous ferons mieux connaître à nos lecteurs dans une prochaine notice; — puis Naeff, fondateur de l'institution des sourds-muets du canton de Vaud, mort à Yverdun dans un âge peu avancé.

En Italie, sont morts le comte de Saurau, ministre autrichien près la cour de Toscane (en juin); — le cardinal Pacca (en avril, à Rome); — le prince Camille Borghèse, beau-frère de Napoléon (en mai, à Rome); — L'abbé don Angelo Cesaris, premier astronome de l'observatoire de Milan, et directeur de l'institut impérial et royal des sciences, lettres et beaux-arts; rédacteur pendant un grand nombre d'années des *Éphémérides astronomiques de Milan.*

En *France*, les deux chambres ont fait des pertes nombreuses; dans la première, nous citerons Casimir Perrier, président du conseil des ministres; — le général Lamarque, député des Landes (1er juin); — le marquis François de Chauvelin, qui ne siégeait plus, il est vrai, mais qui fut sous la restauration l'un des défenseurs les plus célèbres de la cause libérale; — M. de Martignac, connu par son ministère de juste-milieu sous Charles X; — Adam de la Pommeraye, député du Calvados; — de Berthois, député d'Ille-et-Vilaine; — Loyer, député des Côtes-du-Nord, etc.

Dans la chambre des pairs : l'abbé duc de Montesquiou, ancien ministre de Louis XVIII, membre de l'Académie française, mort au château de Cirey, le 1er février; — le général comte Belliard, mort le 3 février, à Bruxelles, où il représentait la France, en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du roi Léopold; — le baron Boissel de Monville, auteur de travaux géodésiques et d'un ouvrage philosophique publié en 1824 sous le titre de *Peut-être.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. p.) (Mort à Paris à l'âge de soixante-huit ans); etc.

La magistrature a perdu : de Malleville, pair de France, conseiller à la cour de cassation, auteur de plusieurs ouvrages sur l'archéologie; — Henri de Cassini, pair de France, président de la cour royale de Paris, botaniste et membre honoraire de l'Académie des sciences; — Le baron Bailly, doyen des conseillers à la cour de cassation (mort le 11 juin). Il remplissait les fonctions d'accusateur public à la haute cour de Vendôme, lors du procès de Babœuf; — Guillonet de Mer-

VILLE, conseiller honoraire à la cour de cassation; — CAHIER, ancien avocat-général près la même cour.

Dans l'armée : les généraux MORAND (avril); — DALESME, commandant de l'hôtel des Invalides; — FORBIN JANSON; — HUGUES MEUNIER, auteur de plusieurs ouvrages sur l'art militaire, né à Mont-Louis en 1758, mort à Poitiers en février; — DE GLANDEVEZ, gouverneur des Tuileries sous la restauration; — FREYTAG, auteur de Mémoires sur les guerres de l'empire, etc.; — le vice-amiral LEISSÈGUES.

Dans les sciences : GEORGES CUVIER, secrétaire perpétuel de la section des sciences physiques de l'Académie des sciences; — GEORGES SIMON SÉRULLAS, chimiste et membre de l'Académie des sciences, né à Poncin (département de l'Ain), en 1774, mort le 25 mai, à Paris; — CHRISTIAN, ex-directeur du conservatoire des arts et métiers, mort à Argenteuil le 27 juin; — JOSEPH LIARD, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, né à Rosières-aux-Salines (Meurthe) le 17 décembre 1747, mort à Besançon le 21 avril; — AUGUSTE DUVAU, botaniste distingué, né à Tours le 14 janvier 1771, mort le 8 janvier à sa terre de la Farinière; — ÉVARISTE GALLOIS, jeune professeur de mathématiques, impliqué dans la plupart des procès intentés à l'opinion républicaine, tué en duel le 31 mai; — les docteurs LEROUX, ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, médecin de la Charité, et collaborateur de Corvisart, mort à quatre-vingt-trois ans; — ALBÉRIC DEVILLE, ancien professeur d'histoire naturelle à l'école centrale d'Auxerre, auteur de fables et de poésies; — AUDIN-ROUVIÈRE, auteur de *la Médecine sans médecin;* — MEYRANX, professeur d'histoire naturelle au collège Charlemagne, connu par d'utiles travaux, mort le 30 juin.

Dans les lettres : JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION, célèbre par ses travaux sur les antiquités égyptiennes, né à Figeac en décembre 1790, mort le 4 mars; — ABEL RÉMUSAT, membre de l'Académie des inscriptions, célèbre orientaliste; — BERGASSE, d'abord l'adversaire de Beaumarchais dans un procès célèbre et connu depuis par la persévérance de ses opinions contre-révolutionnaires, mort le 29 mai. — GUILLAUME-LOUIS-JULIEN CARRÉ, professeur et doyen de la faculté de droit à Rennes, auteur d'un grand et savant ouvrage sur le Code civil et de beaucoup d'articles de jurisprudence dans le supplément à l'Encyclopédie moderne, né à Rennes en 1777, mort le 10 mars; — BALLET, ancien député et avocat général,

jurisconsulte célèbre, auteur du *Nouveau Salviat*, mort à Limoges, le 30 avril ; — Haffner, professeur et doyen de la faculté de théologie protestante, à Strasbourg, né en 1751, mort le 21 mars ; — Musset-Pathey, auteur d'une vie de J.-J. Rousseau, père de deux hommes de lettres déjà connus, MM. Paul et Alfred de Musset, mort le 8 avril ; — M. Lenormant, imprimeur, mort à 69 ans ; — Farges de Taschereau, homme de lettres et ancien ambassadeur en Espagne ; — Le docteur Clerjon, auteur d'une histoire de Lyon, non terminée, né le 7 mars 1800, mort à Lyon le 22 février ; — Charles-Joseph-Maximilien-Auguste Colnet, ancien rédacteur de la Gazette, né à Vervins, en 1768, mort à Belleville le 31 mai ; — Castel, ancien membre du corps législatif sous l'empire, ancien inspecteur-général de l'Université, auteur du poème des *Plantes*, mort en juin à Reims ; — Lebailly, auteur de fables estimées, mort le 13 janvier ; — Escousse et Auguste Lebras, jeunes auteurs dramatiques connus par quelques succès, qui ont terminé leurs jours par un déplorable suicide, l'un à l'âge de vingt ans, l'autre à peine âgé de seize ans, le 18 février ; — De Longchamps, auteur de *Ma Tante Aurore*, du *Séducteur amoureux*, etc. ; — Barré, auteur de nombreux vaudevilles, mort le 9 mai ; — Pius, chansonnier et vaudevilliste presque aussi célèbre que Désaugiers, Armand Gouffé et autres illustrations du Caveau, mort le 22 mai.

Dans les beaux-arts : Guillaume-Guillon Lethière, peintre d'histoire, de l'Académie des Beaux-Arts, auteur de *la Mort des fils de Brutus*, et de *la Mort de Virginie*, né à la Guadeloupe en 1760, mort le 22 avril, à l'âge de soixante-onze ans ; — Anthelme Lagrénée, peintre, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, fils du fondateur de l'Académie des Beaux-Arts à Saint-Pétersbourg ; — Naigeon, peintre, conservateur du musée du Luxembourg, mort le 22 juin, à l'âge de soixante-seize ans ; — Charles Bourgeois, peintre, auquel la chimie des couleurs doit surtout de grands progrès, mort en juin, à l'âge de soixante-dix ans ; — Augustin, célèbre peintre en miniature, mort à Paris, à l'âge de soixante-onze ans ; — Delaistre, doyen des sculpteurs, de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture, mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans, auteur de *la Vierge de Saint-Nicolas-des-Champs*, d'une statue de *Phocion* au musée de Bordeaux, d'un groupe de l'*Amour et Psyché* au musée du Luxembourg, et de plusieurs bas-re-

liefs de la colonne de la Place Vendôme; — De Guerchy, architecte, connu par la part qu'il a prise à la construction ou à la restauration de plusieurs théâtres, mort le 7 mai, à l'âge de cinquante ans; — François Louis Perne, compositeur et auteur de plusieurs bons morceaux de littérature musicale, né à Paris en 1772, mort à Laon, le 26 mai; — Manuel Garcia, chanteur et compositeur, père de madame Malibran, son élève, ainsi qu'Adolphe Nourrit et d'autres artistes distingués, mort le 10 juin, à un âge peu avancé; — Frogère, doyen des acteurs, mort à Paris, dans un âge très-avancé; — Mademoiselle Desmares, ancienne actrice du Vaudeville.

Nous citerons encore : — le baron Beyts, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents, connu pour avoir protesté contre l'usurpation de Bonaparte au 18 brumaire, né en Belgique, et mort à l'âge de soixante-dix ans; — Bigonnet, ancien membre du Conseil des Cinq-Cents et de la Chambre de 1815, mort à l'âge de soixante-dix-sept ans; — Jean-Dominique Blanqui, ancien député à la Convention, né à Nice, et mort à Paris au commencement de juin, à l'âge de soixante-quinze ans; — Charon, membre de la première municipalité de Paris, président de la fédération du 14 juillet 1790, mort à l'âge de soixante-treize ans; — Cathelineau, fils du général vendéen, tué dans une ferme de la Vendée, en mai 1832.

Enfin, parmi les étrangers habitant Paris : — le général espagnol Ballesteros, mort le 29 juin; — le poète italien Balochi, auteur d'un grand nombre de libretti d'opéra; et, pour terminer cette liste : — Le prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples à Paris. Sous ce nom, qui rappelle tout au plus quelques intrigues diplomatiques contre la cause libérale, se cache une malheureuse célébrité, celle de Fabricio Ruffo, membre du tribunal d'inquisition politique établi à Naples par la reine Caroline et le ministre Acton.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES 161e ET 162e LIVRAISONS DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

MAI ET JUIN 1832.

Pages

1. De l'unité de la Revue Encyclopédique..... 261
2. Du cosmopolitisme et de l'association..... *Charles Didier.* 270
3. Doctrine d'association de M. Charles Fourier (2e article) *Abel Transon.* 290
4. Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne. *P. Leroux.* 324
5. Le Ta-Hio de Confucius, traduit littéralement du chinois. *G. Pauthier.* 344
6. Poésies du moyen âge. — Romans des douze pairs de France. 365
7. Chiromancie. — Épisode de la vie de Claude Tarin... *Éd. Charton.* 378

MÉLANGES.

8. Du panthéisme en médecine..... *Ribes.* 410
9. Des lois de l'hérédité organique..... *D. Richard.* 418
10. Progrès de la géologie en 1830 et 1831..... *J. R.* 427
11. Des intentions de la dernière révolution polonaise en faveur des paysans..... *Th. Morawski.* 437
12. Chansons populaires des Russiens..... 444

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ÉTATS-UNIS. — Société des protestans de l'église épiscopale pour la fondation d'écoles du dimanche, 447; — Actes du conseil de la Société des missions, *ibid.*; — Rapport de la Société de Philadelphie pour les livres à l'usage des apprentis, *ibid.*; — Discours prononcé à la Société historique, *ibid.*; — Assemblée relative aux pénitentiaires d'état, 448; — Rapports des inspecteurs du pénitentiaire d'état, *ibid.*

GRANDE-BRETAGNE. — De la peine de mort en Angleterre, 449; — Rapport sur la population de la Grande-Bretagne, 453; — Annales du Radjasthan, 455; — Journal d'une tournée dans l'Inde, 457; — Contarini Fleming, autobiogra-

phie psychologique, 460 ; — Répertoire d'inventions brevetées, 463 ; — Traité des progrès de la fabrication de la porcelaine et du verre, *ibid.* ; — Esquisses biographiques sur les quadrupèdes, *ibid.* ; — Anecdotes sur W. Hogarth, *ibid.*

Allemagne. — Histoire de Cantacuzène, 463 ; — Histoire de l'origine de la hanse teutonique, 464 ; — Documens pour l'histoire de Fribourg, 465 ; — Exposé des droits du duc de Looz-Corswarem sur la principauté de Rheina-Wolbeck, 467 ; — Atlas de l'Europe par Wœrl et Herder, *ibid.* ; — Excursion d'un Russe en Allemagne, 469 ; — Grammaire française, par le Loup, 470 ; — Almanach sans titre, 471 ; — Histoire des 50 dernières années, 472 ; — Préparation à l'éloquence allemande, *ibid.* ; — Georges Venlot, nouvelle, *ibid.* ; — Anselme ou les fruits de l'erreur, roman, *ibid.*

Suisse. — Vie d'Ugo Foscolo, par Joseph Pecchio, 472.

Italie. — De l'origine et des progrès de chaque littérature, 473 ; — Esprit de la littérature italienne contemporaine, 474 ; — Tremblemens de terre de l'Ombrie, 478 ; — Grands hommes napolitains, 479 ; — Le peintre Longhi de Ravenne, 482 ; — Leçons de physiologie, 483 ; — Opuscules de chirurgie, par Scarpa, *ibid.*

Belgique. — Carte de la Belgique, 483 ; — Dictionnaire géographique de la province de Namur, 485.

France. — Conférence de philosophie catholique par l'abbé Gerbet, 487 ; — Les crimes des faux catholiques, par Madrolle, 497 ; — Du maintien de la peine de mort par M. F. A. Silvela, 499 ; — Griefs nouveaux des cabinets européens contre le cabinet russe, 509 ; — L'empereur Nicolas et la constitution polonaise de 1815, 513 ; — Histoire de la papauté, 515 ; — Cours d'histoire moderne, par M. Filon, 517 ; — Dictionnaire historique de Feller, 518 ; — Antiquités du grand cimetière d'Orléans, 519 ; — Voyage de la corvette l'Astrolabe, sous le commandement de M. d'Urville, 520 ; — Elémens d'une nouvelle législation des chemins vicinaux, 530 ; — Du fer dans les ponts suspendus, 535 ; — Mémorial encyclopédique, 538 ; — Cours de chimie élémentaire par M. Payen, 539 ; — Répertoire complet du choléra-morbus, 540 ; — Cours de lecture hébraïque, 542 ; — D'Egmont, Paris et Saint-Cloud, au 18 brumaire, 543 ; — Sextus, ou le Romain des Maremmes, 547 ; — Le trappiste d'Aiguebelle, 550 ; — Mademoiselle Justine de Liron, 552 ; — Œuvres de Charles Nodier, 553 ; — Le Suicide, roman et Satires contemporaines, par Servan de Sugny, 554 ; — Les femmes poètes françaises du 19e siècle, *ibid.* ; — Distractions par Henri Monnier, 555 ; — Le Breton, journal de Nantes, 558.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Grande Bretagne. — Société royale des sciences de Londres, 562 ; — Biographie de Byron, 563 ; — Œuvres de miss Edgeworth, 564.

Russie. — Etat de l'agriculture en Crimée et au Kamtschatka, 565.

Allemagne. — Torture dans le Hanovre, 566; — Rapport entre le prix des vivres et le mouvement de la population, *ibid.*

Belgique. — Séances de l'Académie de Bruxelles, en mai et juin 1832: Prix proposés pour les concours de 1833 et 1834, 567; — Observations de M. Rudberg, sur le magnétisme terrestre, 572; — Recherches sur le poids de l'homme, par M. Quételet, *ibid.*

France. — Séances de l'*Académie des Sciences* en mai et juin 1832, 573; — Renseignemens sur les Indiens de l'Uraguay, 574; — Mémoire de M. Tournal sur les roches volcaniques des Tourbières, 576; — Mémoire de M. Libri sur les fonctions discontinues, 577; — Mémoire de M. Dupin sur l'embarquement de l'obélisque de Thèbes, et discussion à ce sujet, 578; — Mémoires de M. Valenciennes sur les mollusques et les coquilles rapportées des régions intertropicales par MM. de Humboldt et Bompland, 581; — Sur la composition du minium par M. Dumas, 583; — Sur de nouvelles cavernes à ossemens, par M. Marcel de Serres, 584; — Tableaux méthodiques du règne animal, par M. Achille Comte, 585; — Anatomie et physiologie de la grande thymus, par sir Astley Cooper, 587; Mémoire de M. Dumas sur les chlorures de soufre, 588; — Ouvrages de M. Duvernoy, sur l'anatomie et la physiologie, 589; — Sur les arts mécaniques chez les anciens, par M. Jomard, 591; — Géologie des environs de Fréjus, par M. Texier, 592; — Sur la densité de la vapeur de quelques corps simples, par M. Dumas, 594; — Opération nouvelle de M. Velpeau, 595. Centurie des lépédoptères de Cuba, par M. Poey, 597; — Anatomie de la moelle épinière de la tortue franche par M. Flourens, 598.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale : Prix décernés, 599; — Revue des théâtres, 601.

Nécrologie du premier semestre de 1832 604.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU CINQUANTE-QUATRIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1832.

On a réuni aux trois mots indicatifs des TROIS GRANDES DIVISIONS de ce recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
III. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des trois abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C. après les noms propres indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819) l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines : AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DICTIONNAIRES, ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE, JOURNAUX, THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce recueil, de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

A

Abbaye (L') de Norman, roman anglais, 110.

ACADÉMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
AÉROLITHES, 220.

Agriculture, 195, 565.
— (État de l') en Crimée et au Kamtschatka, 564.
Ahrens (H.), de Gœttingue, C. 135.
Atinswoorth (W.). *Observations on the cholera*, 102.
Allart (Mme) de Thérase. *Voy.* Sextus.
Allemagne, 103, 128, 463, 566, 605.
Almanach sans titre, 471.
Amarou. *Voy.* Anthologie.
Ambel (C. H. D.). *Voy.* Trappiste.
Ambigu (Théâtre de l'), 243.
Amérique méridionale, 574, 581.
Amérique septentrionale, 95, 198, 447.
Ampère, C., 223.
Ampère fils. *Voy.* Cours.
Anatomie, 54, 201, 202, 587, 589, 590, 598.
Ancelot. *Voy.* Anna.
— *Voy.* Caprice.
— *Voy.* Duchâtelet.
Ancillon (F.). *Zur Vermittlung der Extreme*, 128.
Andrès (G.). *Dell'origine di ogni letteratura*, 473.
Anecdotes sur W. Hogarth, écrites par lui-même, 463.
Angleterre. *Voy.* Grande-Bretagne.
Anna, vaudeville de M. Ancelot, 243.
Annales du droit ecclésiastique, par Lippert, 139.
— de Radjasthan, par J. Tod, 455.
Anselme, roman de Paul Hellmuth, 472.
Anthologie d'Amarou, M., 85.
Anthropologie, 418, 568.
Antilles, 597.
Antiquités. *Voy.* Archéologie.
Antiquités romaines découvertes à Pavie et à Plaisance, 197.
— du cimetière d'Orléans, par Jollois, 519.
Arago (Jacques). *Voy.* Chabert.
Archéologie, 157, 196, 198, 455, 519.
Arlington, par M. Lister, 110.
Arts (Des) comme moyen de gouvernement, 558.
Arts industriels. *Voy.* Industrie.
Arts mécaniques chez les anciens. Mémoire sur ce sujet, par M. Jomard, 591.
Asie, 118, 455, 457.
Association. *Voy.* Doctrine de M. Fourier.
Astronomie, 154, 567, 575.
Atlas de l'Europe en 220 feuilles, publié par Herder, 467.

B

Bagnolo (C. *di*). *Teatro tragico*, 160.
Bailly de Merlieux. *Voy.* Mémorial.
Balance (De la) actuelle des partis, 116.
Balzac. *Voy.* Gélatine.
Bandeau (Le), vaudeville de MM. Vanderbuch et Bouilly, 242.
Barral. *Voy.* Uraguay.
Bayard. *Voy.* Deux.
Beaux-Arts, 100, 157, 167, 482, 555, 658.
Belgique, 198, 485, 567
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Bères. (É). *Voy.* Elémens.
Bibliographie, 157.
Biographie, 95, 99, 102, 117, 150, 140, 141, 149, 165, 174, 198, 463, 472, 479, 482, 563, 586.
Birnbaum (J.-M.-F.). *Deduktion der Rechte*, 467.
Blein. *Voy.* Mélodie.
Blunt. (J.). *Sketch of the reformation in England*, 117.
Boissons (De l'impôt sur les), 56.
Bonpland. *Voy.* Mollusques.
Botanique, 571.
Bouilly. *Voy.* Bandeau.
Bouvard. *Voy.* Mercure.

Brazier. *Voy.* Contrebandier.
Breton (Le), journal de Nantes, 558.
Briefe eines Verstorbenen, 141.
Bronikowski. (X) *Voy.* Griefs.
Brookes (*J.*), *Thoughts*, 103.
Brown (*T.*). *Biographical sketches of quadrupeds*, 463.
Bulletin bibliographique : Allemagne, 128, 463; — Belgique, 483; — États-Unis, 95, 447; — France, 152, 487; — Grande-Bretagne, 102, 449; — Italie, 142, 473; Russie, 118; — Suisse, 472.
Bulwer. Eugene Aram, 109.
Byron. Nouveaux détails sur sa vie, par Thomas Medwin, 565.

C

Cagniard de la Tour. *Voy.* Pierre.
Cahen. *Voy.* Cours.
Cantacuzeni (*J.*) *ex-imperatoris historiarum libri IV*, 465.
Caprice (Un) de grande dame, vaudeville de MM. Ancelot et Xavier, 242.
Carmouche. *Voy.* Contrebandier.
Carte de la Belgique d'après Ferraris, 483.
Cavernes (Nouvelles) à ossemens, décrites par M. Marcel de Serres, 584.
Chabert, histoire contemporaine en 2 actes, par M. Jacques Arago, 602.
Chansons populaires des Russiens, M., 414.
Charles-Quint. Particularités inédites sur ce prince et sa cour, recueillies par M. de Reiffenberg, 198.
Charton (Édouard), C., 406.
Cheminée (La) de 1748, vaudeville par M. Mélesville, 604.
Chemins vicinaux. *Voy.* Élémens.
Cherbuliez *Voy.* Matinées.
Chimie, 215, 539, 571, 583, 588.
Chiromancie, 378.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Chlorures (Mémoire sur les) de soufre, par M. Dumas, 588.
Choléra (Du), par Greenhow, 103.
— (Dissertation sur le), par Hufeland, 214.
Choléra-morbus, 102, 103, 213, 214, 216, 540, 572, 588, 596.
— (Le), par le docteur Schnurrer, 104.
— Mémoire sur le siége de cette maladie, par M. Serres, 216.
Classification des connaissances humaines, par M. Ampère, 223.
Coin (Le) du feu d'un Hollandais, par Paulding, 185.
Comte (Achille). *Voy.* Tableaux.
Concert historique de M. Fétis, 248.
Concerts du Conservatoire, 246.
Conchyliologie, 581.
Conciliation (Pour la) des extrêmes, 128.
Conférences de philosophie catholique, par l'abbé Gerbet, 487.
Confucius. *Voy.* Doctrine.
— *Voy.* Ta-Hio.
Considérations (Nouvelles) sur l'auteur et le livre de l'Imitation, par Gence, 157.
Consommation moyenne en blé d'un individu en France et en Italie, Mémoire de M. Dureau de Lamalle, 215.
Contarini Fleming, autobiographie psychologique, 460.
Contraction (Force de) des veines dans les grenouilles; Mémoire sur ce sujet de M. Flourens, 201.
Contraste (Le), par lord Mulgrave, 109.
Contrebandier (Le), vaudeville par MM. Brazier, Carmouche et de Courcy, 602.
Cooper (sir Astley). *Voy.* Glande.
Corneille. Imitation italienne de ses tragédies, 150.
Correspondance particulière de Garrick, 117.

Cosmopolitisme (Du) et de l'association, par M. Charles Didier, M., 270.
Coton (Question du), 25.
Courcy (de). *Voy.* Contrebandier.
Cours d'histoire du droit politique en Europe, par Ortolan, 159.
— de philosophie de M. Jouffroy, 229.
— de littérature scandinave, par M. Ampère fils, 238.
— d'histoire moderne, par M. Filon, 517.
— de chimie élémentaire et industrielle, par Payen, 539.
— de lecture hébraïque, par S. Cahen, 542.
Crimée *Voy.* Agriculture.
Crimes (Les) des faux catholiques, par M. A. Madrolle, 497.
Critiques et portraits littéraires, par Sainte-Beuve, 174.
Crivelli (*D.*). *Della prima et della secunda Giovanna*, 149.
Crombie (*A*). *Natural theology*, 116
Cuba. *Voy.* Lépidoptères.
Culte. *Voy.* Sciences religieuses.
Cuvier (G.). *Voy.* Seiche.

D

Darcet. *Voy.* Gélatine.
Degeorges (F.). *Voy.* Femmes.
Delécluze. *Voy.* Mademoiselle.
Depping, C. 471.
Description de plus de trois cents animaux, par Whittingham, 117.
Desvergers. *Voy.* Sylphe.
Deux (Les) font la paire, vaudeville, par MM. Bayard et Varin, 603.
Dictionnaire historique de Feller, nouvelle édition, 165, 518.
— géographique de la province de Namur, par MM. Meisser et Vandermaelen, 485.
Didier (Charles), C., 270, 498.
Diplomatique, 198, 464.
Discours de D. Webster, 495.
— annuel prononcé à la Société historique de Pensylvanie, par Tyson, 447.
Dissertation sur le 22e chapitre de la Genèse, par Leroux-Moisand, 154.
Distractions, par Henri Monnier, 555.
Distribution des prix et exposition de 1851 dans l'Académie des Beaux-Arts de Ravenne, 482.
Doctrine (La) d'association de M. Charles Fourier, exposée par M. Abel Transon, M., 290.
— (De la) de Confucius, et de ses rapports avec la doctrine chrétienne, par M. P. Leroux, M., 324.
Documens pour servir à l'Histoire de Fribourg, par Schreiber, 465.
Douanes, 21.
Drame (Le) éprouvé à la pierre de touche de l'écriture, 116.
Droit. *Voy.* Législation.
— politique. *Voy.* Cours.
Duchâtelet (Madame), vaudeville de M. Ancelot, 242.
Duelliste (Le), drame, par M. de Longpré, 241.
Dufort (Ch.), C., 250.
Duhamel. *Voy* Vibrations.
Dumas. *Voy.* Chlorures.
——— *Voy.* Minium.
——— *Voy.* Vapeur.
Dumersan, C., 159.
Dumont d'Urville. *Voy.* Voyage.
Dupin (Charles). *Voy.* Obélisques.
Durand (E.). *Voy.* Manuel.
Dureau de Lamalle. *Voy.* Consommation.
Duvernoy. *Voy.* Tableaux.

E

Eau oxygénée. Moyens de la préparer, par M. Thénard, 215.

École (projet d'unè) d'agriculture en Toscane, 195.
Économie domestique, 206, 212.
— politique, 21, 142, 215, 290, 530.
— (principes d') civile, par Scuderi, 142.
Edgeworth (Miss). Publication de ses œuvres, 564.
Éducation, 147.
Edwards. *Voy.* Gélatine.
— *Voy.* Manuel.
Egmont (D'), Paris et Saint-Cloud au 18 brumaire, 545
Élémens d'une nouvelle législation des chemins vicinaux, etc., par Émile Bères, 530.
Eloquence (Préparation à l') allemande, par Heinsius, 472.
Épisode de la vie de Claude Tarin, par Éd. Charton, M., 378.
Esquisse de l'histoire de la réformation, par le rév. Blunt, 117.
Esquisses d'une tournée dans l'Inde, par Mundy, 457.
— biographiques de quadrupèdes, 463.
Essai sur le choléra, par James Lawrie, 103.
États-Unis, 95, 193, 447.
Eugène Aram, roman, par M. Bulwer, 109.
Eurot. *Voy.* Excursion.
Excursion d'un Russe en Allemagne, par N. Gretsch, traduit du russe par Eurot, 469.
Exposé des droits du duc de Looz-Corswarem sur la principauté de Rheina-Wolbeck, 467.

F

Fée. *Voy.* Vie.
Feller. *Voy.* Dictionnaire.
Femmes (Les) poètes françaises du dix-neuvième siècle, par F. Degeorge, 555.
Fer (Du) dans les ponts suspendus, par Émile Martin, 535.
Fétis. *Voy.* Concert.
Filon. *Voy.* Cours.
Finances, 21.
Fistule laryngienne guérie par M. Velpeau au moyen d'une opération nouvelle, 595.
Flauti (*G.*). *Gli uomini illustri*, 479.
Flourens. *Voy.* Contraction.
— *Voy.* Moelle.
Fonctions (Mémoire sur les) discontinues, par M. Libri, 577.
Foscolo (Ugo). *Voy.* Vie.
Fossiles (Découverte d'ossemens) aux États-Unis, 195.
Fourier. *Voy.* Doctrine.
Fraisse. *Voy.* Répertoire.
France, 21, 152, 201, 487, 573, 605.
François. *Voy.* Répertoire.
Fréjus. *Voy.* Géologie.

G

Gadebled (L.-L.), C., 496.
Garrick (*D.*) *His correspondance*, 117.
Gélatine. Recherches sur ses propriétés alimentaires, par MM. Edwards et Balzac, 206.
— Lettre de M. Darcet, 212.
Gence. *Voy.* Considérations.
Génèse. *Voy.* Dissertation.
Geoffroy-Saint-Hilaire. *Voy.* Train.
Géographie, 118, 467, 483, 485, 520.
Géologie, 117, 193, 427, 478, 571, 576, 584, 592.
—Ses progrès en 1830 et 1831, M., 427.
—des environs de Fréjus, par M. Texier, 592.
Géométrie. *Voy.* Mathématiques.
Georges Venlot, nouvelle, par Mosen, 472
Gerbet. *Voy.* Conférences.

Glande Thymus. Son anatomie et sa physiologie, par sir Astley Cooper, 587.
Goethe. Ses dernières pages expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris, 54.
— Détails sur sa mort, 250.
Golbéry (P. de), C., 469, 520, et les articles signés P. G.
Grammaire, 128, 470, 542.
— de la langue mongole, par J.-J. Schmidt, 128.
— française, par P.-J. Leloup, 470.
Grande-Bretagne, 102, 453, 562, 604.
Graveurs des monnaies grecques. Lettre à leur sujet, adressée au duc de Luynes, par M. Raoul-Rochette, 157.
Gravure, 157.
Greenhow. Choléra, 103.
Grégoire mourant condamné par l'archevêque de Paris. 140.
Gretsch (N). *Aussicht eines Russen nach Deutchland*, 469.
Griefs des cabinets européens contre le cabinet russe, par X. Bronikowski, 509.
Griffin (*E. O.*). Remains, 99.
Guépin. *Voy.* Histoire.
— *Voy.* Statistique.
Guise (la duchesse de), drame, par madame de Souza, 192.
Gymnase (Théâtre du), 242, 603.

H

Hanse teutonique. *Voy.* Histoire.
Hazlewood (*W.*) *and W. Mordey. History and medical treatment of the cholera*, 103.
Hegel. Notice sur sa vie, 130.
Hegel's (*Winke zur Kritik*), 130.
Heirsius (*G.*) *Bildung zur deutschen Beredsamkeit*, 472.
Hellmuth (*P.*) *Anselmus*, 472.
Henrion. *Voy.* Histoire.
Hérédité (Des lois de l') organique, par M.-D. Richard, M., 418.
Hermann, ou la Civilisation et la Barbarie, par Moke, 185.
Histoire, 102, 117, 149, 154, 159, 165, 198, 215, 344, 455, 463, 464, 465, 472, 487, 515, 517, 518, 558, 569.
— de Portland, par W. Willis, 102.
—des Guerres civiles d'Irlande, par Taylor, 117.
—de Cantacuzène, édition revue par M. Schopen, 463.
—diplomatique de la hanse teutonique, par Sartorius, publiée par Lappenberg, 464
—des cinquante dernières années, par Ludwig, 472.
—de la Papauté, par Henrion, 515.
—des progrès de la ville de Nantes, par Guépin, 558.
—du choléra, par Hazlewood et Mordey, 103.
—de la Sœur Inès, 178.
Hogarth (*Anecdotes of W.*), 463.
Hommes (les) illustres de Naples, par G. Flauti, 479.
Howls. *Voy.* Indignation.
Hufeland. *Voy.* Choléra.
Hugo (Victor). *Voy.* Œuvres.
Humboldt, *Voy.* Mollusques.
Hydrographie, 118, 596.

I

Imitation. *Voy.* Considérations.
Impôt (De l'assiette de l'), par M. Émile Pereire, M., 21.
Indignation d'un Américain (M. A. Howls), au sujet de MM. de Chateaubriand et Périer, 515.
Industrie, 463, 530, 535, 539, 571, 591, 599.
Inès (sœur). *Voy.* Histoire.
Influence (De l') philosophique des étu

des orientales, par M. P. Leroux, M., 69.
Ingledew (*W.*). *Rules for the prevention of cholera*, 105.
Institut. *Voy.* Sociétés savantes.
Institutions politiques de la Pologne, par M. Th. Morawski, M., 437.
Inventions, 463, 599.
Israeli (*D'*). *Contarini Fleming*, 460.
Italie, 100, 140, 142, 169, 195, 473, 605.

J

Jeannes (les deux) de Naples, par D. Crivelli, 149.
Jollois. *Voy.* Antiquités.
Jomard. *Voy.* Arts.
Jouffroy. *Voy.* Cours.
Journaux et Recueils périodiques :
— publiés en *Allemagne :* les Annales du droit ecclésiastique, par Lippert, à Francfort, 159. — Le Tems, à Augsbourg, 140.
— publiés en *France :* le Mémorial encyclopédique à Paris, 538. — Le Breton, à Nantes, 558.

K

Kamtschatka. *Voy.* Agriculture.
Kurz (*H.*). *Die Zeit*, 140.

L

Lappenberg. *Voy.* Histoire.
Lawrie (*J.*). *Essay on cholera*, 105.
Lebrun (Isidore), C., 530.
Leçons sur la vitalité, par G. Rees, 103.
— de physiologie, par L. Martini, 483.
Lectures (Premières) des enfans, par Bianca Moyon, 147.
Législation, 102, 139, 159, 448, 449, 499, 530, 566.
Leloup (*P.-J.*). *Franzœsische Grammatik*, 470.
Lépidoptères (Centurie des) de l'île de Cuba, par M. Poey, 597.
Leroux (P.), C., 82, 343.
Leroux-Moisand. *Voy.* Dissertation.
Lettre sur des questions de philosophie, par M. Œgger, 156.
Lettres d'un défunt, 141.
Libri. *Voy.* Fonctions.
Linnée. *Voy.* Vie.
Lippert (*H.-L.*) *Annalen des Kirchenrechts*, 139.
Lister. Arlington, 110.
Lithographie, 555.
Littérature allemande, 135, 176, 469, 471, 472.
— anglaise, 109, 460, 563, 564.
— belge, 185.
— des États-Unis, 95, 99, 183.
— française, 150, 172, 174, 176, 178, 183, 185, 189, 192, 364, 543, 547, 550, 552, 553, 554, 601.
— grecque ancienne, 463.
— italienne, 150, 472, 474.
— orientale, 69, 83, 135, 138, 344, 455.
— russe, 469.
— scandinave, 238.
— slavonne, 444.
— dramatique, 135, 150, 192; 241, 601.
— (sur le caractère de la) italienne au dix-neuvième siècle, par D. Sacchi, 474.
Longhi (Lucas), peintre de Ravenne, 482.
Longpré (de), *Voy.* Duelliste.
Loterie (Question de la), 45.
Ludwig (*A.-F.-C.*). *Geschichte der letzten funfzig Jahren*, 472.
Lyell (*C.*) *Principles of geology*, 117.

M

Mc Cabe (*J.*) *Observations on the cholera*, 105.

Mademoiselle Justine de Liron, par E. J. Delécluze, 552.
Madrolle. *Voy.* Crimes.
Magnétisme terrestre. Observations de M. Quételet à l'observatoire de Bruxelles, 199.
— Observations de M. Rudberg, 572.
Manuel de matière médicale, par Edwards et Vavasseur, traduit en anglais par J. Tocho et E. Durand, 102.
Marshall Hall. *Voy.* Respiration.
Martin (E). *Voy.* Fer.
Martini (*L.*). *Lezioni di fisiologia*, 485.
Mathématiques, 221, 571, 577, 595.
Matinées (Les) suisses, contes traduits de l'allemand, par L. A. et J. Cherbuliez, 176.
Mécanique, 571, 578, 591.
Médailles d'origine gauloise découvertes en Belgique, 198.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
Medwin (Th.). *Voy.* Byron.
Meisser. *Voy.* Dictionnaire.
Mélanges. *Voy.* Mémoires.
Mélesville. *Voy.* Cheminée.
Mélodie (Principes de) et d'harmonie, par M. Blein, 167.
Mémoires et mélanges.—De la nécessité d'une représentation pour les prolétaires (*Jean Reynaud*), 1; — De l'assiette de l'impôt (*Emile Pereire*), 17; — Dernières pages de *Goethe* expliquant à l'Allemagne les sujets de philosophie naturelle controversés au sein de l'Académie des sciences de Paris; second article, 54; — De l'influence philosophique des études orientales (*P. Leroux*), 69; — Anthologie d'Amarou, poète sanscrit (*J. Reynaud*), 85; — De l'unité de la Revue Encyclopédique, 261; — Du cosmopolitisme et de l'association (*Charles Didier*), 270; — Doctrine d'association de M. Ch. Fourier (*Abel Transon*), 299; — Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne (*P. Leroux*), 324; — Le Ta-Hio de Confucius, traduit du chinois (*G. Pauthier*), 344; — Poésies du moyen-âge: Romans des douze pairs de France, 365; — Chiromancie: Épisode de la vie de Claude Tarin (*Éd. Charton*), 378; — Du panthéisme en médecine (*Ribes*), 410; — Des lois de l'hérédité organique (*D. Richard*), 418; — Progrès de la géologie en 1830 et 1831 (*J. R.*); — Des intentions de la dernière révolution polonaise en faveur des paysans (*Morawski*), 437; — Chansons populaires des Russiens, 444.
— biographiques d'E. O. Griffin, 99.
— de J. Sulkowski, publiés par H. de Saint-Albin, 166.
Mémorial encyclopédique, publié sous la direction de M. Bailly de Merlieux, 538.
Mercure. Lettre au sujet de son passage sur le soleil, écrite par M. Bouvard, 567.
Mer Noire. *Voy.* Portulan.
Messianisme de M. Wronski, 152.
Météorologie, 220.
Minium (sur la composition du), par M. Dumas, 583.
Moelle (Anatomie de la) épinière de la tortue franche, par M. Flourens, 598.
Moke. *Voy.* Hermann.
Mollusques (Mémoires sur les) et coquilles des régions intertropicales de l'Amérique rapportées par MM. de Humboldt et Bonpland, par M. Valenciennes, 581.
Monnier (Henri). *Voy.* Distractions.
Montgolfier (mademoiselle A.), C., 102, 116, 462.
Mordey. Voy. *Hazlewood*.
Moreau de Jonnès (A.), C., 455.

Morris (Le gouverneur). Sa vie, par Jared Sparks, 102.
Mosen (J.) Georg. Venlot, 472.
Moyon (Madame B. M.). Prime letture, 147.
Mulgrave (Lord). The contrast, 109.
Munch (E.). Renea von Este, 140.
Mundy. Pen and pencil sketches, 457.
Musique, 167, 244.
Musset (P. de). *Voy.* Table.

N

Namur (Province de). *Voy.* Dictionnaire.
Nécrologie. Goethe, 250; — du premier semestre de 1832, 604.
Nécrologue des Allemands, 141.
Nicolas (L'empereur) et la constitution polonaise de 1815, 513.
Nodier (Charles). *Voy.* Œuvres.
Nolt. (E.) Die grossen und merkwürdigen kosmisch, etc., 103.
Notes sur l'Italie, par R. Peale, 100.
Nouvelle-Zélande, 520.
Nouvelles scientifiques et littéraires: Allemagne, 566; — Belgique; 198, 567; — États-Unis, 193; — France, 201, 573; — Grande-Bretagne, 562; — Italie, 195; — Russie, 565.
Numismatique, 157, 196, 198.

O

Obélisques de Thèbes. Mémoire sur les opérations relatives à leur transport, par M. Charles Dupin, 578.
Observations sur le choléra, par Ainsworth, 102.
— sur la nature du choléra, par Philip, 103.
— sur le choléra, par Mc Cabe, 103.
— sur le choléra, par G. Parsons, 103.
Œgger. *Voy.* Lettre.
OEhlenschlæger (H). Morgenlændische Dichtungen, 135.
Œuvres de Victor Hugo, 172.
— de Charles Nodier, 553.
Olivier (B.-L.). The Law summary, 102.
Opéra (L'), roman anglais, 110.
Opuscules de chirurgie, par A. Scarpa, 185.
Origine (L') de chaque littérature, par Andrès, 475.
Ortolan. *Voy.* Cours.

P

Paganini, 244.
Panthéisme (Du) en médecine, par M. Ribes, de Montpellier, M. 110.
Palais-Royal (Théâtre du), 243, 603.
Papauté. *Voy.* Histoire.
Parsons (G.). Observations on cholera, 103.
Patin (H.), C., 172.
Paulding. *Voy* Coin.
Pauthier (G.), C., 364, 456.
Payen. *Voy.* Cours.
Peale (R.). Notes on Italy, 100.
Pecchio (J.). Vita di Ugo Foscolo, 472.
Pecqueur (C.), 509.
Peine (De la) de mort en Angleterre, 450.
Peine de mort. De son maintien, par M. F. A. Silvela, 499.
Peinture, 482.
Pénitentiaires d'état, en Pensylvanie. Deux rapports sur leur situation, 448.
Pensées sur le choléra, par J. Brokes, 103.
Pereire (E.), C., 53.
Peuple (Le) et les fêtes publiques, 559.
Phénomène (Le) cosmo-tellerique dans l'atmosphère considéré dans ses rapports avec le choléra, par Nolt, 103.

Philip (*A.-P.-W.*). *Observations on cholera*, 103.
Philologie, 128, 344, 463, 542.
Philosophie, 69, 128, 130, 152, 154, 156, 229, 261, 290, 324, 344, 410, 487.
Physiologie, 201, 483, 562, 587.
— végétale, 571.
Physique, 199, 571, 572, 594.
Pierre météorique présentée à l'Académie des sciences, par M. Cagniard de la Tour, 220.
Poèmes orientaux, par M. Œhlenschlaeger, 135.
Poésie, 83, 135, 150, 365, 444, 554, 555.
Poésies du moyen âge, M., 365.
Poey. *Voy.* Lépidoptères.
Poids (Recherches sur le) de l'homme, par M. Quételet, 568.
Politique, 116, 140, 270, 457, 467, 497, 509, 513, 515.
Pologne, 437, 509, 513.
Ponts suspendus. *Voy.* Fer.
Population (Rapport sur la) de la Grande-Bretagne, par Rickman, 453.
— rapports entre ses mouvemens et celui du prix des vivres, en Prusse, 567.
Portland. *Voy.* Histoire.
Portulan de la mer Noire, par Taitbout de Marigny, 118.
Postes (Question des), 47.
Principes de géologie, par Lyell, 117.
Prix décernés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Paris, 599.
— proposés par l'Académie des sciences et belles lettres de Bruxelles, 569.

Q

Quételet. *Voy.* Magnétisme.
— *Voy.* Poids.

R

Raoul-Rochette. *Voy.* Graveurs.
Rébellion de Bristol. Ses vraies causes, 116.
Rees (*G.*). *Lectures*, 103.
Réflexions d'un homme d'église, 116.
Règles pour prévenir le choléra, par Ingledew, 103.
Reiffenberg (de), C., 465, 486.
— *Voy.* Charles-Quint.
Reine (La) de Siam, parodie par M. Jean Giskan, 602.
Rénée d'Este et ses filles, par E. Munch, 140.
Répertoire d'inventions brevetées (publié à Londres), 465.
— complet du choléra-morbus, par Ch. Fraisse et F. François, 540.
Représentation (D'une) spéciale pour les prolétaires, par M. J. Reynaud, M., 1.
Respiration des animaux. Mémoire sur ce sujet, par M. Marshall Hall, 562.
Révolutions (Progrès des) de 1640 et 1830, 116.
Revue Encyclopédique. De son unité, M., 261.
Reynaud (J.), C., 20, 94, et les articles signés J. R.
Ribes. *Voy.* Panthéisme.
Richard (David), de Genève, C., 426.
Rickman. Comparative account of the population of Great-Britain, 453.
Rochefort. *Voy.* Sylphe.
Roches volcaniques des Tourbières. Mémoire à leur sujet, par M. Tournal fils, 576.
Romans, 109, 172, 176, 178, 183, 185, 189, 460, 469, 472, 543, 547, 550, 552, 553, 554.
— fashionables de l'Angleterre, 110.
Roulin, C., 223, 598.
Rudberg. *Voy.* Magnétisme.
Russie, 118, 444, 564.

S

Sacchi (*D.*). *Intorno all' indole della letteratura italiana*, 474.
Saint-Albin. *Voy.* Mémoires.
Sainte-Beuve. *Voy.* Critiques
Sartorius (*G.-F.*). *Urkundliche Geschichte*, 474.
Satires contemporaines, par Servan de Sugny, 554.
Scarpa (*A.*). *Opuscoli di chirurgia*, 183.
Schmidt. *Voy.* Grammaire.
Schnurrer. Die Cholera-morbus, 104.
Schreiber (*H.*) *Beitraege zur Geschichte der Stadt Freyburg*, 465.
Sciences médicales, 102, 103, 201, 213, 214, 216, 410, 418, 483, 540, 586, 594, 595.
Sciences religieuses, 116, 138, 139, 140, 154, 324, 344, 487.
Scuderi (*G.*). *Principj di civile economia*, 142.
Sédillot (L.-Am.), C., 518.
Seiche (Œufs de la). Mémoire à leur sujet de M. Cuvier, 202.
Sels (De l'impôt sur les), 32.
Serres. *Voy.* Choléra-morbus.
— (Marcel de). *Voy.* Cavernes.
Servan de Sugny. *Voy.* Satires.
— *Voy.* Suicide.
Sextus, par madame H. Allard de Thérase, 547.
Sicile. État de la science économique dans ce pays, 142.
Silvela. *Voy.* Peine.
Sociétés savantes et d'utilité publique.
— En *Belgique :* Académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles, 198, 567.
— Aux *États-Unis :* Société des protestans de l'église épiscopale pour la fondation d'écoles du dimanche, 447; — Société des missions de l'église épiscopale, 447; — Société pour les livres à l'usage des apprentis, à Philadelphie, 447; — Société historique de Pensylvanie, à Philadelphie, 447.
— En *France :* Académie des sciences, à Paris, 201, 573; — Société anthropologique à Paris, 418; — Société géologique de France, 427; — Société pour l'encouragement de l'industrie nationale à Paris, 599.
— Dans la *Grande-Bretagne*; Société royale des sciences, à Londres, 568.
— En *Italie :* Académie provinciale des beaux-arts, à Ravenne, 482.
Sommaire des lois, par B. L. Olivier, 102.
Souza (Madame de). *Voy.* Guise.
Sparks (*J.*). *Life of gouverneur Morris*, 102.
Statistique, 215, 453, 558, 566.
— des canaux de la Bretagne, par Guépin, 558.
Sucres (Question des), 20.
Suède, 605.
Suicide (Le), par Servan de Sugny, 554.
Suisse, 472, 605.
Sulkowski. *Voy.* Mémoires.
Sylphe (Le), vaudeville par MM. Rochefort, Varin et Desvergers. 603.

T

Tabacs (Question des), 44.
Table (La) de nuit, par Paul de Musset, 189.
Tableaux méthodiques du règne animal par M. Duvernoy, 585.
— du Règne animal, par M. Achille Comte, 595.
Ta-Hio (Le), ou la Grande-Étude, ouvrage de Confucius, traduit du chinois, par M. G. Pauthier, M., 344.
Taibout de Marigny. *Voy.* Portulan.
Taschenbuch ohne Titel, 471.
Taylor (C.). *History of the civil wars*, 117.

Tems (le), feuille constitutionnelle, par H. Kurz, 140.
Terremoto (Il) del 1832, 478.
Texier. *Voy.* Géologie.
Théâtre tragique de Coriolano di Bagnolo, 150.
— français, 241, 601.
Théâtres, 150, 241, 538, 601.
Thénard. *Voy.* Eau.
Théologie. *Voy.* Sciences religieuses.
— naturelle, par A. Crombie, 146.
Tocho (J.) Manuel of materia medica, 102.
Tod (J.) Annals of Radjasthan, 455.
Torture. Son maintien dans le Hanovre, 566.
Tournal. *Voy.* Roches.
Traductions :
— en *allemand*, du persan, 138.
— — du russe, 469.
— en *anglais*, du français, 102.
— en *français*, du sanscrit, 85.
— — de l'allemand, 176.
— — de l'anglais, 185.
— — du chinois, 544.
— en *italien*, du français, 150.
Train (Double) de derrière. Mémoire sur un enfant qui présente cette particularité, par M. Geoffroy Saint-Hilaire, 201.
Traité sur la fabrication de la porcelaine et du verre, 465.
Transon (Abel), C., 523.
Trappiste (Le) d'Aiguebelle, par C.-H. d'Ambel, 550.
Tremblement (Le) de terre de 1832 dans les états ecclésiastiques, 478.
Tyson (J.-B.) Annual discourse, 447.

U

Union antinomienne. *Voy.* Messianisme
Urraguay (Indiens de l'). Notice sur cette peuplade, par M. Barral, 574.

V

Valenciennes. *Voy.* Mollusques.
Valery. *Voy.* Voyages.
Vanderbuch. *Voy.* Bandeau.
Vandermaelen. *Voy.* Dictionnaire.
Vapeur (De la densité de la) de quelques corps simples, par M. Dumas, 594.
Variétés (Théâtre des), 602.
Varin. *Voy.* Deux.
— *Voy.* Sylphe, .
Vaudeville (Théâtre du), 242, 602.
Vavasseur. *Voy.* Manuel.
Velpeau. *Voy.* Fistule.
Vibrations (Sur les) d'un système quelconque de points matériels, par M. Duhamel, 221.
Vie d'Ugo Foscolo, par J. Pecchio, 472.
— de Linnée, par M. Fée, 586.
Voyage de la corvette *l'Astrolabe* sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, 520.
Voyages, 100, 141, 169, 457, 469, 520, 574, 577.
— historiques et littéraires en Italie, par M. Valery, 169.

W

Walsh (J.). On the present balance, 146.
Webster (D.). Sketches and forensic arguments, 95.
Whittingham. Description of three hundred animals, 147.
Willis (W.). The history of Portland, 102.
Wronski. *Voy.* Messianisme
Wullers (J.-H.). Fragmente über Zoroaster, 158.

X Z

Xavier. *Voy.* Caprice.
Zoologie, 147. 201, 463, 577, 581, 585, 589, 595, 597.
Zoroastre. Fragmens sur sa religion, par Wullers.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY
2 [illegible]05

AVIS.

On peut se procurer la collection de l'année 1831 et celles des années précédentes

Au bureau de la Revue Encyclopédique, rue des Saints-Pères, nº 26.

Au prix de 46 fr. pour Paris.

53 fr. pour les départemens.

60 fr. pour l'étranger.

Chaque cahier détaché coûte 5 fr.

Aux Académies et aux Sociétés savantes de tous les pays.

Les académies et les sociétés savantes, et d'utilité publique, françaises et étrangères, sont invitées à faire parvenir exactement, franc de port, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, les comptes rendus de leurs travaux et les programmes des prix qu'elles proposent.

Aux éditeurs d'ouvrages et aux libraires.

MM. les éditeurs d'ouvrages périodiques, français et étrangers, qui désireraient échanger leurs recueils avec le nôtre, peuvent compter sur le bon accueil que nous ferons à leurs propositions d'échange, et sur une prompte annonce dans la Revue des publications de ce genre, et des autres ouvrages nouvellement publiés, qu'ils nous auront adressés.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Allemagne.

MM. Dyck, libraire à Leipzig, et Jæger, libraire à Francfort-sur-le-Mein, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir, par l'intermédiaire de MM. Heideloff et compagnie, de Paris, les ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que MM. les libraires, les éditeurs et les auteurs, désireraient faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Aux libraires, et aux éditeurs d'ouvrages en Angleterre.

MM. Dulau et Co, libraires à Londres, sont chargés de recevoir et de nous faire parvenir des ouvrages périodiques qui sont destinés à l'échange, et les ouvrages que l'on désirerait faire annoncer dans la *Revue Encyclopédique*.

Conditions de la Souscription.

La *Revue Encyclopédique* paraît mensuellement, depuis janvier 1819, par cahiers de plus de 200 pages d'impression. Trois cahiers forment un volume, terminé par une *Table analytique et alphabétique des matières*.

Chaque année est indépendante des années précédentes, et offre un *Annuaire scientifique et littéraire* en 4 volumes in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

A Paris.....	46 fr. pour un an;	26 fr. pour six mois.
Dans les départemens.	53 »	30 »
A l'étranger.....	60 »	34 »

Chaque cahier se vend séparément 5 fr.

Le montant de la souscription, qui doit être payé d'avance et envoyé par la poste; la correspondance, et tout ce qui concerne la rédaction; les livres de tout genre, les gravures, etc., dont on désire faire rendre compte, doivent être adressés, *franc de port*, au directeur de la *Revue Encyclopédique*, rue des Saints-Pères, n° 26.

On souscrit, à Paris, chez les libraires ci-après :

Treuttel et Wurtz, rue de Bourbon, n° 17; — Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55; — Charles Béchet, quai des Augustins, n° 55; Roret, rue Hautefeuille n° 12; — J. Renouard, rue de Tournon, n° 6; — Heideloff, rue Vivienne, n° 16; — Cordier, rue de la Vrillière, n° 2; — Paulin, place de la Bourse.

Dans les principales villes des départemens et des pays étrangers, chez :

Amsterdam, Delachaux.
Berlin, Schlesinger.
Bordeaux, Delpech.
Boston (États-Unis), Burdett et Co.
Breslau, Keygel.
Bruxelles, Demat; — librairie parisienne; — librairie moderne, Montagne de la Cour, n. 2.
Copenhague, Gyldendal.
Florence, Piatti; — Vieusseux.
Francfort-sur-Mein, Jugel; — Jaeger.
Genève, Cherbuliez.
Havre, veuve Dufio.
Kœnigsberg, Borntraeger.
Leipzig, Brockhaus; — Dyck; — Michelsen.
Liége, Desoer; — Colardin,
Londres, Dulau, et compagnie; — Treuttel et Wurtz; — Bossange, Barthez et Lowel.
Lyon, veuve Raillard; — Devers.
Madrid, Donné; — Perès.
Marseille, Camoin; — Maswert.
Manheim, Artaria et Fontaine.
Milan, Dumolard.
Mons, Leroux.
Moscou, Gautier; — Riss; — Urbin.
Nantes, Forest.
Naples, Borel; — Marotta et Vanspandock.
New-York, Foreign and classical bookstore; — Bérard et Mondon.
Nouvelle-Orléans, A. L. Boimare.
Pétersbourg, F. Bellizard et compagnie; — Grauf.
Rome, de Romanis; — Scalabrini.
Rouen, Frère.
Stuttgart et *Tubingue*, Cotta.
Varsovie, Glucksberg.
Vienne (Autriche), Gérold.

On souscrit aussi chez tous les directeurs des postes, et chez les autres libraires de la France et des pays étrangers.

Imprimerie d'Everat, rue du Cadran, n° 16.